JUSTINIEN

ET LA

CIVILISATION BYZANTINE

AU VI^E SIÈCLE

PAR

CHARLES DIEHL

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

CHARGÉ DE COURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1901

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Ravenne, *Études d'archéologie byzantine*, 1 vol, in-4. Paris, 1886.

Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne (568-751), 1 vol. in-8. Paris, 1888.

L'église et les mosaïques du couvent de Saint-Luc en Phocide, 1 vol. in-8. Paris, 1889.

Excursions archéologiques en Grèce, 1 vol. in-12. Paris, 1890. Couronné par l'Académie française.

L'art byzantin dans l'Italie méridionale, 1 vol. in-8. Paris, 1894.

Rapport sur deux missions archéologiques dans l'Afrique du Nord, 1 vol. in-8. Paris, 1894.

L'Afrique byzantine, *Histoire de la domination byzantine en Afrique* (533-701), 1 vol. in-8. Paris, 1896. Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

En Méditerranée, *Promenades d'histoire et d'art*, 1 vol. in-12. Paris, 1901



Héliog Dujardin

Imp. Chassepot

L'IVOIRE BARBERINI

(Musée du Louvre)

E. Leroux Edit.

A MONSIEUR G. SCHLUMBERGER

MEMBRE DE L'INSTITUT

PRÉFACE

Ce n'est point sans quelque appréhension que je publie ce livre : tant est vaste et difficile l'étude de ce grand règne de Justinien, qui remplit près de la moitié du VIe siècle et le domine tout entier ; tant est malaisé aussi à tracer et plein de délicats problèmes le tableau de cette brillante civilisation que la société byzantine de ce temps vit éclore. Sans doute, en ces dernières années, quelques travaux importants ont ramené l'attention vers cette obscure période et porté sur certains points, sur ceux-là surtout qui touchent à l'histoire de l'art, une lumière assez nouvelle. Pourtant il n'existe encore aucun ouvrage d'ensemble sur l'époque de Justinien, aucun livre surtout qui, tout en s'appuyant sur l'étude constante, directe et rigoureuse des documents originaux, fasse revivre, en un tableau intéressant pour ceux-là mêmes qui ne se piquent point d'érudition, la pittoresque image de ce monde byzantin disparu. C'est ce livre que j'ai eu l'ambition d'écrire. Autour de ce grand nom de Justinien, si familier encore à nos lèvres modernes, autour de l'énigmatique figure de cette Théodora, si intelligente, si énergique, si vraiment homme d'État, j'ai tenté d'évoquer quelques-uns des aspects de cette cour pompeuse de Constantinople, quelques-uns des personnages caractéristiques de cette société évanouie. Je me suis efforcé de saisir les mani-

festations multiples de cette activité impériale, les conceptions de cette pensée tour à tour magnifique et fameuse, l'œuvre énorme et diverse de cette ambition colossale, dont l'action a dominé tout le moyen âge oriental et pénétré par quelques points jusqu'à nos sociétés modernes. Et enfin, pour donner à ces portraits et à ces tableaux le fond qui les fasse vivre, j'ai essayé de peindre quelques-unes des grandes cités de l'empire et, dans ces villes en quelque sorte représentatives d'idées, de démêler les goûts dominants et les passions maîtresses du peuple byzantin. Ce n'est point à moi de dire si j'ai réussi dans la vaste tâche que je me suis proposée : du moins, par l'attentive étude de certains documents ou mal connus ou récemment publiés, ai-je pu sur certains points apporter des précisions nouvelles, et peut-être montrer les événements et les hommes sous un jour un peu différent de celui où ils nous sont d'ordinaire représentés.

Il m'a paru qu'une illustration abondante fournirait aux yeux le meilleur commentaire de ces récits. Ce n'est point sans quelque peine que j'en ai rassemblé les éléments. Il fallait à la fois, parmi les monuments du VI[e] siècle, qui devaient en former la matière, ne point écarter certaines œuvres maîtresses dont on n'eût point pardonné l'omission et apporter d'autre part, pour donner quelque nouveauté à ces images, la reproduction d'ouvrages inédits encore ou du moins très peu connus. Le choix que j'ai dû faire m'a donné parfois quelque embarras, et plus encore le souci de réunir les documents nécessaires. Aussi dois-je une particulière reconnaissance à tous ceux qui, dans cette partie de ma tâche, m'ont aidé de leur bienveillance, soit en me communiquant de précieuses photographies, soit en m'autorisant gracieusement à reproduire d'après leurs ouvrages les œuvres d'art découvertes ou étudiées par eux. Je tiens à remercier à ce double titre MM. Babelon, Omont, Schlumberger, de Villefosse, M[gr] Duchesne, qui s'est obligeamment employé à me procurer des photographies de miniatures et d'ivoires de la Bibliothèque Vaticane, M. le marquis de Vogüé, qui m'a permis de puiser dans son beau livre sur la *Syrie centrale*, et également MM. Saladin et Ballu, P. Gauckler, directeur des antiquités de la Tunisie, G. Millet, maître de conférences à l'École des Hautes Études, Laurent, maître de conférences à l'Université de Nancy, et G. Clausse. J'ai trouvé hors de France le même

cordial accueil auprès de M. Venturi, professeur à l'Université de Rome; de MM. Kondakof, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, et Smirnof : de M. Van Berchem, de Genève ; de M. Pulgher, de Trieste ; de M. Haseloff, de Berlin ; de M. Graeven, de Hanovre ; de M. Strzygowski, de Graz, qui a tant fait pour l'étude de l'art byzantin. A tous je dois beaucoup, et je tiens à le dire. Et je me reprocherais aussi de ne point remercier MM. Alinari, de Florence, MM. Hachette et Cie, qui m'ont autorisé à reproduire plusieurs de leurs photographies et de leurs dessins ; et j'ai trouvé enfin en M. E. Leroux un éditeur qui n'a rien épargné pour donner à ce livre l'illustration appropriée au sujet qui y était étudié.

On trouvera de cette sorte dans cet ouvrage, qui aussi bien fait partie d'une collection de *Monuments de l'art byzantin*, quelques œuvres inédites ou mal connues encore. Des miniatures de la Bible syriaque de Florence sont ici pour la première fois reproduites d'après des photographies prises sur l'original ; le Cosmas du Vatican en a fourni de même plusieurs autres. On rencontrera dans ces pages, à côté d'un beau diptyque inédit du Vatican, plusieurs monuments de l'ivoirerie byzantine entrevus dans les vitrines de cette incomparable exposition rétrospective, dont se souviennent tous les visiteurs du Petit Palais. L'admirable chaire de Maximien, conservée à Ravenne, figure en de nombreuses reproductions et j'ai eu la bonne fortune enfin de pouvoir, en attendant une publication complète de cet édifice si peu connu, montrer à côté des mosaïques de Ravenne quelques mosaïques de la belle basilique de Parenzo en Istrie, quelques fragments de la somptueuse décoration de marbres, ouvrage presque unique, qui lambrisse son abside et qui n'est point indigne d'être comparée aux splendeurs mêmes de Sainte-Sophie.

Et je serai trop heureux si, par l'image et même par le texte, j'ai pour ma modeste part réussi à faire mieux connaître et juger plus équitablement cette histoire et cette civilisation byzantines que tant de préjugés environnent encore, si j'ai pu contribuer en quelque façon à la réparation de cette grande injustice historique dont Byzance, depuis tant de siècles, a été la victime.

I. — LES SOURCES HISTORIQUES

A. — Sources grecques

1. *Historiens et Chroniqueurs.*

Le grand historien du règne de Justinien est incontestablement Procope de Césarée[1] : c'en est incontestablement aussi le plus discuté et le plus critiqué. Ses trois ouvrages, les huit livres des *Guerres*, le traité des *Édifices*, l'*Histoire secrète*, sont pleins d'informations précieuses sur l'empereur et son temps ; mais tant d'apparentes contradictions y éclatent, des symptômes si inquiétants s'y manifestent de partialité, de médiocrité d'âme, et parfois de médiocrité d'esprit, que c'est un problème essentiel entre tous, et entre tous difficile à résoudre, d'établir exactement la valeur historique de l'œuvre de Procope[2].

D'origine syrienne, et sans doute né vers la fin du v[e] siècle, Procope fut de bonne heure attaché à la personne de Bélisaire comme *assessor* ou conseiller juridique : en cette qualité, il l'accompagna dans les campagnes de Perse de 527 à 531, il le suivit en Afrique en 533, et y passa trois années avec lui et avec Solomon son successeur ; en 536, il rejoignit Bélisaire en Sicile et assista aux campagnes d'Italie ; à la fin de 540, avec son chef, il rentra à Constantinople. Il semble, durant les années suivantes, avoir vécu dans la capitale : du moins s'y trouvait-il en 542.

1. Éd. Dindorf, dans la *Byzantine* de Bonn, 3 vol., 1833-38. C'est d'après elle que je cite. En attendant l'éd. de Haury, promise chez Teubner, il y a, pour la *Guerre gothique*, une éd. critique de Comparetti, 3 vol. (*Fonti per la Storia d'Italia*, 1895-1898), et une éd. de l'*Hist. secrète* de Krascheninnikov. Iouriev. 1899.

2. Cf. pour l'étude critique de Procope. Dahn, *Prokopius von Cäsarea*, Berlin, 1865 ; Haury, I. *Prokopiana*, Augsbourg, 1892 ; II. *Zur Beurteilung des Geschichtsschreibers Procopius von Cäsarea*. Munich. 1896 ; Brückner, *Zur Beurteilung Procopius von Cäsarea*, Ansbach, 1896 ; Pancenko, *O tainoi Istorii Prokopiia* (Viz. Vrem., II, 24-57, 340-371 ; III, 96-117, 300-316, 461-527) ; Krumbacher, *Gesch. d. byz. Litt.*, 2[e] éd., 230-237 ; Bury, *Hist. of the later roman Empire*, I, 359-364 ; Ranke, *Weltgeschichte*. IV, 2, 285-312 ; Dimitriu, dans *Lietopis istoriko-philol. obtchestva pri Novorossiiskom universitet, Byz. otd.*, II (1894), 258-302, et la note de Bury, dans l'éd. de Gibbon, IV, 513-518.

C'est à ce moment, entre 543 et 545, qu'il commença à écrire l'histoire des guerres de Justinien. Il était alors plein d'enthousiasme pour l'œuvre qu'il entreprenait. Il ne voulait point, comme il le dit dans sa préface, que ces événements surhumains fussent, faute d'historien, condamnés à l'oubli[1]; il voulait célébrer en termes dignes d'eux ces exploits supérieurs à ce que l'antiquité même a connu de plus admirable[2]; et plein d'admiration pour Bélisaire et même pour Justinien, il racontait en sept livres les guerres de Perse, d'Afrique et d'Italie[3]. Il y a lieu de croire qu'en 546 il alla une fois encore rejoindre Bélisaire en Italie[4]; en tout cas, il publia en 550 les sept premiers livres de son histoire, sans changer rien à la rédaction de 545, mais en complétant le récit par un certain nombre d'additions[5]. On verra tout à l'heure si, comme il paraît probable, c'est à cette date de 550 aussi qu'il écrivit l'*Histoire secrète*. En tout cas, il ajouta en 554 un huitième livre aux *Guerres*, composé, cette fois, non plus comme les précédents, d'après le classement géographique des faits, mais exposant en son ensemble pour les années 550 à 554 l'histoire des événements du règne. En 560, à la demande de l'empereur, toujours fort soucieux de voir célébrer sa gloire[6], il composa ce traité des *Édifices* auquel il pensait dès 545[7] et qui, outre l'énumération des constructions religieuses, civiles et militaires du règne, contient le panégyrique le plus absolu et le plus plat de Justinien. Procope fut-il récompensé de cet ouvrage par une nomination au poste élevé de préfet de la ville ? Il se peut[8] : en tout cas, il avait rang d'*illustris* et un Procope était, en 562, titulaire de la préfecture urbaine.

Les circonstances de la vie et de la carrière de Procope l'ont donc mis en mesure d'être bien informé des principaux événements du règne, et son contemporain Agathias a pu dire de lui justement « qu'il a raconté avec une grande exactitude la plupart des faits survenus au temps de

1. *B. P.*, 10.
2. *Id.*, 11-12.
3. Haury, I, 3-8; II, 37-38.
4. Haury, I, 8-9.
5. *Id.*, 6.
6. Lyd., 221-222. C'est également à la demande de l'empereur qu'en 562 le silentiaire Paul composa le panégyrique du règne qu'est la *Description de Sainte-Sophie*.
7. *B. P.*, 209. Haury, I, 28. Sur la date, *id.*, 27-28.
8. Haury, I, 34-35.

Justinien [1] ». Son histoire des *Guerres*, en effet, dépasse de beaucoup le cercle étroit des événements militaires; son traité des *Édifices* est une mine inépuisable de renseignements géographiques, topographiques, économiques. Mais si bien placé pour faire œuvre d'historien, Procope avait-il les qualités intellectuelles et morales qui convenaient à sa tâche? On l'a souvent contesté, et généralement avec quelque excès d'injustice. C'était un historien consciencieux « qui savait, dit Agathias, énormément de choses et avait, pour ainsi parler, feuilleté l'histoire tout entière [2] »; il semble avoir attentivement étudié les sources rassemblées par lui, et le désaccord où il se trouve parfois avec d'autres chroniqueurs ne prouve nullement — fort au contraire — qu'on se doive défier de lui [3]. Il était curieux d'informations inédites, soucieux de peindre à ses lecteurs les choses et les hommes à qui ils avaient affaire, « afin, dit-il quelque part, qu'ils ne ressemblent point à des gens qui combattent contre des ombres [4] », et il s'est complu à multiplier à cet effet des descriptions géographiques et ethnographiques qui nous sont fort précieuses. Bien informé en général, il professe d'autre part un suffisant amour de la vérité, un goût d'impartialité incontestable [5]. Sans doute, dans le livre des *Guerres*, il n'a pas tout dit : on ne disait point tout impunément au temps de Justinien et de Théodora [6]. Mais il est aisé de lire entre les lignes les sévères critiques qu'il ne ménage pas à la politique et à l'administration de l'empereur, et il fallait quelque courage pour écrire, comme il l'a fait, qu'un fonctionnaire fut nommé à un grand commandement « pour nulle autre raison que parce qu'il était le plus méchant des hommes et le plus capable de ramasser de l'argent injustement [7] ». Sans doute, pour atténuer l'âpreté de ses jugements, il les a souvent, avec une habile prudence, mis dans la bouche des ennemis de l'empereur. Mais le lecteur averti trouve aisément le moyen de fixer sa religion. Inversement, on lui a fort reproché un excès d'indulgence pour Bélisaire; en fait il ne semble point qu'il ait jamais altéré les faits par

1. Agath., 11.
2. Agath., 264.
3. Haury, II, 20-27.
4. *B. G.*, 462.
5. *B. P.*, 10-11.
6. *Hist. arc.*, 10-11.
7. *B. P.*, 217-218. Cf. Haury, I, 24-26.

sympathie pour le général, et il a su, quand il fallait, le juger rigoureusement, même durement[1]. Et il est puéril de croire enfin, parce qu'il imite volontiers dans son style Hérodote et Thucydide, qu'il a, pour les suivre de plus près, imaginé des événements et créé des situations[2]. Assurément, il y a dans son œuvre beaucoup de discours à la façon de Thucydide, qui jamais n'ont été prononcés : il y faut chercher, comme dans Thucydide, l'impression que l'historien éprouve sur les événements. Mais l'exactitude même du récit n'en est nullement altérée.

Est-ce à dire pourtant qu'on puisse entièrement faire fond sur les assertions de Procope? L'étude de son caractère et de ses sentiments politiques, telle que Dahn l'a faite si attentivement, montre ce qui manquait à l'homme pour être un historien impeccable. Ses sentiments politiques d'abord devaient inévitablement influer sur ses jugements : d'esprit conservateur et aristocratique, il avait peu de goût pour les nouveautés : très patriote, il sentait vivement tout ce qui lui semblait une humiliation de l'empire devant le monde barbare ; quelque peu attaché enfin à la dynastie déchue d'Anastase, il avait une antipathie préalable pour l'œuvre entière de Justinien. Sceptique ou indifférent en matière religieuse et convaincu que le cours des événements est régi par des forces fatales, il était avec cela extrêmement superstitieux, croyant assez puérilement aux prophéties, aux oracles, en un mot, au merveilleux. Il n'avait point enfin l'âme très courageuse. On a beau dire que les flatteries dont il accable Justinien dans le traité des *Édifices* renferment en leur exagération même une ironie secrète[3] : quels que soient les motifs qui ont inspiré à Procope ce panégyrique, il faut avouer que la platitude en est un peu forte. Et si ingénieuses que soient les raisons par lesquelles on a tenté d'expliquer ses jugements successifs sur Justinien, sur Bélisaire[4], il faut convenir que ces variations ne laissent pas d'être un peu déconcertantes et mettent en un jour fâcheux la conscience de l'écrivain. Pourtant, et quoi qu'il en soit de ces réserves, le livre des *Guerres* mérite dans l'ensemble une absolue confiance ; le traité des *Édifices*, malgré

1. Haury, II, 27-32, 39-40, et *B. G.*, 427.
2. *Id*, II, 3-10.
3. *Id*, I, 31-32 ; Bury, dans Gibbon, IV, 515.
4. Haury, II, 37-41, 42-44.

l'excès de la flatterie, conserve une grande valeur documentaire. Mais, malgré ses qualités, Procope nous apparaît comme une nature impressionnable, excessive, allant sans scrupule de l'excès de l'éloge à l'excès du blâme, comme une âme de qualité médiocre, comme un esprit insuffisamment gardé contre les superstitions et les commérages, et ceci n'est point sans importance pour résoudre le difficile problème de l'*Histoire secrète*.

Un écrivain du xe siècle, Suidas, rapporte que Procope avait composé, sous le nom d'*Anecdota*, une suite à son histoire des *Guerres*, « contenant la critique et la satire de Justinien et de Théodora, de Bélisaire et de sa femme[1] ». Cet ouvrage, découvert en 1623 par Alemanni dans la bibliothèque du Vatican, a donné lieu depuis lors à d'interminables discussions. On s'est demandé s'il était vraiment de Procope, ou bien si c'était l'œuvre d'un faussaire, et les juristes en particulier ont vivement combattu l'authenticité d'une chronique scandaleuse, qui traitait si mal le grand empereur législateur. On y a voulu voir, — et tout récemment encore[2] — un pamphlet politique fait de plusieurs morceaux, et peut-être composé sur des notes de Procope, mais qui aurait pris dans des cercles d'opposition antidynastique une tendance nettement hostile au régime ; on a cherché dans les attaques lancées contre Bélisaire l'inspiration de Narsès, qui en effet est étrangement épargné dans l'*Histoire secrète*. Il semble certain pourtant, en dépit de ces hypothèses, que les *Anecdota* sont bien de Procope. Dahn a mis en lumière de façon fort sensible les analogies de style et de pensée qui existent entre les ouvrages incontestés de Procope et l'*Histoire secrète* : il a montré que les contradictions de détail qu'on peut relever entre les deux livres sont de signification médiocre : et la démonstration très concluante qu'a faite Haury de la date où les *Anecdota* furent composés a achevé de rendre, selon moi, indiscutable l'attribution de ce pamphlet à Procope.

On a cru longtemps qu'il fallait placer en 559 la composition de l'*Histoire secrète*, et l'on s'indignait fort de voir le même homme compo-

1. Suidas, v° Προκόπιος. Cf. au xive siècle, Nicéph. Call., *Hist. eccl.*, XVII, 10.

2. Ranke, *Weltgesch.*, IV, 2, p. 300 sqq Dimitriu, *loc. cit.*

ser, presque en même temps, cette chronique scandaleuse et le panégyrique des *Édifices*. Il est certain maintenant que le livre fut écrit dès 550, au moment même où Procope publiait les sept livres des *Guerres*[1]. Or, on sait en quel état d'esprit Procope était alors, comment son patriotisme, cruellement froissé de la déception de ses grandes espérances, s'indignait chaque jour davantage des échecs de Bélisaire, des négligences de Justinien, et voyait avec désespoir l'empire presque aux abois[2]. On conçoit qu'il ait eu la tentation d'expliquer les causes de ce lamentable avortement, de dire en des mémoires secrets ce que la peur l'avait empêché de mettre dans le livre qu'il publiait[3] : on conçoit surtout que, ce faisant, il ait versé dans ce pamphlet toutes ses rancœurs, toutes ses déceptions, toutes ses passions, toutes ses haines. Il ne pardonnait point à Bélisaire d'avoir trompé les grands espoirs qu'il avait mis en lui : il le traîna dans la boue. Il n'avait jamais fort aimé Justinien et son gouvernement : il le rendit responsable en bloc de toutes les misères de l'empire. S'il était prouvé par surcroît qu'à ce moment Procope vivait loin de la capitale[4], on comprendrait mieux encore qu'il ait accueilli sans critique tous les commérages qui couraient l'empire sur Théodora ou sur Antonine. Il était rhéteur enfin, porté à grossir les choses pour les besoins de sa thèse. De tout cela, l'*Histoire secrète* sortit.

Mais si l'on peut ainsi expliquer la genèse du livre, il reste à examiner le fond que peut faire sur lui l'historien. Il serait absurde d'admettre aveuglément tout ce que rapportent les *Anecdota* : il faut faire largement la part de l'amertume qui emplit l'âme de l'auteur, et qui lui fait voir sous le plus mauvais jour les faits les plus indifférents ; il faut tenir compte de sa facilité à croire toutes choses, surtout les plus scandaleuses, du moment qu'elles servent à sa démonstration, des exagérations évidentes où l'entraîne sa rancune, de la puérilité ridicule et inintelligente d'une passion qui veut à toute force rendre Justinien responsable de tout. Il y a dans ce pamphlet des mensonges évidents et de pures sottises : et pourtant toute vérité n'en est point absente. Il est trop commode, mais

1. Haury, I, 9-21.
2. *Id.*, II, 37-41.
3. *Hist. arc.*, 10 et 96. Cf. Haury, I, 23-24.
4. Haury, II, 41-42.

également impossible, d'accepter l'*Histoire secrète* et de la rejeter en bloc. Une étude attentive a montré, par la comparaison des témoignages contemporains, qu'en ce qui touche la politique et l'administration du règne les *Anecdota* n'ont point tout inventé[1]; on trouve ailleurs la confirmation — et même dans les *Guerres* — de ce que Procope rapporte de l'avidité extrême, des constants besoins d'argent de l'empereur, de la dureté de l'administration financière, de la ruine des provinces, des dépenses immodérées faites pour suffire au luxe des constructions ou aux exigences des barbares. Seulement ces faits incontestables sont grossis et portés à l'extrême; d'un événement isolé, d'un cas unique, Procope déduit une pratique générale et tire un principe de gouvernement[2]. Constamment il exagère; et ainsi de faits réels il arrive à faire sortir des conclusions tout à fait erronées. Il va de soi qu'en ce qui touche les personnes, sa critique est plus sujette encore à caution: il attribue à Justinien nombre de choses dont l'empereur ne saurait être tenu pour responsable, ou bien que, d'après le témoignage de Lydus, souvent il ignora: il lui impute à faute, dans le désir qu'il a de blâmer tout, des mesures infiniment louables; il interprète en mal — très sottement — des actes nullement répréhensibles ou qui comportent aisément d'autres explications; il accueille les commérages de laquais, qui charmaient les badauds de la capitale, et souvent — on le verra — il se rend lui-même indigne de toute créance. Mais s'il grandit à des proportions épiques les scandaleuses aventures des personnages, ici encore, comme dans la partie politique de son pamphlet, il y a lieu de croire qu'un petit fait, plus simple, mais réel, est à la base du récit. Démêler cette part de vérité est souvent difficile; mais cette difficulté n'autorise point à négliger le témoignage de l'*Histoire secrète*.

Faut-il croire avec Haury que Procope sentit lui-même l'exagération de ce pamphlet, et que, revenu en 553-554 à d'autres sentiments, il regretta les *Anecdota*, qu'il essaya dans la préface de son dernier livre des *Guerres* d'en repousser la paternité, et que le traité des *Édifices* fut la

1. Pancenko, *O tainoi Istorii Prokopiia* (Viz. Vrem., *loc. cit.*)

2. Gibbon déjà a fort bien vu cela. « Procope, dit-il, présente avec adresse un moment d'injustice comme la maxime générale d'un règne de trente-huit ans » (éd. Bury, IV, 236).

rétractation formelle de sa chronique scandaleuse[1]? Ce sont d'ingénieuses hypothèses que rien ne prouve. Peu importent au reste ici les conclusions que l'on peut tirer de ces faits et de ces palinodies sur la valeur morale de Procope; une seule chose est importante, c'est la valeur objective qu'on doit attribuer aux *Histoires*, et il est certain ici que si l'historien n'y a pas tout dit, du moins il n'a rien dit qui ne doive être tenu pour exact et véridique. On doit même quelque crédit aux deux autres œuvres de Procope, malgré leurs tares contradictoires. Sans les livres de Procope, il serait proprement impossible d'écrire l'histoire du règne de Justinien : et il est regrettable qu'il n'ait point eu le temps de composer sur les affaires religieuses de son temps l'ouvrage dont il semble avoir formé le dessein[2].

L'importance des œuvres de Procope, les controverses infinies auxquelles elles ont donné lieu, obligeaient à insister un peu sur la valeur de son récit. On énumérera plus brièvement les autres sources d'où l'on peut tirer l'histoire de ce temps. Il faut nommer d'abord deux écrivains qui se sont donné pour tâche de continuer Procope. L'un, Agathias[3], qui de sa profession d'avocat a reçu le surnom de *Scholasticos*, composa, après la mort de Justinien, un ouvrage en cinq livres περὶ τῆς Ἰουστινιανοῦ βασιλείας, qui fait suite exactement aux *Guerres* de Procope[4] et renferme le récit des événements, surtout militaires, des années 552 à 558. L'ouvrage est resté inachevé; Agathias se proposait de le conduire au delà de 558, mais il mourut assez jeune, en 582, à l'âge de 46 ans. Comme Gibbon l'a justement remarqué[5], tandis qu'en Procope on trouvait un homme d'État et un soldat, on n'a plus affaire en Agathias qu'à un rhétoricien et à un poète. Agathias avait débuté dans la vie littéraire en faisant des vers, dont nous devrons reparler; son histoire s'en ressentit. Non seulement son style est prétentieux et maniéré, mais il se plaît à disserter, à délayer interminablement. Il n'a point non plus la solide information de Procope; il semble avoir eu en général pour sources des

1. Haury, II, 42-46.
2. Haury, I, 26-27.
3. Éd. de la *Byzantine* de Bonn, d'après laquelle je cite : éd. Dindorf (*Hist. gr. min.*, t. II, Teubner, 1871.)
4. Agath., II, 14. Cf. 105, 237.
5. Ed. Bury, IV, 420.

rapports oraux ; en outre, il se fit traduire par un ami des fragments de chroniques perses[1]. Pourtant son récit est précieux. Il a longuement expliqué dans sa préface[2] comment il comprend les devoirs de l'historien : « Il n'est point permis, dit-il, de faire violence à l'histoire » ; et il déclare qu'il aura pour souci essentiel de dire autant qu'il sera en lui la vérité. Comme Justinien était mort au moment où il écrivait, il a pu parler véridiquement d'un règne dont il avait bien vu les dix dernières années, et son témoignage est par là infiniment intéressant. — Agathias à son tour a eu pour continuateur et pour imitateur Ménandre[3], surnommé *Protector*, parce qu'il servait dans la garde de l'empereur Maurice. Après une jeunesse agitée, il se mit en tête de faire œuvre d'historien et composa un ouvrage où il racontait les événements de 558 à 582. Nous en possédons des fragments importants qui, par l'abondance des informations géographiques et ethnographiques, « constituent, selon un bon juge, l'une des sources historiques les plus importantes du VIe siècle[4] ».

Les extraits de Ménandre nous ont été conservés dans la grande compilation historique faite au Xe siècle sur l'ordre de Constantin Porphyrogénète. C'est au même empereur que nous devons la connaissance des fragments des ouvrages du patrice Pierre qui fut, sous le règne de Justinien, *maître des offices* et l'un des conseillers les plus écoutés du prince[5]. Mêlé de près aux grandes affaires, diplomate chargé de missions importantes, vivant dans l'intimité du palais, et par surcroît homme fort remarquable, Pierre avait la situation et les qualités nécessaires pour nous donner des livres fort intéressants. Nous n'avons point à parler du grand ouvrage où il raconta l'histoire de l'empire romain depuis le second triumvirat jusqu'au temps de Julien. Mais il avait composé sous le titre de περὶ πολιτικῆς καταστάσεως, un traité du cérémonial, dont des parties importantes ont passé dans le livre *des Cérémonies* de Constantin VII[6], et qui nous renseignent curieusement sur la vie de cour et

1. Agath., 273.
2. *Id.*, 9-11.
3. Éd. de la *Byzantine* de Bonn, d'après laquelle je cite ; éd. Dindorf (*Hist. gr. min.*, t. II, Teubner, 1871).
4. Krumbacher, *loc. cit.*, 244.
5. Éd. de la *Byzantine* de Bonn.
6. I, ch. 84-85 et très probablement 86-95.

l'étiquette byzantines au VIe siècle. Ménandre parle en outre des rapports officiels que Pierre avait faits sur ses ambassades de Perse[1] et il semble en avoir fait entrer des fragments dans son propre récit[2].

Un autre diplomate de Justinien, Nonnosos[3], avait également écrit un livre sur ses voyages de mission. Le patriarche Photius nous en a conservé une analyse, malheureusement trop brève, et qui fait vivement regretter la perte d'un ouvrage très précieux pour l'étude des négociations conduites par Byzance avec les Arabes de l'Yémen et les souverains de l'empire éthiopien d'Aksoum.

Nous n'avons rien conservé de l'ouvrage où Hésychius de Milet avait raconté le règne de Justin I et les premières années de Justinien, et dont la perte est fort regrettable, et il ne nous reste qu'un court fragment de celui où Théophane de Byzance avait, peut-être comme préface à son histoire des années 566-581, exposé les événements du règne de Justinien[4]. Mais d'importantes informations nous sont fournies par l'*Histoire ecclésiastique* d'Evagrius[5]. Syrien de naissance, Evagrius passa à Antioche, comme avocat, une grande partie de sa vie: on a de lui une histoire de l'Église, qui va de 431 à 593. Elle a une grande importance, non seulement pour l'étude des luttes religieuses du Ve et du VIe siècle, mais encore pour l'histoire profane à laquelle Evagrius a fréquemment touché. Le 4e livre de son ouvrage, où il raconte les règnes de Justin I et de Justinien, nous intéresse seul. L'auteur s'y est beaucoup servi de Procope et de la chronique de Malalas; mais il fournit en outre, surtout pour la région d'Antioche, de curieuses informations. Malgré quelque partialité, il est généralement exact, bien renseigné, et le soin qu'il a apporté à choisir et à consulter ses sources nous est garant de sa véracité, même lorsqu'il s'est servi de documents aujourd'hui perdus.

Tels sont les historiens proprement dits du règne de Justinien, tous contemporains de l'époque qu'ils ont racontée. Plusieurs chroniques contemporaines ou postérieures méritent également d'être consultées. La

1. Mén., 428-429.
2. *Id.*, 346 sqq., 365 sqq.
3. Éd. de la *Byzantine* de Bonn; éd. Dindorf (*Hist. gr. min.*, t. I, Teubner, 1871).
4. Éd. de la *Byzantine* de Bonn, p. 483.
5. Éd. de la *Patr. grecque*, t. 86; éd. Bidez et Parmentier, Londres, 1898.

plus ancienne et la plus importante est celle de Jean Malalas[1] ou le rhéteur, un Syrien d'Antioche, qui composa au VI[e] siècle une histoire universelle allant, dans l'état actuel de l'unique manuscrit d'Oxford où elle est conservée, jusqu'à l'année 563. C'est un remarquable exemple de ce que fut à Byzance la chronique monastique et populaire, écrite pour la masse, où tout est mis sur le même plan, événements considérables et faits insignifiants, où les anecdotes, les portraits, les grands phénomènes naturels, les légendes occupent une place essentielle et disproportionnée. Nous n'avons à nous occuper ici que du livre XVII, qui raconte le règne de Justin I, et surtout du livre XVIII, qui expose le règne de Justinien. Il importe peu de rechercher si ce dernier livre, où Antioche cesse d'être le centre de l'action pour être remplacée par Constantinople, a été ajouté par Malalas lui-même à la première édition de sa chronique, ou bien s'il est d'un autre auteur. En tout cas, ce document contemporain est pour l'époque de Justinien, malgré ses faiblesses, de toute première importance; le récit des guerres perses doit en particulier attirer l'attention. Malheureusement Malalas, qui jouit dans le monde oriental d'une vogue prodigieuse et fut pendant six siècles copié par tous les auteurs de chroniques, ne nous est parvenu que sous une forme abrégée. On peut pourtant, grâce à des extraits de l'ouvrage original conservés en divers manuscrits, aux fragments copiés textuellement par les chroniqueurs postérieurs, aux traductions slaves qui en existent, reconstituer le texte primitif. Une édition critique de Malalas, fondée sur les recherches récentes, serait fort nécessaire; elle nous manque encore[2].

Il faut distinguer de Jean Malalas, quoiqu'on l'ait parfois confondu avec lui, un autre chroniqueur nommé Jean d'Antioche[3], qui vivait, à ce qu'il semble, au VII[e] siècle. Son histoire universelle, qui paraît avoir été

1. Éd. de la *Byzantine* de Bonn; des fragments importants dans Mommsen, *Johannes von Antiochia und Malalas*, (Hermès, VI, 375 sqq.).

2. Cf. Krumbacher, *loc. cit.*, 325-334; Bury, dans l'éd. de Gibbon, IV, 518-520; Sotiriadis, *Zur Kritik des Johannes von Antiochia* (Jahrb. f. class. Phil. Suppl. XVI, 1888). les études de Patzig et les articles de Gleye, *Zur Johannes Frage* (Byz. Zt., 1896, 422-464) et de Haury (*ibid.*, 1900, 339 sqq.) qui identifie Malalas avec le patriarche Jean Scholasticos. Cf. aussi Mommsen, *Johannes von Antiochia und Malalas* (Hermès, VI, 323-383).

3. Éd. Müller, *Fragm. hist. graec.*, t. IV et V.

destinée à remplacer celle de Malalas et était composée avec plus de soin et sur une étude plus attentive des sources, allait de la création à la mort de Phocas (610). Il ne nous en reste que des fragments[1]. Du VII[e] siècle également date la Chronique Pascale[2], qui s'étend de l'origine du monde à l'an 629. Écrite à Constantinople, elle renferme sur les événements de la capitale, au temps de Justinien, des informations intéressantes, en particulier un récit de la sédition Nika. Enfin, il y a des renseignements utiles à recueillir dans la chronique de Théophane[3] (IX[e] siècle), qui, tout en suivant d'ordinaire Malalas et Procope, contient pourtant sur les agitations des partis à Byzance des faits nouveaux, tels que ce dialogue, emprunté à un procès-verbal d'archives, qui, à la veille de la sédition Nika, s'engagea au cirque entre les Verts et l'empereur[4]. Enfin, on consultera les chroniques de Cedrenus[5] et de Zonaras[6] (comm. XII[e] s.), qui tous deux ont eu en main, pour la période qui va de 457 à 565, une source inconnue et aujourd'hui perdue, mais qui paraît avoir été excellente[7] : c'est ce qui donne à cette partie du livre XIV de Zonaras une valeur toute particulière.

2. *Documents hagiographiques, géographiques, militaires et administratifs.*

Pour l'histoire religieuse de l'époque de Justinien, il y a beaucoup à puiser dans les écrits du grand hagiographe du VI[e] siècle, Cyrille de Skythopolis, en particulier dans sa vie de saint Sabas, le célèbre solitaire palestinien[8]. On possède pour d'autres moines encore ou évêques du VI[e] siècle des biographies, tantôt écrites par des contemporains[9], tantôt,

1. Krumbacher, *loc. cit.*, 334-337. Patzig, *Johannes Antiochenus und Johannes Malalas*. Leipzig, 1892, et l'article cité de Gleye (Byz. Zt., 1896, 422). On trouvera là l'indication du difficile problème qui tend à attribuer à des dates différentes la collection d'extraits placée sous le nom de Jean d'Antioche dans la compilation de Constantin VII, *De virtutibus* et *De insidiis* et celle du manuscrit de Saumaise (Par. 1763).

2. Éd. de la *Byzantine* de Bonn.

3. Éd. de Boor, 2 vol. Teubner, 1880.

4. Éd. de Boor, 181-184.

5. Éd. de Bonn.

6. Éd. de Bonn, t. III, 1897, et éd. Dindorf, 6 vol. Teubner, 1868-1875.

7. Krumbacher, *loc. cit.*, 373.

8. Éd. Cotelerius, *Eccl. graec. monumenta*, t. III, Paris, 1686.

9. Vies de Dositheos (✝ vers 530), *Acta SS.* Fevr. 3, 382-84 ; de Théophile d'Adana (✝ 538), *Acta SS.* Fevr. 1, 483 ; de Marthe, la nièce de Syméon le jeune (✝ 551), *Acta SS.* Mai, 5, 403-431.

comme celle de saint Syméon le Jeune[1], remaniées postérieurement[2]. Sur la vie monastique et ascétique du temps, on apprendra beaucoup dans le Λειμών ou Νέος παράδεισος (*Pratum spirituale*), où le moine Jean Moschus[3], qui vivait à la fin du VIe siècle, rassembla les pieuses anecdotes recueillies par lui au cours de ses voyages dans les couvents les plus célèbres de l'Orient. Il existe également des biographies contemporaines des patriarches de Constantinople, Ménas et Eutychius[4].

Sur la géographie administrative de l'empire, on consultera l'important traité d'Hiéroclès[5], le Συνέκδημος, qui retrace l'état politique de l'empire un peu avant 535. Sur la géographie générale et l'étendue des relations commerciales de Byzance, un ouvrage de haut intérêt est la *Topographie chrétienne* de Cosmas[6], surnommé, à cause de ses lointains voyages, *Indicopleustès*. Originaire d'Alexandrie, Cosmas, après avoir comme commerçant visité l'Arabie, l'Afrique orientale et l'Inde, se retira dans un couvent du Sinaï, et y écrivit vers 546-547 son livre[7]. Il n'y a pas lieu d'insister ici sur les théories prétendues scientifiques qui en sont l'objet essentiel : ce qui nous importe davantage, ce sont les renseignements que donne Cosmas sur ce qu'il a vu[8] ou entendu raconter au cours de ses voyages. Il y a là de curieuses informations sur les relations de commerce de l'empire avec l'Égypte, l'Éthiopie, l'Inde, la Chine, des détails pittoresques et amusants sur les mœurs et les produits des régions exotiques que visita ce négociant. Tout cela est conté en un style clair et facile, que les beaux esprits de Byzance affectaient de mépriser, mais qui est fort attrayant.

Pour l'histoire militaire du règne, on trouve sur la constitution, la tactique, l'armement des troupes byzantines, des informations précieuses dans un traité anonyme du VIe siècle intitulé περὶ στρατηγικῆς, auquel on peut joindre l'opuscule sur le tir de l'arc, περί τοξείας[9]. Pour l'histoire des

1. *Patr. gr.* 86. Des fragments d'une vie plus ancienne dans Papadopoulos Kerameus, Συμεὼν ὁ Θαυμαστοορείτης (Viz. Vrem., I, 145, 601).
2. Cf. Krumbacher, *loc. cit.*, 144-145.
3. *Patr. gr.*, 87.
4. *Acta SS.*, Aug., 5, 169 ; *Patr. gr.*, 86.
5. Éd. Burckhardt, Teubner, 1893.
6. *Patr. gr.*, 88, Cf. Gelzer, *Kosmas der Indienfahrer*, (Jahrb. f. protest. Theol., 1883, 105-141).
7. VI, p. 321. Cf. p. 435-437.
8. II, p. 87.
9. Éd. Köchly et Rüstow, *Griech. Kriegsschriftsteller*, t. II. 2 Abt. Leipzig, 1855.

constructions de Justinien, ou plutôt pour les légendes qu'y attacha plus tard l'imagination populaire, il y a à puiser dans le recueil des Πάτρια[1], écrit à la fin du xᵉ et au commencement du xiᵉ siècle, et qu'on a longtemps et arbitrairement attribué à un certain Codinus, d'ailleurs inconnu. Il faut noter surtout le traité περὶ ἀγαλμάτων (*de Signis*), le περὶ κτισμάτων (*de Ædificiis*) et le περὶ τῆς οἰκοδομῆς τῆς ἁγίας Σοφίας. Il faut évidemment se servir avec grande précaution de ces textes. Mais les sources, souvent excellentes, où sont puisés leurs renseignements et l'extrême rareté de documents de cette sorte, ne permet point d'en faire abstraction[2]. Mais l'ouvrage le plus intéressant que nous possédions, à côté de Procope, sur l'histoire administrative du règne de Justinien, est assurément le traité *des magistratures*, que composa au viᵉ siècle Jean Laurentius le Lydien[3] (Jean Lydus). C'était un employé de la préfecture du prétoire, assez instruit, et qui se piquait de lettres, assez pour que l'empereur lui ait demandé de composer un panégyrique en son honneur[4]. C'est un mécontent aussi, qui ne pardonne point à certains de ses chefs, tel que le fameux préfet Jean de Cappadoce, les innovations introduites par eux dans le service, et qu'aigrit encore davantage la façon dont l'administration l'a remercié[5]. Mais il a vu de près les choses et les hommes, et son livre, qui n'est point suspect d'hostilité à l'égard de Justinien, est un complément utile à l'*Histoire secrète* de Procope. On ne l'a point, à mon avis, suffisamment étudié jusqu'ici : et il y a beaucoup à en tirer pour la difficile histoire du gouvernement intérieur de Justinien.

Il faut dire un mot enfin de la célèbre *Vie de Justinien,* attribuée à un certain Théophile, qui aurait été le précepteur de l'empereur. Alemanni y a fait de nombreux emprunts dans son commentaire de l'*Histoire secrète,* et c'est en particulier sur ce texte fameux que reposent tous les récits, depuis lors universellement acceptés jusqu'en ces derniers temps, sur l'origine slave de Justinien. Bryce a démontré que le manuscrit cité par Alemanni n'est autre chose qu'un résumé fait au xviiᵉ siècle par un prêtre dalmate, Ivan Marnavich, sur un manuscrit

1. Éd. de la *Byzantine* de Bonn.
2. Cf. Krumbacher, *loc. cit.*, 423-424, 426-427.
3. Éd. de la *Byzantine* de Bonn.
4. Lyd., p. 221-222.
5. *Id.*, 261.

slave conservé à l'Athos, et qui, s'il existe, daterait au plus tôt du XIV[e] siècle. Il n'y a donc dans la prétendue Vie de Justinien qu'un recueil curieux de légendes slaves relatives au cycle de Justinien : mais le livre n'a absolument aucune valeur historique[1].

B. — Sources latines

Les sources latines sont infiniment moins nombreuses et moins abondantes que les sources grecques. Ce sont pour la plupart des chroniques assez sèches, continuations de la célèbre chronique de saint Jérôme : parmi elles, on consultera utilement la chronique du comte Marcellin[2], qui va de 379 à 534 et qu'un anonyme a continuée jusqu'en 548, œuvre d'un contemporain personnellement dévoué à Justinien et où se reflète l'opinion des cercles de la cour ; — la chronique de Victor de Tonnenna[3], qui va de 444 à 567, ouvrage très passionné d'un prélat africain, fort mêlé à la querelle des Trois Chapitres et qui eut fort à souffrir pour son attachement à l'orthodoxie ; — la chronique de Jean de Biclar[4], un évêque espagnol, dont l'enfance s'était écoulée à Constantinople, et qui a raconté les événements de 567 à 590 ; — enfin, l'Histoire des Goths, d'Isidore de Séville[5], qui vivait au VII[e] siècle, et dont le récit est extrêmement précieux pour les événements d'Espagne au VI[e] siècle. Pour l'histoire des Francs dans leurs rapports avec l'empire, il y a quelques informations à recueillir dans la chronique de Marius d'Avenches[6], qui va de 455 à 581 et dans l'Histoire de Grégoire de Tours[7] ; mais c'est surtout sur l'Italie que les sources latines nous renseignent d'une façon un peu plus abondante. Le Goth Jordanès[8] a écrit au milieu du VI[e] siècle une histoire de son peuple, les *Getica* et une chronique, les *Romana*,

1. Bryce, *The life of Justinian by Theophilus* (Engl. hist. Review, 1887, p. 657-686).
2. Éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist. Script. ant.*, XI, 1).
3. Éd. Mommsen (*Ibid.* XI, 1).
4. Éd. Mommsen (*Ibid.* XI, 1).
5. Éd. Mommsen (*Ibid.*, XI, 2).
6. Éd. Mommsen (*Ibid.* XI, 2).
7. Éd. Arndt-Krusch (*Mon. Germ. hist. SS. rer. merov.* t. I).
8. Éd. Mommsen (*M. G. H. Script. ant.* V, 1).

qui va jusqu'en 551, le tout au reste dans un esprit absolument romain, en homme qui passa à Constantinople plusieurs années de sa vie et ne concevait point d'avenir pour les Goths en dehors d'une étroite alliance avec l'empire. A peu près vers le même temps, vers le premier tiers du VIe siècle, on compilait à Rome le *Liber pontificalis*[1]. Écrites par des contemporains, les vies des papes de cette époque, Hormisdas, Jean I, Félix IV, Boniface II, ont une très sérieuse valeur historique, et il en est de même des notices suivantes (Jean II, Agapit, commencement de Silvère) ajoutées vers 538 ou 539, encore que l'auteur, témoin des événements, y manifeste contre le pape Silvère une violente hostilité. Malheureusement, les vies des papes pendant les deux derniers tiers du VIe siècle (depuis 536) ont beaucoup moins d'autorité : elles datent de la fin du VIe siècle seulement et leurs informations, souvent fantaisistes, doivent être accueillies avec beaucoup de réserve[2]. Il faut de même se défier un peu du *Liber pontificalis* de l'église de Ravenne, que compila au commencement du IXe siècle l'abbé Agnellus[3]. Mais si l'histoire proprement dite y est souvent incertaine, curieusement mêlée au reste de légendes populaires, Agnellus est précieux par la connaissance qu'il a des monuments de sa ville natale, par l'attention qu'il apporte aux inscriptions, aux mosaïques, aux peintures : c'est un écrivain archéologue, chose rare, presque unique au moyen âge, et par là il nous est fort précieux pour l'étude des monuments dont le VIe siècle para la capitale de l'Italie.

Parmi les écrits hagiographiques, je ne vois guère à noter que la Vie de Fulgence[4], abbé de Ruspae en Byzacène, qui contient d'intéressantes informations sur l'Afrique vandale et byzantine.

C. — Sources orientales

Il y a, pour le règne de Justinien, infiniment plus à apprendre, et

1. Éd. Duchesne, 2 vol. 1886; éd. Mommsen, *Gesta pont. rom.* (*M. G. H. Script. ant.*).

2. Duchesne, *Liber pontificalis*, Introd., I, XXXVI sqq., CCXXXI sqq. Mommsen, *Prolégomènes* à l'éd. du *Lib. pont.*, XIII sqq., et Duchesne, *La nouvelle édition du Liber pontificalis* (Mél. de Rome, 1898, 400 sqq.)

3. Éd. Waitz (*M. G. H. Script. rer. lang. et ital.*).

4. *Patr. lat.*, 65.

des choses plus nouvelles, dans les historiens orientaux, en particulier dans les ouvrages, tout récemment traduits, de ces écrivains syriens qui furent les contemporains de Justinien.

1. *Syriens.*

Vers la fin du v[e] siècle, Zacharie le Rhéteur[1], évêque de Mitylène. écrivit en grec une histoire ecclésiastique allant de 450 à 491. Vers l'année 569, un Syrien monophysite fit entrer une traduction de cet ouvrage dans une grande compilation historique qu'il rédigeait et continua lui-même le récit jusqu'à l'année 568-569. C'est donc à tort qu'on cite l'ensemble de l'ouvrage sous le nom de Zacharie : les six derniers livres de la compilation syrienne (VII-XII) ne lui appartiennent nullement. Mais l'auteur anonyme ne nous est pas moins fort précieux ; contemporain du règne de Justinien, il a eu l'occasion de consulter beaucoup de documents originaux, qu'il a intégralement cités et qu'il nous a ainsi conservés[2]. Sans doute, il est monophysite ; mais par cela même il nous renseigne fort utilement sur tout un côté, jusqu'ici insuffisamment mis en lumière, et fort important, de la politique religieuse de Justinien ; et sur les événements politiques même, sur ceux surtout qui touchent la Syrie, il nous fournit des informations intéressantes[3].

Un autre évêque monophysite, le fameux Jean d'Éphèse[4] ou Jean d'Asie, est pour l'histoire du vi[e] siècle une source plus considérable encore. Né en Syrie, vers 506, et d'abord moine au couvent de Saint-Jean à Amida, il vint à Constantinople vers 535, et quoique monophysite, il fut en grande faveur chez Justinien et plus encore chez Théodora. Quand en 543 Jacques Baradée réorganisa l'église monophysite, Jean fut l'un des évêques que consacra le nouvel apôtre : ce qui ne l'empêcha point

1. Éd. Ahrens et Krüger, Teubner, 1899 ; d'après laquelle je cite ; éd. Hamilton et Brooks, Londres, 1899.

2. *Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor.*, éd. Ahrens et Krüger. Introd., p. XL.

3. Cf. l'introduction de l'édition Ahrens et Krüger.

4. Éd. Schönfelder, *Die Kirchengeschichte des J. von Ephesus*, Münich, 1862 ; fragments dans Land et van Douwen, *Commentarii de beatis Orientalibus*, Amsterdam, 1889, et dans Nau, *Analyse de la 2[e] partie inédite de l'Hist. de Jean d'Asie* (Rev. de l'Orient chrétien, 1897, 2, 457-493) et dans Assemani. *Bibliotheca orientalis*, I et II).

d'être chargé par l'empereur de convertir en Asie et dans la capitale les païens toujours encore fort nombreux. Le règne de Justin II lui fut moins clément : la persécution recommença contre les monophysites ; emprisonné, exilé, proscrit, Jean dut fuir, se cacher : il mourut vers 585. Comme l'anonyme syrien, il avait composé une grande *Histoire ecclésiastique*, qui allait de la création du monde à l'année 584. Elle se composait de trois parties, dont chacune comprenait six livres. La première est malheureusement perdue. La seconde, qui allait de Théodose II à l'an 572, nous est connue par un certain nombre de fragments ; mais en outre il y a tout lieu de croire qu'elle a passé tout entière dans une chronique syrienne du VIII[e] siècle, placée, à tort au reste, sous le nom de Denys de Tellmahré ; la troisième partie de cet ouvrage paraît nous avoir conservé intégralement la seconde partie de Jean d'Éphèse. Enfin, nous avons, avec quelques lacunes, le texte original de la troisième partie de l'*Histoire ecclésiastique*, et malgré le désordre qu'on y constate — Jean a écrit au jour le jour, pendant la persécution, et sans avoir le temps de coordonner ses récits — l'ouvrage a une haute valeur historique. L'auteur a beaucoup vu, il a été mêlé à de très grands événements ; malgré sa sympathie pour les monophysites, il est véridique et original. Pour l'histoire de la politique religieuse du règne, pour celle de la Syrie monophysite, il est proprement inestimable. Ses *Vies des bienheureux orientaux*, qu'il écrivit vers 569, ne sont guère moins précieuses pour l'histoire de la secte monophysite, de sa propagande, de ses chefs au temps de Justinien[1].

Du VI[e] siècle également date la chronique syrienne d'Édesse[2], qui va de 131 avant J.-Ch. à 540. Au VII[e] siècle, un autre prêtre jacobite, Thomas, abrégea la chronique d'Eusèbe et la continua jusqu'à son temps[3]. J'ai parlé déjà de la chronique syriaque du VIII[e] siècle qu'Assemani attribua à tort au patriarche d'Antioche, Denys de Tellmahré, et qui pour le VI[e] siècle

1. R. Duval, *Littérature syriaque*, 191-195, 162-163 ; Duchesne, *Jean d'Asie*, 1892. Nau, dans Revue de l'Orient chrétien, 1897, t. II, p. 455 sqq., analyse, d'après le pseudo-Denys de Tellmahré, la seconde partie de Jean d'Ephèse. Land et van Douwen ont donné une traduction latine des *Commentarii de beatis Orientalibus*. Amsterdam, 1889.

2. Éd. Hallier (Gebhardt et Harnack, *Texte und Untersuchungen*, IX, 2, Leipzig, 1893.

3. Land, *Anecdota syriaca*, I, 103 sqq.

n'a d'autre utilité que de nous avoir conservé la seconde partie de Jean d'Asie[1]. Il faut nommer enfin, parce que tous deux ont puisé à des sources anciennes, Michel de Mélitène ou le Syrien[2], patriarche d'Antioche de 1166 à 1169, auteur d'une *Chronique* qui va de la création au XII[e] siècle, et surtout l'évêque d'Alep, Grégoire Aboulfaradj, généralement nommé Bar-Hebraeus[3], qui vécut de 1226 à 1286 et a laissé deux ouvrages, le *Chronicon syriacum* et le *Chronicon ecclesiasticum*, tous deux fort importants par les sources qu'a consultées l'auteur[4].

J'ai mentionné déjà, parmi les écrits hagiographiques, les *Vies des bienheureux Orientaux* de Jean d'Éphèse. Nous avons également une biographie du patriarche monophysite d'Antioche, Sévère, traduction syriaque de l'œuvre de Zacharie de Mitylène[5], et des vies des grands prédicateurs jacobites, Jean de Tella et Jacques Baradée, toutes deux écrites par des contemporains[6].

2. *Éthiopiens et Arabes.*

A la fin du VII[e] siècle, un évêque égyptien, Jean de Nikiou[7], écrivit en grec une chronique qui va de la création jusqu'à la fin du VII[e] siècle, et où il s'est beaucoup servi de Malalas. Traduite en arabe, et puis de l'arabe en éthiopien, elle ne nous est connue que par cette dernière version.

Il faut nommer enfin l'historien arabe Tabari[8] (839-923), dont les *Annales* vont de la création au X[e] siècle. Il a peu de critique, mais il a consulté et transcrit des sources fort importantes et aujourd'hui perdues,

1. Duval, *loc. cit.*, 203-206.
2. Éd. Langlois, Venise 1868; éd. Chabot, en cours de publication, mais où n'a point paru encore la partie relative à Justinien.
3. *Chronicon syriacon*, éd. Bedjan, Paris, 1890; *Chron. eccl.* ed. Abbeloos et Lamy, (avec traduction), 3 vol. Louvain, 1872-1877.
4. R. Duval, *loc. cit.*, 208-210.
5. *Id.*, 164-165. Introduction de l'édit. Ahrens et Krüger, p. XXVI. Le texte, publié par Spanuth, (Göttingen, 1893) a été traduit récemment en français par Nau (Rev. de l'Orient chrétien, 1899 et 1900).
6. Éd. Kleyn, *Het Leven Johannes van Tella*, Leyde, 1882; éd. Van Douwen et Land., *Vita Jacobi Baradaei* (dans *Comm. de beatis Orient.*) Cf. Kleyn, *Jacobus Baradaeus*, 105 sqq.; Duval, *loc. cit*, 163.
7. Éd. Zotenberg, *Notices et extraits des mss.*, t. 24. 1.
8. Éd. Nöldeke (traduction), Leyde, 1879.

par exemple, pour l'histoire de Perse, le Chodhai-namè ou *livre des Seigneurs*, composé au VI[e] siècle par ordre de Chosroès I et remanié au VII[e] siècle[1].

II. — LES SOURCES JURIDIQUES ET DIPLOMATIQUES

1. La grande œuvre législative de Justinien, dont on racontera ultérieurement l'histoire, nous a conservé en très grand nombre d'actes directement émanés de l'empereur. Sans parler des grandes ordonnances qui précèdent le *Digeste* et les *Institutes*, et où est écrite de façon fort intéressante l'histoire de la réforme législative, on trouve dans le *Code Justinien* un certain nombre de rescrits datant des années 527 à 534 et qui ont pour l'histoire politique, administrative et religieuse du règne une grande importance. La collection des *Novelles* a plus de valeur encore : on y trouve tout entière l'histoire administrative du règne de Justinien. On tirera de ces documents, étudiés jusqu'ici surtout dans les parties qui se rapportent au droit privé, des informations de tout premier ordre sur le gouvernement impérial, les grands projets de réforme administrative, la politique et la vie religieuse de l'époque[2].

Outre les rescrits impériaux conservés dans le *Corpus juris civilis*, des actes isolés nous sont parvenus soit par des inscriptions (rescrit de 527 trouvé en Pamphylie[3], inscription d'Abydos sur le passage des détroits[4]), soit par des manuscrits (ordonnance sur le commerce de la soie[5], bulle d'or adressée à l'abbé du monastère du Sinaï[6]); quelques actes de portée religieuse sont insérés dans la *Chronique pascale*[7] (édit de 533, édit de 552).

1. Nöldeke, Introd. à la traduction de Tabari, *Gesch. der Perser und Araber im Zeitalter der Sassaniden*, p. XV. Cf. p XXVII.
2. *Corpus Juris civilis*, éd. Mommsen, Krüger et Schoell, 3 vol., Berlin 1886-1895 ; Justiniani *novellae*, éd. Zachariae de Lingenthal, 2 vol. Leipzig, 1881 ; *De dioecesi aegyptiaca lex a.* 554 *lata*, éd. Zachariae de Lingenthal, Teubner, 1891.
3. *B. C. H.*, XVII, 501.
4. *Ath. Mitth.*, IV, 307.
5. Zachariae von Lingenthal, *Eine Verordnung Justinians über den Seidenhandel*. Saint-Pétersbourg, 1865. (Mém. de l'Acad. de Saint-Pétersbourg, VII, t. 9, n° 6).
6. Tischendorf, *Anecdota sacra et profana*, 2[e] éd., 56 sqq. *P. G.*, 86.
7. *Chron. pasc.*, 630 sqq., 635.

2. Enfin un grand nombre d'actes officiels se trouvent dans le recueil des *Actes des conciles*[1]. Procès-verbaux des grandes assemblées religieuses tenues à Constantinople en 536 et en 553, actes des synodes provinciaux ou des conférences de conciliation réunies à diverses dates, par exemple en 533, édits religieux et messages de l'empereur aux conciles, tout s'y trouve réuni pour l'étude de la politique religieuse de Justinien.

Ici aussi il faut noter, en dehors de la collection des *Actes des conciles*, des documents isolés, tels que le *Typikon* ou règle rédigée par saint Sabas pour ses moines[2].

III. — LES SOURCES LITTÉRAIRES

Les sources proprement littéraires, lettres, discours et écrits théologiques, poésies enfin, sont assez abondantes pour l'époque de Justinien, aussi bien en grec qu'en latin, et parfois en syriaque. Je ne les distinguerai point selon la langue, les mêmes personnes écrivant parfois en grec et en latin, mais, pour la simplicité des choses, je les classerai de préférence d'après le genre littéraire auquel ils appartiennent.

1. *Les lettres.*

Justinien aimait fort à écrire. Il reste de lui un certain nombre de lettres, quelques-unes en grec, la plupart en latin; elles sont adressées aux papes Hormisdas, Jean II, Agapit, Vigile, à des patriarches de Constantinople, à des évêques, à des assemblées conciliaires, et ont trait uniformément aux affaires religieuses[3]. Nous avons également quelques lettres des patriarches de Constantinople, Épiphanios et Eutychios[4], et le pseudo-Zacharie de Mitylène a conservé une fort intéressante correspon-

1. Labbe, *Sacrosancta concilia*, Paris 1671, t. IV et V; Mansi, *Sacr. conciliorum nova et amplissima collectio*, Paris, 1761-sqq, t. VIII, IX.
2. Cf. *B. Z.*, 1894, 167.

3. On en trouvera la liste dans Knecht, *Die Religions Politik Kaiser Justinians* I, p. 13, 15. Elles sont publiées dans *Patr. lat.*, 63, 66, 69.
4. *Patr. lat.* t. 63; *P. G.*, 86.

dance échangée entre les patriarches Anthime de Constantinople, Sévère d'Antioche et Théodose d'Alexandrie. Plus nombreuses encore sont les lettres pontificales. Entre Rome, le palais impérial et le patriarcat, les relations étaient fréquentes : nous avons toute une série de lettres importantes émanant des papes Hormisdas, Jean II, Agapit, Vigile et Pélage I, adressées à l'empereur et aux patriarches[1].

Toutes ces lettres sont essentiellement d'ordre religieux : la correspondance de Cassiodore[2] est au contraire toute politique. Questeur et maître des offices sous le règne du roi des Ostrogoths Théodoric, plusieurs fois préfet du prétoire sous Amalasonthe, Théodat, Vitigès, il fut l'ami, le conseiller, le secrétaire des derniers rois goths d'Italie. A ce titre, il a très souvent pris la plume en leur nom pour traiter les grandes affaires politiques et administratives ; aussi trouve-t-on, en particulier dans les livres VIII à X du recueil des *Variae* une importante suite de documents relatifs aux négociations diplomatiques engagées avec l'empire et à la rupture qui s'ensuivit. Les dernières lettres du recueil, où Cassiodore parle successivement au nom d'Athalaric, d'Amalasonthe, de Théodat et de Vitigès, datent de 537. Nous n'avons point à parler ici de la *Chronique* de Cassiodore, qui s'arrête en 519, ni de son histoire des Goths, qui est perdue. Mais nous avons de curieux fragments d'un discours prononcé en l'honneur de Vitigès, et plusieurs petits traités, dont un, le *De Institutione divinarum litterarum,* est intéressant pour l'histoire littéraire du temps.

Il faut citer enfin les quelques lettres qui subsistent de la correspondance échangée entre Justinien et les rois franks d'Austrasie[3]. Nous avons plusieurs pièces émanant de Théodebert ou de Théodebald ; d'autres proviennent d'évêques francs.

1. Cf. Jaffé-Wattenbach, *Regesta pontificum.* La plupart de ces lettres impériales et pontificales se trouvent réunies dans le recueil appelé *Collectio Avellana*, éd. Günther (Corp. Script. eccl. lat., t. 35. Vienne, 1895-98.) Celles de Pélage I se trouvent aussi dans *M. G. H., Epist.*, t. III.

2. Éd. Mommsen, (*M. G. H. Script. ant.*, XII). Le *De inst. div. litt.* est publié dans la *Patr. lat.*, 70.

3. *Epist. merowingici... aevi*, éd. Gundlach (*M. G. H., Epist.*, III).

2. *Les écrits théologiques et les discours.*

Les grands débats religieux du VI[e] siècle, lutte contre l'hérésie monophysite, querelle relative à Origène, affaire des Trois Chapitres, ont naturellement fait naître une grande quantité d'ouvrages de polémique. Ici encore Justinien tient la première place[1], et quoique assurément il ait, pour composer ces traités, fait appel au concours de ses théologiens de cour, pourtant il y a tout lieu de croire qu'il en est le principal auteur. Il aimait, on le verra, la controverse théologique, il s'y croyait passé maître; il aimait à écrire. De là naquirent une série d'ouvrages théologiques, un traité contre Origène adressé en 543 au patriarche Ménas, un traité contre les monophysites adressé à des moines d'Alexandrie, un autre traité de même sorte, dont il ne nous reste que des fragments, adressé au patriarche d'Alexandrie Zoïle (542-550), un grand édit enfin contre les Trois Chapitres (551) et un ouvrage de polémique, d'ailleurs incomplet, dirigé contre certains adhérents des Trois Chapitres[2].

Mais le grand théologien grec de l'époque est incontestablement Léontius de Byzance[3]. Sa vie nous est fort mal connue : après avoir d'abord partagé l'hérésie nestorienne, il revint à l'orthodoxie; il semble avoir été à Rome vers 519, puis s'être retiré au couvent de Saint-Sabas. Il en sortit vers 531 pour venir à Constantinople, où il mourut peu après 542. La même incertitude règne sur l'exacte détermination de son œuvre. Il est l'auteur d'un traité en trois livres contre les Nestoriens et les Eutychiens, et probablement d'un grand ouvrage contre les monophysites, dont il nous reste des fragments ou des remaniements. Les contemporains ont peu parlé de lui : il semble cependant avoir été l'un des écrivains ecclésiastiques les plus remarquables de son siècle, et il ne contribua pas peu à fixer la doctrine de conciliation relative, qui prévalut au concile de 553[4].

Des ouvrages de polémique composés par les monophysites, la plu-

1. *Patr. gr.*, 86.
2. Cf. Knecht, *loc. cit.*, 15-20.
3. *Patr. gr.*, 86.
4. Cf. Loofs, *Das Leben und die polemischen Werken des Leontius von Byzanz*, 1887; Rügamer, *Leontius von Byzanz*, 1894.

part sont aujourd'hui perdus ou dorment oubliés dans des manuscrits syriaques encore inédits. Nous n'avons que quelques fragments de l'œuvre littéraire considérable du patriarche d'Antioche Sévère, moins encore des patriarches d'Alexandrie Timothée III et Théodose et de l'évêque d'Halicarnasse Julien. Il existe quelques morceaux inédits du patriarche de Constantinople Anthime[1]. Nous avons également perdu un assez grand nombre des écrivains orthodoxes qui combattirent les hérétiques[2].

En Occident, plusieurs prélats africains prirent à l'affaire des Trois Chapitres une part importante et nous ont dans leurs ouvrages renseignés sur ce grand conflit. Liberatus[3], diacre de Carthage, a raconté dans son *Breviarium* les origines de la querelle. Facundus[4], évêque d'Hermiane, composa pour la défense des Trois Chapitres un vaste traité en douze livres et plusieurs vigoureux pamphlets. Ce sont, comme toutes les œuvres de polémique que l'on vient d'énumérer, des écrits passionnés et souvent partiaux : on n'y apprendra pas moins énormément sur les choses religieuses du VIe siècle.

Il faut enfin nommer le diacre de Sainte-Sophie, Agapit[5], qui dédia à Justinien un court traité sur les devoirs des princes et les commentaires qu'écrivirent sur les livres saints le diacre alexandrin Olympiodore et le rhéteur Procope de Gaza. Ce dernier est plus célèbre pourtant par le traité qu'il écrivit contre la philosophie néo-platonicienne. A cette même école de Gaza, qui fut célèbre à la fin du Ve et au commencement du VIe siècle, se rattachent également l'évêque de Mitylène, Zacharie, déjà cité comme historien, et qui écrivit sous Justinien, vers 527, un traité contre les Manichéens, et le rhéteur Choricius de Gaza[6], dont les déclamations nous fournissent d'intéressants détails sur la vie sociale et artistique du VIe siècle. Il a décrit en particulier les peintures qui décoraient une des églises de sa ville natale : c'est un fort précieux document sur le système de décoration des églises[7].

1. Cf. Krumbacher, *loc. cit.*, 51-54.
2. *Id.*, 56.
3. *Patr. lat.*, 68.
4. *Patr. lat.*, 65.
5. *Patr. gr.*, 86.
6. Éd. Boissonade, Choricii Gazaei *declamationes* ; un autre discours se trouve *Rev. de Philologie*, 1877.
7. Cf. éd. Ahrens et Krüger, p. XXVI-XXVII ; Seitz, *Die Schule von Gaza*, 1892 ; Bayet, *Recherches*, etc., 60-62.

3. *Les poètes.*

C'est également à des informations de cette sorte que doivent leur valeur la plupart des œuvres poétiques qui nous restent du VIe siècle. On trouve dans l'*Anthologie*[1] toute une série d'épigrammes de ce temps qui se rapportent à des œuvres d'art. C'est ainsi que le livre II renferme la description des bains de Zeuxippe, écrite par Christodoros avant la grande catastrophe de 532. Ailleurs on trouve des poèmes de Julien l'Égyptien, de Léontius le scholastique, de Damocharis, de Macedonios, de Jean de Gaza, qui a fait la description d'une carte du monde ; enfin, nous avons plus d'une centaine d'épigrammes de l'historien Agathias[2]. D'autre part, on doit à Paul le Silentiaire[3] une longue et intéressante description de Sainte-Sophie et de l'ambon qui décorait la cathédrale de Justinien[4]. Il faut à ces témoignages contemporains joindre le poème de Constantin le Rhodien[5], qui décrivit au Xe siècle les merveilles de Constantinople et particulièrement l'église des Saints-Apôtres, bâtie par Justinien.

Enfin, il faut nommer un poète latin, Corippus[6], dont les œuvres, malgré leur médiocrité, sont fort instructives. Originaire d'Afrique, il a en témoin oculaire raconté dans sa *Johannide* une partie des guerres byzantines et curieusement dépeint la vie des tribus indigènes. Venu plus tard à Constantinople, et attaché au service du questeur du Palais-Sacré, il a dans son Panégyrique de Justin II (*In laudem Justini*) décrit de façon intéressante les cérémonies de la cour byzantine. Corippus est un pauvre poète et un médiocre esprit, mais il a vu, et bien vu, les choses dont il parle, il les décrit avec complaisance et nous instruit par là infiniment.

1. Éd. Didot, 3 vol. ; éd. Stadtmüller, Teubner, 1894.

2. Cf. Christ, *Gesch. d. griech. Litt.*, 663.

3. Éd. de la *Byzantine* de Bonn ; traduction dans Salzenberg, *Altchristl. Denkmäler von C.P.*

4. Sur ce personnage et sur l'ouvrage de circonstance qu'il composa à la fin de 562, cf. Agath., 296-297.

5. Éd. Legrand et Th. Reinach (Rev. de Études grecques, 1896).

6. Éd. Partsch (*M. G. H. Auct. ant.*, III, 2).

IV. — LES SOURCES MONUMENTALES

L'épigraphie nous a conservé un certain nombre de documents grecs ou latins relatifs au règne de Justinien[1]. Ce sont quelques rares édits impériaux, quelques curieuses inscriptions émanant des rois barbares d'Éthiopie ou de Nubie. Ce sont surtout des dédicaces se rapportant aux constructions religieuses, civiles et militaires du règne. On en trouve à Constantinople, à Trébizonde, en Syrie, en Crimée, en Afrique surtout, dans les ruines des forteresses byzantines, en Italie, ailleurs encore. Ce sont de précieux documents, et parce qu'ils sont contemporains, et parce qu'ils montrent exactement la grandeur de l'œuvre entreprise par Justinien.

La numismatique nous fournit d'intéressantes monnaies de Justinien et des souverains vandales, ostrogoths, franks, qui étaient les vassaux nominaux de l'empire[2]. La sigillographie nous a conservé des sceaux de plomb, assez peu nombreux, au nom de Justinien et de quelques-uns de ses dignitaires et de ses généraux. Mais ces bulles du vi^e siècle n'offrent point, par l'ampleur de leurs légendes ou par les effigies qu'elles portent, l'intérêt des documents de cette sorte provenant des siècles postérieurs. Par leur rareté pourtant, elles sont dignes d'attention[3].

Mais ce sont surtout les monuments eux-mêmes qui témoignent de la grandeur du règne de Justinien. Grands travaux d'utilité publique, tels que les citernes de Constantinople ou le pont du Sangarios, ruines magnifiques des constructions militaires, si nombreuses en Afrique surtout, édifices religieux enfin, avec la puissante originalité de leurs combinaisons architecturales, avec leur décoration splendide de marbres polychromes et de mosaïques d'or, tout concourt à mettre en valeur la gloire de l'empire byzantin et l'éclat de l'art au vi^e siècle. Je ne nom-

1. *Corpus inscr. graecarum*, t. IV ; *Corpus insc. lat.*, t. III, VI et VIII ; Waddington, *Inscr. grecques et latines de Syrie* ; Laticheff, *Sbornik greceskich nadpisei christianskich vremenna jouznos Rossii*, Saint-Pétersbourg, 1896. De Rossi, *Inscr. urbis Romae christianae*, t. I et II.

2. Cf. Sabatier, *Descr. gén. des monnaies byzantines*, I, pl. XII-XX.

3. Cf. Schlumberger, *Sigillographie byzantine*. Introduction.

merai que les principaux de ces édifices. A Constantinople, c'est Saint-Serge, Sainte-Irène, et plus que tout, la merveille de Sainte-Sophie ; en Syrie, c'est Ezra, Bosra, Bethléem et les ruines presque intactes encore des villes mortes du désert syrien ; c'est le lointain monastère du Sinaï avec ses mosaïques ; c'est Salonique et ses églises de Saint-Démétrius et de Sainte-Sophie ; et ce sont en Italie les basiliques de Ravenne, Saint-Vital, Saint-Apollinaire Nuovo et Saint-Apollinaire in Classe, et la belle église de Parenzo, en Istrie. A côté des monuments de l'architecture, à côté des mosaïques, de ces mosaïques surtout de Saint-Vital, où revivent en une saisissante image Justinien et Théodora, bien d'autres œuvres d'art encore illustrent ce VI[e] siècle éclatant. Ce sont les ivoires finement sculptés, diptyques consulaires, pyxides, reliquaires, chaires épiscopales, reliures d'évangéliaires ; ce sont les miniatures des manuscrits écrits en lettres d'or sur parchemin de pourpre, comme le *Codex Rossanensis* ou ce fragment récemment acquis par la Bibliothèque Nationale, et celles qui décorent d'autres manuscrits admirables, le Dioscoride de Vienne, le Cosmas du Vatican, les manuscrits syriaques de Florence ou d'Etschmiadzin ; et ce sont enfin les débris de l'orfèvrerie religieuse, les lambeaux épargnés par le temps des somptueuses étoffes historiées, toutes les œuvres où se complut le goût de luxe raffiné de l'art byzantin au VI[e] siècle.

Telles sont les sources principales qui permettent d'écrire l'histoire du règne de Justinien. Si nombreuses qu'elles soient, elles laissent pourtant bien des points obscurs et incertains ; si variée qu'en soit l'origine, elles exigent toujours d'être critiquées avec une très rigoureuse attention. Telles qu'elles sont pourtant, grâce surtout aux textes récemment publiés, aux recherches de détail nouvelles, elles donnent une claire et suffisante vue de l'ensemble de cette importante période historique, pleine de contrastes, de grandeurs et d'humiliations, de magnifiques conceptions et de misérables échecs, mélange d'indicibles faiblesses et d'œuvres admirables ; et peut-être leur attentive et consciencieuse étude autorise-t-elle à tenter d'écrire l'histoire, qui n'a jamais été faite jusqu'ici, du règne de Justinien et de la civilisation byzantine au VI[e] siècle.

LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉES DANS LES NOTES DU VOLUME

Aed. = Procope, *de Aedificiis*.
Anon. = Anonyme, *Traité de la tactique*.
Agath. = Agathias, *Historiarum libri V*.
B. G. ou *Bell. Goth.* = Procope, *de Bello Gothico*.
B. P. ou *Bell. Pers.* = Procope, *de Bello Persico*.
B. V. ou *Bell. Vand.* = Procope, *de Bello Vandalico*.
B. Z. ou *Byz. Zt.* = *Byzantinische Zeitschrift*.
C. I. G. = *Corpus inscriptionum graecarum*.
C. I. L. = *Corpus inscriptionum latinarum*.
C. J. = *Codex Justinianus*.
Cass. ou Cassiod., *Var.* = Cassiodore, *Variae*.
Chron. pasch. = *Chronicon paschale*.
Cor., *Just.* = Corippus, *In laudem Justini*.
Ed. = Justiniani XIII *edicta*.
Evagr. = Evagrius, *Historia ecclesiastica*.
Hist arc. = Procope, *Historia arcana*.
Jean d'Eph., *Comm.* = Jean d'Ephèse, *Commentarii de Beatis orientalibus*.
— *Hist.* = *Historia* (fragments des *Commentarii* ou de la Revue de l'Orient chrétien).
— *Hist. eccl.* = *Historia ecclesiastica*, éd. Schönfelder.
Joh. = Corippus, *Johannis*.
Jord., *Get.* = Jordanès, *Getica*.
Jord., *Rom.* = Jordanès, *Romana*.
Just. = Corippus, *In laudem Justini*.
Labbe — Labbe, *Sacrosancta concilia*.
Lyd. ou Lydus = Jean Lydus, *De magistratibus*.
M. G. H. = *Monumenta Germaniae historica*.
Mal. = Jean Malalas, *Chronique*.
Mansi = Mansi, *Sacr. conciliorum amplissima collectio*.
Marcell. com. = Marcellinus comes.
Men. = Ménandre, *Historia*.
Nov. = Justiniani *Novellae*.
Nov. App. = *Appendix constitutionum dispersarum* (dans l'éd. des *Novelles*).
P. G. = Migne, *Patrologie grecque*.

P. L. = Migne, *Patrologie latine*.
Paul. Silent. = Paul le Silentiaire, *Descriptio S. Sophiae*.
Theoph. = Théophane, *Chronographie*.
Vict. Tonn. = Victor Tonnennensis.
Viz. Vrem. = *Vizantiskij Vremennik*.
Zach. Rh. = *Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor*.
Zon. = Zonaras.

LIVRE PREMIER

LE PERSONNEL DU GOUVERNEMENT

L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE

LES MINISTRES ET LA COUR

CHAPITRE I

L'EMPEREUR JUSTINIEN

Dans l'église de Saint-Vital, à Ravenne, on voit aux murailles de l'abside deux grands tableaux en mosaïque. A gauche, un empereur, vêtu d'un riche costume éblouissant d'or et de pierreries, les pieds chaussés de pourpre, la tête couronnée et ceinte du nimbe que les Byzantins attribuent aux rois comme aux saints, apporte ses présents à l'église achevée par ses soins. Deux groupes de personnages lui font escorte : ici l'archevêque de Ravenne et ses clercs, en longs vêtements sacerdotaux, là le brillant cortège des dignitaires auliques et des gardes, tout étincelant du miroitement des broderies, de l'éclat des boucliers et des armes. De l'autre côté de l'abside, une impératrice s'avance vers la porte du sanctuaire, accompagnée d'une suite de femmes aux toilettes élégantes et recherchées. Le costume de la souveraine est d'une incomparable splendeur. Au bas de son manteau de pourpre violette, une large broderie d'or se déroule en lumineux replis ; sur sa poitrine les joyaux étincellent ; sur sa tête nimbée un haut diadème se pose ; et dans sa chevelure s'entremêlent les torsades de perles et de pierres précieuses, qui retombent sur les épaules en cascades éblouissantes.

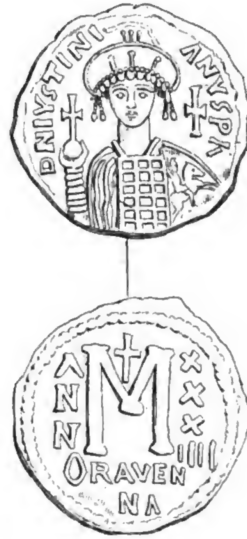


Fig. 1. — Monnaie de cuivre de Justinien, frappée à Ravenne en 560.

Nulle part peut-être, mieux qu'en ces tableaux fameux, le monde byzantin ne revit en une évocation plus saisissante. Dans leur raideur un peu solennelle, ces figures symétriquement rangées rendent présentes à nos yeux les magnificences de la cour impériale, les prestiges de son luxe, les raffinements de sa minutieuse et savante étiquette. Les vêtements somptueux sont copiés sur la réalité ; les visages, si caractéristiques dans leur hiératique froideur, sont à n'en point douter les portraits mêmes des personnages ; et devant ces immobiles figures, volontiers on s'oublie à rêver longuement dans l'abside solitaire, involontairement on s'essaie à déchiffrer l'énigme de ces masques impénétrables, à démêler le mystère de leur vie et de leur pensée évanouies. Car cet homme et cette femme ont, il y a treize cents ans, tenu sur la scène du monde les grands rôles de l'histoire ; ils ont, pendant près d'un demi-siècle, gouverné en maîtres absolus tout ce qui formait alors l'univers civilisé ; rien n'a manqué à leur gloire, ni le prestige des succès militaires, ni l'éclat des grandes réformes administratives, ni les raffinements de la civilisation la plus élégante, ni les merveilles d'un art créateur : rien, pas même l'attrait d'une existence romanesque entre toutes, qui aujourd'hui encore intéresse invinciblement notre curiosité aux noms, inséparablement unis, de Justinien et de Théodora.

Ce que fut, ce que voulut être cet impérial parvenu, pauvre paysan illyrien monté sur le trône des Césars ; ce que fut, ce que voulut être cette danseuse, transportée par un coup de fortune des couloirs du cirque aux splendeurs de l'empire, il n'est point aisé de le démêler exactement : mais si le problème est difficile à résoudre, si la tâche est délicate, peut-être impossible, à coup sûr elle n'est indifférente ni à notre curiosité ni à l'histoire. Pour comprendre ce que fut au VI[e] siècle cet empire grec d'Orient, qui s'éclaire alors d'un rayon de gloire inattendue, il faut tâcher de pénétrer le secret de ces volontés souveraines, qui ont mis en branle toute la machine du règne ; il faut tenter de lire dans ces âmes despotiques et hautaines, qui ont marqué tout ce qu'elles ont touché d'une profonde et ineffaçable empreinte.

I

Vers les dernières années du v° siècle, trois jeunes paysans de Macédoine quittèrent un jour leurs montagnes natales pour s'en aller chercher fortune : pour tout bagage, pour tout avoir, ils emportaient sur leur dos un sac renfermant quelque mince provision de biscuit; et, ainsi équipés, ils prirent à pied le chemin de Constantinople. Mais c'étaient des gars de belle prestance, solides et vigoureux : arrivés dans la capitale, ils n'eurent point de peine à se faire enrôler dans la garde impériale. Or, dans cette société byzantine, qui par quelques côtés était singulièrement démocratique, l'armée menait à tout : on le vit bien pour un des trois compagnons. Son courage militaire, ses bons et loyaux services lui valurent un prompt avancement; il devint officier, général, sénateur même : il commandait en chef les troupes de la garde lorsque mourut, en 518, l'empereur Anastase. Une intrigue assez obscure mit notre homme sur le trône : ce fut l'empereur Justin Ier[1].

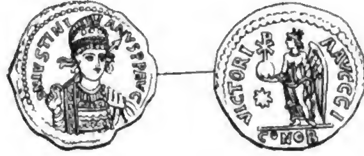


Fig. 2. — Sou d'or de Justinien.

Justin avait un neveu, Flavius Petrus Sabbatius Justinianus[2], que nous nommons Justinien, né comme lui dans un obscur village de la haute Macédoine, aux environs de l'actuel Uskub, sur les confins de l'Albanie[3]. Il fut pour ce jeune homme le plus attentif et le meilleur des oncles, un oncle à héritage. N'ayant point d'enfants, de bonne heure il s'était intéressé au fils de sa sœur : il l'avait fait venir à Constantinople, il avait veillé à son éducation. Personnellement, Justin n'était pas grand clerc en fait de lettres : il savait à peine lire, écrire encore moins, et l'on dut, quand il monta sur le trône, fabriquer pour lui, afin qu'il

1. *Hist. arc.*, p. 43-44.
2. On trouve ce nom inscrit tout au long sur les diptyques consulaires de Justinien (Molinier, *Hist. générale des arts appliqués à l'industrie*, t. I. *Les Ivoires*, p. 28) et Molinier, *L'Exposition rétrospective de l'art français*, pl. I (coll. Sig. Bardac).
3. L'endroit précis est Tauresium, près de Bederiana, en Dardanie (*Aed.*, p. 266; *nov* 11 ; Malalas, p. 425).

pût signer les actes officiels, une planchette de bois, percée de rainures correspondant aux lettres du paraphe impérial, et dans les creux de laquelle le souverain conduisait péniblement sa plume hésitante [1]. Mais ce paysan du Danube comprenait pour les autres la vertu de l'éducation. Son neveu suivit donc les écoles; il s'y pénétra profondément de la culture et des traditions de la Grèce et de Rome; et lorsqu'un coup de fortune revêtit son oncle de la pourpre, il se trouva tout prêt pour être son conseiller et son coadjuteur [2]. Aussi devint-il bien vite l'un des premiers personnages de l'empire; successivement la bienveillance du souverain l'approcha des degrés mêmes du trône. Il fut comte, *vir illustris*, patrice, consul, commandant en chef des troupes qui tenaient garnison dans la capitale (*magister equitum et peditum præsentalium*), nobilissime [3]; enfin Justin l'adopta et l'associa à l'empire (avril 527) [4]. Par ses talents, par son habileté, il remplit d'ailleurs les espérances que son oncle avait mises sur sa tête. Il était, quand Justin prit le pouvoir, âgé d'environ trente-six ans [5]; il avait l'expérience des affaires, l'esprit mûr, le caractère formé. Il sut tout à la fois se débarrasser, non sans quelque perfidie, des rivaux qui pouvaient entraver sa fortune, et se rendre agréable à toutes les classes de la société byzantine. Par sa stricte orthodoxie, il plaisait à l'Église, et par le zèle de sa piété il méritait les éloges et l'estime des pontifes romains [6]; par les fêtes somptueuses qui marquaient ses magistratures (comme consul il dépensa 288 000 sous d'or, plus de quatre millions d'aujourd'hui) [7], il devenait l'idole de la canaille de l'Hippodrome [8], en même temps qu'il satisfaisait ses propres goûts de luxe et de prodigalité; enfin il flattait le Sénat et savait agréer à l'aristocratie. Il y eut bien à la vérité sa fameuse liaison avec Théodora,

1. *Hist. arc.*, p. 44-45.
2. Cf. *B. V.*, 350; *Aed.*, 184; *Hist. arc.*, 45: et sur l'influence qu'exerçait « l'estimé et pieux patrice Mar Justinianos ». *Chron. Edess.*, 130-131.
3. *P. L.*, 63, p. 430. 440; Molinier, *Ivoires*, p. 28; *Bell. Pers.*, p. 52; Marcell. comes, a. 527; Zonaras, t. III, p. 150.
4. *De Cerim.*, p. 432-433.
5. Zonaras, III, p. 151, dit qu'en 527 il avait 45 ans. Il était donc né en 482.
6. *P. L.*, t. 63, p. 465.
7. Marcell. comes, a. 521.
8. Cf. *Hist. arc.*, 64-65, où l'on voit à quels scandales les Bleus se livraient sous la protection déclarée de Justinien. Les mêmes faits sont rapportés dans Jean de Nikiou, p. 503. Cf. sur les mesures qu'il fallut prendre, *Chron. pasc.*, 617.



Fig. 3. — Diptyque consulaire de Justinien (collection Trivulzio à Milan).

et ce mariage un peu scandaleux, qui, selon le mot d'un écrivain du temps, « suffit à faire juger la qualité de son âme et à apprécier sa moralité »[1]. Le bon empereur Justin semble avoir pris la chose avec moins de sévérité : c'était un vieux soldat, peu soucieux des quartiers de noblesse, qui lui-même avait épousé une maîtresse longtemps promenée dans les camps et fait sans scrupule une impératrice de Byzance de cette brave femme rustique et barbare comme lui. Il ne se gendarma donc pas trop contre la folle passion de son neveu. Une loi interdisait aux sénateurs et aux hauts dignitaires d'épouser des femmes de condition servile, des filles d'auberge ou des actrices : pour faire plaisir à Justinien, l'empereur abrogea la loi[2] ; et Théodora devint l'épouse légitime de l'héritier du trône, elle fut promue à la haute dignité de patrice, sans que Byzance paraisse en vérité s'en être fort scandalisée[3]. Aussi, quand Justin mourut en 527 (1er août), son neveu ne rencontra nulle difficulté à recueillir sa succession et Théodora partagea le pouvoir avec lui. Pendant près de quarante ans, de 527 à 565, Justinien allait régner sur l'empire grec d'Orient.

II

Peu de personnages historiques sont plus difficiles à juger que l'empereur Justinien. On en peut dire tout à la fois beaucoup de bien et beaucoup de mal, et pour justifier le mal comme le bien, les preuves semblent se multiplier. Ce n'est point ici, comme en tant de problèmes de psychologie historique, la pénurie des documents qui complique l'appréciation ; c'est au contraire leur abondance même. Justinien a beaucoup écrit et fait écrire encore davantage ; ses monuments législatifs sont précédés de longues préfaces, de verbeuses

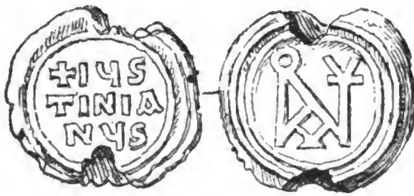


Fig. 4. — Sceau ou bulle de plomb de Justinien.

1. *Hist. arc.*, p. 68.
2. *C. J.* 5, 4, 23.
3. *Hist. arc.*, p. 66-67, 68.

ordonnances, où se reflètent la pensée et les idées de gouvernement du prince: et encore qu'il y eût quelque naïveté à prendre cette littérature de chancellerie pour l'expression exacte de la vérité, pourtant il est impossible de n'en point tenir compte. Les écrivains contemporains d'autre part ont raconté en grand détail les événements du règne, et il semble que de leurs récits se puisse dégager une vivante figure de l'empereur. Mais considérez de plus près l'un de ces historiens, et le plus illustre, Procope. Il a été secrétaire de Bélisaire, qu'il a accompagné dans toutes ses campagnes; il a vécu à Constantinople, dans le voisinage de la cour, dans les rangs de la haute société administrative; il a été bien placé pour observer de près les choses et les hommes. Regardez ses livres maintenant, et voyez quelle image contradictoire l'écrivain nous a tracée de Justinien.

Voici par exemple le traité *des Édifices*. Dans cet ouvrage, l'empereur est mis sans hésitation au-dessus des plus grands hommes de l'antiquité[1]. Il est supérieur à Thémistocle par les succès des armes, à Cyrus par la sagesse de l'administration. Il a rendu à la monarchie sa splendeur et sa gloire, écrasé les barbares, reconquis les provinces perdues, fondé des villes innombrables. Il a été le restaurateur de la religion, le champion de l'orthodoxie. Dans l'obscurité et la contradiction des lois il a porté la clarté et l'ordre, et posé véritablement les bases du droit écrit. Il a assuré la sécurité de l'empire, embelli ses cités par des édifices admirables. Surtout il a été bon et charitable: bon pour ses ennemis, dont il a pardonné les intrigues et oublié les conspirations, pour ne se souvenir que des services rendus; bon pour les pauvres et les misérables, qu'il a comblés de richesses; bref, il a fait régner le bonheur sur la terre[2]. Pour favoriser ses entreprises, Dieu même a étendu sur lui sa main. Pour conserver aux hommes une vie si précieuse, il a multiplié les miracles en sa faveur, et alors que la science humaine désespérait de sauver l'empereur, il a pour le guérir fait descendre ses saints du haut du

1. *Aed.*, p. 171.

2. Cf. les flatteries de Corippus, *In laudem Justini*, I, 167-170.

Patrem respublica perdidit orbis
Non dominum; quem non hominem pietate [benigna
Continuit, fovit, monuit, nutrivit, amavit?
Et tamen innocuo plures voluere nocere.

ciel[1]. Pour l'aider à résoudre les embarras et les difficultés du gouvernement, Dieu lui a communiqué son esprit saint ; et Procope raconte gravement comment, les murailles de je ne sais quelle forteresse ayant été renversées par une inondation, tandis que les plus savants constructeurs de machines ne savaient par quels moyens réparer le mal, Justinien, par une inspiration céleste, dessina lui-même les plans nécessaires[2]. Pour rehausser la majesté de son élu, Dieu l'avait improvisé ingénieur.

Tel est le panégyrique : il est sans réserves, sans restrictions. Mais voici l'autre côté de la médaille. C'est cette fameuse *Histoire secrète*, où le même Procope, vers le mileu du règne, a ramassé toutes les calomnies, toutes les médisances, toutes les niaiseries que les badauds de Constantinople colportaient sur le compte de Justinien. Ici[3], ce n'est plus Thémistocle ou Cyrus qui servent de point de comparaison, c'est Domitien, le pire des tyrans. Et voici le portrait que l'auteur fait du prince. C'était tout ensemble un sot et un méchant[4], un mélange de faiblesse et de corruption, de dissimulation et de cruauté, une âme perfide, menteuse, bassement parjure, sans loyauté et sans foi, subissant toutes les influences, surtout les mauvaises, jalouse de toute supériorité, ne se plaisant qu'aux trahisons et aux intrigues, bref la réunion en un même caractère des vices que d'ordinaire la nature répartit entre plusieurs individus. Tel était l'homme privé : et voici maintenant l'empereur. Si vous parcourez le livre des *Anecdotes*, une impression dominante s'en dégage : pendant trente-huit ans de règne, Justinien n'a eu qu'un souci, qu'une préoccupation : amasser de l'argent à tout prix, sans scrupule d'honnêteté comme sans miséricorde ; et à lire le récit de ces habiletés, invinciblement on pense à ce Panurge, dont Rabelais nous dit « qu'il avait soixante et trois manières de trouver de l'argent à son besoin, dont la plus honorable et la plus commune était par façon de larcin furtivement fait ». Quand un récit qui se prétend historique prête à de telles

1. *Aed.*, p. 193-194. Cf. p. 195-197. et Paul. Silent., *Descr. S. Sophiae*, 17-18.
2. *Id.*, p. 218. Cf. p. 315.
3. *Hist. arc.*, p. 56-58.
4. *Id.*, 56, μωροκακοήθης. Le fameux passage (*Hist. arc.*, 53) où l'on a longtemps cru que Procope comparait Justinien « à un âne qui obéit à la bride du conducteur et se contente de secouer les oreilles », s'applique en réalité à Justin (Cf. Haury, I. 14-15).

comparaisons, il risque fort, on le peut croire, de n'être plus de l'histoire.

Pourtant Procope raconte ces sottises de l'air le plus sérieux du monde : et comment, pour dépouiller leurs sujets, Justinien et Théodora s'entendaient comme larrons en foire, l'empereur affectant de sacrifier à la haine de l'impératrice les favoris qu'il avait laissés préalablement s'enrichir, l'impératrice rendant à l'empereur le même service, et ainsi les deux associés finissant toujours par satisfaire à la fois leurs rancunes et leur cupidité[1]; et comment encore, par son avidité, le prince désorganisa tous les services de l'État; et comment il fut faux monnayeur[2], et le reste. Au livre *Des édifices*, Justinien était l'élu de Dieu : dans l'*Histoire secrète*, Procope accumule les preuves manifestes de la colère du Seigneur « qui, dit-il, en haine de cet homme, retira sa protection de l'empire romain »[3]. A ses yeux, Justinien n'est plus « qu'un fléau tombé du ciel, qui n'épargna personne »[4]. Il est même quelque chose de plus : et ici l'imagination de l'écrivain dépasse vraiment les limites du grotesque. Il conte gravement qu'à son sentiment Justinien n'est pas un homme : « C'est, écrit-il, un de ces démons redoutables que les poètes appellent des vampires et qui, pour détruire les mortels, revêtent la forme humaine »[5]. Et si l'on en pouvait douter, écoutez plutôt les preuves[6]. La mère de Justinien elle-même racontait qu'elle avait eu commerce avec un être surnaturel. Et voici qui est plus démonstratif encore : la nuit, à ce qu'affirmaient les domestiques du palais « qui, ajoute Procope, étaient gens parfaitement sains d'esprit[7] », l'empereur se levait fréquemment et errait longuement par les appartements : mais ce n'était plus alors le Justinien que le peuple avait coutume de voir et d'acclamer dans les pompes officielles, c'était un corps sans tête, parcourant

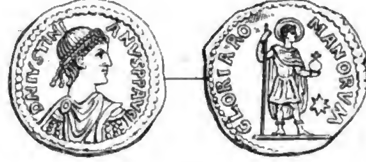


Fig. 5. — Médaillon d'argent de Justinien.

1. *Hist. arc.*, p. 70-71.
2. *Id.*, p. 140.
3. *Id.*, p. 111-112.
4. *Id.*, p. 46.
5. *Hist. arc.*, p. 79.
6. *Id.*, p. 80-81.
7. *Id.*, p. 80.

les salles désertes en d'interminables promenades, jusqu'à l'heure où la tête, revenant on ne sait d'où, rejoignait de nouveau le corps qu'elle avait si étrangement quitté. Procope, dans sa préface, a pris soin de nous dire qu'il rapporterait des événements, « qui pourront sembler à la postérité peu croyables et peu vraisemblables »[1]. J'ai grand'peur que cet avertissement ne semble point une précaution inutile.

On a cherché plus haut à expliquer les raisons pour lesquelles Procope, avant de se faire le panégyriste à outrance de Justinien, a cru bon de devenir le plus fougueux de ses détracteurs, et on a tâché de déterminer si cette *Histoire secrète*, qui fait aussi peu d'honneur à l'intelligence qu'à la valeur morale de celui qui l'écrivit, est véritablement l'œuvre de Procope. Quoi que l'on puisse penser des conclusions proposées, une chose demeure, qui pour nous est grave ; entre ces deux portraits si parfaitement contradictoires, où peut-on trouver la vérité ? Ni d'une part ni de l'autre sans doute, ni dans la louangeuse exagération du livre *Des Édifices*, ni dans le fatras niais des *Anecdotes* ; mais pour peindre l'homme tel qu'il fut, quels traits faut-il de préférence retenir de ces témoignages ? Et si la vérité est entre les deux, comme il est probable, comment parvenir vraiment à la dégager ?

Une autre difficulté complique le problème. Quand on se propose d'étudier cette grande figure de Justinien, il y a deux faits qu'on ne doit point oublier : l'un, c'est qu'au moment où il parvint au trône, il avait quarante-cinq ans déjà ; l'autre, c'est qu'il a régné trente-huit ans, c'est-à-dire qu'il est mort à quatre-vingt-trois ans. Or, comme il arrive d'ordinaire au terme d'un trop long règne, un relâchement profond s'introduisit pendant les dernières années dans tous les ressorts de l'administration publique. L'empereur vieillissait ; il se désintéressait, dit un historien de l'époque[2], des nobles soucis qui avaient occupé sa jeunesse et son âge mûr ; il avait perdu cette activité et cet impérial orgueil qui jadis inspiraient ses résolutions. Il laissait l'armée tomber en décadence, les forteresses s'écrouler ; il assistait volontairement impuissant aux exactions de ses fonctionnaires, passant le temps en stériles discussions théologiques,

1. *Hist. arc.*, p. II. 2. Agathias, p. 306-308.

bornant sa politique à semer des dissensions parmi les barbares et à acheter, quand le péril pressait, leur retraite à prix d'or. On sait la division fameuse — et médicale — que Michelet introduisait dans le règne de Louis XIV : on a essayé de même de distinguer Justinien avant et après la peste, et il est certain, en effet, qu'en 542 l'empereur fut gravement atteint de la maladie et qu'il ne s'en releva qu'avec peine. On a également tenté de partager le règne de Justinien, selon qu'il gouverna avec Théodora ou sans elle : et il est incontestable encore que la mort de l'impératrice, qui survint en 548, marque un commencement d'affaissement et de décadence. En tout cas, quelles qu'en soient les causes, le fait subsiste : que Justinien vieilli a senti lourdement le poids de l'âge. Or, si pour le peindre, on va de préférence chercher les traits du portrait dans cette période de décrépitude, où l'empereur semble parfois se survivre à lui-même, ne risque-t-on pas de fausser étrangement l'aspect du personnage et son caractère propre ?



Fig. 6 — L'empereur Justinien, d'après la mosaïque de S. Apollinare Nuovo (photographie Alinari).

Comment donc devra faire l'historien, ne fût-ce que pour esquisser cette imposante figure, qui, par la place éminente que l'homme tint dans le monde, mérite incontestablement d'être dessinée ? D'abord, et par bonne fortune, nous avons conservé sur Justinien quelques témoignages épars d'historiens plus indépendants ou moins prévenus que Procope : Agathias, Evagrius, Malalas, Jean d'Ephèse, Jean de Nikiou, qui permettent

de contrôler et de corriger les affirmations de cet écrivain. Puis, dans l'*Histoire secrète* même, tout ne doit point être indistinctement rejeté. S'il y faut puiser avec une prudence extrême, du moins les rares bonnes qualités que ce pamphlet accorde à l'empereur ne risqueront guère de nous paraître suspectes. Mais surtout il faut examiner les grands événements du règne, rechercher les mobiles qui les ont inspirés, voir le personnage qu'y a joué l'empereur : ici l'histoire des guerres de Justinien, que Procope a écrite, cette fois, avec plus d'impartialité, nous fournira des indications infiniment utiles ; et lorsque ces indications s'accorderont avec les pensées qu'expriment les actes législatifs de Justinien, n'aurons-nous pas droit de retenir, avec quelque chance de vérité, les traits ainsi apparus, pour le portrait que nous devons maintenant essayer de l'empereur ?

III

Au physique, dit Procope [1], Justinien était de taille moyenne, bien en chair, sans être gros : il avait le visage arrondi, le teint coloré, la tête plutôt belle. Un autre chroniqueur, Jean Malalas [2], ajoute qu'il avait le nez droit, le teint clair et fleuri, les cheveux bouclés, un commencement de calvitie, et que de bonne heure sa tête et sa moustache grisonnèrent. Il est intéressant de rapprocher de ces témoignages les deux portraits en mosaïque que l'on voit à Ravenne, l'un à Saint-Vital, l'autre à San Apollinare Nuovo : tous deux sont en effet l'œuvre d'artistes contemporains de Justinien, et nous en savons la date précise ; le premier est de 547, l'autre postérieur d'au moins dix ans : tous deux au demeurant, à supposer qu'ils soient exacts pour le reste, sont visiblement un peu rajeunis. Dans l'abside de Saint-Vital, la tête est légèrement allongée, le menton ferme et volontaire ; le front médiocrement élevé est ombragé de mèches de cheveux ondulés ; le nez est droit, mince et énergique ; une moustache se relève au-dessus d'une bouche petite et fine, aux lèvres assez fortes : les yeux grands ouverts, aux pupilles très dilatées, regardent fixement devant

1. *Hist. arc.*, p. 54-55. 2. Malalas, p. 425.

eux. Le portrait de Saint-Apollinaire nous montre un Justinien un peu épaissi et empâté : le bas de la figure s'est empli, un double menton alourdit le visage ; les yeux, plus profondément cernés, ont une expression plus molle et plus indifférente ; la moustache a disparu, et ce masque gras



Fig. 7. — L'empereur Justinien, d'après la mosaïque de S. Vital (photographie Alinari).

et glabre, à l'air bonasse et hypocrite, n'a plus l'expression énergique et un peu soucieuse de la figure de Saint-Vital. C'est Justinien vieilli, tel qu'il apparaît à la fin du règne ; ce n'est plus le glorieux vainqueur des Vandales et des Ostrogoths [1].

1. Les monnaies fournissent aussi quelques indications intéressantes. Cf. Sabatier, *Description générale des monnaies byzantines*, t. I, pl. XII, 7 (Justinien jeune) ; pl.

Tel est le dehors : il faut tenter maintenant, et cela est bien autrement difficile, de démêler la personne morale. Ici les apparences extérieures sont séduisantes plutôt et flatteuses : dans cette cour où l'étiquette tient si grande place, l'empereur se pique d'une réelle simplicité d'allures. Il est d'abord facile, d'accueil gracieux ; il n'écarte personne de ses audiences, ne se choque point des légers manquements qui peuvent, dans l'attitude ou le langage, froisser le protocole ; il a le ton doux, aimable : à ses manières, déclare l'auteur de l'*Histoire secrète*, on eût dit que cet homme avait l'âme d'un mouton[1].

Il convient d'ajouter que cette bonté extérieure était peut-être plus qu'une simple apparence. On cite de Justinien des traits de réelle générosité, de clémence véritable. Il eut à un haut degré le souci des œuvres charitables, la pitié des misérables. C'était, je le veux bien, son rôle d'administrateur et son devoir de chrétien ; c'était aussi l'élan de son cœur. Malalas rapporte des exemples de sa libéralité[2], qui contrastent avec l'avidité insatiable que lui attribue Procope ; il donne des preuves de la reconnaissance qu'il marqua à des serviteurs fidèles et qui le montrent moins constamment ingrat que ne l'affirme l'*Histoire secrète*. Enfin, chose plus rare, cet empereur sut pardonner. Je ne parle pas ici de la mansuétude — très relative — qui suivit la répression de la sédition Nika[3] : c'était lassitude de tuer, prudence aussi, plutôt que vraie miséricorde. Je ne parle pas de l'indulgence — d'ailleurs excessive — que Justinien eut pour certains de ses favoris : c'était faiblesse, et rien de plus. Mais il sut pardonner à des conspirateurs avérés, tels que cet Artabane, un condottiere

XIII, 13 (Justinien en 538) ; pl. XVI, 21, (Justinien en 546 et 554), pl. XIV, 6, (Justinien en 560). Toutefois, ces effigies ne sont pas toujours très caractéristiques ; la même figure se trouve sur des monnaies de 538 et 539 et sur des pièces de 547 et 548 (pl. XV, 15-21). On trouvera des effigies plus significatives sur le fameux médaillon volé en 1831 au Cabinet des médailles (Babelon, *Justinien et Bélisaire*) et peut-être sur le bouclier de Kertch (Strzygowski, *Der Silberschild aus Kertsch*) et sur l'ivoire Barberini, aujourd'hui au Louvre (Schlumberger, dans les *Monuments Piot*, t. VII). On a contesté pourtant que l'empereur représenté sur le disque de Kertch soit vraiment Justinien. (Cf. Beljajef, dans le Journal du Ministère de l'Instruction publique (russe), 1893, t. 289, p. 321 sqq)

1. *Hist. arc.*, p. 82-83. Cf. p. 92 et Zonaras, III, p. 151.

2. Malalas, p. 439-440.

3. *Bell. Pers.*, p. 129. Cf. p. 135 et Zach. Rh., p. 189, qui déclare que Justinien eût pardonné, mais que Théodora exigea la mort des chefs de la sédition.



Phototypie Berthaud, Paris

JUSTINIEN ET SA COUR
(MOSAIQUE DE SAINT-VITAL A RAVENNE)
(Photographie Alinari)

arménien, longtemps comblé de ses faveurs, et qui, malgré sa traîtrise, fut, après quelques mois à peine de disgrâce, promu à un grand commandement[1], ou tels que ce Probus, condamné à mort par le Sénat de l'empire, et qu'il renvoya libre avec ce mot dédaigneux, qui n'est point sans beauté : « Pour moi, je te pardonne ton crime : puisse Dieu également t'absoudre[2] ! »

Voici une autre qualité encore. Justinien a grand souci de sa dignité et du calme qui convient à son rang. Dans les circonstances les plus graves, il sait — en général du moins — (car il perdit en vieillissant quelque chose de cet empire sur soi-même)[3], rester maître de lui, donner froidement ses ordres. « Jamais, dit un historien, il ne manifesta de colère ni d'emportement contre ceux qui l'avaient offensé[4]. » On dira peut-être qu'à un tel degré la maîtrise de soi confine un peu à la dissimulation : aussi est-il juste d'ajouter que plus d'une fois l'empereur sut écouter sans s'irriter des conseils déplaisants, mais loyaux et fidèles, et, ce qui est plus remarquable, qu'il sut les suivre.

On peut noter en lui d'autres vertus. Ce maître du monde est d'une simplicité de vie prodigieuse ; sa table semblerait modeste aux plus modestes bourgeois de notre temps. Il ne boit jamais de vin, il mange à peine quelques aliments, surtout des légumes ; il tient pour chose basse et vile la satisfaction de ces appétits matériels, et souvent il se lève de table, ayant goûté à peine les mets présentés[5]. Fréquemment il reste deux jours entiers sans prendre de nourriture solide, et quand la religion le commande, il accepte sans difficulté de jeûner pendant un jour et deux nuits. De même il ne sacrifie guère au sommeil. Je ne sais lequel de ses courtisans l'appelait joliment « l'empereur qui ne dort jamais » (βασιλεὺς ἀκοίμητος)[6] : et en effet il se lève avec l'aurore, il se couche fort avant dans la nuit, il se relève même, pour se remettre au travail, au milieu de la nuit[7] : et c'est là le secret de ces promenades nocturnes qui troublaient si

1. *Bell. Goth.*, p. 416.

2. Malalas, p. 438-439. Justinien aimait fort au reste qu'on fît l'éloge de sa clémence et de sa magnanimité (Paul. Silent, *Descr. S. Sophiae*, 22, 40. sqq.)

3. *Bell. Goth.*, p. 415. Malalas, p. 494.

4. *Hist. arc.*, p. 83.

5. *Id.*, p. 86-87. Cf. *id.*, p. 81-82 et *Aed.*, p. 196.

6. Inscr. de l'église des SS. Serge et Bacchus. (*C. I. G.*, 8639.) C. Jean Lyd., 248, qui l'appelle τὸν πάντων βασιλέων ἀγρυπνότατον et vante son activité.

7. *Aed.*, 196

étrangement l'imagination de Procope. S'il est une qualité qu'on ne peut contester à Justinien, c'est d'avoir été un grand laborieux : il prétendait être tenu au courant de tout le détail des affaires de l'empire, et il ne ménageait pas sa peine pour tout examiner par lui-même [1]. Pour se renseigner, il multipliait les audiences, recevant les gens les plus obscurs, et jusqu'aux inconnus, et causant longuement avec eux ; sans cesse il se substituait à ses secrétaires pour expédier directement les questions en suspens ; il aimait à écrire [2], et on ne saurait lui refuser une capacité de travail prodigieuse, un amour extrême de l'ordre, une sollicitude attentive pour la marche régulière de l'administration. Il se peut qu'en cette matière il soit arrivé à Justinien ce qui arriva à Philippe II, auquel il ressemble du reste par bien d'autres traits de caractère : c'est qu'à force de vouloir examiner consciencieusement le détail des choses, il se soit laissé déborder et noyer par elles, et que, sous ces apparences de contrôle rigoureux, bien des désordres se soient produits à l'insu de l'empereur. Cela est vraisemblable, certain même [3] : mais l'intention n'était pas moins louable. Justinien entendait faire son métier de roi.



Fig. 8. — Monnaie de cuivre de Justinien, datée de 538.

Un caractère très absolu l'y portait d'ailleurs tout naturellement. « Il ne permettait à personne, dit Procope, dans toute l'étendue de l'empire, de prendre de son chef la moindre décision [4]. » A mille lieues de distance, il réglait pour ses généraux les détails d'un plan de campagne ou d'un système de fortification, et il n'admettait point qu'on transgressât ses volontés [5]. Dans son impérial orgueil, il s'attribuait une capacité universelle, en matière de législation ou de justice, comme en fait d'opé-

1. *Hist. arc.*, p. 88.

2. *Hist. arc.*, p. 88. ἔγραφεν αὐτὸς ὡς εἰπεῖν ἅπαντα.

3. Jean Lyd., p. 255, 263.

4. *Hist. arc.*, p. 88.

5. *C. J.*, I, 27, 2.

rations militaires; volontiers il jugeait en personne [1], et sur toutes choses il prétendait décider en dernier ressort. Il a écrit quelque part ces mots caractéristiques : « Si quelque question semble douteuse, qu'on en réfère à l'empereur, et qu'il en décide en son autorité souveraine, à qui seule appartient de faire et d'interpréter la loi [2]. » Aussi se défiait-il de quiconque semblait assez grand ou assez indépendant pour discuter ses ordres [3] : ses serviteurs les plus fidèles, ses généraux les plus dévoués étaient sans cesse exposés à froisser sa susceptibilité despotique; toujours ils furent à la merci d'une calomnieuse dénonciation. Jamais ses favoris les plus déclarés ne purent se flatter de posséder sûrement l'amitié du maître : pour une démarche qui inquiétait sa jalousie, Justinien oubliait les plus signalés services. « Il avait, dit un chroniqueur, l'oreille toujours ouverte à la calomnie [4]. » Bélisaire en particulier en fit cruellement l'expérience [5]. Toute sa vie il fut soupçonné : l'empereur fut jaloux de sa gloire militaire, jaloux de ses richesses, jaloux de sa popularité; contre lui il fut prêt à accueillir toutes les dénonciations, à encourager toutes les intrigues; à la veille même de sa mort, le grand et loyal général fut accusé d'avoir conspiré et momentanément disgracié [6]. J'ai à peine besoin d'ajouter que la légende et la chanson ont singulièrement embelli cette histoire. C'est un tableau fort attendrissant de montrer Bélisaire aveugle, réduit à tendre comme un mendiant la main aux passants : malheureusement pour les âmes sensibles, ce tableau n'a nulle réalité historique. L'histoire vraie suffit pourtant à prouver que Justinien ne se piquait pas de gratitude. Il convient d'ajouter toutefois que ses inquiétudes n'étaient point parfois sans objet. On conspira plus d'une fois contre sa vie : et d'ailleurs la façon même dont son oncle et lui étaient parvenus à l'empire est bien faite pour expliquer et justifier les défiances que lui inspirait la gloire trop éclatante de ses généraux victorieux.

Voici un autre trait encore. Ce prince absolu, despotique, a une vanité souvent puérile. Ce parvenu porte à un si haut point l'orgueil de

1. *Nov.* 88, *praef.*
2. Const. *Tanta*, 21.
3. *Hist. arc.*, p. 85.
4. Zonaras, t. III, p. 151.
5. *Hist. arc.*, p. 34. L'empereur confisqua à son profit, après la mort de Bélisaire, les immenses biens du général (Zonaras, p. 173). Ce détail a pu contribuer à la formation de la légende.
6. Maladas, (Hermès, VI, 379-380.)

sa condition impériale qu'il voudrait faire dater de son règne et marquer de son nom une restauration complète de l'empire tout entier. Assurément il serait excessif de dire avec Procope qu'il eut pour les innovations inutiles un amour désordonné [1] : en général ses réformes eurent de sérieuses raisons d'être ; mais il faut avouer qu'il se complut avec quelque intempérance à en souligner le mérite et la nouveauté, et qu'il y eut du ridicule parfois dans sa façon de décorer toutes choses, villes, institutions et régiments, de l'épithète un peu personnelle de « Justinienne » [2]. Je ne crois point pourtant qu'il fût assez sot pour prêter l'oreille à toutes les basses flatteries dont on l'accablait. Quand ses courtisans lui affirmaient qu'il pourrait à sa volonté s'élever dans les airs comme un être surnaturel, quand son ministre Tribonien lui déclarait qu'en siégeant au conseil il avait une crainte perpétuelle de voir subitement son maître enlevé au ciel, comme le prophète Élie, « à cause de sa piété » [3], j'ai peine à croire, à supposer que ces racontars soient exacts, que Justinien y trouvât grand plaisir. Mais ce qui est certain, c'est que sous ces dehors d'absolutisme se cachait une âme indécise et faible [4]. En des circonstances graves, on vit Justinien hésiter étrangement et risquer par ses tergiversations de tout compromettre. Son humeur mobile et changeante connaissait de brusques variations : tantôt son calme s'échappait en de soudaines colères, et tantôt sa fermeté se fondait en abattements inattendus. On le vit bien dans cette fameuse sédition de 532, qui a fourni à Sardou l'une des scènes les plus caractéristiques de *Théodora* : ce jour-là, il apparut vraiment tel que le peint le drame, abaissant à d'indignes humiliations son orgueil impérial, sans courage et sans fermeté d'âme, prêt à fuir honteusement devant l'émeute, si Théodora, qui en cette heure critique se montra, elle, vraiment digne de l'empire, n'avait soufflé dans

1. *Hist. arc.*, p. 71. ὅπως δὴ ἅπαντα νεώτερα τε καὶ αὐτοῦ ἐπώνυμα εἴη.

2. Labbe, *Concilia*, V, 582 (Justinianopolis, Nova Justiniana, etc.), 584, (Nea Justiniana), 586 ; *nov.* 11 ; (Justiniana prima, cf. Labbe, IV, 1795, où le pape Agapit écrit : Justiniana civitas gloriosi natalis vestri conscia) ; *nov.* 24, 4, 5 ; 25, 1, etc. Const. *Omnem*, 2. *Bell. Vand.*, p. 471. On pourrait multiplier ces exemples à l'infini. Cf. la liste d'ailleurs incomplète dressée par Alemanni (Procope, éd. de Bonn, t. III, p. 397-399).

3. *Hist. arc.*, p. 84. Cf. Hesychius de Milet, *De vir. ill.* éd., Flach, p. 52.

4. *Hist. arc.*, p. 84-85, 127. *Bell. Goth.*, p. 432, 440.

cette âme troublée quelque chose de l'ardente passion qui l'animait [1]. On le vit bien plus encore au déclin de sa vie, alors qu'hésitant devant toute résolution ferme, sans cesse il se repentait de toute décision prise, changeant au gré de ses caprices de politique comme de généraux, incapable de toute volonté énergique, de tout avis durable, laissant aller à la dérive, avec une incompréhensible négligence, les affaires les plus graves de l'État [2]. Et voici une autre faiblesse. Ce maître du monde, qui veut être absolu, bien souvent fut le jouet de son entourage et de ses flatteurs. Théodora a durant toute sa vie exercé sur Justinien une influence souveraine, si puissante, si incontestée, que les badauds de la capitale ne pouvaient se l'expliquer que par des artifices de magie [3]. Il subit non moins fortement l'ascendant de son ministre Jean de Cappadoce, habile financier, âme vénale et corrompue. Et l'on conçoit alors que beaucoup des bonnes intentions de Justinien soient demeurées sans effet, arrêtées en route ou défigurées par les conseils de ses favoris [4].

Il serait puéril de vouloir dissimuler d'autres défauts de ce caractère : une prodigalité folle, qui jette l'argent sans compter, moins pour ses propres besoins du reste que pour rehausser le prestige et la gloire de la monarchie et, — conséquence nécessaire, — une avidité extrême et peu de scrupules sur les moyens de trouver de l'argent [5]; quelque tendance à la dissimulation, à la fausseté, à la perfidie [6] — ce sont défauts fréquents en cette cour de Byzance pleine d'habiletés et d'intrigues; parfois enfin — plus rarement pourtant qu'on ne l'a dit, — une cruauté, née surtout de la peur [7], et d'inutiles rigueurs contre des innocents, coupables seulement d'avoir inquiété le prince ou osé résister à ses volontés.

Au total, et pour résumer les traits de cette étude psychologique, une âme mal équilibrée, pleine de contrastes, et tout compte fait, malgré d'incontestables qualités, de valeur plutôt médiocre ; des sentiments souvent mesquins, une volonté parfois incertaine et faible, une vanité pué-

1. *Bell. Pers.*, p. 125-126.
2. *Hist. arc.*, p. 109-110.
3. *Id.*, p. 103-104, 127. Cf. *Bell. Pers.*, p. 134.
4. *Bell. Goth.*, p. 525.
5. Zonaras, p. 151-152. ἀφειδὴς πρὸς χρημάτων ἐξάντλησιν καὶ πρὸς συλλογὴν αὐτῶν ἀφειδέστερος.
6. *Hist. arc.*, p. 149, 156.
7. *Bell. Goth.*, p. 415.

rile, un despotisme jaloux, une activité réelle, mais inquiète et brouillonne. Est-ce là tout l'homme ? S'il n'y avait que cela en Justinien, vraiment on comprendrait mal la gloire qui environne son nom ; et c'est qu'en effet il y a autre chose ; si le caractère en lui fut médiocre, l'esprit fut grand et relève le personnage. Ce paysan macédonien monté sur le trône de Byzance a été le continuateur et l'héritier des empereurs romains; il a été le représentant éminent de deux grandes idées : l'idée impériale, l'idée chrétienne, et cela seul suffit à assurer sa renommée.

IV

Parmi les empereurs de race, il en est peu qui aient eu, plus que ce parvenu, le sentiment de la dignité impériale, le culte respectueux de la tradition romaine. Lisez ses ordonnances : c'est aux souvenirs de Rome, admirablement connus et merveilleusement retenus, que sans cesse Justinien fait appel et demande ses inspirations. L'homme, on l'a vu, est simple, presque modeste ; pour la haute fonction qu'il occupe, le prince a tous les orgueils et toutes les ambitions. Par le fait qu'il s'est assis sur le trône de Constantin, il est devenu l'héritier direct et légitime des Césars ; sans trembler il revendique toute l'étendue de l'héritage [1]. Dès le lendemain de son avènement, Justinien rêva l'empire universel. Cette antique unité romaine, dans laquelle les aventuriers germains s'étaient taillé des souverainetés, il aspirait à la reconstituer en son intégrité ; ces droits historiques imprescriptibles, que ses prédécesseurs avaient soigneusement réservés, il prétendait les relever et en refaire une réalité [2] ; et lorsqu'il songeait que les insignes de l'empire, symbole de l'autorité suprême, ramassés jadis par Genséric dans le pillage de Rome, demeuraient depuis lors comme prisonniers des barbares, son orgueil ressentait une intolé-



Fig. 9. — Sou d'or de Justinien.

1. Const. *Deo auctore*, 7.

2. *C. J.*, 1, 27, 2, *praef.* Cf. *Bell. Vand.*, p. 387.

rable blessure[1]. Reconquérir l'Afrique sur les Vandales, l'Italie sur les Ostrogoths, l'Espagne sur les Visigoths, la Gaule sur les Francs, tel était son rêve. « Il aspirait, dit Procope, à conquérir le monde entier »[2]; et lui-même écrivait, au lendemain de l'occupation de l'Afrique et de la Sicile: « Nous avons bon espoir que Dieu nous accordera de reprendre les autres pays que les anciens Romains possédaient, jusqu'aux limites des deux océans »[3]. Certes, dans la pompeuse expression de ces vastes espérances, il y avait une part d'illusion; mais les détracteurs mêmes de Justinien sont obligés de reconnaître que cette ambition qu'il avait de



Fig. 10. — Médaillon d'or de Justinien, conservé avant 1831 au Cabinet des Médailles.

reconstituer l'unité romaine était un devoir essentiel de sa fonction impériale[4]; et si l'on songe que de ce rêve Justinien fit presque une réalité, que l'Italie, l'Afrique, la Corse, la Sardaigne, les Baléares, une partie de l'Espagne firent sous son règne retour à l'Empire, il faut bien avouer qu'il y avait quelque grandeur chez l'homme qui sut concevoir et exécuter une telle pensée.

L'empereur romain, dont Justinien se proclamait l'héritier, n'était pas seulement un glorieux chef de guerre; il était encore la loi vivante, l'incarnation parfaite du pouvoir absolu. Cela aussi, Justinien voulut l'être. Il a écrit quelque part ces mots caractéristiques: « Qu'y a-t-il de plus grand, de plus saint que la majesté impériale? Qui pourrait avoir l'outrecuidance de mépriser le jugement du prince, lorsque les fondateurs

1. *C. J.*, I, 27, I, 7.
2. *Bell. Pers.*, p. 157.
3. *Nov.* 30, 11.
4. *Bell. Pers.*, p. 158.

mêmes du droit ont nettement, clairement déclaré que les décisions impériales ont la valeur de la loi »[1]. Aussi, de même qu'il prétend au dehors dominer, comme jadis le peuple romain, sur toutes les nations de l'univers, ainsi au dedans il revendique pour la couronne tout le pouvoir que la *lex regia* conférait jadis aux anciens empereurs[2]; et en effet, selon le mot d'un historien de l'époque, « il fut le premier des souverains de Byzance qui, en nom et en fait, se montra le maître absolu des Romains »[3]. Entre les mains d'un prince despotique, tout dut être centralisé: de sa volonté souveraine, toutes choses durent dépendre: l'État, la loi, la religion. Rome avait jadis uni la gloire des armes à l'éclat du droit; elle avait à cette double source puisé la force qui fit sa grandeur; sur cette double base elle avait fondé sa domination universelle[4]. Justinien voulut faire comme ses devanciers. Il était conquérant, sinon en personne, du moins par le bras des généraux qu'il choisissait et dirigeait; il voulut être législateur. Il le fut, avec l'absolutisme qu'il apportait partout, attribuant sans hésiter à la fonction impériale une véritable infaillibilité, réclamant pour elle le droit, et aussi la capacité, de changer, de corriger, d'interpréter la loi. « Notre Majesté, écrit-il, examinant les projets qui lui étaient soumis, corrigeait par l'inspiration divine toutes les incertitudes et les obscurités et donnait aux choses leur forme définitive »[5]. Et ailleurs, raillant « les vains et risibles scrupules » de ceux qui mettent en doute l'infaillibilité souveraine: « Qui serait donc, dit-il, capable de résoudre les énigmes de la loi et de les révéler aux hommes, sinon celui qui seul a droit de faire la loi? »[6]. Certes, il y a dans de telles paroles une infatuation un peu puérile; mais l'œuvre qui naquit de ces idées est une des plus grandes de l'histoire. C'est cette législation justinienne, qui a dominé tout le moyen âge et fourni à l'Europe moderne les bases mêmes du droit.

Ce n'est pas tout encore. Il est de la dignité de la fonction impériale de s'exercer pour le plus grand bien de l'empire. Je ne sais si la sollicitude de Justinien a eu toujours les heureux effets qu'il s'en promettait: mais il y a assurément quelque noblesse, et quelque sincérité aussi, dans

1. *C. J.*, I, 14, 12.
2. Const. *Deo auctore*, 7.
3. Agathias, p. 306.
4. *De Just. cod. confirmando*, *praef.*
5. Const. *Tanta*, *praef.*
6. *C. J.*, I, 14. 12. Cf. Const. *Tanta*, 21.

ces déclarations où l'empereur affirme « qu'il passe ses jours et ses nuits dans le souci et dans les veilles, afin d'imaginer pour ses sujets quelque chose d'utile et d'agréable à Dieu »[1]. Avec la conscience, l'amour de l'ordre, la capacité de travail que nous lui connaissons, ce ne sont point là des paroles vaines : et aussi bien la masse des *Novelles* atteste amplement la variété de ses préoccupations. « Parmi tous les empereurs, a dit justement Ranke, qui régnèrent à Rome ou à Constantinople, il n'en est point dont l'activité administrative se soit appliquée à autant d'objets que celle de Justinien »[2]. Il n'est qu'équitable d'ajouter que plusieurs très grandes réformes datent de ce règne, et que si Justinien a pris plaisir à attacher son nom à bien des choses, quelques-unes font honneur au nom qui en est devenu inséparable.

Voici un dernier trait. Cet empereur possède à un si haut degré l'orgueil de son rang impérial qu'il voudrait l'environner de tous les luxes, le parer de toutes les magnificences. Lui-même, on l'a vu, tient peu à l'étiquette : mais le Palais-Sacré sera d'une splendeur inouïe. Lui-même est modeste et simple : mais il veut que le nom impérial soit accompagné des plus retentissantes épithètes, que les titres sonores d'Alamannique, de Gothique, de Francique, de Germanique, de Vandalique, d'Alanique, les appellations flatteuses de pieux, heureux, glorieux, victorieux et triomphal empereur l'égalent aux plus illustres de ses devanciers[3]. Surtout il veut que l'appareil de la monarchie soit pompeux et splendide. Pour rehausser la splendeur de sa capitale, rien ne lui coûtera, parce que cette capitale est en quelque manière le symbole visible de l'empire. Il y accumule les trésors de l'art antique, il y multiplie les chefs-d'œuvre ; et la pensée qui l'inspira apparaît en pleine lumière dans ce cri d'orgueil, mais d'un orgueil grandiose, qu'il jeta au jour solennel de l'inauguration de Sainte-Sophie : « Gloire à Dieu qui m'a jugé digne d'accomplir une telle œuvre ! Je t'ai vaincu, ô Salomon. » Et ici encore l'idée impériale a bien inspiré Justinien. C'est par Sainte-Sophie comme par le Code que cet empereur, qui a eu le sentiment et l'amour du grand, demeure lui aussi vraiment grand.

1. *Nov.* 8, *praef.*
2. Ranke, *Weltgeschichte*, IV, 2, p. 120.
3. Const. *Deo auctore*, *Omnem*, *Tanta*, etc. *C. I. G.*, 8636, 8637, 8638.

Mais à côté de la tradition romaine, voici l'influence chrétienne. L'empereur byzantin en effet ne procède pas seulement de l'*imperator* romain : il est aussi, comme on dit, l'*Isapostolos,* le prince semblable aux apôtres, chef suprême et champion de la religion, que l'Église entoure d'un véritable culte. Et de là, chez Justinien, un nouvel aspect du personnage.

Justinien était fort dévot, et même superstitieux. Aussi bien sa ferveur religieuse naissait-elle tout naturellement de l'idée qu'il s'était faite de la majesté impériale. Pour lui, l'empereur est nécessairement l'élu de Dieu, que le Seigneur par un choix spécial a préposé à la direction des affaires humaines[1], sur qui en toute circonstance il étend sa main protectrice, à qui il vient en aide dans tous les embarras et dans tous les périls. S'agit-il de mener à bien la grande œuvre législative : « La chose, écrit le prince, semblait difficile, impossible ; mais ayant levé les mains au ciel et invoqué son appui, nous avons retrouvé le calme, confiant en Dieu qui par sa puissance peut faire aboutir les entreprises les plus désespérées »[2]. S'agit-il de faire la guerre : « Ce n'est point, dit encore l'empereur, dans les armes que nous avons confiance, ni dans les soldats, ni dans les généraux, ni dans notre propre génie ; mais nous rapportons toute notre espérance à la providence de la Sainte Trinité »[3]. Et si profonde est sa foi dans la protection céleste, si sûre sa confiance dans le contrat qui le lie à la divinité, que sans hésiter il s'applique les paroles des prophètes et les versets du Psalmiste : sur la base de la statue équestre, élevée en son honneur au centre du Forum Augustéon, Justinien avait fait graver ces inscriptions humblement orgueilleuses, qui le montrent comme le représentant véritable de Dieu sur la terre : « Il montera les chevaux du Seigneur, et sa chevauchée sera le salut. Le roi place son espoir en Dieu, et son ennemi ne pourra le vaincre »[4].

Aussi, pour ce Dieu qui l'inspire et l'assiste[5], qui multiplie en sa faveur les miracles et les grâces[6], Justinien sera le plus reconnaissant

1. Const. *Tanta*, 18.
2. Const. *Deo auctore*, 2.
3. *Id.*, *praef.*
4. Mordtmann, *Esquisse topographique de Constantinople au moyen âge*, p. 55. Sur la statue, cf. Malalas, p. 482 et Mordtmann, *loc. cit.*, p. 64-65.
5. *Nov.* 28, 4, *ad fin.*
6. *Aed.*, p. 193-194. 195-196. Cf. Paul Silent. *loc. cit.*, 6-21, qui dit que « résister au prince, c'est s'armer contre Dieu même. » (*Ibid.*, 54-55.)

et le plus dévoué des serviteurs. S'il fait la guerre, ce n'est point seulement pour ramener dans l'unité romaine les provinces captives des barbares : prince catholique, il souffre, peut-être plus impatiemment encore, de voir des chrétiens orthodoxes soumis aux hérétiques ariens, « persécuteurs des corps et des âmes » [1] ; à côté du restaurateur des droits historiques de l'empire, il y a en lui un champion de Dieu. Aussi ses entreprises militaires ont-elles quelque chose de l'enthousiasme d'une croisade : et semblablement, dans son gouvernement intérieur, la religion est inséparable de la politique. Si l'on veut saisir au vrai cette combinaison de sentiments divers, qui constitue le fond même de l'âme impériale, il faut lire en particulier la préface de la grande ordonnance, que Justinien publia au lendemain de la conquête de l'Afrique [2]. Tout s'y trouve, la piété du chrétien qui se répand en actions de grâces devant ce Dieu qui vient de lui donner une nouvelle et plus éclatante marque de sa faveur, et l'orgueil du souverain qui se glorifie d'avoir repris ses provinces perdues et reconquis sur les barbares les ornements et les insignes de l'empire. Ici c'est le prince respectueux de la religion, qui remercie modestement le ciel d'avoir daigné le choisir pour venger les maux de l'Église ; là, l'empereur superbe qui rappelle fièrement que la gloire acquise par lui a été refusée à ses prédécesseurs et qui déclare qu'une ère de bonheur va s'ouvrir pour l'Afrique avec son règne. Orgueil



Fig. 11. — Statue de Justinien sur l'Augustéon, d'après le dessin de Nymphirius à la Bibliothèque du Sérail.

1. *C. J.*, I, 27, 1, 1.

2. *C. J.*, I, 27, 1.

impérial, humilité chrétienne, peut-être plus orgueilleuse encore, c'est tout Justinien qui se révèle et se résume dans ce monument caractéristique et authentique de sa pensée.

Assurément cette passion religieuse qui enflamma Justinien a ses excès et ses périls. Elle mène vite à l'intolérance religieuse, elle engendre la persécution contre quiconque croit autrement que le prince, et cette persécution, si rigoureuse soit-elle, devient alors légitime et sainte. « Il ne considérait pas comme un meurtre, dit Procope — et ici encore on pense à Philippe II — la mort infligée aux hommes qui ne partageaient pas sa croyance [1]. » Lui-même a écrit quelque part : « Nous avons la haine des hérétiques » [2] ; et toute sa vie il le prouva, persécutant sans miséricorde tous les dissidents, Juifs, Ariens, Donatistes, monophysites et païens [3]. Et voici un autre danger de cette conception religieuse : un empereur absolu qui s'intéresse à l'Église risque fort de la tyranniser. Justinien en tout temps avait pris plaisir à se mêler directement aux controverses théologiques : il était beau parleur, il le savait, et volontiers il édifiait les évêques par ses homélies pleines d'onction et de douceur, dont ses auditeurs demeuraient émerveillés. « Si je n'avais, écrit un prélat, entendu de mes oreilles les paroles qui avec la grâce de Dieu sortirent de la bouche bénie du prince, j'aurais peine à y croire, tant on y trouvait réunies la mansuétude de David, la patience de Moïse, et la clémence des apôtres » [4]. On se grise vite de tels succès oratoires : Justinien, à mesure qu'il avança en âge, versa de plus en plus dans la manie théologique. Il se plut chaque jour davantage aux recherches subtiles, aux vains débats sur la nature de Dieu : il passa les nuits, jadis consacrées aux affaires de l'État, à discuter avec les évêques sur les textes des Écritures [5] ; il prétendit dogmatiser, comme il avait réformé et légiféré ; et en voulant, peut-être à bonne intention, remettre la paix dans l'Église et l'ordre dans l'État, en fait il y alluma la guerre civile. Ce sont les inconvénients de

1. *Hist. arc.*, p. 84.
2. *Nov.* 45, *praef.*
3. *Hist. arc.*, p. 73-76, 156.
4. Labbe, IV, 1777. Cf. sur le goût de Justinien pour la polémique, *Nov.* 132, où il fait allusion à ses écrits théologiques et Liberatus, *Breviarium* (P. L., t. 68, p. 693).
5. *Bell. Goth.*, 409-410, 429. *Hist. arc.*, p. 110. Cf. *Vita Eutychii*, (P. G. t. 86, 2314.)

l'idée chrétienne, quand elle germe dans la tête d'un empereur : mais n'est-elle point par ailleurs un puissant ressort d'action? Et lorsque, à côté des guerres et des anathèmes, le souci de la religion inspire ces missions chrétiennes, qui portèrent, au temps de Justinien, l'orthodoxie et la civilisation des oasis du Sahara aux montagnes du Caucase, du fond de l'Abyssinie aux rivages du Danube, l'œuvre accomplie vaut qu'on l'estime et qu'on la glorifie.

Et certes on peut rire de Justinien, composant des hymnes, réglementant à grand renfort de textes ecclésiastiques l'époque du carême [1], ou se disputant à grand renfort d'injures avec les moines obscurs qui pensent autrement que lui. On doit s'affliger de le voir oublier dans des disputes stériles l'Italie aux abois, ou répandre le sang pour la vaine satisfaction d'imposer un article de foi. Mais quand il se plaisait à servir de parrain aux rois barbares qui venaient à Constantinople demander le baptême [2], quand il comblait d'attentions et de présents ces néophytes étranges, Huns de Crimée, Hérules, Ibères du Caucase, quand il envoyait par le monde entier ses missionnaires évangéliser hérétiques et païens, il faisait œuvre de politique autant au moins que de chrétien : et par là l'idée chrétienne dont Justinien est devenu plus tard, dans l'esprit des peuples, la vivante incarnation [3], se rencontrait avec l'idée impériale, dont il est demeuré le plus illustre représentant.

1. Malalas, p. 482, cf. *id.*, p. 489.
2. *Id.*, p. 438.
3. Un historien égyptien du VIIe siècle, l'évêque Jean de Nikiou, raconte à ce propos une jolie légende. « L'empereur Justinien, dit-il, aimait Dieu de tout son cœur et de toute son âme. » Or, il y avait en ce temps à Constantinople un magicien fameux par ses sortilèges ; les fidèles évitaient soigneusement ce suppôt de l'enfer ; mais certains grands personnages de la cour, qui s'occupaient plus de théâtre et de courses que des choses spirituelles, conseillaient à l'empereur d'employer ses services. « Cet homme, disaient-ils, après avoir achevé la ruine des Perses, donnera la victoire aux Romains ; il sera utile par ses pratiques à l'empire, maintiendra le peuple et fera rentrer facilement l'impôt ; il enverra chez les Perses des démons, ôtera la force de leurs hommes de guerre par des fléaux de toute sorte et fera triompher les Romains sans combat. » Malgré ces promesses séduisantes, l'empereur restait inébranlable ; pourtant, à la fin, il fit venir l'homme, mais ce fut pour lui tenir ce langage : « Moi, Justinien, empereur chrétien, je triompherais avec l'aide des démons ! Non : mon secours vient de Dieu et de mon Seigneur Jésus-Christ, créateur des cieux et de la terre. » Et ayant ainsi parlé, il chassa le magicien de sa présence et plus tard, ainsi qu'il convenait, il le fit brûler (Jean de Nikiou, p. 509 510).

V

Je ne prétends point que pour avoir eu ces deux grandes idées, il faille accorder à Justinien une intelligence de premier ordre : aux yeux des contemporains mêmes, on l'a vu, ces idées semblaient presque inséparables de la fonction impériale. Mais si l'on songe que l'homme qui les



Fig. 12. — Disque d'argent trouvé à Kertch et représentant un empereur du vi[e] siècle.

a si admirablement acceptées et comprises n'était qu'un simple paysan illyrien, on avouera que l'esprit de cet homme ne manquait ni de portée ni de grandeur. L'historien a le droit de se demander si Justinien n'eût pas été plus sage en les adoptant moins aveuglément, et en effet on le peut croire. Mais voyez quelle fut sur lui la puissance de ces idées maîtresses : chaque fois qu'elles l'inspirent fortement, il semble qu'il se trans-

forme et s'élève au-dessus de lui-même. Alors un Justinien nouveau se révèle, plus ferme, plus résolu, sachant, malgré l'opposition de son entourage, prendre l'initiative de décisions hardies, et s'y tenir : un Justinien plus estimable aussi, et par quelques côtés véritablement grand. Sans doute ces grandes idées portent leur défaut en elles. Leur réalisation développe chez celui qui les a conçues une incroyable outrecuidance d'orgueil. « Jamais jusqu'ici, écrit quelque part l'empereur, si ce n'est sous notre règne, Dieu n'avait accordé aux Romains de faire de telles conquêtes [1]. » Ailleurs il s'écrie, dans l'enthousiasme du triomphe : « Rendez grâces au ciel, habitants du monde, qui a réservé à votre siècle l'accomplissement d'une si grande œuvre. Ce dont l'antiquité n'avait pas semblé digne au jugement de Dieu s'est réalisé de votre temps [2]. » Voilà ce que ces idées font de l'homme : pour l'empire, leurs conséquences furent peut-être plus graves encore. L'idée chrétienne réalisée produisit cette profonde intolérance qui mécontenta les sujets et détacha presque de la monarchie l'Égypte et la Syrie monophysites. L'idée impériale réalisée fut plus désastreuse, s'il se peut. Les grandes ambitions coûtent cher aux hommes qui en sont les instruments obscurs. Pour avoir de l'argent, tous les moyens parurent bons à Justinien : on multiplia les impôts, on les leva avec une impitoyable rigueur, « le premier devoir des sujets, dit expressément le prince, et le meilleur moyen qu'ils ont de reconnaître la sollicitude impériale, étant de payer avec un absolu dévouement les impôt publics dans leur intégrité [3] ». Pourvu que l'argent rentrât exactement au trésor, l'empereur laissa toute licence à l'avidité et aux exactions de ses fonctionnaires, « donnant toute sa faveur, dit un chroniqueur, à ceux qui imaginaient des moyens de trouver de l'argent [4] », et pour suffire aux besoins de ses guerres, lui-même ne recula ni devant l'injustice ni devant les pratiques les plus déshonnêtes [5]. C'est l'ordinaire rançon de la gloire : la misère profonde, le complet appauvrissement de la monarchie.

On connaît cette anecdote célèbre : « Quand je mourrai, demandait

1. *Nov.* 1, *praef.*
2. Const. *Tanta*, 19.
3. *Nov.* 8, 10.
4. Zonaras, p. 152. Cf. *Bell. Goth.*, p. 525. Zach. Rhet., p. 188.
5. Evagrius, 4, 30.

Napoléon Ier à un de ses courtisans, que dira-t-on ? — Sire, répondait l'interlocuteur, on dira ceci, on dira cela ! — Non, interrompait brusquement l'Empereur, on dira : Ouf ! » Les peuples dirent : Ouf ! au lendemain de la mort de Justinien. Le poète Corippus raconte[1] que, lorsque pour la première fois le successeur du souverain défunt parut dans l'Hippodrome, il y fut accueilli par une foule suppliante et éplorée. « Aie pitié de nous, criaient ces hommes, car nous périssons. Viens au secours de tes esclaves. » « Tu es pieux, gémissaient d'autres, tu es tout-puissant. Vois nos larmes, soulage notre misère. » C'étaient tous ceux à qui Justinien avait extorqué de l'argent, les familles des débiteurs insolvables, les femmes et les mères des prisonniers, toutes les victimes du précédent régime implorant la pitié du nouvel empereur. Et si profonde était partout l'impression de délivrance, que le grave Evagrius lui-même écrit en terminant le récit de ce règne : « Ainsi mourut Justinien, après avoir rempli le monde entier de bruit et de troubles ; et, ayant dès la fin de sa vie reçu le salaire de ses méfaits, il alla chercher devant le tribunal de l'enfer la justice qui lui était due[2]. » Il n'importe. Cette impression que laissa le règne de Justinien, c'est celle que laissent tous les grands règnes, Justinien comme Louis XIV, Louis XIV comme Napoléon ; et pourtant, malgré leurs misères, en demeurent-ils moins grands ?

Sans doute, enfin, l'exécution a trahi parfois la pensée de l'empereur. Une portion de son œuvre est restée inachevée ; d'autres ont été éphémères[3]. Mais la conception était noble et haute, et quoi qu'on en puisse dire, le règne n'a point été stérile. L'Afrique, l'Italie, l'Espagne reconquises par Justinien ont bien pu échapper à ses successeurs : l'effort de cette prodigieuse activité administrative a pu tomber en oubli ; son système ecclésiastique a pu changer. Aujourd'hui encore deux choses demeurent : le code Justinien et Sainte-Sophie[4] plaident éternellement devant la postérité la cause du grand empereur.

1. Corippus. *In laud. Just.*, II, 361 sq.

2. Evagrius, V, 1. Il faut toutefois observer qu'inversement, Corippus l'envoie tout droit au ciel (*In laud. Just.*, I, 245-246). Cf. également Paul. Silent., *loc. cit.* 309-310.

3. Cf. ces critiques dans Dahn. *Prokopius von Cäsarea*, p. 312 ; Gelzer, *Die politische Stellung von Byzanz*, p. 34-35 et le jugement d'ensemble de Ranke, *Weltgeschichte*, IV, 2, p. 125-126.

4. Au XIVe siècle déjà, Nicéphore Calliste, XVII, 31 (P. G., t. 147, p. 302) déclare qu'il

La postérité byzantine déjà ne lui avait point marchandé le nom de Justinien le Grand [1] : et en effet, malgré ses défauts et ses vices, le prince a mérité ce titre. Mais c'est surtout la légende populaire, plus clémente que l'histoire, qui a définitivement consacré sa gloire. Le monde entier a conservé et embelli le souvenir de cette puissante et gigantesque figure. Dans l'Égypte du VIIe siècle comme dans l'Italie du IXe, on parlait avec admiration des excellentes mesures par lesquelles Justinien avait rétabli l'ordre dans les provinces, des constructions charitables et des splendides églises qu'il avait fait bâtir, de sa générosité supérieure à celle de tous ses prédécesseurs [2]; et autour de son nom et des monuments de son règne, l'imagination du peuple tissait tout un cycle de pittoresques et merveilleux récits. Dans la Byzance du XIe et du XIIe siècle la légende environnait de prestige et de miracles la grande œuvre qui entre toutes conservait le souvenir de Justinien, cette admirable Sainte-Sophie, dont les proportions colossales frappaient d'étonnement une postérité dégénérée [3]; et si certains récits, en célébrant la gloire et les malheurs de Bélisaire, rappelaient surtout l'ingratitude impériale, dans l'Orient du XIIe et du XIIIe siècle, chez les Serbes, chez les Bulgares, des traditions romanesques, auxquelles on a trop longtemps eu le tort d'accorder une valeur historique, revendiquaient pour la race slave l'honneur d'avoir donné naissance au grand empereur [4].

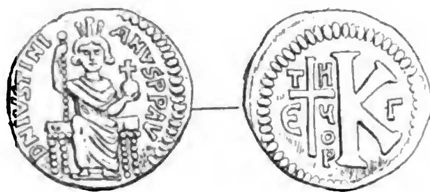


Fig. 13. — Monnaie de cuivre représentant Justinien assis sur le trône impérial.

espère que Dieu aura reçu Justinien en sa miséricorde, parce qu'il a bâti Sainte-Sophie.

1. Constantin Porphyrogénète, *De Cerim.*, II, 42, p. 644.

2. Jean de Nikiou, p. 508; Agnellus, p. 326, 329, 335.

3. Nicéphore Calliste, XVII, 31, (*P. G.*, t. 147, p. 302) rapporte qu'au temps d'Alexis Comnène on commémorait encore annuellement en grande pompe la mémoire de Justinien à Sainte-Sophie.

4. Ces traditions font naître Justinien d'une famille de colons slaves établis dans l'empire aux environs de Prizrend ou d'Ochrida; ses parents portaient le nom d'Istok et de Viglenitza, lui-même s'appelait primitivement Upravda. Mais la prétendue « Vie de Justinien », à laquelle Alemanni le premier emprunta ces renseignements, bien que le manuscrit de la Barberine l'attribue à un certain abbé Théophile, ancien précepteur de l'empereur, n'est en réalité qu'un résumé, fait au XVIIe siècle, de traditions romanesques de date assez récente. Bryce a démontré que ces

Ainsi, à travers les siècles, se conservait sa mémoire, parfois rendue plus vivante encore par de saisissants épisodes : comme en ce jour tragique de 1204, où les croisés latins, pillant dans leur avidité sacrilège les tombeaux impériaux de l'église des Saints-Apôtres, trouvèrent, dans son sépulcre violé, le cadavre de Justinien, encore intact après plus de six siècles, et reculèrent muets de stupeur devant cet empereur qui semblait sortir de la tombe, dans tout l'éclat de ses vêtements de parade et des pierreries qui le paraient [1]. Et quand enfin le moyen âge occidental eut rappris dans ses livres le droit romain oublié, son prestige grandit encore. Dante a mis Justinien dans son *Paradis*, et placé dans sa bouche ces paroles significatives, qui résument bien sa pensée et sa gloire : « J'ai été César et je suis Justinien... Il a plu à Dieu de m'inspirer dans ma grande œuvre. »

Cesare fui, e son Giustiniano...
A Dio per grazia piacque di spirarmi
L'alto lavoro.

L'incarnation de l'idée impériale, se complétant par l'idée chrétienne, c'est là en effet ce que fut, ce que voulut être Justinien : et c'est par là qu'il fut grand.

récits ont leur origine dans le cycle de légendes qui se forma chez les Serbes et les Bulgares autour du nom de Justinien et des églises fondées par lui à Prizrend et à Serdica (Sofia) ; et par là le livre est curieux. Mais il n'a absolument aucune valeur historique (cf. Bryce, *Life of Justinian by Theophilus*. Engl. hist. Review, 1887, p. 657-686 et les remarques du grand historien slave C. Jirecek. (*Ibid.*, p. 684-686). Cf. également sur cette question Vasiljev, *O slavianskom proiskhog dénij Joustiniana* (Viz. Vrem., I, 469-492) et Jagic (Arch. f. slav. Philol., XI, 300-304).

1. Nicétas de Chones, p. 855-856.

CHAPITRE II

L'IMPÉRATRICE THÉODORA

Depuis que Nicolas Alemanni, bibliothécaire du Vatican, a, vers le commencement du XVIIe siècle, retrouvé l'*Histoire secrète* de Procope, c'est chose assez délicate et d'apparence au moins, un peu scabreuse, d'essayer un portrait de l'impératrice Théodora. Avant cette découverte fameuse, on savait d'elle assez peu de chose en somme : les témoignages épars des historiens byzantins montraient qu'elle avait exercé sur Justinien une influence souveraine, qu'elle avait, en une crise redoutable, fait preuve d'une admirable fermeté, qu'elle s'était activement mêlée, et de façon parfois fâcheuse, aux intrigues de cour et aux disputes religieuses de l'époque, que l'empereur enfin avait dû à la sagesse de ses conseils quelques-unes de ses plus heureuses inspirations législatives. Tout au plus les historiens ecclésiastiques déploraient-ils la facilité avec laquelle elle glissa dans l'hérésie et la violence qui lui fit porter la main sur la personne sacrée d'un pape. On ignorait d'elle tout le reste, ce reste

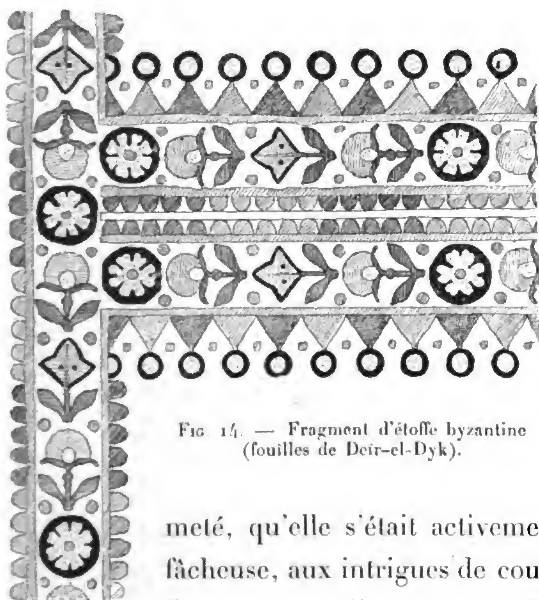


Fig. 14. — Fragment d'étoffe byzantine (fouilles de Deir-el-Dyk).

que Procope a raconté avec un luxe presque gênant de détails scandaleux. Aujourd'hui, grâce à ce pamphlet célèbre et à la vogue qui l'accueillit, on en sait presque trop sur Théodora. Son nom évoque naturellement l'idée de toutes les dépravations et de tous les vices : si bien qu'il semble d'abord assez hasardeux d'oser aborder un semblable sujet.

Pourtant l'historien qui veut étudier et comprendre le VIe siècle byzantin n'est pas libre de ne point parler de Théodora. A-t-elle été vraiment la grande courtisane que l'on dit? je ne sais, et au fond cela n'importe guère : car elle fut autre chose assurément, une grande souveraine, qui tint aux côtés de Justinien une place considérable et joua souvent dans le gouvernement un rôle décisif. Il existe une histoire légendaire de Théodora, et il faut bien la rappeler, au moins sommairement, ne fût-ce que pour en discuter le degré de probabilité : mais à côté, il y a l'histoire vraie de Théodora, qui mérite bien plus encore qu'on la raconte, car elle fait apparaître une personnalité singulièrement originale et puissante, un caractère énergique et fort, despotique et hautain, d'une rare intelligence, d'une complexité souvent déconcertante, d'un profond intérêt psychologique. C'est de cette Théodora-là que je voudrais surtout parler, sans fausse pruderie, comme sans recherche complaisante du détail trop pittoresque ; et s'il m'arrive parfois de rencontrer un passage trop difficile à traduire, le lecteur me permettra de le renvoyer au grec de Procope, qui peut d'autant mieux braver l'honnêteté, qu'on ne lit plus guère, de notre temps, une histoire, même scandaleuse, quand elle est écrite dans une langue morte.

I

Vers les premières années du VIe siècle, vivait à Constantinople un pauvre homme nommé Acacius, qui de sa profession était gardien des ours à l'amphithéâtre. C'est le père de Théodora. Restée orpheline de bonne heure, elle grandit avec ses sœurs, sous la surveillance d'une mère peu sévère, dans le monde assez interlope qui fréquentait les coulisses de l'Hippodrome, et ainsi, elle se trouva tout naturellement préparée à sa future destinée. Elle vit l'aînée de ses sœurs, Comito, entrer au théâtre

et y réussir : tout enfant, elle accompagna cette grande sœur sur les planches, jouant auprès d'elle des rôles de petite femme de chambre : quand elle grandit, logiquement elle chercha fortune là où le reste de sa famille l'avait rencontrée [1]. Elle fut actrice : non pas proprement chan-



FIG. 15. — L'impératrice Théodora, d'après la mosaïque de Saint-Vital. (Photographie Alinari.)

teuse ou danseuse : elle figura plutôt dans des tableaux vivants, où sa beauté se manifestait à l'aise, et dans des pantomimes, où son entrain, sa spirituelle drôlerie, la firent bientôt remarquer [2]. Elle était, disent ses panégyristes, d'une beauté souveraine, « telle que la parole et l'art des

1. *Hist. arc.*, p. 58-59. 2. *Hist. arc.*, p. 60.

hommes sont impuissants à la représenter [1] » : au gré de ses détracteurs mêmes, elle était fort jolie femme, assez petite de taille, mais d'une grâce extrême, avec un teint un peu pâle, et des yeux surtout pleins de vivacité, d'expression et de flamme [2]. De ce charme tout-puissant, le portrait officiel qui est à Saint-Vital nous a conservé bien peu de chose : sous le long manteau impérial, la stature paraît plus haute et plus rigide : sous le lourd diadème qui cache le front, sous la lourde perruque qui laisse à peine deviner les cheveux noirs [3], le visage menu et délicat, avec son ovale un peu amaigri, son grand nez droit et mince, a une gravité solennelle, presque mélancolique ; un trait pourtant subsiste dans cette figure flétrie : ce sont, sous la barre sombre des sourcils qui se joignent, les grands yeux noirs dont parle Procope, qui illuminent encore et semblent manger le visage. Mais Théodora avait pour elle autre chose que sa beauté ; elle était intelligente, pleine d'esprit, amusante ; elle avait une verve de cabotine, qu'elle exerçait volontiers aux dépens des actrices qui jouaient avec elle [4]. Avec cela, peu de sens moral — on voit mal au reste où elle l'eût appris — et un entrain naturel au plaisir, dont il importe moins encore de rechercher l'origine. Pour toutes ces raisons, elle devait réussir promptement, et ailleurs encore qu'à la scène. Elle eut en effet, à ce que rapporte l'*Histoire secrète* [5], énormément d'aventures, et fort scandaleuses : sa charité, selon la pittoresque expression du grave Gibbon, était universelle. Procope raconte des histoires de petits soupers galants, de tableaux vivants d'une liberté extrême [6] ; il cite des mots assez crus, qui prouvent que Théodora tenait à faire admirer sa beauté plutôt que sa réserve. Un historien byzantin du XIIe siècle a dit d'elle qu'elle avait l'esprit curieux et fertile en inventions [7] : les anecdotes de l'*Histoire secrète*, si on les pouvait conter, montreraient amplement que cette réputation était fort justifiée. Il suffira de dire que, s'il fallait prendre à la lettre ces commérages, Messaline serait, au prix de Théodora, une

1. *Aed.*, p. 206.
2. *Hist. arc.*, p. 69.
3. Cf. sur cette perruque E. Molinier, *La coiffure des femmes byzantines* (Études d'hist. du moyen âge, dédiées à G. Monod, 61-70).
4. *Hist. arc.*, p. 63.
5. *Id.*, p. 60-61.
6. *Id.*, p. 61-62.
7. Zonaras, p. 152 : ἦν δὲ καὶ ποριμωτάτη πρὸς εὕρεσιν καινοτέρων καὶ πολυτρόπων ἐπινοιῶν.

femme presque recommandable, et d'ajouter qu'à ces jeux-là, Théodora fut bientôt si parfaitement compromise que les honnêtes gens, dit Procope, qui la croisaient dans la rue s'écartaient d'elle, de peur de se souiller à ce contact impur, et que le seul fait de la rencontrer était considéré comme un mauvais présage[1].

Après ces débuts éclatants, brusquement Théodora disparut. Elle quitta la capitale pour suivre en province un certain Hécébolos, nommé gouverneur de la lointaine Pentapole d'Afrique : puis elle l'abandonna, ou fut quittée par lui, et pendant quelque temps elle traîna la misère dans les grandes villes de l'Orient, afin, dit Procope avec une prudhommesque et niaise gravité, que « par la volonté du diable, nul endroit du monde n'ignorât l'impudicité de Théodora[2] ». Enfin elle revint à Constantinople, sur le théâtre de ses premiers exploits : elle avait alors de vingt à vingt-cinq ans, elle était lassée des aventures et de la vie errante, elle souhaitait, semble-t-il, se fixer en quelque établissement durable. C'est à ce moment que le hasard mit Justinien sur sa route. Joua-t-elle pour l'attirer la comédie de la décence et de la vertu ? Une tradition, qui au XIe siècle encore avait cours à Byzance, affirme qu'elle menait à ce moment une vie fort retirée et correcte dans une modeste petite maison, qu'elle gardait le logis et filait de la laine, comme les matrones du bon vieux temps romain[3]. En tout cas elle sut plaire au neveu de l'empereur, et Justinien se prit pour elle d'une passion si violente que, non content de la combler de richesses, il voulut à toute force l'épouser. La chose, on le sait, n'alla pas sans quelque peine[4]. Justinien dès ce moment était l'héritier présomptif de l'empire, et la femme de Justin, l'impératrice Euphémie, était, dit-on, peu flattée de voir une Théodora destinée à lui succéder. Mais Euphémie mourut à propos en 523. Déjà Justinien avait obtenu de la faiblesse de son oncle que sa maîtresse reçût la haute dignité de patrice[5] : il obtint alors davantage encore ; et quand en 527 il fut officiellement associé au trône, Théodora fut avec lui, le jour de Pâques, solennellement couronnée dans Sainte-

1. *Hist. arc.*, p. 63.
2. *Id.*, p. 63.
3. Anonyme de Banduri, dans *Imperium orientale*, I, pars III, p. 47.
4. *Hist. arc.*, p. 63, 66-67.
5. *id.*, 63. Jean d'Éph., *Comm.*, p. 68.

Sophie par les mains du patriarche, et dans cet Hippodrome qui avait vu ses débuts elle vint, selon l'usage des souveraines de Byzance, recevoir les acclamations populaires [1]. Son rêve était réalisé.

II

Tel est le roman de Théodora, comme l'a raconté Procope : et depuis deux siècles et demi environ qu'on a retrouvé le manuscrit de l'*Histoire secrète*, ce récit a rencontré une confiance presque universelle. On n'invente point, déclarait Gibbon, des choses aussi incroyables ; il faut donc qu'elles soient vraies. Et rassurés par ce bel argument, séduits aussi peut-être par le ragoût de l'aventure, la plupart des historiens ont complaisamment accueilli une si piquante histoire, quitte à s'en scandaliser fort et à distribuer à Théodora les épithètes les plus désobligeantes. Examinons à notre tour ces jugements et ce récit [2]. Certes je ne prétendrai point — le paradoxe serait un peu fort — que la jeunesse de Théodora, telle que Procope l'a contée, soit un exemple à proposer ou à suivre : et j'essaierai encore moins, la question étant un peu bien délicate, d'apprécier le plus ou moins d'immoralité de la conduite qu'on prête à la future impératrice. Mais enfin, si l'on réduit à ses termes simples l'histoire que je viens de rapporter, on avouera que, pour n'être point parfaitement morale, elle est, tout compte fait, singulièrement banale et commune. Une actrice, une danseuse, née et grandie dans les coulisses, se conduisant comme en tout temps se conduisent la plupart de ses pareilles, puis lassée des amours sans lendemain, cherchant l'homme sérieux qui lui offrira les diamants et le petit hôtel, et l'ayant trouvé, sachant se faire épouser, et vivant alors de la vie la plus rangée, la plus régulière, pour finir dans la dévotion : est-ce là vraiment une aventure bien extraordinaire ? et parce qu'en l'espèce le petit hôtel fut le palais impérial et les

1. *Hist. arc.*, p. 67-68.

2. Cf. pour cette discussion, H. Houssaye, *L'impératrice Théodora* (Rev. des Deux-Mondes, 1er février 1885, p. 582-583) ; Debidour, *Théodora*, p. 49, 51-52 ; Mallet, *The empress Theodora* (English Hist. review, 1887) et Panchenko, *O tainoi Istorij Prokopija* (Viz. Vrem., III, 104 sqq.)

diamants les joyaux de la couronne, parce que l'enjeu de la partie était un futur empereur, l'histoire en devient-elle beaucoup plus scandaleuse? — Et à un autre point de vue, qui n'est plus celui du moraliste, mais celui de l'historien, fera-t-on grande différence vraiment entre une Théodora et une Catherine II, si ce n'est que l'une a fait avant de monter sur le trône ce que l'autre a fait après, avec cette circonstance atténuante pour la première qu'elle était une fille de basse naissance et d'éducation fort négligée, tandis que l'autre était une très honnête princesse allemande, que le mariage avait portée au trône de Russie? Et si le XVIII[e] siècle s'est incliné tout entier devant Catherine la Grande, si aujourd'hui encore l'histoire ne lui est point trop sévère, ne devons-nous pas à Théodora qui la vaut bien, et à Byzance qui accepta sans révolte sa nouvelle souveraine, quelque indulgence aussi? L'aventure de Théodora, en somme assez banale, ne mérite point — à supposer qu'elle soit vraie, — le luxe de grands mots dont on la flétrit. Et peut-être n'est-elle pas vraie.

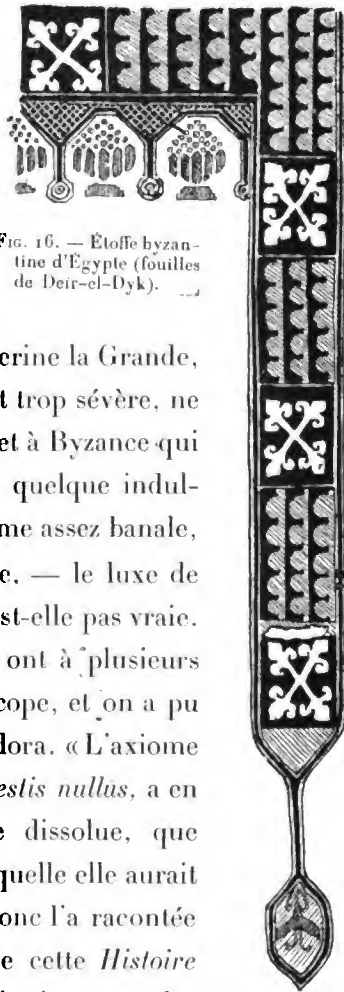


FIG. 16. — Étoffe byzantine d'Égypte (fouilles de Deir-el-Dyk).

En ces dernières années, de bons esprits ont à plusieurs reprises refusé créance aux anecdotes de Procope, et on a pu parler fort sérieusement de la légende de Théodora. « L'axiome de droit, écrit M. H. Houssaye, *Testis unus, testis nullus*, a en histoire aussi son autorité. » Or, cette vie dissolue, que Théodora aurait vécue au grand jour et par laquelle elle aurait scandalisé Constantinople tout entière, qui donc l'a racontée à la postérité? Un témoin unique, l'auteur de cette *Histoire secrète* dont on a déjà, en ce qui touche Justinien[1], montré les niaises et ridicules inventions : et si, en ce qui concerne l'empereur, ce témoin — et cela est certain — a impudemment exagéré ou menti, convient-il, en ce qui concerne l'impératrice, de prendre davantage ses commérages pour de l'histoire? Et voici un autre problème.

1 Voir plus haut p. 10-12.

Comment Procope a-t-il su les extraordinaires événements qu'il raconte? Lui-même a écrit quelque part : « Quand l'impératrice voulait qu'un de ses actes demeurât caché, personne n'en pouvait parler ni en conserver le souvenir; ceux qui savaient avaient ordre de se taire, ceux qui voulaient apprendre n'y parvenaient point, malgré toute leur habileté [1]. » Cela étant, on se demande où Procope a pu connaître ces histoires terrifiantes, et de leur nature éminemment confidentielles, d'assassinats nocturnes, de prisons souterraines, où Théodora faisait torturer ses victimes, et comment s'est rompu pour lui seul un secret si bien gardé? Et si au contraire ces anecdotes couraient la ville, comment a-t-il été, de tous les contemporains de l'impératrice, le seul à recueillir l'écho de ces bruits populaires? Or c'est un fait qu'en dehors de Procope, aucun écrivain du VIe siècle, aucun historien non plus des siècles postérieurs, n'a raconté les scandales de Théodora, que nul n'y a fait même la plus timide allusion [2]. Et notez que, parmi ces écrivains,

1. *Hist. arc.*, p. 98.

2. Il y a bien, je le sais, le texte très curieux de Jean d'Ephèse (*Comm.*, p. 68) qui, parlant de Théodora « quæ illo tempore patricia erat, tandem vero etiam cum Justiniano rege regnavit », l'appelle brutalement τὴν ἐκ τοῦ πορνείου. Le texte syriaque donne *pornion*, qui semble bien en effet la transcription du mot grec. — Le témoignage est grave assurément, car Jean d'Ephèse est un contemporain et il fut même un familier de Théodora. Il me semble pourtant qu'on ne doit accepter la phrase, si remarquable soit-elle, qu'avec quelque critique et qu'il ne faut point trop se hâter d'en tirer en faveur de Procope un argument absolument concluant. Outre que le gros mot de Jean d'Ephèse ne s'accorde pas très exactement avec ce que l'*Histoire secrète* rapporte des origines de l'impératrice — il n'y est nulle part question de πορνεῖον — une autre remarque s'impose. Le monophysite Jean d'Ephèse a d'ordinaire pour Théodora des sentiments d'une bienveillance très marquée ; il l'appelle « l'impératrice fidèle » (*Comm.*, p. 138, 154, 157, 160), « l'impératrice qui aime le Christ » (*id.*, p. 162), « la reine suscitée par Dieu pour défendre les affligés contre la rigueur du temps » (*id.*, 114) et pour protéger « le peuple des fidèles » (*id.*, 246) ; il ne cesse d'énumérer les services éminents qu'elle rendit à la cause des monophysites persécutés (*id.*, 154 sqq., 160, 247, 248. *Hist. eccl.*, IV, 6). Est-il croyable que ce même homme, qui fut d'ailleurs le protégé de Théodora, ait trouvé bon de rappeler aussi grossièrement les origines de la souveraine? et n'y a-t-il pas contradiction entre l'injure conservée dans cet *unique* passage et les éloges dont l'écrivain couvre ordinairement l'impératrice? Ajoutez que Jean d'Ephèse professe d'habitude un profond respect pour la personne des grands de la terre, qu'il se refuse ailleurs à enregistrer dans son histoire (hac in historia ejus non tradenda esse judicavimus) les injures dont un pieux moine accabla un jour Justinien et Théodora, et cela, dit-il, « propter contemptum erga mundi dominos » (*Comm.*, 138) ; et de même, dans un cas semblable, faisant allusion à des duretés dites à Théodora, l'historien ajoute : quæ scribere omittimus (*id.*, 139). — Il y a là une singularité qu'il n'est point aisé d'expliquer. Faut-il croire, ainsi que me le suggère M. l'abbé Chabot, que Jean d'Ephèse avait ici sous les yeux un texte syriaque

il s'en trouve plusieurs, surtout parmi les auteurs ecclésiastiques, qui ont voué à cette souveraine suspecte d'hérésie une haine vigoureuse, et qui ne se sont point fait scrupule de la charger de toutes les malédictions : pas un ne s'est souvenu, pour les lui jeter à la face, des prétendues débauches de sa jeunesse. Et que l'on ne dise point que, par respect de l'empereur ou par peur des vengeances de l'impératrice, ils n'ont point osé parler. Beaucoup d'entre eux n'ont point hésité à accabler Théodora vivante d'autres injures : et à supposer même que les contemporains se soient tus par crainte, pourquoi, une fois Justinien et Théodora morts, les langues ne se seraient-elles point déliées ? Les chroniqueurs qui parlent de l'avidité de l'impératrice, de l'excessive influence qu'elle eut sur l'empereur, pourquoi auraient-ils observé sur le reste une si surprenante discrétion ? Et que vaut alors, en face du silence général, cet unique témoin à charge qu'est Procope ? Et voici une autre remarque. Il y a eu un jour où, dans une scène inoubliable, le peuple de Constantinople soulevé a lancé au visage de Justinien les plus dures vérités, mêlées aux plus sanglantes injures [1]. C'était en 532, neuf ans à peine après ce mariage qui, au rapport de Procope, avait tant fait scandale, à un moment où les éclatantes

traduit du grec, où certains mots avaient été littéralement transcrits et qu'il a suivi son document, en conservant les mots en question, *sans s'apercevoir* que le dernier était la transcription de πορνεῖον ? On peut objecter que dans ce chapitre XIII, Jean d'Ephèse semble faire son récit surtout d'après des souvenirs *personnels* (p. 71, 72, 73) et il paraît d'autre part qu'il savait bien le grec (Land, *préf.*, p. II). — Faut-il penser qu'une glose marginale s'est glissée dans le texte de Jean d'Ephèse, où l'on rencontre en effet d'autres interpolations (*Comm.*, 8, 29) ? Elle serait en ce cas assez ancienne, le manuscrit étant daté de 688 de notre ère, partant de quelque valeur ; et en outre il serait étrange que l'interpolateur eût exprimé l'idée, non par le mot syriaque correspondant, mais par ce terme inattendu, transcription exacte du grec, et qui ne se rencontre point ailleurs dans la littérature syriaque, ainsi que me le fait remarquer M. l'abbé Chabot. — Faut-il supposer enfin que cet ἅπαξ λεγόμενον comporte peut-être un autre sens, et cache par exemple quelque nom propre de ville ou de pays ? En tout cas la discussion reste ouverte et nécessaire sur ce passage : et un point subsiste, c'est qu'en dehors de lui, tous les contemporains, et Jean d'Ephèse lui-même, s'expriment en bons termes sur le compte de Théodora. Le pseudo-Zacharie la nomme « l'impératrice qui aime Dieu », « l'impératrice qui aime le Christ » (p. 190, 211) ; Malalas, p. 440-441, parle de « toutes les bonnes actions » de la « pieuse Théodora ». Lydus, p. 263, vante son intelligence, son souci de la bonne administration de l'État. Evagrius, qui est sévère pour l'empereur, ne dit rien de l'impératrice. Théophane, p. 186, la traite avec une égale bienveillance. Zonaras enfin, qui est bien informé, lui reproche son avidité, son tempérament autoritaire (p. 152, 166-167) ; il ne parle nullement des désordres prétendus de sa vie.

1. Théophane, p. 181 sqq.

aventures de Théodora pouvaient difficilement être oubliées dans la capitale qui en avait été le témoin. Cependant, dans le procès-verbal qui nous a été conservé de ce prodigieux entretien entre le prince et ses sujets, pas un mot malsonnant ne vise Théodora. Et voici enfin une remarque dernière. Quand Justinien rencontra Théodora, il n'était plus un enfant : c'était un homme de trente-huit ans, d'esprit mûr et rassis : il avait pour le présent une situation à ménager, l'ambition pour l'avenir de s'en assurer une plus haute encore. C'eût été, il faut l'avouer, une singulière imprudence, je ne dis pas de prendre pour maîtresse, mais d'épouser publiquement une femme dont chacun se détournait dans la rue : c'eût été jouer sa popularité, compromettre toutes ses chances au trône. Et chez cet homme, que l'*Histoire secrète* même montre si réfléchi d'ordinaire et si maître de lui [1], une telle conduite est-elle bien vraisemblable ?

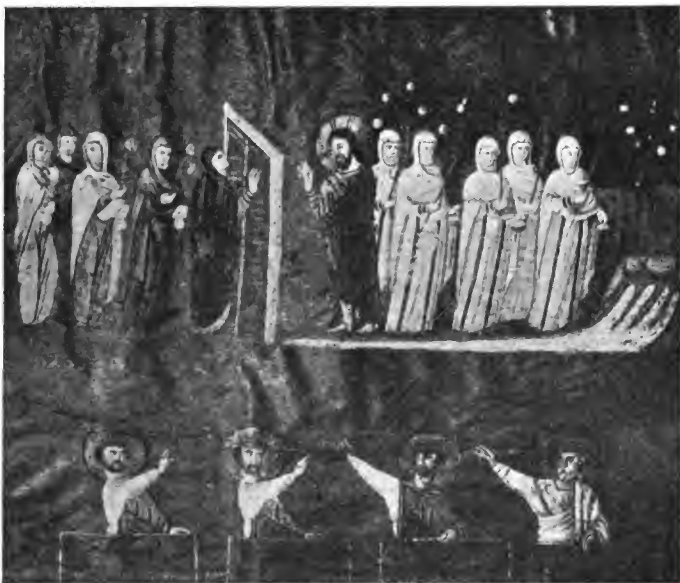


Fig. 17. — Les vierges sages et les vierges folles, miniature du *Codex Rossanensis*. (Phot. communiquée par M. Haseloff.)

Est-ce à dire que l'on doive, à l'exemple d'un de ses panégyristes du VIe siècle [2], faire de Théodora une sainte ? Non pas ; et il y aurait quelque excès de paradoxe à la vouloir peindre par trop vertueuse. Sans doute, en une telle matière, il est difficile de faire exactement le départ de la vérité et du mensonge : mais peut-être aussi est-il trop commode de rejeter en bloc

1. *Hist. arc.*, p. 57, 83.

2. Paul Silent., *Descriptio S. Sophiae*, 58 sqq.

tout ce que Procope a raconté. On trouve dans l'*Histoire secrète* quelques indices qui laissent croire qu'il y a dans l'affaire un fond de vérité; certains traits incontestables de la psychologie de Théodora s'accordent assez bien avec ce qu'on rapporte de sa jeunesse, et nous savons enfin qu'elle avait une fille, qui n'était point de Justinien[1]. Évidemment il serait vain de chercher jusqu'où elle a pu tomber, et quel dégré d'infamie elle n'a point dépassé : pourtant, j'inclinerais à penser qu'elle commença comme le dit Procope, avec cette différence seulement, qui est importante, que tandis que l'*Histoire secrète* donne à l'aventure une allure presque épique, la réalité, plus simple sans doute et moins retentissante, doit se ramener aux proportions d'une anecdote banale, à l'histoire d'une aventurière suffisamment habile pour sauver quelques apparences et qui réussit à se faire épouser sans scandale éclatant[2].

Il est certain, au reste, que le coup de fortune qui mit Théodora sur le trône frappa profondément l'imagination populaire, et qu'un cycle de légendes se forma assez vite autour de son nom. Dans la Byzance du XIe siècle, on montrait encore la petite maison, transformée depuis en église, où sa vie modeste et chaste avait attiré d'abord l'attention de Justinien[3]. Au delà même des murailles de la capitale, on conservait son souvenir. Les traditions slaves du XIIe et du XIIIe siècle, non contentes de vanter sa merveilleuse beauté, racontaient qu'elle avait été la plus distinguée, la plus cultivée, la plus savante des femmes[4]. Les traditions syriennes étaient plus flatteuses encore. Dans leur désir d'exalter la grande adversaire du concile de Chalcédoine, les monophysites du XIIIe siècle donnaient pour père à Théodora, au lieu du pauvre diable qui gardait les ours à l'hippodrome, un pieux vieillard, peut-être un sénateur, fort attaché aux croyances monophysites et ils

1. Jean d'Eph., *Hist. eccl.*, V, 1. 7. p. 196, 200; Bar-Hebr., *Chron. eccl.*, I. 226. Procope, qui fait allusion à cette fille (*Hist. arc.*, 34), parle également d'un fils qu'elle aurait eu avant son mariage et qu'elle aurait fait disparaître, à cause de Justinien (*id.*, 102-103). La fortune que fit à la cour le fils de sa fille rend cette anecdote bien douteuse.

2. Le texte de Jean d'Ephèse (*Comm.* p. 68) que j'ai discuté plus haut tendrait, quelle qu'en soit l'origine véritable, à confirmer mon hypothèse.

3. Anonyme de Banduri, *loc. cit.*

4. Pseudo-Theophile, *Vita Justiniani* (éd. Bryce, Engl. hist. review, 1887).

ajoutaient que lorsque Justinien, attiré par la réputation de beauté et d'intelligence de la jeune fille, vint demander sa main, ce bon père ne consentit à la marier à l'héritier du trône, qu'à la condition que jamais on ne contraindrait Théodora à accepter les canons maudits de Chalcédoine[1]. Enfin, jusque dans les monastères lointains de l'Occident, on avait recueilli l'écho affaibli de sa tapageuse célébrité. Le chroniqueur Aimoin de Fleury, qui vivait au XIe siècle, rapporte que Justinien et Bélisaire, jeunes tous deux et liés d'étroite amitié, rencontrèrent un jour deux sœurs, Antonia et Antonina, issues « de la race des Amazones », et qui, devenues prisonnières des Byzantins, avaient été réduites à la pire condition. Bélisaire aima l'une, Justinien prit l'autre : et celle-ci, qu'un présage avait avertie des destinées futures de son amant, lui fit promettre que, si jamais il devenait empereur, il l'épouserait en justes noces. Puis la liaison se rompit, non sans que Justinien eût, comme gage de sa promesse, donné une bague à Antonia. Des années passèrent; le prince devint empereur: et un jour, aux portes du palais, on vit apparaître, demandant audience, une femme en riches atours, d'une admirable beauté. Introduite devant le souverain, Antonia n'en fut point d'abord reconnue; mais elle montra la bague, rappela les serments d'autrefois, et Justinien, ressaisi par la passion d'antan, proclame sans plus tarder la belle Amazone impératrice. Le peuple et le Sénat furent, ajoute le chroniqueur, quelque peu surpris de ce mariage impromptu : des exécutions firent taire les mécontents, et Antonia partagea sans conteste le trône de Justinien[2]. Il est aisé de reconnaître dans cette histoire l'aventure de Théodora, et l'on entrevoit, par ces récits, tout ce que la prodigieuse fortune de l'impératrice dut inspirer de contes aux badauds de son temps. Sa destinée tenait du roman; le roman s'en empara et l'embellit; mais, bonne ou mauvaise, indulgente ou sévère, cette légende ne peut prétendre à être tenue pour de l'histoire, et à peine doit-on retenir les traits essentiels du scandaleux récit que Procope nous a fait.

1. Bar. Hebr., *Chron. syr.*, p. 81. Je dois à l'obligeance de M. l'abbé Chabot une traduction exacte de ce passage d'après le texte de l'éd. Bedjan. Il rend ainsi le texte : filia cujusdam senis (ou mieux senatoris) orthodoxi.

2. Aimoin de Fleury, *De Gest. Franc.*, II, 5 (D. Bouquet, t. III, p. 47).

III

Au demeurant, il serait puéril d'insister sur une question qui demeure nécessairement insoluble, et dont l'importance est d'ailleurs secondaire. Ce qui nous intéresse en Théodora, ce n'est point la courtisane, c'est la souveraine ; et pour la connaître, nous avons heureusement d'autres informations que celles de l'*Histoire secrète*.

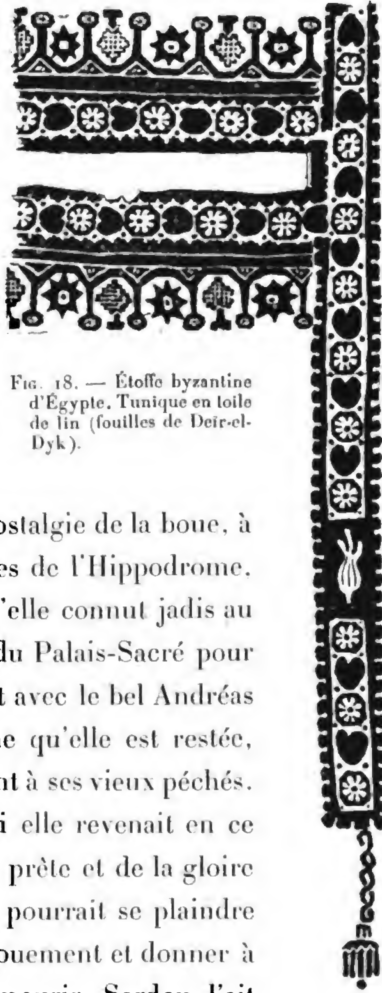


Fig. 18. — Étoffe byzantine d'Égypte. Tunique en toile de lin (fouilles de Deir-el-Dyk).

Dans son drame de *Théodora*, Sardou, on s'en souvient, nous a montré une impératrice gardant sur le trône des façons d'aventurière, conservant à la cour le style lâché et les libres allures de sa jeunesse, prenant plaisir, par une sorte de nostalgie de la boue, à s'en aller bavarder, dans les coins sombres de l'Hippodrome, avec les camarades moins chanceuses qu'elle connut jadis au cirque ou au théâtre, s'échappant la nuit du Palais-Sacré pour courir les rues de Constantinople, nouant avec le bel Andréas une intrigue amoureuse, et en courtisane qu'elle est restée, ainsi que Sardou le lui fait dire, retournant à ses vieux péchés. J'imagine que l'impératrice Théodora, si elle revenait en ce monde, serait peu flattée du rôle qu'on lui prête et de la gloire posthume qu'il lui a value. Outre qu'elle pourrait se plaindre assez légitimement que, pour faire un dénouement et donner à Sarah Bernhardt une occasion de bien mourir, Sardou l'ait étranglée au dernier acte quelque seize ans avant le temps où elle mourut de sa mort naturelle, elle aurait pour le reste bien plus à dire encore. Peut-être admettrait-elle qu'elle fut en effet d'âme superstitieuse, capable de consulter des devins et de faire composer des philtres [1] ; et sans doute

1. *Hist. arc.*, p. 82, 127.

elle reconnaîtrait qu'en Byzantine qu'elle était, elle garda sur le trône le goût passionné de ces jeux du cirque où s'était illustrée sa jeunesse [1] : mais assurément elle s'inscrirait en faux — et elle aurait raison — contre la suite romanesque que Sardou a donnée au roman de Procope. Et au vrai, la Théodora du drame n'a, sauf le manteau fameux copié sur la mosaïque de Ravenne, presque aucun trait de ressemblance avec l'impératrice de Byzance.

De l'aveu même de Procope, qu'il faut ici particulièrement retenir,



Fig. 19. — Costumes de femmes au VIe siècle (mosaïque de S. Apollinare Nuovo à Ravenne). (Phot. Alinari.)

Théodora, une fois montée sur le trône, fut la plus correcte, la plus austère, la plus irréprochable des femmes : l'*Histoire secrète*, qui a si libéralement prodigué les aventures à sa jeunesse, n'attribue, après le mariage, à cette femme si profondément corrompue pas la moindre velléité même de galante aventure. Je n'en veux tirer nul argument en faveur de la vertu de Théodora : le pouvoir souverain valait qu'on prît,

1. *Hist. arc.*, p. 100.

pour le garder, quelques ménagements ; et cette dignité de vie fait autant d'honneur peut-être au sens pratique de Théodora qu'à son sens moral. Mais enfin le trait n'est pas moins digne de remarque, et la pécheresse — si pécheresse il y eut — sut pendant vingt-cinq ans faire preuve d'une tenue admirable.

Quelle que fût son origine, elle s'était en effet, par l'usage du pouvoir, accommodée bien vite à sa nouvelle majesté. Elle aimait et goûtait vivement les joies multiples que lui assurait l'autorité suprême. Dans ses appartements du Palais-Sacré, dans sa somptueuse villa de la côte d'Asie, elle se plaisait à déployer tous les luxes et toutes les élégances. Très femme, coquette et raffinée, elle avait de sa beauté un soin extrême et continu [1]; pour se faire un visage reposé et charmant, elle prolongeait son sommeil jusque fort avant dans la matinée ; pour donner à son teint l'éclat et la fraîcheur, elle prenait des bains fréquents auxquels succédaient de longues heures de repos. Sa table également était toujours servie avec un goût exquis et délicat : ce n'est point elle qui se fût contentée de la maigre chère que faisait Justinien. Mais elle tenait plus fortement encore aux joies plus apparentes de la souveraineté. Tandis que Justinien était resté simple, Théodora, en vraie parvenue, adorait les complications de l'étiquette et se plaisait à pousser à l'extrême les exigences du protocole [3]. Elle voulait qu'en paraissant devant elle. les dignitaires du plus haut rang vinssent prosterner leur front jusqu'à terre et baiser ses pieds de leurs lèvres ; elle exigeait qu'en lui parlant, toujours on lui donnât de la Majesté, et elle faisait congédier, comme un malappris, quiconque manquait au moindre rite du cérémonial. Elle entendait surtout que l'on fût assidu à lui faire sa cour, imposant d'ailleurs à ceux qui demandaient audience de longues et humiliantes attentes [4], « transformant, selon l'expression de l'*Histoire secrète*, en une honteuse servitude la libre constitution de l'État [5]. » Et chaque matin on pouvait voir, « entassés dans son antichambre, dit Procope, comme un troupeau d'esclaves », les plus illustres personnages de Byzance, sollicitant, souvent pendant plusieurs

1. *Hist. arc.*, p. 95.
2. *Id.*, p. 92.
3. *Id.*, p. 92-93, 164-165.
4. *Hist. arc.*, p. 92-93.
5. *Id.*, 93. ἐς δουλοπρέπειαν ἡ πολιτεία ἦλθε, δουλοδιδάσκαλον αὐτὴν ἔχουσα.

jours de suite, leur tour d'être reçus et se haussant sur la pointe des pieds, pour se faire du moins remarquer des eunuques qui veillaient à l'entrée du cabinet impérial : et lorsqu'enfin ils étaient introduits devant l'impératrice, le cérémonial encore réglait leurs gestes et leurs discours : ils devaient se borner à répondre aux questions de la souveraine, sans se permettre jamais de lui adresser d'abord la parole. Au vrai, tout cela, qui scandalise fort Procope, n'a rien en soi, dans une existence de cour, de fort extraordinaire, et si je note ces détails, c'est surtout parce qu'ils montrent avec quelle facilité, quelle complaisance aussi, Théodora s'assouplit aux exigences de son rang et de son autorité ; et pour ceci encore, parce qu'ils prouvent qu'une femme si soucieuse de l'étiquette n'eût jamais été, comme la Théodora de Sardou, s'encanailler à l'Hippodrome, et se lâcher au style familier que le drame lui a prêté.

IV

Il ne faudrait point pourtant que, dans la Théodora de l'histoire, on vît seulement une façon d'impératrice fainéante, entichée de sa récente grandeur. Certes elle se plaisait aux dehors du pouvoir : elle en souhaitait plus âprement encore les réalités. Profondément ambitieuse, elle avait en elle tout ce qui fait désirer le pouvoir absolu : l'âme autoritaire, la volonté forte et passionnée, le caractère despotique et dur ; elle avait en elle aussi quelques-unes des qualités qui assurent l'influence, un esprit ferme et lucide, une intelligence habile et souple [1], une humeur spirituelle et plaisante par laquelle jadis, au temps de sa jeunesse, elle parvenait, dit-on, à s'attacher invinciblement les plus changeants de ses adorateurs [2], par laquelle, maintenant encore, elle dominait invinciblement Justinien : et elle avait même, il faut l'ajouter, quelques-unes des qualités éminentes qui rendent légitime la passion de l'autorité souveraine, une énergie fière, une fermeté virile, un courage calme qui se montra à la hauteur des

1. Jean Lydus, p. 263, dit qu'elle était « supérieure par l'intelligence à tous ceux qui furent jamais », κρείττων τῶν ὄντων ὁτεδήποτε ἐπὶ συνέσει.

2. *Hist. arc.*, p. 60-61.

circonstances les plus difficiles. Il ne faut jamais, quand on parle de Théodora, oublier le grand exemple qu'elle donna au moment de la révolte de 532 [1]. La capitale était en insurrection, le palais impérial attaqué, presque forcé par l'émeute ; la moitié de la ville était en flammes, et comme Sardou l'a montré dans une des scènes les plus palpitantes — l'une des seules historiques au reste — de son beau drame, les clameurs de victoire et les cris de mort parvenaient jusqu'à la salle où Justinien, affolé, la tête perdue, délibérait avec ses ministres et ses généraux. Le découragement était au comble : avec les trois mille hommes de troupes fidèles qui lui restaient, l'empereur désespérait de réprimer la sédition, et déjà il craignait de ne plus pouvoir défendre sa vie. En hâte, par les jardins qui donnaient sur la mer, on chargeait sur quelques vaisseaux les richesses du trésor impérial, et Justinien songeait à fuir par le même chemin. C'était sauver sa personne : c'était sûrement aussi perdre le trône qu'il abandonnait. Cependant le prince n'hésitait plus, et tous ses conseillers, même les officiers les plus énergiques, partageaient sa faiblesse. Théodora, en ce jour de crise, assistait au conseil ; elle n'avait rien dit encore ; tout à coup, au milieu du silence, elle se leva à son tour et, indignée de la lâcheté générale, elle rappela leur devoir à cet empereur et à ces ministres qui s'abandonnaient. « Quand il ne resterait, déclara-t-elle, d'autre salut



Fig. 20. — Plaque d'or byzantine du VIe siècle ornée d'un buste d'impératrice. (Cabinet des médailles.)

1. *Bell. Pers.*, p. 125-126.

que la fuite, je ne voudrais point fuir. Ceux qui ont porté la couronne ne doivent jamais survivre à sa perte. Jamais je ne verrai le jour où l'on cessera de me saluer du nom d'impératrice. Si tu veux fuir, César, c'est bien : tu as de l'argent, les vaisseaux sont prêts, la mer est ouverte ; pour moi je reste. J'aime cette vieille maxime, que la pourpre est un beau linceul ». Ce jour-là, Théodora sauva le trône de Justinien, et suivant une jolie expression de M. H. Houssaye, elle mérita dans le conseil de l'empire la place que jusque-là elle ne devait peut-être qu'à la faiblesse de l'empereur.

Une telle femme, on le conçoit, dut exercer une influence souveraine sur l'âme souvent indécise de Justinien. Jusqu'au dernier jour de Théodora, le prince paraît avoir gardé pour elle cette passion sans bornes dont, jeune, elle l'avait enflammé[1]. Elle était pour lui, selon le mot d'un historien du temps, « le charme le plus doux »[2]; elle était, comme il se plaisait, en jouant sur le nom de Théodora, à le proclamer lui-même dans un acte officiel, « son présent de Dieu »[3]; et on nous conte que l'empereur conserva d'elle un si cher souvenir que, bien des années après la mort de la princesse, quand il voulait faire une promesse solennelle, il prêtait son serment par le nom de Théodora[4]. Aussi il ne lui refusa rien, ni les honneurs, ni les réalités du pouvoir suprême : le nom de Théodora figure à côté de celui de Justinien dans les inscriptions gravées à la façade des églises et par-dessus les portes des citadelles[5]; son image est associée à celle de Justinien dans les mosaïques de Saint-Vital, comme elle l'était dans celles qui décoraient les appartements du Palais-Sacré[6]; elle apparaît sur les sceaux impériaux aux côtés du *basileus*, et une multitude de villes, une province même créée tout exprès, s'enorgueillirent de recevoir son nom[8]. Toute sa vie elle fut dans l'empire l'égale de l'empereur.

1. *Bell. Pers.*, p. 130. Un chroniqueur syrien du VIIe siècle, le prêtre Thomas, appelle curieusement Justinien « Theodorae fidelis maritus. » (*Liber Chalipharum*, dans Land, *Anecdota syriaca*, I, 109).

2. *Hist. arc.*, p. 64.

3. *Nov.* 8, 1. τὴν ἐκ Θεοῦ δεδομένην ἡμῖν εὐσεβεστάτην σύνοικον.

4. Paul Silent., *Descr. S. Sophiae*, 58 sqq. Cf. Jean d'Eph., *Comm.*, 248. Justinianus quum praesertim studeret ut voluntati uxoris *etiam mortuae* omnibus modis obtemperaret.

5. *C. I. L.*, VIII, 101, 102, 259, 1259, 1863, 4677, 4799, etc. *C. I. G.*, 8639. On trouve son monogramme associé à celui de Justinien sur les chapiteaux de Saint-Serge et de Sainte-Sophie (Byz. Zeitschr., IV, 106-107).

6. *Aed.*, p. 204.

8. *Aed.*, p. 340. Agath., p. 279. Bains Théodoriens à Carthage (*Aed.*, p. 339) ; province de Théodoriade (*Nov.* 8. *Notitia*, 10).

Comme au *basileus*, on lui éleva des statues [1] ; comme au souverain lui-même, les magistrats, les évêques, les généraux, les gouverneurs des provinces lui prêtèrent serment et jurèrent « par Dieu tout-puissant, par son fils unique Jésus-Christ Notre-Seigneur, et par le Saint-Esprit, par la sainte et glorieuse Théotokos, Marie toujours vierge, par les quatre



Fig. 21. — Buste de femme du VIᵉ siècle, représentant une reine ou une impératrice. (Rome, musée des Thermes.)

évangiles, par les saints archanges Michel et Gabriel », de faire bon service « aux très pieux et très saints souverains Justinien et Théodora, femme de Sa Majesté Impériale », et dans l'exercice de la magistrature conférée par *eux*, « de travailler sans dol ni fraude à l'avancement de *leur* souverai-

1. *Aed.*, p. 205.

neté et gouvernement [1] ». Quand Théodora voyageait, un cortège royal l'accompagnait, toute une cour de patrices, de hauts dignitaires, de ministres, une escorte de quatre mille soldats des gardes [2]. Ses ordres étaient reçus avec déférence dans l'empire tout entier : et lorsque — ce qui arrivait parfois — ils se trouvaient en contradiction avec les volontés du prince, il n'était point rare qu'on préférât les instructions de Théodora à celles de Justinien [3]. Les fonctionnaires savaient qu'on arrivait aux grands emplois par sa protection, et que mériter sa faveur était un sûr garant contre les disgrâces possibles [4]. Les ambassadeurs étrangers savaient son influence et, pour gagner sa bienveillance, s'empressaient à lui faire leur cour [5]. Les rois étrangers eux-mêmes prenaient souci de se concilier ses bonnes grâces, et flattaient volontiers sa vanité de parvenue et son goût effréné du pouvoir [6]. Tous les chroniqueurs s'accordent à dire qu'elle fut, dans les plus grandes affaires, la collaboratrice de Justinien, qu'elle exerça l'autorité autant que l'empereur, et peut-être davantage [7]. Justinien lui-même en a fait quelque part l'aveu. On lit dans une de ses ordonnances : « Ayant cette fois encore pris conseil de la révérendissime épouse que Dieu nous a donnée... [8] » Théodora, d'ailleurs, proclamait non moins hautement son crédit : elle invitait Théodat à lui communiquer préalablement les requêtes qu'il voudrait adresser au *basileus* [9], et elle écrivait à un ministre de Chosroès : « L'empereur ne décide jamais rien sans me consulter [10] ».

Elle régla donc toutes choses à sa guise, dans l'État comme dans l'Église [11], nommant ou disgraciant les généraux et les ministres, faisant ou défaisant les patriarches de Constantinople et les pontifes romains, aussi âpre à pousser la fortune de ses favoris, du banquier Pierre Barsymès, dont elle fit un préfet du prétoire, de l'eunuque Narsès, dont elle fit un

1. *Nov.* 8, *ad fin.*
2. Malalas, p. 441. Théophane, p. 186. Cf. sur les bains Pythiens la description de Paul le Silentiaire (*P. G.*, t. 86, 2263).
3. Jean d'Éphèse, *Hist. eccl.*, IV, 6, 7, p. 141-142.
4. *Hist. arc.*, 41, 42 ; *B. V.*, 506-507.
5. *Hist. arc.*, p. 164.
6. Cassiod., *Var.* X, 20, 21, 24. Théodat lui écrit qu'il souhaite « ut non minus in regno nostro quam in vestro jubeatis imperio. » (X, 20).
7. Paul Silent., *loc. cit.*, 58 sqq ; Lydus, p. 263 ; Zonaras, p. 152.
8. *Nov.* 8, 1.
9. Cassiod., *Var.*, X, 20.
10. *Hist. arc.*, p. 24.
11. *Id.*, p. 103.

général, du diacre Vigile, dont elle fit un pape, qu'ardente à ruiner la puissance et la situation de ses adversaires. Intelligente comme elle était, elle comprenait à merveille les nécessités de la politique impériale, et les actes, singulièrement hardis parfois, où se reconnaît son inspiration font honneur à ses qualités éminentes d'homme d'État : mais elle était femme aussi, passionnée, emportée, violente, avide d'autorité, étrangement jalouse de conserver sans partage le pouvoir dont elle avait fait la conquête. Aussi sans hésitation, sans scrupules, elle écarta toute influence qui lui sembla capable de contrebalancer la sienne, elle brisa sans miséricorde toute opposition qui lui parut viser à ébranler son autorité[1]. Dans les intrigues qui se disputaient la confiance de Justinien, toujours elle prétendit avoir le dernier mot, et en effet elle y réussit. Vainement des favoris, des ministres, qui se croyaient indispensables, tentèrent de la mettre en échec, de ruiner son crédit auprès de l'empereur : elle leur fit bien voir qu'elle n'était point femme à tolérer de telles entreprises, ni à les pardonner jamais. Le secrétaire Priscus, que la faveur de Justinien avait porté à la haute charge de comte des excubiteurs, paya chèrement les insultes qu'il se permit d'adresser à Théodora et l'audacieuse tentative qu'il fit d'entrer en lutte avec elle : il fut exilé, emprisonné, finalement obligé de prendre les ordres, et son énorme fortune fut confisquée[2]. L'histoire de la disgrâce de Jean de Cappadoce est plus significative encore : en même temps qu'elle fait pénétrer un peu dans les mœurs de cette cour byzantine, si fertile en intrigues et en complots, elle éclaire d'une assez vive lumière le caractère passionné, l'âme ambitieuse, l'esprit vindicatif, l'énergie sans scrupules, et l'habileté perfide de l'impératrice Théodora.

V

Depuis dix ans, Jean de Cappadoce occupait la haute charge de préfet du prétoire, qui le faisait tout à la fois le ministre des finances, le ministre

1. *Hist. arc.*, p. 97.

2. *Hist. arc.*, 97. Malalas (Hermès, VI, 376). Théoph., 186.

de l'intérieur, et presque le premier ministre de l'empire. Par ses vices, par sa dureté, par sa corruption, il justifiait amplement le proverbe qui courait alors sur ses compatriotes : « Le Cappadocien est mauvais par nature : s'il arrive au pouvoir, il est pire ; quand il s'agit de gagner, il est plus détestable que tout[1]. » Mais aux yeux de Justinien, Jean avait un mérite extrême : il fournissait à toute réquisition du prince l'argent qu'exigeaient les grandes dépenses du règne. Au prix de quelles exactions, de quelles souffrances pour les sujets il obtenait ces résultats admirables, l'empereur n'en avait souci, et peut-être même l'ignorait-il véritablement[2]. En tout cas le préfet était grand favori du prince, et tout le monde à la cour, tremblant devant lui, célébrait à l'envi son habileté et les succès de son administration. Très puissant sur l'esprit de Justinien, avec cela prodigieusement riche, Jean en vint peu à peu à se griser de sa fortune. Son luxe se déployait en cortèges somptueux, en recherches pittoresques, en raffinements de faste, par lesquels il pensait éblouir l'esprit de ses contemporains ; son imagination, superstitieuse comme celle de la plupart des gens de son temps, s'enflammait aux promesses des devins, qui faisaient miroiter à ses yeux l'espérance de l'empire ; en attendant, et pour préparer sa voie, il se crut de taille à lutter avec Théodora[3]. Il affecta vis-à-vis de l'impératrice des allures hautaines, presque insolentes ; il essaya de ruiner le crédit qu'elle avait chez l'empereur. C'étaient choses que Théodora ne pardonnait point. Dès lors la lutte ouverte s'engagea. Le préfet n'ignorait pas à quelle redoutable adversaire il s'était attaqué ; il la savait capable de tout, même de se débarrasser d'un ennemi par un assassinat ; et la nuit, malgré l'armée de gardes dont il s'environnait, souvent des rêves sinistres troublaient son sommeil : il croyait voir, debout à son chevet, un barbare prêt à l'égorger. Mais le jour lui rendait son audace : il avait conscience de l'impérieux besoin que



Fig. 22. — Sceau ou bulle de plomb de Jean apoéparque.

1. Lydus, p. 250.
2. Lydus, p. 255-256, 263. Zach. Rhet., p. 188.
3. *Bell. Pers.*, p. 130. *Hist. arc.*, p. 105.

Justinien avait de ses services, conscience aussi du désordre prodigieux qu'il avait à dessein introduit dans l'administration des finances et qui, en rendant sa succession inextricable, le faisait lui-même indispensable[1]. Il avait compté pourtant sans la profondeur d'intrigue de Théodora. D'abord l'impératrice essaya d'éclairer Justinien sur les souffrances que l'administration du préfet infligeait aux sujets[2] : puis elle tenta d'éveiller ses soupçons sur les dangers dont l'ambition de Jean menaçait le trône : l'empereur, comme toutes les âmes faibles, hésitait à se séparer d'un



Fig. 23. — Costumes de femmes au VIe siècle. (Mosaïque de la chapelle archiépiscopale à Ravenne.)

conseiller auquel une longue habitude et quelque affection réelle semblent l'avoir profondément attaché. Théodora imagina alors une machiavélique machination. Sa favorite Antonine, la femme de Bélisaire, venait justement de revenir d'Italie. Antonine qui, selon l'expression de Procope, qui la connut bien, « n'avait point sa pareille pour nouer une intrigue[3]. » Théodora l'associa à ses desseins, et Antonine, pour lui plaire, y déploya tout son zèle. Elle s'insinua dans l'amitié de la fille unique du préfet, elle lui parla confidentiellement du mécontentement de Bélisaire, elle se plaignit de l'ingratitude que Justinien marquait à son victorieux général :

1. Lydus, p. 263-264.
2. *Id.*, p. 264.
3. *Bell. Pers.*, p. 132.

la jeune fille sans défiance écoutait ces dangereux propos, et comme elle aussi détestait la rivale de son père, elle finit un jour par demander ingénument : « Mais pourquoi, ayant l'armée en main, acceptez-vous de telles indignités? » C'est là qu'Antonine l'attendait : « Une révolution dans les camps, répliqua-t-elle, est chose impossible, si l'on n'a un allié dans la capitale. Ah! si votre père voulait être cet allié! » La conversation fut naturellement répétée au préfet, qui fit répondre que volontiers il causerait avec Antonine. Pour le compromettre à fond, celle-ci remit l'entrevue à plusieurs jours de là, demandant qu'elle eût lieu de nuit, à la campagne, en grand secret, dans une villa écartée que possédait Bélisaire. Le préfet accepta ; pendant ce temps, Théodora, au courant des progrès de l'affaire, avertissait à mesure Justinien. Elle le détermina, non sans peine — car l'empereur s'obstinait à douter — à envoyer, à l'heure du rendez-vous décisif, deux de ses fidèles, Marcellus et Narsès, dans la villa de Bélisaire : cachés par les soins d'Antonine, ils devaient surprendre l'entretien, et ils avaient ordre, si la trahison leur apparaissait certaine, d'arrêter et, s'il résistait, de mettre immédiatement à mort le préfet. En même temps qu'il cédait ainsi à la volonté de Théodora, Justinien, par un dernier reste d'affection, faisait sous main avertir son ministre de ne point se rendre à la maison fatale[1]. Jean de Cappadoce ne tint nul compte du conseil ; il prit soin seulement de se faire bien accompagner ; et quand les officiers de l'empereur, ayant entendu de sa bouche l'aveu du complot, voulurent mettre la main sur lui, il se défendit, s'échappa, et courut se réfugier dans l'inviolable asile de Sainte-Sophie. En cela, disent les contemporains, il manqua de sang-froid et de présence d'esprit[2]. S'il avait osé se présenter hardiment devant l'empereur, peut-être eût-il réussi à le persuader de son innocence ; en fuyant, il se reconnaissait coupable. Théodora l'emportait : elle arracha à Justinien la destitution du préfet. Pourtant l'empereur se contenta d'exiler à Cyzique le ministre déchu, qui, selon l'usage des disgrâces byzantines, dut entrer dans les ordres, et peu après, la clémence de Justinien lui rendit la plus grande partie de ses biens, d'abord confisqués[3].

1. *Bell. Pers.*, p. 132-134.
2. *Id.*, p. 134-135.
3. Malalas (Hermès, VI, 377).

Ce n'était point assez au gré de Théodora. En cette crise redoutable, la plus sérieuse qui ait marqué sa vie d'impératrice, elle avait tremblé un moment pour son autorité; elle ne devait jamais pardonner à l'homme qui avait menacé son influence. Sa rancune obstinée n'épargna rien pour le perdre : quelques années plus tard, elle s'efforça de l'envelopper dans un complot qui avait eu pour effet le meurtre de l'évêque de Cyzique; de nouveau Jean fut arrêté, battu de verges, dépouillé de tous ses biens[1]. Mais son innocence était si évidente qu'il fut impossible de le condamner à mort. Théodora obtint pourtant qu'on l'exilât dans la lointaine Égypte, où il dut, dénué de tout, tendre la main pour vivre. Il resta là jusqu'à la mort de sa persécutrice. Et voici la fin de l'histoire[2]. En cette âme fortement trempée, ni la misère ni l'exil n'avaient brisé l'énergie; toujours insolent et hardi, toujours confiant en son étoile, Jean reparut à Constantinople. Cette fois il était trop tard. En sept ans Justinien avait eu le temps d'oublier son ancien conseiller : Jean de Cappadoce ne put rentrer en grâce, et il mourut à Constantinople dans cette robe de prêtre, qu'il avait dû malgré lui revêtir. Procope ajoute — car lui aussi était superstitieux, et comme Jean de Cappadoce et Théodora, il croyait à la réalité des prophéties — qu'en promettant au préfet qu'un jour il porterait le costume d'Auguste, les devins n'avaient point menti. Lorsque, au lendemain de sa disgrâce, Jean fut contraint de prendre les ordres, comme on n'avait point sous la main les habits nécessaires à son nouvel état, on lui jeta sur les épaules, pour faire vite, le froc d'un ecclésiastique de Sainte-Sophie, qui justement s'appelait du nom d'Auguste. L'oracle était réalisé.

VI

On voit par cette histoire à quelles extrémités, lorsque son ambition était en jeu, Théodora pouvait se porter. Alors son caractère despotique et dur[3] se donnait librement carrière; alors son absence de sens moral

1. *Bell. Pers.*, p. 136-137. Cf. Malalas (Hermès, VI, 377-378).
2. *Bell. Pers.*, p. 300.
3. *Hist. arc.*, p. 93.

éclatait à tous les yeux. Vindicative et cruelle, jamais elle ne pardonna à ceux dont elle crut avoir à se plaindre[1]; toute sa vie elle se souvint des injures dont les Verts avaient abreuvé sa jeunesse, et sa tenace rancune les leur fit cruellement expier; de même elle poursuivit implacablement, jusqu'à leur mort, tous ses ennemis de sa haine, et bien souvent, dit-on, elle fit payer aux fils de ses victimes les crimes dont elle avait accusé le père. Pour perdre ses adversaires, son esprit fertile en inventions n'était jamais embarrassé; et comme elle avait peu de scrupules sur l'emploi des moyens[2] et dans le choix des individus qui servaient ses rancunes, rarement elle échoua dans les desseins qu'elle se proposa. Pour soustraire Justinien à toute influence rivale et le tenir en sa main plus pleinement, elle écarta de la cour les princes de la famille impériale qui lui faisaient ombrage, et par ses calomnies les fit presque disgracier: pour maintenir dans le devoir le tout-puissant général qu'était Bélisaire, elle usa, on le verra ailleurs, des moyens les moins recommandables et les plus indiscrets. Est-ce à dire qu'il faille prendre à la lettre ces histoires de cachots souterrains où elle faisait torturer ses victimes, ces récits d'exécutions secrètes par lesquelles elle faisait disparaître ses adversaires[3]? Ce sont là des commérages que colportaient les badauds de la capitale et que rien ne prouve[4]. Certes, quand Théodora haïssait, elle était, je le crois, femme à ne reculer devant rien, ni devant le scandale d'une injuste disgrâce, ni peut-être même devant l'éclat d'un assassinat; mais de ceux qu'elle combattit, la plupart en somme se portèrent assez bien, et plusieurs des personnages que l'*Histoire secrète* représente comme l'objet de ses cruautés et de ses rancunes, un Boutzès, un Bélisaire, d'autres encore firent, malgré de passagères disgrâces, une assez belle carrière; Priscus, dont on nous dit

1. *Hist. arc.*, p. 91, 93-94, 126. Zach. Rh., 189, raconte qu'elle exigea en 532 la mort d'Hypatius, que Justinien voulait épargner.

2. Zonaras, p. 166-167, montre qu'elle employait également la menace et la corruption. Procope (*Hist. arc.*, 10, 98) parle des espions qu'elle entretenait partout.

3. *Hist. arc.*, p. 26 27, 28, 30, 100.

4. Il est certain pourtant qu'il se passait parfois d'étranges choses dans le palais impérial: témoin l'aventure du patriarche Anthime, que Théodora cacha si bien après sa déposition, qu'hormis deux serviteurs fidèles attachés à sa personne par l'impératrice, tout le monde le croyait en exil ou mort. Il reparut à la mort de Théodora, après avoir disparu pendant dix ans; un tel épisode donne à penser sur ce que pouvait cacher le mystère du gynécée impérial (Jean d'Eph., *Comm.*, 158, 248).

formellement qu'il l'avait insultée[1], ne fut condamné qu'à l'exil, et Jean de Cappadoce lui-même, si détesté qu'il fût de l'impératrice, vécut misérable, mais vécut.

Toutefois on peut croire qu'étant telle, l'influence de Théodora, si elle fut grande, fut loin d'être toujours heureuse sur Justinien. Toute sa vie elle aima passionnément le pouvoir, le luxe et l'argent[2]. Pour elle-même,



Fig. 24. — Bordure d'ivoire de la chaire de Maximien. (Cathédrale de Ravenne.)

elle amassa une fortune prodigieuse : dès le début de sa liaison avec Justinien, elle avait arraché, dit-on, des richesses énormes à l'amoureuse faiblesse de son amant[3] ; il est certain qu'elle ne s'en tint pas là. Au moment du mariage, le futur empereur lui constitua un large douaire[4], qui ne fit que s'accroître par la suite ; et ses propriétés du Pont, de Paphlagonie, de

1. Mal. (Hermès, VI, 376). ὡς ὑβρίσαντα καὶ λοιδορήσαντα τὴν βασίλισσαν Θεοδώραν.
2. Zonaras, p. 152.
3. *Hist. arc.*, p. 63.
4. *C. J.*, 7, 37, 3.

Cappadoce, dont elle tirait un revenu annuel de 50 livres d'or (près de 60 000 francs), étaient assez considérables pour qu'il fallût pour les régir une administration toute spéciale[1]. Elle n'eut pas pour sa famille moins de sollicitude, et infatigablement elle s'occupa d'assurer l'avenir des siens. Sa sœur aînée, Comito, épousa un officier de haut rang, Sittas, qui avait été le compagnon de jeunesse et demeurait le confident de l'empereur[2]. On ne sait trop à qui elle maria une fille qu'elle avait eue avant sa liaison avec



Fig. 25. — Bordure d'ivoire de la chaire de Maximien (Cathédrale de Ravenne.)

Justinien : mais en tout cas, Athanase, le fils de cette fille, était, quoique moine, prodigieusement riche, et son influence était grande au palais[3] : et avant qu'il entrât dans les ordres, l'impératrice avait essayé, pour mettre la main sur l'immense fortune de Bélisaire, de lui faire épouser

1. *Nov.* 28, 5; 29, 4; 30, 6. Au *C. J.*, 7, 37, 3, on trouve un *curator divinae domus serenissimae augustae*.

2. Mal., 430, Théoph., p. 175.

3. Jean d'Eph., *Hist. eccl.*, V, 1, 7, p. 196, 200-201 ; Bar Hebr., *Chron. eccl.*, I, 226.

la fille unique du général[1]. Enfin, elle fit de sa nièce Sophie la femme d'un neveu de Justinien, héritier présomptif de l'empire[2]. Toute sa vie elle regretta amèrement de n'avoir point de fils qui pût faire monter sur le trône de Byzance la descendance directe de Théodora. Mais du moins, tant qu'elle vécut, elle gouverna l'empire en maîtresse; et si son avidité, son orgueil, sa violence inspirèrent assurément quelques-unes des plus fâcheuses mesures du règne, en excitant encore l'orgueil et l'avidité de l'empereur, elle a pris assurément aussi une part incontestable — et qui fut grande — à l'œuvre de Justinien législateur, administrateur[3] et bâtisseur; elle a eu, parfois à l'insu de l'empereur, sa diplomatie personnelle et secrète[4], et la direction de la politique générale se sentit plus d'une fois, je le montrerai tout à l'heure, de l'énergie et de la netteté de ses conseils.

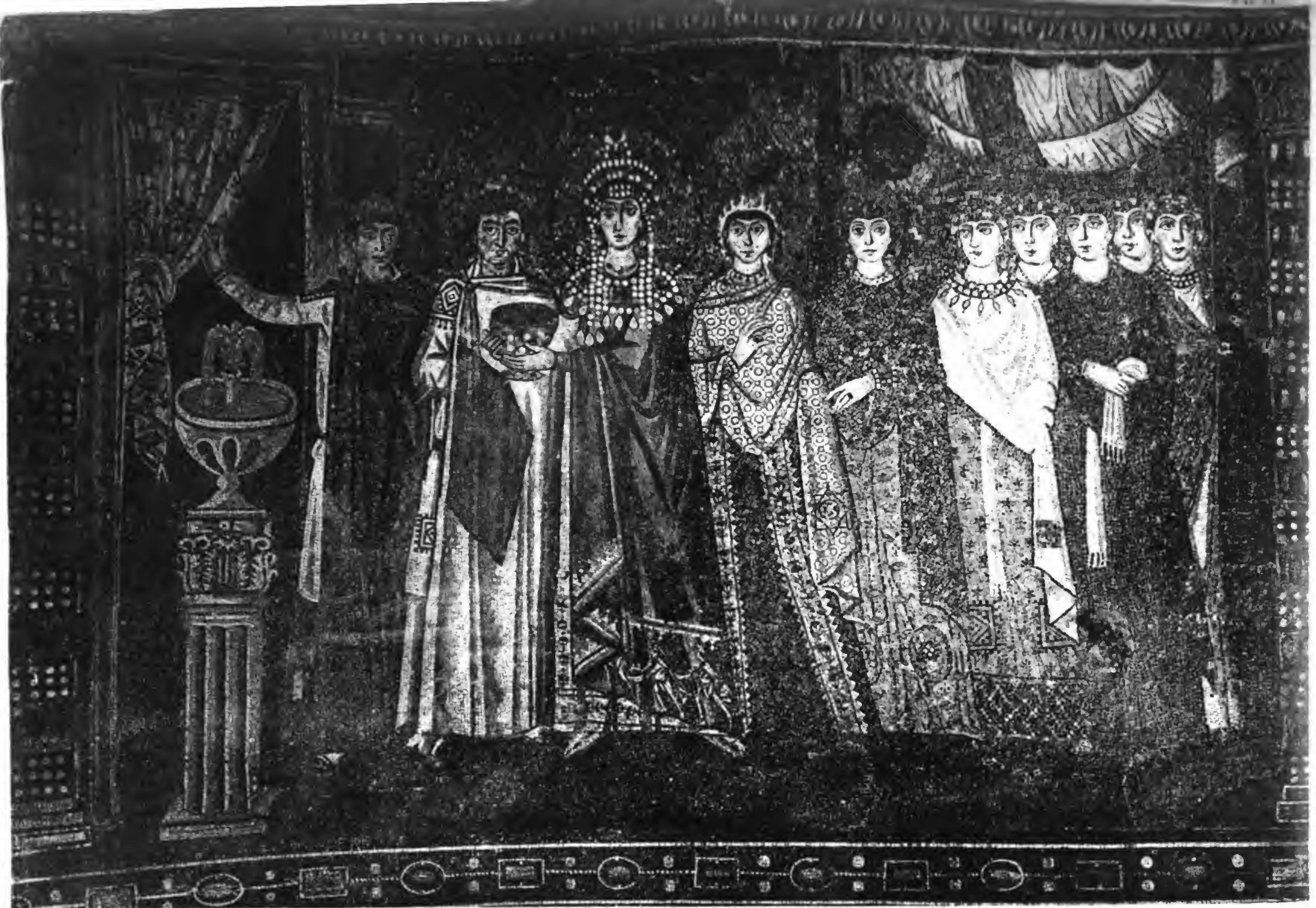
Mais voici auparavant un trait de caractère encore, qui complète assez bien la physionomie de Théodora. L'*Histoire secrète* affirme quelque part que l'impératrice eut, pour les faiblesses féminines, une large tolérance, en femme qui avait elle-même beaucoup à se faire pardonner, et que, par sa complaisance pour les intrigues d'amour, elle démoralisa profondément la capitale[5]. La rigueur des lois de Justinien sur l'adultère suffirait à prouver que sur ce point du moins Théodora a été étrangement calomniée. Ce qui est vrai, — mais qui est fort différent de ce que raconte Procope — c'est que cette princesse, assez peu clémente aux hommes, témoigna toujours aux femmes une sollicitude et une douceur sans égales. On ne saurait dire avec certitude s'il faut attribuer à son influence les lois que Justinien promulgua en faveur de la femme[6], soit pour rehausser la dignité du mariage et le rendre plus indissoluble, soit pour donner aux filles séduites un recours contre leur séducteur, soit pour relever les comédiennes de la déchéance sociale qui les frappait. Il est probable que ces mesures sont dues à l'inspiration de Théodora: ce qui

1. *Hist. arc.*, p. 34, 39, 40.
2. Victor Tonn., a. 567. Cf. sur d'autres parents, Théoph., p. 237.
3. *Nov.* 8, 1. La grande ordonnance de 535, qui accomplit la réforme administrative, fut inspirée par elle.
4. Cassiod., *Var.*, X, 20, 21, 23, 24.
5. *Hist. arc.*, p. 103.
6. *Nov.* 117, 134, 9, 124, 1, etc.

est sûr, c'est qu'elle était, selon le mot d'un historien, « naturellement portée à secourir les femmes dans l'infortune [1] », et elle se montra sur ce point sévère gardienne de la morale publique. C'est ainsi que, sans pitié, elle brisa le roman qu'avait ébauché l'un des plus brillants généraux de l'empire avec une nièce de Justinien [2]. Préjecta — c'était le nom de la princesse — était venue à Carthage avec son mari, nommé au gouvernement de l'Afrique byzantine ; mais un soulèvement militaire l'avait bientôt faite veuve et avait livré la jeune femme à la discrétion du chef des révoltés. Elle se croyait perdue, quand un sauveur inattendu lui apparut en la personne d'un bel officier arménien, nommé Artabane, un énergique soldat qui sut lui rendre la liberté. Préjecta n'avait rien à refuser à son libérateur : elle lui promit sa main, et déjà l'ambitieux Arménien se voyait, par ce brillant mariage, sur les marches du trône. Tout marchait à souhait : la princesse était retournée à Constantinople, et Justinien avait autorisé Artabane à l'y suivre : pour rapprocher la distance qui le séparait de l'objet de sa passion, il l'avait comblé d'honneurs et de dignités, quand, à ce moment, intervint un fâcheux trouble-fête. Artabane avait parfaitement oublié qu'il avait jadis, quelque part en Arménie, épousé une première femme : aussi bien il y avait si longtemps qu'il s'en était séparé, et jamais plus depuis lors il n'avait entendu parler d'elle. Or voici que subitement elle reparut à Constantinople, réclamant ses droits d'épouse légitime, et elle trouva fort à point un appui chez l'impératrice. Théodora fut inflexible sur une affaire où étaient intéressés les liens sacrés du mariage ; elle obligea Artabane, quoi qu'il en eût, à reprendre sa femme et, par surcroît de précaution, elle maria Préjecta à un autre.

Est-ce également par respect de la sainteté du mariage qu'elle s'employa à plusieurs reprises pour réconcilier Bélisaire avec sa femme Antonine [3] ? Je n'oserais absolument l'affirmer : elle avait d'autres intérêts, et plus sérieux peut-être, à faire sentir dans le ménage du général sa toute-puissante volonté. Mais voici un autre point où l'on ne saurait contester

1. *Bell. Goth.*, p. 407.
2. *Id.*, p. 405-407.
3. *Hist. arc.*, p. 27, 32-33.



Phototypie Berthaud, Paris

THÉODORA ET SA COUR

(MOSAIQUE DE SAINT-VITAL A RAVENNE)

le souci désintéressé qu'elle eut de la morale et de la charité. Sur la côte asiatique du Bosphore, dans un vieux palais impérial, elle fonda pour les filles repenties le couvent de la *Metanoia*, c'est-à-dire de la Repentance; et pour éviter toute tentation future à des malheureuses que le besoin plus que le vice avait perdues, elle prit soin de doter richement cette charitable institution [1]. Faut-il croire que dans cette sollicitude, dans le soin qu'elle mit d'autres fois encore à libérer de ses deniers de pauvres filles « du joug de leur honteux esclavage [2] », les souvenirs personnels de Théodora entraient pour quelque part, et que volontiers elle eût, sinon dit, du moins pensé avec le poète :

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

Il se peut, mais dans ce cas même le souci et la fondation lui feraient singulièrement honneur: ils attesteraient que la dignité de vie de l'impératrice fut autre chose qu'une hypocrisie intéressée, et qu'il y eut chez elle quelque repentir et quelque dégoût de son passé.

VII

Un portrait de princesse byzantine serait forcément incomplet, si l'on ne parlait de ses sentiments religieux : aussi bien, en ce qui touche Théodora, est-ce dans les questions religieuses qu'on aperçoit le mieux l'énergie de sa volonté et la mesure de son influence. J'étudierai ailleurs, avec tout le détail qu'elle comporte, la politique ecclésiastique du règne, mais du moins dois-je retenir ici, de cette œuvre dont souvent elle fut l'inspiratrice, les traits caractéristiques qui achèvent de dessiner la figure de la souveraine : s'ils montrent l'ardeur de ses passions, ils font honneur

1. *Id.*, p. 101 ; *Aed.*, p. 199-200 ; Malalas, p. 440-441. L'inscription de l'église de SS. Serge et Bacchus vante aussi « les infatigables soucis » de sa charité (*C. I. G.*, 8639).

2. Mal., 441. Cf. sur les sévères mesures prises contre les *lenones*, sans doute sur l'initiative de Théodora, la *novelle* 14, et Jean de Nikiou, p 518.

aussi, je pense, à sa claire intelligence des affaires, à la ferme hardiesse de sa décision.

Comme toutes les Byzantines de son temps, Théodora était pieuse, et même dévote. Elle a multiplié les fondations en faveur de l'Église. Les chroniqueurs citent des basiliques, des orphelinats, des hôpitaux construits par ses soins[1], et Justinien lui-même, dans une de ses ordonnances, parle des dons innombrables qu'elle fit aux sacro-saintes églises, aux hôpitaux, aux asiles, aux évêques et aux moines, et à une infinité d'autres personnes[2]. Pourtant l'Église, qu'elle combla, l'a traitée avec une singulière dureté, et de son vivant même, ne lui a point épargné les plus cruelles injures. Vers 529, un pieux solitaire de Palestine, saint Sabas, était venu à Constantinople ; par une longue vie d'ascétisme il avait acquis un grand renom de sainteté, et Théodora comme Justinien s'empressaient à lui faire accueil. Un jour, l'impératrice le prit à part, et le supplia de prier le Ciel qu'il lui accordât des enfants. Saint Sabas refusa net : « Cette femme, disait-elle brutalement, ne pourrait mettre au monde que des ennemis de l'Église[3]. »

C'est qu'en effet, aux yeux des orthodoxes, Théodora, malgré sa piété[4], était véhémentement suspecte d'hérésie : elle professait ouvertement la doctrine monophysite, qui n'admettait qu'une seule nature dans la personne de Jésus-Christ[5]. Ce n'est pas tout : avec sa coutumière ardeur, elle poussait Justinien dans la voie où elle-même s'était engagée. et, au nom des intérêts de l'État même, elle l'entraînait vers une politique qui inquiétait légitimement la catholicité. On a, dans un livre récent[6], tenté de peindre une Théodora pacifique et chrétienne. uniquement préoccupée de rétablir la paix religieuse dans l'empire, et par souci du

1. *Aed.*, p. 183 ; Zonaras, p. 159.

2. *C. J.*, 7. 37. 3. Elle aimait, au reste, semble-t il, à se faire représenter en cette libérale et charitable attitude : sur la riche étoffe brodée d'or qui formait la nappe d'autel de Sainte-Sophie, on la voyait visitant avec Justinien des hôpitaux et des églises, « bonnes œuvres, écrit un contemporain, de ces maîtres du monde, de ces protecteurs de la cité » (Paul Silent., *Descr. S. Sophiae*, 796-800). Cf. sur ses donations aux églises. Evagrius, IV, 28, VI, 21.

3. *Vita Sabae*, ch. 72.

4. Malalas l'appelle ἡ εὐσεβὴς Θεοδώρα. L'inscription de SS. Serge et Bacchus parle de « son esprit que la piété domine ». ἧς νοῦς εὐσεβίῃ φαιδρύνεται. (*C. I. G.*, 8639).

5. Evagrius, IV, 10. Vict. Tonn., a. 542. Jean d'Eph., *Comm.*, 162, 246.

6. Debidour, *Théodora*, 1885.

bien public, de réconcilier les partis ennemis. Et certes il y a dans cette conception une part de vérité. Avec la finesse de son sens politique, Théodora, plus encore que Justinien, sentait le danger qu'il y avait à entretenir en Orient des querelles préjudiciables à la puissance de l'empire; elle comprenait l'impérieuse nécessité qu'il y avait à ramener, par d'opportunes concessions, la Syrie et l'Égypte, monophysites et déjà séparatistes, dans l'unité de la monarchie, et on peut soutenir sans paradoxe qu'en cela elle voyait juste et pressentait clairement l'avenir. Tandis que Justinien, séduit par la grandeur de la tradition romaine, s'obstinait à vouloir, dans l'empire restauré des Césars, établir sur l'union avec Rome la stricte orthodoxie, Théodora, elle, avec un sentiment plus net des réalités politiques, tournait les yeux vers l'Orient. Elle s'efforçait d'apaiser les dissidences religieuses sous lesquelles les nationalités d'Égypte et de Syrie manifestaient leurs tendances séparatistes, elle s'appliquait à orienter vers ce but la politique impériale. C'est à elle que l'Égypte dut de conserver intacte jusqu'en 536 son église monophysite[1] : c'est à elle que la Syrie dut en 543 la reconstitution de l'église jacobite[2] ; c'est à sa protection que les dissidents durent d'échapper souvent aux rigueurs du pouvoir séculier[3] ; c'est à ses encouragements enfin, et à son concours que les missions monophysites durent le succès de leur propagande[4]. L'indécision de Justinien, sa volonté toujours incertaine et flottante empêchèrent Théodora de pleinement réaliser son œuvre et d'imprimer à la politique religieuse du règne la ferme et constante direction qu'elle eût souhaitée. Mais on peut se demander si l'empire, tel qu'elle le rêvait, n'eût pas été plus fort, si la grande monarchie orientale fortement unie qu'elle concevait n'eût pas été un plus solide obstacle aux assauts des Perses et des Arabes. En tout cas, dans ce grand dessein, il y avait une hauteur de pensée et une clarté de vues, qui font singulièrement honneur à l'esprit politique de Théodora.

Mais, à côté de ces qualités éminentes d'homme d'État, l'impératrice était femme aussi : elle avait l'humeur trop passionnée, trop ardente, le caractère trop autoritaire pour ne porter dans les controverses religieuses

1. Jean de Nikiou, 514.
2. Jean d'Eph., *Comm.*, 162-164.
3. *Id.*, 154 157. 158. 247-249.
4. *Id.*, *Hist. eccl.*, IV, 6, p. 141-142.

que les froids raisonnements de la pure politique. Elle se jeta à corps perdu dans la bataille, luttant résolument pour le triomphe de sa croyance ; et si parfois elle sentit Justinien échapper à ses prises, si devant des volontés plus tenaces sa volonté dut céder, jamais elle ne s'avoua vaincue. C'est à son influence qu'il faut attribuer la politique complexe, pleine de tempéraments, d'hésitations, de revirements, que Justinien suivit à l'égard des monophysites ; c'est à son appui déclaré que l'hérésie dut les succès que longtemps elle rencontra. Les monophysites le sentaient bien : aussi ne lui marchandaient-ils point les louanges, la proclamant « l'impératrice qui aime Dieu, l'impératrice qui aime le Christ, l'impératrice fidèle [1] ». Jamais en effet elle ne déserta leur parti ; elle réussit à faire monter ceux qui pensaient comme elle sur les principaux sièges patriarcaux de l'Orient : Sévère à Antioche [2], Timothée, qu'elle appelait « son père spirituel [3] », et Théodose à Alexandrie, Anthime à Constantinople [4] ; et quand, sur les représentations du pape, l'orthodoxie de Justinien s'alarma de tels choix, elle plia, mais sans abandonner jamais ni ses partisans ni ses doctrines. Elle recueillit au palais le patriarche Anthime et pendant des années sut le soustraire aux rigueurs des catholiques [5]. Elle

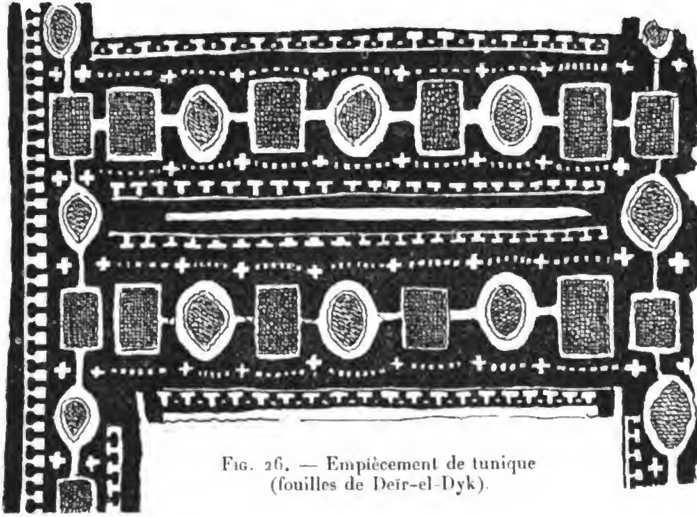


Fig. 26. — Empiècement de tunique (fouilles de Deïr-el-Dyk).

1. Zach. Rh., 190, 211. Jean d'Eph., *Comm.*, 138, 154, 157, 160, 162 ; Bar. Hebraeus, p. 204.
2. Evagr., IV, 12.
3. Jean de Nikiou, 514.
4. Zonaras, p. 166.
5. Jean d'Eph., *Comm.*, 158, 247-248.

transforma le palais d'Hormisdas en un monastère, pour y réunir les moines chassés de Syrie et d'Asie par les persécutions orthodoxes[1]; elle couvrit de sa protection le patriarche d'Alexandrie Théodose[2]. Elle fit mieux encore : par un audacieux coup de parti, sa souple habileté chercha à Rome même des revanches. Elle trouva dans le diacre Vigile un favori prêt à lui complaire, et pour lui faire place sur le trône pontifical, elle n'hésita point à faire, par la main de Bélisaire, arracher brutalement le pape Silvère de son siège épiscopal[3], de même que, plus tard, elle ne craignit pas d'en éloigner assez violemment Vigile, quand celui-ci ne remplit pas les espérances qu'elle avait fondées sur lui. Jusqu'à son dernier jour, sa complicité, ouverte ou cachée, protégea les monophysites. « Elle réchauffait, dit un historien, le zèle des hérétiques établis dans l'empire ; elle comblait de présents magnifiques ceux de l'étranger[4]. » Quand il s'agissait de faire triompher la bonne cause, elle ne craignait pas de contrecarrer les volontés formelles de Justinien, et — chose significative — les fonctionnaires obligés de choisir entre ces instructions contradictoires, mais également augustes, n'hésitèrent jamais à servir les desseins de Théodora[5].

L'Église n'a pardonné à Théodora ni la brutale déposition de Silvère, ni sa longue fidélité à l'hérésie monophysite, ni la violence autoritaire qu'en toute circonstance elle mit à satisfaire ses rancunes contre les personnes ecclésiastiques, et qui lui fit mettre en oubli jusqu'aux droits d'asile les plus sacrés[6]. Les historiens ecclésiastiques de son temps l'ont accablée de malédictions, les historiens postérieurs de l'Église ont couvert son nom d'injures. On lui a même — en vertu du vieil axiome, qu'on ne prête qu'aux riches — complaisamment attribué, outre ce qu'elle fit, toutes sortes de choses dont elle ne saurait en bonne justice être responsable, par exemple les durs traitements infligés au pape Vigile, et qui sont incontestablement postérieurs à la mort de Théodora. Et c'est pour cela que le

1. Jean d'Éph., *Comm.*, 154-157.
2. *Id.*, 248.
3. *Lib. pont.*, p. 292-293 ; Liberatus, *Breviar*, 22.
4. Evagr. 4, 10. Cf. Jean d'Éph., *Comm.*, 57, où on la voit intervenir pour protéger les monophysites de Perse.
5. Jean d'Ephèse, IV, 6, p. 141-142.
6. *Hist. arc.*, p. 28, 99.

cardinal Baronius n'a point trouvé pour la flétrir d'assez fortes épithètes : à ses yeux, la femme de Justinien fut « une créature détestable, une seconde Eve trop docile au serpent, une nouvelle Dalila, une autre Hérodiade altérée du sang des saints, une citoyenne de l'enfer, protégée par les démons, agitée de l'esprit de Satan, piquée de la mouche du diable, acharnée à rompre la concorde achetée par le sang des confesseurs et des martyrs[1]. » Et notez que Baronius écrivait avant la découverte du manuscrit de l'*Histoire secrète* : qu'eût-il dit s'il avait connu, par surcroît, les prétendues aventures de jeunesse de cette femme en qui il voyait déjà une des pires ennemies de l'Église ?

Lorsque, au mois de juin 548, Théodora mourut d'un cancer[2], Justinien pleura amèrement sur cette perte qui à bon droit lui semblait irréparable ; il voulut prendre à son service personnel tous ceux qui avaient approché la *basilissa*[3] : il tint à honneur d'exécuter les volontés de la princesse morte[4] ; et bien des années après, un poète désireux de lui plaire lui rappelait le souvenir de « l'excellente, belle et sage souveraine[5] », qui maintenant priait Dieu en faveur de son époux. Il faut avouer qu'il y a quelque excès dans cette apothéose. Théodora n'a pas eu précisément les vertus qui ouvrent toutes grandes les portes du paradis. On ne sait trop d'où elle sort, ni par quelles aventures elle commença sa vie : impératrice, elle a eu des défauts et des vices qu'il serait puéril de vouloir dissimuler. Ce fut une grande ambitieuse, sans scrupules souvent et sans pitié, une souveraine souvent despotique et violente, à qui rien ne coûta pour maintenir son pouvoir. Son habileté n'alla point sans quelque perfidie, son amour de la vie large et élégante sans quelque avidité. Elle fut rarement bonne. Mais elle fut très intelligente, énergique, courageuse ; elle comprit admirablement quelques-unes des nécessités du gouvernement ; en une circonstance décisive elle se montra vraiment digne du trône : et quand son influence cessa de s'exercer, quelque regrettables effets qu'elle ait eus parfois, une décadence commença, qui ne devait finir qu'avec la mort

1. Baronius, cité dans Debidour, *Théodora*, p. 12-13.
2. Vict. Tonn., a. 549.
3. Const. Porph., *De Cerim.*, 390.
4. Jean d'Eph., *Comm.*, 248.
5. Paul Silent., *loc. cit.*, 60.

de Justinien. Elle fut très femme enfin, coquette, passionnée, rusée et violente, spirituelle aussi et séduisante infiniment ; mais sous ces dehors se cachait une âme d'homme d'État, puissante, ferme, audacieuse et volontaire qui, bien plus encore que Justinien même, a marqué de son empreinte ce règne. Et pour finir d'un mot, « si, comme on l'a dit joliment, ses vices furent de son origine et de son temps, ses vertus, vraiment impériales, furent siennes[1]. »

1. Ganderax, *Rev. des Deux-Mondes*, 1885, I, p. 216.

CHAPITRE III

LE PALAIS ET LA COUR
LES MINISTRES DE JUSTINIEN

Lorsque, au commencement du IVe siècle, Constantin fit choix de Byzance pour y établir la nouvelle capitale de l'empire, il y éleva entre autres constructions un vaste et somptueux palais : et pendant près de dix siècles, ce palais, souvent remanié au reste et considérablement agrandi par les successeurs du premier empereur chrétien, demeura l'une des résidences habituelles des souverains byzantins. Aussi, lorsqu'aujourd'hui le voyageur qui visite Constantinople aperçoit, dans l'un des plus beaux sites qui soient au monde, sur cette pointe d'Europe qui s'avance entre le Bosphore et la Corne d'Or, l'ensemble des constructions élégantes ou bizarres qu'on nomme le Vieux-Sérail, lorsqu'il longe les sombres murailles crénelées, derrière lesquelles une ville mystérieuse et blanche de kiosques et de pavillons se cache dans l'ombre des jardins fleuris et des arbres verts, il ne doute point que ce palais turc, où jadis les grands sultans tinrent leur cour, n'occupe exactement la place du Palais-Sacré des *basileis*. Il n'en est rien pourtant. Au moment où Constantin arriva à Byzance, depuis des siècles la vieille cité byzantine couvrait l'emplacement actuel du Sérail et dressait au sommet de la colline les murs de son acropole. L'empereur n'eut garde de toucher à cette portion de la ville antique, qui allait former le noyau même de sa future capitale. Il chercha en dehors de l'enceinte ancienne l'endroit où il bâtirait son palais : il le trouva à quelque distance au sud-ouest, sur les pentes et sur le

sommet du plateau qui prolonge vers l'ouest la colline de l'acropole, et, pour préciser davantage, dans la région qui actuellement s'étend entre Sainte-Sophie et la place de l'Atméidan au nord-ouest, la mer de Marmara au sud-est et au sud. Sur cet espace énorme, dont la superficie n'est guère moindre de 400 000 mètres carrés, et dont le terrain accidenté descend vers la mer en un plan assez fortement incliné, la magnificence impériale et le goût pittoresque des architectes purent se donner librement carrière : le Palais-Sacré fut une merveille de richesse, d'élégance et de grâce pittoresque [1].



Fig. 27. — Étoffe byzantine d'Égypte, avec médaillons enfermant des hommes et des animaux passants (fouilles de Deir-el-Dyk).

Aujourd'hui, de cette splendide résidence, rien ou presque rien ne reste. Dès avant la chute de Byzance, les empereurs l'avaient abandonnée pour aller habiter aux Blachernes : et le grand palais, qui désormais ne servait plus guère qu'à de rares cérémonies officielles, se dégradait insensiblement. Il était fort délabré dès le commencement du XIII[e] siècle ; au XIV[e] la détresse du trésor empêchait d'y faire les réparations les plus indispensables ; au commencement du XV[e] siècle, le Florentin Buondelmonti trouvait ce quartier, jadis le plus beau de la ville, complètement ruiné. Les Turcs ne firent qu'achever la destruction : ils employèrent à

1. Labarte, *Le palais impérial de Constantinople*, p. 95-96, 55-56 ; Mordtmann, *Esquisse topographique de Constantinople au moyen âge*, n° 96, p. 54.

la construction des édifices du Vieux-Sérail les débris des palais byzantins [1].

On conçoit que dans ces conditions il soit un peu difficile de se rendre compte de ce qu'était l'antique résidence des empereurs. Il y a plus. Sur l'emplacement que couvrait jadis le palais s'élèvent aujourd'hui la grande mosquée de Sultan Achmet et le quartier exclusivement turc qui l'avoisine : et il est assez malaisé, parfois même hasardeux, de rechercher, dans ces ruelles étroites, parmi ces grands jardins murés et ces maisons strictement closes, les rares débris épars qui ont échappé à la ruine. Sans doute la construction du chemin de fer d'Andrinople en 1871, en ouvrant une large percée dans la région qui borde le rivage, a mis au jour quelques restes d'édifices, qui fournissent de précieux points de repère pour la topographie du Palais-Sacré. Et sans doute aussi, avec une patience méritoire, les savants de la moderne Constantinople se sont efforcés de relever toutes les traces encore visibles des constructions byzantines. Pourtant, de ces pans de murs à demi écroulés, de ces substructions colossales qui jadis portaient les bâtiments, de ces fragments de chapiteaux et de colonnes, il n'est point aisé, malgré les grands noms qu'on y veut attacher, de tirer des conclusions bien précises : et l'on serait fort en peine, en dépit de ces consciencieuses recherches, de reconstituer l'aspect et les dispositions de la résidence impériale, si les écrivains byzantins n'en avaient, heureusement pour nous, laissé des descriptions pleines du plus minutieux détail. Assurément, tant que des fouilles méthodiques n'auront point exploré ce quartier de l'antique Byzance — et ces fouilles se feront-elles jamais ? — il restera une part d'hypothèse dans les restitutions, si attentives pourtant et si ingénieuses, que les architectes comme Labarte ou F. von Reber [2] ont tentées du palais impérial. Cependant, en combinant les renseignements fournis par les historiens avec les indications trop rares qu'offre l'étude du terrain, il est possible de tracer, au moins dans les grandes lignes, le tableau du Palais-Sacré, tel qu'il était au temps de Justinien et de Théodora.

1. Paspati, Τὰ Βυζαντινὰ ἀνάκτορα, p. 133 sqq.

2. F. von Reber, *Der Karolingische Palastbau* (Abhandl. der bayr. Akad. der Wissensch., 1891, t. 19, p. 716 et suiv.).

I

Avant d'essayer cette description sommaire, il faut noter un point tout d'abord. On se figurerait à tort le grand palais de Byzance comme un édifice semblable aux résidences royales que nous connaissons, comme un Versailles développant sur une vaste place publique les lignes symétriques d'une pompeuse façade. C'est plutôt au Sérail des sultans qu'il faut penser, ou mieux encore au Kremlin des tsars, pour se former une exacte idée du palais des *basileis*. Comme eux, il comprenait dans une vaste enceinte une multitude d'édifices, d'époque assez différente, des palais et des églises, des salles de réception et des chapelles, des bains et des hippodromes, des casernes pour les gardes, et pour la promenade de hautes terrasses découvertes, d'où la vue s'étendait au loin sur la mer, tout un ensemble de bâtiments somptueux, mais isolés en quelque façon l'un de l'autre, et entre lesquels s'étendaient des cours dallées de marbre, de longues galeries, des escaliers montant et descendant, et aussi des bois de citronniers et de grands jardins qui s'abaissaient jusqu'au Bosphore[1]. Plus tard, au x[e] siècle, une solide muraille enveloppa cet ensemble de constructions et fit du palais une ville à part dans la capitale[2]. Il ne paraît point qu'au temps de Justinien aucune mesure bien sérieuse de défense protégeât la résidence souveraine, et c'est ce qui permit aux révoltés, pendant la sédition fameuse de 532, de porter l'incendie jusque dans une partie du palais. Et c'est pour cela aussi qu'au lendemain de cette catastrophe, qui consuma, avec la vieille Sainte-Sophie, la plupart des constructions qui entouraient la place de l'Augustéon, tout ce quartier brillait d'une fraîche nouveauté. Justinien avait rebâti avec son goût habituel de magnificence les édifices détruits, et désireux de laisser ici, comme en toutes choses, la marque de son génie, il avait, en le reconstruisant, remanié assez profondément le vieux palais impérial de Constantin.

1. Labarte, p. 59-68.

2. Schlumberger, *Nicéphore Phocas*, p. 544-547.

On trouvera dans le livre de Labarte qui demeure, malgré des corrections nécessaires, l'ouvrage fondamental sur la matière, le plan circonstancié et la description minutieuse des appartements du palais. Je n'en veux retenir ici, pour une visite d'ailleurs rapide et sommaire, que les traits qui conviennent avec certitude au VIe siècle [1].

Il faut prendre comme point de départ la grande place que l'on nommait l'Augustéon [2]. Elle s'étendait très probablement entre Sainte-Sophie et le palais, et sur ses quatre faces s'élevait toute une suite de bâtiments, la grande église au nord, les thermes de Zeuxippe et l'Hippodrome au sud-ouest, à l'est le palais du Sénat, dont l'emplacement a pu être déterminé avec certitude, et celui de la Magnaure, au sud-est enfin et au sud la résidence impériale. Ainsi compris entre ces édifices officiels qu'il mettait en communication, l'Augustéon était moins une place publique qu'une vaste cour fermée : c'était, comme on l'a dit ingénieusement, « la place Saint-Marc de Constantinople. » Après l'incendie de 532 Justinien avait encore agrandi et embelli l'Augustéon. Des portiques soutenus par une double colonnade bordaient les quatre côtés du carré ; le sol était dallé de marbre : et sur la place, non loin du milliaire d'or, d'où partaient toutes les grandes routes de l'empire, une haute colonne de bronze, dressée sur sept degrés de marbre blanc, élevait fièrement dans les airs la colossale statue équestre de Justinien [3]. L'empereur était représenté le visage tourné vers l'Orient, tenant de la main gauche le globe surmonté de la croix, la main droite étendue dans la direction de l'est, « pour commander aux barbares, dit Procope, de ne pas sortir de

1. Le livre de Labarte, *Le palais impérial de Constantinople*, date de 1861. En 1885, Paspati a publié son ouvrage : Τὰ Βυζαντινὰ ἀνάκτορα, où il a gâté une étude attentive du terrain et des ruines par une restitution complètement manquée, selon moi, des dispositions du palais. F. von Reber, dans les *Mémoires de l'Académie de Bavière*, a donné en 1891 un travail très intéressant sur le palais des empereurs byzantins, et apporté, par la comparaison du palais de Dioclétien, à Spalato, d'ingénieuses corrections au plan de Labarte. Il faut observer toutefois que le savant le plus compétent en la matière, Mordtmann, dans son *Esquisse topographique de Constantinople au moyen âge*, 1895, accepte pour l'ensemble les conclusions de Labarte.

2. *Aed.*, p. 181, 202-203. Cf. Mordtmann, p. 64 ; Labarte, p. 31 sqq.

3. *Aed.*, p. 181-182 ; Malalas, p. 482. Cf. Labarte, p. 13, 35-36 ; Paspati, p. 111 sqq. ; Mordtmann, p. 64 66. Cf. aussi Constantin le Rhodien, 36-51, 364-372 et p. 51 sqq., du commentaire de Th. Reinach.

leurs limites[1]. » Costumé à l'antique, dans l'habillement qu'on attribuait à Achille, il portait sur les épaules le manteau semé d'étoiles, et sur



Fig. 28. — Pilate et les juifs. Miniature du *Codex Rossanensis*.
(Photographie communiquée par M. Haseloff.)

la tête la singulière coiffure que les Byzantins nommaient la *toufa*, un cercle d'or que surmontait un haut panache en plumes de paon dorées[2].

1. *Aed.*, p. 182.
2. Cf. le curieux dessin du xve siècle qui représente cette statue (Mordtmann, p. 65) et qui est reproduit plus haut (p. 27).

Cheval et cavalier étaient en bronze, et de proportions gigantesques : Pierre Gilles, qui visita Constantinople au XVIe siècle, et qui vit encore les

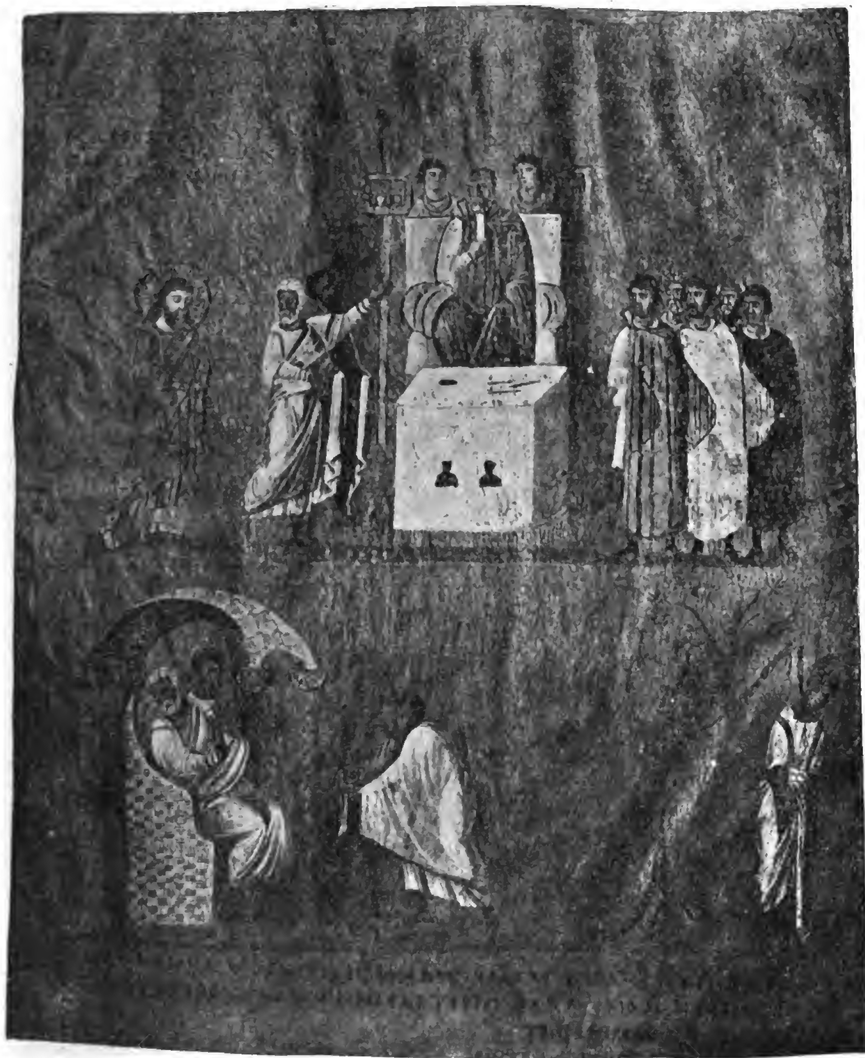


FIG. 29 — Le Christ devant Pilate. Miniature du *Codex Rossanensis*. (Photographie communiquée par M. Haseloff.)

débris de la statue, raconte que la seule jambe était plus haute qu'un homme, et que le nez avait plus de neuf pouces. Enfin, sur le piédestal, on lisait des inscriptions en l'honneur du prince, étrangement composées avec des citations de l'Écriture. « Il montera tes chevaux et sa chevauchée

sera le salut... Le méchant est anéanti devant lui et il glorifie ceux qui craignent le Seigneur[1] ». Les somptueux monuments qui encadraient la place attestaient également la gloire de Justinien. Devant le palais du Sénat magnifiquement reconstruit, il avait fait bâtir un beau portique soutenu par six colonnes de marbre blanc et décoré de statues ; dans les thermes de Zeuxippe, où Constantin avait comme en un musée rassemblé les chefs-d'œuvre de la sculpture antique [2], Justinien avait, après l'incendie, rétabli du moins la décoration splendide des marbres multicolores. On sait de quelles merveilles il voulut parer Sainte-Sophie reconstruite ; enfin le palais impérial, qui bordait le sud-est et le sud de l'Augustéon, fut, au témoignage de Procope, rebâti à nouveau presque tout entier, et avec une magnificence, ajoute l'écrivain, dont la parole est impuissante à rendre compte [3].

Sous les portiques de l'Augustéon, sans doute au milieu de la face sud-ouest de la place, on voyait une lourde porte de fer. C'était l'entrée du somptueux vestibule que l'on appelait la Chalcé [4]. La porte franchie, on traversait une cour demi-circulaire, que barraient de solides grilles, et l'on entrait dans une grande salle à coupole que Justinien avait vers 538 fait reconstruire magnifiquement [5]. Pour nous donner idée des splendeurs du palais impérial, Procope a longuement décrit, au livre des *Édifices*, ce vestibule, véritable merveille d'architecture savante et de luxe décoratif [6]. Le pavé était fait de marbres de couleur rayonnant autour d'une grande plaque circulaire de porphyre, et de même le bas des murailles était tapissé de marbres multicolores. Au-dessus, des mosaïques représentaient les victoires de Justinien, les guerres d'Afrique et d'Italie, le triomphe de Bélisaire présentant les rois vaincus et les trésors conquis à Justinien et à Théodora, et les souverains debout parmi les sénateurs en habits de fête, « qui se réjouissent, dit l'historien, de la gloire du maître, et l'adorent à l'égal d'un dieu ». On ne saurait trop regretter la perte de telles œuvres

1. Mordtmann, p. 55.
2. Cf. la description qu'en a faite Christodoros au commencement du VIe siècle et qui forme le second livre de l'*Anthologie*.
3. *Aed.*, p. 203.
4. Labarte, p. 109-115.
5. Malalas, p. 479.
6. *Aed.*, p. 203-204.



Fig. 30. — Revêtement de marbre, d'onyx et de nacre, dans l'abside du dôme de Parenzo (VIe siècle). (Photographie communiquée par M. Courtellemont.)

6

d'art, qui comptaient assurément parmi les plus remarquables du VIe siècle : du moins les mosaïques de Saint-Vital permettent-elles de prendre quelque idée de ces magnificences et de leur puissant effet décoratif.

De la rotonde de la Chalcé, une porte de bronze à deux battants conduisait dans les salles des gardes, qu'on appelait les portiques des *scholaires*, des *protecteurs* et des *candidats* [1]. C'étaient de vastes bâtiments qui s'ouvraient sur de spacieuses cours dallées de marbre : ils servaient sans doute à loger les troupes de la maison impériale et renfermaient en outre des pièces d'apparat, dans l'une desquelles on voyait, dressée sous un dôme, une grande croix d'argent merveilleusement ciselée. Enfin, par la grande avenue bordée de colonnades qui traversait le quartier des gardes, on arrivait au palais lui-même [2], et d'abord on y rencontrait le grand *Consistorion* [3]. C'était la salle du trône : elle prenait accès, du côté des cours extérieures, par trois portes d'ivoire que garnissaient des rideaux de soie : à l'intérieur, les murailles resplendissaient de l'éclat des métaux précieux : des tapis somptueux couvraient le sol, et au fond de la pièce, dressé sur une estrade où l'on montait par trois marches de porphyre, entre deux Victoires aux ailes éployées qui tenaient des couronnes de lauriers, le trône impérial, tout constellé de pierreries et d'or, était placé sous une coupole d'or que supportaient quatre colonnes [4]. Derrière le trône, trois portes de bronze s'ouvraient sur des escaliers qui menaient aux parties supérieures du palais. C'est par là qu'apparaissait l'empereur, en certains jours de grande fête, pour recevoir dans le *Consistorion* les hommages des grands officiers de la couronne, pour faire les promotions des nouveaux dignitaires, ou encore pour accueillir les ambassades et les présents des souverains étrangers : et telle était, au temps de Justinien, la magnificence de cette salle d'apparat que les barbares admis à l'audience impériale croyaient, selon le mot d'un poète de l'époque, entrer proprement au ciel.

Et credunt aliud Romana palatia cælum [5].

1. *Chron. pasch.*, p. 621 Labarte, p. 115-118.
2. Cf. F. von Reber, *loc. cit.*, p. 739 748, dont les remarques et la restitution sont ici fort ingénieuses.
3. Labarte, p. 124 sqq.
4. Coripp., *Just.*, III, 191 sqq.
5. *Id.*, III, 244.

A côté du *Consistorion* se trouvait le grand *Triclinium*, que l'on appelait aussi le *triclinium des Dix-neuf lits*[1]. C'était une grande salle magnifiquement décorée, où se donnaient les festins d'apparat en l'honneur des ambassadeurs étrangers et des hauts dignitaires : elle servait également pour certaines cérémonies solennelles, telles que le couronnement de l'impératrice et l'exposition du corps de l'empereur mort. Dans le voisinage enfin s'élevait l'église du Seigneur, qui fut jusqu'au IXe siècle la chapelle du palais[2].

Telle était la partie de la demeure impériale que l'on appelait généralement la Chalcé : elle était tout entière de plain pied avec la place de l'Augustéon, sur laquelle donnait la façade des bâtiments qui la composaient. Reconstruite presque entièrement par les soins de Justinien, cette portion de la résidence semble n'avoir eu qu'un étage ; mais en arrière d'elle, et à un niveau supérieur, s'élevaient d'autres édifices non moins importants. C'était surtout, à peu près à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la mosquée de Sultan Achmet, le grand palais de Daphné, relié aux appartements de la Chalcé par une suite de cours, de galeries, de larges escaliers se développant à ciel ouvert, mais qui formait un bâtiment distinct et indépendant[3]. Il est assez malaisé, au reste, d'en reconstituer les dispositions. Il semble qu'il avait son entrée principale en face de la porte sud-est de l'Hippodrome[4], et qu'autour d'une vaste cour, dont un des côtés était occupé par le manège privé des empereurs[5], se développait sur les deux autres faces une succession de hautes terrasses et de bâtiments à deux étages, assez élevés pour dominer les édifices de la Chalcé. L'étage inférieur était occupé par les services de la maison impériale ; le premier étage renfermait une série de pièces qui comptaient parmi les somptueuses de la résidence. C'étaient les trois salles que l'on appelait le *triclinium Augustéos*, le *salon octogone* et le *coiton de Daphné*. De larges terrasses, d'où la vue s'étendait sur les jardins et sur la mer, complétaient cet appartement. C'étaient d'une part les galeries de Daphné, ainsi nommées parce

1. Labarte, p. 125, 128, distingue ces deux salles, que von Reber confond justement en une seule.

2. *Id.*, p. 123.

3. Cf. Labarte, p. 130-138.

4. *Id.*, p. 130.

5. *Id.*, p. 65.

qu'on y voyait une statue de la nymphe Daphné, apportée de Rome par Constantin et dont le nom avait fini par s'appliquer à toute cette partie du palais : aujourd'hui encore, derrière Sultan Achmet, on voit les restes des substructions colossales qui portaient cette terrasse[1]. C'était d'autre part la longue galerie qui mettait le palais en communication avec l'église de Saint-Etienne et l'Hippodrome. Pour gagner la somptueuse tribune, d'où il assistait aux jeux de cirque, l'empereur n'avait point voulu avoir à sortir de sa demeure : un passage à ciel ouvert reliait donc, à travers Saint-Etienne, Daphné à la loge impériale du *Kathisma*, véritable palais à deux étages, où se trouvaient, derrière la tribune, plusieurs salons de réception ou de repos. C'est de là que le souverain, environné de ses courtisans et de ses gardes, suivait les tumultueuses péripéties des courses ; quant à l'impératrice et aux dames de la cour, elles prenaient place en général dans les galeries supérieures de Saint-Etienne, qui avaient vue sur l'Hippodrome[2].

Le palais de Daphné avait été construit par Constantin, et il ne paraît point que Justinien y ait rien modifié. Mais, de même que la Chalcé, cette portion de la demeure impériale ne renfermait guère que des salles de réception ; il reste donc à se demander où étaient les appartements particuliers des souverains. Au IXe siècle, dans les vastes jardins qui s'étendent entre Daphné et la mer, on trouve deux grands palais, celui du *Chrysotriclinium* et celui du *Triconque*, où les pièces d'habitation destinées à la famille impériale sont nommées à côté des salons d'apparat. Il est vraisemblable que, dès l'époque de Justinien, c'est là, dans la solitude et la fraîcheur des jardins, qu'était placée la demeure privée du prince ; mais il est impossible, à la suite des changements de plan qu'y introduisirent les empereurs Théophile et Basile[3], de tenter même de reconstituer, pour le VIe siècle, les dispositions de cette partie la plus intime du palais, celle que, par excellence, on appelait le Palais-Sacré.

Il faut enfin, pour achever cette esquisse, signaler les divers oratoires que la piété byzantine avait semés dans les diverses régions du palais,

1. Paspati, *loc. cit.*, p. 158 sqq.
2. Labarte, p. 138-142.
3. Labarte, p. 142, 218.

sous l'invocation des saints Apôtres ou des autres saints les plus vénérés de l'orthodoxie [1]. Il faut nommer aussi, sur le côté oriental de l'Augustéon, non loin du Sénat, un palais isolé, que Justinien avait restauré avec son ordinaire magnificence. C'était le grand *triclinium* de la Magnaure [2]. De là des galeries couvertes, également construites par Jus-



Fig. 31. — Restes de la maison dite de Justinien, à Constantinople.

tinien, menaient à Sainte-Sophie. Comme il allait à l'Hippodrome, l'empereur voulait aller à l'église sans sortir de chez lui.

Ce n'est pas tout. Avant de monter sur le trône, Justinien habitait au quartier d'Hormisdas une fort élégante maison située au bord de la mer et qu'il avait fait décorer avec un soin tout particulier. Devenu empereur, il ne voulut point se séparer de cette demeure de sa jeunesse et il la comprit dans l'enceinte agrandie du palais [3]. Aujourd'hui encore, près

1. Labarte, p. 116, 123, 134.

2. *Id.*, p. 193-195. Il y faut reconnaître probablement le palais bâti par Justinien, que Corippus appelle *Sophianarum splendentia tecta novarum* (*Just.*, IV, 287).

3. *Aed.*, p. 202. Cf. Labarte, p. 104, 209.

de la porte de Tchatladi-Kapou, un peu à l'est de l'église des saints Serge et Bacchus, on voit sur le rivage de Marmara les restes de l'ancienne maison de Justinien et, tout auprès, les voûtes énormes au-dessus desquelles s'étendaient autrefois les galeries de Marcien, limite occidentale du grand palais [1] ; et ainsi, on achève de déterminer avec précision l'étendue de la résidence impériale, telle que la fit et telle que l'habita Justinien.

Pourtant le vieux palais, même agrandi et reconstruit, ne semblait pas à Justinien suffisamment digne de sa majesté impériale. Il voulut d'autres résidences, et, pour les élever, il dépensa sans compter des sommes incalculables. Procope se plaint fort amèrement du fol orgueil de ces parvenus, qui jugeaient trop petite et trop modeste pour eux l'antique demeure qui avait suffi aux Césars [2]; et il est certain, en effet, qu'en dehors de la capitale, l'empereur se fit bâtir plusieurs somptueuses villas. C'était, sur la côte asiatique du Bosphore, le palais d'Hiéria, qui appartenait à Théodora, une élégante maison de plaisance construite au bord de la mer et toute pleine d'ombrages et d'eaux courantes [3] ; sur la côte d'Europe, à sept milles de la ville, c'était le splendide palais de Jucundiana, qui s'appellera plus tard l'Hebdomon [4]. Les souverains habitaient volontiers ces résidences suburbaines : Théodora aimait à passer l'été à Hiéria ; l'empereur transportait souvent sa cour à Jucundiana. Plusieurs ordonnances sont datées du « nouveau Consistoire du palais Justinien » (*Novum Consistorium palatii Justiniani*) [5].

II

Tel était le cadre. Il faut dire maintenant de quel luxe, de quels raffinements de pompe et d'étiquette Justinien et Théodora se plurent à l'animer.

1. Mordtmann, p. 54.
2. *Hist. arc.*, p. 146.
3. *Aed.*, 207. Cf. les épigrammes de Paul le Silentiaire et d'Agathias (Anthol., IX, 663-665) et Strzygowski, *Die byz. Wasserbehälter von CP.*, p. 161-162.
4. *Aed.*, p. 207. Cf. Van Millingen, *Byzantine Constantinople*, p. 316-323.
5. *C. J.*, 1, 2, 22 ; *Nov.* 118.

Ces deux parvenus, on le sait, s'étaient l'un et l'autre accoutumés très vite à leur nouvelle et fraîche majesté. Lui, par respect de l'idée impériale dont il était le représentant, elle par un tempérament naturellement orgueilleux et autoritaire, ne jugeaient aucun hommage indigne de leur caractère divin. Depuis deux siècles déjà, le cérémonial s'était fort compliqué dans l'entourage des empereurs, remplaçant la simplicité voulue qu'avaient affectée les premiers Césars; avec Justinien et Théodora, la vie de cour prit un développement plus prodigieux encore [1]. Comme plus tard Louis XIV à Versailles, ils voulurent voir assidus au palais les grands dignitaires et les hauts fonctionnaires; et comme le palais était le centre de toutes choses, naturellement on s'y empressa. Mais une étiquette très minutieuse régla les rapports des courtisans et du prince [2]. Jadis, on approchait assez facilement les souverains; maintenant, il fallut plier son attitude et sa bouche aux exigences du cérémonial. Autrefois, lorsque les sénateurs se présentaient devant l'empereur, ils se contentaient de fléchir le genou droit, et le prince du Sénat, mettant la main droite sur son cœur, se bornait à s'incliner profondément. Maintenant, devant Justinien et même devant Théodora, tout le monde dut se prosterner jusqu'à terre, la bouche collée au sol, les mains et les pieds étendus, et humblement baiser à pleines lèvres le brodequin de pourpre des souverains. Respectueusement on traita le prince de Majesté, en se nommant soi-même son très humble esclave, et Théodora en particulier se montrait, dit-on, fort intransigeante sur l'exacte observance du protocole. Désormais aussi, il fallut, avant d'être introduit, faire longuement antichambre; et pour déterminer tous ces rites, un grand personnage de l'époque, le *maître des offices*



Fig. 32. — Parements de manches (fouilles de Deir-el-Dyk).

1. *Hist. arc.*, p. 165-166.

2. *Id.*, p. 164-165. Cf. sur la complication des usages de chancellerie, *Nov.* 47, 114, 152.

Pierre, ne dédaigna point de composer, probablement sur l'ordre impérial, un traité fort détaillé, dont il ne nous reste malheureusement que quelques fragments, et qui fut le code du cérémonial[1]. On se complaît généralement aujourd'hui, quand on veut décrire les splendeurs de la cour byzantine, à chercher dans les écrivains du xe siècle les détails, fort abondants d'ailleurs, qu'ils nous ont laissés : au vrai, toute cette étiquette est de date beaucoup plus ancienne, et c'est assez vraisemblablement au temps de Justinien qu'elle se fixa définitivement. L'empereur, on le sait,



Fig. 33. — Le Christ trônant entre les anges. (Mosaïque de S. Apollinare-Nuovo à Ravenne.) (Photographie Alinari.)

avait l'amour de la pompe, la prétention aussi de marquer son temps à son empreinte ; il est donc fort probable qu'en cette matière comme en tant d'autres, dans le petit comme dans le grand — et ce petit lui semblait sans doute singulièrement grand, puisqu'il rehaussait le prestige et la majesté du *basileus* — il est probable, dis-je, qu'ici aussi il voulut faire œuvre durable. Il fut, sinon l'inventeur, du moins le codificateur du

1. Cf. Const. Porph., *De Cerim.*, I, 84-85, p. 386-388.

cérémonial, comme il l'avait été de la loi, et on peut croire que les merveilles de luxe et d'étiquette qui, plus tard, éblouissaient les âmes naïves des gens du moyen âge, n'étaient qu'une part de l'énorme et lourd héritage que Justinien avait transmis à ses successeurs.

Les écrivains de l'époque nous ont fort exactement conservé le souvenir de ces pompes. Outre les fragments que je citais tout à l'heure du manuel de l'étiquette rédigé par le *maître des offices* Pierre, il nous reste, d'un certain Corippus, un fort curieux poème sur la vie de cour à Byzance



Fig. 34. — La Vierge trônant entre les anges. (Mosaïque de S. Apollinare-Nuovo à Ravenne.) (Photographie Alinari.)

vers le milieu du vi^e siècle. Certes Corippus est un pauvre écrivain et un esprit fort médiocre ; mais il faisait partie de la domesticité palatine, il vivait à la cour, et il a ce mérite d'avoir vu, et bien vu, la splendeur des fêtes qui s'y donnaient. Il a décrit amoureusement les raffinements de l'étiquette, le luxe des costumes, la magnificence des cérémonies, la pittoresque variété des spectacles qui sans cesse animaient le Palais-Sacré. Par là son *Panégyrique de Justin II* vaut encore d'être lu ; car il nous donne la plus fidèle idée, et comme la sensation, de ce qu'étaient, au temps de Justinien, la vie de cour et le cérémonial à Byzance.

Voici quelques-unes de ces fêtes. Au 1er janvier, l'empereur d'Orient, en souvenir des vieilles traditions romaines, se plaisait parfois à revêtir la dignité consulaire ; c'était, pour le recommencement de l'année, l'occasion d'une pompeuse cérémonie. Tandis qu'aux portes de la Chalcé la foule se pressait dans l'attente du cortège triomphal, tandis que dans les tribunes construites sur l'Augustéon les corporations urbaines et les factions du cirque prenaient place pour y recevoir les présents impériaux, tandis que les rues se paraient de verdures, de tapisseries tendues le long des façades, de rideaux de soie suspendus aux colonnes [1], dans l'intérieur du palais les employés de la maison du prince préparaient les cadeaux, vases d'argent ciselé, corbeilles pleines de pièces d'or, diptyques d'ivoire à l'image du souverain, qui devaient, en ce jour de l'an, servir aux libéralités du nouveau consul [2]. Dans une des salles, sur des degrés dorés recouverts de riches tapis, on plaçait la chaise curule, tout étincelante d'or et de pierreries; l'empereur venait s'y asseoir, la couronne en tête, l'air solennel et grave, portant la *trabée*, l'antique et somptueux costume des vieux consuls romains. Aux hommages du Sénat, introduit en sa présence, il répondait par de magnifiques cadeaux [3]; puis, en grec et en latin, les rhéteurs les plus célèbres lui récitaient des panégyriques, eux aussi largement récompensés des copieuses flatteries dont ils comblaient le prince [4]. Puis successivement, chacun à son rang hiérarchique, les innombrables fonctionnaires du palais défilaient devant le *basileus* et chacun recevait la gratification à laquelle lui donnait droit son grade ou sa dignité [5]. Alors le cortège se formait pour la pompe consulaire : en tête, des domestiques, en somptueuse livrée, portaient sur leurs épaules la chaise, insigne de la charge; le Sénat suivait en habits de fête; venait ensuite, se rangeant à l'appel des hérauts dans cet ordre strictement déterminé qu'exigeait le cérémonial, la troupe nombreuse des fonctionnaires palatins; enfin, au milieu de ses gardes, dans l'étincellement des uniformes de parade et l'éblouissement des armes, l'empereur s'avançait [6] : et se déroulant à travers les portiques, la brillante procession débouchait

1. Cor., *Just.*, IV, 9-12, 67-74, 75-85.
2. *Id.*, IV, 103-113.
3. *Id.*, IV, 145-148.
4. Cor., *Just.*, IV, 154-156.
5. *Id.*, IV, 186 sqq.
6. *Id.*, IV, 227 sqq.

dans l'Augustéon et, au bruit des acclamations populaires, elle traversait la place pour entrer dans Sainte-Sophie. Au pied des saints autels, le *basileus* déposait les présents qu'il offrait à la basilique en ce jour solennel ; dans la splendeur des lumières et des cierges il recevait, pieusement agenouillé, la bénédiction des prêtres et l'assurance de la protection de Dieu [1]. Puis il prenait place, au sortir de l'église, sur le char triomphal, et saluée par les applaudissements du peuple, lentement la pompe reformée montait au Capitole.

Tous les jours c'étaient d'autres fêtes. Tantôt dans le *consistoire* ou dans le grand *triclinium,* c'étaient les audiences solennelles, les *silentia* [2], pour parler la langue de l'étiquette byzantine, où l'empereur, en présence des grands de la cour, conférait les dignités nouvelles, annonçait les avancements de charges, investissait, par la remise de leurs insignes, selon un cérémonial immuablement fixé, les fonctionnaires de la chambre ou les soldats de la garde [3]. C'étaient les réceptions des rois barbares, Huns, Avars, Hérules, princes du Caucase ou de l'Abyssinie lointaine, qui venaient, souvent accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, rendre hommage à Justinien, et dont les étranges et pittoresques costumes excitaient fort la curiosité du populaire [4]. C'étaient aussi les visites des ambassadeurs étrangers, à qui l'on marquait, surtout lorsqu'ils venaient de la part du redoutable roi des Perses, des égards tout particuliers. Ces jours-là, le palais entier était en fête. Pour éblouir les barbares, pour graver dans leurs rudes esprits l'impression profonde et formidable de la toute-puissance byzantine, on déployait tous les raffinements du luxe, toutes les complications de l'étiquette [5]. Dans les salles, les soldats des gardes font la haie, l'épée au côté, le bouclier d'or au bras, la tête coiffée du casque d'or où flotte un panache rouge, tenant en main la lance haute ou portant sur l'épaule la terrible hache à deux tranchants ; devant eux, les porte-étendards des cohortes dressent fièrement des bannières multicolores ; et entre ces deux files d'hommes, tous choisis d'une taille gigantesque, les

1. Cor., *Just.*, IV, 312 sqq.
2. *De Cerim.*, p. 388.
3. *Id.*, p. 386 388.
4. Malalas, p. 427, 431. Théophane, p. 216, 218-219, 232, 239 ; Cor., *Just. praef.*, 4 sqq.
5. Cor., *Just.*, III, 231 sqq. *De Cerim.*, p. 404 sqq.

envoyés étrangers défilent lentement, escortés par les interprètes et les employés du bureau des barbares, déjà éblouis par l'immensité des salles splendides qu'ils traversent, par le somptueux éclat des costumes et des armes. Cependant, dans le grand *consistoire*, entre les deux statues de Victoires qui suspendent au-dessus de sa tête des couronnes de lauriers, l'empereur a pris place sur le trône; des gardes l'entourent, vêtus de tuniques blanches, portant autour du cou des colliers d'or ; les eunuques de la chambre se groupent autour de lui ; et les sénateurs en tenue d'apparat, les hauts dignitaires de l'empire, en vêtements de soie, se rangent au pourtour de la vaste salle. Quand tout est prêt, sur un signe du *maître des offices*, on écarte, après une attente plus ou moins longue, les rideaux de soie qui ferment les portes ; et dans sa majesté souveraine l'empereur apparaît aux yeux étonnés des barbares. Par trois fois, l'ambassadeur et sa suite se prosternent sur le sol, attendant que le *basileus* les invite à se relever ; puis, s'approchant, le chef de la mission baise les pieds du prince et humblement lui demande de vouloir bien agréer les cadeaux qu'il a apportés. Lentement, les présents, précieux ou bizarres, sont alors déposés devant le souverain, qui d'avance en a reçu la liste et en sait l'exacte valeur ; puis en quelques paroles bienveillantes l'empereur donne congé et lève l'audience. Les jours suivants, et durant tout le temps qu'ils passaient à Byzance, on ne cessait de combler les étrangers d'égards, d'attentions et de cadeaux ; on les promenait longuement par la ville pour leur en faire admirer les merveilles, promenades très officielles au reste, où l'on surveillait fort exactement les visiteurs, pour les empêcher de voir autre chose qu'on ne leur voulait montrer ; on leur prodiguait les présents magnifiques, sans compter ni marchander la dépense : un jour, dit-on, pour la réception d'un envoyé perse, il en coûta de ce fait plus d'un million au trésor impérial [1]. Pour les plus illustres de ces hôtes ou les plus redoutables, pour ceux qu'il semblait utile de gagner ou nécessaire de ménager, les souverains eux-mêmes se mettaient en frais de cajoleries et de bonne grâce. Justinien ne dédaignait point de servir de parrain aux princes païens qui venaient à Constantinople demander le

1. *Bell. Pers.*, p. 286 ; *Bell. Goth.*, p. 506-507, 539-540.

baptême, et la hautaine Théodora se faisait aimable et séduisante pour les reines barbares des Ibères et des Huns [1].

C'étaient encore les festins d'apparat, où se manifestait un autre aspect de la magnificence impériale [2]. Sur les tables couvertes de nappes de pourpre, on disposait les pièces du somptueux service que Justinien avait fait exécuter avec l'or ramassé au trésor de Carthage, les vases précieux étincelants de pierreries, les plats de riche métal où, parmi les bas-reliefs racontant des victoires, était ciselée l'image de l'empereur. Pour rehausser l'éclat de la fête, on mettait en œuvre toutes les recherches de la bonne chère, et la cave impériale étalait ses richesses, mêlant les vins d'or de l'Attique aux vins blancs légers de la Palestine, faisant alterner les crus célèbres de la Syrie et de l'Afrique, de l'Égypte et de Chypre et les produits des vignobles fameux d'Ithaque, de Lesbos et de Falerne [3].

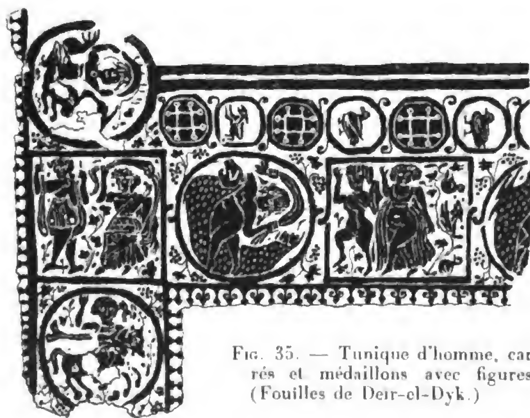
Ainsi, d'un bout à l'autre de son existence, le cérémonial réglait tous les actes de l'empereur byzantin, depuis le jour où, dans le grand *triclinium*, en présence du Sénat assemblé, parmi les acclamations des dignitaires et des gardes, il avait été élevé sur le bouclier [4], et que sur sa tête, couronnée du cercle d'or insigne de l'empire, le patriarche avait pieusement répandu l'huile sainte [5]. Ce jour-là, pour la première fois, le *basileus* apparaissait dans tout l'éclat de la pompe souveraine, vêtu de la tunique dorée que bordait une large bande de broderie précieuse, les pieds chaussés de bottines de pourpre, les flancs ceints de la riche ceinture constellée d'émaux et de pierreries, ayant aux épaules le large manteau de pourpre rehaussé d'or, que retenait une fibule d'or, sur la tête le diadème, et portant sur lui tous les diamants de la couronne, tous les joyaux — symboles d'autant de victoires — conquis sur les Vandales et sur les Ostrogoths [6]. Ce jour-là, pour la première fois, le *basileus* prenait place sur le siège impérial, et avant d'aller à l'Hippodrome se montrer à son peuple et lui accorder ses dons de joyeux avènement [7], il recevait dans le grand *triclinium* les compliments du Sénat et lui traçait, dans une sorte de discours

1. Théoph., p. 216.
2. Cor., *Just.*, III, 111 sqq.
3. *Id.*, III, 87 sqq.
4. *Id.*, II, 137 sqq.
5. Cor., *Just.*, II, 160 sqq.
6. *Id.*, II, 100 sqq.
7. *Id.*, II, 278 sqq.

du trône, son premier programme de gouvernement[1]. Et c'est encore dans le Palais-Sacré que se manifestait pour la dernière fois la majesté de l'empereur mort : sur un lit de parade tout doré, le souverain, diadème en tête et tout vêtu de pourpre, était exposé, le visage découvert[2], et pour la dernière fois il recevait les hommages de ses sujets. Autour du haut catafalque, éblouissant de pierreries, les torchères d'or et d'argent brûlent par milliers sur les colonnes ; l'air est plein des vapeurs de l'encens et du flamboiement des cierges ; et une dernière fois, sous les voûtes du palais, se forme et se déroule, mêlée cette fois de chants sacrés et de cris de deuil, la procession impériale, qui lentement s'en va, en l'église des Saints-Apôtres, conduire le *basileus* défunt à son dernier sommeil[3].

III

Pour suffire aux multiples exigences de ce cérémonial, pour rehausser aussi de leur présence la majesté des personnes souveraines, tout un peuple de serviteurs. de gardes, de dignitaires se pressait dans les salles du Palais-Sacré de Byzance. Ce sont d'abord les gens de la chambre impériale (*sacrum cubiculum*), ceux-là spécialement attachés au service personnel du prince. L'empereur a sa maison, que dirige le *grand maître de la chambre* (*praepositus sacri cubiculi*)[4], il a. pour le service de la table, ses chambellans ou *cubiculaires*, et pour celui de la garde-robe, ses habilleurs


Fig. 35. — Tunique d'homme, carrés et médaillons avec figures. (Fouilles de Deir-el-Dyk.)

1. Cor., *Just.*, II, 175 sqq.
2. *Id.*, I, 226 sqq., 276 sqq.
3. *Id.*, III, 6 sqq.
4. Théoph., p. 233 ; Orelli Henzen, 1162 ; *C. J.*, 12, 5, 5.



FIG. 36. — Mosaïque de l'abside de Saint-Vital à Ravenne. (Photographie Alinari.)

ou *vestitores*, fonctions intimes qui le plus souvent sont confiées à des eunuques[1]; il a ses *silentiaires*, qui font faire silence sur le passage du *basileus*[2], ses *chartulaires de la chambre*[3] qui préparent les promotions, ses *référendaires*[4] qui reçoivent les suppliques, ses secrétaires particuliers ou *notaires*[5] qui ont le soin de la correspondance. L'impératrice de même a sa maison, à la tête de laquelle sont placés un grand maître de la chambre[6] et une grande maîtresse du palais ou *cubiculaire*[7]; elle aussi a ses chambellans, ses *silentiaires*, ses *référendaires*, auxquels elle remet elle-même les insignes de leurs charges[8]; elle a ses eunuques enfin et ses femmes, assez tarées parfois, s'il en faut croire Procope, vieilles amies des mauvais jours portées par la faveur de Théodora des coulisses du cirque à l'intimité du Palais Sacré[9]. Ce sont ensuite les gens des écuries impériales, que dirige le *comte des écuries sacrées*[10], et encore toute la multitude des employés civils, *decani, cursores, magistriani*, etc., qui, groupés en bureaux, travaillent sous les ordres du *maître des offices*[11]. Ce sont surtout les divers corps des soldats de la garde[12], *domestiques* et *protecteurs*, formés en deux régiments, l'un de fantassins, l'autre de cavaliers, auxquels commande le *comte des domestiques*[13], *scholaires* et *candidats* d'autre part, organisés en sept *scholes* sous la haute autorité du *maître des offices*[14]. Malgré la force de leurs effectifs — on comptait en effet 3 500 *scholaires* et il y en eut sous Justinien jusqu'à 5 500 — malgré leurs splendides costumes et leurs armes enrichies d'or, ces troupes constituaient pour la défense du palais une assez médiocre ressource. C'étaient, selon le mot d'un historien du temps, « des civils en bel uniforme[15] » plutôt que des soldats, et leur unique rôle était de relever par leur présence l'éclat des pompes impériales. Jadis, et au IVe siècle encore, être admis dans ce corps d'élite était la plus belle

1. Cor., *Just.*, III, 214 sqq.
2. *Bell. Pers.*, p. 243.
3. *Nov.* 8, *notitia*.
4. *Nov.* 10. Cf. *Bell. Pers.*, 256.
5. *Hist. arc.*, p. 97; Malalas, p. 449.
6. *C. J.*, 12, 5, 5.
7. Gregorii papae *epist.*, VII, 22.
8. *De Cerim.*, p. 389.
9. *Hist. arc.*, p. 104.
10. *Bell. Goth.*, p. 36.
11. *De Cerim.*, p. 397; *C. J.*, 12, 59, 10.
12. *Edict.* 8, 3; Théoph., p. 233.
13. *Hist. arc.*, p. 136-137; *C. J.*, 12, 17, 4 et 5; 2, 7, 25, 3. Cassiod., *Var.*, I, 10; XI, 31.
14. *Bell. Goth.*, p. 602; *Hist. arc.*, p. 135-136; Agath., p. 309-311; *C. J.*, 12, 29; 1, 31, 5; *Bell. Pers.*, p. 39. Cf. Benjamin, *de Justiniani aetate quaestiones militares*.
15. Agath., p. 310.

récompense du courage militaire : maintenant, au VIe siècle, il n'y a plus là que des charges de cour, qu'on achète à beaux deniers comptants et dont les titulaires n'ont ni l'expérience ni le goût des fatigues de la guerre[1]. Aussi Justinien, avec son sens pratique, vit-il surtout dans l'institution un moyen de se créer des ressources financières : il tira de l'argent de la lâcheté des scholaires, en les menaçant de les envoyer faire campagne en Afrique ou en Italie ; et après avoir, pour en vendre les emplois, augmenté de 2 000 hommes l'effectif des scholes palatines, plus tard, quand il fut embarrassé de leur payer leur solde, il raya des contrôles ces soldats supplémentaires — sans scrupules aussi bien que sans remboursement[2]. Tels qu'ils étaient pourtant, avec leurs beaux habits, leurs longues tuniques blanches sur lesquelles brillait le collier d'or, avec leurs boucliers d'or timbrés du monogramme du Christ, leurs casques d'or à la rouge aigrette, leurs lances incrustées d'or, leurs longues et splendides épées[3], ils faisaient bon effet dans les cérémonies du palais, et peut-être même faisaient-ils illusion aux yeux éblouis des barbares. Mais leur dévouement assez incertain n'eût point suffi à protéger sûrement l'empereur ; aussi le prince entretenait-il à côté d'eux des *spathaires*, des *excubiteurs*[4], soldats solides, presque tous de taille gigantesque, armés de la lance ou de la lourde hache à deux tranchants : ils avaient pour chef le *comte des excubiteurs*, dont l'importante charge était spécialement confiée à un serviteur sûr du *basileus* et finit même par être attribuée à l'héritier présomptif de la couronne[5].

Ainsi dans la capitale, le palais était comme une petite ville : à elles seules, s'il en faut croire un historien, les troupes de la garde formaient un corps de près de 10 000 hommes[6], et l'on ne peut évaluer le chiffre des gens de la chambre, de la garde-robe, des écuries, la foule des employés civils. La haute direction de ce monde compliqué appartenait

1. Agath., p. 310.
2. *Hist. arc.*, p. 135-136.
3. Paul Silent., *Descr. S. Sophiae*, 257 sqq. ; Cor., *Just.*, III, 167 sqq. Sur les *candidats*, qui forment la 6e et la 7e schole (*Chr. Pasch.*, p. 501-502). cf. *Bell. Goth.*, p. 441 ; Cor., *Just.*, III, 161 ; *C. J.*, 12, 33, 5, 4 ; *De Cerim.*, p. 391-392, 406, 408.
4. *Chron. Pasch.*, p. 626-627 ; Théoph., p. 225-226.
5. Malalas, p. 474. 483 ; Lydus, p. 130 ; *Bell. Vand.*, p. 460 ; Cor., *Just.*, I, 202 ; III, 159 sqq. ; IV, 240 — *Bell. Goth.*, 412, 416, 342, 569 ; Théoph., p. 235 ; Théophylacte Simocatta, p. 136 — Cor., *Just.*, I, 213 sqq. ; Greg. papae *epist.*, 1, 31 ; 3, 61 — Cor., *Just.*, III, 178, 239 sqq.
6. Lydus, p. 189.

au maire du palais ou *curopalate*, un poste de confiance attribué d'ordinaire à un proche parent de l'empereur et qui parfois ne parut point indigne de l'héritier même du trône[1].

Je n'ai parlé jusqu'ici que des personnes spécialement attachées aux divers services de la maison impériale et du Palais-Sacré. Il faut, dans les pompes de la cour, faire place à bien d'autres gens encore. D'abord, ce sont les ministres, tous également décorés de l'épithète de *très glorieux*[2], et qui, sous la haute autorité du *basileus*, dirigent l'administration de l'empire. Parmi eux, le plus considérable est le *préfet du prétoire d'Orient*[3], qui gouverne à lui seul plus de la moitié de l'empire et réunit en ses mains tout ce qui concerne la législation, l'administration publique, le soin de la justice et celui des finances. Puis vient le *préfet de la ville*, qui administre la capitale, le *maître des offices*, ministre de la maison impériale et chef de la chancellerie; le *questeur du Palais-Sacré*, ministre de la justice, le *comte des largesses sacrées*, ministre du Trésor, le *comte du domaine privé* et le *comte du patrimoine*, qui gouvernent la fortune propre de l'empereur; enfin les trois *maîtres de la milice*, dits *praesentales*, qui commandent les troupes de la garnison de Constantinople et sont les grands chefs de l'armée. Ce sont ensuite les membres du Sénat, qui continue à jouer au VIe siècle quelque rôle dans les affaires publiques, mais dont l'influence va se restreignant chaque jour[4], et les *comtes du consistoire sacré*, membres du conseil de l'empereur. Ce sont encore les nobles d'empire, classés, suivant leur grade, en une stricte et minutieuse hiérarchie: les uns, les plus honorés de tous, portent les noms de *patrices* ou d'*illustres*: d'autres, sans exercer de fonctions effectives, sont revêtus des titres auliques de *cubiculaire* ou de *spathaire*; d'autres, qui ont passé par les grandes charges, gardent les dignités d'*ex-consul* ou d'*ex-préfet*; d'autres enfin reçoivent à titre honoraire quelques-unes des grandes magistratures de l'État[5]. Tous ensemble forment l'aristocratie de l'empire, ils sont, comme dit Justinien, les *florentissimi nostri palatii proceres*[6] et à ce titre ils parti-

1. Malalas, p. 491; Cor., *Just.*, I, 137-138.
2. *Nov.* 7, *epil.*; *Nov.* 8, 7, ἐνδοξότατοι.
3. Il a rang d'« Altesse » (ὑπεροχή); *Nov.* 8, 7.
4. *Nov.* 62; *Hist. arc.*, p. 88-89. Cf. Lécrivain, *Le Sénat romain depuis Dioclétien*, p. 225-226.
5. *Nov.* 70, *praef.*; *De Cerim.*, p. 387; *C. J.*, 12, 8, 2.
6. *Nov.* 62, 2.

cipent à toutes les fêtes et à toutes les cérémonies de la cour. Ajoutez, pour achever le tableau, les grands dignitaires de l'ordre militaire, les maîtres



Fig. 37. — Étoffe orientale du vi[e] siècle conservée à Saint-Ambroise de Milan (d'après Venturi, *Stoffa del pallio Ambrosiano*).

de la milice, les ducs et les comtes ; ajoutez les représentants du clergé, le patriarche de Constantinople, les évêques, les higoumènes, tous assidus

à fréquenter le palais du souverain : et si vous voulez prendre l'exacte idée de cette multitude bigarrée, aux costumes éclatants et divers, qui remplit de son va-et-vient incessant les portiques et les salles, animez par la pensée les immobiles figures qui s'alignent, dans les mosaïques de l'époque, à Saint-Vital de Ravenne ou à San-Apollinare Nuovo. Voici les nobles d'empire, en longues tuniques blanches, les épaules couvertes du manteau d'apparat, sur lequel est cousue une large pièce de pourpre ou d'or ; voici les chefs de l'armée en habit militaire, les gardes du corps en grand uniforme de parade ; voici surtout les dames de la cour, honorées elles aussi des noms sonores de patriciennes et des titres des dignités auliques, en somptueuses tuniques de brocart d'or, en longues robes blanches brodées de soie multicolore, en grands manteaux de couleurs éclatantes, la poitrine toute couverte de bijoux et la chevelure entrelacée de pierreries. J'ai déjà décrit le somptueux costume que portent dans la mosaïque de Ravenne Théodora et les femmes de sa suite : voici, d'après la description d'un poète[1], un autre exemple des merveilles de ce luxe féminin qui contribuait avec tout le reste à rehausser l'éclat de la cour byzantine. C'est un somptueux vêtement de pourpre tout brodé d'or, tout constellé de gemmes ; l'artiste y avait représenté la série des victoires de Justinien, les rois barbares vaincus, les nations étrangères soumises, l'empereur au milieu de sa cour, posant le pied sur la tête de Gélimer prosterné et, à droite et à gauche du *basileus*, deux figures symboliques, l'Afrique tenant une couronne de lauriers et Rome, « la nourrice de l'empire, » tendant les bras vers son libérateur. C'était une des plus belles pièces de la garde-robe impériale ; aussi fut-elle, pour faire honneur à Justinien, ensevelie dans la crypte des Saints-Apôtres avec le souverain dont elle racontait les exploits.

IV

Dans cette foule qui environne l'empereur, quelques personnages méritent d'être mis en relief plus particulièrement : leurs portraits per-

1. Cor., *Just.*, I, 276 sqq.

mettront à la fois de saisir quelques-uns des aspects caractéristiques de cette société et de faire mieux connaître quelques-uns des hommes — et des femmes aussi — qui exercèrent une part d'influence sous le règne de Justinien et de Théodora.

Il faut nommer au premier rang les princes de la famille impériale. De son mariage avec Théodora, Justinien n'avait pas eu d'enfants ; mais il n'avait pas moins de six neveux et nièces. Le plus célèbre d'entre eux était le patrice Germanos, l'un des plus illustres et des meilleurs généraux de l'époque. Son nom seul remplissait de terreur les ennemis de la monarchie, Antes et Slaves, Maures et Ostrogoths et semblait aux populations de l'empire un gage de salut ; son prestige était tel, si grande la confiance qu'il inspirait aux troupes, qu'à la seule annonce d'une expédition dirigée par lui, les soldats les plus valeureux s'empressaient à s'enrôler sous ses étendards et que les barbares mêmes s'honoraient de servir sous ses ordres[1]. Tour à tour commandant en chef en Thrace, en Afrique, en Syrie, il s'était partout également montré soldat incomparable, chef énergique, diplomate habile : c'est lui qui, en 537-538, alors que l'Afrique, troublée par une formidable insurrection, semblait presque perdue, avait, par un mélange de concessions opportunes et de ferme rigueur, su rétablir dans la province l'ordre et la paix[2]. Il ne portait pas dans la vie civile de moindres qualités. Au palais comme au forum, toujours plein de dignité et de calme, il n'usait de son influence que pour combattre les intrigues trop fréquentes à la cour de Justinien ; d'esprit naturellement équitable, il tenait à honneur de se montrer en toute circonstance le respectueux observateur de la loi ; avec cela, facilement accessible, infiniment aimable, il faisait de son énorme fortune le plus libéral usage ; enfin, chose rare à Byzance, il ne sacrifiait ni aux goûts du cirque, ni aux rivalités des factions[3]. Pour toutes ces raisons, Germanos était fort populaire ; et pour cela aussi, malgré la grandeur des services qu'il avait rendus, il était assez mal en cour. Théodora, en particulier, qui détestait en lui l'héritier probable de Justinien, lui pardonnait moins

1. *Bell. Goth.*, p. 440, 450 ; *Bell. Vand.*, p. 512.

2. *Bell. Vand.*, p. 482 ; *Bell. Goth.*, p. 446. Cf. Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 83-86.

3. *Bell. Goth.*, p. 450-451.

encore d'avoir, par un mariage trop illustre avec une petite-fille de Théodoric, souligné trop vivement l'humilité de sa naissance à elle ; aussi ne lui ménageait-elle pas les marques de sa défaveur, et sous l'influence de l'impératrice, Justinien lui-même avait fini par tenir à l'écart, sans emploi, presque en disgrâce, ce trop inquiétant serviteur[1]. Cependant, malgré les preuves multipliées de cette hostilité, Germanos demeura toujours fidèle au souverain ; si bien qu'après la mort de Théodora, il finit par rentrer en grâce. En 550, on fit appel à ses talents pour reconquérir l'Italie, comme jadis il avait reconquis l'Afrique[2] : et déjà l'on fondait sur ses victoires les plus belles espérances, lorsqu'il mourut brusquement à Sardique, emporté par un accès de fièvre ; il avait à peine cinquante ans. Par ses grandes qualités, par ses rares vertus, Germanos fut une des plus nobles figures de la cour impériale : et sans doute, s'il eût pu achever sa destinée, battre Totila, asseoir sa famille sur le trône de Byzance, il eût laissé dans l'histoire un plus grand nom[3].

Germanos avait deux fils, Justin et Justinien, qui jouèrent comme leur père un grand rôle dans l'histoire du règne, et comme lui connurent les alternatives de la disgrâce et de la faveur impériales[4]. Comme les autres parents de l'empereur, ils eurent, surtout après la mort de Théodora, leur part de ces hautes charges militaires que le prince, par prudence naturelle, semble avoir volontiers réservées à ses proches, et ils se montrèrent dignes, par leurs talents guerriers, de la confiance qu'il mit en eux. Tous deux pourtant, et l'aîné surtout, caractère énergique, nature ardente et ambitieuse, que gâtait malheureusement une cupidité effrénée, paraissent avoir, comme leur père, inquiété parfois l'esprit soupçonneux de Justinien. Tout au moins, dans les dernières années du règne, la sympathie de l'empereur alla-t-elle surtout à un autre de ses neveux, au fils de sa sœur Vigilantia. Justin — c'était son nom — avait épousé une nièce de Théodora, et sans doute ce mariage contribua fort à sa fortune. Dès avant 558, l'empereur lui confia la

1. *Bell. Goth.*, p. 408; *Hist. arc.*, p. 37-38.
2. *Bell. Goth.*, p. 446.
3. Cf. sur lui *Bell. Pers.*, p. 178; *Bell. Goth.*, p. 447.
4. *Bell. Goth.*, 411, 447, 455, 593; Agath., 105, 250, 254-255.

haute charge de *curopalate*, et bientôt le jeune homme, qui avait au reste de réelles qualités, de l'activité, de la fierté, de l'énergie, un souci louable de la bonne administration, fut véritablement associé à l'empire et prit une influence toute-puissante sur l'esprit de Justinien vieilli [1]. Pendant ce temps, le fils de Germanos, relégué dans de grands commandements lointains, chez les Lazes, en Arménie ou sur le Danube [2], essayait vainement, à force d'intrigues, de sauvegarder ses chances à la succession. Justin, présent à la cour, l'emporta sans peine sur ce rival ; et le premier acte du nouveau prince fut, au lendemain de son avènement, de faire assassiner le fils de Germanos, dans lequel il craignait, non sans raison, un trop redoutable adversaire.

Parmi les autres personnes alliées à la famille impériale et dont Justinien se complut à faire les titulaires de grands commandements, on pourrait nommer encore Sittas, qui, mari d'une sœur de Théodora, parvint à la haute charge de *magister militum praesentalis* [3], et le sénateur Areobinde, qui, ayant épousé Préjecta, nièce de l'empereur, fut chargé du gouvernement général d'Afrique et y trouva une fin assez tragique. Mais plus que ces personnages de second plan, intéressants en ceci surtout qu'ils montrent quel souci eut Justinien de réserver à ses proches le monopole de l'autorité, les ministres du souverain méritent une attentive étude : ils ont été, en effet, les collaborateurs principaux de l'œuvre impériale, les organes qui ont mis en mouvement toute la machine du règne.

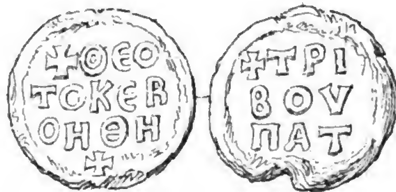


Fig. 38. — Sceau de Tribonien.

Parmi eux, l'un des plus célèbres est incontestablement Tribonien, *questeur du Palais-Sacré*, chef de la chancellerie et ministre de la justice [4], dont le nom est inséparablement lié à la grande œuvre législative de

1. Malalas, p. 491 ; Cor., *Just.*, I, 137-138. Theoph., 239.
2. *Bell. Goth.*, p. 455, 593 ; Agath., p. 250.
3. *Bell. Pers.*, 59, 74, 107, 159, 162, Mal., 429-430 : *C. J.*, I, 29, 5.
4. Sur la questure et son organisation, cf. *Nov.* 35 ; sur les *scrinia*, cf. *Nov.* 8, *notitia* ; *C. J.*, 12, 19, 15 ; *Nov.* 20, 9 ; *Hist. arc.*, p. 117-118.

Justinien. D'origine pamphylienne[1], il avait commencé sa carrière dans les bureaux de la chancellerie et, très vite, par ses hautes qualités, par sa rare intelligence juridique, il était parvenu au poste important de chef de l'un des bureaux ou *scrinia*. Associé dès ce moment à la préparation de la réforme législative que rêvait l'empereur[2], il devint bientôt le directeur suprême de cette colossale entreprise, lorsque la faveur du prince l'eut, en 529, appelé aux fonctions de *questeur du Palais*[3]. Successivement, Justinien le chargea de présider les commissions qui rédigèrent le Code, le Digeste, les Institutes, et le *basileus* n'a point de termes assez forts pour louer les qualités éminentes qu'il y manifesta. « Il est, a dit de lui Justinien, également remarquable dans l'action, dans la parole et dans la confection des lois, et il ne met rien au-dessus de nos ordres[4]. » Ailleurs, l'empereur célèbre avec un véritable enthousiasme cette activité, cette intelligence qui a su faire disparaître les obscurités et les contradictions de la loi, et qui mérite à Tribonien les bonnes grâces de son maître[5]. Et l'éloge vraiment ne semble point avoir été excessif. Ce ministre était un grand savant, « le plus grand de son temps »[6], dit Procope, qui pourtant ne le ménage guère ; son érudition était prodigieuse ; mais, avec cela, cet homme de cabinet était un homme du monde, bien élevé, doux, aimable, de manières tout à fait séduisantes[7]. Malheureusement, un gros défaut gâtait ces qualités. L'avidité de Tribonien était extrême : pour de l'argent, il était prêt à tout, à faire litière sans scrupules de la justice et du droit. Il vendait, dit-on, les arrêts au plus offrant, inventant, modifiant ou corrigeant les lois, selon les besoins et la libéralité des solliciteurs[8] ; et qu'on ne voie point dans ces accusations les habituelles calomnies de l'*Histoire secrète* ; la sédition Nika, qui est un fait, fut en grande partie dirigée contre Tribonien. En cette crise redoutable, l'empereur, pourtant, ne l'abandonna point. Si, devant l'émeute grondante, il se décida à lui enlever la questure[9], il lui donna,

1. *Bell. Pers.*, p. 121.
2. *De novo codice componendo*, 1.
3. *C. J.*, 7, 63, 5 ; Const. *Deo auctore*, 3.
4. Const. *Tanta*, 9.
5. *Nov.* 75.
6. *Bell. Pers.*, p. 122.
7. *Bell. Pers.*, p. 129-30.
8. *Id.*, p. 122.
9. *Id.*, p. 123 ; Malalas, p. 475.

en compensation, la charge de *maître des offices* (en 533 et 534)[1], et dès 535, il le réintégra dans les fonctions de questeur[2]. Il les occupa jusqu'à sa mort, toujours grand favori du prince, à qui il prodiguait, selon Procope, les plus basses flatteries[3], mais plus indispensable assurément par les services éminents qu'il rendait et qui lui faisaient même pardonner, dans cette cour orthodoxe et dévote, la secrète tendresse qu'il gardait au fond du cœur pour le paganisme. A plusieurs reprises, il joignit à la questure l'emploi de *maître des offices*[4], et partout il réussit. Quand il mourut vers 544 ou 545, il jouissait de l'estime universelle[5]. La leçon de 532 lui avait profité.

Mais celui qui, plus que Tribonien, fut vraiment le ministre dirigeant, et peut-être aussi le mauvais génie du règne, ce fut le préfet du prétoire Jean de Cappadoce[6]. Celui-là n'était point un érudit : son éducation première avait été fort négligée ; mais l'intelligence chez lui était de premier ordre et son puissant et pratique génie, son esprit d'homme d'affaires, savait merveilleusement « envisager toutes les circonstances et résoudre toutes les difficultés[7] ». Parti de très bas, il s'était peu à peu insinué dans la faveur du prince, en l'alléchant par ses belles promesses ; et ainsi, bien vite nommé à un haut poste de l'administration financière, promu bientôt à la dignité d'*illustris*, il était enfin en 531 parvenu à la charge de préfet du prétoire[8]. Là, sa dureté d'âme, son absence de scrupules, la vulgarité de sa nature se déployèrent à l'aise[9]. Pour arracher aux sujets l'argent qu'exigeaient les dépenses incessantes de Justinien, il ne recula devant aucune cruauté, faisant torturer, souvent jusqu'à ce que mort s'ensuivît, ceux qu'il soupçonnait de dissimuler leur fortune, permettant à ses agents de commettre dans les provinces les pires excès, comme il fit pour ce Jean « aux lourdes mâchoires[10] », que Lydus a immor-

1. Const. *Omnem*, *Tanta* ; *De emendatione cod. Just.*, 2.
2. *Nov.* 17.
3. *Hist. arc.*, p. 84.
4. *Nov.* 23.
5. *Bell. Pers.*, 129.
6. Sur la préfecture du prétoire, cf. *Nov.* 8, 8 ; 125, *epil.* ; 128, 19, etc.
7. *Bell. Pers.*, 121-122.
8. Il est nommé à la date d'avril 531 (*C. J.*, 6, 27, 5). En mars 531, le préfet est Julien (*C. J.*, 2, 58, 2). Cf. sur ce personnage, Malalas, p. 465 et *Chron. Pasch.*, p. 623.
9. Lydus, p. 249 251.
10. Lydus, p. 251.

talisé et qui ruina Philadelphie de Lydie. Avec cela, très avide pour lui-même, Jean de Cappadoce administrait de la façon la plus malhonnête les deniers de l'État, rognant sur la solde, sur les pensions, allant jusqu'à fournir à l'armée d'Afrique un pain mal cuit qui pourrissait en route[1], accumulant ainsi d'énormes et scandaleuses richesses. Nature vulgaire enfin, jouisseuse et sensuelle, il avait des mœurs déplorables. Il aimait la bonne chère, à ce point que, pour un plat réussi, il nommait ses cuisiniers à de hautes fonctions publiques et que, même pour régler les affaires de l'État, il ne pouvait se résoudre à quitter la table. Il faut dire que cette table était exquise : les mets les plus délicats, les vins les plus fins y étaient servis, et de tout cela le préfet usait si gloutonnement, qu'il lui arrivait parfois de s'en débarrasser sur ses voisins un peu brusquement. Quand il sortait de son palais, habillé d'un costume vert qui faisait étrangement ressortir la pâleur de son teint, son luxe n'était pas moins scandaleux et splendide : il était généralement entouré d'un cortège de femmes, légères autant que légèrement vêtues, sur l'épaule desquelles il se laissait nonchalamment aller, en un appareil pittoresque et débraillé qui rappelle assez bien certaine *Entrée de Charles-Quint à Anvers*, que Makart a peinte en un tableau fameux[2]. Par là-dessus, très superstitieux, Jean croyait aux devins qui lui promettaient une haute fortune et, pour aider au succès des prédictions, lui-même se livrait à des incantations magiques : très ambitieux, il osait aspirer à remplacer Justinien et, pour préparer cette audacieuse entreprise, il cherchait à se faire un parti dans l'empire et ne craignait pas d'entrer en lutte contre Théodora[3]. Très hypocrite enfin, véhémentement suspect de paganisme, il allait à l'église, mais pour y marmotter des litanies païennes[4]. Et malgré tout cela, longtemps sa faveur fut entière : tant était grande, incontestable, prestigieuse, son habileté à trouver de l'argent[5], tant surtout, en cette âme énergique, courageuse, volontaire, se rencontraient des qualités éminentes d'homme d'état. Ses rigueurs contribuèrent sans doute pour une forte part à provoquer la sédition Nika, et lorsque Justinien

1. *Bell. Vand.*, p. 367-369.
2. Lydus, p. 256-257, 258-259.
3. *Id.*, p. 256; *Bell. Pers.*, p. 130-131.
4. *Bell. Pers.*, p. 131.
5. *Bell. Pers.*, p. 130; Zach. Rh., p. 188.

se décida à le révoquer, l'accueil fait à son successeur montra amplement combien Jean était universellement détesté. Quand la population de la capitale vit paraître le nouveau préfet Phocas, tout entière, d'un mouvement spontané, elle entonna un chant d'action de grâces pour remercier Dieu, qui avait pris en pitié des misères de son peuple [1]. La joie de Byzance fut courte. Dès 534, Jean de Cappadoce revint



Fig. 39. — Coupe en argent du vi[e] siècle, trouvée à Bérézof (Sibérie). (Collection Stroganof.)

à la préfecture du prétoire [2], plus dur, plus avide que jamais et non moins sûr de la faveur du maître. Il fut consul en 538 [3], patrice, et Justinien le félicitait publiquement, dans un rescrit officiel, « d'avoir si fort à cœur le salut de l'empereur et l'accroissement des revenus publics » [4]. Il ne fallut pas moins que les imprudences de son ambition et

1. *Hist. arc.*, p. 119 ; Lydus, p. 270-271.
2. *C. J.*, 6, 23, 30.
3. *Nov.* 66.
4. *Ed.* 13, *praef.*

la haine déclarée de Théodora pour venir à bout du tout-puissant favori [1]. Il tomba en 541, mais, pendant dix années, il avait exercé une grande et durable influence : par son caractère hardi, par la courageuse franchise de sa parole [2] autant que par ses services, il s'était imposé à Justinien.

Tels furent, avec le *maître des offices* [3] Hermogène [4], un Hun d'origine, qui semble avoir été un fort remarquable diplomate (530-535) et son successeur Basilide [5] (536-539), un jurisconsulte de mérite qui, successivement préfet du prétoire d'Orient et d'Illyrie, remplaça en 532 Tribonien à la questure, avec les *comtes des largesses sacrées* [6] Constantin [7] (528-533) et Strategius [8] (535-537) et le *comte du domaine privé* Florus [9] (531-536), les principaux ministres de la première partie du règne de Justinien [10]. D'autres en gouvernèrent la fin, qui ne furent pas de moins bons serviteurs et dont l'empereur semble avoir su reconnaître les mérites avec plus de gratitude qu'il ne plaît à Procope de l'affirmer.

La succession de Jean de Cappadoce échut en 543, après un court intérim [11], à un favori de Théodora. C'était un Syrien qui s'appelait Pierre Barsymès. Il avait commencé sa fortune dans le commerce d'argent et s'y était fait remarquer, à ce que dit Procope, par l'impudence et l'habileté qu'il mettait au service de son improbité. Entré plus tard dans les bureaux de la préfecture, il sut gagner la protection de l'impératrice, et celle-ci le poussa désormais avec une bienveillance si marquée que les badauds de Constantinople, pour expliquer une faveur si constante, ra-

1. *Bell. Pers.*, p. 131-137 ; Malalas, p. 480-481 et Hermès, VI, 377.
2. *Bell. Vand*, 354 356.
3. Sur le *maître des offices*, cf. *Nov*. 82, 1 ; 85, 3, etc.
4. *Bell. Pers.*, p. 61, 92, 107, 113 : *C. J.*, 1, 3, 35 ; 5, 17, 11, etc. ; *Nov*. 2 ; Malalas, p. 445, 447-448, 449, 461, 471.
5. *De codice confirmando : Bell. Pers.*, 123 ; *Chron. Pasch.*, 621 ; *Nov*. 85.
6. Sur la division de l'administration des finances, cf. *Hist. arc.*, p. 124-125.
7. *De novo codice compon.*, 1 ; Const. *Tanta*. 9.
8. *Nov*. 136, 105 ; Labbe, IV, 1763.
9. *Nov*. 12 ; *C. J.*, 7, 37, 3.
10. On trouve dans la *Nov*. 22, *epil.*, la liste des ministres de Justinien à la date du 18 mars 536. Elle est ainsi composée : Jean, préfet du prétoire ; Patricius, préfet de la ville ; Basilide, maître des offices ; Strategius, comte des largesses sacrées ; Tribonien, questeur ; Germanos, Sittas et Maxentianus, *magistri militum praesentales* ; Florus, comte du domaine privé. Tous sont *gloriosissimi* et la plupart ex-consuls et patrices.
11. Intérim de Bassus (*Nov*. 107. Cf. *Hist. arc.*, p. 119) et de Théodote (*Nov*. 111, 112 ; *Hist. arc.*, p. 123).

contaient que le préfet, par ses sortilèges et ses philtres, avait ensorcelé la souveraine[1]. Le préfet Pierre, pour réussir, n'eut point, ce semble, besoin de tels artifices : par une administration, d'ailleurs fort vexatoire, il sut, comme son grand prédécesseur, être en mesure de fournir de l'argent à toutes les réquisitions du prince ; et cela seul suffit à assurer son crédit. Caractère dur, dépourvu de scrupules, il trafiqua des magistratures, « mettant à l'encan, dit un contemporain, à la source même du pouvoir, la vie des sujets »[2] ; il toléra toutes les exactions, pourvu qu'il en tirât profit, et il fit ainsi une fortune prodigieuse. Mais, trop sûr de lui, il tendit trop la corde : les spéculations scandaleuses qu'il entreprit sur les blés, et qui eurent pour résultat d'affamer la capitale, provoquèrent en 546 une émeute si violente, que Justinien, effrayé, se décida à le sacrifier[3]. La protection de l'impératrice, qui avait essayé vainement de sauver son favori, consola du moins sa disgrâce : peu après sa chute, Pierre fut nommé ministre du trésor[4], et là encore il rendit d'appréciables services par la manière dont il sut, cette fois au profit du prince, réduire les dépenses et organiser de lucratifs monopoles[5]. Aussi, même après la mort de Théodora, son crédit persista : en 555, il revint pour la seconde fois à la préfecture du prétoire, et malgré la haine du peuple, qui, dans une nouvelle émeute, incendia son palais, il s'y maintint au moins jusqu'en



Fig. 40. — Parements de manches (fouilles de Deïr-el-Dyk.)

1. *Hist. arc.*, p. 123-126. La première novelle qui lui est adressée comme préfet est en date du 16 juillet 543 (*Nov.* 118).
2. *Hist. arc.*, p. 124.
3. *Id.*, p. 125-127; *Nov.* 123, 126.
4. *Hist. arc.*, p. 127; *Ed.* 11. Il succédait à Jean de Palestine (*Hist. arc.*, p. 127-128).
5. *Hist. arc.*, p. 141-142.

559[1]. Vainement ses ennemis l'accusaient d'être manichéen, sorcier, voleur, faux-monnayeur : Justinien s'obstina à garder ce précieux serviteur et finit même par joindre à sa charge de préfet le poste de ministre du trésor, qu'il avait déjà une première fois occupé.

Un autre Pierre remplit pendant de longues années les hautes fonctions de *maître des offices* et il semble bien que ce personnage a été l'un des hommes les plus distingués du règne de Justinien. Originaire de Thessalonique, il commença sa carrière comme avocat au barreau de Constantinople et s'y fit bien vite remarquer, non seulement par sa science juridique, mais plus encore par son habileté, ses façons insinuantes et souples, sa parole éloquente et persuasive[2]. C'étaient là qualités de diplomate : et si l'on ajoute que Pierre était homme du monde, bien élevé, doux, affable, on conçoit sans peine que Justinien l'ait, en 535, chargé de négocier avec le roi des Ostrogoths Théodat. Dans cette mission, Pierre se montra, vis-à-vis du roi barbare, diplomate infiniment habile, mêlant adroitement à la menace une courtoisie parfois un peu ironique, faisant ingénieusement alterner les déclarations rigoureuses et les fallacieuses promesses[3]. L'affaire pourtant tourna mal pour lui. Théodat finit par faire arrêter l'ambassadeur, qui languit jusqu'en 539 dans les prisons de Ravenne[4]. Tant de services et d'infortunes méritaient une récompense ; à son retour à Constantinople, Pierre fut promu à la dignité de patrice et à la haute charge de maître des offices[5] ; il l'occupa pendant vingt-six ans, jusqu'à sa mort, qui survint en 565[6], et il y prit une influence telle qu'il en put assurer la survivance à son fils Théodore[7]. Procope, qui, tout en rendant justice à ses mérites, ne l'aime guère, raconte qu'il dut sa faveur auprès de Théodora à la part indirecte qu'il aurait prise au meurtre d'Amalasonthe, et son crédit chez l'empereur à une rapacité, qui faisait de lui « le plus voleur des hommes »[8]. Je ne sais ce qu'il faut penser de ces commérages[9] : en tous cas, Pierre était

1. *Nov.* 159 ; *Ed.* 11 ; Malalas, p. 491.
2. *Bell. Goth.*, p. 21.
3. *Id.*, p. 30 31.
4. *Id.*, p. 238.
5. *Id.*, p. 238.
6. *Id.*, p. 506 ; *P. L.*, t. 69, p. 55-56 ; 69 ; Labbe, V, 431-432 ; *Nov.* 137.
7. Sur ce personnage, Théoph., p. 235, 236 ; Cor., *Just.*, I, 25 26.
8. *Hist. arc.*, 97, 136.
9. Il est certain qu'au moment des négociations avec Théodat, Pierre était déjà fort bien



FIG 41 — Diptyque de Magnus, consul en 518. (Cabinet des Médailles.)

un fort savant homme, aimant l'étude et la discussion, un écrivain de talent qui employa les loisirs que lui laissaient les affaires à composer un livre d'histoire et un traité demeuré célèbre du cérémonial byzantin [1]; c'était un jurisconsulte de valeur, un administrateur actif, et plus d'une fois au cours du règne, l'empereur fit appel à ces talents diplomatiques qui d'abord avaient fait sa fortune [2]. C'était enfin, à ce qu'il semble, l'idéal de l'homme du monde, poli, affable, courtois, dépourvu de toute sotte arrogance [3], très soucieux aussi de la dignité et de la magnificence de cette cour dont les cérémonies étaient confiées à ses soins et dont il avait codifié le protocole. Jean Lydus, qui a servi sous ses ordres, lui attribue en bloc toutes les vertus [4] : possesseur d'une grande fortune, il était libéral ; très doux, il savait être, quand il fallait, un juge ferme et rigoureux ; enfin, chose rare à Byzance, il était incorruptible et Cassiodore, qui le connut à Ravenne, a loué d'une jolie expression « la limpidité de sa conscience » [5]. Par tout cela, il fut incontestablement, bien que Procope déclare qu'il était universellement détesté [6], non seulement l'un des meilleurs serviteurs de Justinien, mais aussi l'un des hommes les plus remarquables et les plus cultivés de la cour byzantine au VIe siècle.

Il faut nommer enfin, parmi les successeurs de Tribonien à la chancellerie, le *questeur du Palais-Sacré* Constantin. Procope ne l'a guère mieux traité qu'il n'a fait des autres ministres de l'empereur. C'était, à en croire l'*Histoire secrète*, un jeune homme fort infatué de sa personne, assez bon jurisconsulte peut-être, mais d'une avidité, d'un orgueil insupportable, « le plus voleur des hommes, dit l'écrivain, oubliant qu'il a déjà décerné au *maître des offices* Pierre le même brevet de malhonnêteté, et le plus vaniteux [7] ». Très fier de la haute charge qu'il occupait, à peine se laissait-il approcher ; il fallait le saisir à l'entrée ou à la sortie du

vu de Théodora. Le roi goth écrit de lui à l'impératrice (Cassiod., *Var.*, X, 23) : legatum vestrum virum eloquentissimum Petrum, et, quod est ipsis dignitatibus honorabilius, *vestris obsequiis inhaerentem*.

1. Cf. Lydus, 189. Krumbacher, *Gesch. der byz. Litt.*, 237-239.

2. *Bell. Goth.*, p. 506 ; Ménandre, p. 327, 346, 365, 373. Cf. p. 428-429.

3. *Hist. arc.*, p. 136.

4. Lydus, p. 190-191.

5. Cassiod., *Var.*, X, 19, Cf. *id.*, X, 22, 23.

6. *Hist. arc.*, p. 97.

7. *Hist. arc.*, p. 118.

cabinet impérial pour obtenir de lui en courant quelques brèves minutes d'audience. A la vérité, il se montrait moins dédaigneux de l'argent qu'on lui faisait remettre et lui aussi amassa ainsi une prodigieuse fortune. En tout cas, et quels qu'en soient les motifs, il fut en grande faveur auprès de Justinien : parvenu à la questure avant 552, il exerçait encore ses fonctions en 562 [1].

Il faudrait, pour compléter cette revue, esquisser ici les portraits des grands généraux du règne : d'un Sittas, qui commença sa fortune en servant dans la maison militaire de Justinien, alors que celui-ci n'était encore que l'héritier du trône, qui plus tard assura son crédit par le mariage qu'il contracta avec une sœur de Théodora et qui, successivement consul et patrice, parvint à la haute charge de *magister militum praesentalis* [2]; d'un Bélisaire, qui, dans les intervalles de ses glorieuses campagnes, remplit plusieurs des grands emplois de cour, celui de *comte des écuries sacrées* et ensuite celui de *comte des excubiteurs*, qu'il conserva presque jusqu'à sa mort [3]; d'un Narsès enfin, qui, avant de s'illustrer à la tête des armées, gagna dans les fonctions intimes réservées aux eunuques du palais la confiance du prince, successivement *cubiculaire, spathaire, grand maître de la chambre*, également bien vu de Justinien et de Théodora, qui, plus d'une fois, en de graves circonstances, firent de lui leur homme de confiance [4]. Il faudrait dessiner aussi les caractères de ces prélats de cour, de ces patriarches de Constantinople, les Ménas ou les Eutychius, qui jouèrent un si grand rôle dans les affaires religieuses de l'époque. Nous retrouverons ailleurs ces figures : il suffira, pour terminer, de présenter ici, après les ministres, quelques-uns des titulaires des grands emplois auliques, à qui l'intimité des souverains valut souvent une durable et puissante influence.

Parmi ces personnages, on doit nommer d'abord Marcellus, qui, pendant de longues années, de 541 au moins jusqu'à 548, commanda comme *comte des excubiteurs* les troupes de la garde impériale [5]. C'était

1. *Hist. arc.*, 118; Mal., 492; Labbe, V, 431.
2. *Bell. Pers.*, p. 59, 74, 107, 162; Theoph., p. 175.
3. *Hist. arc.*, p. 35; *Bell. Goth.*, p. 569.
4. Malalas, p. 469, 476; *Chron. Pasch.*, p. 626; *Bell. Pers.*, p. 79, 134; *Bell. Goth.*, p. 199.
5. *Bell. Pers.*, p. 134; *Bell. Goth.*, p. 412.

un honnête homme dans toute la force du terme, de mœurs austères, de caractère sérieux, un peu taciturne même, dédaigneux de l'argent aussi bien que de la popularité, ne vivant que pour la justice et pour la vérité [1]: une belle figure de soldat, qui prouve, pour le dire en passant, que ni Justinien ni Théodora « ne s'indignaient, comme le prétend l'*Histoire secrète,* de trouver un honnête homme parmi leurs serviteurs. [2] » Tout au contraire, son crédit fut très grand et l'empereur a fait quelque part un bel éloge de ce sujet fidèle, « qui ne quitte jamais notre personne et excite l'admiration de tous par son amour de la justice » [3]. Il sut demeurer en faveur, malgré sa franchise même, malgré le courage, très rare à la cour de Byzance, qu'il avait de parler librement au *basileus* : c'est que Justinien savait son absolu dévouement et estimait en lui ce sang-froid, cette juste et saine appréciation des choses, qui le gardaient de toute mesure hâtive ou inconsidérée.



Fig. 42. — Bordure d'étoffe byzantine (fouilles de Deir-el-Dyk.)

Il faut faire place enfin — et au tout premier rang — à la favorite de l'impératrice, Antonine, la femme de Bélisaire. L'*Histoire secrète* a dit d'elle presque autant de mal que de Théodora : d'après Procope, elle aurait dès sa jeunesse mené la vie la plus honteuse; plus tard, par l'éclat de ses scandaleuses aventures, par les incartades de son tempérament passionné, elle aurait rendu profondément ridicule Bélisaire son mari; enfin, elle aurait mis au service de ses vengeances les raffinements de la plus odieuse cruauté, poursuivant d'une haine de marâtre jusqu'à son propre fils, coupable d'avoir été trop soucieux de l'honneur de sa mère [4]. Qu'y a-t-il de vrai dans ces histoires? La chose est assez difficile à démêler. Ce qui est certain, c'est que Bélisaire eut pour Antonine une passion sans bornes, si grande qu'on ne l'expliquait que par des pratiques ma-

1. *Bell. Goth.*, p. 412, 416.
2. *Hist. arc.*, p. 128.
3. *Nov.* 82, 1.
4. *Hist. arc.*, p. 12-18.

giques[1]. Quand il l'épousa, elle n'était plus toute jeune, elle lui apportait deux enfants déjà grands[2]; pourtant il l'adora jusqu'à la folie, jusqu'à la faiblesse[3]. Pour elle, il lui arriva de sacrifier les entreprises militaires les plus décisives, d'oublier jusqu'à son devoir de général[4] : pour elle, il se prêta aux plus louches intrigues et ne craignit pas de porter la main sur la personne sacrée d'un pape[5]. Alla-t-il plus loin? eut-il



Fig. 34. — Tunique de femme, empiècement et entre-deux (fouilles de Deir-el-Dyk).

pour sa conduite des complaisances coupables?[6] Je ne sais. En tous cas, il se trouva par elle trop mêlé peut-être aux intrigues de cour et de femmes. Antonine, en effet, était grande maîtresse du palais et favorite en titre de Théodora ; intrigante à plaisir — on a vu par l'histoire de Jean de Cappadoce quelle était la mesure de son savoir-faire — elle était, dit un contemporain, « capable entre toutes de faire, par ses

1. *Hist. arc.*, p. 16.
2. *Id.*, p. 19 ; *Bell. Goth.*, p. 26-27.
3. *Id.*, p. 22, 38.
4. *Bell. Goth.*, p. 355-359 ; *Hist. arc.*, p. 35.
5. *Hist. arc.*, p. 13 ; *Lib. pontif.*, p. 292 ; Liberatus, *Brev.* 22 (*P. L.*, 68, 1040).
6. *Hist. arc.*, p. 15, 40-41.

machinations, réussir l'impossible »[1] : avec cela, dissimulée et passionnée tout ensemble, sachant sa faveur auprès de l'impératrice et y prenant confiance, elle ne reculait devant rien. Par là-dessus, intelligente, débrouillarde, vaillante à l'occasion et capable de bon conseil[2] : elle dut à tout cela que Bélisaire l'emmena avec lui dans toutes ses campagnes, en Afrique, en Orient, en Italie ; mais, par là aussi, elle se mêla de tout[3]. Il en résulta qu'elle joua souvent un rôle politique et qu'elle fut en bien des circonstances l'instrument de Théodora. En tous cas, elle mena aveuglément Bélisaire et le maintint dans cette fidélité absolue et un peu servile, qui ne lui épargna d'ailleurs ni les soupçons ni les disgrâces. Parmi ces disgrâces, il en est une qui est particulièrement caractéristique du rôle et de l'influence d'Antonine.

On était en 542, Justinien était gravement malade et les généraux déclaraient que, s'il venait à mourir, ils ne laisseraient point à Byzance, c'est-à-dire au palais, le droit de faire un empereur. C'étaient là des propos que Théodora ne pardonnait point. Bélisaire, brusquement relevé de son commandement, avait donc été mandé à Constantinople avec ordre de laisser à l'armée les hommes de sa garde personnelle et, mal accueilli par les souverains, tenu à l'écart par ses amis, il en venait à craindre pour sa vie même et déjà se voyait entouré d'assassins. Antonine, cependant, demeurait en grande faveur au palais, mais elle était à ce moment même en froid avec son mari. Théodora, très adroitement, se mit en tête de réconcilier les deux époux : depuis longtemps, elle avait prise sur sa favorite, dont elle savait les secrets : elle espéra prendre barre aussi sur Bélisaire par sa femme, à qui il devrait tout. Donc, Bélisaire était rentré de l'audience impériale, fort abattu et sombre, et il se promenait mélancoliquement dans une des salles de son palais, lorsque, brusquement, on frappa à sa porte. C'était un message de l'impératrice, qui était conçu à peu près en ces termes : « J'ai de grandes obligations à ta femme, et à cause d'elle, j'ai résolu de te pardonner. Sache que

1. *Bell. Pers.*, p. 132.
2. *Bell. Vand.*, p. 369 ; *Bell. Goth.*, p. 160, 401.
3. *Bell. Vand.*, p. 363 ; *Bell. Goth.*, p. 93 ; *Bell. Pers.*, p. 133 ; *Bell. Goth.*, p. 355 ; *Hist. arc.*, p. 15-16 ; *Bell. Goth.*, 180-181.

c'est à elle que tu dois la vie. Nous verrons par la suite comment tu sauras te conduire envers elle. » Bélisaire alors se jette éperdu aux pieds d'Antonine, lui jure qu'il sera désormais son esclave ; et, à ce prix, il obtint en 544 le commandement de l'armée d'Italie [1]. Il n'est pas aisé de dire ce qu'il y a de véritable dans cette tragi-comédie [2]; deux choses pourtant sont certaines : l'une, c'est que Bélisaire, même après la mort de Théodora, resta aveuglément soumis à Antonine [3]; l'autre, que celle-ci, durant toute sa vie, conserva au palais la plus grande influence [4]. C'est à ses bons offices que son mari fit appel pour aller en 548 demander à l'empereur les renforts nécessaires à l'armée d'Italie ; c'est elle qui, même après la mort de sa protectrice, sut obtenir de Justinien le rappel de Bélisaire. Par ses qualités d'esprit, Antonine ressemble à Théodora et peut-être n'est-ce pas le seul point de ressemblance qu'il y ait entre elles : mais, à coup sûr, par son intelligence et la place éminente qu'elle tint à la cour, elle méritait de figurer dans cette galerie de portraits.

V

Tels sont les personnages de la pièce. Mais on connaîtrait bien incomplètement cette cour byzantine, fertile en intrigues et en disgrâces, si, après avoir dessiné les caractères, on ne montrait comment les acteurs tinrent leur rôle en quelques circonstances mémorables. J'ai conté déjà la dramatique histoire de la chute de Jean de Cappadoce. Voici deux autres épisodes non moins caractéristiques des mœurs de ce temps.

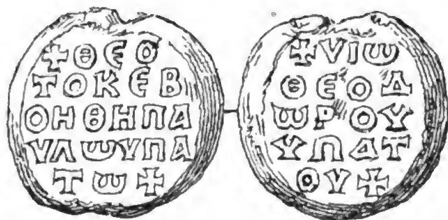


Fig. 44. — Sceau ou bulle de plomb de Paul, consul.

C'était en 548 [5]. Théodora venait de mourir, et sa mort rendait courage à tous ceux qui avaient souffert par elle. Jean de Cappadoce

1. *Hist. arc.*, p. 30-35.

2. Il n'est pas douteux toutefois que Bélisaire fût à cette date vraiment en disgrâce. On lit dans la chronique du comte Marcellin, a. 545 : Belisarius de Oriente evocatus in offensam *periculumque incurrens grave* et invidiae subjacens.

3. *Hist. arc.*, 40-41.

4. *Bell. Goth.*, p. 401-405.

5. *Id.*, p. 405 416.

reparaissait à Constantinople, et dans la ville même une intrigue se nouait. Artabane, cet officier arménien dont j'ai rapporté ailleurs les aventures sentimentales, ne s'était point résigné à son destin. Aussitôt l'impératrice morte, il s'était hâté de répudier sa femme ; mais Préjecta, qu'il avait courtisée jadis, était mariée à un autre : d'où, chez le beau condottiere, un sourd mécontentement. Un autre prince arménien était également fort excité. Entré au service de l'empire, il venait d'être, à la suite de relations assez peu correctes entretenues par lui avec les Perses, promené fort ignominieusement à dos de chameau par les rues de la capitale et il ne pardonnait pas cette humiliation à l'empereur qui l'avait ordonnée. Sa mauvaise humeur n'eut point de peine à entraîner Artabane. Vainement Justinien avait fait celui-ci *magister militum in praesenti, comes foederatorum,* consul ; en un jour l'Arménien oublia tout. On lui persuada aisément qu'on pouvait conspirer sans danger contre un prince qui passait la nuit, sans gardes, à raisonner théologie avec des évêques : on lui montra Germanos mécontent des passe-droits faits à lui et aux siens, on lui représenta le neveu du *basileus* facile à engager dans l'affaire. Artabane se déclara prêt à tout et la conspiration se noua. Germanos, on le sait, avait deux fils. On s'adressa directement à l'aîné, Justin, jeune homme audacieux et énergique : on lui demanda une entrevue secrète, où on lui rappela toutes les injures faites à sa famille, les princes du sang écartés des affaires par la volonté de Théodora et la faiblesse de Justinien, et le reste. Mais le jeune homme effrayé de ces ouvertures refusa d'en entendre davantage et courut tout révéler à son père. A ce moment, Bélisaire était en Italie et son absence achevait de donner du cœur aux conspirateurs. Mais Antonine venait d'obtenir son rappel, on savait le général sur le chemin du retour et cela troublait fort les plans des conjurés. Il se trouva par surcroît qu'ils avaient compté sans Germanos. Celui-ci, averti par son fils, alla très loyalement tout raconter au comte Marcellus et lui demander conseil. Marcellus répondit au prince qu'il ne fallait rien dire encore, mais tout d'abord se rendre bien sûr de l'importance et de la portée du complot et à cet effet il engagea Germanos à entrer lui-même en relations avec les conspirateurs. Ainsi fut fait : selon l'usage, Marcellus avait envoyé un de ses amis avec mission d'assister secrètement à l'entretien. Germanos fit

cacher cet émissaire derrière un rideau et reçut le mandataire des conjurés. L'homme expliqua que, tout compte fait, il convenait d'attendre le retour de Bélisaire, afin d'assassiner en même temps que l'empereur son plus fidèle général, celui qui seul semblait capable de le venger; puis, le coup fait, on offrirait le trône à Germanos. Après de telles révélations, la question semblait claire; Marcellus pourtant s'obstina encore à se taire; alors, Germanos, prenant peur et craignant d'être compromis, même par son silence, alla, pour sa sûreté, tout révéler à deux officiers du palais.

Quand Marcellus crut enfin le moment venu, quand il sut Bélisaire tout proche de la capitale, lui-même apprit le complot à Justinien. Aussitôt Artabane est arrêté, une enquête est ouverte; le Sénat convoqué au palais est constitué en haute cour de justice; Germanos et son fils, compromis par les lettres saisies, sont cités à comparaître devant ce tribunal. Mais leur innocence était si évidente que sans hésiter on les acquitta. Alors l'empereur devint furieux: violemment il reprocha à son neveu d'avoir tardé si longtemps à dénoncer le complot, et autour de lui, aux éclats de sa colère, ses familiers se taisaient ou approuvaient lâchement ses invectives. Seul Marcellus parla. Il déclara que seul il était responsable de tout, que, dès l'origine, Germanos lui avait tout révélé, que c'était lui qui avait conseillé d'attendre pour s'informer plus complètement de l'affaire. Cette franchise hardie d'un serviteur fidèle calma l'empereur; et comme d'ailleurs les autres confidents de Germanos attestaient sa sincérité et sa loyauté, Justinien rendit à son neveu son entière faveur. Aussi bien le souverain fit-il en cette circonstance preuve de clémence. Il se contenta de retenir les conspirateurs, sous une étroite surveillance, au palais et de destituer Artabane des charges qu'il occupait. Encore fut-ce pour peu de temps: en 550, en même temps que Germanos était nommé au commandement de l'armée d'Italie, le souple Arménien, rentré en faveur, était promu aux fonctions de *magister militum Thraciae* et chargé de reconquérir la Sicile.

Quelques années plus tard, en 562, un autre complot mettait de nouveau en péril les jours de Justinien[1]. Les conjurés avaient formé le

1. Malalas, p. 493-495. Cf. Hermès, VI, 378-380 et le curieux passage de Paul Silent., *loc. cit.*, 22-40.

projet d'assassiner l'empereur à l'heure où, vers le soir, il donnait dans le *triclinium* ses audiences accoutumées ; en même temps une émeute devait éclater dans les rues de la capitale et aider à la révolution. L'attentat eût réussi peut-être, si les conspirateurs n'avaient été trahis par un haut fonctionnaire de la cour auquel, assez imprudemment, ils s'étaient ouverts de leurs desseins. Arrêtés, au moment où ils entraient au palais, l'un des conjurés se poignarda sur place ; un autre, qui s'était réfugié à Sainte-Marie des Blachernes, fut livré presque aussitôt, le droit d'asile ne couvrant



Fig. 45. — L'entrée du Christ à Jérusalem, miniature du *Codex Rossanensis*.
(Photographie communiquée par M. Haseloff.)

point les criminels de lèse-majesté. L'enquête, activement conduite par le préfet de la ville, Procope, et le questeur du palais, Constantin, donna des résultats inattendus : parmi leurs complices, les coupables nommèrent plusieurs des familiers de Bélisaire et ceux-ci, incarcérés à leur tour, déclarèrent que le patrice lui-même avait été l'initiateur du complot. Une telle accusation, si invraisemblable qu'elle fût, ne pouvait manquer de troubler profondément l'esprit de Justinien. Toute sa vie, malgré les services éminents de Bélisaire, malgré son dévouement éprouvé, l'empereur s'était défié de son trop illustre général : toute sa vie il l'avait soup-

çonné d'aspirer secrètement au pouvoir, il avait craint de lui voir tenter quelque révolution qui le porterait au trône. C'est pour cela que, sur des dénonciations anonymes, il l'avait brusquement rappelé d'Afrique; pour cela qu'il l'avait rappelé d'Italie, inquiet de voir les Ostrogoths lui offrir le titre de roi; pour cela qu'il lui avait refusé la gloire de triompher de Vitigès; pour cela encore qu'il lui avait un peu plus tard retiré le commandement de l'armée d'Orient: et quoique par deux fois Bélisaire eût été le véritable sauveur de Justinien, en 532 jadis, lors de la sédition Nika, et tout récemment en 558, au moment où les Huns attaquaient Constantinople, quoiqu'il fût bien vieux pour risquer une aventure que jeune il n'avait point tentée, l'empereur prêta volontiers l'oreille aux calomnies qui accusaient le patrice de trop ambitieuses visées et inquiétaient le prince sur la popularité trop éclatante de son serviteur[1].

Aussi, dans le *silentium* solennel tenu le 5 décembre dans le grand *triclinium* du palais, en présence des grands de l'empire, du patriarche et des chefs des *scholes* palatines, Justinien, après avoir fait lire les interrogatoires des coupables, s'emporta contre Bélisaire en de violentes invectives; et quoique rien ne fût moins prouvé que sa complicité, le *basileus* par précaution lui enleva les soldats de sa garde et le destitua de tous ses honneurs et dignités. Puis, comme les premiers commissaires lui semblaient avoir montré trop de ménagements, il ordonna une enquête nouvelle, espérant peut-être au fond du cœur qu'elle compromettrait définitivement Bélisaire. Il n'en fut rien, mais le patrice n'en demeura pas moins pour quelques mois en absolue disgrâce[2].

Certes, c'était là, de la part de Justinien, un acte de notoire ingratitude; pourtant, il faut bien le dire, ses craintes n'étaient pas pleinement dépourvues de fondement. Quand Bélisaire parcourait les rues de Constantinople avec son escorte de soldats goths, vandales et maures, acclamé par le peuple qui ne se lassait pas de le voir, si puissant, dit un contemporain, que personne n'eût osé résister à sa volonté[3], on comprend que le maître parfois ait eu peur d'un sujet aussi redoutable. Quand Justinien

1. Agathias, p. 322-323.

2. Il fut mis aux arrêts dans son palais, mais ses biens ne furent pas confisqués. (Hermès, VI, 380.)

3. *Bell. Goth.*, p. 281-282.

songeait que Bélisaire était prodigieusement riche, qu'il avait à sa dévotion 7 000 hommes aveuglément attachés à sa fortune, qu'il était l'idole de la foule et de l'armée, on conçoit qu'il lui ait demandé un serment solennel de ne jamais, lui vivant, rien entreprendre pour se pousser au trône[1] et que, même ayant obtenu cet engagement, il n'en ait pas été entièrement rassuré. Quand on voit surtout combien l'opinion publique s'étonnait de la persistante fidélité de Bélisaire[2], on comprend un peu que le souverain ait bien accueilli les dénonciations portées contre lui et qu'il ne lui ait épargné ni des humiliations ni des disgrâces, assurément imméritées, mais qui d'ailleurs furent courtes[3]. On comprend que l'esprit soupçonneux du prince ait, dans la seconde campagne d'Italie, volontairement fait au général cette situation impossible où il ruina son prestige militaire. On comprend surtout qu'à partir de 550, il l'ait constamment retenu à Constantinople sous ses yeux, enchaîné dans une haute charge de cour, fort honorable au reste, celle de commandant en chef de la garde impériale[4]. Dans une capitale comme Constantinople, plus d'une fois troublée par l'émeute, dans une cour comme celle de Byzance, si fertile en intrigues, en complots, en révolutions de palais, quiconque s'élevait trop haut et semblait trop populaire, devait forcément inquiéter l'empereur; et il est naturel que Justinien, malgré la faiblesse qu'il put marquer parfois à quelques-uns de ses conseillers, ait voulu jusqu'au bout, et en toute occasion, montrer à tous, de manière éclatante, que seul dans la monarchie le *basileus* était tout, et que les plus grands en apparence, généraux ou ministres, demeuraient toujours à la merci de sa toute-puissante volonté.

1. *Bell. Goth.*, p. 268.
2. *Bell. Pers.*, p. 132; *Hist. arc.*, p. 35.
3. Disgrâcié en décembre 562, il rentrait en faveur en juillet 563. (Théoph. 239).
4. *Bell. Goth.*, p. 427.

LIVRE II

L'ŒUVRE DE JUSTINIEN

LE GOUVERNEMENT

ET L'ADMINISTRATION DE L'EMPIRE

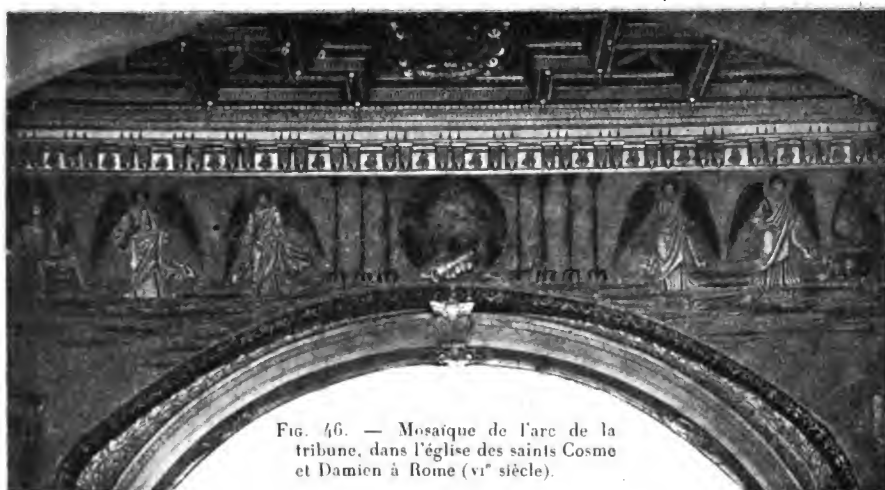


FIG. 46. — Mosaïque de l'arc de la tribune, dans l'église des saints Cosme et Damien à Rome (VIe siècle).

CHAPITRE I

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE JUSTINIEN

En tête des ordonnances de Justinien, parmi les titres dont le protocole byzantin accompagne le nom de l'empereur, on rencontre une double série d'épithètes. Ce sont d'une part des qualificatifs, sonores et un peu vagues, de « très pieux, très heureux, très illustre, victorieux et triomphateur »; et à côté, d'autres appellations, plus précises, rappellent les plus beaux temps de l'empire romain. Comme jadis les Césars, Justinien s'intitule l'Africain, le Vandalique, l'Alamannique, le Germanique, le Gothique, le Francique[1] ; et ce ne sont point là de vains adjectifs ; ces noms, qui évoquent le souvenir d'autant de victoires, rappellent qu'en effet ce règne a été entre tous riche de gloire militaire. L'Afrique reprise sur les Vandales, l'Italie reconquise sur les Ostrogoths, le Sud-Est de l'Espagne

1. *De emendatione cod. Just.* ; Const. *Omnem, Tanta*.

arraché aux Wisigoths, l'Occident presque entier de nouveau incorporé dans l'unité romaine et la Méditerranée devenant presque un lac byzantin attestent amplement que les ambitions de Justinien n'ont point été stériles et jettent sur son gouvernement un incomparable rayon de splendeur. Sans doute la médaille a son revers : on ne peut oublier de quel prix ces conquêtes ont été achetées, ni l'Orient matériellement épuisé, ouvert aux invasions des Perses, des Slaves et des Huns, ni l'empire réduit à la détresse ; et peut-être faudrait-il se demander aussi si cette politique ambitieuse a été la plus opportune et la plus sage, si les résultats acquis ont eu une durée proportionnée à la peine qu'ils ont coûtée. Mais incontestablement l'œuvre a été grande : on ne saurait nier ni la hauteur de la pensée qui l'a conçue, ni la ténacité de l'effort qui l'a réalisée, et il vaut la peine assurément d'étudier en quelles circonstances, pour quels motifs, par quels moyens et par quels hommes furent balayés ces royaumes barbares, qui s'étaient presque sans coup férir établis au ve siècle sur les ruines de l'empire romain [1].

I

Il est indispensable — ne fût-ce que pour marquer le point de départ et faire sentir la grandeur de l'œuvre accomplie — d'exposer ici sommairement ce qu'était, au moment où Justinien montait sur le trône, l'empire romain d'Orient. Depuis qu'en 395, à la mort de Théodose, le monde romain avait été partagé entre Arcadius et Honorius, jamais plus, entre les deux parties de la monarchie, l'unité ancienne ne s'était reconstituée. Pendant près d'un demi-siècle, les deux empires d'Orient et d'Occident avaient vécu, tantôt en bonne intelligence et parfois divisés, mais de plus en plus s'isolant l'un de l'autre ; puis insensiblement, l'empire d'Occident s'était

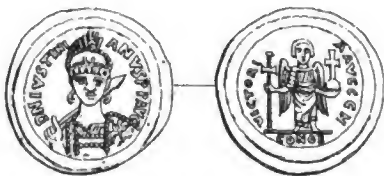


Fig. 47. — Sou d'or de Justinien.

1. Cf. Jörs. *Die Reichspolitik Kaiser Justinians*. Giessen, 1893.

disloqué ; successivement ses provinces étaient tombées aux mains des barbares ; les Francs et les Burgondes s'étaient établis en Gaule, les Wisigoths en Espagne, les Vandales en Afrique ; en 476 l'empire lui-même avait cessé d'exister, et l'Italie, après la courte domination de l'Hérule Odoacre, était devenue le royaume du grand prince des Ostrogoths Théodoric. Au moment où Justinien prenait le pouvoir, il ne restait donc plus qu'un seul empire, et cet empire était surtout oriental. Nous en connaissons assez exactement l'étendue, grâce à deux documents de l'époque, le *Synekdemos* du géographe Hiéroclès et le tableau annexé à la grande ordonnance d'avril 535. Il comprenait, tel qu'il nous apparaît dans ces textes, en Europe, la péninsule des Balkans presque entière, du Danube jusqu'à la mer, à l'exception de la partie nord-occidentale (Dalmatie) qui appartenait aux Ostrogoths ; en Asie, l'Asie Mineure jusqu'aux monts d'Arménie, la Syrie jusqu'au delà de l'Euphrate ; en Afrique, l'Égypte et la Cyrénaïque. Ses 64 *éparchies* se partageaient entre deux préfectures du prétoire, l'importante préfecture d'Orient, avec ses 51 provinces réparties entre cinq diocèses, de Thrace (capitale : Constantinople), d'Asie (cap. Laodicée), de Pont (cap. Ancyre), d'Orient (cap. Antioche), d'Égypte (cap. Alexandrie)[1], et la préfecture d'Illyricum (cap.

1. 1° Diocèse de Thrace : 6 provinces, Europe, Rhodope, Thrace, Hémimont, Mésie II, Scythie ;

2° Diocèse d'Asie : 11 provinces, Asie, Hellespont, Phrygie Pacatiana, Lydie, Pisidie, Lycaonie, Phrygie salutaris, Pamphylie, Lycie, Iles, Carie ;

3° Diocèse de Pont : 11 provinces, Bithynie, Honorias, Paphlagonie, Galatie I, Galatie salutaris, Cappadoce I, Cappadoce II, Hélénopont, Pont polémoniaque, Arménie I, Arménie II ;

4° Diocèse d'Orient : 15 provinces, Cilicie I, Cilicie II, Chypre, Isaurie, Syrie I, Syrie II, Euphratèse, Osroène, Mésopotamie, Phénicie, Phénicie libanèse, Palestine I, Palestine II, Palestine III, Arabie ;

5° Diocèse d'Égypte : 8 provinces, Égypte, Augusta I, Augusta II, Arcadie, Thébaïde I, Thébaïde II, Libye supérieure, Libye inférieure.

La *Notice* de 535, qui ne se rapporte qu'à la préfecture d'Orient, est à peu de chose près identique à la liste d'Hiéroclès. On y note pourtant les changements suivants : disparition, au diocèse d'Orient, de la Phénicie du Liban et de l'Isaurie ; au diocèse de Pont, du Pont polémoniaque et de la Paphlagonie, toutes quatre réunies à d'autres circonscriptions administratives ; apparition de quatre provinces nouvellement créées, Théodorias au diocèse d'Orient, Nea Justiniana au diocèse d'Asie, Grande Arménie au diocèse de Pont, formée par l'annexion des principautés arméniennes vassales, Égypte II au diocèse d'Égypte. Il ne faut attribuer nulle importance à l'absence des quatre provinces égyptiennes de Thébaïde I, Thébaïde II, Arcadie, Libye inférieure. Elles ont été oubliées dans la liste de 535, mais subsistaient à cette date.

Thessalonique et ensuite Justiniana prima), infiniment moins considérable, et qui comptait 13 provinces seulement[1]. Ainsi fort réduit, au point de vue territorial, par la perte de l'Occident, cet empire était en outre, à cette date, fort gravement menacé en Orient même. Depuis le commencement du VIe siècle, les Perses avaient recommencé leurs attaques contre la frontière romaine[2] et en 527, la rupture était déclarée. Inquiet des envahissements incessants de la politique byzantine, qui tout le long des frontières asiatiques se ménageait habilement des alliés éventuels contre l'éternel ennemi de la monarchie, préoccupé en particulier des progrès récents que, sous le règne de Justin, l'influence romaine venait de faire dans la région du Caucase, chez les Lazes [3], chez les Ibères [4] et jusque chez les Huns [5], le roi de Perse avait repris les armes : déjà, sur les frontières de Syrie et d'Arménie, les vassaux des deux États étaient aux prises [6], et en Mésopotamie la guerre ouverte allait éclater. Mais malgré ce pressant péril qui le menacait, malgré les pertes territoriales qu'il avait subies, l'empire romain d'Orient conservait dans le monde entier un énorme prestige : dans les esprits des hommes de ce temps demeuraient profondément imprimées certaines idées maîtresses, qui constituaient pour l'État byzantin une réserve de force morale inappréciable : elles devaient, pour près d'un demi-siècle, orienter sa politique et lui inspirer des ambitions inattendues.

II

Justinien, tel que nous le connaissons, empereur romain et chrétien, devait naturellement juger intolérable une situation qui retenait en dehors de l'unité romaine quelques-unes des plus belles provinces de la monar-

1. Préfecture d'Illyricum : 13 provinces. Macédoine I, Macédoine II, Thessalie, Hellade ou Achaie, Crète, Epire ancienne, Epire nouvelle, Dacie inférieure, Dacie supérieure, Dardanie, Prévalitane, Mésie I, Pannonie.

2. Sur la guerre de Perse de 502-505, cf. *B. P.*, 33-47; Evagr, III, 37; la chronique dite de Josué le stylite, éd. Wright, p. 37 sqq., et Zach. Rh., 104-115.

3. Malalas, 412-413 ; *Bell. Pers.*, p. 55, 58-59.

4. *Bell. Pers.*, 56-57.

5. Malalas, 414-415.

6. *Id.*, 434-435 ; *Bell. Pers.*, p. 59.

Pl. III



LE CHRIST, LA VIERGE ET DES SAINTS

Miniature du Manuscrit de Cosmas

(Bibliothèque du Vatican)

Phototypie Berthaud, Paris

chie et livrait des populations catholiques à la tyrannie de maîtres ariens [1]. Aussi se désintéressait-il volontiers des affaires d'Orient, beaucoup moins préoccupé de la guerre perse imminente que de l'Occident à reconquérir et à délivrer ; ne voyant point, ne voulant point voir peut-être toute la grandeur du péril asiatique, il estimait qu'on terminerait sans peine une guerre après tout purement défensive, et dont aucun territoire à recouvrer ne constituait l'enjeu ; et dans son désir de hâter la fin du différend et de se faire les mains libres, il se montrait tout disposé aux plus larges concessions. En Occident, au contraire, son orgueil souffrait et sa foi s'indignait de la condition où étaient réduits d'anciens sujets de la monarchie ; et tout naturellement il se laissait séduire à ces deux idées maîtresses, qui allaient commander toute sa politique à l'égard des barbares, l'idée romaine, qu'il avait trouvée dans l'héritage des Césars, l'idée chrétienne qu'il puisait dans l'ardeur de sa foi.

Ce fut toujours un principe, à Byzance, de ne jamais reconnaître les pertes territoriales subies par la monarchie. Les *basileis* de Constantinople, se considérant toujours comme les légitimes héritiers des Césars, s'inquiétaient peu qu'en fait certaines provinces se fussent constituées en royaumes indépendants. En droit, ils ne tenaient jamais ces aliénations pour définitives et soigneusement ils réservaient sur ces régions perdues les droits historiques de l'empire. A leurs yeux, les rois barbares établis en Afrique, en Italie, en Gaule, demeuraient attachés à la cour byzantine par un lien étroit de vassalité ; ils étaient les représentants du *basileus*, ses délégués et ses serviteurs, et, pour marquer cette dépendance, la chancellerie impériale se complaisait à conférer à ces princes les titres et les dignités de la hiérarchie aulique. C'est ainsi qu'Anastase avait donné à Clovis les insignes du consulat et le rang de patrice, et que, dans l'esprit des politiques de Byzance, le souverain franc avait gouverné les populations de la Gaule comme une sorte de vice-empereur [2]. C'est au même titre que l'Ostrogoth Théodoric avait occupé et administré l'Italie, et la façon dont on racontait à Byzance l'histoire de cette occupation est à, ce égard, singulièrement significative. « L'empereur Zénon, dit Jordanès,

1. *C. J.*, 1, 27, 1, 1-8.

2. Fustel de Coulanges, *Hist. des institutions politiques*, t. II, 499 sqq.

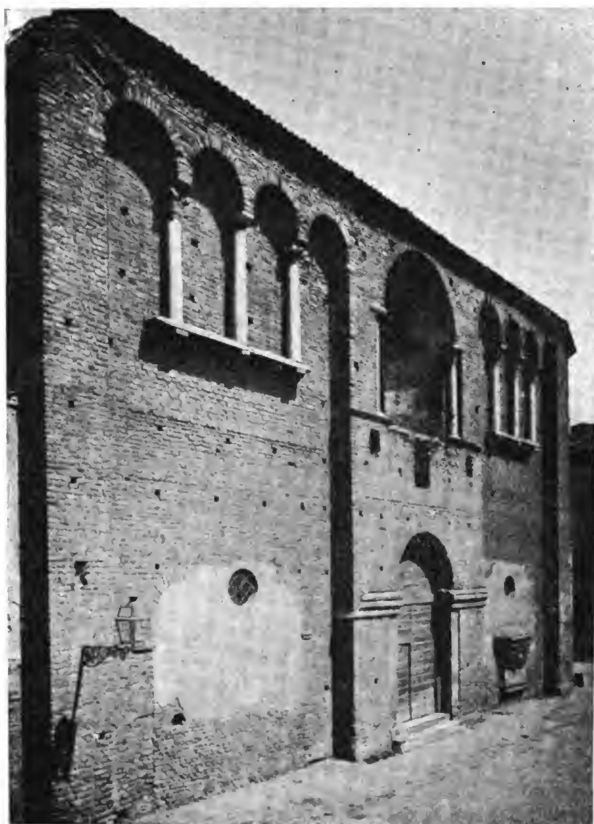
ayant appris que Théodoric avait été élu roi par les siens, agréa ce choix et ordonna au nouveau chef de se rendre en sa présence. Il lui fit le plus honorable accueil et lui donna rang parmi les dignitaires du palais. Plus tard il le nomma *magister militum* ; il le fit même consul, ce qui est considéré comme le bien suprême et le premier honneur de ce monde. Le roi Théodoric s'était lié à l'empereur par un engagement personnel ; il était devenu son fils d'armes et son client. Il lui dit un jour, « Rien ne me manque depuis que je suis votre serviteur ; je prie cependant Votre Bonté d'écouter favorablement la voix de mon cœur. » La permission de parler librement lui ayant été donnée, il ajouta :« L'Italie et la ville de Rome, cette capitale et cette maîtresse du monde, sont dans les mains d'un roi barbare qui opprime votre Sénat et cette partie de l'empire ; envoyez-moi avec mes Goths : il vaut mieux que moi, qui suis votre esclave, je possède ce royaume par votre don. » Zénon y consentit : il envoya Théodoric en Italie, en remettant à son autorité le Sénat et le peuple de Rome. Vainqueur d'Odoacre et maître de l'Italie, Théodoric obtint de l'empereur la permission de déposer l'habit de sa nation et de revêtir le costume des dignités romaines, ce qui signifiait qu'il régnait aussi bien sur les Romains que sur les Goths. Longtemps après, quand il fut près de mourir, il réunit ses comtes et leur recommanda d'aimer le Sénat et le peuple romain, et de témoigner toujours une pieuse vénération au prince qui régnait à Constantinople[1] ».

Ainsi pensaient encore Justinien et ses contemporains[2]. A leurs yeux, le grand roi des Ostrogoths n'avait jamais été autre chose que le délégué du *basileus* et l'instrument de la politique impériale. C'est ce que Bélisaire expliquait fort nettement aux Ostrogoths, quand ceux-ci soutenaient la légitimité de leur possession en Italie : « Quand l'empereur Zénon, leur répondait-il, envoya Théodoric guerroyer en Italie, jamais il ne songea à lui faire abandon du pays. A quoi bon en effet eût-il été remplacer un usurpateur par un autre ? » Il lui a simplement confié le soin de rendre la liberté à cette province et de la replacer sous l'autorité impériale. A la

1. Fustel de Coulanges, *ibid.*, t. II, 506, d'après Jordanès, *Getica*, 57.

2. L'anonyme de Valois appelle toujours Théodoric *patricius*. (*Chron. min.*, éd. Mommsen, I, 316, 318.)

vérité, Théodoric, après avoir d'abord fidèlement exécuté les instructions du *basileus*, a fait ensuite preuve d'ingratitude et « a refusé de rendre l'Italie à son légitime souverain ». Mais le droit impérial n'en demeure pas moins intact; et le jour où le prince jugera convenable de le relever, ce n'est point une guerre de conquête qu'il croira entreprendre, mais une simple restitution qu'il réclamera[1]. C'est dans le même esprit que l'ambassadeur byzantin déclarait à Théodat que son maître trouvait bon de reprendre un pays qui de tout temps avait appartenu à l'empire[2], et Justinien lui-même a écrit quelque part, de façon bien significative, que, s'il se décide à porter la guerre dans la péninsule, « c'est parce que les Goths refusent de lui restituer *son* Italie, Ἰταλίαν τὴν ἡμετέραν[3] ».


Fig. 48. — Palais de Théodoric à Ravenne. (Photographie Alinari.)

Ainsi l'empereur demeure le suzerain naturel, nécessaire, de tous les princes établis sur territoire romain. Mais il y a plus. Si le *basileus*, héritier des Césars, a des droits à l'égard des barbares, l'empereur chrétien, dépositaire unique de la vérité, a des devoirs à l'égard des infidèles. Sa

1. *Bell. Goth.*, p. 171-172.
2. *Id.*, p. 30-31.
3. *Bell. Goth.*, p. 27.

mission est de répandre partout la connaissance de la vraie foi ; or, comme le monde entier est par les prophéties promis au règne de Dieu, ainsi, par droit divin, la terre entière appartient à l'empereur. Et en vertu de ce principe, non seulement le *basileus* a droit de revendiquer les contrées connues, momentanément en puissance de maîtres illégitimes, et que Dieu tôt ou tard fera rentrer au giron de l'Empire, mais encore les régions inconnues et à découvrir [1]. Et nettement les théoriciens politiques formulent cette conception d'un empire universel, fondé sur la religion. « Autrefois, écrit déjà Eusèbe, le monde, suivant les peuples et les lieux, était divisé entre un grand nombre de dominations, de tyrannies, de principats. De là des guerres continuelles, avec les ravages et les rapines qui en sont la suite. Cette division tenait à la diversité des dieux que chacun adorait. Mais aujourd'hui que la croix, instrument de salut et trophée de victoire, a été montrée à la terre et s'est dressée contre les démons, aussitôt l'œuvre des démons, c'est-à-dire des faux dieux, s'est dissipée comme un souffle ; dominations, principats, tyrannies, républiques ont fait leur temps. *Un seul Dieu est annoncé à tous, un seul empire est debout pour les recevoir et les contenir, à savoir l'empire romain*. Ainsi, dans le même temps, par la volonté céleste, deux germes ont grandi, se sont élancés de terre et ont couvert le monde de leur ombre, l'empire romain et la foi chrétienne, *destinés à unir dans les liens d'une concorde éternelle le genre humain tout entier*. Déjà les Grecs, les barbares et les peuples qui habitent l'extrémité de plages inconnues ont entendu la voix de la vérité. Là ne s'arrêteront pas ses conquêtes. Elle étendra son domaine jusqu'aux limites où finit la terre, et la tâche lui sera rapide et facile. Le monde ne sera qu'une nation, les hommes ne formeront qu'une famille sous le sceptre d'un père commun. [2] » Ces idées persistent au VIe siècle : unir le monde entier dans la grande unité impériale et chrétienne, telle est la perspective illimitée que la foi religieuse ouvre aux ambitions impériales, et tous, empereurs et sujets, s'accordent à croire à cette mission sacrée.

Tirez maintenant les conséquences de ces deux idées, telles surtout

1. Cf. Gasquet, *L'empire byzantin et la monarchie franque*, p. 37-39, 42-44.
2. Eusèbe, *De laudibus Const.*, c. 16 ; *De vita Const.*, I, 8 et II, 19, cité par Gasquet, *loc. cit.*, p. 39-40.

qu'elles se formulent en une âme orgueilleuse et dévote comme était celle de Justinien. Du moment que, sur les barbares établis dans l'empire, le *basileus* a tous les droits d'un suzerain, il peut à sa volonté les déposséder des territoires que, par une délégation toujours révocable, il a mo-



Fig. 49. — Le Christ bénissant (mosaïque de S. Apollinare Nuovo à Ravenne). (Photographie Alinari.)

mentanément abandonnés à leur autorité. Ce monde, jadis conquis par les anciens Romains « et qui s'étendait, comme le dit Justinien, jusqu'aux limites des deux océans », ce monde, perdu ensuite par la négligence de ses maitres, l'empereur a le droit, le devoir même de le faire

rentrer dans l'unité impériale[1]. Et cette ambition semble si légitime, que les plus farouches détracteurs de Justinien ne songent point à la blâmer. « C'est, écrit Procope, le rôle naturel d'un empereur à l'âme haute, de vouloir agrandir l'empire et le rendre plus glorieux »[2].

Mais si César se doit à la reconstitution de la monarchie, le prince chrétien, d'autre part, a le devoir de protéger les populations catholiques, de les affranchir, lorsqu'elles gémissent sous le joug de maîtres hérétiques. Or, vers le commencement du VIe siècle, la moitié de l'Occident était arien. La plupart des barbares qui détenaient les anciennes provinces de l'empire, Wisigoths, Vandales, Ostrogoths, professaient l'hérésie détestée, et Justinien souffrait impatiemment les rigueurs de la persécution qui, plus ou moins âprement, sévissait contre les orthodoxes en Espagne, en Italie et surtout en Afrique. Aussi était-il tout prêt à tirer l'épée pour soustraire l'Occident à la longue captivité qui pesait sur lui, pour combattre de toute son énergie des souverains « persécuteurs des corps et des âmes »[3]. Comme il se tenait pour l'élu de Dieu, ainsi il se jugeait le champion naturel et nécessaire du Christ, et ses ambitions politiques s'enflammaient de l'ardeur d'un croisé.

Ses rêves allaient plus loin encore, s'étendaient au monde entier, formant par droit divin le domaine de l'empereur chrétien. Il ne lui suffit pas qu'il puisse légitimement déposséder les barbares hérétiques qui ont envahi son héritage : il doit, par l'incessante action de sa diplomatie, étendre en dehors même des limites de l'empire son influence souveraine : il doit surtout, en face de ce monde encore rempli de païens et de schismatiques, répandre par une active propagande religieuse la connaissance de la vraie foi en tous lieux, rattacher la terre entière à l'empire par un double lien politique et religieux. Ainsi l'empereur en arrive à identifier véritablement sa cause à celle de la chrétienté : à ses yeux, comme on l'a justement remarqué, « autant d'âmes gagnées au Christ, autant d'ennemis désarmés, autant de défenseurs assurés à l'empire »[4] ; et logiquement, Justinien aspirait à conquérir tout ensemble et à con-

1. *Nov.* 30, 11. Cf. *Bell. Pers.*, p. 157, 164-165.
2. *Bell. Pers.*, p. 158.
3. *C. J.*, I, 27, 1, 1 ; *Bell. Vand.*, p. 356
4. Gasquet, *loc. cit.*, p. 74.

vertir le monde entier, à soumettre à son autorité directe ou à son influence tous les royaumes de la terre. Faut-il s'étonner alors, en un tel état d'âme, des suggestions impérieuses, des tentations pressantes qui emportaient vers l'Occident la pensée et l'ambition du *basileus*?

III

Que Justinien ait nourri ces idées et ces rêves, cela est chose naturelle en somme. Ce qui est plus remarquable — et ce qui ajoutait une force singulière aux revendications impériales — c'est que ces idées semblaient naturelles aussi, presque légitimes, à ceux-là mêmes qui en allaient être les objets et les victimes.

Dans ces pays d'Afrique ou d'Italie, profondément marqués de l'empreinte romaine, les populations avaient gardé vivante la mémoire de l'empire et impatiemment elles tournaient les yeux vers Constantinople, dans l'attente d'un libérateur. Comme l'a dit Fustel de Coulanges, « elles persistaient à croire à l'existence de l'empire et à considérer l'empereur des Romains comme leur chef suprême. Ce pouvoir éloigné leur apparaissait comme une autorité vénérable et sacrée, comme une sorte de Providence lointaine qu'on invoquait et qui était la consolation dernière et l'espoir des malheureux »[1]. Mal disposées pour leurs maîtres barbares, dont le joug, si facile qu'il se voulût faire, les retenait en dehors de l'unité romaine, elles sentaient plus profondément encore la tristesse d'obéir à des souverains hérétiques. En Afrique, la population catholique avait, du fait de la conquête, cruellement souffert dans ses intérêts et dans sa foi, et la répulsion naturelle que lui inspirait le vainqueur arien s'était accrue de toute la rigueur des spoliations et des persécu-

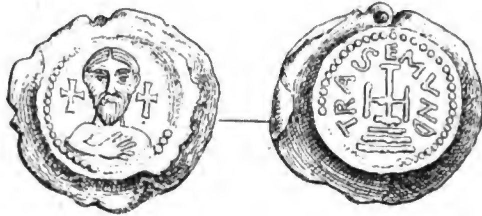


FIG. 50. — Sceau de Trasemond, roi des Vandales.

1. Fustel de Coulanges, *loc. cit.*, t. II, 512.

tions. Justinien a énuméré quelque part, non sans une complaisance secrète, les vexations, les supplices, les évêques martyrisés, les églises profanées, les fidèles maltraités, torturés et proscrits, toutes les misères de « l'horrible captivité séculaire », qui justifiaient l'intervention byzantine et d'avance lui assuraient l'appui des peuples[1]. Et en effet, tout le monde attendait, sollicitait la venue des troupes impériales. L'aristocratie catholique et romaine, mal vue de ses maîtres barbares, appelait de tous ses vœux le débarquement des soldats du *basileus* et préparait en leur faveur un soulèvement général. Les évêques exilés affluaient au palais, entourés de l'auréole du martyre, grandis par les miracles dont leur personne semblait être l'objet, et fatiguaient le prince de leurs fougueuses instances[2]. Enfin, dans l'Afrique entière, une sourde agitation régnait : on se contait sous le manteau des prophéties et des visions mystérieuses, annonçant que les temps étaient proches, où les grands saints de l'Église africaine viendraient eux-mêmes punir les insultes faites à leurs sanctuaires : « et tous, dit Procope, attendaient impatiemment l'accomplissement de la vengeance promise[3] ».

La situation était semblable en Italie. Là aussi, malgré le grand effort tenté par Théodoric pour continuer la tradition romaine, malgré sa longue tolérance religieuse, malgré les tentatives d'Amalasonthe pour désarmer l'opposition latente, les populations étaient nettement hostiles à des souverains goths et ariens : elles aussi n'attendaient qu'une occasion pour changer de maîtres. Les chefs de l'aristocratie sénatoriale avaient sans cesse les yeux fixés vers Byzance et ils entretenaient dans la capitale des relations qui semblaient à bon droit suspectes ; les peuples détestaient d'instinct les barbares[4]: et l'Église catholique, oubliant la politique longtemps prudente et généreuse de Théodoric, ne se souvenait que des récentes rigueurs, des persécutions ordonnées contre les fidèles, du pape menacé, emprisonné, mourant misérablement dans un cachot. Involontairement la comparaison se faisait entre le prince hérétique et les très pieux *basileis* Justin et Justinien, qui avaient apporté tant d'activité à rétablir l'unité de

1. *C. J.*, I, 27, I, 2-5. Cf. *Bell. Vand.*, p. 347-348.
2. *Bell. Vand.*, p. 345 ; *C. J.*, I, 27, I, 4.
3. *Bell. Vand.*, p. 397-398. Cf. Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 7-8, 10-11.
4. *Bell. Goth.*, p. 34, 37.

la foi, qui se montraient en toute circonstance si déférents, si respectueux pour les successeurs de saint Pierre, et dont le pape Hormisdas avait hautement loué les vertus orthodoxes et le zèle pour la paix de l'Église [1]. Aux rigueurs dont Théodoric avait accablé le malheureux Jean Ier, on opposait cette réception solennelle et triomphante que le pontife avait trouvée à Constantinople : le peuple et l'empereur allant à sa rencontre jusqu'à douze milles de la capitale, le prince se jetant humblement aux genoux du pape, les honneurs souverains prodigués à l'évêque romain, le *basileus* lui demandant de le couronner à nouveau de ses mains saintes, les miracles se multipliant sous ses pas [2]. Et dans ce réveil de l'orthodoxie, les populations se grisaient d'espérances : elles aussi appelaient leur libérateur.

Tels étaient les sentiments des peuples. Ce qui est plus surprenant, c'est que les rois barbares eux-mêmes acceptaient sans discussion les théories de l'ambition impériale. Eux aussi, ces chefs germains fondateurs de royaumes, gardaient une vénération profonde pour cet empire dont ils se partageaient les lambeaux : et volontiers ils eussent répété le mot de ce prince wisigoth : « Oui, l'empereur est un dieu sur la terre, et quiconque lève la main sur lui doit payer ce crime de son sang » [3]. Il faut voir de quel ton plein d'humilité ils écrivent au *basileus*, comme ils lui prodiguent le nom de « maître », qui était le terme obligé quand un sujet parlait à son prince. Il faut voir avec quel empressement, dédaignant leur titre de roi, ils sollicitent les noms et les insignes des dignités romaines, fiers d'être consuls et patrices et de gouverner leurs peuples comme des serviteurs et des délégués de l'empereur [4]. Aussi se considèrent-ils vraiment comme les vassaux du *basileus* : c'est à son effigie qu'ils frappent leurs monnaies d'or, « car, dit Procope, des monnaies à l'effigie des rois barbares seraient écartées du commerce même par les barbares » [5] ; c'est

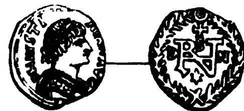


Fig. 51. — Monnaie d'argent d'Athalaric, avec la tête de Justinien.

1. Cf. Hartmann, *Gesch. Italiens im Mittelalter.*, I, p. 214-217, 225-226.

2. *Ann. Maximiani*, c. 91 ; *Lib. pontif.*, p. 275.

3. Jordanès, *Get.*, 28.

4. Fustel de Coulanges, *loc. cit.*, p. 500 sqq.

5. *Bell. Goth.*, p. 417. Cf. Sabatier, *Description des monnaies byzantines*, I, 196-203, 219.

vers Constantinople qu'ils tournent les yeux comme vers la capitale du monde. Respectueusement, ils reçoivent les instructions de l'empereur : docilement ils s'en remettent à ses décisions et courbent la tête sous ses remontrances. Ont-ils quelques difficultés intérieures, c'est vers lui qu'ils regardent comme vers l'arbitre, le juge et le protecteur suprême ; et quand le *basileus* réclame ses droits imprescriptibles sur les provinces qu'ils détiennent, ils comprennent, ils admettent presque la légitimité de ses réclamations. En Afrique, le descendant du terrible Genséric, le faible Hildéric, tout ébloui de l'éclat du nom impérial, s'honore d'être l'ami personnel de Justinien ; il se plaît à échanger avec lui les cadeaux et les ambassades ; sur ses monnaies, il fait remplacer sa propre image par celle du souverain byzantin : insensiblement il devient le vassal de l'empire [1]. En Italie, les faibles successeurs du grand Théodoric subissent sans résister davantage le prestige de la tradition romaine. Les sympathies intellectuelles d'Amalasonthe vont tout entières à la culture classique et elle veut que son fils soit élevé comme un héritier des Césars [2]. Théodat se pique de lettres et de philosophie platonicienne et se fait presque honneur de détester les armées et la guerre. Tous ces héritiers dégénérés des grands conquérants barbares ne voient, dans les périls qui les menacent, qu'un appui et qu'un recours, l'empereur. Hildéric, renversé, songe à fuir à Byzance et supplie Justinien de prendre en main la cause du vassal dévoué qui compte sur son amitié [3]. Athalaric, au lendemain de son avènement, sollicite la faveur impériale et, rappelant que son père fut adopté par Justin, se réclame, non sans fierté, de ce lien de parenté qui l'unit à la personne du *basileus* [4]. Amalasonthe recommande la jeunesse de son fils à la bienveillance de l'empereur, en attendant qu'elle-même, effrayée des conspirations de ses sujets barbares, demande asile à Justinien et lui



Fig. 52. — Théodat, d'après une monnaie de cuivre.

1. Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 4.
2. *Bell. Goth.*, p. 12-13. Cf. Hartmann, *loc. cit.*, I, 233 sqq.
3. *Bell. Vand.*, p. 431, 352.
4. Cassiod., *Var.*, VIII, 1.

propose de lui restituer l'Italie [1]. Théodat enfin, dès qu'il craint pour sa vie, tourne les yeux vers Byzance et, en échange d'une dotation et d'un titre de sénateur, il est prêt à livrer la Toscane aux impériaux [2]. Il est si pleinement convaincu que l'Italie appartient à l'empire, qu'aucune concession ne lui semble excessive; et Procope montre, dans un fort curieux passage, à quel degré d'humilité conciliatrice le prince barbare s'abaissa devant l'ambassadeur de Justinien [3]. Il offrait de céder la Sicile en toute propriété à l'empire, de fournir à chaque réquisition un contingent de 3 000 soldats goths, d'envoyer chaque année à Constantinople, comme marque de sa vassalité, une couronne d'or du poids de 300 livres. Il s'engageait en outre à ne mettre à mort ni un prêtre ni un sénateur sans l'autorisation de l'empereur, ni même à confisquer leurs biens sans son consentement: il promettait de ne nommer sans son aveu ni un sénateur ni un patrice; enfin, dans les fêtes, le nom de l'empereur serait acclamé avant celui du roi barbare, et chaque fois qu'une statue serait consacrée à Théodat, il était entendu qu'on en élèverait une autre en l'honneur de Justinien. Et bientôt, craignant que tant de concessions ne fussent point suffisantes pour désarmer l'empereur, Théodat proposait de céder l'Italie tout entière, pourvu qu'on lui assurât un revenu annuel de 1 200 livres d'or et les titres de quelque dignité romaine [4]. Et que l'on n'objecte point que Théodat était un prince faible et lâche. Le premier soin de Vitigès fut de demander la paix à Justinien par une lettre infiniment respectueuse et de placer, sur ses monnaies, conformément à la tradition, l'effigie du souverain, avec qui il était pourtant en guerre ouverte [5]: et le fier Totila lui-même acceptait volontiers d'être le vassal de l'empereur et promettait, pourvu qu'on le laissât régner sur l'Italie ruinée, de payer à Byzance un tribut annuel, de se comporter, à toute réquisition de son suzerain, comme un allié et un sujet fidèle [6].



FIG. 53. — Monnaie d'argent de Vitigès, avec la tête de Justinien.

1. *Bell. Goth.*, p. 15-16, 18, 20-21; *Bell. Vand.*, p. 433.
2. *Id.*, p. 17.
3. *Id.*, p. 29-30.
4. *Bell. Goth.*, p. 31-32.
5. Cassiod., *Var.*, X, 32; Sabatier, *loc. cit.*, I, 203 sqq.
6. *Bell. Goth.*, p. 585-586.

Les princes francs eux-mêmes, bien que plus éloignés de Constantinople, admettaient en quelque manière la suzeraineté byzantine. Le roi Théodebert, écrivant au *basileus*, adresse ainsi sa lettre : « Au maître illustre et glorieux, triomphateur et toujours auguste, l'empereur Justinien »; et parfois même il ajoute à ces titres la respectueuse épithète de « père »[1]. Il reçoit « avec une entière dévotion » les instructions impériales, il s'excuse d'avoir tardé à exécuter les ordres du souverain ; et telle est, même chez ce fougueux et irritable barbare, la puissance de la tradition romaine, qu'ayant obtenu des Ostrogoths la cession de la Provence, il ne s'en crut le maître légitime qu'après s'en être vu confirmer la possession par un diplôme authentique de l'empereur[2].

On conçoit qu'en de telles circonstances Justinien ait senti plus fortement encore la tentation d'user de son droit et d'intervenir en maître dans ces États qui se reconnaissaient ses vassaux. En Afrique, après la chute d'Hildéric, il réclama d'abord le rétablissement, ensuite la mise en liberté du roi déchu, et il faut voir de quel ton il exigea qu'on remît entre ses mains le prince vandale et ses fidèles[3]. En Italie, il offrit de même sa protection à Amalasonthe, emprisonnée par Théodat, et, après l'assassinat de la princesse, l'ambassadeur impérial réprimanda avec une singulière énergie le roi ostrogoth et ses conseillers[4]. C'est en suzerain véritable que Justinien apparaît, quand il déclare qu'il entend reprendre « son Italie » ; c'est en suzerain qu'il s'exprime, quand il annonce aux Goths « qu'il lui a paru convenable de les faire rentrer au sein de la monarchie et qu'il pense qu'ils en seront satisfaits[5] ». Et les barbares acceptent docilement ces réprimandes ; ils s'expliquent, ils s'excusent, se faisant, pour la plupart, très souples et très humbles devant cet empereur qui, fort de son droit, intervient dans leurs querelles, tranche leurs différends, et dont l'habile diplomatie se ménage chez eux un perpétuel prétexte d'intrigues et de revendications.

1. *Epist. merowingici aevi*, p. 131-133.
2. *Bell. Goth.*, p. 416-417.
3. *Bell. Vand.*, p. 351-352.
4. *Bell. Goth.*, p. 24-25.
5. *Id.*, p. 36.

IV

Mais, si la conception était haute et l'ambition généreuse, de vouloir reconstituer dans son intégrité l'antique empire romain, l'exécution, en revanche, pouvait paraître singulièrement hasardeuse et difficile. S'attaquer à cette redoutable monarchie vandale qui, durant tant d'années, avait été l'effroi des Romains, transporter au delà des mers, loin de toute base sérieuse d'opérations, des armées suffisamment nombreuses pour affronter les forces des grands royaumes barbares d'Occident, conduire dans un pays inconnu une guerre où le moindre échec pouvait devenir un désastre, enfin, pour des avantages incertains, exposer l'Orient dégarni de troupes aux invasions toujours menaçantes des Perses, l'entreprise, certes, était grosse de périls, et les plus fidèles conseillers de l'empereur s'épouvantaient de cette témérité. Il faut lire dans Procope[1] le récit émouvant du conseil où, pour la première fois, fut discutée l'expédition d'Afrique. Ce fut, parmi les plus braves, une panique véritable. Le souvenir du grand désastre de 468 était encore présent à toutes les mémoires : et songeant à ce qu'avait coûté en argent et en hommes cette malheureuse expédition, les ministres des finances impériales supputaient avec inquiétude les dépenses qu'exigerait la campagne nouvelle. Les généraux s'effrayaient de cette guerre lointaine, où tout était à craindre, les périls de la mer, l'ignorance du pays, la puissance d'un ennemi qu'on jugeait singulièrement redoutable : et résumant les anxiétés de tous, avec une énergique franchise, Jean de Cappadoce énumérait, grossissait tous les dangers de l'expédition, montrant la victoire incertaine, la défaite sûrement désastreuse ; le profit nul en cas de succès, puisque l'Afrique conquise serait impossible à conserver, les périls formidables en cas de revers, puisque la rupture avec les Vandales attirerait sur l'empire les ravages tant redoutés des corsaires africains. Et devant tant d'oppositions conjurése, devant la détresse du trésor, devant le mé-

1. *Bell. Vand.*, p. 353-356.

contentement avoué des soldats, Justinien lui-même se prenait à douter du succès de l'entreprise. Mais les motifs qui l'inspiraient étaient trop forts, son désir de conquêtes trop ardent, sa confiance trop absolue dans son bon droit et dans la protection divine, pour que l'hésitation fût de bien longue durée : et au vrai, quand il se résolut à la décision suprême, quand à lui seul il prit l'initiative de ce qui semblait à tous un saut dans l'inconnu, l'empereur avait raison contre la prudence de ses ministres ; un concours inespéré de circonstances allait l'aider à réaliser son rêve [1].

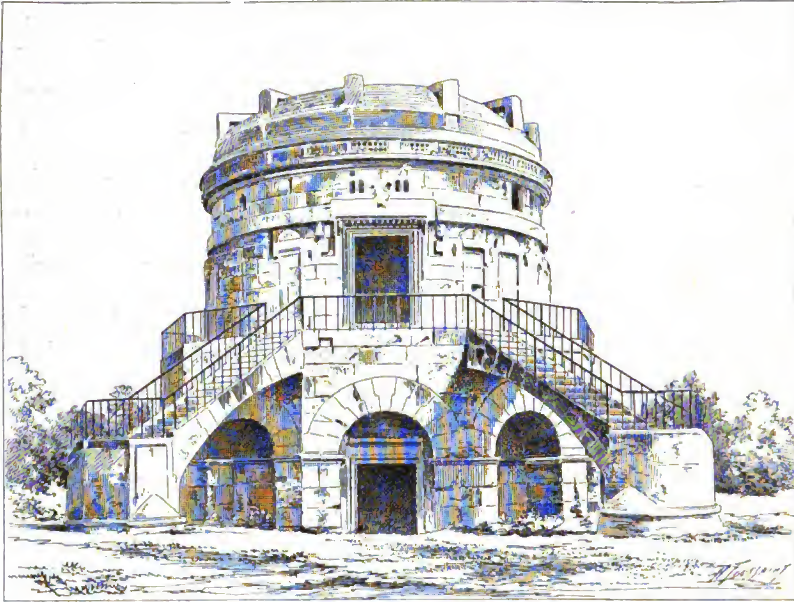


Fig. 54. — Tombeau de Théodoric à Ravenne (d'après un dessin de M. G. Clausse, *Basiliques et Mosaïques chrétiennes*).

La mort du roi de Perse, tout d'abord, en délivrant l'empire d'un implacable adversaire, permit à Justinien de rétablir en Orient la paix si nécessaire à ses entreprises occidentales. Le successeur de Kabadh, le fier Chosroès Anoushirvan, avait rencontré quelque peine à recueillir l'héritage paternel : il sentait autour de lui gronder de sourds mécontentements, se nouer d'obscures intrigues ; son pouvoir mal assuré semblait exposé à bien des complots. Lui aussi avait quelque intérêt à ter-

1. Cf. Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 7-8.

miner la lutte qui, depuis cinq ans, mettait l'Orient en feu. Conseillé par sa mère, secrètement convertie au christianisme, il se montra donc plus traitable, plus facile que son père à accueillir les propositions impériales : de cette mutuelle bonne volonté sortit « la paix perpétuelle », conclue en 532 entre les deux empires[1]. Elle était pour les Romains tout autre que glorieuse ; mais Justinien ne croyait pas acheter trop cher, fût-ce au prix de concessions assez humiliantes, la satisfaction de donner librement carrière aux ambitions qui le portaient vers l'Occident.



Fig. 55. — Fragments d'une cuirasse d'or, dite de Théodoric (musée de Ravenne).

Il est certain d'autre part que ces royaumes barbares, jugés si redoutables, étaient bien déchus de leur ancienne grandeur. Au contact de la civilisation romaine, sous le climat débilitant du midi, les guerriers vandales et ostrogoths avaient perdu bien vite leurs primitives énergies. En Afrique, cette armée jadis invincible, cette marine qui avait rempli de terreur la Méditerranée, ne justifiaient plus guère les inquiétudes qu'elles inspiraient encore aux Byzantins. Les soldats vandales n'étaient plus même capables de réprimer efficacement les révoltes des tribus berbères ; et par surcroît de malheur, dans ce peuple ainsi diminué et affaibli, détesté de ses sujets romains, harcelé par ses vassaux indigènes, des querelles intestines avaient semé des divisions profondes : parmi les Vandales mêmes, il s'en trouvait qui intriguaient à Constantinople et appelaient de tous leurs vœux l'intervention de l'empereur[2].

La situation de l'Italie n'était guère moins favorable aux projets de

1. *Bell. Pers.*, p. 114.

2. Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 8-9.

Justinien. Là aussi les discordes des Ostrogoths travaillaient pour l'empereur. Une réaction ariano-gothique se formait contre des souverains suspects de trop d'attachement aux traditions romaines ; et Amalasonthe, la fille du grand Théodoric, était brutalement insultée et menacée par ses sujets barbares[1]. Comme Gélimer en Afrique, Théodat exploitait ces mécontentements au profit de son ambition ; et bientôt une révolution intérieure venait accroître les dissensions intestines de la péninsule[2]. En face de populations mal disposées pour eux, de l'Église catholique nettement hostile, les Ostrogoths s'enlevaient, par leurs divisions, la seule chance de salut qui leur restât : malgré leur valeur, malgré leur énergie demeurée plus intacte, eux aussi, comme les Vandales, étaient d'avance vaincus.

Justinien savait tout cela. Depuis son avènement, il suivait attentivement les affaires d'Afrique et d'Italie, et sa diplomatie habile s'employait sans relâche à aigrir encore ces dissensions[3]. Il savait que contre l'ennemi commun, les barbares ne feraient point cause commune, que les Ostrogoths, brouillés avec les Vandales, laisseraient sans intervenir écraser leurs voisins et faciliteraient même cet écrasement, que les Francs, catholiques, de longue date hostiles aux Ostrogoths, ne feraient rien pour les sauver et seraient même, si on les payait bien, des alliés pour l'empire, que les Wisigoths trop éloignés n'interviendraient pas sérieusement dans la lutte ; et sûr ainsi de battre en détail ses adversaires, plein de confiance dans la bonté de sa cause et la protection de Dieu, l'empereur s'engageait allègrement dans sa pieuse entreprise. Aussi bien, à tant d'atouts réunis en sa main, il joignait une dernière carte : c'était le redoutable instrument militaire que constituaient l'armée byzantine et ses chefs.

1. *Bell. Goth.*, p. 13-14. Cf. Hartmann, *loc. cit.*, I, p. 239-243.

2. Hartmann, *loc. cit.*, p. 248-250.

3. Dès 530, le parti byzantin à Rome essayait de pousser à la papauté contre Boniface II le diacre alexandrin Dioscore. Cf. Duchesne, *La succession du pape Félix IV* (Mél. de l'École de Rome, 1883).

CHAPITRE II

L'ŒUVRE MILITAIRE

L'ARMÉE BYZANTINE

Quand on étudie l'œuvre militaire de Justinien, un fait frappe tout d'abord : c'est la faiblesse numérique des armées qui conquirent l'Afrique et l'Italie. Pour détruire le royaume vandale, il suffit de 15 000 hommes[1] ; pour attaquer le royaume ostrogoth, Bélisaire eut moins de troupes encore : il emmenait avec lui 7 500 soldats seulement, plus sa garde personnelle, au total 10 ou 11 000 hommes à peine[2] : et c'est avec cela qu'il soumit la Sicile, qu'il occupa l'Italie du Sud, qu'il prit Naples et Rome. Sans doute, pendant le siège de Rome, des renforts lui arrivèrent, 1 600 hommes d'abord, puis 4 800 : sans doute, pour l'effort suprême, Justinien expédia en Italie Narsès avec une seconde armée, qui comptait 7 000 combattants[3] ; au total, ces renforts ne font pas 15 000 hommes : si bien qu'en définitive 25 à 30 000 soldats ont suffi à briser la résistance des Ostrogoths et à ruiner le royaume de Théodoric[4]. Il n'est donc point inutile, avant de raconter l'histoire des guerres de Justinien, de se demander d'abord ce qu'était cette armée byzantine qui, numériquement si peu nombreuse, fut capable de tels efforts et comment était constitué l'admirable instrument militaire qui sut produire de si grands résultats.

1. *Bell. Vand.*, 358. Cf. Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 16-17.
2. *Bell. Goth.*, 26.
3. *Bell. Goth.*, 125, 163-164, 199.
4. Il ne faut pas oublier le grand effort fait en 551 pour achever la conquête ; nous ignorons le chiffre exact de l'armée commandée par Narsès ; mais elle était considérable et comptait plus de 30 000 hommes (*Bell. Goth.*, 598-599, 618). Toutefois, à ce moment, il ne restait plus rien, ou presque, de l'ancienne armée de Bélisaire.

I

La composition de cette armée ne laisse pas d'être assez singulière. Si l'on met à part les *limitanei*, toujours levés parmi les populations de la frontière, on n'y rencontre plus guère de troupes recrutées parmi les habitants mêmes de l'empire. Sans doute il existe encore des légions, de vieux régiments romains, dont les éléments sont fournis par les rudes paysans de l'Illyrie et de la Thrace ou par les tribus montagnardes de l'Isaurie, de la Pisidie, de la Lycaonie : mais ces formations improvisées sont le plus souvent d'assez médiocre valeur, pauvres gens arrachés à leur charrue et qui savent à peine se battre[1]. Aussi faut-il à ce noyau assez inconsistant de troupes régulières adjoindre, pour la solidité de l'armée, d'autres éléments plus robustes et plus résistants. On les trouve dans cette masse d'aventuriers barbares flottant sur toutes les frontières de l'empire, et toujours prêts à vendre leurs services à qui veut les acheter. Sous le nom de *fédérés*[2], Byzance enrôle ces mercenaires et les enrégimente ; et comme elle les prend de toute provenance, c'est une véritable mosaïque de peuples qui sert sous les drapeaux du *basileus*. Huns, Gépides, Hérules, Vandales, Goths et Lombards, Antes et Slaves, Perses, Arméniens, gens du Caucase, Arabes de Syrie, Maures d'Afrique, commandés le plus souvent par des chefs de leur race, se rencontrent dans les armées de Justinien et y représentent toutes les barbaries[3]. Et voici un dernier élément enfin des forces byzantines. C'est un usage constant au VIe siècle que tout officier général ait à son service un certain nombre d'hommes d'armes, liés à lui par un serment de fidélité, combattant à ses côtés et qui reçoivent de lui leur subsistance et leurs appointements[4]. Le chiffre de ces ὑπασπισταί,

1. *Bell. Pers.*, 90, 95-96 ; Malalas, 445 ; *Nov.* 25. Les textes appellent ces troupes régulières στρατιώτας ἐκ καταλόγων (*B. G.*, 26, 618).

2. Cf. *Bell. Vand.*, 358 ; *Bell. Goth.*, 478.

3. *Bell. Pers.*, 62-63 (Hérules, Huns), 39-40, 215-216 (Goths), 235 (Perses), 77-78 (Tzanes), etc. Cf. la composition de l'armée de Perse en 541 (*Bell. Pers.*, 244), de l'armée d'Italie en 535 (*Bell. Goth.*, 26), en 551 (*id.*, 598-599).

4. Cf. Benjamin, *De Justiniani aetate quaestiones militares*.

comme on les appelle, varie suivant l'importance du personnage ; mais il n'est pas rare qu'il atteigne plusieurs milliers d'hommes. En Afrique, Bélisaire en a 2 000 avec lui et 7 000 en Italie[1], les autres chefs à l'avenant. Et ces hommes d'une valeur signalée, immuablement attachés au chef qui les paie, forment assurément la meilleure partie de l'armée impériale.

On conçoit que ces vieilles bandes, éprouvées par cent batailles, constituent des soldats admirables. Leur armement leur donne en outre une extraordinaire solidité[2]. Le fantassin byzantin porte la cuirasse et les jambières de métal, et par-dessous une cotte de mailles d'environ deux centimètres d'épaisseur : sur la tête il a le casque de métal surmonté d'une longue pointe : pour se couvrir, un énorme bouclier mesurant 1m,62 de diamètre ; comme armes, l'épée, le casque et le carquois : la moitié de l'infanterie est par surcroît armée de la pique : une partie des hommes est munie d'une forte hache à deux tranchants[3]. La cavalerie n'est pas moins pesamment équipée : homme et cheval sont tout bardés de fer. Sur la tête, le cheval porte un frontal de métal, et son avant-train est soigneusement cuirassé. Le cavalier a l'armure d'acier, le



FIG. 56. — Pixyde d'ivoire du trésor de Sens (VIe siècle).

1. *B. V.*, 360 ; *B. G.*, 282-283 ; *B. P.*, 126-127.

2. Sur les armes byzantines, cf. *Nov.* 85, 4 ; chaque *numerus* a ses armuriers (*Nov.*, 85, 1).

3. Anonyme sur la *Tactique*, XVI, XXVII, 4, XXXVI, 1, XVIII, 10. Cf. les *Strategika* attribués à l'empereur Maurice (éd. Scheffer), p. 303-305.

bouclier, le haut casque empanaché, et comme armes l'épée, la lance, l'arc et le carquois[1]. Enfin, à côté des troupes de ligne, des lourds régiments de *cataphractaires*, l'armée byzantine comprend encore de l'infanterie et de la cavalerie légère, moins pesamment armées et qui conservent souvent, surtout lorsqu'elles sont composées de mercenaires étrangers, l'armement primitif et sommaire, le pittoresque costume de la nation barbare qui les fournit[2]; mais ces régiments paraissent avoir surtout été employés au service d'éclaireurs et ils jouent dans les batailles un rôle assez secondaire[3].

Dans son ensemble, l'instrument de guerre byzantin n'est donc pas très mobile. Cette infanterie se déplace avec quelque lenteur: mais elle est en revanche d'une solidité éprouvée[4]. Ses carrés tiennent comme des rocs sous les charges de la légère cavalerie des Perses et ne se laissent jamais entamer. La cavalerie byzantine, plus nombreuse d'ailleurs que l'infanterie, est de meilleure qualité encore et son élan, quand elle charge, est proprement irrésistible[5]. Enfin la tactique usitée au VI[e] siècle donne à ces troupes une singulière puissance. Fantassins et cavaliers sont tous également armés de l'arc et l'archer est devenu vraiment le roi des batailles[6]. Sans doute certains écrivains militaires du temps critiquent cet armement nouveau et trouvent qu'on altère ainsi les anciennes qualités militaires du soldat romain[7]. Il n'importe: on voit par les traités de tactique de l'époque que l'instruction des hommes est tournée tout entière de ce côté. On leur apprend à tirer à pied et à cheval, à tirer juste, fort et vite: et en effet, on obtient des archers byzantins une puissance de pénétration prodigieuse[8]. Bien supérieurs aux archers perses, c'est eux encore qui, de l'aveu de Bélisaire, assurèrent le succès de la guerre gothique. Assurément ces perfectionnements ont leurs inconvénients: habitués à combattre surtout à distance, les troupes de pied redoutent un peu le contact direct avec

1. Anon., XVII: *Joh.*, IV, 489-501; *Strategika*, p. 20-23.
2. *B. P.*, 266.
3. Anon., XXXII, 6, 7; XXXV. 4.
4. *B. P.*, 96-97.
5. Cf. *B. G.*, 132-133, où l'on voit Bélisaire monter la plus grosse part de son infanterie.
6. *B. P.*, 11-13, 94-95; *B. G.*, 105-106.
7. *B. P.*, 11, 12-13.
8. Il existe un traité spécial περὶ τοξειάς (Köchly et Rüstow, *Griech. Kriegsschriftsteller*. II, 2, p. 198-209). Cf. *Strategika*, p. 18 19.

l'adversaire, si bien qu'il faut couvrir de chevaux de frise le front des régiments, renforcer par des machines les angles des carrés, abriter le plus possible le fantassin derrière des fortifications, où il pourra avec plus de sang-froid faire usage de ses armes[1]. Mais grâce à son équipement, la cavalerie est incomparable ; capable à la fois d'ébranler l'ennemi à distance par le jet de ses flèches et de l'enfoncer par la vigueur de ses charges, d'ordinaire elle suffit à elle seule à gagner les batailles[2].

II

Par la composition, l'armement, la tactique, l'instrument de guerre est donc admirable. Examinons maintenant au moral cette armée : si l'on cherche quels sont ses qualités et ses défauts, d'un mot on répondra ; ce sont ceux d'une armée de mercenaires[3].

Chez ces hommes, la bravoure est incontestable, souvent magnifique ; ces barbares se plaisent au jeu de la guerre et leurs exploits sont merveilleux[4]. Mais ces aventuriers sans patrie pensent que la guerre doit nourrir la guerre : aussi leur passage est-il un fléau pour le pays qu'ils traversent, ami ou ennemi[5]. A tout instant, même à la veille d'une bataille, ils se dispersent pour marauder ou piller, et les chefs ont tout le mal du monde à leur imposer une très relative modération. Voici, pris dans un historien contemporain, un tableau entre mille de ces façons de faire. « Oubliant le danger de la bataille, les soldats ne songeaient qu'à faire du butin. Sans chefs, sans ordre, sans garder les rangs, ils poussaient en avant, n'ayant ni mot de ralliement, comme il est d'usage en ces circonstances, ni formation régulière. Les valets d'armée marchaient mêlés aux soldats, tous entraînés par l'appât des richesses qu'ils croyaient toutes prêtes pour leurs convoitises[6]. »

1. *B. G.*, 132-133. Cf. le traité d'Urbicius qui date du VIe siècle et *Strategika*, p. 366-368.

2. Cf sur l'armement et la tactique des armées byzantines au VIe siècle. Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 53-58.

3. Cf. Finlay, *Hist. of Greece*, éd. Tozer, I, 203-212.

4. *B. V.*, 401-402 ; *B. G.*, 513-515, où le vieux Bessas, âgé de 70 ans, montre une bravoure héroïque.

5. Cf. *Nov.* 130.

6. *B. P.*, 264.

Ceci n'est rien encore. Avec ces rudes guerriers avides d'or, de vin et de femmes, à tout instant, on doit craindre quelque incartade nouvelle : comme la préoccupation du butin à faire est chez eux la chose dominante, à tout moment l'amour du gain ou bien l'ivresse leur font oublier la discipline. C'est là le défaut fondamental des armées byzantines, une indiscipline prodigieuse, qui est devenue presque proverbiale. « Vous êtes supérieurs à vos adversaires, disait Bélisaire à ses soldats, par le courage et la force corporelle ; vous ne leur cédez qu'en un point, c'est que vous ne savez pas obéir à vos chefs[1] ». Les *fédérés* surtout affectent des exigences inouïes : sous prétexte qu'ils sont les alliés, non les sujets de l'empereur, au nom des privilèges particuliers qui leur sont concédés, ils prétendent être traités selon les usages de leur nation barbare et affranchis des règles de la discipline commune[2] ; et à leur exemple l'armée tout entière réclame la liberté et l'impunité. On discute les ordres des chefs, on les méconnaît ouvertement. Un jour, Bélisaire, pour décider ses soldats à se battre, est obligé de leur faire part de son plan de campagne[3]. Une autre fois, à la veille du combat, les soldats se dispersent sans vouloir rien entendre ; tantôt au moment de la bataille, ils s'engagent sans attendre le signal et tantôt, sans scrupules, ils abandonnent leurs chefs au milieu du péril. Nul respect de l'autorité ; pour un rien, les officiers, le général même, sont



Fig. 57. — Pixyde d'ivoire du trésor de Sens (VIe siècle).

1. *B. P.*, 69.
2. *B. V.*, 386.
3. *B. P.*, 229.

insultés, menacés de mort ou accusés de lâcheté [1]. Voici Bélisaire poursuivant les Perses : l'armée est fatiguée de la route, épuisée par le jeûne du carême ; la bataille est inutile puisque l'ennemi est en retraite ; mais à toute force les troupes veulent se battre et Bélisaire est obligé de céder et de se faire battre [2]. Enfin, dans ces régiments de mercenaires, on ne trouve nul sentiment de patriotisme, nul attachement au drapeau. Ne cherchant que l'occasion de faire fortune, ne marchant que par l'appât du butin, la trahison même ne les trouve pas inaccessibles. Par deux fois, des traîtres ouvrirent les portes de Rome à Totila [3], et à tout le moins la plupart de ces hommes sont toujours prêts à se vendre au plus offrant ou prompts à déserter, si la solde est en retard [4] ; et au lieu de sévir, il faut négocier et transiger avec les rebelles.

Veut-on des exemples : voici ce qui se passe à la journée de Tricamarum. Pendant la bataille, les auxiliaires huns se rangent à l'écart, attendant que la fortune se soit dessinée pour prendre le parti du vainqueur [5]. Après le combat, toute l'armée se disperse pour piller et, pendant la nuit entière, c'est un indescriptible désordre, où la voix des chefs n'est plus entendue, la discipline plus respectée, où le soldat, grisé par le butin, ne songe plus qu'à faire ses propres affaires. Les troupes d'élite mêmes suivent cet exemple ; en un clin d'œil cette armée victorieuse s'évapore, et durant toute la nuit, Bélisaire demeuré presque seul essaie vainement de rallier ses régiments [6].

Tel est l'homme de guerre byzantin sur le champ de bataille : après la bataille, c'est bien pis encore. Dès qu'il a donné un premier effort, le soldat veut jouir en repos des richesses qu'il a gagnées, il prétend vivre tranquille sur le pays conquis. S'agit-il alors d'organiser quelque expédition nouvelle, les hommes se plaignent des fatigues subies, de l'insuffisance des vivres, des rigueurs du climat. Pour un rien, ils soupçonnent leurs généraux de leur voler leur part du butin, et au premier engagement, ils se vengent, en se battant mal, du tort présumé qu'on leur a fait. Tout service un peu dur,

1. Cf. Diehl. *L'Afrique byzantine*, p. 27-30, 336-337. où j'ai réuni de nombreux exemples des faits indiqués.
2. *B. P.*, 93.
3. *B. G.*, 360-362, 433.
4. *B. P.*, 186 ; *B. G.*, 320-321.
5. *B. V.*, 416. 420-421.
6. *Id.*, 423-425.

tout effort persévérant les lasse, et cette armée en décomposition a bien vite fait de glisser à la révolte ouverte[1].

Bélisaire avait reconquis l'Afrique : son successeur Solomon devait achever la pacification. Très dur dans le service, exigeant beaucoup des troupes, il avait soulevé dans l'armée un mécontentement général. Les fatigues multipliées des précédentes campagnes, la perspective d'une nouvelle et pénible expédition avaient dégoûté les soldats. Les retards apportés au paiement de la solde augmentaient leur mauvaise volonté. Ils se plaignaient aussi d'avoir été lésés dans le partage du butin : enfin les efforts mêmes de Solomon pour réorganiser la province et appliquer les lois impériales tournaient contre lui. Les soldats réclamaient une part des terres vandales, ayant épousé les femmes des vaincus. L'application des lois contre les dissidents soulevait d'autres colères ; beaucoup d'ariens qui servaient dans l'armée prêtaient l'oreille aux plaintes de leurs coreligionnaires persécutés. Aussi une grande agitation régnait dans les camps, avec d'autant plus de liberté qu'entre les grands chefs existait, au su de tous, une mésintelligence profonde et que les soldats pouvaient espérer trouver, dans l'état-major même, des appuis contre le général en chef[2].

C'était en 536. Une conspiration formidable se noua : on devait profiter des fêtes de Pâques pour assassiner dans une des églises de Carthage le patrice ; et le succès semblait d'autant plus assuré que l'entourage même de Solomon était gagné au complot. Le secret, — chose prodigieuse, — fut scrupuleusement gardé. Pourtant, au dernier moment, les conjurés hésitèrent : deux jours de suite, ils reculèrent, puis, craignant de s'être trahis, ils quittèrent Carthage. Bientôt, à l'exemple des révoltés, les autres régiments se soulevèrent : en vain Solomon leur fit porter de bonnes paroles : les insurgés proclamèrent pour chef l'officier même chargé de les apaiser. On marche sur le palais, on en force les portes ; bientôt le désordre et le massacre s'étendent à la ville entière ; et le pillage ne cesse que quand la fatigue et l'ivresse ont triomphé enfin de la fureur des troupes. Solomon n'avait échappé à la mort qu'en se cachant dans l'église du palais : il s'en-

1. *B. V.*, 478, 482. Cf. *B. P.*, 137-138, où on lit le récit de l'insurrection militaire qui éclata à Dara vers 534.

2. Cf. mon *Afrique byzantine*, p. 75-77.

fuit à la nuit avec six personnes seulement. L'insurrection triomphait, et au moment même où l'Afrique indigène se soulevait contre l'autorité impériale, l'armée déchaînait sur la province une guerre civile interminable[1].

Pour tenir en respect de tels hommes, il eût fallu des officiers énergiques, loyaux et dévoués[2]. Mais la plupart des chefs sont des barbares comme leurs hommes et ne valent pas mieux qu'eux. Tous avides de s'enrichir, eux aussi participent au pillage et sont les premiers à en donner l'exemple, écrasant les populations de leurs vexations et les amenant ainsi à détester l'autorité byzantine. C'est par là qu'en Asie ils réduisirent les Lazes jusque-là fidèles à se jeter dans les bras des Perses[3], qu'en Italie par leurs rapines ils firent regretter les Goths[4]. Dans la conduite de la guerre, leur attitude est plus fâcheuse encore. Les uns désobéissent ouvertement et, sans s'inquiéter du gros de l'armée, s'engagent témérairement avec une avant-garde[5]. Ceux-ci sont ivres quand il faut marcher ; ceux-là discutent quand il faut combattre[6]. D'autres pensent à trahir et, sous main, négocient avec l'ennemi[7]. Surtout tous se jalousent : les uns exploitent les rancunes du soldat pour satisfaire leurs propres ambitions ; d'autres laissent volontiers croître une indiscipline qui paralyse et compromet le général en chef : dans l'entourage même de celui-ci on intrigue contre lui, on expédie contre lui à Constantinople des dénonciations toujours bien accueillies[8]. Parfois, la mésintelligence en vient à ce point que les officiers ne reculent plus devant rien : non contents de s'injurier, de se traiter ouvertement de couards et de lâches, ils se mettent en conflit déclaré[9]. Celui-ci, pour faire pièce au général en chef, refuse de se battre et assiste impassible à la dévastation du pays[10] ; celui-là, pour causer la défaite d'un rival qu'il déteste, le laisse écraser sans faire un mouvement[11]. Et les plus grands chefs donnent l'exemple. En 538, pour soutenir Bélisaire, Narsès avait été envoyé en Italie : mais bien vite les généraux furent en désaccord sur la façon de con-

1. Cf. *B. V.*, 471-474 et mon *Afrique byzantine*, p. 77-79.
2. Sur les officiers des troupes byzantines, cf. *Nov.* 130, 1 et 6 ; 117, 11 ; 116, 1 et 117, 11 (foederati).
3. *B. P.*, 218.
4. *B. G.*, 312.
5. *B. V.*, 393-394, 385-386.
6. *B. V.*, 426-427, 389.
7. *Id.*, 412, 515-516.
8. *B. V.*, 441. Cf. mon *Afrique byzantine*, p. 28, 46, 75-76, 337.
9. *B. P.*, 230-231 ; *B. G.*, 210 sqq.
10. *B. V.*, 506, 513.
11. *Id.*, 514.

duire les opérations militaires, et entre les deux chefs divisés l'armée entière prit parti. Les amis de Narsès lui représentaient combien il était honteux pour lui, familier et confident de l'empereur, d'être relégué au second rang; et ouvertement ils l'engageaient à abandonner Bélisaire, lui promettant que l'élite de l'armée le suivrait dans sa sécession. Narsès, déjà jaloux de son rival, se grisait de ses conseils : et produisant la lettre de service où Justinien l'autorisait à agir pour le plus grand bien de l'empire, il en prenait prétexte pour se séparer de l'armée. Vainement Bélisaire le suppliait de rentrer dans le devoir, d'empêcher la révolte de gagner la masse des troupes ; Narsès ne voulut rien entendre. Il fallut que Justinien lui-même intervînt pour terminer l'affaire et rappelât Narsès à Constantinople : pendant ce temps, la conquête de l'Italie n'avait pas fait un pas[1]. Ainsi, en face de l'ennemi menaçant, les camps byzantins étaient pleins d'intrigues et de conspirations ; et avec cette armée indisciplinée et cupide, on conçoit que la porte fût ouverte à toutes les paniques et à toutes les séditions.

En voici un exemple entre mille. C'était en 543. Les troupes impériales avaient envahi l'Arménie perse et projetaient d'attaquer la forteresse d'Anglon, à quelque distance de Doubios (Dovin). Selon l'habitude, les généraux s'entendaient mal et se disputaient sans cesse, et les soldats, mal tenus en main, se débandaient et pillaient le pays[2]. On marchait à un désastre : et en effet, dès le début de la bataille, engagée assez à l'improviste, les troupes romaines, de formation récente pour la plupart, firent assez médiocre figure. Vainement, à la tête de ses Hérules, Narsès, l'un des chefs byzantins, chargea impétueusement les Perses ; dans les rues étroites du village d'Anglon, ses hommes écrasés furent ramenés en désordre ; lui-même fut tué dans le combat[3]. Ce fut le signal de la déroute. « Les Romains, dit Procope, incapables de résister à l'ennemi, s'enfuirent tous, oubliant courage, pudeur et tout autre bon sentiment. Tous, et les généraux en particulier, croyant l'ennemi à leur poursuite, fuyaient à qui mieux mieux, sans s'arrêter, poussant les chevaux de la voix et du fouet, jetant en hâte sur la terre leurs cuirasses et leurs armes. Ils ne se sentaient plus le cœur de résister aux Perses ; mais tout leur espoir de salut résidait dans les

1. *B. G.*, 217-221, 222, 235.
2. *B. P.*, 264.
3. *B. P.*, 265 266.

pieds de leurs chevaux. En un mot, cette déroute fut telle que pas un cheval, pour ainsi dire, ne survécut ; épuisées par la course, les montures, aussitôt arrêtées, s'abattirent et crevèrent. Et jamais auparavant les Romains n'avaient éprouvé un si complet désastre[1]. »

Dans de telles conditions et avec de telles troupes, tout dépend donc en dernière analyse de la personne du général en chef. S'il déplaît, s'il paraît trop exigeant ou trop sévère, l'armée lui refuse l'obéissance ou bien l'abandonne sur le champ de bataille ; on intrigue contre lui dans les camps, on suscite des émeutes ou des révolutions. Peu importe la guerre à faire, le pays à défendre ; les troupes se consument en luttes stériles, elles s'épuisent en batailles civiles. Inversement, si le général est populaire, s'il sait se faire aimer de ses soldats, il les tiendra dans sa main, il les conduira à sa suite partout où il voudra. Il s'est trouvé, heureusement pour Justinien, que de tels généraux se rencontrèrent sous son règne, capables d'invincible énergie ou de ferme bienveillance ; mais avant d'esquisser leurs portraits, il faut examiner d'abord une autre cause de faiblesse encore des troupes byzantines : c'est l'administration de l'armée.

III

On y retrouve la plupart des vices que l'on rencontrera plus tard dans l'administration générale de l'empire. Sans doute Justinien était plein de bonnes intentions : il recommande sévèrement à ses officiers de se bien conduire, de ne point chercher à gagner sur la solde et la nourriture de leurs hommes, de se contenter de leur traitement, de tenir soigneusement leurs effectifs au complet, de veiller avec sollicitude à l'entretien de leurs troupes[2]. En fait, du haut en bas de la hiérarchie, tout le monde vole à qui mieux mieux. Le service des approvisionnements est pitoyable, et le préfet du prétoire lui-même s'applique à gagner sur les fournitures. Le service des convois et des vivres[3], mal organisé, mal surveillé, fait échouer toute expédition sérieuse. Sans cesse la solde est en retard, perpétuel

1. *B. P.*, 266-267. Cf. *B. V.*, 389-390.
2. *C. J.*, 1. 27, 2, 9, 9 *a* et 9 *b*.
3. Cf. sur ces services, *B. V.* 368 (pain de munition) ; 369 (eau) ; 396 (billets de logement) ; Malalas, 467 (dépôts de blé).

motif de plaintes, d'émeutes, de trahisons[1]. Par leurs exactions, les agents du fisc enfin réduisent le soldat à la misère. Et voici ce qu'on lit dans Agathias : « Les officiers, à qui revient le soin de payer la solde, mettent leur point d'honneur à vexer les soldats sous mille prétextes, à les voler sur la nourriture. Semblable à la vague qui s'avance et se retire, tout l'argent qui est envoyé aux armées s'en éloigne on ne sait comment et revient à son point de départ[2]. » L'empereur lui-même finit par se laisser entraîner à la contagion de l'exemple ; il chercha à tirer argent de l'administration militaire et alors les conséquences de ces pratiques devinrent plus graves encore[3].



Fig. 58. — Pixyde d'ivoire du VIe siècle conservée au Musée national de Florence (d'après Graeven. *Frühchristliche und mittelalterliche Elfenbeinwerke aus Italien*).

Justinien avait commencé par augmenter l'armée[4] ; mais les guerres incessantes, l'entretien des troupes, la construction des forteresses coûtaient cher ; on s'efforça de diminuer les dépenses. Alors les effectifs des corps furent réduits : toute augmentation de solde fut refusée ; beaucoup de soldats furent rayés des contrôles[5]. Et voici les résultats. En 541, l'armée de Perse est composée, dit Procope, de soldats mal vêtus, sans armes pour la plupart, tremblant au seul nom des Perses[6]. Pendant dix ans, la

1. Cf. *Nov.* 147, 2 ; 148, 2.
2. Agath., 307.
3. *Hist. arc.*, 132-138.
4. *De Just. cod. conf., praef.* : militaria quidem agmina multiplicibus et omnem providentiam continentibus modis correximus, tam veteribus ad meliorem statum brevi tempore reductis, quam novis non solum exquisitis, sed etiam recta dispositione nostri numinis sine novis expensis publicis constitutis. Cf. *C. J.*, 1, 29, 5.
5. *Hist. arc.*, 124, 132-135.
6. *B. P.*, 222. Cf. pour la campagne de 540, *id.*, 177.

guerre d'Italie se prolonge et se traîne, et les échecs partout succèdent aux victoires. Bien plus, sur la frontière, les corps de *limitanei* sont désorganisés, laissés sans argent[1] ; à la fin du règne de Justinien, l'armée est en pleine décadence. Au lieu de 645 000 hommes qu'elle eût dû compter, à peine en trouvait-on 150 000, dispersés sur toutes les frontières[2] ; les places fortes restaient sans garnison, les soldats obligés de mendier pour vivre désertaient à l'envi[3]. « En l'absence de toutes les choses nécessaires, dit un document officiel, l'armée était si complètement dissoute que l'État était exposé aux incursions incessantes et aux insultes des Barbares[4]. »

Veut-on savoir ce que devient alors, avec de telles habitudes militaires et de semblables pratiques administratives, l'instrument de guerre si parfait que Justinien possédait au début du règne? Voici une lettre que Bélisaire adressait en 544 à l'empereur et qui est bien caractéristique. « Je suis arrivé en Italie, écrit le général, sans soldats, sans chevaux, sans armes, sans argent ; pourtant, sans ces ressources, il est difficile, je pense, de faire la guerre. A peine, en traversant la Thrace et l'Illyrie, ai-je pu rassembler quelques faibles troupes ; mais ce sont de pauvres gens qui ne savent pas tenir leurs armes et n'ont aucune expérience des batailles. Quant aux troupes que j'ai trouvées ici, elles sont mécontentes, découragées, accablées par le poids de leurs défaites, prêtes à fuir devant l'ennemi, en abandonnant armes et bagages. De l'argent, on n'en peut tirer de l'Italie, car elle est retombée tout entière aux mains des Goths ; je ne puis donc payer aux troupes leur solde et ainsi je perds toute autorité sur elles, le sentiment de la dette m'ôtant le moyen de parler avec fermeté. En outre, sachez bien, sire, que la plupart de vos soldats ont passé sous les drapeaux de l'ennemi. Si donc vous avez pensé qu'il suffisait, pour tout réparer, d'envoyer Bélisaire en Italie, c'est bien ; mais si vous voulez vaincre, il faut autre chose : un général sans armée ne peut rien. Il faut donc avant tout me renvoyer les soldats de ma garde ; il faut en second lieu m'expédier bon nombre de Huns et d'autres Barbares et enfin de l'argent pour les payer[5]. »

Dans de telles conditions, il y avait quelque mérite au VIe siècle à

1. *Hist. arc.*, 135.
2. Agath., 305-306.
3. *Id.*, 306-307.
4. *Nov.* 148, *praef.*
5. *B. G.*, 325-326.

accepter un grand commandement militaire et plus de mérite encore à en tirer bon parti. Les généraux de Justinien valent donc qu'on les étudie avec une attention toute particulière : sans eux, sans leurs hautes qualités, je ne sais point si l'empereur eût obtenu rien des armées byzantines.

IV

Pour diriger ces armées, dont l'indiscipline pouvait si aisément devenir dangereuse, pour exercer ces grands commandements qui pouvaient inspirer tant de tentations à ceux qui en étaient investis, Justinien, on le sait déjà, a souvent fait appel aux princes de la famille impériale, dont la loyauté lui semblait moins sujette au soupçon. On connaît Germanos et ses fils[1], Sittas[2], d'autres encore[3] : pourtant ils ne furent point les plus grands généraux de l'époque, ni les plus célèbres. Deux noms dominent l'histoire militaire du VIe siècle, deux hommes ont fait la gloire du gouvernement de Justinien : Bélisaire et Narsès.

Bélisaire est le héros du règne : c'est le vainqueur des Perses, des Vandales, des Ostrogoths, le conquérant de l'Afrique et de l'Italie ; par deux fois il a été le sauveur de la monarchie. Il a jeté deux rois captifs aux pieds de Justinien ; il a recueilli les trésors de Genséric et de Théodoric ; il a, en quelques années, doublé l'étendue de l'empire : il est enfin l'espoir de Rome, la ressource suprême dans tous les périls. Mais ce héros est le héros d'une époque de décadence ; ce n'est point, comme les anciens Romains, un homme tout d'une pièce, un caractère fortement trempé. En tout temps, de tels hommes sont rares ; ils le sont davantage encore à

1. *B. G.*, 455, 591-593 (Justin) ; 451, 591-593 (Justinien).

2. *B. P.*, 59, 74, 107, 159, 161-162 ; Malalas, 429-430, 465 ; *C. J.*, I, 29, 5.

3. Il serait intéressant aussi d'étudier la figure de Jean le Sanguinaire, le neveu de Vitalien et le gendre de Germanos ; il fut en Italie l'adversaire constant de Bélisaire, et osa à la cour braver l'animosité de Théodora. Il a joué en sous-ordre un rôle important dans les affaires militaires du règne, et c'est un type curieux de l'officier byzantin brave, habile, énergique, audacieux et indiscipliné, d'une farouche cruauté, d'une ambition prodigieuse. Il avait épousé la fille de Germanos (*B. G.*, 326, *Hist. arc.*, 37-38) et cette alliance avec la famille impériale lui donnait grande confiance en sa fortune. Cf. *B. G.*, 184-185, 218, 231, 270, 386, 386-388, *Hist. arc.*, 37-38.

l'époque compliquée et glissante où Bélisaire vécut. Aussi y a-t-il chez lui, à côté des qualités réelles, des faiblesses, des compromissions, des tares qui inquiètent. La figure est belle assurément, mais il y a quelque alliage dans le métal où elle est coulée[1].



Fig. 59. — Plaque d'ivoire de la chaire de Saint-Marc à Grado (Musée archéologique de Milan). (d'après Graeven *Elfenbeinwerke aus Italien*).

Grâce à Procope, qui fut son secrétaire et l'accompagna dans la plupart de ses campagnes, nous connaissons très bien Bélisaire; et peut-être même l'abondance des détails que nous avons sur lui nous induit-elle à exagérer un peu le rôle qu'il joua sous Justinien. Certes ses services furent grands, mais ce furent essentiellement les services d'un soldat. Ce général semble avoir eu, en somme, en dehors de son métier, peu d'idées propres, peu d'initiative personnelle : il fut avant tout un agent d'exécution, l'instrument docile de la politique impériale. Il fut l'épée qui gagne les batailles, jamais la

1. Cf. Hodgkin, *Italy and her invaders*, IV, 401 sqq.; Dahn, *Prokopius von Cäsaraea*, 319 sqq., et surtout l'excellent article de Hartmann, *Belisarios*, dans Pauly-Wissowa, *Real.-Encyclopädie*.

tête qui conçoit et dirige, et jamais non plus il ne voulut l'être. Chef de guerre incomparable, ce n'était ni un administrateur, ni un organisateur ; excellent soldat, il ne prétendit être qu'un soldat ; bon serviteur surtout, il borna tout son rôle et toute son ambition à bien servir.

Ceci dit, examinons de plus près le personnage. Le soldat est admirable, d'une bravoure magnifique, presque téméraire, prêt à charger comme un simple cavalier à la tête de ses escadrons [1]. Par cette intrépidité déjà, le général est l'idole de ses soldats ; il ne l'est pas moins par sa générosité toujours prête. Après la bataille, sa main s'ouvre libéralement : aux plus vaillants il distribue de riches récompenses ; aux blessés il prodigue les soins et les secours : à ceux qui ont perdu leur cheval ou leurs armes, il rend un nouvel équipement [2]. Aussi est-il adoré des troupes : les hommes de sa garde se font tuer pour lui ouvrir un passage, heureux de mourir pour leur général : les soldats lui sont dévoués plus qu'à tout autre chef. Sans doute lui aussi a connu l'ordinaire indiscipline des armées byzantines et on peut lui reprocher de ne l'avoir pas toujours réprimée avec assez d'énergie [3]. Plus d'une fois il transigea au lieu de punir, il céda au lieu de se faire obéir, il biaisa pour éviter de heurter les troupes mécontentes ; chose plus grave, il laissa ses officiers non seulement intriguer secrètement contre lui, mais le mettre ouvertement en échec. En ceci, comme en toute chose, il manquait de l'énergie nécessaire pour résister, et peut-être aussi était-il bien difficile de faire autrement ; mais en tout cas, grâce à ces concessions, il sut, plus que tout autre général, tirer parti de ses soldats et obtenir par eux de grands résultats. Malgré les difficultés qu'il rencontrait parfois dans l'exercice du commandement, en somme il inspirait confiance aux troupes ; sa présence seule semblait un gage de succès, son nom valait une victoire. « Les Romains, dit quelque part Procope, se tenaient derrière leurs remparts ; Chosroès, avec une puissante armée, campait en plein pays byzantin ; tout à coup Bélisaire arrive de Byzance avec quelques troupes, il s'établit audacieusement en face du grand roi et aussitôt celui-ci s'arrête et bat en retraite. [4] » Aussi le prestige du patrice est-il incompa-

1. *B. G.*, 87-88, 93.
2. *Id.*, 281.
3. *B. V.*, 391-392, 394.
4. *B. P.*, 248.

rable. Les provinciaux l'adorent à cause de la modération qu'il impose à ses hommes, du soin qu'il apporte à faire respecter les moissons et les fruits, du souci qu'il a de faire payer exactement les réquisitions[1]. Bien plus — et c'est peut-être le plus bel hommage qui lui ait été rendu — il inspire à ses ennemis tant d'admiration que les Goths lui offrent de devenir leur roi ; tant, par son courage, par ses hautes qualités, il a fait impression sur ces barbares, bons connaisseurs en fait de valeur militaire[2]. Et à leur exemple, tous ses adversaires de la veille s'empressent à devenir, sinon ses sujets, du moins les plus fidèles de ses serviteurs : on trouvait dans sa garde des représentants de toutes les nations qu'il avait vaincues, des Vandales et des Maures, des Perses et des Ostrogoths[3].

Comme chef d'armée, Bélisaire a quelques-unes des parties du grand général, du sang-froid, de la prévoyance, une merveilleuse fécondité à créer des ressources, à imaginer d'ingénieuses combinaisons, une admirable ténacité, une grande expérience et une suffisante intelligence dés choses militaires[4]. Excellent tacticien, manœuvrier habile plutôt que grand stratégiste, il s'efforçait de ne rien laisser au hasard ; il se plaisait aux plans savamment mûris, lentement réalisés par une suite d'opérations méthodiquement conduites ; il répugnait aux coups d'audace, aux offensives hardies, qui frappent à l'improviste l'ennemi au point faible ; et peut-être n'avait-il point le clair et prompt coup d'œil du grand général, qui sait voir et saisir l'instant décisif, cette initiative audacieuse et féconde que son rival Narsès eut à un si haut degré. Pourtant il a commis bien des imprudences au cours de sa carrière. En Afrique, il s'éclaire si mal que dans les deux batailles décisives, il se laisse surprendre par l'ennemi ; il règle si mal sa marche que toujours son infanterie arrive trop tard ; il a des ignorances étranges chez un général en chef[5]. Surtout, à la nouvelle d'un événement imprévu, facilement il perd la tête et se décourage ; le jour de la sédition Nika, il y eut un moment où il crut la partie perdue, et c'est Justinien qui dut lui redonner du cœur[6]. Dans

1. *B. G.*, 281-282
2. *Id.* 272.
3. *Id.*, 281.
4. *Id.*, 282. L'auteur anonyme du traité de la *Tactique*, dans un curieux passage, recommande ses instructions de l'exemple de Bélisaire (Anon., XXXIII, 8).
5. *B. V.*, 383, 387-388, 390. Cf. mon *Afrique byzantine*, p. 29-31.
6. *B. P.*, 127-128. Cf. *B. P.*, 90.

la seconde campagne d'Italie, il se montra absolument au-dessous de lui-même : au lieu de se jeter dans Rome, il se cantonna à Ravenne et quand il voulut débloquer Rome, il perdit tout par son manque de sang-froid. Procope, qui n'est point son détracteur, avoue qu'il eut parfois une chance inespérée et qu'il dut ses succès plus aux maladresses de ses adversaires qu'à la sagesse de ses propres combinaisons[1]. En Afrique, en Italie, il fit plus d'une imprudence qui passa inaperçue parce qu'elle tourna bien ; et inversement, plus tard, il se trouva incapable d'exécuter ses desseins les mieux conçus. « La prudence, dit Procope non sans quelque ironie, abandonne l'homme dans le malheur ; la souffrance lui enlève l'intelligence et l'exacte appréciation des choses[2]. » Malgré d'indéniables qualités militaires, Bélisaire fut donc un général heureux plutôt qu'un grand général. Je ne le blâme point de s'être fait battre ; je le blâmerais plutôt d'avoir couru si souvent le risque d'être battu. Mais avec tout cela, il demeurait supérieur encore à presque tous les autres généraux de l'époque, et toujours il parut l'homme indispensable[3].

Tel était l'homme de guerre. Voyons maintenant l'homme tout simplement. Ici encore, il faut noter d'abord de réelles qualités. Ce personnage de haute taille et de grande mine est infiniment aimable, accueillant, courtois et bienveillant ; il a l'humeur douce, des habitudes sobres, des mœurs très correctes. Jamais on ne le vit ivre : et jamais — chose plus remarquable encore — il ne trompa Antonine[4]. Par tout cela il plaît au peuple de Byzance, comme il plaît aux soldats ; on l'acclame dans les rues, on se presse pour le voir passer, on le proclame supérieur à tous les généraux du temps. Il faut voir dans Procope à quel degré se monte l'enthousiasme populaire, lorsque Bélisaire revient à Constantinople après la première campagne d'Italie. « Je ne crois pas, dit l'historien, que s'il avait donné un ordre personne eût osé lui résister : tout le monde s'empressait à lui obéir, par estime de ses vertus autant que par crainte de sa puissance[5]. » Dans ces conditions, il eut un très grand mérite : toute sa vie,

1. *Hist. arc.*, 35-36.
2. *B. G.*, 329 ; *Id.*, 359, où Procope dit brutalement : ἐς ἀφασίαν ἐμπέπτωκεν.
3. Cf. les justes restrictions que fait Finlay sur les talents militaires de Bélisaire, *loc. cit.*, I, 245-246.
4. *B. G.*, 281-282.
5. *Id.*, 282-283.

il demeura le fidèle et loyal serviteur de Justinien. Sans doute compatriote de l'empereur, né comme lui en Thrace, attaché de bonne heure, dès avant l'avènement, à sa personne, toujours il considéra Justinien comme

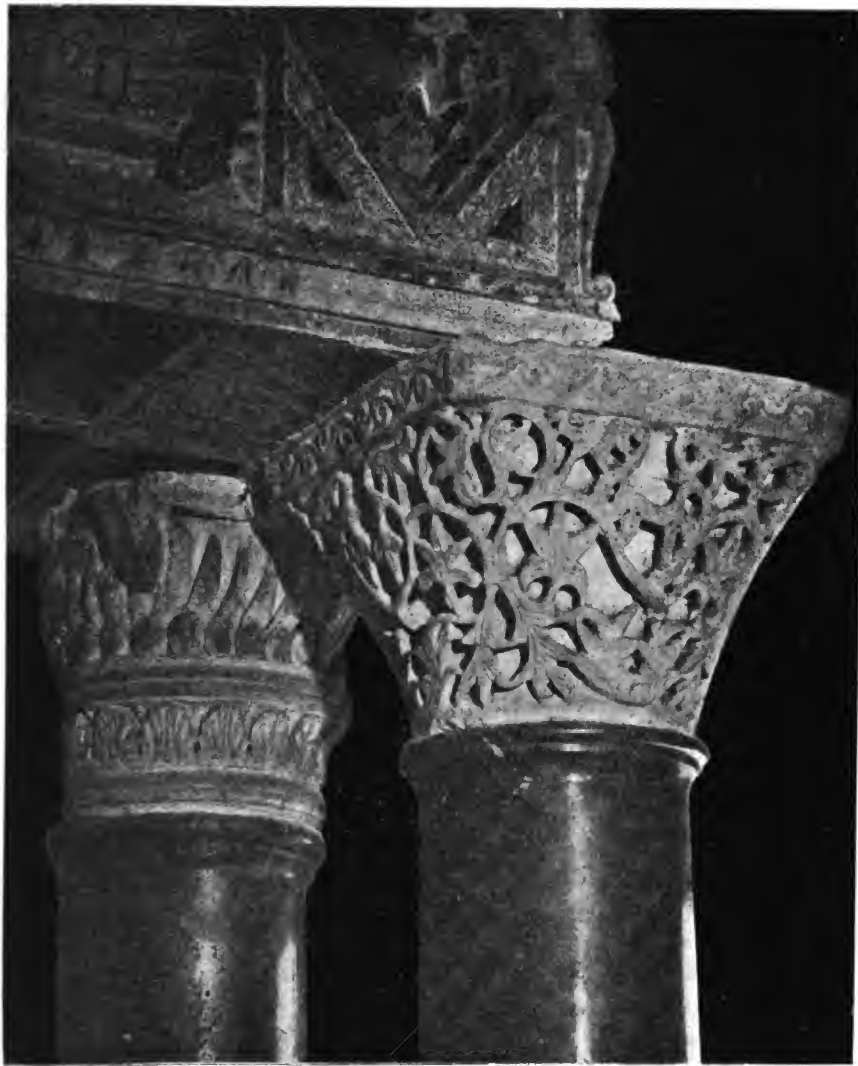


Fig. 60. — Chapiteaux byzantins à S. Apollinare Nuovo, à Ravenne.

un maître auquel il était personnellement lié[1]; et lorsque le prince lui demanda de jurer que jamais, lui vivant, il n'aspirerait au trône, volon-

1. *B. V.*, 361 ; *B. P.*, 59.

tiers il prêta ce serment, et il le tint[1]. Et sans doute encore son caractère ne le portait pas aux rêves ambitieux. Sensible par-dessus tout aux honneurs, à la gloire extérieure, il n'avait pas l'âme d'un politique, il ne prétendait pas aux réalités du pouvoir. Très accessible aussi aux influences de son entourage, subissant tout ascendant un peu fort — Justinien ou Antonine — il se fût senti gêné au premier plan, où il eût fallu montrer de la personnalité et de l'initiative. Né pour exécuter, pour servir, il n'aspirait pas à commander. Il faut reconnaître pourtant qu'il eut quelque mérite à rester ce qu'il fut. L'esprit soupçonneux de Justinien ne lui épargna ni les humiliations ni les disgrâces[2] : jamais Bélisaire ne songea à se soulever. Les propos de 542, qui froissèrent si fort Théodora, n'étaient point, il le faut remarquer, dirigés contre le *basileus*. Justinien était mourant, les généraux déclaraient simplement qu'ils entendaient intervenir dans le règlement de la succession[3]. Jusqu'à son dernier jour, Bélisaire s'obstina dans cette fidélité : vieilli, il reprit les armes pour être une dernière fois le sauveur de la monarchie : on l'en paya par des calomnies nouvelles et par une disgrâce momentanée[4]. Une seule fois peut-être, il eut une tentation sérieuse. Ce fut en Italie, en 540. Résolument, le général refusa d'obéir aux ordres du souverain et sembla préparer un pronunciamiento. On put croire un instant — on le crut en Orient[5] — qu'il accepterait les offres que lui faisaient les Goths, et lui-même paraît avoir hésité. Il se ressaisit vite pourtant et finalement resta dans le devoir.

Je n'ai garde de blâmer cette fidélité. Elle fait très grand honneur à Bélisaire. Toutefois il ne faut pas non plus, comme l'a fait la légende, taxer trop vivement Justinien d'ingratitude. Il est certain que, sans le vouloir, Bélisaire était fait pour inquiéter ; il était trop puissant, trop riche, trop victorieux, trop aimé. Involontairement, il préoccupait tout le monde : Théodora, Jean de Cappadoce, qui voyaient en lui un rival d'influence[6], Justinien, qui craignait en lui un successeur ; jusqu'à son dernier jour on put le suspecter de rechercher trop la popularité, de nourrir d'ambitieuses

1. *B. G.*, 268, 276.
2. Sur la jalousie de Justinien à l'égard de Bélisaire, *B. V.*, 441-442 ; *B. G.*, 280 ; Agath., 323.
3. *Hist. arc.*, 30.
4. Agath., 311-312, 323 ; Malalas, 494-495. Théoph., 238, 239.
5. *B. P.*, 166.
6. *B. P.*, 131.

espérances ; constamment on s'attendit à quelque incartade de sa part. En 541, on disait couramment que l'ingratitude de Justinien justifiait un soulèvement de Bélisaire[1] ; en 544, on était persuadé à Byzance qu'aussitôt sorti de la capitale, le patrice se vengerait de sa disgrâce par une insurrection[2]. On comprend alors que Justinien ait eu peur parfois, lui qui ne paraissait jamais aux armées, lui que l'on n'aimait guère, et qu'il ait tâché d'humilier son victorieux général. Néanmoins on ne doit pas oublier que malgré de passagères disgrâces, toujours il lui a rendu sa confiance, qu'il l'a comblé d'honneurs, qu'il l'a fait plus grand que n'importe quel autre de ses sujets[3].

Il est certain d'autre part que cette situation délicate embarrassa plus d'une fois Bélisaire. Son incontestable fidélité se fit trop souvent complaisante et servile. Il avait trop de choses à se faire pardonner ; il les racheta par bien des faiblesses. Il se fit dans de basses besognes, telles que l'enlèvement du pape Silvère, l'instrument docile de Théodora[4]. Il savait que l'impératrice ne l'aimait pas : il s'attacha trop humblement à lui plaire. En un mot, en lui le caractère fut quelquefois médiocre ; il s'abaissa trop[5]. Sa vertu est un peu une vertu à la grecque, qui n'est point tout d'une pièce et se laisse aisément entamer.

Sans croire tout ce que l'*Histoire secrète* a dit de Bélisaire, il faut avouer qu'il y avait des tares dans cette âme. Il aimait trop l'argent et fut légitimement soupçonné de s'être attribué une part large, trop large, du butin d'Afrique et d'Italie[6]. On raconte que dans l'affaire de Silvère, Vigile employa pour décider le patrice des arguments auxquels les vertus byzantines n'avaient pas coutume de résister. En tout cas, il était prodigieusement riche et la source de sa fortune était parfois un peu contestable : il accepta sans scrupules le palais de Jean de Cappadoce en récompense de la part qu'avait prise Antonine dans la chute du favori[7].

1. *B. P.*, 132.
2. *Hist. arc.*, 35.
3. En 541, dit Procope, πάντων εὐδοκιμῶν μάλιστα ἔτυχεν. Il fut *comes sacri stabuli* en 544 (*Hist. arc.*, 35), comte des excubiteurs en 549 (*B. G.*, 569). Il était l'homme le plus en vue à Byzance (*B. G.*, 427, 569) et jouait un rôle dans toutes les grandes affaires (Labbe, V, 431).
4. *Hist. arc.*, 13.
5. *Id.*, 35, 40-41.
6. *Id.*, 34.
7. *B. G.*, 427 ; Marcell. comes, a. 544.

On affirme qu'il était grand diplomate, singulièrement habile et rusé. Il faut avouer que sa diplomatie confinait parfois à la perfidie pure. Qu'on se rappelle par quels artifices il joua les Goths à Ravenne ; ce jour-là, Bélisaire ne se piqua point d'une parfaite loyauté. Les serments les plus solennels ne pesaient guère pour lui, quand il avait intérêt à les oublier ou peur de les tenir[1], et ses familiers, ses amis les plus dévoués, ses parents mêmes eurent plus d'une fois à souffrir du manque de fermeté morale et de la mobilité d'honneur de Bélisaire[2].

Enfin il eut bien des faiblesses pour sa femme Antonine. Quoi qu'il faille penser des commérages de l'*Histoire secrète*, elle exerça sur lui une toute-puissante influence[3]. Il l'emmena avec lui dans toutes ses campagnes, il la laissa trop fréquemment se mêler à ses conseils. Comme il l'aimait passionnément, parfois il oublia pour elle les intérêts supérieurs de l'État[4] ; souvent il la laissa gouverner à sa place : et comme rien ne lui coûta, même l'assassinat[5], pour satisfaire ses caprices, ses rancunes et ses haines, par là, plus d'une fois, il fut compromis par elle[6]. Comme elle était la favorite de Théodora, on peut croire que, par crainte de se brouiller avec l'impératrice, il lui fut complaisant et facile ; en tous cas, il se servit d'elle pour assurer son crédit au palais[7]. Est-ce à dire qu'il ferma les yeux sur les prétendus scandales dont elle remplit sa maison et qu'après un court accès d'énergie, il la reprit pour rentrer en faveur et mériter les bonnes grâces de l'impératrice ? ce sont là des bavardages qu'on ne peut vérifier[8]. Il semble toutefois avoir choqué ses amis mêmes par l'excès de sa conjugale faiblesse[9], et ce trait achève de révéler, dans ce général de valeur, une âme un peu molle, un caractère un peu inconsistant.

Comme son maître Justinien, Bélisaire est une figure complexe, et c'est folie pure de dire de lui, comme le fait Hodgkin, que par quelques traits

1. *Hist. arc.*, 15-16, 20, 26-27, 35, 40-41.

2. *Id.*, 15, 20.

3. *Id.*, 35, καταστὰς ἐκτόπως εἰς αὐτὴν ἐρωτόληπτος, καὶ ταῦτα ἑξήκοντα ἤδη γεγονυῖαν ἔτη. Cf. *Id.*, 38 et *B. G.*, 359.

4. *Id.*, 21-22.

5. *Id.* 15-16. Cf. *B. G.*, 180-181. *Hist. arc.*, 38.

6. *B. G.*, 181 et *Hist. arc.*, 15-16.

7. *B. G.*, 401, 405.

8. Il y a quelque brutalité dans le jugement de Gibbon, lorsqu'il dit à ce sujet : « Le lecteur doit avouer à regret que le héros (Bélisaire) méritait une dénomination qui ne doit point se trouver sous la plume d'un historien décent. » (éd. Bury, IV, 335.

9. *Hist. arc.*, 40-41.

de sa figure, « il fait pressentir l'idéal du chevalier errant et du soldat chrétien, qu'il annonce le sir Galahad et le Bayard de la chevalerie ». Malgré de réelles qualités, Bélisaire paraît surfait en somme. L'homme en lui était médiocre, le général a eu souvent plus de chance que de vrai talent. Il ne faut point oublier cependant cette belle défense de Rome où il fut admirable de confiance et de ténacité, et cette fière déclaration que, lui vivant, jamais la ville éternelle ne tomberait au pouvoir des Ostrogoths[1].

Quoi qu'il en soit, la figure de Bélisaire est restée populaire entre toutes celles du règne de Justinien. Le souvenir de ses exploits, celui de ses disgrâces, frappa fortement la postérité ; tout un cycle de légendes se forma autour de son nom et insensiblement transforma sa personne en une façon de héros national[2]. Dès le x[e] siècle, il courait sur lui dans le monde byzantin d'attendrissantes histoires, qui contaient ses misères et comment le grand général, aveuglé par la cruauté de l'empereur, avait été réduit à tendre la main comme un mendiant. A l'époque des Paléologues surtout, ces récits trouvèrent un succès prodigieux ; développés, embellis dans le *roman de Bélisaire*, ils se propagèrent sous cette forme littéraire jusqu'en Occident. Et désormais, de siècle en siècle, on se transmit la pathétique légende : le xviii[e] siècle pleura avec Marmontel sur les malheurs de Bélisaire et s'indigna de l'ingratitude de son maître ; et aujourd'hui encore, c'est surtout à une complainte fameuse que beaucoup de gens doivent de connaître le nom du grand général de Justinien.

En face de Bélisaire, il faut faire place à son rival Narsès. Celui-là était un homme d'une autre trempe, et bien supérieur, à mon gré, au vainqueur de Gélimer et de Vitigès. Arménien d'origine et eunuque, il avait commencé sa carrière au palais, comme *cubiculaire* et *spathaire* de l'empereur, et rapidement il s'était élevé au poste de grand chambellan[3]. Là, ce petit homme, d'apparence grêle et fragile, d'allure délicate, de façons élégantes, avait révélé bien vite de hautes et fortes qualités[4]. Au moment

1. *B. G.*, 114-116.
2. Krumbacher, *Gesch. d. byz. Litter.*, p. 825-827.
3. *B. P.*, 79 ; Malalas, 469, 476 ; *Chron. pasch.*, 626 ; Orelli-Henzen, III, 1162.
4. Agath., 47.

de la sédition Nika, pendant que Bélisaire se battait, il avait, par de savantes intrigues et d'opportunes distributions d'argent, réussi à détacher les Bleus de la révolte et acquis des titres sérieux à la reconnaissance du *basileus*[1]. Fréquemment chargé par la suite de missions de confiance, par exemple en 537, lorsqu'il fut envoyé pour rétablir la paix dans Alexandrie troublée par les querelles religieuses, il avait en toutes circonstances montré de la fermeté, de l'énergie, surtout une intelligence déliée et lucide, une souple et ingénieuse habileté. Aussi, fort bien vu à la cour, familier de Justinien, grand favori de Théodora, voyait-il chaque jour s'accroître sa faveur[2] : il préludait par là à de plus hautes destinées.

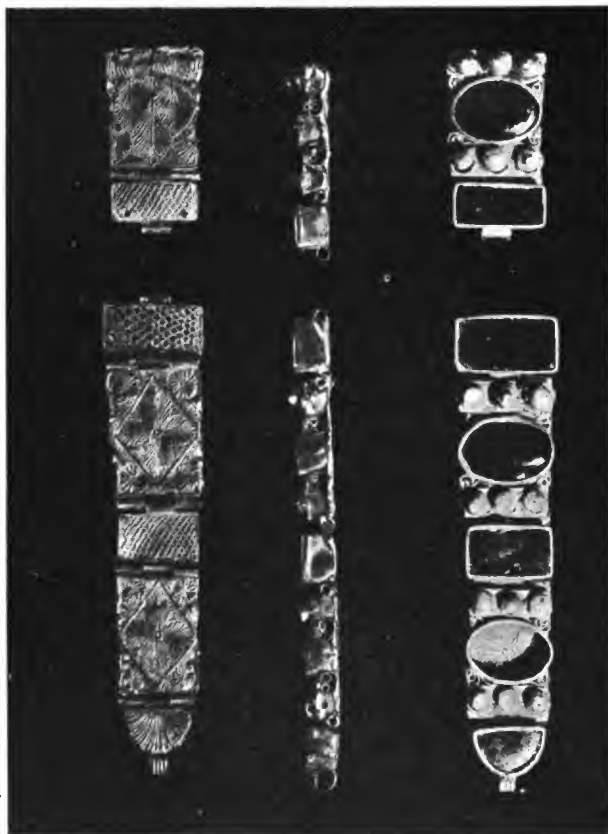


Fig. 61. — Bijoux byzantins et barbares (musée de Ravenne).

En 538, on le chargea de conduire des renforts en Italie : sa mission consistait moins sans doute à commander des hommes de guerre qu'à surveiller Bélisaire. On sait déjà comment il s'acquitta de cette partie de sa tâche : dans la lettre de service que lui avait remise l'empereur, il était dit qu'on « lui devrait obéissance dans tout ce qui serait utile à l'intérêt de l'État[3] ». Il s'en prévalut pour mettre en échec le général en chef et

1. Malalas, 476.
2. *B. G.*, 199.
3. *B. G.*, 221.

poussa les choses à ce point qu'il fallut le rappeler. Mais dans ce court passage aux armées, cet homme de cour avait montré des vertus militaires inattendues, du courage, une rare intelligence des choses de la guerre, un coup d'œil prompt et sûr; il avait su plaire aux soldats par sa facilité à s'accommoder aux circonstances, par sa parole nette et limpide, par sa générosité surtout; enfin, dans ce corps fragile et grêle, une indomptable énergie, une activité prodigieuse s'étaient révélées. On avait senti en Narsès un chef. Justinien ne devait pas l'oublier.

Malgré l'apparente disgrâce qui le ramenait à Constantinople, l'eunuque retrouva à la cour toute sa faveur passée. C'est lui que l'empereur chargea en 541 d'arrêter Jean de Cappadoce, et pendant les années suivantes toujours on le retrouve dans l'intimité des souverains [1]. Aussi les esprits superficiels seuls purent-ils s'étonner lorsqu'en 550 le *basileus*, se souvenant de ses hautes qualités militaires, désigna son confident pour commander en chef en Italie [2]. Mais c'est ce jour-là que Narsès donna vraiment la mesure de son caractère. Résolument, avec une énergie que jamais Bélisaire n'avait connue, il déclara à Justinien qu'il n'accepterait le poste qu'on lui confiait que si l'empereur lui donnait les moyens d'agir efficacement: et, plus heureux que Bélisaire, il sut par cette fermeté obtenir de Justinien l'argent, les armes et les hommes, toujours marchandés à son prédécesseur [3]. Très intelligent, très habile, sachant se plier à tous les événements et à toutes les fortunes, le nouveau général réussit à merveille. Très libéral, il fut vite populaire, surtout parmi les contingents barbares, dont plusieurs semblent avoir eu pour lui un dévouement tout spécial [4]. Comme il apportait de l'argent et qu'on savait son crédit chez l'empereur, il sut se faire obéir des soldats et des chefs. Très pieux enfin, se targuant d'avoir la protection spéciale de la Vierge, il inspira à ses troupes une confiance presque superstitieuse [5]. A l'envi les mercenaires se pressaient sous ses étendards, par reconnaissance de ses bienfaits passés, dans l'espoir de ses libéralités futures. Narsès sut à merveille employer toutes ces bonnes volontés. Actif, énergique, il remit promptement en

1. *B. P.*, 134; Malalas, 481.
2. *B. G.*, 570.
3. *Id.*, 598.
4. *B. G.*, 235, 599-600.
5. Evagr., IV, 24. Cf. sur la confiance de Narsès dans la protection divine, Agath., 79.

état cette armée décomposée et la fit admirablement combattre ; moins savant tacticien peut-être, moins instruit que Bélisaire, il sut, par son esprit net et lucide, son sûr coup d'œil, son audacieuse mobilité, trouver le point sensible de l'adversaire, ruiner tous les efforts des Goths, reconquérir l'Italie, en chasser les bandes alamanniques[1]. Lui qui jadis s'était permis de tenir Bélisaire en échec, il n'admit point qu'on discutât ses volontés et ses ordres, et implacablement il fit observer la discipline et trembler ses officiers devant le froncement de ses sourcils[2]. Et si par tout cela il fut un admirable chef de guerre, tout dévoué à sa tâche, ne s'occupant que de ses soldats, il fut aussi, il faut l'ajouter, un général heureux : incapable de nourrir toute ambition lointaine, jamais il n'inquiéta l'esprit soupçonneux de Justinien et sa faveur ne connut ni les éclipses ni les disgrâces.

A ces qualités d'esprit éminentes, Narsès joignait une âme ambitieuse et dure. Intrigant et avide, il pesa lourdement sur l'Italie qu'il fut chargé de réorganiser ; et si son habileté sut triompher des difficultés de la tâche et remettre de l'ordre dans la province, sa cupidité laissa dans la péninsule un long et douloureux souvenir[3]. Autour de lui, comme autour de Bélisaire, de bonne heure la légende se forma ; mais elle ne prit point, comme pour Bélisaire, cette couleur sentimentale et sympathiquement attendrie que nous avons notée. Dans la mémoire de l'Italie byzantine, Narsès vécut sous les traits d'un accapareur, entassant en de mystérieuses cachettes les trésors amassés par ses rapines[4], ou d'un traître conviant, pour satisfaire ses rancunes, les Lombards à détruire l'œuvre que lui-même avait fondée[5]. Il convient d'observer que, pour Narsès comme pour Bélisaire, le roman tient dans ces histoires plus de place que la vérité. Il semble à peu près établi que, loin d'être disgracié au lendemain de la mort de Justinien, Narsès mourut tranquillement à Rome, en pleine possession de sa vice-royauté[6] ; et s'il est admissible qu'il fut en effet un admi-

1. Agath., 47-48.
2. *Id.*, 78-79, 45 ; ses lieutenants, dit Agathias, « redoutaient ses reproches plus que la mort ».
3. Cf. Hartmann, *loc. cit.*, I, 350, 364.
4. *Lib. pont.*, 110 ; Agnellus, 90, 95 ; Grég. Tur., V, 20 ; Paul. Diac., III, 12.
5. *Lib. pont.*, 110 ; Isid., *Chron.*, 402 ; *Hist. Franc. epitomata*, III, 65 ; Paul. Diac., II, 5. Cf. Hartmann, *loc. cit.*, II, 23-24.
6. *Lib. pontif.*, 110 ; Agnellus, p. 338.

nistrateur sévère, rigoureux, intéressé, il est certain que rien n'ébranla jamais la confiance que Justinien avait mise en lui. Et si l'on peut enfin faire des réserves sur la valeur morale de ce personnage, trop expert aux intrigues de cour et qui y fut trop mêlé, on ne saurait en tout cas nier les éminentes qualités d'esprit du diplomate, les hautes vertus militaires du grand général que Narsès fut incontestablement.

CHAPITRE III

L'ŒUVRE MILITAIRE

LES GUERRES

I. — Les guerres de conquête

Pour traduire en acte ses rêves ambitieux, Justinien n'attendait qu'un prétexte. Les circonstances allaient le lui fournir, à point nommé et presque identique, en 531 pour l'Afrique, en 535 pour l'Italie.

A. — LA CONQUÊTE DE L'AFRIQUE[1]

On sait comment les maladresses du faible Hildéric provoquèrent dans le royaume vandale une révolution intérieure. Lassés de la faiblesse d'un roi ennemi des batailles, et dont les troupes venaient d'être honteusement défaites par les indigènes de la Byzacène, mécontents de la tolérance libéralement accordée aux Africains catholiques, inquiets surtout de la politique d'un prince qui, rompant brusquement l'alliance ostrogothique, se jetait aveuglément aux

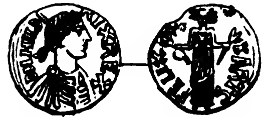


Fig. 62. — Hildéric, d'après une monnaie d'argent.

1. Pour l'exposé des campagnes d'Afrique, je renvoie d'une manière générale à mon *Afrique byzantine*, où j'ai fait en grand détail le récit de ces guerres. On y trouvera un exemple de ce que furent les expéditions militaires du règne de Justinien, et c'est pourquoi je n'ai point cru nécessaire de raconter minutieusement dans ce livre, à la suite de Procope, les épisodes interminables de ces luttes, dont le caractère diffère peu, qu'elles aient lieu en Afrique, en Italie ou en Orient. On ne cherchera donc ici que les traits essentiels de l'histoire militaire du règne de Justinien.

bras de l'empereur, travaillés d'ailleurs par les instigations perfides d'un rival ambitieux, les guerriers vandales renversèrent le souverain légitime et proclamèrent à sa place un autre descendant de Genséric, Gélimer [1]. Tout aussitôt, avec une audacieuse hauteur, la diplomatie byzantine intervint, évoquant devant l'empereur le jugement du conflit. Devant cette prétention, Gélimer, seul peut-être de tous les princes barbares, comprit que les concessions, si larges fussent-elles, ne feraient que retarder le conflit inévitable : nettement, il refusa donc les satisfactions demandées et répondit aux exigences de Byzance par un redoublement de rigueur contre ses adversaires vaincus [2]. La lutte était ouverte, Justinien se décida à porter la guerre en Afrique ; et tandis qu'à la seule annonce de l'intervention impériale, des soulèvements éclataient en Tripolitaine et en Sardaigne, le 22 juin 533, Bélisaire, le meilleur général de l'empire, s'embarquait pour l'Occident. Cinq cents transports, manœuvrés par 20 000 matelots, portaient 10 000 hommes d'infanterie, 5 000 à 6 000 de cavalerie ; une escadre de 92 vaisseaux de guerre, montée par 2 000 rameurs, convoyait l'expédition [3].

Par une rare bonne fortune, il se trouva que Gélimer était plus mal fait que tout autre pour sauver son peuple du péril qui le menaçait. Nature indécise et molle, nerveuse et sentimentale, il se laissa, avec une étrange inconscience, surprendre par les événements ; et quand le débarquement de Bélisaire l'eut brusquement réveillé de sa torpeur, il ne sut pas mieux réparer le mal qu'il n'avait su le prévenir. Avec sa nombreuse et légère cavalerie, il aurait pu organiser contre les Byzantins une guerre de partisans redoutable, les fatiguer par une multitude de petits combats, leur couper les communications et les vivres : au lieu de cela, il aima mieux risquer deux grandes batailles rangées, et jouer sur cette carte la fortune du royaume vandale. Lui, que son peuple regardait comme le plus valeureux guerrier de l'époque [4], il s'abandonna sans résistance aux coups de la fortune. A Decimum, il perdit le



Fig. 63. — Gélimer, d'après une monnaie d'argent.

1. *B. V.*, 350-351. La forme vandale parait être Geilamir.

2. *Id.*, 351-352.

3. *B. V.*, 358, 360-361. Cf. *Afrique byzantine*, 15-17.

4. *Id.*, 350.

temps à pleurer sur le cadavre de son frère mort et laissa passer le moment décisif; à Tricamarum, quand il crut la partie définitivement perdue, il s'enfuit sans donner un ordre, sans essayer de rallier ses escadrons pour un retour offensif, qui peut-être lui eût rendu la victoire. Tel il fut jusqu'à la fin, impressionnable, changeant, sans longue constance et sans ferme volonté. Lorsque, après la défaite de Tricamarum, l'âpre poursuite des Byzantins le contraindra à chercher un refuge parmi les Maures du mont Pappua, au lieu de s'ouvrir, l'épée à la main, un passage à travers les soldats qui bloquent sa retraite, il restera inactif, souffrant le froid, la faim et la misère, s'étudiant lui-même et se complaisant à mettre en vers ses malheurs; et après avoir courageusement supporté les privations, après avoir repoussé, non sans hauteur, les propositions qui lui sont faites, tout à coup, sur un incident qui touche sa sensibilité et son cœur, ses nerfs s'émeuvent, son ressort s'abat et il se remet aux mains de Bélisaire. Devant le général byzantin, et jusque devant l'empereur, il gardera une attitude étrange et un peu apprêtée de philosophe ironique et revenu de tout, qui sait la vanité des choses humaines et se complaît à en admirer en lui-même un exemple particulièrement mémorable [1].

En face d'un tel adversaire, Bélisaire avait beau jeu. Malgré la brillante valeur des escadrons vandales, malgré ses propres fautes, le général byzantin, salué par les populations d'Afrique comme un libérateur, marcha de succès en succès. Dans les premiers jours de septembre 533, il avait débarqué sans obstacle au promontoire désert de Caput Vada [2]: le 13 du même mois, la bataille de Decimum ruinait d'un seul coup toutes les espérances de Gélimer et livrait sans combat au vainqueur Carthage, la principale ville et la seule place forte de l'Afrique [3]. Vainement le roi vandale, rappelant à lui toutes ses forces, essayait de reprendre sa capitale perdue. A Tricamarum (mi-décembre 533), de nouveau la cavalerie byzantine eut raison de la fougue impétueuse des barbares [4]. C'était la déroute suprême. Successivement toutes les places de Gélimer, ses trésors, sa famille tombèrent aux mains du vainqueur; lui-même, cerné

1. Diehl, *Afrique byzantine*, 31-32.
2. *B. V.*, 372.
3. *Id.*, 384-391. Cf. *Afrique byzantine*, 18-23.
4. *B. V.*, 420-422.

dans sa retraite du mont Pappua, dut au mois de mars 534 céder à sa destinée. Il se rendit, moyennant promesse de la vie sauve et d'un traitement honorable. Les événements avaient merveilleusement servi les ambitions de Justinien : en quelques mois, contre toute attente, quelques régiments de cavalerie avaient détruit le royaume de Genséric [1].

L'Afrique semblait conquise. En termes magnifiques, l'empereur dé-

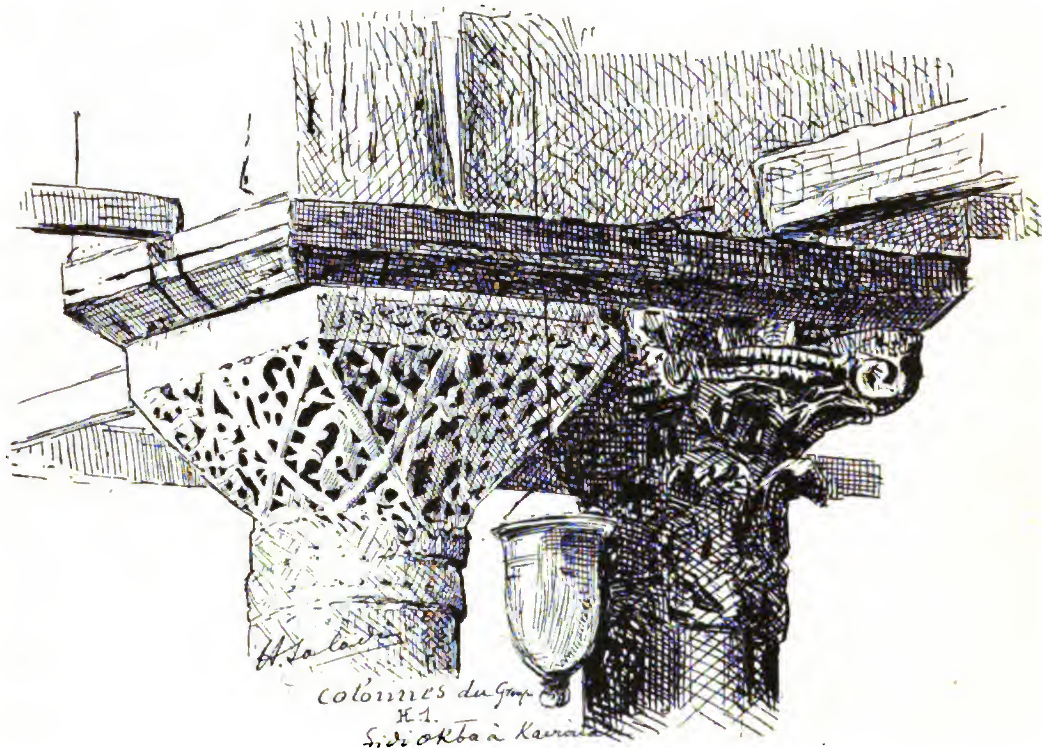


Fig. 64. — Chapiteaux byzantins du VIe siècle, provenant probablement de Carthage, aujourd'hui à la mosquée de Sidi-Okba à Kairouan (dessin de H. Saladin, *La Mosquée de Sidi-Okba*).

clarait que « Dieu, par sa miséricorde, venait de remettre entre ses mains l'Afrique et toutes ses provinces » [2], et presque émerveillé lui-même de la foudroyante rapidité de sa conquête, il se répandait en actions de grâces et remerciait la Providence de l'avoir choisi pour être le vengeur de l'Église et le libérateur des peuples [3]. Dans son confiant optimisme, il

1. Cf. *Afrique byzantine*, 24-33.
2. *C. J.*, I, 27, 1, 7.
3. *C. J.*, I, 27, 1, 1, 5.

se persuadait que « les veilles et les travaux de ses soldats dévoués » auraient vite raison des dernières résistances, que quelques courtes semaines suffiraient à reconstituer dans son intégrité la province d'Afrique, telle que l'avait connue et possédée l'empire romain [1], et déjà il l'organisait, fier de lui rendre ces institutions romaines qui l'avaient régie autrefois, d'y rétablir « cet ordre parfait » qui lui semblait la marque de tout État vraiment civilisé [2]. En même temps, jugeant la guerre achevée, il rappelait Bélisaire, il réduisait l'effectif du corps d'occupation et, pompeusement, se décernait les noms de Vandalique et d'Africain. A ce moment même, les événements allaient se charger de montrer toute la vanité des illusions nourries par l'empereur. Pendant que Bélisaire triomphait à Constantinople et étalait aux yeux éblouis de la populace de la capitale les sièges d'or, les pierreries, les vases précieux, la vaisselle de prix, les vêtements magnifiques, les voitures somptueuses, tous les trésors que cent ans de pillage avaient accumulés à Carthage [3] ; pendant que la piété et l'orgueil de Justinien se glorifiaient de voir reconquis tout ensemble les vases de Salomon et les ornements de l'empire [4] : pendant qu'en l'honneur de Bélisaire on dressait à Byzance des statues d'or [5], que sur les médailles commémoratives on célébrait « la gloire des Romains » (ἡ δόξα τῶν Ῥωμαίων) et qu'à l'effigie du prince on associait l'image de son victorieux général [6] ; pendant que dans le palais impérial enfin, sur les murs du vestibule de la Chalcé, on faisait représenter, en d'éclatants tableaux de mosaïques, les épisodes de la conquête de l'Afrique, les villes soumises et Gélimer rendant humblement hommage à Justinien et à Théodora [7], pendant ce temps même, le successeur de Bélisaire, avec son armée à demi désorganisée, luttait, au milieu d'un pays mal soumis et plus mal défendu encore, contre une formidable insurrection,

Bélisaire quittait à peine Carthage que les tribus berbères, qui avaient assisté inactives à l'écrasement des Vandales, se soulevaient à leur tour.

1. *C. J.*, I, 27, 2, 4 *b*.
2. *Id.*, I, 27, 1, 10. Cf. *Afrique byzantine*, 34-50.
3. *B. V.*, 445-447.
4. *C. J.*, I, 27, 1, 7.
5. Banduri, *Imperium orientale*, I, 3, p. 7, 95.
6. Cf. Babelon, *Justinien et Bélisaire*. (Mém. de la Soc. des Antiquaires de France, t. 57.)
7. *Aed.*, 20; *Just.*, I, 285-287.

Vainement, à coup de victoires, le successeur du patrice, l'énergique eunuque Solomon réprima la révolte de la Byzacène : vainement il tenta en Numidie d'entamer le redoutable massif de l'Aurès[1]. L'ordre semblait à peine rétabli qu'une terrible sédition militaire éclatant dans les camps venait de nouveau tout remettre en question[2]. Pour en avoir raison, il fallut envoyer en Afrique les meilleurs généraux de l'empire, Bélisaire qui arriva juste à temps pour sauver Carthage, Germanos qui, par des prodiges de courage, d'habileté, d'énergie, réussit enfin à écraser la révolte[3]. Mais quatre années (534-538) avaient été perdues dans ces luttes stériles et épuisantes. C'est en 539 seulement que le patrice Solomon, renommé au gouvernement général d'Afrique, put achever la pacification de la province. Par une marche audacieuse, il pénétra au cœur de l'Aurès, contraignant à la fuite Iabdas, le plus puissant des princes indigènes ; victorieusement il parcourut le Zab, le Hodna, la Maurétanie Sitifienne, obligeant les grands chefs berbères à reconnaître la suzeraineté impériale[4]. Sous ce gouvernement réparateur, l'Afrique retrouva enfin la paix et la sécurité : comme le dit le poète Corippus, « elle ressuscita au bruit de ces triomphes ; après ses longs deuils, elle goûta quelques années de joie[5] ».



Fig. 65. — Sceau ou bulle de plomb du stratilate Jean (musée du Bardo). (Photographie communiquée par M. P. Gauckler.)

Ce n'était point pourtant sa dernière épreuve. Après cinq années de tranquillité, la mort du patrice Solomon (544) déchaîna une fois encore une crise redoutable sur la province. Pendant quatre ans le malheureux pays connut tous les désastres et toutes les misères, les incursions berbères et les soulèvements des soldats, les défaites des champs de bataille et les révolutions de caserne, le pillage et l'incendie des campagnes, le meurtre et la fuite des habitants[6] ; durant ces années lamentables, comme le dit

1. Cf. *Afrique byzantine*, 51-75.
2. *B. V.*, p. 470-474. Cf. *Afrique byzantine*, 75-80.
3. Cf. *Afrique byzantine*, 80-86.
4. Cf. *Afrique byzantine*, 87-93.
5. *Joh.*, III, 281-283.
6. Cf. *Afrique byzantine*, 333-362.

Procope, les résultats des victoires de Bélisaire « étaient aussi complètement anéantis que s'ils n'avaient jamais existé[1] ». Cette fois encore, au moment où l'Afrique semblait presque perdue pour l'empire, l'énergie et la valeur d'un général, de ce Jean Troglita, dont Corippus a chanté les exploits, conjurèrent le péril; après deux ans de luttes énergiques (546-548), l'autorité impériale était rétablie, et désormais d'une manière définitive[2].

Sans doute l'Afrique reconquise n'était point telle que Justinien l'avait rêvée[3]. Elle comprenait la Tripolitaine, la Byzacène, la Proconsulaire, la Numidie, la Maurétanie Sitifienne : en outre les impériaux occupaient la Sardaigne, la Corse, les Baléares : mais à l'exception de quelques places du littoral, dont la plus importante était, aux Colonnes d'Hercule, la formidable citadelle de Septem, tout l'occident de l'Afrique échappait à Justinien ; toujours la Césarienne et la Tingitane demeurèrent indépendantes de l'empire ou ne s'y rattachèrent que par un lien très lâche de vassalité. D'autre part le pays sortait ruiné de tant d'années de luttes et de misères et expiait cruellement la satisfaction d'être rentré au sein de l'unité romaine. Dans un passage célèbre de l'*Histoire secrète*[4], Procope a énuméré toutes les conséquences qu'eut pour l'Afrique l'ambition conquérante de Justinien : la province dépeuplée, le pays laissé sans défense, mal administré, ruiné par les exactions financières, l'intolérance religieuse, les soulèvements militaires, voilà tout ce que rapporta à l'Afrique « le règne très glorieux » de l'empereur. Il y a quelque injustice dans cet excès de sévérité. Sans doute la domination byzantine attira bien des maux sur le pays et lui fut parfois singulièrement pesante ; mais on ne peut nier la réelle sollicitude que le *basileus* témoigna à sa nouvelle conquête, le grand effort qu'il fit pour y assurer l'ordre, pour y rétablir la prospérité[5]. Aujourd'hui encore les ruines des forteresses byzantines, éparses sur la terre d'Afrique, disent éloquemment la merveilleuse activité que déploya le grand empereur pour protéger le pays ; et l'on demeure saisi d'admiration devant ce réseau de citadelles, dont la construction fait autant d'honneur aux talents stratégiques qu'à la volonté des généraux de Justinien[6]. A l'abri de cette frontière

1. *B. V.*, 524.
2. Cf. *Afrique byzantine*, 363-381.
3. Cf. *Ibid.*, 107-111.
4. *Hist. arc.*, 106-107.
5. Cf. *Afrique byzantine*, 382-407.
6. *Ibid.*, 119-299.

reconstituée, le pays guérit ses blessures et ici encore la sollicitude impériale se manifesta en des œuvres dignes d'estime. Non seulement la province d'Afrique, organisée en une préfecture du prétoire, vit, avec ses circonscriptions anciennes, renaître le mécanisme et les traditions de l'antique administration romaine[1]; mais les travaux d'utilité publique multipliés dans les villes, les mesures prises pour la mise en valeur des campagnes et la repopulation du pays, les ports ouverts, les ouvrages hydrauliques entretenus ou réparés, furent la marque visible de l'intérêt que le prince portait à ses nouvelles provinces et y ramenèrent assez promptement une prospérité réelle, bien plus grande qu'on ne l'a souvent affirmé[2]. Malgré les vices incontestables de l'administration, la reprise de l'Afrique par les Grecs ne fut point seulement une vaine satisfaction de l'amour-propre impérial : ici, comme partout, le règne de Justinien marqua d'une empreinte profonde et durable les territoires rentrés au sein de la monarchie. En conscience le *basileus* pouvait s'applaudir de son œuvre ; en Afrique, du moins, sa domination ne fut ni inutile ni stérile.

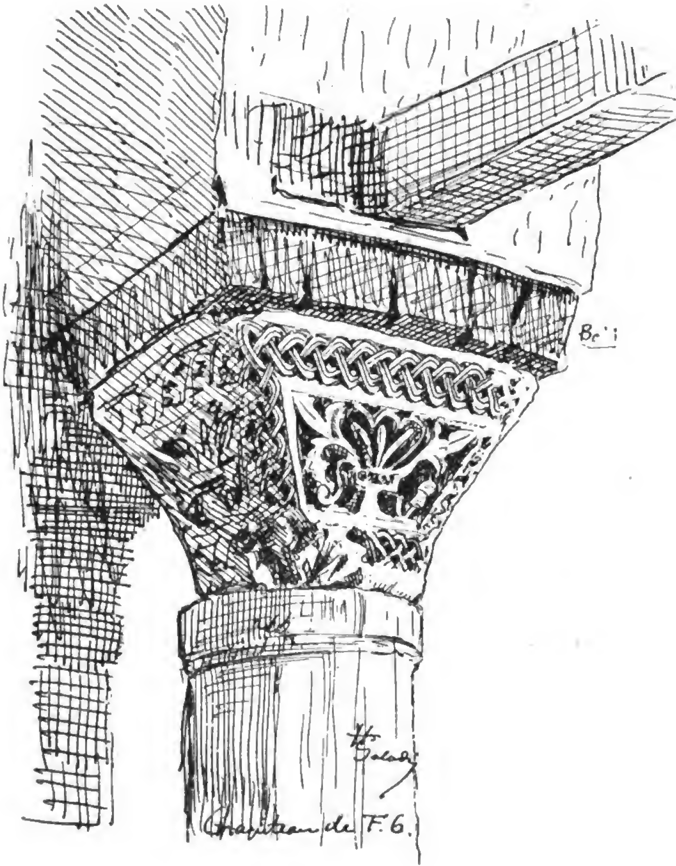


Fig. 66. — Chapiteau byzantin du VIe siècle, provenant probablement de Carthage, aujourd'hui à la mosquée de Sidi-Okba de Kairouan (dessin de H. Saladin, *La Mosquée de Sidi-Okba*).

1. *Afrique byzantine*, 97-118.

2. *Afrique byzantine*, 387-407.

B. — LA CONQUÊTE DE L'ITALIE[1]

L'Afrique conquise fournissait à Justinien une admirable base d'opérations pour porter en Italie l'effort de son ambition. Les circonstances, comme en Afrique, allaient lui offrir promptement un prétexte excellent pour intervenir dans la péninsule.

I

On sait comment la mort d'Athalaric, le petit-fils et le successeur de Théodoric le Grand (octobre 534), amena la régente Amalasonthe à associer au trône son cousin Théodat, le dernier représentant mâle de la famille des Amales ; comment aussi, après quelques mois à peine, la fille de Théodoric fut, par ordre de son royal époux, emprisonnée dans une île du lac de Bolsena et peu après, assassinée (avril 535)[2]. Justinien qui, depuis quelque temps déjà, suivait fort attentivement les affaires d'Italie et s'y ménageait les moyens d'intervenir[3], n'hésita point à considérer comme un *csus belli* le meurtre d'une princesse à qui il avait formellement offert



Fig. 67. — Théodat d'après une monnaie de cuivre.

1. On trouvera le récit fort détaillé des événements dans Hodgkin, *Italy and her invaders*, t. IV et V, et dans Hartmann, *Gesch. Italiens im Mittelalter*, I, 247-409.

2. *B. G.*, 23 25. Le meurtre d'Amalasonthe servait si bien les intérêts de la politique impériale que le bruit public à Byzance en attribua l'initiative à Théodora et à son favori, l'ambassadeur Pierre (*Hist. arc.*, 16). La chose semble bien douteuse, quoique Théodora entretînt à ce moment même avec Théodat et sa femme une assez mystérieuse correspondance (Cass., *Var.*, X, 20, 21, 23, 24) et que Pierre lui fût tout dévoué (*Ibid.*, X, 23).

3. *B. G.*, 18, 24.

et fait accepter son impériale protection[1]. Par ses ordres, son ambassadeur Pierre déclara à Théodat qu'après un tel crime, toute négociation devenait impossible, et que seule une guerre sans merci pouvait venger un si grand attentat[2]; et résolument, passant des menaces à l'action, l'empereur mit en route deux armées ; l'une devait pénétrer en Dalmatie, l'autre, la plus considérable — elle comprenait 7 500 hommes, sans compter la garde personnelle du général — était confiée à Bélisaire ; elle devait prendre la voie de mer et tâcher par surprise d'opérer une descente en Sicile[3]. En même temps la diplomatie impériale, de même que jadis elle avait, pour combattre les Vandales, cherché l'alliance ostrogothique, s'efforçait de se ménager contre les Ostrogoths une autre alliance barbare et sollicitait à prix d'or l'appui du Mérovingien Théodebert[4].

Par une rare bonne fortune, il se trouva cette fois encore que le roi des Goths, Théodat, comme jadis Gélimer en Afrique, était l'homme le moins capable du monde de résister à l'attaque des impériaux. Lui aussi, comme le roi vandale, offre un exemple caractéristique de ce que le contact avec la civilisation romaine avait fait des barbares. On ne trouvait plus en lui aucune des énergies natives de la race : il n'entendait rien à la guerre, il avait le dégoût et le mépris des armes. Élevé à la romaine, nourri dès sa jeunesse dans l'amour des lettres[5], fier de sa culture latine et de sa philosophie platonicienne[6], il prenait volontiers des airs détachés et blasés, déclarant que le pouvoir même fatigue et lasse vite, et que la royauté ne vaut pas qu'on souille, pour la défendre, ses mains d'un sang innocent. Au fond, son âme faible et lâche avait peur du trouble des batailles : il se sentait plus à l'aise dans les négociations diplomatiques, où sa perfidie se déployait à l'aise : et pourvu qu'il conservât et accrût sa fortune, son avarice faisait bon marché de sa dignité. Esprit mobile avec cela[7], impressionnable, changeant, il se décourageait et reprenait confiance avec une égale facilité, incapable de résolutions fermes, de volonté constante, couvrant à peine d'un prétentieux vernis philosophique, qui ne

1. *B. G.*, 25.
2. *Id.*, 25.
3. *Id.*, 26-29.
4. *Id.*, 27.
5. *B. G.*, 31.
6. *Id.*, 16-17
7. *Id.*, 34.

trompait guère un observateur avisé, son manque d'énergie, de bravoure et de caractère.

En face d'un tel adversaire, Bélisaire avait beau jeu. Sans coup férir, il occupa la Sicile; Palerme, qui seule tenta de se défendre, capitula après une courte résistance; dès la fin de 535, la grande île, que Jordanès appelait « la nourrice des Goths[1] », était redevenue une province byzantine. Contre cette agression soudaine, Théodat n'essaya même pas de se défendre; au lieu d'agir, il négocia humblement, troublé de peur, « sentant déjà suspendu sur sa tête le sort de Gélimer[2] »; et pour apaiser Justinien, il s'abaissa aux plus amples concessions, si inquiet, si tremblant de voir ses propositions repoussées par l'empereur que, sur les pas de l'envoyé byzantin, il dépêchait en toute hâte comme médiateur le pape Agapit lui-même à Constantinople[3]. Puis tout à coup, avec son ordinaire inconstance, sur le bruit d'un succès remporté par les Goths en Dalmatie, sachant aussi peut-être que Bélisaire venait d'être brusquement rappelé en Afrique, il reprit courage, il se montra insolent et hautain, et se croyant tout permis, il fit emprisonner les ambassadeurs du *basileus*[4]. La lutte décisive commençait.

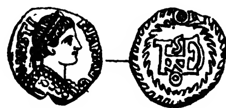


Fig. 68. — Monnaie d'argent de Théodat, avec la tête de Justinien.

Pour arrêter les impériaux, il eût fallu autre chose pourtant que la tardive et passagère énergie de Théodat. On le vit bien. Pendant qu'un général de l'empereur reconquérait la Dalmatie, Bélisaire entrait en Italie par Rhégium, au mois de mai 536, et les populations italiennes qui détestaient les Ostrogoths le saluaient comme un libérateur[5]. Successivement il attaquait et emportait la grande ville de Naples, qui fut au reste cruellement pillée par les Byzantins[6], sans que Théodat fît, pour sauver la place, autre chose que consulter vainement des oracles. Maître par la prise de cette importante cité de toute l'Italie du sud, le patrice, à la fin de 536, fit

1. Jordanès, *Getica*, 60.
2. *B. G.*, 29.
3. *Id.*, 29-32.
4. *Id.*, 36.
5. *Id.*, 38-39. Bélisaire se présentait comme tel dans ses proclamations (*id.*, 40-41).
6. *B. G.*, 53-55; *Liber pont.*, *Vita Silv.*, 3; Jordanès, *Romana*, 370; Marcell. comes, a. 536.

un pas de plus ; à l'appel de la population romaine, encouragé surtout par les envoyés que lui députait le pape Silvère[1], Bélisaire marcha sur Rome, et le 10 décembre, sans que la garnison ostrogothique eût tenté même un semblant de résistance, il rétablissait dans la ville éternelle l'autorité de Justinien.

Des succès si rapides, si éclatants semblaient garantir la prompte conquête de l'Italie tout entière, et on s'en persuadait si bien à Constantinople que déjà l'empereur croyait le moment venu d'organiser la Sicile en province[2]. Mais les Ostrogoths avaient conservé plus d'énergie que les Vandales. Avant même la prise de Rome par les Byzantins, une révolution militaire avait renversé l'incapable Théodat, et l'armée barbare, revenant aux vieilles traditions germaniques, avait élu comme roi un de ses chefs Vitigès[3]. C'était un soldat de famille obscure, mais d'une bravoure éprouvée ; il s'était illustré dans cent combats[4], et « le libre jugement du peuple », comme dit Cassiodore, s'était tout naturellement porté sur cet homme si différent de Théodat, sur ce guerrier « qui connaissait comme des camarades les plus braves de ses soldats et avait combattu coude à coude avec eux au jour de la bataille[5] ». Malheureusement ce soldat énergique, qui avait bien fait dans les rôles de second plan, n'avait qu'à un degré fort mince les qualités du général et du politique. Il ne comprit pas que l'intérêt suprême était d'arrêter coûte que coûte la marche de Bélisaire ; préoccupé surtout des progrès de l'invasion franque, il crut habile de se débarrasser d'abord de l'ennemi qui venait du nord, pour se jeter ensuite avec toutes ses forces sur les Byzantins. D'autre part, sentant mal assurée sa fraîche dignité royale, il aspirait à légitimer par un mariage avec une princesse du sang de Théodoric son apparente usurpation. Au milieu de tous ces soucis, il perdit un temps précieux. Au lieu de marcher



FIG. 69. — Vitigès d'après une monnaie de cuivre.

1. *B. G.*, 73-74.
2. *Nov.* 75 (a. 537). Voir les titres que prend l'empereur. *Nov.* 17 (avril 535), 42 (juillet 536), 43 (mai 537).
3. Jordanès, *Romana*, 372.
4. *B. G.*, 58.
5. Cassiod., *Var.*, X, 31, 33. Cf. l'éloge que fait de lui Cassiodore dans un discours officiel prononcé devant le nouveau roi et dont il nous reste quelques fragments (éd. Mommsen, p. 473-480).

vers le Sud, il se replia sur Ravenne, croyant avoir assez fait, en barbare loyal et naïf qu'il était, en demandant aux Romains un solennel serment de fidélité[1] ; et tandis que, dès le bruit de sa retraite, Bélisaire poussait en avant, il perdit des jours précieux à célébrer à Ravenne son mariage[2], à négocier avec les Francs dont il arrêta la marche par l'abandon de la Provence[3], à envoyer même des ambassadeurs à Justinien. La chute de Rome et les progrès de l'armée impériale qui occupait Narni, Spolète, Pérouse, le réveillèrent brusquement de son imprudente inaction : énergiquement alors, « comme un lion furieux », dit le chroniqueur Jordanès[4], il fit tête au péril ; mais il n'était pas de taille à lutter contre Bélisaire. Sa bravoure obstinée et maladroite ne devait pas être moins fatale aux Ostrogoths que la lâcheté de Théodat[5].

Vainement Vitigès, avec 150 000 hommes, vint mettre le siège devant Rome (mars 537[6]), vainement pendant plus d'une année il campa sous les murs de la ville éternelle ; tous ses efforts échouèrent devant l'admirable énergie de Bélisaire. Le patrice avait 5 000 hommes à peine ; pourtant il suffit à tout. Ni la rupture des aqueducs, que les Goths coupèrent pour enlever l'eau aux assiégés, ni les assauts furieux, ni le long blocus, ni les maladies épuisant ses soldats, rien ne put fléchir sa résistance ; comme il le disait dans une belle lettre adressée à Justinien[7], jamais, lui vivant, Rome ne tomberait au pouvoir des barbares. Une si glorieuse défense finit par émouvoir l'empereur lui-même ; coup sur coup, des renforts furent envoyés en Italie[8], qui réussirent à forcer le blocus et à ravitailler la ville assiégée. En même temps, au commencement de 538, une autre armée impériale, sous les ordres de Jean, neveu de Vitalien, débarquait sur la côte de l'Adriatique, envahissait le Picenum, emportait Rimini, ravageant tout sur son passage par le fer et par le feu : à l'appel de l'archevêque de Milan, des troupes byzantines faisaient une descente en Ligurie et occupaient la grande ville de l'Italie du nord ; maîtres de la mer par leurs

1. *B. G.*, 61.
2. Jord., *Rom.*, 373 ; *B. G.*, 61 ; Marc. comes, a. 536 : plus vi copulat quam amore.
3. *B. G.*, 73.
4. Jord., *Get.*, 138.
5. *B. G.*, 273.
6. *Id.*, 82.
7. *Id.*, 114-116.
8. *Id.*, 116, 125-126, 163-164.

flottes, ainsi les impériaux portaient partout des coups décisifs. Vitigès, effrayé de ces succès, incapable d'ailleurs avec son armée décimée de continuer plus longtemps le siège de Rome, se décida enfin à battre en



Fig. 70. — La porta Asinaria à Rome

retraite (mars 538); et déjà Justinien parlait de l'Italie comme soumise tout entière à ses armes[1], déjà il désignait pour la gouverner un préfet du prétoire[2]; et pour achever la conquête, peut-être aussi pour sur-

1. *Nov.* 69, *épil.* (mai 538).

2. *B. G.*, 101.

veiller Bélisaire, il envoyait dans la péninsule, vers le milieu de 538, une nouvelle armée de 7 000 hommes, sous les ordres de Narsès[1].

On sait comment la mésintelligence des deux généraux retarda de près de deux ans le succès espéré. Sans doute on sauva Rimini attaqué par Vitigès, mais la discorde qui régnait dans les camps paralysa toute autre opération et fit échouer les plans savants que Bélisaire avait combinés sur l'Italie du nord. Milan fut repris par les Goths et noyé dans un épouvantable bain de sang; peu après, les Francs de Théodebert, croyant le moment venu de travailler pour leur propre compte, franchirent les Alpes et ravagèrent atrocement la vallée du Pô, épouvantant également par leur barbarie les Goths et les impériaux. Enfin, en 539, Justinien se décida à rappeler Narsès et à laisser à Bélisaire le soin de diriger seul les opérations[2]. Alors les événements se précipitèrent. Successivement, Fæsulæ en Toscane, Auximum dans le Picenum tombèrent, celle-ci après sept mois de siège; sous les menaces de Bélisaire, plus encore peut-être parce qu'ils étaient épuisés par les maladies et la famine, les Francs battirent en retraite[3]. Vitigès, à bout de ressources et peut-être de courage — car ce barbare valeureux semble avoir été singulièrement accablé par la mauvaise fortune[4] — s'était jeté dans Ravenne: il espérait encore qu'une diversion de Chosroès, avec qui il était entré en négociations[5], obligerait le *basileus* à rappeler ses soldats d'Italie en Orient. L'énergie et la résolution de Bélisaire allaient ruiner cette dernière chance de salut; à la fin de 539, il vint assiéger Ravenne avec toutes ses forces. La partie suprême était engagée.

Après plusieurs mois de siège (mai 540), les débris de l'armée et de la nation des Ostrogoths, découragés par leurs défaites, pressés par la famine, se montrèrent disposés à déposer les armes. Vainement les rois des Francs leur avaient offert leur alliance et, non sans quelque jactance, les envoyés germaniques avaient parlé de leurs 500 000 guerriers prêts à franchir les Alpes et dont les redoutables framées briseraient comme verre l'armée impériale[6]. Les Goths avaient repoussé ces promesses

1. *B. G.*, 199.
2. *Id.*, 235.
3. *Id.*, 250-251.
4. *B. G.*, 273.
5. *Id.*, 237; *B. P.*, 156.
6. *Id.*, 261-263.

trompeuses et cet appui dont ils connaissaient les dangers, et ils ne cherchaient plus qu'à trouver un accommodement honorable avec Justinien. Or, à ce moment, l'empereur aussi était prêt à traiter. La situation générale était grave : sur le Danube, une invasion menaçante des Slaves se préparait; en Asie, la Perse s'agitait. Le *basileus* se montra donc conciliant: il se contentait de réclamer la partie de l'Italie située au sud du Pô, il abandonnait le Nord aux barbares, trop heureux de finir à ce prix une guerre qui risquait d'être interminable [1]. C'est alors que se passa un étrange épisode, qui jette un jour curieux sur les mœurs byzantines du VIe siècle. Malgré la volonté formellement exprimée du souverain, Bélisaire, pour la première fois de sa vie, refusa d'obéir; il



Fig. 71. — Le Palatium de Ravenne (mosaïque de S. Apollinare Nuovo). (Photographie Alinari.)

voulait une victoire totale, il voulait prendre le roi des Goths comme jadis il avait pris le roi des Vandales, et nettement il déclara qu'il ne signerait pas la convention. C'est alors que les Goths, de plus en plus pressés par la faim, eurent une idée plus extraordinaire encore. Ils avaient eu bien des fois l'occasion d'apprécier le courage, les hautes qualités militaires du général byzantin ; résolument ils lui proposèrent de devenir leur roi, de reconstituer à son profit l'empire d'Occident et, pour faciliter l'arrangement, Vitigès lui-même se déclarait prêt à déposer la couronne [2]. Devant ces offres, Bélisaire hésita. Mais s'il se résolut enfin à demeurer loyal vis-à-vis de son maître, l'occasion était trop belle, trop inespérée, pour n'en pas tirer avantage. Il feignit donc d'accepter les propositions

1. *B. G.*, 266. 2. *B. G.*, 267-269.

qu'on lui faisait, demandant qu'on lui ouvrît les portes de Ravenne, et il fit toutes les promesses qu'on exigeait de lui, se contentant de remettre à quelques jours de là le serment qu'il devait prêter en qualité de roi. Et ainsi il prit possession de Ravenne. Par ses ordres, la flotte byzantine pénétra dans le port de Classis, chargée de blé et de provisions pour ravitailler la cité ; lui-même, à la tête de ses gardes, fit dans la ville une entrée solennelle, parmi la foule des Goths qui acclamaient leur nouveau chef. Seules, les femmes barbares, voyant le petit nombre et l'allure malingre des soldats byzantins, injuriaient leurs maris qui avaient cédé devant de tels adversaires et leur reprochaient leur lâcheté [1]. Elles avaient raison : Bélisaire bientôt jeta le masque. Le perfide général déclara qu'il n'avait



Fig. 72. — Le port de Classis (mosaïque de S. Apollinare Nuovo). (Photographie Alinari.)

rien cherché pour lui-même, surprenant les Goths par cette extraordinaire abnégation. Pour le reste, il tint les promesses faites : la ville ne fut pas pillée, les biens des particuliers furent respectés. Toutefois, par mesure de précaution, beaucoup de barbares furent éloignés, pour rendre dans Ravenne la prépondérance à l'élément romain.

II

Après cinq ans de guerres, l'Italie semblait définitivement conquise. Vitigès, transporté à Constantinople avec sa famille et la fleur de l'aristo-

1. *B. G.*, 270-271.

cratie gothique, finissait ses jours dans la capitale sous l'habit d'un patrice byzantin ; le grand trésor de Théodoric venait rejoindre au Palais-Sacré les richesses conquises à Carthage [1] ; à ses titres d'Africain et de Vandalique, Justinien ajoutait orgueilleusement l'épithète de Gothique ; et bien persuadé que tout était terminé — seules Vérone et Pavie résistaient encore — il rappelait Bélisaire et procédait à l'organisation administrative de sa nouvelle province. Dès 538, avec la même hâte fébrile qu'il avait portée en Afrique, il avait constitué en une préfecture du prétoire l'Italie à moitié conquise [2] et nommé un titulaire aux hautes fonctions de préfet [3]. Maintenant, le moment semblait venu de mettre réellement en train le nouveau régime civil. L'autorité suprême passa donc aux mains du préfet du prétoire Athanase, qui vint en 540 s'installer à Ravenne [4]. L'armée, réduite aux proportions d'un simple corps d'occupation, n'eut plus, comme au moment de la conquête, son général en chef ; enfin, comme en Afrique, la réorganisation financière marcha du même pas que l'administration du territoire [5]. Cette fois encore, comme en Afrique, les événements allaient promptement démentir les illusions de l'optimisme impérial.

Les Goths, un moment frappés de stupeur par la chute de Ravenne, et qui d'abord s'étaient empressés à faire leur soumission aux mains de Bélisaire [6], reprirent bien vite courage à la nouvelle du départ du patrice. Dans la région au nord du Pô, ils étaient puissants encore : ils se groupèrent pour la résistance et trouvèrent un chef dans Ildibald, neveu de Theudis, roi des Visigoths, qui « voulait conserver à la race des Goths la possession de l'Italie [7] ». Pour venir à bout de cette agitation redoutable, il eût suffi d'une action énergique et habile ; les vices habituels de l'armée byzantine rendirent cette action impossible. Les généraux, maintenant égaux en pouvoir, se disputèrent au lieu d'agir ; les soldats, fatigués de la lutte, mécontents de la solde non reçue, du retard des promotions

1. *B. G.*, 280.
2. *Nov.* 69, *epil.* (mai 538) ; 79, 2 (mars 539). A cette date, Justinien parle, à côté de l'Italie, de « tout l'Occident » comme soumis à son autorité.
3. *B. G.*, 238.
4. *Id.*, 270.
5. *Id.*, 284.
6. *Id.*, 271-272.
7. *Id.*, 284.

espérées, obéissaient mal, refusaient de marcher et, par cette inaction volontaire, donnaient beau jeu à l'ennemi [1], Il eût fallu du moins, dans ce pays fraîchement soumis, se concilier la sympathie des sujets ; les maladresses de la politique financière désaffectionnèrent les Italiens du nouveau régime [2]. On avait besoin d'argent ; les logothètes impériaux réclamèrent avec une âpreté extrême, dans ces contrées épouvantablement ruinées par la guerre [3], les arriérés d'impôts datant du temps des rois goths. Dans ces conditions, l'autorité byzantine était fort ébranlée ; le jour où un adversaire capable la battrait en brèche, tout l'édifice ne pouvait manquer de s'écrouler.

Cet homme se rencontra vers la fin de 541, en la personne de Totila, le plus glorieux des rois ostrogoths après le grand Théodoric. Bien que parvenu au trône dans des circonstances un peu troubles — il négociait sa soumission à l'empereur [4] au moment où la mort d'Ildibald, son maître, et la bonne volonté des Goths ouvrirent de plus belles espérances à son ambition — ce dernier défenseur de la nationalité gothique est une figure singulièrement séduisante et sympathique. Très intelligent, très brave et plus habile que ses prédécesseurs, il avait, par sa vaillance et son activité, mérité l'admiration de ses compatriotes [5] ; par ses qualités chevaleresques, il força l'estime même de ses adversaires. Procope loue en lui une humanité qu'on n'eût attendue, dit-il, ni d'un ennemi ni d'un barbare [6] ; et en effet, ce barbare, quoique engagé dans une lutte inexpiable, sut être clément aux vaincus, miséricordieux à ses ennemis. A Naples, il laissa partir sans rançon la garnison byzantine prisonnière et il prit des précautions touchantes pour faire distribuer à la population affamée les vivres dont elle avait besoin [7]. Dans Rome, prise d'assaut, il défendit le massacre, protégea les femmes contre les



Fig. 73. — Totila d'après une monnaie de cuivre.

1. *G. B.*, 283, 285.
2. *Id.*, 284-285.
3. Cf. *B. G.*, 226-228. La famine était épouvantable : dans l'Emilie et le Picenum, 50 000 personnes mouraient de faim ; la Toscane était déserte, etc.
4. *B. G.*, 288.
5. *Id.*, 288.
6. *Id.*, 308.
7. *Id.*, 308-309.

injures des soldats et se laissa toucher aux prières du diacre Pélage [1], Toujours il fit la guerre sans ravager le pays [2]; il voulait, disait-il, à force d'équité, ramener à la cause des Ostrogoths la bienveillance divine [3], lassée jadis par les crimes de Théodat. Sans doute, il se montra sévère — surtout en paroles — pour les chefs, pour ces patriciens romains qu'il accusait de l'avoir lâchement trahi [4]; sans doute, dans un retour de barbarie grandiose, il songea à effacer Rome de la surface de la terre [5]. Mais, dans le premier cas, il s'adoucit vite et pardonna : dans le second, il se laissa fléchir aux représentations de Bélisaire et comprit quel crime il allait commettre contre la civilisation [6]. Ce sont là des qualités inattendues et remarquables : elles attachèrent promptement à sa cause les classes inférieures, ces paysans d'Italie opprimés par les grands propriétaires, et dont il s'efforça habilement d'améliorer la condition [7]; elles expliquent comment, pendant onze ans, Totila put tenir en échec toutes les forces de l'empire, reconquérir l'Italie entière et ruiner la gloire militaire de Bélisaire.

Il marcha en effet de succès en succès. Dès 542, avec 5 000 hommes seulement, il franchit le Pô sans résistance; bientôt les victoires de Faënza et de Mugillo lui ouvraient l'Italie centrale. Puis, par une conception stratégique très habile, il se porta vers le sud de la péninsule; successivement il soumit le Bruttium, la Calabre, l'Apulie, la Lucanie, pays moins épuisés par la guerre, où il put sans peine percevoir l'impôt d'État, régions de grande propriété foncière aussi, où il put se créer des ressources aux dépens des possesseurs de *latifundia* attachés au parti impérial [8]. Naples même tombait en 543 entre ses mains; sur l'Adriatique, il attaquait Otrante, le port par où les impériaux se ravitaillaient ; en même temps, il intriguait à Rome et faisait répandre dans la ville des manifestes où il rappelait la douceur du gouvernement ostrogothique et

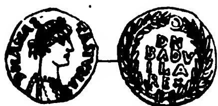


FIG. 74. — Monnaie d'argent de Totila, à l'effigie de l'empereur Anastase.

1. *B. G.*, 365.
2. *Id.*, 327.
3. *Id.*, 311-312, 365-367.
4. *Id.*, 367.
5. *B. G.*, 371.
6. *Id.*, 371-372.
7. Cf. Hartmann, *loc. cit.*, 305-306.
8. *B. G.*, 301-302, 327.

les rigueurs des Grecs [1]. Pendant ce temps, les généraux byzantins, enfermés dans les places fortes, isolés les uns des autres, laissaient libre carrière à l'ennemi et adressaient à l'empereur des appels désespérés [2].

Justinien se décida à renvoyer Bélisaire en Italie (544) : mais sans armée, sans argent, sans ressources [3] et, par surcroît, paralysé par la mauvaise volonté des officiers qui devaient l'assister, le vainqueur de Gélimer et de Vitigès se montra dans cette suprême campagne absolument au-dessous de lui-même. Il commença par perdre un temps précieux en Dalmatie ; puis, satisfait d'avoir réussi à ravitailler Otrante, il se cantonna à Ravenne et n'en bougea plus (545). Pendant ce temps, Totila poussait ses avantages : successivement il enlevait Auximum, Firmum, Asculum, Spolète, Assise, Clusium ; maître des passes de l'Apennin, il coupait toutes communications entre Ravenne et Rome et, ayant ainsi assuré ses derrières, il investissait Rome elle-même (546). Vainement Bélisaire, comprenant trop tard les conséquences de sa fatale inaction [4], s'efforçait, avec les renforts qui enfin lui arrivaient d'Orient, de débloquer par mer la ville éternelle. La fortune avait cessé de lui sourire, et surtout il semble avoir, en ces graves conjonctures, perdu ces qualités de décision et de sang-froid qui jadis avaient assuré son succès. On le vit bien dans cette lamentable affaire de Porto où, au moment même de secourir et de sauver Rome, Bélisaire s'affola comme un enfant et, sur un faux bruit qu'il ne prit pas même le temps de vérifier, battit en retraite et abandonna tout. Désespéré de cet échec, malade de la fièvre, le patrice ne put qu'assister impuissant à la chute de la ville (17 décembre 546) et aux événements qui suivirent. Quand Totila, exaspéré du hautain refus qu'opposait Justinien à toutes ses propositions de paix [5], menaça de brûler Rome et de faire de son emplacement un vaste pâturage, Bélisaire dut se contenter d'implorer pour la ville éternelle la pitié du roi goth [6] ; quand Totila, inquiet des succès que les impériaux remportaient dans l'Italie du sud, se décida à évacuer Rome, traînant à sa suite le Sénat captif, chassant de la cité la population tout

1. *B. G.* 313-314.
2. *Id.*, 312.
3. *Id.*, 316, 325-326.
4. *B. G.*, 329.
5. *Id.*, 368-369. Cf. 342.
6. *Id.*, 371-372.

entière, le patrice ne fit rien non plus pour gêner les desseins ou entraver la marche du roi ; et pendant quarante jours — chose inouïe et qui ne s'est point revue dans son histoire — Rome, vide d'habitants, fut transformée en un désert[1].

Bélisaire se réveilla enfin. Par un coup d'audace, qui d'abord sembla à son entourage un vrai coup de folie[2], il se jeta dans Rome abandonnée et la défendit victorieusement contre les retours offensifs de Totila (547). Mais si ce succès inattendu ébranla quelque peu le prestige du roi goth, la fortune de la guerre n'en fut guère changée. Éparpillée de Ravenne à Tarente, l'armée impériale était partout également impuissante ; comme Bélisaire s'obstinait à se cramponner à Rome, comme Jean se bornait de son côté à quelques coups de main heureux dans l'Italie du sud, toute direction d'ensemble manquait aux opérations militaires, et dans le désarroi général, encore accru par le défaut d'argent et la mésintelligence des chefs, il n'y avait plus trace de plan ni de conception stratégique. Il fallut que Justinien lui-même intervînt, qu'il donnât à Bélisaire l'ordre formel de prendre le commandement de l'armée concentrée dans l'Italie méridionale et qu'on venait de renforcer : cette fois encore la discorde des généraux empêcha tout effort sérieux. Durant des mois, on vit Bélisaire se traîner de ville en ville, de Rome à Messine, de Messine à Otrante ; pendant ce temps Totila attaquait et emportait Pérouse au nord, Roscianum au sud (548). Désespéré de ces échecs et de cette inaction, Bélisaire finit par envoyer à Constantinople sa femme Antonine, espérant que son habileté et son crédit auprès de Théodora arracheraient à la mollesse de l'empereur les renforts chaque jour plus nécessaires[3]. Mais l'impératrice venait de mourir, et tout ce qu'Antonine put obtenir, ce fut qu'on rappelât enfin d'Italie l'infortuné général.

Les contemporains ont sévèrement jugé la dernière campagne italienne de Bélisaire. « Ainsi, dit Procope, Bélisaire revint sans gloire à Byzance. Pendant cinq ans, il n'avait pu mettre sérieusement le pied en Italie, il n'avait pu réussir sur aucun point à marcher de l'avant : pendant tout

1. Marcell. comes, a. 547. Bar-Hebraeus (*Chron. Syr.*, 84), rapporte que, lorsque la nouvelle de ce désastre parvint à Constantinople, Justinien et le Sénat prirent le deuil.

2. *B. G.*, 377.

3. *Id.*, 401.

ce temps il avait dû se cacher et fuir sans cesse, naviguant le long des côtes de forteresse en forteresse »[1]. Il y aurait quelque injustice pourtant à rendre Bélisaire seul responsable de l'inaction lamentable où sombra sa gloire militaire[2]. Que pouvait-il faire avec une armée insuffisante et désorganisée, en face de généraux indisciplinés ou hostiles, heureux de le mettre dans l'embarras et de faire échouer ses combinaisons stratégiques? Que pouvait-il tenter, lorsqu'on lui imposait pour collègue ce Jean, neveu de Vitalien, avec qui dès 538 il s'était trouvé en grave mésintelligence, qui, maintenant attaché au parti de Germanos, haïssait en Bélisaire et en Antonine les favoris et les instruments de Théodora[3], et dont l'Italie entière savait la défiance et les rancunes à l'égard de son chef[4]? Et que pouvait-il essayer enfin, dans l'absolue pénurie d'argent où il était réduit, obligé, pour se créer des ressources, de pressurer impitoyablement la péninsule[5], condamné à jeter par ses exactions ses alliés naturels eux-mêmes dans les bras de Totila? On conçoit, dans de telles conditions, qu'il ait été plus d'une fois amené, comme le lui reproche durement Procope, à prendre le plus mauvais parti, et que ses plus heureuses résolutions aient eu des résultats contraires à ce qu'il en espérait[6], et l'on comprend aussi que les contemporains aient fini par croire « que Dieu même combattait pour Totila et les Goths » [7].

Le départ de Bélisaire ne fit au reste qu'aggraver une situation déjà bien compromise. Coup sur coup Totila reprit Rome (549), où il s'installa cette fois comme un véritable souverain, avec le ferme dessein de faire de la ville la capitale du royaume ostrogothique d'Italie[8]. Il bloqua étroitement Centumcellae, menaça Ancône, fit capituler Rimini et Tarente (549): bien plus, avec la flotte nombreuse qu'il avait su créer à force d'énergie[9], il réussit à se rendre maître de la mer; ses escadres pillèrent la Dalmatie

1. *B. G.*, 427. Cf. *Hist. arc.*, 36.

2. Gibbon dit même, peut-être avec quelque exagération : « Au jugement de ceux qui savent distinguer les desseins et les évènements, et comparer les moyens avec ce qu'il s'agit d'exécuter, Bélisaire parut un plus grand capitaine qu'à l'époque de la prospérité, quand il amenait deux rois captifs devant le trône de Justinien. (éd. Bury, IV, 406, 407).

3. *Hist. arc.*, 37-38.

4. *B. G.*, 386.

5. *Hist. arc.*, 37.

6. *B. G.*, 329.

7. *Id.*, 329.

8. *Id.*, 437. Cf. Hartmann, *loc. cit.*, I, 322-323.

9. *B. G.*, 437.

(549), conquirent la Sicile (550), la Corse, la Sardaigne (551), ravagèrent Corcyre et le littoral d'Épire (551). Moins d'un an après le départ de Bélisaire, les impériaux n'occupaient plus en Italie que quatre places sur la côte, Ravenne, Ancône, Otrante et Crotone ; « tout l'Occident dit, Procope, était aux mains des barbares »[1]. Et malgré les supplications des émigrés italiens, les Liberius, les Cethegus, les Cassiodore, qui affluaient à Byzance, malgré les prières du pape Vigile, Justinien vieillissant et d'ailleurs tout occupé de la querelle de Trois Chapitres oubliait en de vaines disputes théologiques l'Italie presque perdue pour l'empire[2].

Pourtant, après bien des hésitations, l'empereur se résolut à un suprême effort. Après de longues irrésolutions, il se décida en 550 à confier à son neveu, Germanos, le soin de reconquérir l'Italie. C'était un choix heureux. Quatorze ans auparavant, en de semblables circonstances, Germanos avait admirablement réussi dans la tâche difficile de soumettre et de pacifier l'Afrique révoltée : et quoique la rancune de Théodora l'eût en ces dernières années tenu à l'écart des affaires, tel était son prestige, qu'au seul bruit de sa nomination comme généralissime, « les Goths, selon l'expression de Procope, furent en grande inquiétude, et l'espoir revint aux Romains »[3]. Déjà, à l'appel du nouveau chef, dont



Fig. 75. — Façade de S. Apollinare Nuovo à Ravenne (d'après Clausse. *Basiliques et Mosaïques chrétiennes*).

1. *B. G.*, 416.
2. *Id.*, 428-429.
3. *B. G.*, 440.

on savait la libéralité, les volontaires accouraient de toutes parts sous ses étendards[1], lorsque, malheureusement pour l'empire, Germanos mourut subitement à Sardique (fin 550). Tout était à recommencer.

C'est alors que pour frapper le coup décisif, Justinien, par un choix qui surprit tout d'abord[2], s'adressa à Narsès. Ce général, âgé déjà et eunuque, dont la fortune s'était faite au palais plutôt que dans les camps, allait apporter à la conduite des affaires une énergie et une décision inaccoutumées. Hardiment il posa ses conditions à l'empereur, déclarant qu'il n'accepterait le commandement que si on lui donnait les moyens d'agir nécessaires, et ainsi il réussit à arracher à l'inertie de Justinien tout ce qui avait été si parcimonieusement mesuré à ses prédécesseurs, l'argent, les armes et les soldats[3]. Lentement, attentivement, il organisa pendant l'hiver de 551-552 son armée en Dalmatie, et comme son nom était fort populaire et sa générosité célèbre parmi les gens de guerre[4], comme certains contingents barbares semblent lui avoir été tout spécialement dévoués[5], il n'eut point de peine à joindre aux troupes régulières qu'il amenait de Byzance et aux forces déjà réunies par Germanos une foule de mercenaires barbares, Huns, Lombards, Hérules[6]. Pendant qu'il achevait la concentration de cette armée, la plus forte peut-être que jamais Justinien ait confiée à un de ses généraux[7], et qu'il préparait tout pour envahir, au printemps de 552, l'Italie par le nord, d'autres officiers impériaux agissaient dans le sud de la péninsule. Dès 551, Artabane reprenait la Sicile, que Totila avait dû quitter pour faire face au péril qui venait du nord ; dans l'Adriatique, Jean remportait sur la flotte ostrogothique une victoire signalée[8]. Ancône était débloquée, Crotone secourue. Effrayé, désireux aussi de trouver un accommodement avec l'empereur,

1. *B. G.*, 447.
2. *Id.*, 570.
3. *Id.*, 598.
4. *Id.*, 599-600.
5. *Id.*, 235, 600.
6. *Id.*, 598-599.
7. Le chiffre total de l'effectif est inconnu : voici pourtant quelques indications qui montrent l'importance de cette armée. Outre les contingents romains (garde de Narsès, troupes de Valérien, Dagisthée, Jean neveu de Vitalien et Jean le Glouton) composés de cavalerie en quantité considérable et de 8 000 archers, on trouve 5 200 Lombards, 3 000 Hérules, auxquels il faut joindre un second contingent de la même nation, 400 Gépides, des Huns en très grand nombre (παμπληθεῖς), des Perses, plus un détachement de 1 500 cavaliers réguliers. (*B. G.* 598-599, 618). Cela fait, par les chiffres énumérés, 18 100 hommes, et avec les chiffres inconnus, de 30 à 35 000.
8. *B. G.*, 578-585.

Totila adressa une fois de plus des propositions de paix à Justinien. Il offrait d'abandonner la Dalmatie, la Sicile, demandant seulement qu'on lui laissât, à titre de vassal, cette Italie ruinée dont il se contentait [1]. Le *basileus* ne voulut rien entendre : il fallut se résigner à la lutte suprême et désespérée.

Pendant que Totila concentrait ses forces près de Rome, Narsès, par une marche habile et hardie, s'était porté à Ravenne, et appelant à lui tout ce qui restait en Italie de troupes impériales [2], résolument il poussait vers le sud pour finir d'un seul coup la guerre en une décisive bataille. Elle se donna à Taginae dans l'Apennin (mai ou juin 552). L'armée ostrogothique, repoussée dès le premier choc, s'enfuit, prise de panique, en un lamentable désordre : Totila, lui-même, emporté dans la déroute, périt obscurément. C'était la ruine de l'État goth. Les impériaux qui, au début de la bataille, avaient vu, avec un étonnement mêlé de terreur, le prince barbare, vêtu d'or et de pourpre, monté sur son plus beau cheval, passer comme une redoutable et splendide apparition entre les deux armées en présence [3], ne purent croire tout d'abord à la disparition de leur grand adversaire. Ils voulurent, pour se convaincre de leur bonheur, déterrer son cadavre ; « et l'ayant longuement contemplé » [4], dit Procope, alors seulement ils comprirent que l'Italie était définitivement conquise [5]. Vainement ce qui restait du peuple goth se rassembla sous un nouveau roi, Téias, pour une lutte désespérée ; successivement toutes les villes de l'Italie centrale, Narni, Pérouse, Spolète, Rome enfin, retombaient aux mains des impériaux. Vainement les Goths, sentant l'Italie perdue pour eux, comprenant qu'ils ne combattaient plus que pour l'honneur et la vengeance, massacrèrent, dans leur aveugle fureur, tous les Romains, sénateurs, patriciens, qui leur tombèrent sous la main ou qu'ils tenaient en otages [6]. Narsès, marchant droit à son but, assiégeait Cumes et battait

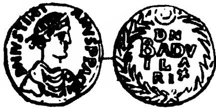


Fig. 76. — Monnaie d'argent de Totila, à l'effigie de Justinien.

1. *B. G.*, 585-586.
2. Il leur payait en même temps la solde toujours arriérée. *B. G.*, 597.
3. *B. G.*, 620.
4. *Id.*, 626.
5. On envoya à Constantinople, comme trophées de victoire, les vêtements sanglants et le diadème de Totila (Théophane, 228).
6. *B. G.*, 632-633.

en Campanie, à la journée de Monte Lettere (*Mons Lactarius*), au pied du Vésuve, le dernier rassemblement barbare (commencement 553). Ce fut une bataille de deux jours entiers, acharnée, désespérée, épique, « une lutte de héros », selon l'expression même de Procope [1]. Les Goths, dans leur ferme désir de vaincre ou de mourir sur place, avaient renvoyé leurs chevaux ; tenacement, autour de leur roi, ils se battirent sans reculer d'un pas. La mort même de Téias ne brisa pas leur résistance ; et lorsqu'enfin, épuisés de fatigue et de soif, ils se décidèrent, au soir du second jour, à renoncer à la lutte, Narsès ne marchanda point à ces hommes résolus à mourir [2] l'accommodement le plus honorable ; les débris du peuple goth, avec leurs armes et leurs biens, purent, sans être inquiétés, aller chercher chez d'autres barbares une terre où ils ne seraient point les sujets de Justinien [3].

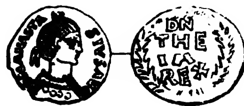


Fig. 77. — Monnaie de Théias à l'effigie d'Anastase.

Pour l'Italie ensanglantée, dévastée, ruinée par dix-sept ans de guerre, ce ne fut point là pourtant la fin de ses épreuves. De bonne heure, les Francs avaient mis à profit les événements pour se tailler dans le nord de la péninsule une souveraineté propre ; ils avaient occupé une partie de la Ligurie et de la province des Alpes Cottiennes, la Vénétie presque entière [4] et, ne songeant qu'à leurs intérêts particuliers, ils avaient accueilli avec un égal dédain les appels de Téias et les menaces de Justinien [5]. Bientôt, précisant leur attitude, ils avaient tenté d'entraver la marche de Narsès [6], empêché, après Taginae, les impériaux d'occuper Vérone [7]; maintenant, pendant que Narsès conquérait la Toscane, ils crurent le moment venu de recueillir pour eux-mêmes tout l'héritage des Goths. Au milieu de 553, deux chefs alamans, Leutharis et Butilin, se ruèrent avec 75 000 barbares sur l'Italie, battirent près de Parme une armée impériale et du nord au midi, mirent le pays à feu et à sang. Heureusement pour Narsès, le dernier chef des Goths, Aligern, qui tenait encore dans Cumes, aima mieux, comme

1. *B. G.*, 639.
2. *Id.*, 642.
3. *Id.*, 641-642.
4. *Id.*, 586.
5. *B. G.*, 635, 587-590.
6. *Id.*, 600.
7. *Id.*, 628.

jadis Vitigès à Ravenne, faire sa soumission à l'empire qu'à ces Francs tant de fois traîtres à leurs promesses[1]. Grâce à ce concours inespéré, le général byzantin réussit enfin à écraser auprès de Capoue (automne 554) la plus forte des hordes alamanes et à en débarrasser l'Italie; l'année suivante, la capitulation de Compsae, où s'était concentrée la résistance ostrogothique de l'Italie du sud, achevait de rendre la paix à la péninsule.

L'Italie, après vingt ans de lutte, rentrait enfin sous l'autorité impériale : peuples et soldats, croyant la guerre finie, la paix certaine, s'empressaient d'oublier dans les fêtes les armes désormais inutiles[2] et Narsès pouvait à bon droit, en de triomphantes inscriptions, se féliciter d'avoir, à force d'énergie et d'habileté, réussi à « fléchir les rudes âmes des Goths[3] ». Mais ce grand et incontestable succès avait été chèrement acheté. D'abord une partie de l'ancienne préfecture d'Italie, la Pannonie, la Rhétie, le Norique, demeurait aux mains des Barbares[4], et dans le nord même de la péninsule, de fortes places comme Brescia et Vérone restaient occupées par des fractions de Goths, qui ne firent leur soumission que longtemps plus tard (563). Mais surtout l'Italie sortait ruinée de cette longue et épouvantable guerre. Non seulement elle avait supporté les inévitables conséquences de la lutte, la dévastation organisée des campagnes, la longueur des sièges, la famine, les maladies, les massacres, et également pâti du passage des Goths et du passage des impériaux ; non seulement les plus grandes villes, Rome, Naples, avaient été cruellement éprouvées : mais par leurs exactions, leurs pillages, leur insolence, les soldats de Justinien avaient bien vite fait regretter les barbares à ceux dont ils se proclamaient les libérateurs[5]. « Les chefs de l'armée impériale, dit Procope, pillaient avec leurs soldats la fortune des sujets et rivalisaient avec leurs hommes d'insolence et de libertinage. Les officiers, dans leurs forteresses, entretenaient des femmes et faisaient bombance : les soldats n'obéissaient plus à aucun ordre, se laissaient aller à toutes les inconvenances ; l'Italie entière avait à souffrir les plus durs traitements, et il ne restait à ses habitants qu'à se laisser maltraiter et à mourir, privés qu'ils

1. Agath., 56.
2. *Id.*, 88, 89.
3. *C. I. L.*, VI, 1199, rigidas Gothorum subdere mentes.
4. *B. G.*, 418.
5. *Id.*, 312.

étaient des choses les plus nécessaires[1] ». Ce n'est pas tout. Pour trouver les ressources financières indispensables à la guerre, il avait fallu livrer le pays à moitié reconquis aux impitoyables exigences des agents du fisc, et l'on avait vu généraux et logothètes rivaliser d'ardeur pour épuiser la province[2]. « Ainsi, dit Procope, tout ce vaste espace de terres était presque vide d'habitants, les uns ayant été détruits par la guerre, les autres par la peste et les maladies qui sont les conséquences de la guerre[3] ». Et vraiment Totila avait beau jeu lorsque, rappelant aux sénateurs romains silencieux les bienfaits de Théodoric et d'Amalasonthe, il leur demandait avec une



Fig. 78. — Sarcophage de Ravenne.

amère ironie quel bien leur avait fait Justinien et qu'il leur rappelait leurs honneurs enlevés, la cruauté des logothètes, l'impôt réclamé avec une égale rigueur en temps de paix et en temps de guerre, toutes ces marques éclatantes de ce qu'il nommait en raillant « la bonne volonté des Grecs pour leurs sujets, la générosité et la grandeur d'âme des soldats de l'empereur pour leurs amis et leurs hôtes[4] ». Enfin le passage des Alamans, plus féroces encore et plus impitoyables que tous les autres barbares[5], avait

1. *B. G.*, 312.
2. *Hist. arc.*, 37, 108.
3. *Id.*, 108.
4. *B. G.*, 368, 313-314.
5. Agath., 51, 65.

achevé le désastre. Et l'Italie entière, désolée, dépeuplée, demandait suppliante à Justinien de secourir sa misère, s'il ne voulait point « qu'elle succombât à l'impossibilité de payer ses dettes[1] ».

La Pragmatique Sanction de 554 s'efforça de porter remède à cette terrible crise économique et financière. Totila avait cruellement frappé dans leurs personnes, et surtout dans leurs biens, les grands propriétaires fonciers, suspects de trop d'attachement pour Byzance : Justinien effaça d'un trait de plume toutes les ordonnances du « tyran » et rendit aux maîtres légitimes les terres, les troupeaux, les colons, les esclaves, que les confiscations leur avaient enlevés, que la peur ou la violence les avait obligés d'aliéner[2]. C'étaient là surtout, à la vérité, des mesures politiques. Justinien prit d'autres dispositions, soit pour conjurer la crise qui résultait de la grande quantité des dettes[3], soit même pour alléger un peu le poids écrasant des impôts[4]. Partout, par le développement des travaux publics[5], il tâcha de réparer les malheurs de la guerre : mais, malgré ses bonnes intentions, les nécessités financières pesaient trop lourdement sur un pays ruiné et dépeuplé pour qu'une sérieuse renaissance y fût possible. La grande aristocratie restaurée dans ses droits et ses terres, l'Église protégée et enrichie, purent se louer de la bienveillance de Justinien ; mais l'industrie et le commerce, sauf peut-être à Ravenne et à Naples, disparurent dans les villes ; le manque de bras empêcha la mise en valeur des campagnes et laissa dans le pays de grands espaces incultes et déserts[6].

Justinien n'en était pas moins fier d'avoir réalisé la plus chère de ses ambitions, d'avoir, selon le mot d'un contemporain, « rendu à Rome tous les privilèges de Rome »[7], d'avoir étendu à la province reconquise les bienfaits de la législation nouvelle qu'il avait promulguée[8], d'avoir restitué aux populations de la péninsule, par le rétablissement de la préfec-

1. *Nov.*, *App.* VIII. On lit dans Agnellus, 95. A Basilii tempore consulatum agentis (541) usque ad Narsetem patricium provinciales Romani ubique ad nihilum redacti sunt. Et le pape Pélage écrit : Quia Italiæ praedia ita desolata sint ut ad recuperationem eorum nemo sufficiat.

2. *Pragm. Sanct.*, (*Nov.*, *App.* VI), 2, 4, 5, 8, 15, 16.

3. *Nov.*, *App.* VIII.

4. *Pragm. Sanct.*, 18, 26.

5. *Id.*, 25 ; Mar. Avent., a. 568.

6. Cf. Hartmann, *loc. cit.*, I, 356-367.

7. Lydus, p. 248.

8. *Pragm. Sanct.*, 11.

ture du prétoire et du cortège de fonctions qui l'environnaient, l'exacte image de l'empire romain, tel qu'elles l'avaient autrefois connu [1]. Sans doute la nouvelle préfecture d'Italie était réduite en étendue : elle ne comprenait plus ni l'Afrique, ni la Sicile, ni la Corse, ni la Sardaigne ; et sans doute aussi l'administration nouvelle, chargée de fournir des ressources à un gouvernement toujours à court d'argent, devait être pour le pays singulièrement vexatoire. Justinien ne se glorifiait pas moins d'avoir arraché l'Italie à « la tyrannie[2] », d'y avoir restauré « une paix parfaite »[3] ; il se flattait d'avoir tout fait pour réparer « ses désastres »[4] et protéger ses nouveaux sujets contre l'avidité de ses officiers [5].

1. Cf. Diehl, *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, 82-83.
2. *Pragm. Sanct.*, 2.
3. *Nov.*, *App.* VIII.
4. *Id.*
5. *Pragm. Sanct.*, 18.

C. — LA CONQUÊTE DE L'ESPAGNE

A l'Afrique et à l'Italie reconquises, Justinien put un instant se flatter d'ajouter l'Espagne. A plusieurs reprises déjà, les circonstances l'avaient mis en contact avec le royaume barbare, qui, dans la péninsule ibérique, s'était substitué à l'autorité impériale. Dès 534, les soldats de Bélisaire avaient délogé les Wisigoths de la forte place de Septem, qu'ils occupaient en Tingitane [1] ; plus récemment, le roi Theudis, un Ostrogoth d'origine, et qui se trouvait ainsi apparenté à l'un des souverains du royaume ostrogothique d'Italie [2], avait essayé de porter secours à ses compatriotes pressés par les forces impériales, et par une diversion audacieuse, qui d'ailleurs réussit mal, il s'était jeté sur la province byzantine d'Afrique [3] (544). C'était plus qu'il n'en fallait pour donner à Justinien la tentation — avec le prétexte — d'intervenir en Espagne : il se trouva par surcroît que les circonstances, comme dans les autres royaumes barbares, servirent à point nommé l'ambition de l'empereur.

L'Espagne wisigothique était, vers 550, profondément divisée. Successivement, le roi Theudis (531-548) et son successeur Theudigisclus (548-549) avaient péri assassinés [4] ; et à cet état politique fort troublé la maladresse du roi Agila (549-554), en déchaînant la persécution contre les catholiques, ajoutait en ce moment même toute l'âpreté des luttes religieuses [5]. Byzance sut à merveille profiter de ces dissensions. Un usurpateur, Athanagild, s'était soulevé contre Agila avec le concours des catholiques ; naturellement, il sollicita l'appui du grand souverain orthodoxe de l'époque, de celui qui venait en Afrique et en Italie d'écra-

1. Isid., *Hist. Goth.*, p. 284.
2. *B. G.*, 274.
3. Isid., *Hist. Goth.*, p. 284.
4. Isid., *Hist. Goth.*, p. 284-285.
5. *Id.*, 285.



Fig. 79 — Vue intérieure de S. Apollinare Nuovo à Ravenne (photographie Alinari).

ser les Ariens, et naturellement Justinien s'empressa de le soutenir [1]. Le patrice Liberius, ce sénateur romain que les événements avaient fixé à Constantinople et que l'empereur avait tout récemment chargé de reconquérir la Sicile sur Totila [2], fut envoyé en Espagne avec une flotte et des troupes [3] : et quoiqu'il fût âgé déjà et peu propre au commandement des armées [4], il réussit en quelques semaines à battre les forces du roi Agila et à occuper pour le compte de l'empereur plusieurs villes fortes dans le sud-est de la péninsule, en particulier Carthagène (Carthago Spartaria), Malaga, Cordoue, Assidona [5]. Mais là s'arrêta le cours de ses triomphes. Plus sages que les barbares d'Afrique ou d'Italie, les Wisigoths comprirent vite le danger dont l'intervention impériale menaçait leur indépendance [6] : faisant trêve à leurs divisions, ils se rapprochèrent pour lutter contre l'envahisseur, et les partisans mêmes du roi Agila n'hésitèrent point, dans l'intérêt commun, à sacrifier leur chef pour offrir le trône à Athanagild (554). Le nouveau souverain, ainsi devenu légitime, se tourna tout aussitôt contre ses alliés de la veille ; et s'il ne réussit point à reprendre aux Grecs leurs conquêtes [7], du moins parvint-il à les empêcher de faire en Espagne de plus grands progrès.

Ce fut la dernière entreprise de conquête que Justinien tenta sur l'Occident. Sans doute, il n'avait pas pleinement réalisé le rêve colossal de son ambition, et plus d'une ancienne province romaine manquait au nouvel empire reconstitué. Si le royaume vandale avait disparu, tout l'Ouest de l'Afrique échappait en fait à l'autorité byzantine ; si le royaume ostrogothique s'était écroulé, une partie importante des antiques dépendances de l'Italie, la Rhétie, le Norique, restaient aux mains des barbares; en Espagne, le royaume wisigothique avait maintenu son indépendance contre les attaques des impériaux ; en Gaule enfin, les princes francs, malgré leur attitude équivoque, avaient été traités par Justinien moins en adversaires qu'en alliés utiles à ménager, et l'empereur avait même consenti à leur faire abandon de la Provence. On voit à quels sa-

1. Isid., *Hist. Goth.*, 286.
2. *B. G.*, 25, 433, 440, 445, 451-453.
3. Jord., *Getica*, 58 (p. 136).
4. *B. G.*, 445.
5. Georg. Cypr., éd. Gelzer, p. xxxii-xliii.
6. Isid., *Hist. Goth.*, p. 286. Metuentes ne Spaniam milites auxilii occasione invaderent.
7. *Id.*, 286.

crifices avait dû se résoudre la fierté du *basileus* et quelle distance séparait les rêves de sa politique de la réalité. Mais, si d'autre part on compare l'état territorial de la monarchie telle qu'il la laissa à ce qu'elle était à son avènement, on ne peut s'empêcher d'admirer les prodigieux résultats de cette superbe et tenace ambition. Grâce aux efforts de Justinien, la Dalmatie, l'Italie, l'Afrique orientale tout entière, le Sud-Est de l'Espagne, les îles du bassin occidental de la Méditerranée, Sicile, Corse, Sardaigne, Baléares, étaient rentrées dans l'unité impériale et, par ces conquêtes, l'étendue de la monarchie se trouvait presque doublée. Par l'occupation de Septem, l'autorité de l'empereur s'étendait jusqu'aux Colonnes d'Hercule ; et si l'on excepte la portion de côtes que gardaient les Wisigoths en Espagne et en Septimanie et les Francs en Provence, de nouveau la Méditerranée entière était un lac romain, où s'exerçait la prépondérance byzantine. Et sans doute il ne faut point oublier ce qu'ont eu d'éphémère ces conquêtes, et moins encore de quels efforts, de quelles souffrances, de quelles misères ces triomphes furent achetés. Et sans doute on peut se demander aussi si ces desseins gigantesques, en tendant à l'excès les ressorts de l'empire, en le détournant surtout de la direction naturelle de sa politique, ne lui ont pas, en dernière analyse, fait plus de mal que de bien. Il n'en reste pas moins que, par là, Justinien a donné à l'empire un regain incontestable de prestige et de gloire et que, si les résultats lointains de son œuvre sont discutables — moins méprisables pourtant qu'on ne le croit parfois — la grandeur de la conception fut réelle, indéniable et qu'elle assura pour le présent à la monarchie, non point seulement une puérile satisfaction de vanité, mais encore une force morale, qui n'est point pour l'existence d'un État une quantité négligeable.

II. — Les guerres défensives.

Pendant que, pour satisfaire ses desseins ambitieux, Justinien portait en Occident tout l'effort de ses armes, de graves périls menaçaient en Orient les frontières presque dégarnies de l'empire ; et l'insuffisance des ressources militaires, demeurées disponibles dans cette partie de la monarchie, y compromettait lourdement les intérêts les plus essentiels de l'État. C'est le revers de la médaille, et comme la rançon des éclatants succès remportés sur les Vandales et sur les Ostrogoths. « De l'Égypte jusqu'aux frontières de Perse, dit Procope, les Sarrasins assaillirent constamment durant tout ce règne les Romains d'Orient et les maltraitèrent tellement que, dans toute cette région, le pays était absolument dépeuplé et que jamais, je pense, on ne pourra évaluer le nombre de ceux qui périrent dans ces luttes. Les Perses et Chosroès envahirent à trois reprises l'empire romain, renversèrent les villes, et des habitants qu'ils trouvèrent dans les cités conquises et sur le plat pays, ils tuèrent les uns, réduisirent les autres en captivité, et partout où ils passèrent, ils firent la terre vide d'habitants[1]. » Dans la péninsule des Balkans, Huns et Slaves agissaient de même, et bien que ces luttes aient coûté parfois assez cher aux envahisseurs, l'empire en souffrit bien plus cruellement encore.

A. — LES GUERRES PERSES[2]

En Asie, depuis bien des siècles, la monarchie perse était l'ennemie éternelle des Romains. Non seulement les frontières des deux États se touchaient en des points multiples, particulièrement en Mésopotamie ; mais là même où le contact n'était point immédiat, les petits peuples inter-

1. *Hist. arc.*, 108-109.
2. Cf. Bury, *Hist. of the later Roman empire*, I, 372-380, 418-469, où ces guerres sont très exactement racontées.

médiaires, oscillant sans cesse entre les deux empires, fournissaient une tentation constante et un perpétuel prétexte de conflit. Entre la Syrie romaine et la vallée de l'Euphrate, erraient les tribus arabes, vassales les unes de Byzance, les autres de la Perse et dont les querelles et la turbulence étaient une source fréquente de difficultés. L'Arménie, partagée



Fig. 80. — Coupe sassanide, en argent, représentant le roi Chosroès II (590-627). (Cabinet des médailles)

depuis le IVe siècle en deux États qui dépendaient l'un de la Perse, l'autre de l'empire, offrait d'autres occasions de luttes. Enfin, au pied du Caucase, les populations du pays des Lazes et de l'Ibérie hésitaient entre la clientèle des *basileis* et la protection des rois sassanides. Sur tous ces petits États, dont plusieurs, la Lazique en particulier, constituaient d'importantes positions stratégiques et commerciales, Perses et Romains essayaient tour à tour d'étendre ou de maintenir leur protectorat : de là des luttes épui-

santes, qui devaient également affaiblir la monarchie sassanide et l'empire grec d'Orient[1].

Depuis le milieu du ve siècle pourtant, l'empire perse avait perdu de son prestige. A l'intérieur il était profondément troublé : les luttes des prétendants qui se disputaient le trône, le conflit entre la royauté et la haute aristocratie sacerdotale et militaire, l'agitation religieuse et socialiste des Mazdakites[2] y entretenaient un profond désordre. A l'extérieur il était gravement menacé : sur la frontière du nord-est, du côté de la Bactriane[3], les Hephtalites ou Huns blancs avaient profité des dissensions intérieures du royaume pour ravager cruellement le pays. Un roi, Péroz, avait été tué à l'ennemi (484), un autre, Kabadh, avait dû appeler les Huns pour remonter avec leur appui sur le trône[4]. Sans doute, l'empire perse demeurait capable de résistance, et Byzance l'avait éprouvé lorsqu'en 502 s'était rompue la paix de cent années conclue en 422 ; mais malgré les insuccès de cette lutte de trois ans (502-505), Anastase avait pu, sans obstacle, transformer en 507, sur la frontière de Mésopotamie, la ville de Dara en une grande forteresse destinée à faire échec à la place perse de Nisibe[5], Justin à son tour avait cru pouvoir suspendre le paiement de l'indemnité que les Romains payaient à la Perse pour l'entretien des forteresses qui défendaient les passes du Caucase ; bien plus, il avait attiré dans la clientèle romaine les Lazes et les Ibères[6]. Kabadh était vieux — il avait alors 75 ans — fort préoccupé d'assurer à son fils la succession du trône et par là, disposé à faire bien des concessions ; l'hérésie mazdakite, qui troublait de plus en plus le pays, lui donnait d'autres soucis encore. Il resta donc assez longtemps sans rien dire ; et quand enfin l'excès des provocations, en particulier l'attaque que les impériaux tentèrent sur Nisibe, fit en 527 éclater la guerre, elle ne fut, cette fois du moins, ni très longue ni surtout très désastreuse pour l'empire byzantin[7].

1. Cf. Bury, *loc. cit.*, I, 304-309.

2. Sur les Mazdakites, cf. Nöldeke, *Gesch. der Perser und Araber*, p. 455-467.

3. Les Hephtalites avaient poussé jusqu'en Sogdiane (région de Boukhara et de Samarcande). Cf. Ménandre, 295.

4. *B. P.*, 15-24.

5. *Id.*, 33-50. Sur Dara, *B. P.*, 49-50 ; Zach. Rh., 115-118. 343.

6. *B. P.*, 56-59 ; Malalas, 412-413.

7. Sur la première guerre perse, il faut consulter, à côté du récit de Procope (*B. P.*, 59-114) le récit de Malalas (427, 434-435, 441-442, 449-450, 452-453, 461-473, 477-478) et celui de Zacharie de Mitylène (p. 168-176) qui tous deux sont indépendants de Pro-

Si l'on met à part la grande course de pillage qui, en 529, amena jusque sous les murs d'Antioche l'émir arabe de Hira, Alamundar[1], et la désastreuse incursion que les Huns firent en Syrie à la fin de 531[2], les opérations militaires se passèrent pour la plupart dans la région toute voisine de la frontière. L'armée impériale, que n'absorbaient point encore les guerres d'Occident, était assez nombreuse pour rendre de bons services ; bien commandée, depuis qu'en 529 elle avait Bélisaire à sa tête, elle eût pu même sans doute remporter des succès signalés, si dès ce moment la rivalité des généraux et l'indiscipline des troupes n'avaient paralysé plus d'une fois l'action du commandant en chef. Ajoutez qu'aucun des deux adversaires ne tenait à s'engager à fond ; Kabadh était préoccupé de ses difficultés intérieures, Justinien souhaitait se dégager le plus promptement possible pour se faire les mains libres du côté de l'Occident. Dans ces conditions, Bélisaire eut beau remporter à Dara, en 530, une victoire signalée, « la première depuis longtemps gagnée sur les Perses », où, pour la première fois, il donna la mesure de ses talents militaires[3]; un autre général eut beau à la même date faire dans l'Arménie perse des progrès considérables[4]. Justinien ne tenait pas à profiter sérieusement de ses succès ; et quand l'année suivante une nouvelle invasion perse en Syrie amena Bélisaire à engager et à perdre la désastreuse bataille de Callinicum[5], les Perses de leur côté ne songèrent pas plus à pousser leurs avantages que Justinien à venger sa défaite[6]. Aussi bien les négociations tenaient dans cette guerre autant de place que les opérations militaires ; et lorsque, en septembre 531, la mort de Kabadh eut mis sur le trône son fils Chosroès Anoushirvan, les difficultés qu'il rencontra dans la transmission du pouvoir rendirent le souverain sassanide plus traitable encore[7].

cope. Cf., pour la comparaison de ces récits, Sotiriadis, *Johannes von Antiochia*, p. 114 sqq.

1. *B. P.*, 88-89. Cf. Malalas, 434-435 et, sur le personnage d'Alamundar (Al-Mondhir) Nöldeke, *loc. cit.*, 170-171.

2. Zach. Rhet., 173-175, 188. Mal., 472-473 ; *Chron. Edess.*, 136.

3. *B. P.*, 62-74.

4. *Id.*, 74-79.

5. *Id.*, 91-97 ; Malalas, 463-464.

6. Pourtant Bélisaire vaincu fut blâmé par l'empereur et destitué (Malalas, 465-466 ; Zach. Rh., 174. Cf. sur ce rappel, Haury, II, 30-32). Les Perses de leur côté assiégèrent Martyropolis (531) (Malalas, 468-470) et les Huns, leurs alliés, pillèrent la Syrie jusqu'à Antioche (déc. 531) (Zach. Rh., 173-175).

7. *B. P.*, 109-110.

Grâce aussi à l'influence de la mère du nouveau prince, secrètement convertie, dit-on, au christianisme[1], les pourparlers, engagés dès l'avènement de Chosroès, aboutirent en septembre 532 à la conclusion d'une « paix éternelle[2] ». Justinien, trop heureux d'en finir à ce prix, s'engageait à payer annuellement pour l'entretien des places du Caucase 110 000 livres d'or et promettait de transporter de Dara à Constantina la résidence du duc de Mésopotamie ; l'Ibérie rentrait sous la suzeraineté des Sassanides ; les Perses en retour évacuaient les forteresses du pays des Lazes.

Tel fut sous Justinien le premier conflit avec la Perse. Mais Chosroès n'était pas homme à se contenter de ces premiers succès. Les écrivains grecs, Procope en particulier, ont représenté ce prince sous les plus noires couleurs, perfide, hypocrite, menteur, sans respect de la foi jurée, d'une avidité et d'une cruauté sans bornes[3] ; et certes, il fut ambitieux, il aima la guerre et il la fit sans ménagement, et souvent sans merci. Mais assurément aussi il fut un très grand roi. Ce n'est pas sans quelque raison qu'on lui a donné le surnom de « Juste ». En tout cas, il sut admirablement gouverner son royaume, réorganiser l'armée, réformer le régime des impôts, de façon à le rendre moins oppressif aux sujets et plus profitable au trésor, multiplier les travaux d'utilité publique ; il sut aussi, à force d'énergie, rétablir l'unité dans son empire, s'attacher les prêtres sans se laisser gouverner par eux, s'appuyer sur la haute noblesse tout en la rendant docile à ses volontés[4]. Il fut même capable de clémence pour ses sujets chrétiens et il sut en une circonstance mémorable donner à Justinien un assez bel exemple de tolérance[5]. Assurément ce n'était point un philosophe, encore qu'il aimât volontiers à se donner pour tel, qu'il sût du grec, et qu'il lût Platon[6] : et les professeurs d'Athènes se trompaient lourdement en le croyant capable d'apprécier bien sérieusement leurs discussions et leurs recherches. Mais il avait le goût des sciences, de la médecine en particulier : il s'entourait

1. Zach. Rh., 175-176.
2. *B. P.*, 111-112, 113-114.
3. *B. P.*, 114, 192-193. Cf. Agath., 271.
4. Cf. Nöldeke, *Gesch. der Perser und Araber*, p. 160-162, et le texte de Tabari, 154-164.
5. Agath., 132.
6. Agath., 126-127. Cf. Land, *Anecd. Syr.*, IV, 1, où Paul le Perse, offrant sa *Logique* à Chosroès, commence ainsi sa dédicace : Philosophia, quae est scientia vera omnium rerum, in Vobis est.

volontiers de praticiens grecs[1] et il fonda à Gundé-Sapor, en Susiane, une académie de médecine qui demeura célèbre[2]; il aimait l'histoire et il fit composer, pour conserver le souvenir des antiques traditions persanes, le *Chodaï-nameh* ou *Livre des Seigneurs*; enfin il protégeait les lettres, et il a fait apporter de l'Inde et traduire le recueil des fables de Bidpaï. Mais par dessus tout ce fut un prince énergique, ambitieux, actif, avide de conquêtes. « Pour tout ce qui concerne la préparation des expéditions militaires, l'ordonnance des armées et, d'un mot, les fatigues de la guerre, on doit, rapporte le grec Agathias, dire à l'éloge de Chosroès, que jamais il ne se laissa arrêter ni par la lassitude, ni par le poids de l'âge[3]. » Pendant son long règne de 48 ans (531-579), il agrandit considérablement la monarchie des Sassanides; il poussa jusqu'à l'Oxus la frontière de son empire, l'étendit du côté de l'est et fit sentir jusque dans le Yémen sa suzeraineté : surtout, il fut pour les Grecs le plus habile et le plus redoutable des adversaires.

On s'en aperçut bien en 540. Chosroès n'avait pas vu sans inquiétude les progrès et les succès de l'ambition impériale[4]. Il sentait bien que cet appétit de domination universelle finirait quelque jour par menacer aussi la monarchie des Sassanides. Tout d'ailleurs le poussait à l'action : dans l'Italie lointaine, les Goths aux abois le suppliaient de tenter en leur faveur une diversion suprême; dans l'Arménie plus voisine, les populations, soulevées par les vexations des gouverneurs byzantins, l'appelaient à leur aide[5]; dans le pays des Lazes, que Justinien, par mesure de prudence, venait de faire occuper militairement, on supportait impatiemment la domination impériale et le roi de la contrée lui-même sollicitait l'intervention de Chosroès[6]; sur les frontières de Syrie, les tribus arabes étaient aux prises et le roi perse, à tort ou à raison, soupçonnait les Grecs de chercher à attirer Alamundar dans leur clientèle[7]; enfin, tandis que la frontière romaine était presque dégarnie de troupes, Chosroès avait mis à profit, pour réparer ses forces, les huit années écou-

1. *B. P.*, 281; *B. G.*, 504; Zarh. Rh., 256.
2. Assemani, *Bibl. or.*, IV, 745, Nöldeke, *loc. cit.*, 41-42.
3. Agath., 136.
4. *B. P.*, 164-165.
5. *Id.*, 159-161, 163-166.
6. *Id.*, 217-221.
7. *Id.*, 153.

lées depuis le traité de 532. Volontairement donc, sous le prétexte que Justinien armait secrètement les Huns contre lui [1], il rompit la paix, déchaînant pour cinq années (540-545) sur les provinces asiatiques de l'empire toutes les horreurs d'une guerre impitoyable. On se battit par-

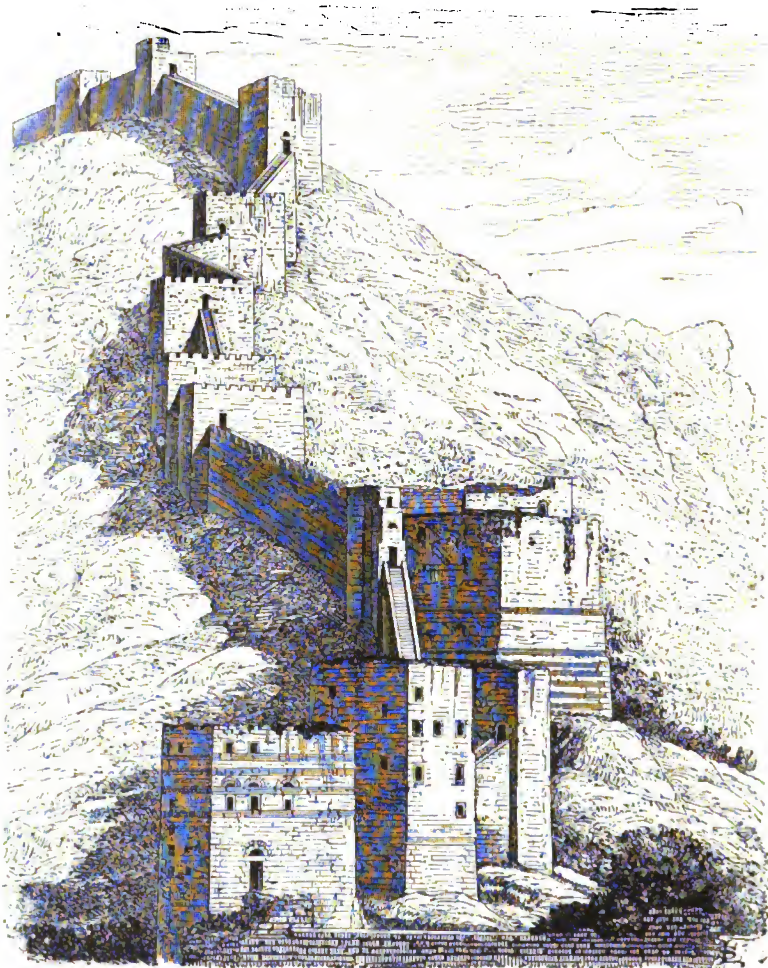


Fig. 81. — Murailles byzantines d'Antioche (d'après le dessin de Cassas et la planche de Rey).

tout, en Syrie, en Mésopotamie, en Arménie, chez les Lazes. Vainement les meilleurs généraux de l'empire, Germanos, puis Bélisaire (commencement 541), qui venait d'être rappelé d'Italie, furent chargés d'arrêter

1. *B. P.*, 155-156.

Chosroès ; si, par le prestige de leur nom, ils réussirent parfois à tenir en échec ou à faire reculer le Sassanide [1], au fond, avec leurs troupes insuffisantes, ils furent impuissants à défendre efficacement les populations romaines. En 540, Chosroès se jeta sur la Syrie et la mit à feu et à sang, rançonnant les villes, pour la plupart incapables de résister, emportant par la force les places qui osèrent se défendre, massacrant les habitants ou les emmenant en esclavage. Il poussa ainsi, pillant et ruinant tout sur sa route, jusque devant Antioche, « la plus belle, la plus riche de toutes les villes de l'Orient romain » [2] ; et cette capitale de la Syrie, tombée après une courte résistance au pouvoir du vainqueur, connut toutes les misères et toutes les horreurs de la guerre : ses églises furent dépouillées, ses édifices brûlés, sa population — du moins ce qui avait échappé à la tuerie — transportée tout entière en captivité au delà de l'Euphrate [3] ; et pendant que, s'avançant jusqu'à la Méditerranée, Chosroès en prenait en quelque sorte une symbolique possession [4], les généraux impériaux assistaient impuissants à ces désastres et ne faisaient pas un effort pour arrêter le roi. En 541, Chosroès attaquait le pays des Lazes, comptant par cette conquête s'ouvrir un débouché sur la mer [5] et achever de réduire, en l'isolant de Byzance, l'Ibérie encore mal soumise [6] ; et en effet, soutenu par les populations de la région, il se rendit maître de la forte citadelle de Petra, récemment construite au sud du Phase par ordre de Justinien. En 542, ce fut le tour de la Comagène ; en 543, une démonstration fut faite du côté de l'Arménie ; en 544, de nouveau Chosroès reparut en Mésopotamie et, malgré l'héroïque résistance d'Edesse [7], il ravagea cruellement le pays. Le seul grand effort militaire tenté pendant tout ce temps par les troupes impériales, l'invasion de l'Arménie perse en 543, avec une armée de 30000 hommes, n'avait abouti qu'à un éclatant désastre [8]. Aussi Justinien, que préoccupaient gravement les événements d'Italie — c'était le moment où Totila avait reconquis la pénin-

1. *B. P.*, 242, 247-248.
2. *Id.*, 189.
3. *Id.*, 186-191, 194. Sur la nouvelle Antioche fondée en Perse par Chosroès, cf. Tabari, 165, 239.
4. *Id.*, 199.
5. *Id.*, 221.
6. *Id.*, 282-283. Cf., sur la campagne de 541, *Hist. arc.*, 22 24.
7. *Id.*, 277, 278-279.
8. *Id.*, 262.

sule entière — fut-il trop heureux, en 545, d'acheter au prix de 2 000 livres d'or, la conclusion d'une trêve de cinq années[1]. Grâce à cette convention, renouvelée à deux reprises, en 551 et en 555 [2], l'empereur rendit quelque tranquillité aux provinces asiatiques : toutefois, la lutte se poursuivit sur la frontière de Syrie entre les vassaux arabes des deux États, et surtout, pendant de longues années encore, la guerre continua au Lazistan.

Parmi ces populations belliqueuses du Caucase, d'une fidélité toujours incertaine et changeante, les deux partis trouvaient sans peine à recruter des alliés. Pendant que les Lazes, mécontents de la tyrannie perse[3], se rejetaient en 549 dans les bras de Justinien[4], les Abasges, jadis convertis par l'influence byzantine, se donnaient en 550 à Chosroès[5], bientôt suivis par d'autres tribus, en 552 par celles de la Suanie[6], en 554 par celle des Misimiani[7]. Dans ce pays montagneux et boisé, coupé de défilés, où quelques hommes résolus suffisent à arrêter une armée, la guerre était interminable. Pendant des années on se battit pour la possession de Petra, prise en 541 par les Perses, vainement attaquée en 549 par les Byzantins, emportée en 551 par l'énergique attaque de Bessas[8]. Avec la même ténacité, on se battit autour des autres places du pays, Archéopolis (551), Onogouris (552), Phasis (553). Justinien, qui paraît avoir attaché une extrême importance à l'occupation de la contrée[9], y avait concentré des forces considérables : 12 000 hommes en 551 [10], 50 000 en 552 [11]. Toutefois, la mollesse des généraux byzantins, plus occupés de s'enrichir que de combattre[12], les conflits où ils s'engagèrent avec les chefs indigènes[13] et qui faillirent, à la suite de l'assassinat du roi des Lazes, détacher toute la région de l'empire, empêchèrent de tirer de la situation tout le parti possible. Finalement pourtant, Chosroès, sentant l'inutilité de cette lutte interminable, proposa en 555 un armistice

1. *B. P.*, 281.
2. *Id.*, 506, 537 ; Agath., 275-276.
3. *Id.*, 283-284.
4. *Id.*, 287-288.
5. *B. G.*, 498-499.
6. Ménandre, 357, 371.
7. Agath., 176, 231.
8. Cf. *B. G.*, 513-515, 522-523.
9. Agath., 104-105.
10. *B. G.*, 525.
11. Agath., 153.
12. *B. G.*, 525 ; Agath., 140.
13. Agath., 139-140, 142-145.

sur les bases de l'*uti possidetis*[1]. Six ans plus tard, cette trêve se transformait en un traité définitif[2]. La paix était conclue pour 50 ans, et les Perses consentaient à évacuer la Lazique ; mais l'empereur achetait chèrement cet avantage. Il promettait de payer annuellement à la Perse un tribut de 30 000 *aurei*, et d'un seul coup il acquittait par avance ce tribut pour les sept premières années : par une convention annexe, Justinien obtenait pleine tolérance religieuse pour les chrétiens qui habitaient en Perse[3], mais sous la condition expresse de n'y point faire de propagande religieuse. C'étaient là, de la part de l'empereur et du chrétien, de graves concessions, qui durent étrangement coûter à l'orgueil de Justinien ; mais du moins la Lazique lui restait et, par là, le royaume perse demeurait coupé de la mer. C'était un très grand résultat ; et il faut ajouter en outre qu'en somme, de l'aveu même de Procope[4], ces guerres avaient été généralement heureuses et que, si elles furent trop souvent désastreuses pour le pays, elles ajoutèrent pourtant quelques pages glorieuses à l'histoire militaire du règne.

1. Agath., 275-276.
2. Ménandre, 351-353, 359-364.
3. *Id.*, 363-364.
4. *Hist. arc.*, 109.

B. — LES INCURSIONS DES HUNS ET DES SLAVES

Pendant que ces interminables luttes troublaient les provinces asiatiques, les provinces d'Europe avaient ressenti plus cruellement encore les conséquences de ces guerres de conquête qui dégarnissaient les frontières de la monarchie. Les populations barbares cantonnées au Nord du Danube, Bulgares et Slaves, Antes et Huns, avaient depuis trop longtemps pris l'habitude de franchir le grand fleuve[1], elles savaient trop bien quel riche butin la terre romaine offrait à leurs convoitises, pour ne point saisir avidement l'occasion trop facile qui se présentait. Aussi presque chaque année du règne est-elle marquée par une de leurs invasions. Dès l'avènement de Justinien, les Huns paraissent en Thrace, les Antes dans l'Illyricum, énergiquement repoussés au reste et si complètement battus « qu'une grande terreur, dit un contemporain, remplit les nations barbares[2] ». Mais à mesure que les expéditions d'Occident absorbent toutes les ressources, l'audace des envahisseurs grandit et le succès en devient plus heureux. En 534, Chilbud, *magister militum* de Thrace, est tué à l'ennemi[3] et les Slaves et les Bulgares pénètrent dans l'empire. En 538, les Huns pénètrent en Scythie et en Mésie[4]; en 540, les Huns mettent à feu et à sang la Thrace, l'Illyricum, la Grèce jusqu'à l'isthme de Corinthe: sans résistance ils courent le pays depuis l'Adriatique jusqu'aux faubourgs mêmes de la capitale[5] et quelques-unes de leurs bandes parviennent à franchir l'Hellespont. Au rapport de Jean d'Éphèse, qui en fut

1. Sur les établissements des Slaves au sud du Danube dès le commencement du VIᵉ siècle. Cf. *Aed.*, 293 (Mésie), 304 (région de Philippopolis) et Jirecek, *Gesch. der Bulgaren*, 79. Sur les cantonnements des Slaves, Antes et Slovènes, au nord du fleuve, cf. Jirecek, *loc. cit.* 82, 87. Sur leurs mœurs, *B. G.*, 254, 334, 336.
2. Malalas, 451.
3. *B. G.*, 331-332.
4. Malalas, 437-438.
5. *B. P.*, 167-168.

le témoin oculaire, la panique fut terrible à Constantinople. Insolemment les barbares faisaient dire à l'empereur : « Nous prendrons vos palais, nous venons pour les piller » ; et terrifiée par ces menaces, la population se terrait dans ses demeures et Justinien lui-même et ses familiers se barricadaient dans le Palais-Sacré ; « comme s'ils livraient toute la ville à



Fig. 82. — Chapiteau byzantin de S. Apollinare Nuovo à Ravenne.

l'ennemi [1] ». En 546, nouvelle invasion des Huns ; en 547, les Slaves entrent dans l'Illyricum, poussent jusqu'à Dyrrachium : et l'épouvante qu'ils répandent est telle, que les habitants évacuent les places fortes pour chercher un refuge dans les montagnes et les forêts, et que les

1. Jean d'Eph. *Hist.* (R. Or. Chr., *loc. cit.*, 485.)

généraux impériaux, malgré les 15 000 hommes de troupes dont ils disposent, suivent à distance les hordes barbares sans oser les attaquer[1]. En 551, une bande de 3 000 Slaves se jette sur l'empire; une partie pille la Thrace, le reste se rue sur l'Illyricum, s'avance jusqu'à la mer Égée et partout ce sont d'épouvantables ravages[2]. En 552, les Slaves et les Antes menacent Thessalonique[3] et s'installent sur le territoire byzantin, « hivernant comme dans leur propre pays[4] ». En 558, les Huns Koutourgours envahissent la Thrace; une de leurs bandes s'enfonce en Grèce jusqu'aux Thermopyles; une autre pénètre dans la Chersonèse de Thrace; une dernière enfin paraît sous les murs de Constantinople, qui fut à grand'peine sauvée par le courage du vieux Bélisaire[5]. En 562, les Huns reparaissent encore. Et sans doute aucune de ces incursions n'aboutit, comme il arrivera au siècle suivant, à un établissement durable des barbares dans l'empire; toujours les généraux impériaux finirent par rejeter au delà du Danube les hordes des envahisseurs. Mais on devine quels désastres apportait avec lui ce fléau devenu chronique et quelles atrocités ces bandes sauvages et cruelles commettaient partout où elles passaient.

Voici le récit que fait Procope de l'invasion de 551. « A partir du moment où les Slaves se ruèrent sur le pays des Romains, ils massacrèrent sans distinction d'âge tous ceux qui leur tombèrent entre les mains; si bien que toute la contrée qui forme l'Illyricum et la Thrace était pleine de cadavres laissés pour la plupart sans sépulture. Et ils ne tuaient point ceux qu'ils rencontraient par l'épée ou la hache, ou en quelque autre manière usitée; mais plantant solidement dans le sol des pieux qu'ils taillaient en pointe, ils y asseyaient brutalement leurs malheureuses victimes, et leur enfonçant dans le corps l'extrémité des pieux jusqu'au travers des entrailles, ainsi ils les faisaient mourir. D'autres fois, ces barbares fichaient en terre quatre fortes poutres, auxquelles ils attachaient leurs prisonniers par les mains et par les pieds, et leur frappant ensuite la tête sans relâche à grands coups de fouet, ils les abattaient comme des chiens, des serpents ou d'autres bêtes malfaisantes. Ils en enfermaient d'autres dans leurs mai-

1. *B. G.*, 397-398.
2. *Id.*, 442-444.
3. *Id.*, 449.
4. *Id.*, 455.
5. Agath., 301-321.

sons avec les bœufs et les moutons qu'ils ne pouvaient emmener avec eux et ils les brûlaient sans miséricorde. Et ainsi les Slaves firent périr tous ceux qu'ils trouvaient sur leur chemin[1] ». Sur l'invasion de 558, Agathias a laissé des détails non moins lamentables. « Les Huns, ne rencontrant ni obstacle ni résistance, coururent impunément et ravagèrent le pays, ramassant un énorme butin et emmenant avec eux une multitude de prisonniers. Parmi les captifs, beaucoup de femmes de bonne naissance et de mœurs honnêtes avaient été cruellement enlevées, et ces malheureuses se trouvaient réduites à la pire des conditions, obligées qu'elles

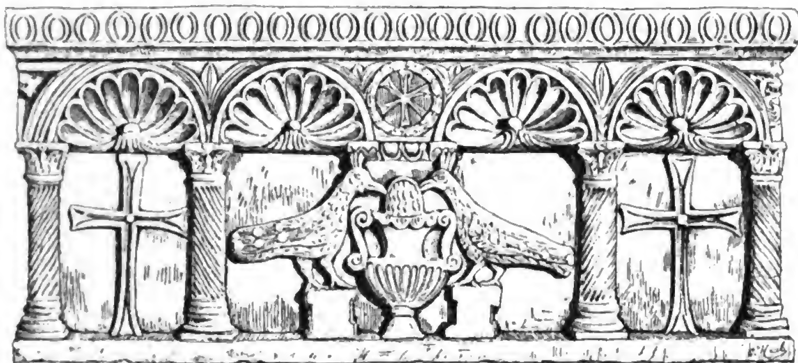


Fig. 83. — Sarcophage de Ravenne (d'après Clausse, *Basiliques et Mosaïques chrétiennes*).

étaient de se prêter aux caprices licencieux des barbares. Plusieurs d'entre elles avaient, dès l'enfance, renoncé au mariage, au monde, aux soins et aux plaisirs de la vie pour se cacher dans des retraites toutes consacrées à la prière et mener loin de tout contact avec les hommes une chaste et libre existence dans la solitude qu'elles aimaient. Celles-là mêmes, les envahisseurs les arrachaient à leur saint asile, les accablaient d'outrages et les violentaient indécemment. Beaucoup d'autres, qui avaient contracté mariage et qui justement se trouvaient enceintes, étaient traînées en esclavage et ensuite, quand venait le moment de la délivrance, elles accouchaient devant tout le monde, au milieu de la route, offrant à tous le spectacle de leurs douleurs, sans pouvoir emmaillotter, comme il est

1. *B. G.*, 443-444. Cf. *Ibid.*, 592.

d'usage, et emporter leurs nouveau-nés. Mais les mères étaient entraînées plus loin, sans qu'on leur permît même, chose indicible, de se plaindre ; les misérables enfants étaient abandonnés à la merci des chiens et des oiseaux de proie, comme si c'était pour cela seul qu'ils étaient venus au monde et qu'ils avaient reçu une inutile vie. Voilà où en étaient réduites les affaires des Romains, que dans la banlieue même de la capitale une poignée de Barbares commettait de telles atrocités[1]. » Et Procope conclut en ces termes dans l'*Histoire secrète* : « L'Illyricum, la Thrace tout entière, tout le pays qui s'étend de la mer Ionienne jusqu'aux faubourgs de Constantinople, la Grèce, la Chersonèse, furent ravagés presque chaque année par les Huns, les Slaves et les Antes, à partir du moment où Justinien gouverna l'empire romain, et leurs habitants souffrirent les choses les plus épouvantables. Je crois qu'il faut estimer à plus de 200 000 le nombre des Romains qui, dans chacune de ces invasions, furent massacrés ou emmenés en captivité, si bien que ces provinces ressemblaient aux déserts de la Scythie[2] ».

C'était là une triste rançon des grands succès remportés en Occident. Pourtant il n'est que juste de remarquer que ces lamentables épisodes datent de la seconde moitié du règne, où Justinien vieilli laissait tout aller à la dérive. L'empereur n'avait point toujours montré tant d'insouciance. Pour protéger les anciennes provinces de la monarchie aussi bien que pour défendre ses nouvelles conquêtes, il avait, au moins dans les premières années de son gouvernement, pris des mesures énergiques et sages et qui, malgré les apparences, ne furent pas toutes inefficaces.

1. Agath., 303 305.

2. *Hist. arc.*, 108.

CHAPITRE IV

L'ŒUVRE MILITAIRE

LA DÉFENSE DE L'EMPIRE

Un des objets les plus constants de la sollicitude de Justinien paraît avoir été de protéger les frontières de l'empire et d'assurer contre les invasions des barbares la sécurité des sujets de la monarchie. « Depuis le commencement de son règne jusqu'à l'heure actuelle, écrit un contemporain, il n'a cessé de s'occuper de constructions et, pour la défense de son royaume, il a multiplié les fondations de villes et partout renouvelé les fortifications des cités[1]. » Son premier soin, aussitôt l'Afrique reconquise, fut « de protéger contre toute incursion ennemie » les nouvelles provinces, de leur donner, comme il le disait, « la paix et la tranquillité », en ôtant aux Berbères toute occasion « d'envahir et de ravager le pays qu'occupent les sujets du *basileus*[2] ». Avec une égale sollicitude, il se préoccupait de prendre en Thrace de sérieuses mesures de défense. « Pour arrêter les invasions des barbares, dit-il quelque part, il faut une résistance qui ne soit pas médiocre[3] ». Partout il apporta le même souci, déterminant lui-même le système d'occupation des confins militaires, traçant les plans des citadelles, réglant l'emplacement des garnisons et la qualité des troupes qui les composeraient, bref ne laissant en oubli aucune des questions relatives à la défense et surveillant avec un soin du détail, presque excessif

1. Zach. Rh., 168.
2. *C. J.*, 1, 27, 2, 4.
3. *Nov.* 26, 1. Cf. *Aed.*, 146.

parfois, l'exécution des mesures qu'il avait ordonnées. Pour mener à bien cette grande œuvre de réorganisation, trois mesures surtout lui parurent efficaces : la constitution de grands commandements, la création sur la frontière de territoires militaires, enfin la construction d'une quantité innombrable de citadelles, groupées en un système nouveau, capable d'assurer utilement la sécurité du pays.

I

Depuis le ve siècle, l'empire se partageait, au point de vue militaire, en un certain nombre de grands commandements, confiés à des *magistri*



Fig. 84. — Citadelle byzantine de Lemsa en Tunisie. Vue du front sud-ouest.

militum. C'étaient, en Europe, le *magister militum* d'Illyricum et celui de Thrace, auxquels il convient d'ajouter les *magistri militum praesentales* résidant à Constantinople et qui exerçaient leur commandement dans une large zone autour de la capitale : ils étaient chargés en particulier de la défense du Long Mur, élevé par Anastase entre la mer Noire et la mer de

Marmara[1]. Justinien conserva ces circonscriptions territoriales[2]. Il y ajouta, semble-t-il, un commandement nouveau, comprenant la Mésie et la Scythie : du moins rencontre-t-on à plusieurs reprises dans les textes le *magister militum* de Mésie[3], et on sait par ailleurs que cette région fut l'objet de remaniements administratifs importants[4]. En Asie, l'énorme territoire que formaient, de la mer Noire à l'Égypte, les provinces de l'empire était placé sous l'autorité du seul *magister militum* d'Orient. Justinien

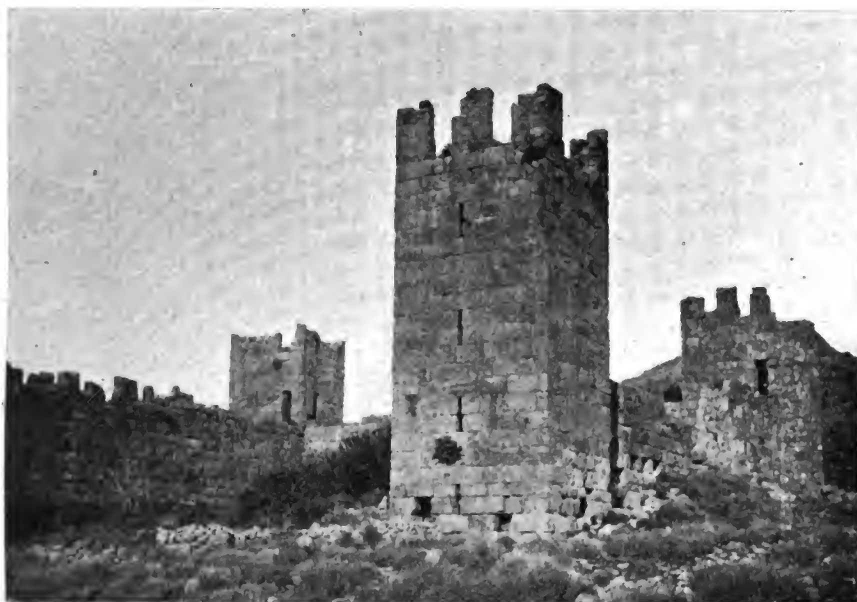


Fig. 85. — Citadelle byzantine de Lemsa. Vue intérieure.

dédoubla ce trop vaste commandement : les Arménies et le Pont constituèrent une circonscription nouvelle, confiée au *magister militum* d'Arménie[5] : peut-être même, un peu plus tard, le commandement du *magister militum* d'Orient fut-il réduit davantage encore[6] ; l'Osroène et la Mésopotamie furent organisées en un gouvernement distinct, la Syrie et l'Égypte

1. *Nov.* 26, *praef.* Cf. *Nov.* 22, *epil.*; Mal., 465. Sur le long mur, Cf. Evagr., IV, 38.

2. Pour l'Illyricum, *B. P.*, 127 ; *B. G.*, 26, 199 ; Malalas, 438 ; pour la Thrace, *B. G.*, 331, 450 ; Malalas, 402.

3. Agath., 54 ; Mal., 438.

4. *Nov.* 41, 50. Cf. *Nov.* 148, 1.

5. *C. J.*, 1, 29, 5 ; Mal., 429-430 ; *Aed.*, 246 ; *B. P.*, 74, 162, 215 ; Mal., 469.

6. *B. P.*, 176.

seules demeurant sous l'autorité de l'ancien *magister militum* d'Orient[1]. Enfin les provinces nouvellement conquises reçurent une organisation semblable : à la tête de l'Afrique fut placé le *magister militum* d'Afrique : la défense de l'Italie et de l'Espagne fut probablement confiée de même à des *magistri militum*[3]. Ainsi neuf ou dix officiers généraux, assez assimilables à nos commandants de corps d'armée, se partagèrent la direction suprême des forces militaires byzantines et assumèrent, chacun dans sa circonscription territoriale, le soin de la défense de la monarchie[4].

II

Mais pour la garde immédiate de la frontière, ces grands chefs ne pouvaient suffire. Ici encore, pour assurer efficacement la protection du territoire, Justinien réorganisa, en la complétant, une institution militaire du haut empire : tout le long du *limes*, il organisa de véritables confins militaires, commandés par des ducs, qui eurent rang de *spectabiles*[5], et défendues par des troupes spéciales, attachées à chacun de ces territoires, et qui s'appelèrent « les soldats de frontière », les *limitanei*.

Depuis le milieu du IIIe siècle, la garde des frontières, à laquelle avaient jadis concouru toutes les troupes des armées impériales, avait été confiée à des soldats d'une espèce spéciale, soldats et colons tout ensemble, à qui des terres étaient concédées dans le voisinage de la frontière, à charge pour eux de les mettre en culture et de les protéger par les armes. On espérait, dit un historien, « qu'ils serviraient l'empire avec plus de cœur, s'ils défendaient en même temps et par là même leur propriété[6] ». Justinien s'appliqua à réorganiser cette sorte d'armée territoriale, et lui-même a tracé pour l'Afrique le plan d'après lequel ces corps spéciaux devront être constitués et répartis entre les places fortes du *limes*[7].

1. Mal., 417 ; *Ed.* 13, 2 ; *Nov.* 103, 3 ; *B. P.*, 61, 261 ; *Nov.* 8, 13.
2. Cf. Diehl, *Afrique byzantine*, 122.
3. *C. I. L.*, II, 3420.
4. Cf. Diehl, *L'origine des thèmes dans l'empire byzantin* (Études d'hist. du moyen âge dédiées à G. Monod, 57 sqq.) et H. Gelzer, *Die Genesis der byz. Themenverfassung*, p. 5-6.
5. *Nov.* 8, 10 ; 23, 4.
6. *Vita Alex. Severi*, 58.
7. *C. J.*, 1, 27, 2, 8. Cf. l'*Edit d'Anas-*

Dans le rescrit, fort curieux, que le prince adressa à cette occasion à Bélisaire, on voit fort nettement quels étaient la condition et le rôle de ces soldats. Recrutés parmi les populations provinciales, principalement parmi celles de la frontière[1], ces hommes recevaient des concessions de terres, qui probablement furent exemptées d'impôt ; en outre, une solde leur était allouée[2]. En échange de ces avantages, ils devaient, en temps de paix, mettre en culture le territoire qu'ils occupaient et surveiller exactement toutes les routes qui franchissaient le *limes*, pour empêcher toutes relations de commerce non autorisées entre les barbares et le pays romain[3]. Se produisait-il quelque mouvement sur la frontière, aussitôt ils s'armaient, soit pour défendre le poste particulier confié à leur garde, soit pour concourir avec d'autres troupes de même formation à repousser l'envahisseur. En aucun cas, ils ne devaient quitter le *limes* où ils étaient établis, la perpétuité du service militaire étant la condition formelle de leur droit de propriété. Ils étaient autorisés à se marier et en général leurs femmes et leurs enfants vivaient avec eux dans les *castella* où ils étaient cantonnés[4]. Soumis à l'autorité du duc, groupés en régiments commandés par des tribuns, ces soldats cultivateurs étaient répartis en garnisons plus ou moins nombreuses dans les villes fortes et châteaux de la frontière : et pour qu'ils fussent en tout temps capables de rendre de bons services, leurs officiers devaient les tenir en haleine par de fréquents exercices militaires[5].

Par ces mesures, Justinien espérait assurer, sans le concours de l'armée régulière, la défense de la frontière. Il compléta l'œuvre en restaurant une institution militaire de Rome, celle qui, sous le nom de *foederati* ou de *gentiles,* incorporait dans l'armée impériale les peuplades barbares cantonnées dans le voisinage immédiat de la frontière. Moyennant un subside annuel (*annona*), versé entre les mains de leurs chefs[6], parfois

tase sur l'organisation militaire de la Libye, éd. Zachariae de Lingenthal, nos 11, 14 ; Mommsen, *Das römische Militärwesen seit Diocletian*, 198-200 ; Monnier, l'ἐπιβολή (Nouv. Revue hist. de droit, 1892, p. 533 sqq).

1. *C. J.*, 1, 27, 2, 8. Cf. *Joh.*, III, 47-50.

2. *C. J.*, 1, 27, 2, 8, 15.

3. *Edit d'Anastase*, n° 11.

4. *C. J.*, 1, 27, 2, 8 ; *Joh.*, III, 326 ; cf. IV, 72 ; Anon., IX, 6.

5. *C. J.*, 1, 27, 2, 9. Cf. *Afrique byzantine*, 133-136.

6. *B. P.*, 198 ; *B. V.*, 504-507 ; Mal., 495.

aussi moyennant des concessions de terres octroyées sur le territoire romain[1], ces tribus s'engageaient par un traité perpétuel[2] à devenir les serviteurs de Byzance et à mettre leurs contingents à la disposition de l'autorité impériale. A toute réquisition du *basileus*, ils venaient, sous les ordres de leurs chefs nationaux[3], se ranger sous le commandement des ducs du *limes* voisin de leurs cantonnements et concouraient avec les *limitanei* à la défense du territoire romain. Auxiliaires précieux par leur bravoure, par leur connaissance du terrain, par leurs habitudes de combat admirablement appropriées au pays et à l'adversaire, ces irréguliers étaient de dangereux serviteurs parfois par leur indiscipline, leur manque de foi, leur avidité. On savait bien à Byzance que, pour ces alliés changeants et perfides, les serments les plus sacrés étaient sans valeur, qu'il fallait toujours craindre de leur part quelque révolte ou quelque défection[4]; aussi les ducs de la frontière étaient-ils chargés de les surveiller fort exactement; et pour assurer leur fidélité, l'autorité byzantine mélangeait très adroitement les rigueurs et les complaisances, comblant les chefs de dignités, de gratifications et d'honneurs, mais intervenant non moins activement dans toutes les affaires intérieures des tribus, très préoccupée surtout, quand un prince vassal venait à mourir, de désigner parmi ses héritiers le successeur qui lui agréait le mieux[5]. Ainsi, sur toutes les frontières de l'empire, Justinien s'était ménagé une clientèle de vassaux : c'étaient sur la ligne du Danube, les Hérules[6], les Gépides[7], les Lombards[8], les Huns[9], les Antes[10]; sur les confins d'Arménie, les Lazes, les Tzanes[11]; sur la frontière de Syrie, les nombreuses tribus arabes; en Afrique enfin, les populations berbères de la Byzacène, de la Numidie et des Maurétanies.

Nous connaissons assez exactement les territoires militaires, tels qu'ils furent réorganisés à l'époque de Justinien. On verra ailleurs comment, dans certaines provinces intérieures de l'empire, le *basileus* fut amené à

1. *B. G.*, 203, 418-419, 555.
2. *B. G.*, 478, 555.
3. Cf. Agath., 57.
4. *B. V.*, 443, 467, 517.
5. Cf. *Afrique byzantine*, 319-330.
6. *B. G.*, 203, 419.
7. *Id.*, 421.
8. *Id.*, 418.
9. *Id.*, 555.
10. *Id.*, 336-337.
11. *B. P.*, 219; *B. G.*, 525; *Aed*, 257-258.

réunir les pouvoirs civils et militaires et à supprimer en conséquence les ducs qui commandaient jadis en Pisidie, en Lycaonie, en Isaurie[1]. Mais ces mesures, inspirées surtout par des nécessités d'administration intérieure, ne semblent point s'être appliquées aux provinces de la frontière : le duc, spécialement chargé de la protection du territoire, y demeura

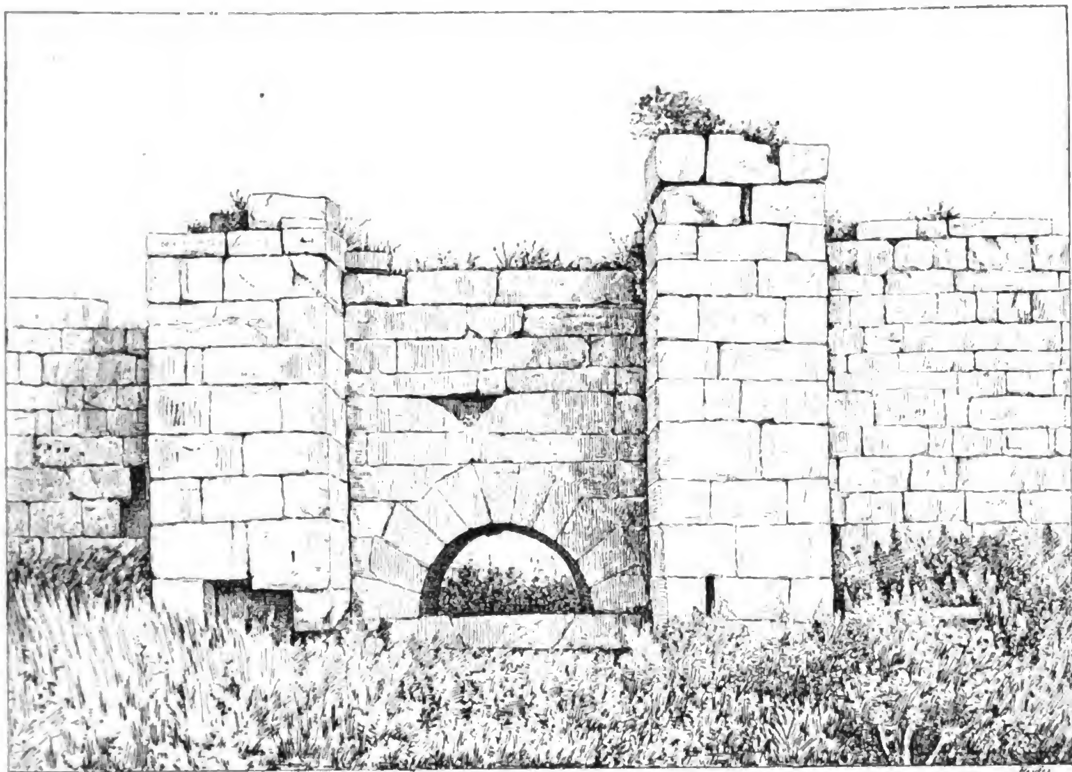


Fig. 86. — Porte de la citadelle byzantine de Mdaourouch.

nettement distinct du gouverneur civil. Ici encore le rescrit relatif à l'Afrique nous apprend avec beaucoup de précision comment fut organisée la défense. Quatre territoires militaires (*limites*) furent créés : Maurétanie, Numidie, Byzacène, Tripolitaine[2] et un peu plus tard l'un de ces *limites*, celui de Byzacène, fut même partagé en deux circonscriptions[3]. Pour la défense de l'Égypte, Justinien créa le *limes* Libyque et le *limes* Thébaïque[4],

1. *Nov.* 20, 4.
2. *C. J.*, 1, 27, 2.
3. Cf. *Afrique byzantine*, 126-133.
4. *Ed.* 13, 18 et 23.

grands commandements dont chacun comprenait plusieurs provinces, et il est probable qu'il compléta l'œuvre par la création du *limes* d'Égypte, qui réunit les deux provinces civiles d'Augustamnica. Sur la frontière de Syrie, existaient de longue date les commandements ducaux d'Arabie, de Palestine, de Phénicie du Liban. Justinien les conserva[1]: mais pour renforcer la défense de cette dernière province, il dédoubla le commandement : à côté du duc de Damas[2], on trouve le duc d'Emèse, dont la résidence fut du reste rapprochée ensuite de la frontière et transportée à Palmyre[3]. Sur l'Euphrate, veillaient les ducs d'Euphratèse (à Callinicum) d'Osroène (à Edesse) et de Mésopotamie[4], ce dernier établi dans l'importante place de Dara: en Arménie, des ducs furent installés à Martyropolis et à Kitharizon[5]: dans l'Arménie IVe, le *magister militum Armeniae* commandait à Théodosiopolis[6] et un autre officier était établi chez les Tzanes dans l'Arménie I[7], tandis que, en arrière, dans l'Arménie III, le comte d'Arménie, qui résidait à Mélitène, centralisait dans cette forte citadelle la défense de la région[8]. Nous savons moins exactement comment était organisée la frontière du Danube: pourtant il est fait mention[9] des *limites* constitués au delà du grand fleuve pour la protection de l'empire, et il y a lieu de croire que, comme au ve siècle, des ducs existaient en Scythie, dans les deux Mésies et dans la Dacie inférieure[10]. Il est probable enfin que, comme en Afrique, Justinien s'occupa de réorganiser des *limites* en Italie et en Espagne. En Italie, où, par l'abandon fait aux Lombards de la Pannonie et du Norique[11] et l'impossibilité de reprendre la Rhétie, la frontière avait été reportée à la ligne des Alpes, il semble que quatre *limites* furent établis, deux en Istrie-Vénétie (Frioul et Trentin) qui poussèrent leurs avant-postes jusqu'à la Drave et surveillèrent la route du Brenner; le troisième sur les lacs, dans le nord de la province de Ligurie,

1. *Nov.* 102, 2; Mal., 435 — *Nov.* 103, 2. 3; *B. P.*, 155; Mal., 434 — *Ed.* 4, 2; *B. P.*, 60, 186, 224, 236.
2. Mal., 441.
3. *Id.*, 426.
4. Mal., 435; *B. P.*, 113, 216, 230; Marc. com., a. 536.
5. *Aed.*, 248; Mal., 427; Zach. Rh., 172, 175.
6. *Aed.*, 256.
7. *Aed.*, 259.
8. *Aed.*, 255; *Nov.* 31, 1, 3.
9. *Ed.* 13, 11.
10. Cf. *Aed.*, 261.
11. *B. G.*, 418. Cf. *Nov.* 41, 50 et 148, 1.

qui barra la route du Saint-Gothard : le quatrième sur les Alpes occidentales, dans la province des Alpes Cottiennes[1]. Enfin des ducs furent installés en Sardaigne[2] et en Sicile[3].

III

Dans cette large bande de territoires militaires, ainsi disposée, comme une couverture, sur tout le pourtour de l'empire, le rôle essentiel des *limitanei* était d'occuper et de défendre les places fortes situées le long du *limes*[4]. Pour protéger la monarchie, Justinien se préoccupa en effet d'élever sur toutes les frontières une ligne continue de forteresses. D'un bout à l'autre du territoire, dans les steppes du Hodna et de la Tunisie, comme au pied des massifs de l'Aurès, des rivages de l'Euphrate aux monts d'Arménie et aux bords du Danube, il réalisa en l'espace de quelques années une œuvre qui tient du prodige ; il reconstitua en le fortifiant l'admirable système défensif jadis créé par Rome, il couvrit toutes ses provinces d'un réseau serré de *castella*, dont les savantes dispositions et la rapide construction font également honneur à l'énergique volonté de l'empereur et aux talents stratégiques de ses lieutenants. Aujourd'hui encore, quand on voit les ruines de ces innombrables et puissantes citadelles, éparses sur toute l'étendue de l'ancien empire byzantin, on demeure proprement saisi de stupeur ; et en face de cette œuvre colossale par laquelle, suivant l'expression de Procope, Justinien a véritablement « sauvé la monarchie[5] », on n'a point de peine à comprendre et à partager le sentiment d'admiration étonnée qu'a exprimé l'historien du VIe siècle. « Si nous dressions, dit-il, la liste des forteresses élevées par Justinien devant des hommes habitant un pays éloigné, et incapables de faire de leurs yeux la preuve de nos assertions, assurément la multitude de ces constructions ferait paraître notre récit fabuleux et incroyable[6] » ; et Procope se demande si la posté-

1. Cf. Hartmann, *Byz. Verwaltung in Italien*, 53-54.
2. *C. J.*, I, 27, 2.
3. *Nov.* 75.
4. *C. J.*, I, 27, 2, 8, 14-15.
5. *Aed.*, 209. Cf. *id.*, 171-172 et 343-344.
6. *Id.*, 277.

rité, considérant le nombre et la grandeur de ces édifices, pourra vraiment admettre « qu'ils soient tous l'œuvre d'un seul homme[1] ».

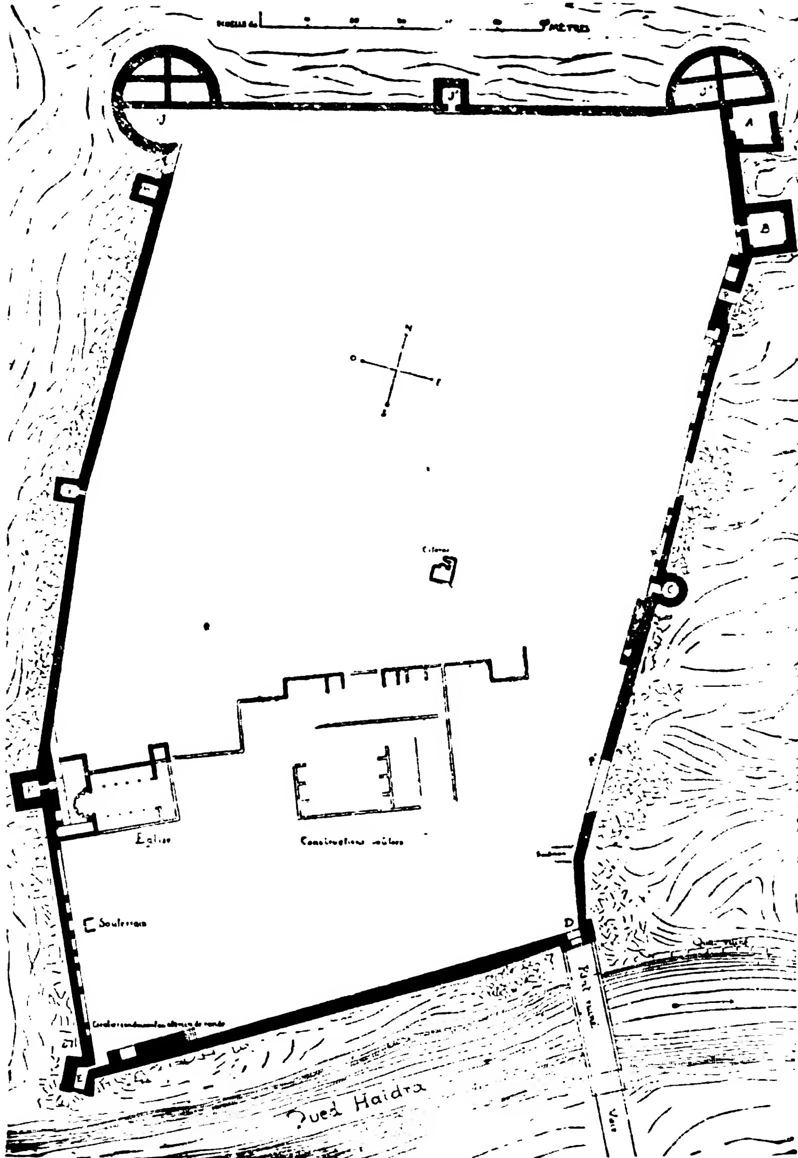


Fig. 87. — Haïdra. Plan de la citadelle byzantine (d'après H. Saladin)

Justinien, en effet, ne se contenta point de réparer, en le complétant,

1. *Aed.*, 172.

l'ancien système défensif créé par les Romains. Ceux-ci, pour protéger le territoire de l'empire, s'étaient bornés en général à prendre en main la défense immédiate des confins, installant seulement en arrière quelques rares places fortes pour servir de soutien et de point de ralliement aux postes disséminés en première ligne[1]. Un tel système ne convenait plus à l'époque byzantine. D'une part, les armées grecques, moins nombreuses et surtout moins solides, étaient moins capables de tenir longtemps avec succès la campagne ; elles se battaient mieux derrière des remparts. D'autre part, le lent relâchement du système défensif romain, en inspirant plus d'audace aux adversaires de l'empire, en rendant plus fréquentes les invasions et les courses de pillage, obligeait à multiplier les ouvrages fortifiés, capables d'offrir en cas d'alerte un asile aux habitants du plat pays[2]. De là un système de

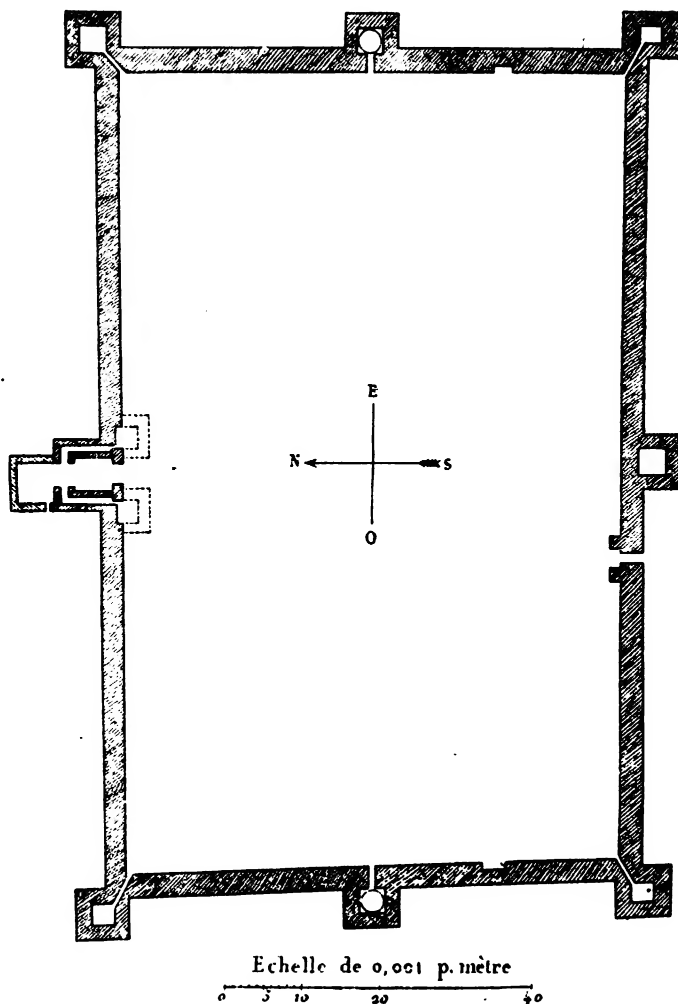


Fig. 88. — Plan de la forteresse byzantine de Timgad.

1. Cagnat, l'*Armée romaine d'Afrique*, 496.

2. Cf. Anon., VI, 2; XII, 5.

fortification nouveau, bien plus compliqué que celui d'autrefois et dont il faut brièvement indiquer l'économie générale[1].

Tout d'abord, le long du *limes*, on rencontre une série de villes fortifiées, reliées entre elles par une succession de postes (*castella*, φρούρια)[2], assez rapprochés les uns des autres, solidement construits, bien pourvus d'eau et de vivres, et généralement occupés par de petites garnisons[3]. Leur but est double : ils doivent barrer la frontière et surveiller l'approche de l'ennemi, et d'autre part servir de base d'opérations aux colonnes expéditionnaires chargées de piller le territoire hostile[4]. Mais, pour les raisons qu'on a dites, cette première ligne, quoique plus serrée qu'autrefois et plus difficile à franchir, ne paraît plus offrir une barrière suffisante. Aussi, à quelque distance en arrière, se développe une seconde ligne de citadelles, plus importantes celles-là et aussi plus espacées[5] : ce sont d'ordinaire d'assez grandes villes, défendues par des garnisons plus nombreuses[6], et qui offrent tout à la fois un soutien aux places de la frontière, une nouvelle barrière à l'invasion, un asile aux populations du plat pays. C'est là en effet la grande préoccupation des tacticiens et des généraux byzantins, assurer la sécurité des habitants de la province, faire en sorte que la région souffre le moins possible de l'invasion ennemie[7]; et c'est ce que Procope a fort bien expliqué : « Voulant, dit-il, couvrir la frontière du Danube, Justinien borda le fleuve de nombreuses forteresses et installa tout le long du rivage des postes, pour empêcher les Barbares de tenter le passage. Mais, après la construction de ces ouvrages, sachant toute la fragilité des espérances humaines, il fit réflexion que, si les ennemis réussissaient à franchir cet obstacle, ils trouveraient des populations absolument sans défense, et qu'ils pourraient sans peine

1. Cf. *Afrique byzantine*, 139-141.

2. Sur la frontière de Mésopotamie, outre les grandes places de Dara et d'Amida, Procope énumère une série de φρούρια reliant les deux villes fortifiées (*Aed.*, p. 222). Cf. p. 227-228. Sur l'identité des mots φρούριον et *castellum*, *Aed.*, p. 225.

3. Anon., IX, 3, 8. Il doit y avoir de petites garnisons, pour que l'ennemi n'ait pas la tentation d'assiéger longuement la place.

4. Anon., IX, 1.

5. *Aed.*, p. 228. Cf. la seconde ligne en Arménie, *id.*, p. 252-253 (Satala, Coloneia, plusieurs *castella*, Nicopolis, Sébastée).

6. Anon., IX, 7, qui veut que les grandes villes soient en général assez éloignées de la frontière, surtout si elles sont en plaine.

7. Voir, dans l'Anonyme, V, 1-3, l'importance des règles relatives au φυλακτικόν τῶν οἰκείων.

réduire les personnes en esclavage et piller les propriétés. Il ne se contenta donc point de leur assurer, au moyen des citadelles du fleuve, une sécurité générale; mais il multiplia dans tout le plat pays les fortifications, de telle sorte que chaque propriété agricole se trouva transformée en un château fort ou voisine d'un poste fortifié [1]. »

On voit aisément les conséquences du système. Tout le pays se couvre de citadelles; à chaque point stratégique s'élève une forteresse; chaque cité se clôt de murs: chaque route se hérisse de tours. Ici, c'est



Fig. 89. — Citadelle byzantine d'Haïdra. Front est.

une grande ville entourée tout entière d'une enceinte de remparts [2], parfois même protégée, par surcroît, par des forts détachés qui couvrent une partie de ses murailles (*civitates*) [3]: là, la ville même n'a point été fortifiée, mais une citadelle construite dans une position dominante protège sa sécurité (*castella*) [4]. Ici, sur la frontière, ce sont des forteresses isolées (*cas-*

1. *Aed.*, 268.

2. En Afrique, Tébessa, Béja, Bagai, Teboursouk.

3. *Aed.*, 230 (Edesse). En Afrique, Sufes, Thelepte.

4. *Aed.*, 269. En Afrique, Haïdra, Timgad, Mdaourouch, Tobna.

tella ou *burgi*), plus ou moins grandes, surveillant le territoire ennemi; là, ce sont de vastes places de refuge, destinées à recueillir la population des campagnes voisines [1], ou des fortins construits sur les hauteurs pour abriter les habitants de la plaine [2]. Les passages importants, les défilés sont gardés par des redoutes et transformés, suivant l'expression byzantine, en véritables *clisures* [3]; ici, sur tel point particulièrement dangereux, des tours isolées s'élèvent [4]; là, pour barrer telle route particulièrement importante, des murs continus sont jetés sur une vaste étendue de pays [5]. Ainsi, rien n'est laissé au hasard : au centre des plaines, de grandes citadelles surveillent tout le pays avoisinant [6]; à l'entrée des vallées ou au débouché des gorges, des redoutes interdisent le passage ; sur les collines, des tours de vigie observent l'approche de l'ennemi, pour transmettre la nouvelle de l'invasion, et partout des fortins offrent un refuge aux populations des campagnes. Enfin, des routes stratégiques ouvertes à travers le pays font communiquer les places et rendent plus facile la défense [7].

Sans doute, toutes ces places ne sont ni d'égale importance ni d'égale valeur. Tandis que les grandes citadelles, celles surtout de la frontière asiatique, sont protégées par une triple ligne de défenses — mur d'enceinte haut de deux étages et flanqué de puissantes tours crénelées, avant-mur couvrant les approches du corps de place, fossé large et profond bordé par un parapet de terre [8] — les forteresses moins considérables, les redoutes construites sur la frontière sont établies d'après un système plus simple et ont tantôt deux, tantôt une ligne seulement de retranchements. Mais sous la réserve de ces différences de détail, dues aux dispositions naturelles du terrain ou à la nécessité d'achever promptement les travaux de défense, certaines règles communes s'appliquent à la con-

1. *Aed.*, p. 299-300 (Rhaedestos). En Afrique, Bordj-Hallal, Zana. Sur le détail de chacun de ces établissements militaires, cf. mon *Rapport sur deux missions en Afrique* (*Nouv. Archives des Missions*, t. IV).

2. *Aed.*, p. 222-223.

3. *Id.*, p. 250, 261, 271-273, 306; *B. P.*, 290. En Afrique, Lemsa, Henchir-Sidi-Amara, Aïn-el-Bordj.

4. *Aed.*, p. 228.

5. *Id.*, p. 270-271 (Thermopyles); 273 (l'isthme de Corinthe).

6. En Afrique, Sétif, Laribus, le château du Bellezma.

7. *Aed.*, 258.

8. Cf. pour Dara, *Aed.*, 211-214 ; pour Martyropolis, *id.*, 255-256.

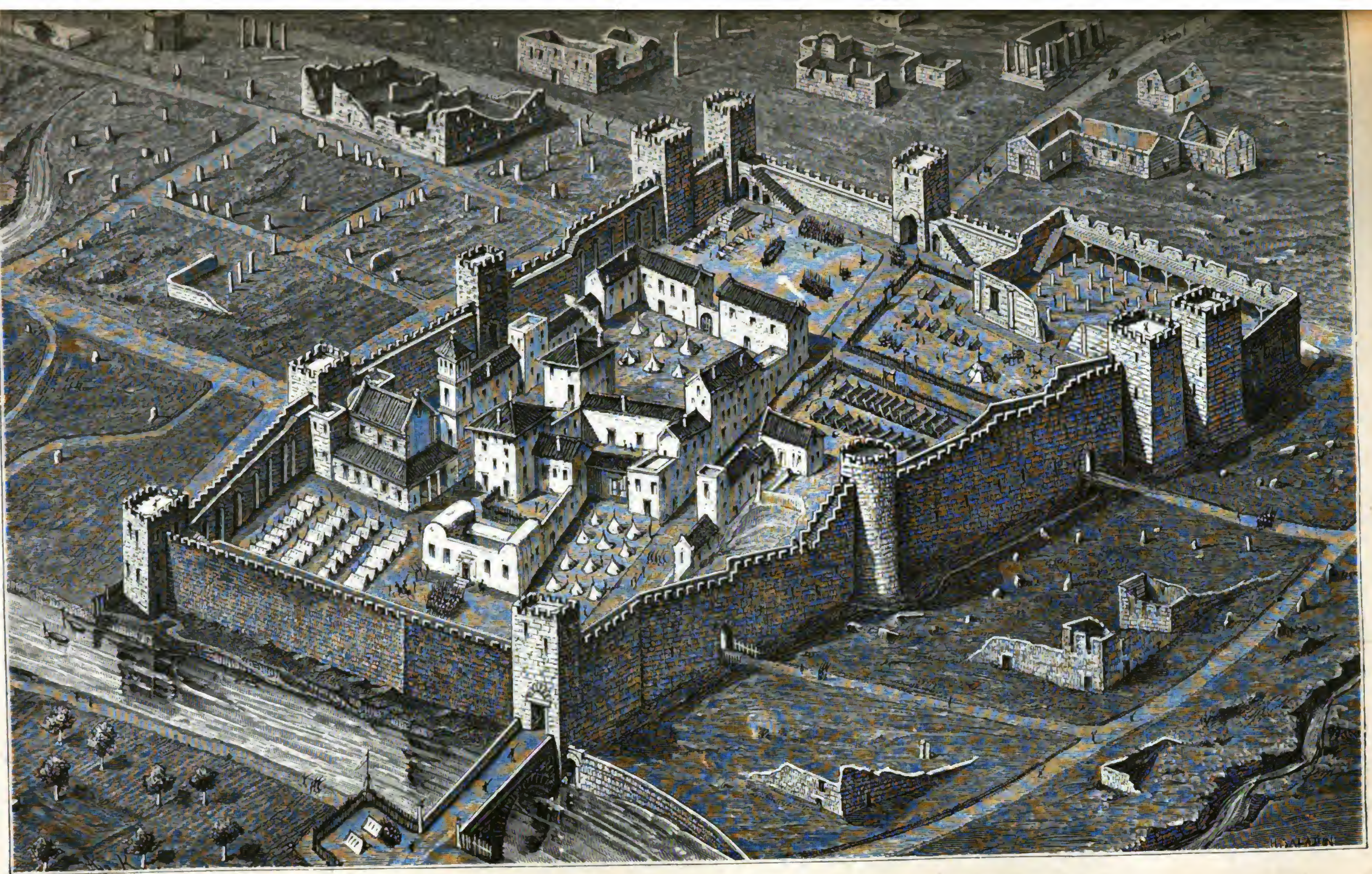


Fig. 90. — Vue restituée de la citadelle byzantine de Haïdra (dessin de M. Saladin). (Cliché communiqué par MM. Hachette et Cie.)

struction de toutes les forteresses byzantines. Il faut que le mur soit très haut et très épais, très haut pour protéger la place contre l'escalade et empêcher les défenseurs d'être dominés par l'ennemi [1], très épais pour amortir le choc des machines destinées à faire brèche ; et en effet, les murailles de Martyropolis ont 3^{m},70 d'épaisseur, 12^{m},20 de hauteur [2] ; les murailles de Dara atteignent 18^{m},50 d'élévation [3] ; dans les autres places, la hauteur moyenne des courtines varie de 8 à 10 mètres. Il faut que des tours nombreuses, assez saillantes et assez rapprochées les unes des autres, couvrent utilement les espaces intermédiaires [4] et que quelques-unes d'entre elles, isolées du reste du système défensif, forment de véritables donjons où s'abritera la résistance suprême [5]. Il faut que le fossé soit très profond, pour couvrir les remparts contre les attaques des mineurs ennemis ; surtout il faut que la citadelle soit bien pourvue d'eau et de vivres : c'est pourquoi on multiplie dans l'intérieur de la place les citernes [6] et les aqueducs, qu'on y installe des magasins d'approvisionnements suffisants pour ravitailler même les petits postes de la région [7]. En outre, dans chaque ville, il y a un arsenal public et des corps spéciaux sont organisés pour l'entretien et la manœuvre des machines de guerre [8]. Ajoutez enfin que le choix de l'emplacement où s'élèvera une place forte est déterminé avec le plus grand soin et généralement de façon fort heureuse ; on voit quel prodigieux effort fut accompli, par la volonté de Justinien, sur toutes les frontières de l'empire, et on devine quelle dépense de travail et d'argent, quelle prompte et énergique activité exigea l'achèvement, en quelques années à peine, de cette colossale entreprise [9].

Tel est, dans ses traits généraux, le système de la fortification byzantine au VIe siècle, tel qu'il apparaît, non seulement en Afrique, mais encore dans certaines citadelles importantes de l'Orient grec. Parmi elles, l'enceinte d'Antioche était, il y a encore peu d'années, une des plus

1. *Aed.*, 212, 225, 304.
2. *Id.*, 250.
3. *B. P.*, 212.
4. *Aed.*, 224-225.
5. *Id.*, 225, 256, 304.
6. *Id.*, 214, 236, 239, 269, 271.
7. *Id.*, 271, 302 ; *B. G.*, 489.
8. *Nov.* 85, 2.
9. Cf. sur les principes généraux de la construction militaire byzantine, mon *Afrique byzantine*, 145-167.

remarquables, avec ses hautes murailles crénelées, escaladant les pentes de la montagne, ses puissantes tours carrées à trois étages de défense, son chemin de ronde établi sur arcades, son énorme donjon pentagonal, et le réduit fortifié, flanqué de massives tourelles, qui se dressait tout au haut de la ville sur un rocher presque inaccessible [1]. Dara [2], Nicée [3], Anazarbe [4] n'offrent pas de moins curieux spécimens de l'art militaire byzantin du VIe siècle. A l'aide de ces monuments, il est facile de reconstituer, sous leur véritable aspect, quelques-unes des citadelles si bien décrites par Procope [5] : et cette étude a d'autant plus d'importance que, suivant une observation fort exacte, « beaucoup des dispositions employées par les Byzantins dans leurs travaux de fortifications forment une transition entre les méthodes antiques et celles du moyen âge » [6].

Il n'est point nécessaire d'énumérer ici, à la suite de Procope, la série innombrable des ouvrages fortifiés qui furent réparés ou construits par ordre de l'empereur ; il suffira de marquer les traits principaux de l'œuvre [7]. Sur la frontière du Nord, depuis le confluent de la Save jusqu'aux embouchures du Danube, plus de 80 châteaux ou citadelles furent bâtis ou restaurés, parmi lesquels il faut nommer Singidunum (Belgrade), Octavum, Viminacium, dont Justinien célèbre quelque part la reprise [8], Novae et, plus à l'est, Ratiaria, Augusta, Securisca, Durostorum, Troesmis, et, sur la rive gauche, la forte tête de pont de Lederata [9]. C'étaient là, pour la plupart, d'anciennes citadelles romaines que l'empereur se borna à remettre en état de défense ; mais, où son œuvre fut plus originale, ce fut dans les mesures prises pour assurer, en arrière de cette première ligne, la protection du territoire byzantin [10]. En Dacie, en Darda-

1. Rey, *Architecture militaire des croisés*, p. 185-193 et pl. 81. Cf. *Aed.*, p. 238-241. On en trouvera la reproduction plus haut (p. 214).
2. Texier, *Archit. byz.*, p. 53-55.
3. Texier, *Archit. byz.* p. 23 ; *Asie Mineure*, I, p. 39-43.
4. Texier, *Archit. byz.*, p. 19-20 ; Schlumberger, *Nicéphore Phocas*, p. 197-198.
5. Cf. la restitution de Haïdra proposée par M. Saladin, et que je reproduis p. 237 grâce à l'aimable autorisation de l'auteur et à l'obligeante communication que MM. Hachette et Cie m'ont faite du cliché. Je tiens à exprimer ici à l'un et aux autres ma vive reconnaissance.
6. *Rech. des antiquités en Afrique*, p. 159.
7. Cf. Bury, *loc. cit.*, II, 22-24.
8. *Nov.* 11.
9. *Aed.*, 287-293.
10. *Id.*, 268.

nie, en Mésie, plus au sud, en Épire, en Macédoine, en Thrace, des centaines de *castella* s'élevèrent, formant une seconde, une troisième ligne de défense [1]; dans la seule Dardanie, d'où Justinien était originaire, Procope énumère, à côté des grandes places de Justiniana prima, de Sardique et de Naïssus [2], plus de 150 *castella*. Sur la côte même de la mer de Marmara et de l'Archipel, des fortifications furent construites : Héraclée fut défendue, Rhædestos rebâti ; des longs murs couvrirent la Chersonèse de Thrace [3]. Enfin, plus au sud encore, des forteresses s'élevèrent en Thessalie et dans la Grèce du nord ; des longs murs barrèrent les Thermopyles [4]; un rempart flanqué de tours coupa l'isthme de Corinthe [5]. Ainsi toute la Péninsule des Balkans forma un vaste camp retranché [6].

Sur la côte du Pont-Euxin, des longs murs couvrirent la colonie de Cherson et la forte citadelle de Petra protégea le pays des Lazes. Puis, de Trébizonde jusqu'à l'Euphrate, s'échelonnèrent plusieurs lignes de citadelles [7]. Ce furent, en Arménie, après les châteaux du pays des Tzanes, Théodosiopolis (Erzeroum), Kitharizon, Martyropolis ; en Mésopotamie, Amida, Constantina, Dara, « le boulevard de l'empire romain » [8], une autre Théodosiopolis, Circésium sur l'Euphrate, puis Zénobie et Palmyre aux limites du désert, sans nommer les *castella* intermédiaires qui reliaient ces grandes places, et dont on ne comptait pas moins de quinze entre Dara et Amida [9]. Un peu en arrière, en seconde ligne, on trouvait Satala, Colonée, Nicopolis, Sébastée, Mélitène, « le rempart de l'Arménie » [10], Edesse, Carrhes, Callinicum dans l'Osroène, Sura, Hiérapolis, Zengma dans l'Euphratèse, Antioche enfin, qui, après la catastrophe de 540, devint une formidable place de guerre [11]. Et sans doute, toutes ces constructions ne datent point du règne de Justinien : plusieurs d'entre elles, Dara, Martyropolis, Théodosiopolis, avaient été commencées par

1. *Aed.*, 277-285.
2. *Id.*, 267-268.
3. *Id.*, 294-304. Cf. *B. P.*, 168.
4. *Id.*, 273-274.
5. *Id.*, 271-272.
6. *Id.*, 305-308.
7. Sur la frontière d'Orient, cf. la Vie d'Alexandre Akoimetos (*A. SS.*, Jan. II, 307) et les *Acta Sergii* et *Bacchi* (*Anal. Bolland.*, XIV, 384-385).
8. *Aed.*, 213. Cf. *B. P.*, 49 ; Mal., 399.
9. *Id.*, 222.
10. *Id.*, 255.
11. *Id.*, 237-238.

l'empereur Anastase[1] : mais Justinien eut le mérite de compléter ces travaux et de les coordonner en un rigoureux système[2].

En Afrique, l'œuvre accomplie fut plus grande encore. Par mesure de prudence, les Vandales avaient rasé les fortifications de presque toutes



Fig. 91. — Enceinte byzantine de Tébessa, face intérieure.

les villes[3] : tout était donc à faire. Ici encore, les lieutenants de l'empereur suffirent à l'immense tâche qui leur était proposée. Evagrius parle

1. *B. P.*, 49-50 ; Mal., 399.

2. Cf. *Aed.*, 210-243 (Syrie et Mésopotamie), 244-263 (Arménie).

3. *B. V.*, 332 ; *Aed.*, 338.

de 150 villes reconstruites par ordre de Justinien [1]; et à ces travaux de restauration s'ajoutèrent un grand nombre de forteresses nouvelles. En Tripolitaine, Leptis Magna et Sabrata virent relever leur enceinte fortifiée [2]. En Byzacène, toute la côte se couvrit de citadelles [3]. A l'intérieur du pays, Capsa et Thélepte devinrent de puissantes forteresses chargées de la garde de la frontière [4]; plus loin, le château d'Ammaedera barra la grande et importante route qui mène de Théveste à Carthage [5]. En arrière de cette première ligne, les forteresses de Sufes et de Chusira défendirent les approches du massif montagneux qui couvre le centre de la Tunisie [6], et la place de Laribus ferma aux nomades du Sud l'accès des plaines de la Medjerda [7]. D'autres villes encore, Mamma, Kouloulis, contribuèrent à protéger les frontières de la Byzacène [8]; dans la Proconsulaire, Carthage vit réparer ses murailles [9]; dans la vallée du Bagradas, Vaga fut entourée de remparts [10]; à Bordj-Hallal, une grande forteresse ferma du côté de l'ouest l'accès des riches plaines de Bulla Regia [11], et Sicca Veneria couvrit le point où se rencontrent les routes de Théveste et de Cirta [12]. La Numidie également se hérissa de citadelles : au pied du plateau des Nemenchas, le long des pentes septentrionales du massif de l'Aurès, les villes ravagées par les Maures et trouvées désertes par les Byzantins furent transformées en places fortes [13] : Théveste [14], Bagai, Thamugadi [15], Lamfoua [16] fermèrent aux nomades l'accès des hauts plateaux, et deux forts installés sur les premiers sommets de la montagne surveillèrent au loin le pays [17]. Derrière cette première ligne, dans le nord de la province, Tagoura [18], Madaure [19], Gadiaufala [20], Tigisis [21], Calama [22], Constan-

1. Evagr., IV, 18.
2. *Aed.*, p. 335, 336, 337.
3. *Joh.*, VII, 395; *Aed.*, p. 340-342; *Bell. Vand.*, p. 510-511.
4. *C. I. L.*, VIII, 101, 102; *Aed.*, p. 342; *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 *a*.
5. *Aed.*, p. 342.
6. *C. I. L.*, VIII, 259, 700.
7. *Joh.*, VII, 143-146; *Bell. Vand.*, p. 508; Proc., *Aed.* (pass. inédit d'un ms. du Vatican, communiqué par M. Haury).
8. *Aed.*, p. 342.
9. *Id.*, p. 339; *Bell. Vand.*, p. 521.
10. *Id.*, p. 339-340; *C. I. L.*, VIII, 14399.
11. *C. I. L.*, 1259, 14547.
12. *Aed.* (pass. inédit).
13. *Id.*, p. 342-343.
14. *C. I. L.*, VIII, 1863, 1864.
15. *Aed.* (pass. inédit).
16. *Ibid.*
17. *Aed.*, p. 343 et pass. inédit.
18. *C. I. L.*, VIII, 16851.
19. *Ibid.*, VIII, 4677.
20. *Ibid.*, 4799.
21. *Aed.* (pass. inédit).
22. *C. I. L.*, VIII, 5352, 5353; *Aed.* (pass. inédit).

tine[1], Mileu[2] formèrent une seconde barrière protégeant la région du Tell. Dans le Hodna, Zabi Justiniana, relevée de ses ruines, devint une forte place de guerre[3]; dans la Sitifienne, Sitifis couvrit du côté de l'ouest la frontière du pays byzantin[4]. Et au delà même des provinces entièrement soumises, tout le long des rivages d'Afrique et jusqu'aux Colonnes d'Hercule, des citadelles s'échelonnèrent. C'étaient Césarée dans la Maurétanie Césarienne[5], et en face de l'Espagne, aux limites mêmes de la domination impériale, le redoutable château de Septem, que Justinien, dit Procope, rendit « imprenable au monde entier »[6].

IV

Quand on considère l'ensemble de cette grande œuvre défensive, on s'étonne que des mesures si sagement conçues soient demeurées si souvent inefficaces, que ce réseau de places si serré, si savamment disposé, ait été finalement impuissant à arrêter les invasions des Perses et des Arabes en Asie, des Slaves et des Huns en Europe, des Berbères en Afrique. La chose vaut d'être expliquée.

Tout d'abord ces places fortes, qui couvraient d'un réseau serré le pays tout entier, étaient peut-être trop nombreuses pour assurer une défense vraiment efficace. Pour élever en si peu d'années cette multitude de citadelles, il avait fallu plus d'une fois sacrifier au désir de faire vite la solidité de la construction[7]: aussi plusieurs de ces forteresses n'avaient-elles que des remparts insuffisants[8], et quelques-unes d'entre elles demeuraient même inachevées. D'autre part, l'armée d'occupation n'était pas assez considérable pour tenir sérieusement tous ces postes; beaucoup de places

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 *a*.
2. *Aed.* (pass. inédit).
3. *C. I. L.*, VIII, 8805.
4. *Id.*, VIII, 8483; *Aed.* (pass. inédit).
5. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 *a*.
6. *Aed.*, p. 343. Cf. sur cette grande œuvre de défense, que l'Afrique permet d'étudier en grand détail, mon *Afrique byzantine*, p. 167-299 et mon *Rapport sur deux missions dans l'Afrique du Nord*.
7. Cf. *Aed.*, 210-211, 235 et mon *Afrique byzantine*, 172-185.
8. *Joh.*, I, 406-408; *Bell. Vand.*, p. 509.

de seconde ligne paraissent avoir été laissées sans garnison et simplement confiées à la garde de leurs habitants [1]; et dans celles mêmes où étaient établies les troupes impériales, souvent on ne rencontre que des détachements très faibles, bons peut-être pour protéger derrière des murailles la ville où ils étaient cantonnés, absolument incapables de surveiller utilement et de couvrir le pays d'alentour [2]. Certes ces forteresses rendaient de réels services en offrant aux populations des campagnes un asile généralement inexpugnable [3]; certes leurs fortes murailles pouvaient en général braver les attaques d'un adversaire maladroit à l'art des sièges [4]; mais si, de cette sorte, elles assuraient aux villes une relative sécurité, le plat pays restait ouvert à toutes les attaques des barbares. Au pied de ces citadelles impuissantes, dont les défenseurs assistaient inactifs aux pillages et aux incendies, les légers cavaliers sarrasins, huns, slaves et berbères passaient sans s'arrêter. Ainsi le système d'occupation, si savamment combiné en apparence, demeurait en réalité assez inefficace; malgré ses dispositions si ingénieuses, si compliquées, en fait, les frontières étaient insultées et forcées, le pays ravagé, les habitants surpris et traînés en esclavage.

Il faut observer, d'autre part, que beaucoup de ces ouvrages fortifiés, dont l'énumération est si longue dans le livre des *Édifices*, étaient évidemment assez peu importants, des places de refuge plutôt que des citadelles; et surtout que beaucoup de ces ouvrages furent élevés précisément à la suite des invasions que nous connaissons et pour en prévenir le retour. Au moment de la seconde guerre perse, la plupart des forteresses de Mésopotamie étaient de fort médiocre valeur [5], et c'est justement à la suite des désastres qui accompagnèrent l'invasion de Chosroès que l'empereur prit les mesures nécessaires pour la défense du pays [6]. La même chose probablement se passa sur le Danube, après l'incursion slave de 540: c'est de ce moment sans doute que datent les travaux entrepris pour la protection des provinces intérieures du Balkan.

1. *Bell. Vand.*, p. 508, 510.
2. *Id.*, p. 463, 509-510.
3. *Id.*, p. 512.
4. *Id.*, p. 508; *Aed.*, 235. Cf. sur le mode d'attaque nécessaire pour enlever une place byzantine, *Aed.*, p. 211.
5. *B. P.*, 180-181, 248, 178.
6. *Aed.*, 237-238; *B. P.*, 276-277.

Mais surtout, ici comme partout, après l'activité des premières années, le relâchement et la décadence vinrent vite. Procope raconte quelque part que, dès le commencement de son règne, Justinien négligea fort la défense des frontières : « Jadis, dit-il, les empereurs romains avaient établi sur les confins de l'empire de nombreux détachements qui devaient

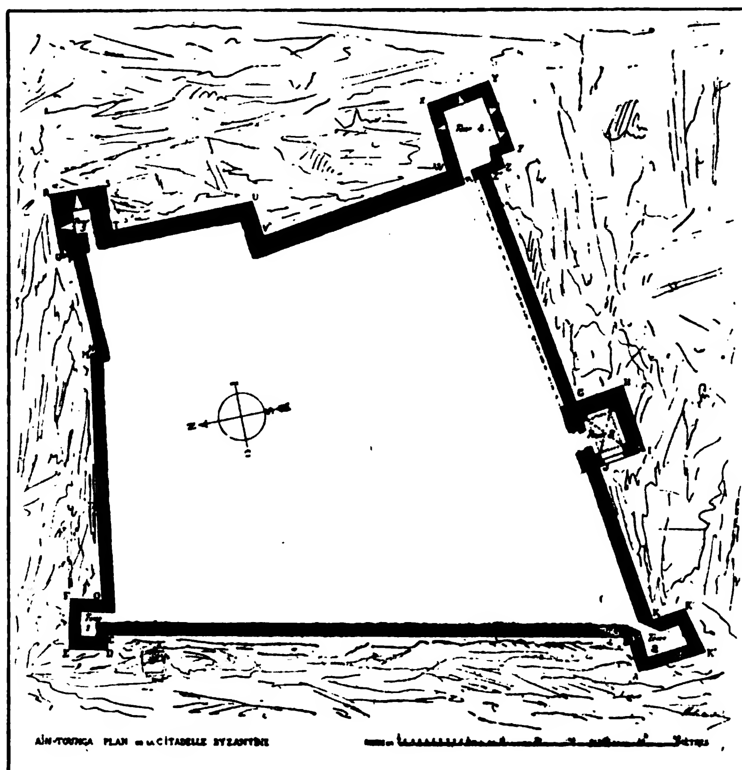


Fig. 92. — Plan de la citadelle byzantine d'Aïn-Tounga (dessin de H. Saladin).

protéger la frontière et, surtout en Orient, repousser par la force les incursions des Perses et des Sarrasins. On appelait ces corps de troupes les *limitanei*. Dès le début de son règne, Justinien traita ces soldats avec indifférence et mépris, au point de leur faire attendre leur solde pendant des quatre ou cinq ans. Et lorsque la paix eut été conclue entre les Perses et les Romains, ces malheureux, au lieu de jouir eux aussi des bienfaits de la paix, durent abandonner à l'État une partie de l'argent qui leur était dû ; plus tard, on leur retira, sans raison aucune, leur place

même dans l'armée ; bref, les frontières de l'empire demeurèrent sans défense et les soldats étaient réduits à vivre de la charité des personnes pieuses[1]. » Ces faits sont inexacts, si on les place à la date où Procope les rapporte ; ils deviendront vrais plus tard. Ce vaste système de défense coûtait cher ; on économisa le plus qu'on put. L'armée, diminuée dans ses effectifs, fut incapable de protéger le territoire[2] ; les places, mal entretenues, furent laissées à l'abandon, sans réparations, sans garnisons[3] ; au lieu de l'énergique politique défensive qu'il avait d'abord pratiquée, l'empereur mit sa confiance dans une cauteleuse diplomatie qui achetait à prix d'or la retraite des Barbares, ou les neutralisait en les divisant. Tout cela est vrai et explique amplement les désastres qui marquèrent la fin du règne ; mais tout cela ne saurait faire oublier la grandeur de l'œuvre militaire de Justinien. Tout compte fait, sous son règne, des guerres heureuses doublèrent l'étendue de l'empire ; malgré les invasions trop fréquentes, une sérieuse organisation de la défense assura au pays une relative sécurité. Aujourd'hui encore, les ruines des citadelles du VIe siècle attestent la merveilleuse activité que déploya le grand empereur ; et il faut reconnaître, malgré les faiblesses incontestables, que, surtout avec l'instrument de guerre dont il disposait, Justinien, dans cette partie de sa tâche, ne s'est pas montré trop indigne de cette grande administration romaine dont il se proclamait le continuateur et l'héritier.

1. *Hist. arc.*, 135.
2. Agath., 305-306.
3. Agath., 305.

CHAPITRE V

L'ŒUVRE LÉGISLATIVE

Si Justinien n'avait été qu'un conquérant, son règne assurément aurait son importance dans l'histoire ; son nom pourtant ne serait guère plus connu que ceux d'autres souverains guerriers de Byzance, d'un Nicéphore Phocas, d'un Jean Tzimiscès ou d'un Basile II. Si ce nom est resté profondément populaire, si le moyen âge tout entier a gardé la mémoire du grand empereur, si de nos jours encore son souvenir familier s'impose à une quantité considérable de Français, si jusqu'au fond des campagnes lointaines les notaires de village et les avoués de petites villes songent à lui avec quelque attendrissement, comme au symbole de leur jeunesse évanouie, Justinien doit à une chose cette faveur singulière. C'est à son œuvre législative. C'est par ses ordres, sous son influence, avec son concours, qu'a été rédigé ce monument énorme de compilations juridiques et d'ordonnances, que les modernes appellent le *Corpus juris civilis* et dont les quatre parties: *Institutes, Digeste, Code Justinien, Novelles*, furent durant tout le moyen âge et demeurent aujourd'hui encore la base véritable de l'étude du droit romain. On n'entend raconter ici que l'histoire extérieure de cette grande réforme, sans prétendre en marquer, autrement que dans les traits les plus généraux, les caractères proprement juridiques. Mais si, pour en étudier l'évolution interne, il faut la compétence d'un juriste, l'historien cependant n'est point libre de passer sous silence cette part importante de l'activité de Justinien : et aussi bien l'œuvre a-t-elle un profond intérêt historique. Le *Corpus juris civilis*, « c'est, comme on l'a dit,

le produit dernier de la science juridique romaine, le suprême effort de concentration du droit luttant contre la lente désagrégation qui se fait sentir depuis le IIIe siècle[1] ». Et c'est autre chose encore, et plus considérable peut-être. Dans ce *Corpus juris civilis* sont inscrits les principes essentiels du droit qui régit les sociétés modernes, et c'est son étude, obscurément poursuivie pendant les premiers siècles du haut moyen âge, reprise au XIe siècle avec une extraordinaire ampleur, qui a proprement révélé aux nations de l'Occident barbare l'idée de l'État fondé sur le droit. Par là, par cette longue répercussion à travers l'histoire — et c'est ce qu'il faut, malgré les critiques nécessaires, ne jamais oublier — la volonté de Justinien a accompli une des œuvres les plus fécondes pour le progrès de l'humanité.

I

On sait quel respect, presque superstitieux, Justinien professait pour les traditions de l'antiquité romaine, pour cette « antiquité infaillible[2] » (*inculpabilis antiquitas*), dont il se flattait d'être le représentant et le légitime héritier. Or, si Rome avait été grande, c'était par deux choses, par la gloire des armes et par la science du droit; aux yeux de Justinien, un empereur romain était un personnage à double face, « non seulement victorieux dans les guerres étrangères, mais sachant poursuivre par les chemins légaux l'injustice et la calomnie, tout ensemble triomphateur des ennemis vaincus et défenseur scrupuleux du droit[3] ». A l'exemple de ses grands prédécesseurs, Justinien se devait donc à lui-même d'être à la fois un souverain guerrier et un souverain législateur. Faire œuvre juridique, c'était une manière encore de revendiquer l'héritage de l'ancienne Rome; et Justinien y devait hésiter d'autant moins qu'il se considérait comme investi par Dieu même du droit de faire des lois et que la majesté impé-

1. G. May, *Éléments de droit romain*, I, 47.
2. *Nov.* 8, *jusjurandum*. Cf. *Nov.* 23. 3, et sur le soin avec lequel l'érudition de Justinien rappelle les traditions. *Nov.* 24, *praef.*; 25, *praef.*; 103, *praef.*, etc.
3. Const. *Imperatoriam majestatem* (en tête des *Institutes*), *praef.* Cf. *De Just. cod. confirmando*, *praef.*

riale lui paraissait, par définition, capable en son omniscience de résoudre toutes les obscurités de la science juridique, avec le secours tout-puissant de la Providence[1].

D'autres raisons, d'ordre moins spéculatif et moins théorique, achevaient de décider le *basileus*. C'était le profond désordre dont souffrait alors le droit romain. Deux sources lui fournissaient ses règles : les ordonnances impériales (*leges*) d'une part, et de l'autre les écrits des jurisconsultes (*jus*) ; mais ces matériaux étaient fort dispersés ; on se les procurait avec peine, et ils étaient par surcroît bourrés de contradictions[2]. Justinien se plaint amèrement, en maint endroit, de « l'inutile prolixité[3] » (*supervacua prolixitas*) de ces textes innombrables, et plus encore des inconvénients qu'entraînent pour la bonne administration de la justice leurs obscurités, leurs perpétuelles antinomies : les procès en deviennent interminables et les jugements sont fondés moins sur la loi que sur le bon plaisir et le caprice des juges[4]. Il était donc essentiel de rassembler et de coordonner tous ces textes, de les réduire en un système, un et facile



FIG. 93. — Tours de l'enceinte byzantine de Béja.

1. Const. *Tanta*, 18, 21 ; *Nov.* 113, 1.
2. *De emend. cod. Just.*, *praef.*
3. *Id.*, 1.
4. *De novo cod. compon.*, *praef.* et 3.

à consulter, de mettre surtout un terme à l'arbitraire des magistrats et de faire, comme le disait Justinien, « des lois certaines et indiscutables[1] ». Le *basileus*, on le verra plus loin, avait un grand souci de l'ordre et de la justice ; il sentait vivement les défauts de l'administration judiciaire et les graves conséquences qui en résultaient pour les sujets. C'était un motif de plus pour que, dans la ferveur de ce début de règne, si fertile en promesses et en gigantesques ambitions, il entreprît courageusement la grande réforme législative.

Mais s'il convient de reporter à Justinien l'honneur d'avoir conçu cette colossale entreprise, il faut dire aussi qu'il eut la bonne fortune de trouver auprès de lui l'homme capable de la mener à bien. Tribonien fut vraiment l'âme de ce grand dessein et l'empereur le savait bien, car il ne tarit pas en éloges sur la science juridique de son ministre, sur son expérience pratique, son dévouement au prince, le souci qu'il apportait à satisfaire toutes les volontés du maître[2]. Et c'est lui en effet qui conduisit tout. Le 13 février 528, une commission de dix membres, « tous gens de science, d'expérience, d'un zèle infatigable et louable pour la chose publique[3] », fut constituée pour la réforme du code ; on y trouvait, avec Tribonien, de hauts fonctionnaires de l'administration, deux avocats de mérite et un professeur de droit de l'école de Constantinople, Théophile. Pour tâche, l'empereur leur proposait de réunir et de classer les constitutions impériales depuis l'époque d'Hadrien, soit en prenant ce qui valait la peine d'être conservé dans les trois codes Grégorien, Hermogénien et Théodosien, soit en recueillant les rescrits postérieurement émis par les souverains. L'entreprise, conduite avec une grande rapidité, fut achevée en un peu plus d'un an. Le 7 avril 529, la collection de textes ainsi rassemblés était prête à être promulguée : ce fut le *Code Justinien* qui, à l'imitation de la loi des Douze Tables, fut partagé en douze livres et qui dut désormais, dans toute l'étendue de l'empire, avoir force de loi et prendre la place des autres recueils du même genre.

Si importante en effet que fût en cette matière l'œuvre de Justinien,

1. *De Just. cod. confirmando*, 1. Cf. Const. *Tanta*, *praef.*
2. Const. *Imperatoriam majestatem*, 3 ; *Deo auctore*, 3 ; *Tanta*, 9.
3. *De Just. cod. conf.*, 1.

elle n'était point pourtant pleinement originale. Avant lui, Dioclétien, à ce qu'il semble, et Théodose II avaient fait composer des codes de même nature. Mais où véritablement le *basileus* fit œuvre personnelle, ce fut dans le *Digeste*. Dans cet ouvrage, Justinien voulut réunir en un corps de doctrine les opinions des jurisconsultes les plus éminents de Rome ancienne; cela non seulement dans un but pratique, afin de fournir aux juristes, sous une forme commode et maniable, les textes nécessaires de la jurisprudence. L'ambition de l'empereur était plus scientifique et plus haute; il entendait à la fois conserver ainsi à la postérité les précieux matériaux accumulés pendant des siècles par la sagesse romaine et il se flattait de donner par là une impulsion nouvelle à la science juridique. La tâche à accomplir était énorme: il ne s'agissait de rien moins que de dépouiller 2 000 livres, qui formaient environ trois millions de lignes[1]. Justinien lui-même paraît en avoir été d'abord épouvanté. « Personne, dit-il, n'eût osé espérer ni souhaiter même une telle œuvre: c'était une chose difficile entre toutes, ou plutôt impossible. Mais ayant levé les mains au ciel et invoqué l'aide de Dieu, nous avons entrepris cette tâche, confiants dans l'Éternel qui, par sa toute-puissance, est capable de relever les situations les plus désespérées[2]. » Cette « œuvre désespérée », comme dit encore l'empereur[3], Tribonien en effet en vint à bout, et il faut voir en quels termes pompeux Justinien s'exprime sur le succès d'une entreprise « que personne, avant notre règne, n'avait espérée, qui semblait impossible au genre humain[4] » et dans laquelle, « comme dans une mer profonde », il semblait que les plus savants, que les plus habiles dussent sombrer.

Le 15 décembre 530 une commission de seize membres fut nommée. Elle comprenait onze avocats, quatre professeurs de droit, deux de Constantinople, deux de Beyrouth; Tribonien la présidait[5]. La masse des textes à dépouiller était énorme; en outre beaucoup de ces vieux jurisconsultes étaient ou mal connus ou presque oubliés. Pour suffire à tout, l'érudition et l'ingéniosité de Tribonien firent merveille. Sous sa haute direction, la commission se partagea en trois sections: l'une dépouilla les ouvrages

1. Const. *Tanta*, 1.
2. Const. *Deo auctore*, 2.
3. Const. *Imperatoriam majestatem*, 2.
4. Const. *Tanta*, *praef.*
5. Const. *Tanta*, 9.

qui se rapportaient au *jus civile,* en particulier les commentaires développés dont Pomponius, Ulpien et Paul avaient enrichi le traité de droit civil de Sabinus et qu'on appelle les *libri ad Sabinum*: la seconde dépouilla ceux qui se rapportaient au *jus honorarium,* principalement les travaux qu'Ulpien, Paul et Gaius avaient composés sur l'édit perpétuel d'Hadrien, et qu'on appelle les *libri ad edictum*; la troisième enfin dépouilla les textes qui ne pouvaient être rangés dans aucune de ces deux catégories et surtout les *Questions* et les *Réponses* de Papinien, de Paul et de Scævola. Ainsi on forma trois séries d'extraits, la *série sabinienne,* la *série édictale,* la *série papinienne* [1]. Les matériaux rassemblés de la sorte furent ensuite examinés en commission, classés, mis en harmonie les uns avec les autres, distribués enfin en sept parties et en cinquante livres. Une quarantaine de jurisconsultes avaient fourni les extraits nécessaires, depuis Q. Mucius Scævola, le plus ancien, jusqu'à Hermogène et Arcadius Charisius, qui vivaient au IVe siècle; mais surtout on avait mis à contribution Ulpien, qui a fourni à lui seul le tiers du Digeste et Paul, qui en a donné environ le sixième [2]. Ainsi on résuma en 150 000 lignes la quintessence de la science antique: « on construisit, selon l'expression de Justinien, comme un temple saint de la justice romaine [3] », et dans les cinquante livres des *Pandectes,* — l'ouvrage qui contient tout, — « on enferma, comme dans



Fig. 94. — La Porta Maggiore à Rome (anciennes portes Prénestine et Labicane).

1. Krueger, *Hist. des sources du droit romain*, p. 448-453; Muirhead, *Introduction historique au droit privé de Rome*, p. 515.

2. Krueger, p. 438-439; Muirhead, p. 516-517.

3. Const. *Deo auct.*, 5.

une citadelle, tout le droit antique (*vetus jus*), demeuré confus pendant près de 1 400 ans et enfin coordonné par Justinien[1] ».

On avait compté qu'il faudrait dix ans au moins pour achever l'œuvre : en trois ans elle était terminée[2]; le 16 décembre 533, le Digeste fut promulgué. Justinien aimait fort à être promptement satisfait, et à maintes reprises il était intervenu lui-même pour presser les travaux des commissaires, se faisant rendre compte des progrès de l'œuvre, tranchant les doutes, résolvant les difficultés, en vertu de cette universelle compétence que le ciel lui avait départie[3] et dont Tribonien l'encourageait volontiers à faire usage[4]. Mais on conçoit aisément qu'à ce compte, l'œuvre, si rapidement menée, n'ait point été de tout point parfaite et qu'il y ait bien des réserves à faire sur les résultats de cette trop hâtive activité.

Pour la rédaction du Code comme pour celle du Digeste, Justinien avait laissé à ses commissaires une entière liberté dans le choix des extraits qu'ils réuniraient ; mais il leur avait soigneusement recommandé de faire disparaître de leur œuvre les répétitions et les contradictions[5]. Lui-même a senti combien il était difficile de réaliser ce vœu pleinement et d'avance il s'est excusé des répétitions qui se pourraient rencontrer, les attribuant à la naturelle faiblesse humaine. « Car, dit-il, garder la mémoire de toutes choses et ne se tromper en rien est un privilège de la divinité plutôt que de l'humanité[6]. » Et en effet les répétitions sont fréquentes dans le Digeste, soit que le même extrait ait été plusieurs fois reproduit, soit que, sur la même matière, des fragments de jurisconsultes différents, mais posant la même règle, aient été employés[7]. Justinien s'est de même préoccupé d'excuser les omissions possibles[8]. Mais il a nettement déclaré que dans toute son œuvre on ne trouvera pas une contradiction[9]. En quoi il se flattait ; il y a des antinomies dans le Digeste, et beaucoup[10]. Et c'est ici le très grave reproche qu'on peut adresser aux rédacteurs de cette vaste

1. Const. *Deo auct.*, 5 ; Const. *Tanta*, 1. 17.
2. Const. *Tanta*, 12.
3. *Id.*, *praef.*
4. *Inst.*, 1, 5, 3. Nostras decisiones, per quas, suggerente nobis Triboniano viro excelso quaestore, antiqui juris altercationes placavimus.
5. *De novo cod. comp.*, 2 ; Const. *Deo auct.*, 7-10 ; *Tanta*, 10.
6. Const. *Tanta*, 13 *a*.
7. Cf. Krueger, *loc. cit.*, 441-442.
8. Const. *Tanta*, 16.
9. *Id.*, 15.
10. Krueger, *loc. cit.*, 442.

compilation, le manque absolu d'unité de leur travail. Dans leur hâte de finir, ils ont fait une mosaïque de fragments précieux, placés les uns à la suite des autres selon que chacune des sections de la commission les fournissait, souvent classés de façon très superficielle et plus d'une fois maladroitement soudés par des praticiens de décadence. Par négligence, ils ont laissé subsister bien des solutions qui n'étaient plus en vigueur : surtout ils ont jugé trop long et trop pénible d'imaginer un plan méthodique et se sont contentés d'une classification tout extérieure[1]. Sans doute Justinien avait prescrit d'une manière générale l'ordre à suivre[2] : ce devait être la disposition des matières adoptée dans l'Édit perpétuel, ou plus exactement dans le commentaire d'Ulpien sur l'édit. Mais, dans chaque titre, le classement fut tout superficiel. Au lieu de « choisir pour base dans chaque matière l'exposé d'un jurisconsulte et de le compléter par les extraits des ouvrages des autres[3] », on plaça bout à bout les fragments des trois séries, en mettant en tête celle qui fournissait la contribution la plus considérable. De plus, beaucoup de textes ont été rangés par méprise sous des rubriques où ils n'ont que faire : dans les inscriptions qui, en tête de chaque fragment, en indiquent l'auteur, il ne manque point d'erreurs et de renvois peu exacts. Et ce sont là de grandes faiblesses[4].

Voici autre chose, et qui est plus grave. Justinien avait invité les commissaires à supprimer tout ce qui leur paraîtrait inutile et, pour obtenir une rédaction précise et claire, il les avait autorisés à corriger ce qui, dans les textes, leur semblerait obscur ou mal écrit ; il leur avait permis enfin d'ajouter et de retrancher, de fondre même ensemble plusieurs fragments d'origine différente[5]. Ils usèrent largement de la liberté qu'on leur donnait, et souvent avec peu d'intelligence. Non seulement ils effacèrent, par simple voie de rature, ce qui concernait des institutions abrogées ou surannées ; non seulement ils firent disparaître, pour être brefs, les explications approfondies que donnaient leurs auteurs, les controverses qu'ils rapportaient[6] : mais ils altérèrent, modifièrent, coupèrent et

1. Krueger, 448 ; Muirhead, 517-519.
2. Const. *Deo auct.*, 14.
3. Krueger, *loc. cit.*, 448.
4. Cf. Krueger, 448-455.
5. Const. *Deo auct.*, 7-10 ; Const. *Tanta*, 10.
6. Krueger, *loc. cit.*, p. 442-444.

taillèrent à plaisir, substituant leur prose à celle des jurisconsultes anciens, découpant les constitutions et les traités de droit, faisant des centons pitoyables. « Tribonien, a écrit un juriste, a porté une main



Fig. 95. — Diptyque du consul Anastase (517). (Cabinet des médailles.)

barbare sur les admirables débris de la jurisprudence romaine : il a déchiré, mutilé le plus bel ouvrage de Rome, son droit civil ; il a démoli Ulpien, Paul, Papinien, Gaius, pour en approprier les débris aux besoins de l'empire grec et les faire servir à la construction d'un édifice déla-

bré »[1]. Il y a du vrai dans ces fougueuses critiques. Mais faut-il aller plus loin, dire « que nous lui devons peut-être la perte de ces livres précieux qui tombèrent en oubli et en mépris, après la compilation de Justinien ? » La chose est fort discutable[2]. Qu'on eût ou non rédigé le Digeste, les écrits des jurisconsultes classiques, dont beaucoup étaient déjà fort peu répandus, ne s'en seraient probablement pas moins perdus. Tôt ou tard, les besoins de la pratique auraient obligé, d'autre part, à composer un recueil semblable au Digeste ; et ce recueil, fait par d'autres, aurait pu être encore beaucoup plus mal fait. Grâce à Justinien et à ses collaborateurs, nous avons conservé les sources de droit romain, non point complètes assurément, mais en tout cas avec une ampleur qui ne se rencontre dans aucune autre branche de la science des antiquités. Et certes, on peut critiquer la méthode qui a présidé à la composition du Digeste, le caractère insuffisamment pratique d'une œuvre qui fit revivre, en les conservant, trop de règles et d'institutions depuis longtemps tombées en désuétude. Il reste incontestable que, par le caractère scientifique que Justinien a voulu donner à sa compilation, il a fait œuvre originale et de valeur ; par les riches matériaux qu'il a eu le désir de transmettre à la postérité, il a rendu un service éminent à la science juridique et à l'histoire.

C'est à ce point de vue surtout qu'il faut se placer pour apprécier l'entreprise de Justinien. Mais ce n'est point par là seulement qu'elle doit intéresser l'historien : on y trouve en outre de précieuses informations sur l'esprit de l'empereur et sur l'esprit de son temps.

Une chose frappe tout d'abord. Pour cet empire en grande partie oriental, le latin demeure par excellence la langue juridique[3]. Le trait est caractéristique : c'est que pour Justinien, héritier des empereurs romains, le latin restait toujours la langue officielle, bien plus, la langue nationale de la monarchie[4]. En fait, le grec pouvait bien être plus répandu,

1. Giraud, *Hist. du droit romain*, p. 411.

2. Cf. Krueger, *loc. cit.*, p. 462-464.

3. Assurément il n'y a rien d'étonnant à ce que les rédacteurs du Code et du Digeste, compilant des ouvrages écrits en latin, les aient conservés sous leur forme originale. Mais les préfaces qui accompagnent ces recueils, un grand nombre des ordonnances de Justinien qui y sont insérées, sont latines, et de même les *Institutes*, qu'on eût pu aussi bien rédiger en grec.

4. *Nov.* 7, 1. Cf. *Nov.* 15, *praef.*; 66. 1. 2 ; entre le texte grec et le texte latin d'une novelle, Justinien déclare que le dernier est

plus intelligible : c'est toujours avec une sorte de condescendance que le successeur des Césars consentait à l'employer. Et cela est si vrai que, jusque dans la pratique de l'administration courante, obstinément on se tenait au latin. Dans une province comme la Syrie, où la majorité de la population parlait le syrien, où seules les hautes classes s'exprimaient en grec, on continuait au VI[e] siècle encore à rédiger en latin le protocole des actes[1].



Fig. 96. — Atrium de la basilique de Parenzo (photographie communiquée par M. Courtellemont).

Voici une autre notion fondamentale qui apparaît en cette législation. C'est l'idée de l'État, constitué par une savante hiérarchie de fonctionnaires, obéissant à un chef absolu, qui gouverne sans contrôle et dont l'autorité est de droit divin. Jamais peut-être, on le sait, la théorie du despotisme impérial n'a été for-

κυριωτάτη διὰ τὸ τῆς πολιτείας σχῆμα. Cf. sur l'emploi du latin dans la législation. Finlay. *Hist. of Greece* (éd. Tozer), I, 215.

1. Cf. Gelzer, dans *Byz. Zeitschr.*, III, 22-24.

mulée en termes plus exprès et plus complets que dans la législation de Justinien. Et par là encore Justinien était bien l'héritier des Césars.

Mais à côté de ces traditions du passé, pieusement conservées par les hommes du VIe siècle, des idées nouvelles apparaissent[1]. Sous les défauts de la forme, malgré la prolixité et l'emphase du style, malgré le manque fréquent de logique ou de précision[2], le fond atteste une largeur de vues assez grande : une inspiration nouvelle y passe et des réformes de réelle importance y sont réalisées. Malgré son profond respect pour l'antiquité, Justinien sentait fortement l'inutile complication et le caractère souvent suranné de l'ancien droit romain : aussi se laissait-il plus volontiers guider dans ses décisions, en ce qui touche le droit des personnes, par ce qu'il se plaisait à appeler *humanitas,* en ce qui concerne le droit des choses, par l'intérêt public et la *naturalis ratio*[3]. Ainsi les principes plus larges et plus équitables du *jus gentium* effaçaient définitivement les règles étroites, depuis longtemps déjà partiellement abrogées dans la pratique, du droit des Douze Tables ; et ce n'est pas tout. A l'esprit romain élargi l'esprit chrétien se mêle ; un grand souci de la justice sociale, une vive sollicitude de la moralité publique traversent d'un bout à l'autre la législation de Justinien[4].

Dans le droit des personnes, la vieille conception de la famille achève de disparaître[5]. La femme devient l'égale de l'homme et presque la privilégiée. La loi précise et fortifie les droits qu'elle a sur sa dot, en diminuant le pouvoir de maniement du mari pendant la durée du mariage, en simplifiant les moyens de la recouvrer, en cas de dissolution du mariage. Pour augmenter l'indépendance de la femme, la loi oblige le futur époux, en échange et comme pendant de la dot promise (ἀντίφερνα), à constituer à la femme, par la *donatio propter nuptias,* une provision qui demeurera sa propriété au jour de la rupture du mariage[6]. De même les relations changent entre le père et les enfants. La *patria potestas* ne permet même plus au père de refuser son consentement au mariage de l'enfant, ou du

1. Dans ces observations sur l'ensemble de la législation de Justinien, j'ai tenu compte également des réformes souvent très considérables introduites par les *Novelles.*
2. Cf. May, *loc. cit.*, 50.
3. Muirhead, 523.
4. Cf. *Nov.* 77, 1.
5. Muirhead, *loc. cit.*, 523-529.
6. *Nov.* 61, 97.

moins les motifs de ce refus doivent être donnés devant le magistrat. Le fils, capable maintenant d'avoir un patrimoine, devient le propriétaire absolu des biens qu'il acquiert à n'importe quel titre (pécule, *bona adventitia*[1]), sans que le père puisse prétendre sur eux, à l'exception du *peculium profectitium*, aucun droit éminent de propriété. L'émancipation simplifiée perd ce caractère qui primitivement ravalait l'enfant au niveau de l'esclave ; et dans toutes les relations entre les personnes de la famille, un grand esprit de douceur s'introduit, avec un vif sentiment de la dignité personnelle. Le même esprit détermine la condition de ceux que jadis la société frappait d'une sorte de déchéance. La loi proclame, à la suite d'Ulpien[2], qu'en droit naturel tous les hommes sont égaux, que tout homme naît libre, que l'esclavage est un état contre nature. Et en conséquence l'esclavage est adouci, l'affranchissement encouragé et rendu plus facile. La loi n'est pas moins libérale pour les affranchis, pour les femmes que leur profession met en marge de la société, comme les courtisanes ou les actrices : elle permet à ces dernières le mariage avec des hommes libres et même avec des personnes de rang sénatorial[3] : et il n'est pas téméraire de reconnaître dans ces mesures l'influence de Théodora.

Le même esprit apparaît en ce qui concerne les biens[4] : les changements que Justinien introduisit dans le droit de succession, surtout au cas de succession ab intestat, furent, comme on l'a dit, « proprement révolutionnaires »[5]. Autrefois, pour l'appel des héritiers à la succession, l'agnation constituait la règle absolue ; maintenant, la parenté par le sang, par les hommes ou par les femmes, détermina uniquement la transmission des biens. On posa en principe le droit naturel, inattaquable, de l'enfant à succéder pour une part à l'héritage du père. Le fils, sauf des cas très rares, ne put plus être déshérité, et la légitime à laquelle il eut droit fut accrue. Le droit de la mère à la succession fut rendu indépendant du *jus liberorum*, les filles ou sœurs furent appelées à l'héritage, à l'exception

1. Cf. May. *loc. cit.*, 116, 117.
2. *Dig.*, 50, 17, 32, quod ad jus naturale attinet, omnes homines aequales sunt.
3. *C. J.*, 1, 4, 33 ; 5, 4, 29.
4. Muirhead, 532-537.
5. *Id.*, 532. Voir sur la matière les très importantes *novelles* 118 (a. 543) et 127 (a. 548).

tage, à l'exclusion des agnats. Et tout cela, sans doute, n'était pas absolument nouveau ; sur beaucoup de points, la législation de Justinien se borna à sanctionner des résultats depuis longtemps acquis dans la pratique[1]; mais elle n'en déblayait pas moins le terrain juridique des vestiges surannés du droit antique, elle simplifiait les situations et les choses, comme par exemple elle fit aussi pour les formes de transfert des propriétés et pour les formalités des obligations[2]. Et par là, par cet esprit d'équité, de douceur, de simplification, qui, au sentiment d'un bon juge, fait de la loi sur les successions « le chef-d'œuvre de Justinien »[3], elle « préparait les voies où devait s'engager à sa suite la législation moderne »[4].

A eux seuls pourtant, le Code et le Digeste ne suffisaient pas. Tout le monde n'était pas capable de « porter, comme dit Justinien, le poids d'une telle sagesse »[5], et il convenait de songer à ces esprits plus jeunes, qui ont besoin d'une nourriture plus simple, « à ces hommes encore inexpérimentés, debout dans le vestibule des lois, avides de pénétrer dans le sanctuaire »[6]. A « cette jeunesse désireuse d'étudier le droit »[7], il fallait un bon manuel pratique. Dès 530, Justinien y pensait[8]; il le fit rédiger en 533 par Tribonien et deux professeurs de droit, Théophile et Dorothée, et l'œuvre fut menée si rapidement que le livre put paraître avant même l'achèvement du Digeste, le 21 novembre 533. Ce furent les quatre livres des *Institutes*, rédigés sur le plan des *Institutes* de Gaius, et qui s'en inspirèrent constamment, de manière pourtant, dit Justinien, « à recevoir l'eau trouble des sources antiques dans un lac limpide »[9], c'est-à-dire, pour parler moins métaphoriquement, en effaçant tout ce qui était vieilli et en introduisant dans ce petit livre élémentaire tout ce qui était nécessaire pour faire connaître l'état actuel du droit, et en particulier les ré-

1. May, *loc. cit.*, 50-51.
2. Muirhead, 529-532.
3. Accarias, *Précis de droit romain*, I, 1182.
4. May, *loc. cit.*, 51.
5. Const. *Tanta*, 22.
6. Const. *Tanta*, 11.
7. Cupidae legum juventuti. C'est à elle qu'est adressée la constitution qui précède les Institutes.
8. Const. *Deo auct.*, 11.
9. *Id.*, *Omnem*, 2.

formes de Justinien [1]. Enfin, en 534, parut une seconde édition du Code, revue et augmentée au moyen des nombreuses ordonnances prises par l'empereur depuis 529, et où entra le recueil des Cinquante décisions (*quinquaginta decisiones*), contenant les rescrits impériaux émis entre 529 et 532. Le nouveau Code fut promulgué le 17 novembre 534, sous le titre de *Codex repetitæ prælectionis* [2]. Il annula l'édition de 529, et c'est ce texte, renfermant 4 600 à 4 700 décisions, qui vont depuis le temps d'Hadrien jusqu'à l'année 534, que nous possédons aujourd'hui sous le nom de *Code Justinien*. Les lois y furent, dans chaque titre, classées par ordre chronologique : le nom de l'empereur dont chacune émanait était placé en tête, le lieu et le temps où elle avait été rendue étaient indiqués à la fin [3].

II

Quand Justinien eut mené à bien sa grande entreprise, il jeta sur l'ensemble de son œuvre un regard satisfait et « il trouva que cette œuvre était bonne ». Rappelant avec complaisance, dans une ordonnance de la fin de 533, « les dons célestes » dont la Providence avait comblé cette année de son règne, la paix conclue avec la Perse, l'Afrique reconquise par ses armes, il mettait sur le même rang l'achèvement de la grande réforme législative [4]. Il se réjouissait d'avoir porté une clarté nouvelle dans la nuit obscure du droit antique, d'avoir, par les Institutes et le Digeste, tracé une voie lumineuse et facile, d'avoir par le Code allumé pour tous les yeux un astre éclatant [5]; il se flattait d'avoir réalisé l'œuvre impossible, d'avoir donné au présent et à l'avenir les lois les meilleures [6], et invitant ses sujets à rendre grâces au ciel, qui avait réservé pour le siècle où ils vivaient cette entreprise magnifique, il les exhortait à adorer pieusement ces lois dont l'antiquité n'avait pas été jugée digne [7]. Et pompeusement il

1. Cf. Krueger, *loc. cit.*, 455-457.
2. *De emend. cod. Just.*
3. Cf. Krueger, 457-461.
4. Const. *Tanta*, 23.
5. *De emend. cod. Just.*, 3.
6. Const. *Tanta*, 12.
7. *Id.*, 19. Cf. *praef.*

en énumérait les avantages : au point de vue juridique, des textes formels étaient substitués à l'arbitraire des magistrats ; au point de vue scientifique, la somme de la science antique se trouvait rassemblée dans le *Corpus juris* et sauvée ainsi de l'oubli[1] ; Justinien n'omettait pas non plus les mérites littéraires et même économiques de l'œuvre, de ces lois précises, courtes, accessibles à tous, faciles enfin à posséder par tous : « pour quelques sous, disait-il, riches et pauvres peuvent les acheter et acquérir à peu de frais la quintessence de la sagesse[2] ». Et rendant grâces à Dieu dont la protection lui avait permis de réaliser son dessein, il ordonnait que la législation nouvelle aurait force de loi dans toute l'étendue de l'empire[3], qu'elle annulerait toutes les dispositions antérieures, qu'elle serait tenue pour immuable et sainte : tout ce qui y était inscrit dut être indiscutable, jusqu'aux erreurs. Justinien ordonne en effet qu'entre le texte ancien et authentique de la loi et le texte modifié qui figurait au Digeste ou au Code, ce dernier seul ferait foi en justice[4].



Fig. 97. — Chapiteau byzantin de Saint-Vital à Ravenne.

1. Const. *Tanta* 17.
2. *Id.*, 13.
3. Const. *Deo auct.*, 6. *De Just. cod. conf.*, 3.
4. *De Just. cod. conf.*, 3 ; Const. *Deo auct.*, 7.

Pour conserver dans sa pureté originale cette législation admirable, Justinien régla deux choses encore, l'enseignement juridique, dont elle devint la base, la science juridique, dont elle fut le point de départ.

Les écoles de droit étaient assez nombreuses dans l'empire. On en trouvait à Constantinople, à Rome, à Béryte, à Césarée, à Alexandrie, ailleurs encore. Justinien ne conserva que les trois premières[1]. L'enseignement fut également réformé pour le mettre en harmonie avec les nouveaux recueils législatifs. Jusque-là on faisait quatre années de droit : mais dans les leçons données on étudiait très peu d'ouvrages, 87 seulement sur 2 000 qu'avaient laissés les anciens auteurs, et à peine lisait-on 60 000 lignes de l'immense multitude des lois[2]. On se bornait à résumer les *Institutes* de Gaïus, des portions des livres d'Ulpien *ad Sabinum*, un grand morceau de son commentaire sur l'Édit, huit livres des *Responsa* de Papinien et les vingt-trois livres des *Responsa* de Paul[3]. On négligeait beaucoup de choses comme surannées et inutiles, et les maîtres eux-mêmes, ignorant la plupart des écrits anciens, ne faisaient faire à la science que de faibles progrès ; inversement on perdait beaucoup de temps à étudier des matières sans nulle portée pratique. Le droit pénal et la procédure criminelle étaient complètement laissés de côté : on ne sait trop à quel moment on exposait la nouvelle procédure civile, ni quand on étudiait les recueils des constitutions impériales et les innovations qu'elles introduisaient. Et de tout cela il résultait, comme le dit Justinien, que les étudiants s'en allaient des écoles « encore altérés de science ».

Une réforme s'imposait. Un nouveau programme d'études fut tracé. L'enseignement comprit désormais cinq années[4]. Les étudiants de première année, qu'on désignait jadis par le sobriquet de *Dupondii* et que l'empereur voulut décorer du nom de *Justiniani novi*, étudièrent les Institutes et les quatre premiers livres du Digeste. La seconde, la troisième et la quatrième années furent consacrées à l'étude du Digeste, les livres 37 à 50 demeurant en dehors du programme et leur examen étant laissé à la libre initiative des étudiants ; la cinquième année enfin fut réservée

1. Const. *Omnem*, 7.
2. *Id.*, 1.
3. Cf. Krueger, *loc. cit.*, 467-470.
4. Const. *Omnem*, 2-5.

au Code. Grâce à ce plan de travail « les étudiants ayant, comme le disait l'empereur, pénétré les arcanes du droit, n'auront plus rien de caché, mais ayant lu tout ce qui a été composé par Tribonien et ses collègues, ils deviendront d'excellents avocats, des gardes du corps de la justice, des athlètes excellents et des juges toujours heureux dans le règlement des procès »[1]. Et, en un style qui rappelle celui des discours de distribution de prix, Justinien s'efforçait d'exciter le zèle des étudiants et des maîtres : « Recevez donc, dit-il aux élèves, avec attention et respect ces lois que nous promulguons, montrez-vous si studieux que vous puissiez concevoir la plus belle des espérances, celle, après avoir parcouru toute l'étude du droit, de gouverner l'État dans les postes qui vous seront confiés »[2]. Et s'adressant aux professeurs : « Commencez donc à enseigner, avec l'aide de Dieu, la science du droit, à ouvrir la voie que nous avons montrée, afin que vos élèves deviennent d'excellents serviteurs de la justice et de l'État, et que vous-mêmes méritiez une gloire éternelle »[3]. Et avec son ordinaire érudition, le *basileus* conclut : « De votre temps en effet le droit a subi une transformation pareille à celle dont parle Homère, le père de toute vertu, lorsqu'il montre Glaucus et Diomède échangeant des choses fort dissemblables « de l'or contre du cuivre, la valeur de neuf bœufs contre une hécatombe »[4]. Et avec ce soin de détail qui se retrouve partout, Justinien prescrit de maintenir dans les universités nouvelles les fêtes qui marquaient l'entrée en troisième année, et il interdit sévèrement les brimades « indignes, détestables et dignes d'une âme d'esclave », que les étudiants infligeaient à leurs camarades nouveau-venus et qui parfois s'étendaient jusqu'aux professeurs[5].

Tel fut le nouveau programme d'enseignement, essentiellement fondé sur la stricte observance du *Corpus juris civilis*. Le même esprit détermina les prescriptions relatives à la recherche scientifique. Justinien ne voulut point que par de nouvelles controverses son œuvre risquât d'être altérée. Il défendit donc toute étude critique sur les textes législatifs, tout commentaire, toute altération matérielle même dans la transcription des

1. Const. *Omnem*, 6.
2. *Id.*, *Imperatoriam majestatem*, 7.
3. *Id.*, *Omnem*, 11.
4. Const. *Omnem*, 11.
5. *Id.*, 4, 9.

lois. Il n'autorisa que les traductions, sous condition qu'elles fussent littérales, les sommaires et résumés (*indices*), et enfin les travaux qui consistaient à rapprocher d'un article du Digeste les dispositions sur le même sujet empruntées à d'autres ouvrages législatifs (παράτιτλα) : tout le reste, c'était, à ses yeux, non pas interpréter, mais pervertir, et par une inutile verbosité déshonorer l'œuvre impériale [1]. C'étaient là pour la science de bien étroites limites, si l'on songe que le droit Justinien allait être désormais la base de toutes les recherches scientifiques, si étroites



Fig. 98. — Miniature du Cosmas du Vatican (photographie communiquée pa r M. Millet).

qu'il fut impossible en pratique d'observer les prescriptions impériales. Malgré les peines portées contre ceux qui les violeraient, ces mesures restèrent donc lettre morte : on ne les respecta qu'en apparence ; sous le nom d'*indices* on donna de libres paraphrases du texte : on en fit des interprétations, accompagnées de commentaires explicatifs et scientifiques (παραγραφαί) [2]. Les commissaires mêmes de Justinien donnèrent l'exemple : Théophile et Dorothée composèrent en grec des *Indices* pour le Digeste, et vers la fin du règne, un autre professeur de droit, Stéphane,

1. Const. *Deo auct.*, 12 ; *Tanta*, 21 ; *Omnem*, 8.

2. Cf. Krueger, *loc. cit.*, 483-490.

donna également en grec un commentaire fort étendu des Pandectes. Pour les Institutes, une paraphrase parut en langue grecque, que l'on attribue souvent, peut-être à tort, à Théophile. Enfin sur le Code, des commentaires grecs furent donnés par les jurisconsultes Thalélée, Isidore, Anatole. Tous ces travaux attestent la grande activité qui régnait dans les écoles de droit du VI[e] siècle : ils montrent aussi l'impérieuse nécessité qui s'imposait de rendre accessibles à la masse, en les traduisant en grec, les textes officiels et latins de la législation nouvelle. Toutefois, dans ce champ de recherches un peu trop exactement limité, il y avait lieu de craindre que bien vite la science juridique ne tombât en quelque décadence.

En enchaînant strictement l'activité des autres, Justinien d'ailleurs n'avait pas entendu enchaîner la sienne. Outre qu'il se réservait, dans tous les cas non prévus par la loi, le droit de trancher la difficulté en vertu de sa prérogative impériale, il promettait formellement, si dans l'avenir quelque disposition lui semblait devoir être modifiée ou s'il imaginait une solution meilleure, de légiférer en toute liberté sur la matière[1]. Il usa largement de la permission qu'il s'était octroyée. De 534 à 565, il publia, sous le nom de *novelles*, une série de 154 ordonnances qui, sur des points très importants, tels que la succession ab intestat, modifièrent sensiblement le droit du Digeste et du Code. La plupart d'entre elles pourtant se rapportent aux affaires administratives et ecclésiastiques, et elles ont par là un haut intérêt pour l'histoire administrative du règne[2]. Il faut, au sujet de ces rescrits, faire deux remarques. L'une c'est que, malgré l'intention initiale de Justinien, ces textes ne furent jamais réunis en une collection officielle : un certain Julien, avocat à Constantinople, les rassembla pour la première fois après 555 ; d'autres recueils plus complets furent formés un peu plus tard. L'autre fait digne d'attention, c'est que la plupart des novelles furent rédigées en grec : « Nous n'avons point, dit Justinien dans une ordonnance de 535, écrit cette loi dans la langue nationale, mais dans la langue commune, qui est le grec, afin qu'elle soit

1. *De emend. cod. Just.*, 4.

2. Cf. Krueger, *loc. cit.*, 472-478 et Biener, *Gesch. der Novellen Justinians*.

connue de tous par la facilité qu'ils auront à la comprendre[1] ». C'était là, chez un prince qui voulait rester un empereur romain, une grande concession et grosse de conséquences ; et rien ne montre mieux l'évolution profonde qui s'accomplissait alors dans la monarchie et la vanité du grand effort que Justinien tenta pour l'arrêter.

1. Nov. 7, 1.



Fig. 99. — Chapiteaux byzantins de la basilique de Parenzo (photographie communiquée par M. Courtellemont).

CHAPITRE VI

L'ŒUVRE ADMINISTRATIVE

Au moment où Justinien prit en main le gouvernement de l'empire d'Orient, la situation intérieure de la monarchie était singulièrement délicate et grave[1]. Partout apparaissaient les causes de désordre et de troubles. A Constantinople, les factions de l'Hippodrome déchiraient la capitale de leurs rivalités et entretenaient l'opposition que faisaient au nouveau régime les héritiers dépossédés de l'empereur Anastase ; dans les provinces, les désastreuses pratiques de l'administration publique produisaient une insécurité générale et une profonde misère. La pauvreté croissante de l'empire tarissait les sources de la richesse publique ; les impôts rentrant mal, le trésor était vide, et le fond de réserve constitué par la prudence d'Anastase était déjà presque épuisé. Par surcroît, les querelles religieuses augmentaient les divisions intestines et rendaient plus aiguë encore la crise redoutable où se débattait la monarchie. Pour porter remède

1. Cf. Diehl, *Rescrit des empereurs Justin et Justinien, en date du 1er juin* 527 (B. C. H., XVII, 501-520).

à ces maux, pour ramener l'ordre dans l'État, pour tirer un meilleur parti des ressources reconstituées de l'empire, pour introduire surtout dans les mœurs administratives des habitudes plus sévères d'honnêteté et de moralité, une grande réforme s'imposait. Courageusement Justinien entreprit cette lourde tâche: avec une louable persévérance, il la poursuivit pendant la plus grande partie de son règne; et s'il n'a point pleinement réussi dans son œuvre, s'il n'est point parvenu à déraciner les vices invétérés de l'administration byzantine, du moins il a posé certains principes nouveaux de gouvernement, il a introduit dans l'organisation publique certaines règles essentielles, grosses de conséquences; et par là son règne marque une date importante dans l'histoire administrative de l'empire grec d'Orient.

I

Si l'on veut voir quelles fortes et multiples raisons imposaient à l'attention du prince la réforme administrative, il suffit de parcourir la longue série des *Novelles* par lesquelles Justinien tâcha de réaliser ses intentions. Ces documents officiels, qu'on ne peut soupçonner d'avoir à plaisir noirci les traits du tableau, expliquent avec une précision navrante les misères dont souffrait l'empire, les maux profonds auxquels il fallait porter remède sans tarder.

C'était à Byzance une vieille habitude, toujours combattue, jamais réprimée, de trafiquer des fonctions publiques; les plus grands personnages de l'État, les empereurs eux-mêmes ne rougissaient point de vendre chèrement à ceux qui demandaient des emplois leur faveur et leur protection[1]. Pour se concilier ces patrons indispensables, les candidats aux places se ruinaient; ils empruntaient à un taux énorme l'argent nécessaire pour parvenir: bien plus, avec une franchise d'impudence, qui montre combien le mal était profond, ils donnaient garantie à leurs prêteurs sur les revenus de la province dont ils sollicitaient l'administration[2]. Une

1. *Nov.* 8, *praef.*

2. *Id.*, 1 et 7.

fois en charge, il fallait se rembourser des dépenses faites, payer, intérêt et principal, les créanciers qui parfois, pour plus de sûreté, accompagnaient le magistrat dans son gouvernement[1]; il fallait enfin, quand on était sage, penser à l'avenir et se ménager quelques ressources pour le temps où l'on sortirait de fonctions[2]. De tout cela naturellement la province faisait les frais: et c'étaient des exactions constantes, une administration financière oppressive et exigeante, une justice détestable et vendue, pleine de « vols et d'injustices[3] ». Naturellement, à l'exemple du gouverneur, tout son entourage faisait de même; les employés de l'*officium* pillaient et malversaient à plaisir[4]: les agents de finance faisaient leur main, réclamant au contribuable plus que leur dû, imaginant cent prétextes pour exiger des redevances supplémentaires[5]; les gens de police, les soldats chargés de protéger les sujets[6], pesaient sur eux plus lourdement que tous les autres: « plus voleurs, dit Justinien, que les brigands eux-mêmes », ils vivaient sur le pays, dévastaient les maisons, usurpaient les terres, déclarant avec tranquillité que « la loi n'était pas faite pour eux[7] ». Ajoutez les représentants du gouvernement central, envoyés dans les provinces en mission extraordinaire et qui, eux aussi, tenaient surtout à ramasser de l'argent[8], joignez la tolérance prodigieuse dont les gouverneurs faisaient preuve envers quiconque était assez riche ou assez puissant pour acheter leurs bonnes grâces, et l'on juge des conséquences désastreuses qu'entraînait un tel état de choses. La rapacité de l'administration financière excitait des séditions et des troubles[9]; la partialité de la justice produisait une insécurité générale[10], le meurtre, le brigandage, le mépris des lois semblant naturels à quiconque était assez fort ou assez riche pour être sûr de l'impunité[11]. Les grands propriétaires, véritables tyrans féodaux, entretenaient à leur solde des troupes d'hommes d'armes, ravageaient le pays, moles-

1. *Nov.* 28, 4.
2. *Nov.* 8, *praef.*
3. *Ibid.*
4. *Nov.* 8, 6; 30, 7.
5. *Nov.* 30, 4; *Ed.* 2, *praef.*; *Nov.* 30, 2, 3.
6. ληστοδιῶκται, βιοκωλῦται, ἀροπλισταί. *Nov.* 8, 12 et 13.
7. *Nov.* 33. Cf. *Nov.* 8, 12, 13; 17, 10; 28, 4; 29, 3; 30, 7.
8. *Nov.* 17, 4; 24, 3; 25, 4; 26, 4; 30, 6, 7, 8. On trouve surtout à la *Nov.* 25, 4, un tableau curieux de leurs exactions.
9. *Nov.* 8, *praef.*
10. *Ibid.* et *Nov.* 69, *praef.* et 1.
11. *Ibid.*

taient les personnes, usurpaient à leur fantaisie sur les terres d'autrui, sans épargner celles de l'Église ni même de l'empereur[1]. Et sous le poids de toutes ces misères qui rendaient « les provinces proprement inhabitables », le pays se dépeuplait ; les villes, que leurs *défenseurs* étaient impuissants à défendre[2], étaient désolées ; les campagnes étaient désertes, l'agriculture à l'abandon, et de toutes parts les plaintes montaient à Constantinople, dénonçant « la méchanceté des magistrats[3] ». En masse, les solliciteurs de tout âge, de tout rang, de toute condition, émigraient vers Byzance, apportant dans la capitale des ferments redoutables de mécontentement et de troubles ; et tous ces gens ruinés réclamaient justice à l'empereur, disant — à peu près comme le paysan russe dit : Dieu est si haut et le tsar est si loin — qu'ils avaient tout perdu, « parce que personne n'est assez près d'eux pour empêcher ces méfaits[4] ». Enfin, conséquence dernière et plus grave que toutes, la misère des sujets tarissait les sources de la richesse publique ; les impôts rentraient mal dans ces provinces épuisées[5]. A tout cela, les gouverneurs répondaient « qu'ils avaient acheté leurs charges » et qu'il était assez légitime après tout qu'ils rentrassent dans leurs frais[6].

Que l'on parcoure maintenant la série des ordonnances relatives, non plus à la réforme d'ensemble, mais à la réorganisation spéciale de chaque province, on sentira plus vivement encore quelle était, au commencement du règne de Justinien, la situation de l'empire, surtout dans les provinces asiatiques, et combien impérieuse la nécessité de la réforme. En Pamphylie, les sujets se plaignent d'être exposés sans défense aux vexations incessantes des officiers impériaux, de voir leurs personnes molestées, leurs terres usurpées par les soldats et les gens de police chargés d'assurer la sécurité publique[7]. En Pisidie, les autorités civiles et militaires ne s'entendent que pour écraser les contribuables, et comme leurs constantes exactions provoquent chez ces populations turbulentes de perpétuelles

1. *Nov.* 17, 13 et 14 ; 30, 5 ; 65, *praef.* ; 32 et 33.
2. *Nov.* 15, *praef.* ; *Nov.* 8, *edictum*, 1.
3. *Nov.* 24, 3 ; 25, 4.
4. *Nov.* 8, *praef.* ; 69, 1 ; 80, surtout 80, 9.
5. *Nov.* 8, *praef.*
6. *Ibid.*
7. *Rescrit de Justin et Justinien* (B. C. H., XVII, 502).

séditions, le pays est en proie au brigandage, les impôts ne rentrent plus et l'insécurité générale est accrue encore par les pillages et les crimes des grands propriétaires[1]. Même situation en Lycaonie, en Isaurie : les soulèvements alternent avec les exactions et la population de ces provinces, prompte aux coups de tête et à l'insurrection, préoccupe fort par son agitation l'autorité impériale[2]. Dans le Pont, en Paphlagonie, ce ne sont que meurtres, courses à main armée, vols de femmes et de bétail, exigences



FIG. 100. — Mosaïque absidiale du dôme de Parenzo (VI[e] siècle).

des soldats et exploits des gens de police, usurpations des grands propriétaires et voleries des gouverneurs[3]. En Cappadoce, c'est bien pis encore : la situation est si grave que l'empereur lui-même désespère de porter remède à tant de misères accumulées et s'étonne qu'il reste encore des habitants dans cette malheureuse province. Écrasées sous le poids des impôts, des corvées, des réquisitions illégales, pillées par les soldats, par les grands propriétaires, par les agents du fisc, les populations se soulèvent

1. *Nov.* 24, surtout 1 et 3.
2. *Nov.* 25, surtout 1. Cf. Mal., 445.
3. *Nov.* 28, surtout 5 ; 29, surtout 4.

ou s'enfuient ; la campagne est ruinée, les villes s'agitent mécontentes, et le gouverneur laisse aller les choses, plus soucieux de vendre à prix d'or sa faveur ou son silence que de protéger ses administrés[1]. Dans l'Arménie, mal civilisée encore, toute pleine de coutumes sanglantes ou barbares, même désordre administratif, même insécurité[2] ; et ainsi, par l'Asie Mineure tout entière[3], le pays se vide d'habitants ou s'épuise en agitations stériles, devenu, « par la malice des magistrats », proprement inhabitable. La situation n'est guère meilleure en Syrie : les deux Palestines sont pleines de troubles, qu'avivent encore les querelles religieuses et ce pays, riche, peuplé, une des meilleures sources de revenu du trésor, paie fort irrégulièrement ses impôts[4]. En Phénicie, les sujets sont ruinés par les vices de l'administration et les usurpations des seigneurs[5]. En Arabie, ce ne sont que vols et injustices des gouverneurs, pilleries des grands propriétaires et des chefs de tribus, plaintes, séditions et tumultes, et cette province fertile est incapable d'acquitter exactement les impôts[6]. Même désordre en Égypte, si profond, si savamment entretenu par les administrateurs locaux, « qu'on ignore à Constantinople ce qui se passe là-bas[7] ». Enfin, dans les provinces d'Europe, en Thrace, en Scythie, en Mésie, l'incurie ou la corruption administrative n'est pas moindre et la situation s'aggrave encore de la menace constante des invasions barbares[8].

II

Un tel état des choses — et si grave — eût préoccupé tout chef d'État : Justinien devait plus que tout autre en être vivement ému. Entre autres qualités, l'empereur avait à un degré éminent celles d'un bon administrateur[9]. Il aimait l'ordre, parfois même avec une minutie un peu excessive[10] ;

1. *Nov.* 30, surtout 1, 5, 9.
2. *Nov.* 21, surtout *praef.*
3. Cf. pour les deux Phrygies et la Pisidie, *Nov.* 145, *praef.*
4. *Nov.* 103, surtout *praef.* et 2.
5. *Ed.* 4, 2.
6. *Nov.* 102.
7. *Ed.* 13, surtout *praef.*
8. *Nov.* 26, *praef.* et 1 ; *Nov.*, 50.
9. Mal. 442, 448. Cf. 470-471.
10. *Nov.* 15, *epil.* ; *Ed.*, 13, *praef.* et 24.

il sentait fortement les graves conséquences qu'une situation aussi trouble entraînait pour la sécurité publique, pour l'état financier des villes, pour la bonne tenue de l'agriculture[1]. Il avait d'autre part un sincère désir de bien faire, une sollicitude réelle pour ses sujets[2] : il considérait que le rôle de réformateur était un devoir de sa fonction impériale, un acte de reconnaissance envers Dieu qui l'avait comblé de ses bienfaits[3] ; ardemment il s'appliquait à faire œuvre utile, et ce n'est pas seulement par métaphore qu'il parlait de ses travaux et de ses veilles consacrées au bonheur de son peuple[4]. Enfin son esprit autoritaire et absolu était naturellement porté à la centralisation administrative ; et pour servir le pouvoir civil, qu'il voulait incontesté et fort, il lui fallait un corps d'administrateurs disciplinés et dociles, attentivement recruté, sérieusement constitué[5]. Une dernière raison, la plus impérieuse peut-être, lui faisait d'ailleurs de la réforme une obligation. On sent profondément, quand on lit les ordonnances impériales, la détresse du trésor, l'urgence des besoins financiers[6]. Or, le désordre administratif, les troubles de l'empire, la pauvreté croissante du pays, épuisaient les sources de la richesse publique ; chaque jour, les impôts rentraient plus difficilement et les grandes entreprises de Justinien coûtaient cher. « Vous savez, disait l'empereur à ses sujets, que les opérations militaires et les conquêtes ne se font point sans argent ; c'est pourquoi il convient que vous payiez les impôts publics intégralement et exactement[7]. » Voilà pour quel motif surtout l'empereur prenait si fort à cœur le bien-être et la tranquillité de ses sujets ; il comprenait que de provinces ruinées il ne pourrait plus rien tirer pour lui-même et il marquait fort nettement les raisons secrètes, et les limites aussi de sa bienveillance, lorsqu'il déclarait que ses sujets devaient être affranchis « de toute charge et de tout ennui, à l'exception du cens dû à l'État et de l'impôt juste et légitime[8] ». Protéger le contri-

1. *Nov.* 80, 1 et 2 ; 128, 16.
2. *Nov.* 8, *praef.* ; 10, 11 ; 85, *praef.*
3. *Nov.* 28, 4.
4. *Nov.* 30, 11.
5. Cf. Finlay, *Hist. of Greece*, I, 195-199.
6. Cf. toute la *Nov.*, 8, surtout la préface. Cf. *Nov.* 43, *praef.*
7. *Nov.* 8, 10. Cf. *Nov.* 30, 11.
8. *Nov.* 8, *praef.* Cf. *Nov.* 17, 1. Sicut etiam privatis injuriam patientibus opem ferimus, ita etiam fiscum incolumem manere volumus.

buable contre les exactions des fonctionnaires, maintenir dans leur intégrité les droits imprescriptibles du fisc, tels étaient les deux termes, indissolublement liés, de sa politique réformatrice.

III

C'est en 535 seulement, après huit ans de règne, que Justinien se mit à l'œuvre. Dans deux grandes ordonnances, l'une du 15 avril, l'autre du 16 avril 535[1], il posa les principes de la réforme administrative et traça en termes précis les devoirs nouveaux qu'il imposait à ses magistrats. Désormais, les gouverneurs devraient « se comporter paternellement à l'égard des populations, les protéger contre toute injustice, ne recevoir nul argent, se montrer équitables dans leurs jugements, dans leurs actes administratifs, poursuivre les crimes, punir selon la loi les coupables, enfin traiter les sujets comme un père traite ses enfants[2] ». La vénalité des charges devait disparaître : au lieu du lourd *suffragium*, les nouveaux fonctionnaires n'auront plus à acquitter que des redevances minimes pour leur brevet de nomination[3] ; et pour ôter aux administrateurs tout prétexte d'exploiter les contribuables, l'empereur augmenta considérablement les traitements afférents aux emplois publics[4]. Pour leur enlever la tentation de céder aux exigences de particuliers trop puissants, Justinien s'efforça de rehausser le prestige extérieur de ses fonctionnaires, d'accroître leur dignité, de leur donner les moyens de se faire respecter et obéir[5]. Surtout il voulut qu'ils fussent honnêtes, qu'ils eussent, selon une expression qui revient sans cesse sous sa plume, « les mains pures » ; et pour obtenir ce résultat, l'empereur multiplia minutieusement les instructions et les conseils. Les gouverneurs devront — et pour que nul n'en ignore, tout fonctionnaire nouveau recevra, au moment de son installation, communication de l'ordonnance impériale[6], — ne point violenter leurs administrés,

1. *Nov.* 8 et 17.
2. *Nov.* 8, 8.
3. *Nov.* 8, *praef.* et 1. Sur le tarif à payer pour ces *codicilli*, *Nov.* 8, *notitia*. Cf. *Nov.* 30, 11 et 82, 9.
4. *Nov.* 26, 4 ; 27, *epil.* ; 28, 4 ; 102, 3.
5. *Nov.* 28, 4 ; 102, *praef.* ; 103, *praef.*
6. *Nov.* 17, *praef.*

leur rendre équitablement la justice, les protéger contre les agissements des soldats autant que contre les vexations des agents de l'administration centrale ; par de fréquentes tournées, faire observer l'ordre et la paix dans leur circonscription, réprimer le brigandage, veiller au bon état des travaux publics ; surveiller très scrupuleusement les actes de leurs *officiales*, les opérations des agents de finance, la conduite des gens de police ; empêcher les usurpations des grands, maintenir les cultivateurs sur leurs terres ; régler les affaires religieuses avec un égal respect des droits de l'Église et de l'État ; ménager l'autonomie des villes, s'entendre avec les évêques de la province et les notables des cités, mériter en toute chose une bonne réputation[1]. Mais par-dessus tout, ils devront « augmenter les revenus du fisc et mettre tout leur souci à défendre ses intérêts[2] ». Faire rentrer exactement les impôts est le premier de leurs devoirs, et pour plus de sûreté l'empereur les rendit responsables du paiement intégral des contributions de la région confiée à leur soin[3]. En même temps, et avec non moins de précision, Justinien dictait à ses sujets leur devoir : il est simple, c'est de payer intégralement, régulièrement, « en toute dévotion », les impôts d'État et de montrer par là la reconnaissance qu'ils ont à l'empereur[4]. Et ainsi, si les sujets paient bien, si les magistrats gouvernent avec honnêteté, « il se produira partout une belle et harmonieuse concorde des gouvernants et des gouvernés[5] ».

Pour garantir plus efficacement encore l'exécution de ses volontés, Justinien imposa à tout nouveau fonctionnaire, au moment où il entrait en charge, l'obligation de prêter, en présence des hauts dignitaires de l'État et sur les saints évangiles, un serment solennel[6]. Par cet acte, il s'engageait à gouverner « sans dol et sans fraude », avec intégrité et honnêteté, à « conserver autant qu'il serait en lui les sujets du très pieux empereur à l'abri de toute violence », appelant sur sa tête, s'il manquait à sa parole, « les rigueurs du terrible jugement de Dieu, le sort de Judas, la lèpre de

1. *Nov.* 8, 8 ; *Nov.* 17, surtout 1, 2, 3, 5, 7, 8, 10, 13, 14. Cf. *Nov.* 28, 4, 5 ; 29, 2 ; 30, 8 ; *Ed.* 12. Sur les affaires religieuses, cf. *Nov.* 8, *fin.* ; 17, 11. Sur les relations avec les villes, cf. *Nov.* 15, *praef.*, 2, 3. Sur l'origine des officiers provinciaux, cf. *Nov.* 25, 1 ; 26, 2 ; 27, 1.

2. *Nov.* 28, 5.

3. *Nov.* 8, 10, 14.

4. *Nov.* 8, 10.

5. *Nov.* 8, 10.

6. *Nov.* 8, 7 et 14.

Giezi, le tremblement de Caïn[1] ». En outre, les sujets avaient toujours le droit de porter à Constantinople, devant le prince même, leurs plaintes, et l'empereur les encourageait avec insistance à chercher auprès de sa



Fig. 101. — L'Annonciation (mosaïque du dôme de Parenzo. VI[e] siècle).

justice ce recours toujours assuré[2]. Les évêques aussi étaient invités à surveiller la conduite des gouverneurs, à réclamer la stricte application

1. *Nov.* 8, *jusjurandum.* 2. *Nov.* 8, 8-9.

des lois, dont communication leur était toujours faite et dont ils devaient faire afficher le texte aux porches des églises[1]. Enfin des peines sévères devaient punir les magistrats prévaricateurs[2] et des promesses d'avancement encourager les fidèles et loyaux serviteurs[3].



Fig. 102. — La Visitation (mosaïque du dôme de Parenzo, VIe siècle).

Tels furent les principes de la réforme administrative. Et sans cesse, dans ses ordonnances, Justinien se réfère à ces bases immuables du nouveau régime qu'il voulait fonder[4]. Mais dans les provinces plus difficiles

1. *Nov.* 8, *edictum, praef.*; *Ed.* 12, 2.
2. *Nov.* 8, 7, 8.
3. *Nov.* 28, 7; 30, 10.
4. *Nov.* 24, 2 (Pisidie); 25, 2, 3 (Lycao-

à gouverner, dans celles que Justinien lui-même appelle « *asperiores provinciae*[1] », il fallait quelque chose de plus. Pour ramener l'ordre dans les pays troublés ou habités par des populations remuantes, pour y rendre le gouvernement local plus fort et le pouvoir central plus obéi, des réformes plus spéciales, plus décisives, étaient nécessaires. Justinien ne manqua point à la tâche. Au IVe siècle de l'empire, la tradition administrative était de multiplier à l'excès les divisions provinciales, de compliquer à l'infini la hiérarchie des fonctionnaires, de séparer soigneusement le pouvoir civil de l'autorité militaire. Résolument Justinien rompit avec ces principes surannés ; il voulut des rouages administratifs plus simples, des provinces moins nombreuses mais mieux organisées, moins de fonctionnaires, mais mieux payés, plus forts, plus directement dépendants du pouvoir central. Les années 535 et 536 furent remplies tout entières par ces réformes, qui devaient être grosses de conséquences pour l'histoire administrative de l'empire byzantin.

A la place des provinces anciennes, toute une série de grands gouvernements fut constituée[2]. L'Hélénopont fut réuni au Pont Polémoniaque[3], la Paphlagonie à l'Honoriade[4], la Macédoine IIe à la Dardanie[5]. L'Arménie, considérablement accrue par des annexions récentes, et que Justinien avait fort à cœur de romaniser, fut, par une distribution plus intelligente des territoires, partagée en quatre provinces[6]. L'Égypte fut de même réorganisée d'après un plan plus simple, qui réunit en un seul gouvernement les deux provinces anciennes de Libye et prépara des fusions ultérieures en créant, au-dessus des administrateurs provinciaux, un magistrat supérieur pour les deux Égyptes, les deux Thébaïdes, les deux Augustam-

nie) ; 26, 2, 3 (Thrace) ; 28, 4, 5 (Hélénopont); 29, 2, 3 (Paphlagonie); 30, 7, 8-9 (Cappadoce) ; 102, 1 (Arabie).

1. *Nov.* 24, 1.

2. Sans doute quelques provinces nouvelles furent créées : la Théodoriade au diocèse d'Orient (*Nov.* 8, *notitia*, 10 : Mal., 448 ; Labbe, V, 582. Cf. Georg. Cypr, p. 45). la Nea Justiniana au diocèse d'Asie (*Nov.* 8, *notitia*, 21). Mais ce furent là des mesures tout exceptionnelles. Ce qui domine, c'est la tendance à grouper les territoires.

3. *Nov.* 28, 1 ; 20, *praef.* Cf. *Nov.* 28, *praef.* et 31, 1.

4. *Nov.* 20, *praef.* ; 29, 1.

5. Cf. *Nov.* 11 et 131, 3 et Duchesne, l'*Illyricum ecclésiastique* (Byz. Zeitsch., I, 536-537).

6. Sur les divisions de l'Arménie avant la réforme, cf. *C. J.*, 1, 29, 5. Sur la réforme, *Nov.* 8, *notitia*, 23 ; *Nov.* 20, 3 ; surtout *Nov.* 31, 1. Cf. Labbe, V, 582.

nica[1]. Un semblable régime groupa en circonscriptions administratives uniques, placées sous le contrôle d'un magistrat supérieur, la Carie, Chypre, les Cyclades, la Scythie et la Mésie au point de vue judiciaire et militaire[2], les deux Palestines et les deux Cappadoces au point de vue judiciaire[3].

En même temps que diminuait le nombre des provinces, et partant des gouverneurs, disparaissaient les vicaires des diocèses, qui jadis servaient d'intermédiaires entre les administrateurs provinciaux et le préfet du prétoire. Au lieu du contrôle qu'ils exerçaient autrefois sur l'ensemble du diocèse, ils devinrent simplement les administrateurs des provinces où étaient depuis longtemps fixées leurs résidences ; en Phrygie Pacatienne, en Galatie, en Syrie, en Égypte, ils prirent ainsi la place des anciens gouverneurs, *consulares* ou *praesides*[4].

Enfin, dans son désir de simplifier les rouages administratifs et de renforcer pour le bien des sujets l'autorité publique, Justinien se résolut, surtout dans les provinces plus difficiles à gouverner, à réunir entre les mains d'un même fonctionnaire les pouvoirs civils et militaires ; il espérait ainsi mettre un terme aux rivalités qui énervaient l'action publique dans ces régions et y rendaient l'administration inefficace et boiteuse[5]. Sans doute, et en Orient même, l'empereur ne crut point toujours possible d'aller partout jusqu'au bout de ses intentions : dans certaines provinces, particulièrement dans celles qui étaient voisines de la frontière, en Libye, en Thébaïde, en Égypte, il se contenta de faire du duc le supérieur hiérarchique incontesté de l'administrateur civil[6] ; ailleurs, il maintint plus strictement encore la séparation des pouvoirs[7] et se borna à rehausser, par l'extension des attributions et la splendeur des titres honorifiques, le prestige du gouverneur civil : en Arabie et en Phénicie,

1. *Ed.* 13, 19, 22. Cf. Zachariae de Lingenthal. *De dioecesi aegyptiaca*, p. 51. *Ed.* 13, *passim*.

2. *Nov.* 41, argument, et 50. Cf. *Nov.* 148, 1.

3. *Nov.* 30, 10 : 103, 2.

4. *Nov.* 8, 2, 3, 5 ; *Nov.* 27, *praef.* ; *Ed.* 2, 1 (Asie) : *Nov.* 20, 6 ; 24, 4 (Pont) ; 20, 5 (Orient) ; *Ed.* 13, 19, 23, *praef.* et 1 (Egypte).

5. *Nov.* 24, 1 ; 26, 1 ; 30, 6 : sub unum magistratum rem in ea provincia cogimus, ne dum distrahitur claudicet.

6. *Ed.* 13, 18, 20 (Libye), 23-25 (Thébaïde) ; Zachariae de Lingenthal, *De dioec. aeg.*, p. 69 (Egypte).

7. *Nov.* 8, 10 ; 101, 2 ; 103, 2 et 3 ; *Ed.* 4, 2.

le *praeses* fut élevé au rang de *moderator* [1], en Palestine et en Arménie I[e] à celui de *proconsul* [2]. Mais sur d'autres points, Justinien agit avec une netteté plus radicale. Des *préteurs* furent institués en Pisidie, en Lycaonie, en Paphlagonie, en Thrace [3]; des *comtes* furent établis en Isaurie, en Phrygie Pacatienne, en Galatie, en Syrie, dans l'Arménie III[e] [4]; un *modérateur* administra l'Helénopont [5], un *proconsul* gouverna la Cappadoce [6]. Tous ces fonctionnaires, qui reçurent rang de *spectabiles*, et furent décorés, pour que nul n'ignorât leur origine, de l'épithète sonore de *Justiniani* [7],



Fig. 103. — Chapiteaux byzantins au dôme de Parenzo (photographie communiquée par M. Courtellemont).

réunirent entre leurs mains les attributions et aussi les appointements du *praeses* et du duc dont ils prenaient la place ; à la compétence civile ils unirent une large autorité sur les soldats cantonnés dans leur circonscription : aux attributions d'ordre financier, ils joignirent un droit de juridiction fort étendu ; ils purent même juger en appel toutes les causes d'une valeur inférieure à 500 sous d'or : et, par là, la réforme administrative se rattache directement à la réforme judiciaire [8].

1. *Nov.* 102, 1 ; *Ed.* 4. 1-3.
2. *Nov.* 103 ; *Nov.* 31. 1 ; 20, 3.
3. *Nov.* 24, 3 ; 25, *praef.* ; 20, 4 ; 29, 1 ; 26, 5.
4. *Nov.* 27, 1 ; 31, 1-3 ; 20, 5.
5. *Nov.* 28, 3.
6. *Nov.* 20, 2 ; 30, 1.
7. *Nov.* 29, 2 ; 25, 1 ; 24, 4, etc.
8. Cf. *Nov.* 24, 1, 3, 4, 5 ; 25, 1, 5, 6 ; 27, 2 ; 26, 1, 3, 5 ; 28, 3-8 ; 29, 4-5 ; 30, 1,

Justinien en effet, dans son amour de l'ordre et de la simplification administrative, avait été gravement frappé des inconvénients de l'administration judiciaire. Les lenteurs de la justice, la mauvaise volonté, la vénalité, la partialité des juges entraînaient pour les sujets et pour l'ordre public des conséquences très fâcheuses [1]. Impuissants à obtenir sur place les satisfactions qu'ils réclamaient, les plaignants tâchaient de se soustraire aux juridictions locales, et venaient demander aux tribunaux de la capitale des arrêts plus équitables ; ils interjetaient appel à Constantinople des décisions des premiers juges, ou bien venaient porter jusqu'au pied du trône leurs doléances et leurs griefs. De là, pour les sujets, de longs et coûteux déplacements, où plus d'une fois les frais de justice dépassaient la valeur du procès lui-même ; dans les tribunaux de la capitale, un encombrement d'affaires sans importance qui, demeurant forcément en souffrance, nuisaient à la bonne administration de la justice ; et tandis que Byzance s'emplissait ainsi d'une masse d'oisifs et de mécontents, qui bien vite devenaient des mendiants, des voleurs ou des agitateurs, les provinces dépeuplées étaient irrémédiablement ruinées [2]. Pour porter remède à ces misères, Justinien imposa à ses gouverneurs l'obligation de rendre, sur place, bonne et prompte justice [3], et des peines sévères menacèrent le magistrat qui refuserait de faire droit aux plaignants ou qui ne jugerait pas selon les lois établies [4]. D'autre part, pour rendre les appels plus faciles et moins onéreux aux sujets, Justinien institua dans les provinces toute une série de juridictions d'appel, intermédiaires entre le tribunal du gouverneur provincial et ceux du préfet du prétoire et du questeur [5]. Tous les administrateurs nouveaux créés par Justinien dans les diocèses de Pont et d'Asie, comtes, préteurs, proconsuls, modérateurs, en Égypte le préfet Augustal, en Orient le comte d'Orient, furent autorisés à juger en appel, et sans recours ultérieur possible, toutes les causes d'une valeur inférieure à 500 sous d'or [6]. Sans doute, pour les jugements de première

5, 7, 10, surtout 1 : triplicem ei potestatem imponimus... idem et civilis erit magistratus et militaris et tamiacis praeerit rebus. *Nov.* 31, 3; 8, 3; *Ed.* 13, 1, 8, 13. Sur l'autorité sur les soldats, *Nov.* 31, 3; 17, 4.

1. *Nov.* 69, 4.

2. *Nov.* 80, 1-4, 9.

3. *Nov.* 23, 3; 24, 3; 25, 3, 6; 26, 3; 30, 9.

4. *Nov.* 30, 9; 82, 13. Cf. *Nov.* 113.

5. *Nov.* 23, 3.

6. Cf. *Nov.* 24, 5; 25, 6; *Nov.* 50.

instance, rendus par les magistrats ayant rang de *spectabiles*, les appels continuèrent à être portés à Constantinople devant les tribunaux du préfet du prétoire et du questeur ; mais une sérieuse réforme n'avait pas moins été accomplie par la création de nombreuses juridictions d'appel intermédiaires. Seul le préfet du prétoire pouvait se plaindre des conséquences de la réforme, qui, en relevant le prestige et l'autorité des gouverneurs, en accroissant leurs attributions comme juges d'appel, diminuait d'autant sa propre importance[1]. Mais l'empereur ne pouvait que se féliciter de tenir en échec un ministre tout-puissant, dont les agissements étaient parfois singulièrement vexatoires et tyranniques[2], et les sujets ne pouvaient que rendre grâce à la sollicitude du prince qui s'efforçait, avec tant d'ardeur, d'assurer leur tranquillité.

Par une anomalie, qui d'abord semble assez surprenante, Justinien ne jugea point nécessaire d'introduire dans l'Occident reconquis les réformes par lesquelles il transformait l'Orient. Plus préoccupé de rendre aux populations l'image exacte de l'administration romaine, telle qu'elles l'avaient autrefois connue, il maintint dans la préfecture du prétoire créée par lui en Afrique, comme dans la préfecture d'Italie reconstituée, avec les anciennes circonscriptions administratives, l'antique distinction des pouvoirs civils et militaires. En Afrique, au-dessous du préfet du prétoire, chef du gouvernement civil, sept gouverneurs, *consulares* ou *praesides*, administrérent les provinces ; l'autorité militaire, soigneusement séparée, était remise à quatre ducs[3]. En Italie, sous la haute autorité du préfet, assisté des deux vicaires de Rome et d'Italie, les provinces furent comme par le passé confiées à des fonctionnaires civils ; la Pragmatique de 554 maintint expréssement l'antique séparation de l'autorité civile et des pouvoirs militaires[4]. Et s'il est vrai qu'en pratique les nécessités politiques amenèrent plus d'une fois, au moins dans le gouvernement suprême de la province, la concentration momentanée de tous les pouvoirs entre les mêmes mains, s'il est vrai que ces dérogations aux principes posés eu-

1. *Nov.* 20. *praef.* et 5 ; 23, 4.
2. Cf. *Nov.* 128, 17-19 ; 134, 1.
3. *C. J.*, I, 27, 1 et 2. Cf. mon *Afrique byzantine*, 97-137.
4. *Pragm. sanct.*, 23. Cf. mes *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat*, p. 4-5, 82-83. Sur la Sicile, *Nov.* 75.

rent en fait pour conséquence une simplification administrative qui rappelle les réformes introduites en Orient[1], pourtant il demeure incontestable que jamais Justinien ne songea à appliquer en Occident la réforme dans toute sa hardiesse et toute son étendue.

Un grand élan donné aux travaux publics compléta fort heureusement l'œuvre impériale. Dans toutes ses ordonnances, Justinien recommande



Fig. 104. — Aqueduc dit de Justinien, près de Constantinople (d'après Strzygowski, *Die byzantinischen Wasserbehälter von Constantinopel*).

à ses gouverneurs de veiller attentivement à l'entretien des routes, des ponts, des murailles, des aqueducs[2] et promet, quand des travaux de cette sorte seront nécessaires, d'ajouter les subventions de l'État aux ressources des budgets municipaux[3]. Le livre des *Édifices* montre amplement que ce ne furent point là de vaines paroles. Dans les anciens pays de la monarchie comme dans les provinces récemment reconquises, l'un des plus constants soucis du *basileus* fut de doter les cités de toutes les construc-

1. Cf. *Afrique byzantine*, 471-472 ; *Exarchat*, 84-85.

2. *Nov*. 24. 3; 25. 4; 26. 4.

3. Cf. *Nov*., 17. 4; *Aed*., 253, 318.

tions d'utilité publique, thermes, aqueducs, fontaines, nécessaires à l'alimentation et au bien-être des habitants. J'ai dit ailleurs les mesures prises pour la défense de l'empire et les grands travaux de fortification exécutés pour assurer la sécurité du territoire : et l'on verra plus loin de quelle floraison d'églises, de monastères, d'établissements hospitaliers la monarchie entière se couvrit par les soins de Justinien. Mais à cela ne se borna pas l'infatigable activité de l'empereur. Pour rendre les communications plus faciles, partout des routes furent ouvertes[1], dans les impraticables montagnes du pays des Tzanes[2] comme dans les rudes défilés qui relient la Syrie à la Cilicie[3] : dans les plaines boueuses de la Bithynie, la sollicitude de Théodora, associée ici comme partout à l'œuvre de Justinien, se préoccupa de faire paver la grande voie qui, de Nicomédie, s'enfonçait dans l'Asie Mineure[4] ; dans les solitudes arides de la Syrie et de la Palestine, on multiplia les puits et les citernes pour le ravitaillement des caravanes[5]. Des ponts furent jetés sur les fleuves, sur le Dracon et le Sangarïos en Bithynie[6], sur le Pyrame à Mopsueste[7], sur le Saros à Adana[8], sur l'Oronte à Antioche[9] ; partout le cours des rivières fut régularisé et endigué pour protéger les villes contre le ravage des inondations[10]. Mais surtout l'empereur se complut à multiplier dans les cités les travaux pour l'aménagement de l'eau : en Mésopotamie, Dara et Constantine[11] ; en Euphratèse, Sergiopolis et Hiérapolis[12] ; en Syrie, Antioche[13] ; en Dardanie, Justiniana prima[14], Héraclée en Chersonèse[15], Hélénopolis, Nicée, Nicomédie en Bithynie[16], Mocesos en Cappadoce, Ptolémaïs en Cyrénaïque[17], beaucoup d'autres furent dotées d'aqueducs ou de citernes, et aujourd'hui encore les magnifiques réservoirs de Jeré batan Seraï et de Bin bir Direk, à Constantinople, montrent quel soin fut pris pour

1. *Aed.*, 309.
2. *Id.*, 258.
3. *Id.*, 318.
4. *Id.*, 315.
5. *Id.*, 328.
6. *Id.*, 312-313, 314-315. Sur le pont du Sangarios, cf. Agath. (*Anthol.* IX, 641), Théoph., 234 et Paul Silent., *Descr. S. Sophiae*, 930-933.
7. *Id.*, 319.
8. *Aed.*, 319.
9. *Id.*, 238.
10. *Id.*, 215, 229, 238, 240, 316, 321
11. *Id.*, 220, 225.
12. *Id.*, 235, 236.
13. *Id.*, 241.
14. *Id.*, 266.
15. *Id.*, 299.
16. *Id.*, 312, 313-314.
17. *Id.*, 317, 323.

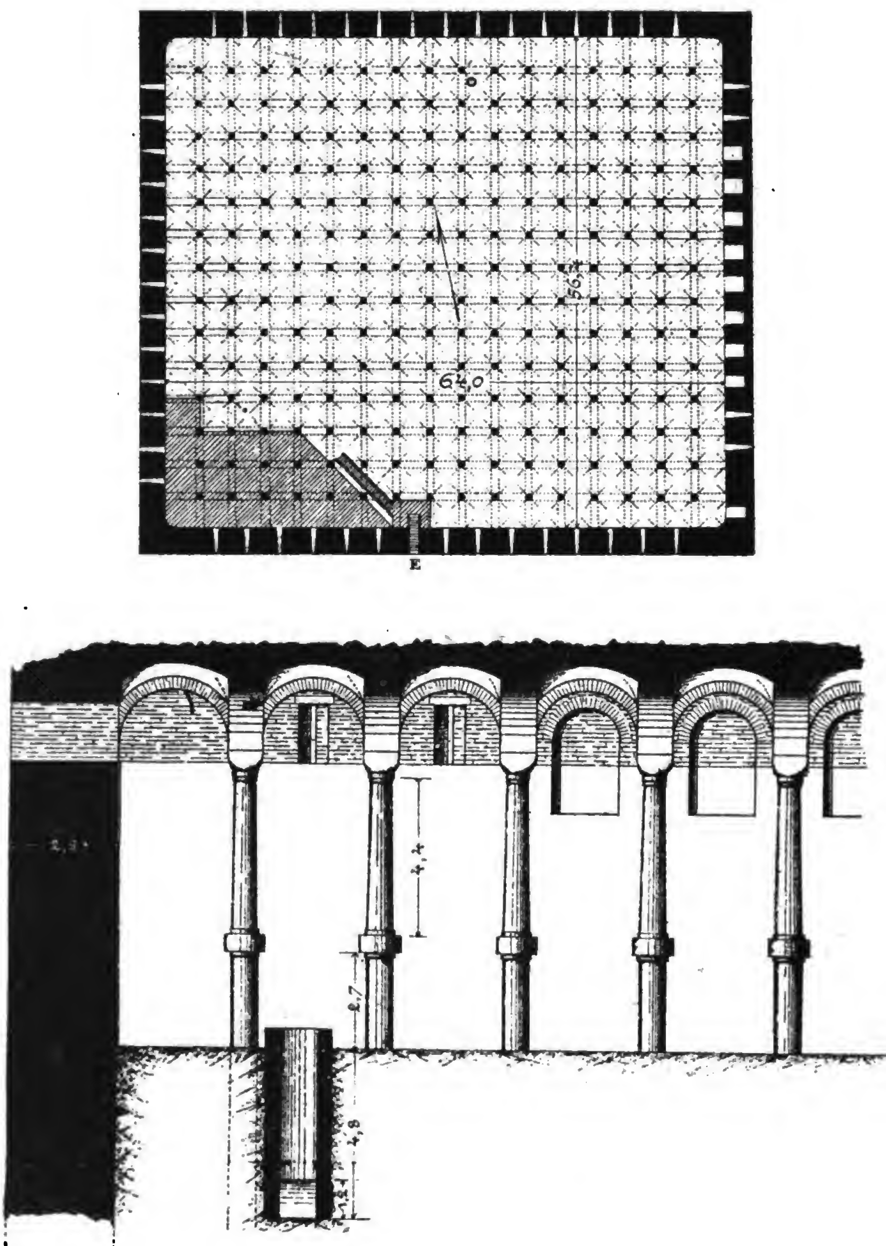


Fig. 105. — Plan et coupe de la citerne de Bin bir direk à Constantinople (d'après Strzygowski, *Die byz. Wasserbehälter von Constantinopel*)

fournir largement l'eau potable aux habitants de la capitale[1]. Partout des bains publics s'élevèrent, à Circesium[2], à Antioche, à Justiniana, à Nicée et à Nicomédie, à Leptis magna[3], ailleurs encore, et la station balnéaire à la mode de Pythia en Bithynie fut aménagée avec une particulière magnificence[4]. Jamais, quand il s'agissait de ces grands travaux qui illustraient son nom, Justinien ne refusa l'argent nécessaire[5] : à ces villes innombrables qu'il restaurait, à ces cités nombreuses qu'il créait de toutes pièces par un acte de sa volonté, son orgueil ne se contentait pas seulement de donner le surnom de « *Justinienne* » (Justiniana Capsa, Carthago Justiniana, Justiniana Zabi, Justiniana prima[6], etc.) ; il voulut y laisser des marques plus visibles de son règne et de sa splendeur. Après le désastre de 540, Antioche fut rebâtie avec un luxe inouï, dotée d'aqueducs, d'égouts, de bains, de places publiques, de théâtres, « de tout ce qui atteste la prospérité d'une ville[7] » et elle se releva de ses ruines plus belle qu'auparavant[8]. Le modeste village de Tauresium, près de Bederiana, où était né l'empereur, devint la grande cité de Justiniana prima, capitale administrative et religieuse de l'Illyricum ; pour l'embellir, Justinien y construisit un aqueduc, des bains, des portiques, des fontaines, des places, des marchés, des églises et il en fit ainsi une cité « grande, peuplée et prospère, vraiment digne d'un *basileus*[9] ». Quand la sédition Nika détruisit une partie de Constantinople, le prince réédifia la capitale avec une magnificence incomparable : Sainte-Sophie, le Palais-Sacré, la grande place de l'Augustéon et les bâtiments qui l'environnèrent, les longs portiques qui, de la résidence impériale, s'étendirent jusqu'au Forum de Constantin[10], tout attesta les goûts de luxe et le superbe orgueil de l'empereur. Quand les tremblements de terre de 551 et de 554 jetèrent bas Tyr, Sidon, Béryte, Tripolis, Byblos, Antioche, et semèrent la ruine dans Constantinople même, l'empereur n'épargna rien pour relever avec une splendeur nouvelle les cités victimes de ce grand désas-

1. *Aed.*, 206-207. Cf. sur ces citernes, Strzygowski, *Byz. Wasserbehälter*, 177 sqq., 212-220.
2. *Id.*, 227.
3. *Id.*, 337.
4. *Id.*, 315-316.
5. *Id.*, 253, 318.
6. *C. I. L.*, VIII, 101, 102 ; *Nov.* 37 ; *C. I. L.*, VIII, 8805.
7. *Aed.*, 241.
8. Cf. Jean d'Eph., *Hist.* (R. O. Chr., *loc. cit.*, 477-478).
9. *Aed.*, 267.
10. *Id.*, 202-204.

tre[1]. Quand enfin les victoires de ses généraux eurent replacé sous son autorité l'Afrique et l'Italie, il y donna largement carrière à son amour de la construction et de la dépense. « Justinien, dit Evagrius, releva en Afrique cent cinquante villes : les unes, il les rebâtit complètement : les autres, qui étaient en grande partie ruinées, il les restaura avec plus de magnificence. Dans toutes il prodigua tous les genres de parure, les constructions publiques et privées, les ceintures de murailles et les superbes édifices qui

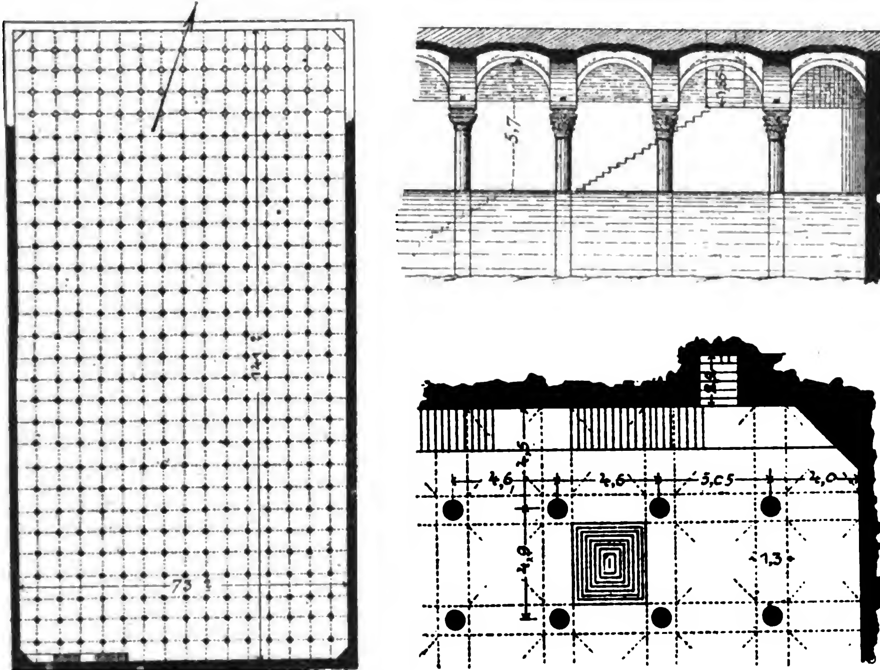


Fig. 106. — Plans et coupe de la citerne de Jérébatan Sérai à Constantinople (d'après Strzygowski *Die byz. Wasserbehälter von Constantinopel*).

font la splendeur des cités en même temps qu'ils plaisent à Dieu[2]. » Des ports furent créés sur la côte[3] ; des villes naquirent dans les solitudes du haut plateau numide : Carthage, avec ses palais, ses églises, ses thermes splendides, auxquels l'amour conjugal de l'empereur donna le nom de « Théodoriens[4] », ses places encadrées de portiques, devint une cité toute

1. Mal., 485. Il fit de même pour réparer les désastres de Pompéiopolis en 539 (Jean d'Eph., *Hist.* dans *Comm.*, 225-226) de Laodicée en 541 (id., 227) de Cyzique en 543 (id., 227). Pour la catastrophe de 558, cf. id. 242.

2. Evagr., IV, 18.

3. *Aed.*, 341-342.

4. *Id.*, 339.

neuve créée par la volonté de Justinien[1]. En Italie de même des routes s'ouvrirent, de magnifiques édifices s'élevèrent; aujourd'hui encore, à Ravenne, Saint-Vital et Saint-Apollinaire in Classe témoignent de la sollicitude que le *basileus* marqua à la péninsule et de la floraison incomparable de monuments dont son règne fut illustré. Et aujourd'hui encore, d'un bout à l'autre de l'empire, de Sainte-Sophie de Constantinople au lointain monastère du Sinaï, des églises de Thessalonique à celles de Bethléem, des basiliques de Parenzo et de Ravenne aux villes mortes de la Syrie centrale, des forteresses d'Afrique aux citernes colossales de Constantinople ou aux arches intactes du pont du Sangarios, d'innombrables édifices disent la gloire du *basileus*, les nobles soucis de l'activité impériale et la splendeur des constructions de Justinien.

Avec cet enthousiasme un peu exubérant qu'il a porté dans toutes les parties de son œuvre, Justinien s'était donné tout entier, pendant les années 535 et 536, à sa grande entreprise de réforme administrative et en douze ou quinze mois il se flattait d'avoir, à coups d'ordonnances, réalisé toutes ses bonnes intentions. Avec cette facilité d'illusion aussi qu'il eut toujours quand il s'agissait de son œuvre, il pensait par cette législation hâtive avoir tout réparé, et il se vantait « d'avoir, par ses splendides conceptions, donné à l'État une nouvelle fleur[2] ». En fait, il se trompait gravement. On agit moins facilement sur les hommes que sur les textes législatifs : Justinien allait pendant tout le reste de son règne en faire la pénible expérience. Pendant vingt-neuf ans qui lui restaient à vivre, sans cesse il dut consolider et réparer l'édifice qu'il croyait avoir élevé et finalement la plupart de ses bonnes intentions demeurèrent lamentablement stériles. Les textes législatifs et historiques s'accordent à montrer cet avortement, dont il importe maintenant de rechercher les causes.

1. *Aed.*, 339.

2. *Nov.* 103, *praef.* Cf. 102, *praef.*

IV

Si l'on se demande quels furent les résultats de la grande réforme de



Fig. 107. — La Transfiguration. Mosaïque du monastère du Sinaï, VIe siècle. (Phot. communiquée par M. Kondakof.)

536, un fait frappe tout d'abord, c'est que constamment, jusqu'à la fin du règne, Justinien dut renouveler ses ordonnances, répéter ses défenses

et ses prescriptions : ce qui donne à penser qu'on en tenait compte fort insuffisamment. Par les mesures prises, l'empereur se flattait d'avoir rétabli l'ordre : or, la paix publique continuait d'être troublée ; sans cesse il est question dans les textes officiels des brigandages et des meurtres qui dépeuplent les campagnes, des luttes à main armée et des séditions qui agitent le pays. Pour y mettre un terme, on imagina en 539 d'interdire le port des armes à quiconque n'était point enrôlé dans l'armée[1] ; un peu plus tard, il fallut, dans certains groupes de provinces, proclamer un véritable état de siège, et cela, chose remarquable, dans les régions mêmes auxquelles s'était appliquée la réforme de 536. Dans le diocèse de Pont, le vicaire jadis supprimé fut rétabli en 548, avec les attributions d'un véritable commissaire extraordinaire réunissant les pouvoirs civils et militaires, et investi de la plus ample autorité[2]. Vers 553, la Pisidie, la Lycaonie, les deux Phrygies et la Lydie furent de même réunies sous l'autorité d'un duc, chargé d'y rétablir à force d'énergie la tranquillité, et qui, d'ailleurs, s'acquitta de sa tâche avec une extrême dureté[3]. La circonscription administrative du comte d'Orient fut également étendue[4].

Ceci, à le bien prendre, n'était autre chose en somme qu'une application plus large des principes mêmes qui avaient inspiré la réforme administrative. Mais voici qui est infiniment plus grave. Justinien, par ses ordonnances, s'était flatté de réformer les pratiques de l'administration publique ; or, les exactions des fonctionnaires continuèrent comme autrefois. Les lois impériales, promulguées avec une lenteur qui paraît étonnante[5], étaient plus mal observées encore. Tous les vices, si âprement censurés dans les grandes ordonnances de 535, persistaient et fleurissaient ; et je n'en veux point pour preuve le témoignage accablant des historiens — on peut, chez Procope comme chez Lydus, soupçonner un parti pris de

1. *Nov.* 85, surtout 1, 3. Cf. *Nov.* 17, 17.

2. *Ed.* 8, surtout *praef.*, 1 et 3.

3. *Nov.* 145, *praef.* et 1. Il faut noter toutefois que le gouvernement purement civil fut rétabli en Galatie Ie en 548 (*Ed.* 8, 1), dans les deux Phrygies et en Pisidie en 553 (*Nov.* 145, 1) et qu'en 545 Justinien distingue toujours les magistrats civils et militaires (*Nov.* 128, 20, 21). Cf. *Nov.* 134, 1 (a. 556).

4. *Nov.* 157 (Osroène et Mésopotamie) ; Mal., 487 (Palestine).

5. *Nov.* 1 et 18 ; *Nov.* 66, *praef.* et 1.

dénigrement et de haine qui ôte quelque valeur à leurs affirmations[1] : — mais les actes officiels eux-mêmes confirment avec une précision navrante les récits des chroniqueurs et montrent combien étaient demeurées stériles les bonnes intentions de Justinien.

A chaque page des Novelles, on constate les vices persistants de l'administration byzantine. En 539, l'empereur se plaint de la lenteur avec laquelle les nouveaux fonctionnaires prennent possession de leur gouvernement, laissant pendant des mois le pays à l'abandon[2]. Ailleurs, en 545, en 553, en 556, il montre les administrateurs volant impudemment sur les fonds publics, détournant à leur profit une bonne part de l'argent qu'ils perçoivent, molestant les sujets de cent manières, et « dans leur honteux amour du gain », se faisant payer pour autoriser l'enregistrement des testaments, la célébration des mariages et jusqu'aux enterrements[3]. En 535, pour rendre effective la responsabilité des administrateurs, Justinien avait décidé qu'après leur sortie de charge, ils demeureraient pendant cinquante jours au siège de leur gouvernement : vaine précaution, dont les fonctionnaires se moquaient ouvertement ; en 539, il faut employer les grands mots, parler de lèse-majesté, pour les contraindre à obéir[4] ; et malgré cela, ils obéissent si mal qu'en 545 de nouveau, il faut renouveler l'ordonnance[5]. Les agents inférieurs de l'administration suivent l'exemple de leurs chefs : les employés des bureaux se laissent acheter sans scrupule et réclament même les gratifications[6] ; les délégués des administrations centrales, les gens de police, dont Justinien avait ordonné la suppression, font de même[7], et l'empereur en vient à autoriser les sujets à repousser leurs exigences, même par la force. Les soldats sont un fléau pour les provinces et le passage des troupes une cause d'incessantes vexations[8] ; l'administration financière est oppressive[9] au delà de

1. Cf. Dahn, *Prokopius*, p. 328, 335-336. Sur Lydus, cf. *De magistr*, p. 260 261, 262-263. Sur les inexactitudes de Procope, voir *Hist. arc.* 129-130, 143.
2. *Nov.* 95, 1.
3. *Nov.* 147, 2 ; 148, 2. Cf. *B. P.*, 210 ; *B. G.*, 497 ; *Nov.* 128, 22 ; 134, 1 et surtout 3 : adeo impie turpis lucri studio agi.
4. *Nov.* 95, *praef.* et 1.
5. *Nov.* 128, 23.
6. *Nov.* 80, 6 ; 86, 5.
7. *Nov.* 86, 9 ; 124, 3 ; 128, 21 ; 134, 1, 2.
8. Cf. *B. G.*, 312, 353 ; *Nov.* 130, 1-4, 6, 9.
9. *Nov.* 128, 6, 9, 11, 15-18.

toute mesure : la justice est comme avant la réforme, lente, vénale et corrompue[1].

Vainement Justinien multipliait les ordonnances, en 539, en 541, en 543, en 544, en 545, en 553, en 556[2] ; vainement il renouvelait ses ordres, répétant en 545, en 556, ce qu'il avait prescrit en 535[3] ; vainement il imaginait des mesures nouvelles. En 539, pour hâter l'expédition de la justice et débarrasser la capitale de cette masse flottante de plaideurs et de mendiants qui l'encombraient, il créait à Constantinople un



Fig. 108. — Le pont du Sangarios.

magistrat extraordinaire, le *quaesitor*, tout ensemble juge suprême et préfet de police[4]. Sans cesse, il augmentait le contrôle des évêques sur les fonctionnaires[5]. Sans cesse, il gourmandait le zèle de ses gouverneurs, leur demandant de juger selon la loi, de juger vite, de juger avec intégrité[6] : en 544, en 545, la corruption de la justice n'avait point diminué[7], et dans la grande ordonnance de 556, Justinien en était réduit à redire

1. *Nov.* 86, 1, 2, 4, 9.
2. *Nov.* 86 et 95 (a. 539) ; 113 (a. 541), 125 (a. 543), 124 (a. 544) ; 128, 130 (a. 545), 147 (a. 553), 134 (a. 556).
3. *Nov.* 17, 10 (535) ; *Nov.* 128, 20 ; *Nov.* 134.
4. *Nov.* 80.
5. *Nov.* 128, 16, 17 ; 134, 3 ; 145, 1.
6. *Nov.* 113, *praef.* et 1 ; 125.
7. *Nov.* 124, 1 ; 128, 21.

tout ce qu'il avait dit vingt ans auparavant[1]. Comme en 535, il recommandait aux gouverneurs « de se comporter honnêtement et de bien administrer »: comme en 535, il leur ordonnait de veiller soigneusement « à la levée des impôts et à la sécurité du pays » ; comme en 535, il dénonçait les lenteurs, la vénalité, la corruption de la justice, les magistrats épargnant les criminels riches ou s'enrichissant des biens des accusés, la cupidité et l'amour du gain, seule règle de conduite du fonctionnaire[2].

On s'étonne qu'un prince, jaloux de son autorité comme était Justinien, ait été si complètement impuissant à se faire obéir, et que ses bonnes intentions, qui paraissent sincères, soient demeurées aussi parfaitement vides d'effet. C'est que, comme le disait un des successeurs de l'empereur, « il ne suffit pas de faire des ordonnances, il faut être capable de tenir la main à leur exacte exécution[3] ». Or, de cela, Justinien se trouvait incapable : les nécessités du gouvernement l'obligèrent à donner lui-même l'exemple de la violation des lois qu'il avait promulguées.

Toute sa vie, Justinien a souffert de la pire des misères, le besoin d'argent. Pour ses guerres de conquête, pour ses constructions, pour l'entretien de son luxe impérial, pour les frais de sa politique à l'égard des barbares, il fallait des sommes énormes : pour les trouver, aucun scrupule n'arrêta l'empereur. Il avait de la façon la plus solennelle interdit la vénalité des charges : un an ne s'était pas écoulé que lui-même mettait ouvertement les fonctions publiques à l'encan, rendant illusoire par cet exemple ce fameux serment qu'il avait exigé de ses gouverneurs, de ne donner ni recevoir de l'argent[4]. Il avait prescrit une administration plus honnête de la justice : or, au palais même, on vendait la loi et les arrêts. « La balance de la justice, dit Procope dans une phrase pittoresque, oscillait au hasard, emportée dans le sens où l'entraînait le plus lourd poids d'or[5] ». Référendaires et soldats des gardes trafiquaient de leur influence, sans que l'empereur, trop enclin à se laisser tromper,

1. *Nov.* 134, 2.
2. *Id.*, 3-4.
3. *Id.*, 161, *praef.* Non tantum legibus quae par est sancire summum bonum est, sed etiam sancita diligenter servare.
4. *Hist. arc.*, 120-121. Cf. Evagr., 4, 30.
5. *Id.*, 89.

ouvrît les yeux sur des exactions, dont parfois il recevait sa part[1]. Il avait ordonné enfin de ménager les sujets de l'empire, déclaré qu'il se contenterait des impôts existants, sans chercher à trouver au détriment des peuples des ressources extraordinaires[2]; en fait, pour alimenter le trésor, il dut créer des impôts nouveaux : surtout, pour nourrir le fisc, « ce ventre, comme dit Corippus, par où s'alimentent les autres membres du corps social[3] », il dut apporter la plus impitoyable rigueur dans toutes les parties de l'administration des finances.

On trouve dans Jean Lydus[4] la liste interminable des impôts dont les ministres de Justinien accablèrent les sujets de l'empire[5]. A l'impôt foncier déjà lourd et qu'un savant système de répartition permettait, à tout besoin d'argent, de rendre plus oppressif encore[6], s'ajouta le poids écrasant de l'ἐπιβολή[7]. Les multiples misères de l'époque, peste, guerres, famines, exactions des gouverneurs, insécurité de la vie quotidienne, avaient eu de graves conséquences : les campagnes se vidaient d'habitants, les terres, laissées à l'abandon, cessaient de payer l'impôt au trésor. Pour arrêter à tout prix cette dépopulation redoutable qui enlevait au fisc la matière contribuable même, pour fixer au sol ces propriétaires ruraux qui constituaient la force financière de l'empire, le législateur imagina d'unir aux terres cultivées et fertiles les terres stériles et abandonnées et, par la responsabilité collective de groupes cadastraux (ὁμόδουλα) et fiscaux (ὁμόκηνσα)[8], d'assurer le recouvrement intégral de l'impôt. Ce fut l'ἐπιβολή ou *adjectio*, que Justinien sans doute n'a point inventée, mais dont l'organisation semble s'être achevée et la forme arrêtée sous son règne[9], et qu'en tout cas ses ministres appliquèrent avec une âpreté jusque-là inconnue. « L'ἐπιβολή, dit Procope, est une peste qui fond soudainement sur les propriétaires ruraux et détruit radicalement toute espérance de

1. *Hist. arc.*, 88-89.
2. *Nov.* 8, 11.
3. *Just.*, II, 249-250.
4. Lydus, 264.
5. Cf. Humbert, *Essai sur les finances et la comptabilité publique chez les Romains*, I, p. 359-389, II, p. 8-21, et Zachariae de Lingenthal, *Zur Kenntniss d. röm. Steuerwesens in der Kaiserzeit* (Mém. de l'Acad. des sciences de Saint Pétersbourg, 1863).
6. Monnier, l'ἐπιβολή (*Nouv. Rev. hist. du droit*, 1892, 154-155).
7. Cf. l'étude de Monnier (*loc. cit.*, 1892, 125, 330, 497, 637).
8. Monnier, *loc. cit.*, 1892, 336-338.
9. *Id.*, 352.

vivre » : et après avoir défini la nature de cette vexation, l'historien ajoute : « c'est de notre temps surtout, à ce qu'il semble, que l'ἐπιβολὴ a été pratiquée[1]. » Un autre impôt, celui de l'ἀερικόν, dont Procope attribue également, avec son ordinaire exagération, la création à Justinien et qu'il déclare un impôt « tombé des nues, que n'autorisaient ni la loi ni la coutume[2] » frappait, à ce qu'il semble, la propriété bâtie[3]. Enfin, sur tous les non-propriétaires pesait l'impôt personnel, *capitatio humana*, ou καπνικόν. C'étaient là les contributions en argent : à côté d'elles, dans le réseau fiscal dont l'avidité de Justinien enserrait ses sujets[4], les fournitures en nature (*annonae*, συνωναί, *coemptiones*) ne tenaient pas une moins lourde place.



Fig. 109. — Chapiteau byzantin de Salone.
(Photographie communiquée par M. Courtellemont.)

Pour l'entretien des troupes, pour l'alimentation de la capitale, les provinces étaient tenues de fournir les vivres nécessaires, surtout le blé, et c'était là pour les contribuables la source de vexations infinies. Non

1. *Hist. arc.*, 131. Cf. *Nov.* 128, 7 8 ; 166 ; 168 ; 17, 14.
2. *Hist. arc.*, 119.
3. Monnier, *loc. cit.*, 1892, 508
4. *Hist. arc.*, 130.

seulement l'impôt était fort capricieusement perçu par l'arbitraire des agents, souvent d'ordre militaire, chargés d'établir et de lever la taxe[1]; non seulement on imposait aux sujets la lourde obligation de transporter eux-mêmes, du fond de leurs provinces, le blé jusqu'aux villes où stationnaient les troupes et aux ports d'où on l'embarquait pour Byzance[2], si bien que « les routes, dit Lydus, étaient jonchées des cadavres de femmes et d'enfants », morts de misère en faisant cette corvée[3]; mais en outre le paiement de l'*annona* était pour les chefs de l'administration publique une incessante occasion de scandaleuses spéculations. Le blé fourni par l'annone dépassait-il les besoins de la capitale, le préfet forçait les provinciaux à racheter fort cher les céréales, souvent gâtées, qui s'accumulaient dans les greniers impériaux[4]: la récolte était-elle abondante, le fisc exigeait que l'impôt fût payé en argent au lieu de l'être en nature et le campagnard éloigné de la mer, ne trouvant point à vendre son blé, voyait sa moisson pourrir sur place[5]: d'autres fois, l'approvisionnement étant insuffisant, la famine menaçait Byzance et par crainte de l'émeute grondante, les fonctionnaires pressuraient les provinces, au risque de les épuiser[6]. Puis il y avait les charges dites extraordinaires, corvées ou *angariae, metatum, veredi, prestatio tironum*, etc., et celles dénommées sordides, *instructio viarum pontiumque, carbonis praebitio, panis excoctio*, etc., tout l'héritage de l'administration romaine, que Justinien n'avait eu garde de rejeter. Puis c'étaient les impôts indirects, les droits de douane nouvellement perçus à l'entrée de l'Hellespont et du Bosphore[7], les droits de patente[8], les lourdes taxes qui frappaient le commerce de mer[9] et celles qui frappaient le commerce de la soie[10]; c'était — autre source de vexations — l'organisation en monopoles de la plupart des industries[11], de celles-là même, comme la fabrication du pain, qui étaient le plus nécessaires à la vie publique, mais dont le produit rapportait au trésor, au grand détriment des sujets, des bénéfices prodigieux[12].

1. *Hist. arc.*, 130. Cf. *Ed.* 13, 4 9, 11.
2. *Ibid.*, 125. 130; Lydus, 264.
3. Lydus, 264.
4. *Hist. arc.* 125.
5. Lydus, 255.
6. *Hist. arc.*, 125-126.
7. *Id.*, 138-139.
8. *Hist. arc.*, 115.
9. *Id.*, 139-140.
10. *Id.*, 140-142. Cf. Zachariae de Lingenthal, *Eine Verordnung Justinians über d. Seidenhandel.* Saint Pétersbourg, 1865.
11. *Hist. arc.*, 115, 140, 145.
12. *Id.*, 145.

L'*Histoire secrète* est pleine de l'énumération des mesures fiscales par lesquelles Justinien tenta de suffire à ses perpétuels besoins d'argent et de leurs désastreuses conséquences : et il se peut bien en effet que la politique économique de l'empereur ait fait tort gravement à la prospérité de l'industrie et du commerce byzantins[1]. Pourtant il y aurait quelque imprudence à prendre à la lettre toutes les accusations dont Procope a accablé le souverain. Beaucoup des impôts dont il lui attribue l'invention étaient fort antérieurs à son règne ; et d'autre part il est certain que Justinien a tenté parfois, par de sérieuses économies, de rétablir quelque équilibre dans le lourd budget de l'empire. Et il se peut que quelques-unes de ces économies aient été mal entendues, que certaines réductions de dépenses qu'ordonna le *basileus*, suppression des retraites pour les fonctionnaires civils et militaires[2], suppression du service de la poste publique[3], diminution du budget de la guerre et des crédits affectés à l'intendance[4], aient eu en elles quelque part d'injustice ou d'imprudence : il n'est pas moins vrai que dans d'autres mesures, sévèrement critiquées par Procope et Jean Lydus, il y avait un louable désir d'économie, dont il faut tenir compte à Justinien[5]. Quand il supprimait l'inutile consulat[6], quand il réduisait les distributions gratuites faites à la population oisive des grandes cités[7], quand il diminuait l'effectif des troupes de parade qu'étaient les scholaires[8], quand il mettait un terme aux vaines prodigalités des jeux du cirque[9], il faisait œuvre méritoire et digne d'un empereur ; et il est remarquable que ce souverain, toujours à court d'argent, a, s'il en faut croire Malalas[10], su abroger un impôt vexatoire et pesant[11].

Ce qui est vrai, c'est que Justinien exigea avec une implacable rigueur le paiement des impôts. La grande ordonnance de 545, qui réglemente la perception des tributs, montre tout le poids écrasant de l'administration

1. *Hist. arc.*, 140, 142.
2. *Id.*, 137-138 ; Lydus, 261.
3. *Id.*, 161-162 ; Lydus, 254-255.
4. *Id.*, 163.
5. Cf. Dahn, *Prokopius*, 335-336.
6. *Hist. arc.*, 144.
7. *Id.*, 128, 147, 148-149.
8. *Id.*, 137.
9. *Hist. arc.*, 143-144.
10. Malalas, 437.
11. Cf. aussi Lydus, 259-260 et 261-263, où les reproches faits à Jean de Cappadoce, au sujet des réductions de personnel opérées dans les bureaux de la préfecture, semblent fort excessifs.

fiscale[1]. La loi accordait des exemptions à certaines catégories de personnes: les biens des églises, des fondations pieuses, astreints à l'impôt foncier, ne supportaient point les charges extraordinaires et sordides et échappaient à l'ἐπιβολή : les fonds militaires, mieux traités encore, n'acquittaient aucune contribution[2]. Justinien s'efforça de diminuer, en tout cas de ne point laisser s'accroître le nombre des privilégiés. Si respectueux qu'il fût de l'Église, il ne voulut point que le droit d'asile mît obstacle à la levée des impôts[3]; il ne permit point que l'absence d'un grand propriétaire devînt un prétexte au refus des tributs[4]. Sans cesse il recommanda à ses sujets de payer les taxes avec exactitude, à ses fonctionnaires d'en exiger la rentrée avec un zèle impitoyable[5]. « L'État, disait-il quelque part, si fort agrandi par la bienveillance divine et entraîné par cet accroissement même à faire la guerre à ses voisins barbares, a plus que jamais besoin d'argent[6]. » Peu lui importait alors que la peste eût dépeuplé l'empire, que la guerre eût ruiné les provinces: « Il n'usa, dit Procope, d'aucune modération à l'égard des propriétaires fonciers[7]. » Rien ne lui coûta pour recueillir l'argent nécessaire; et par là, malgré les bonnes intentions que Justinien avait manifestées au début de son règne, rarement les provinces connurent une plus épouvantable oppression.

Dans un passage célèbre[8], Procope a dit toutes les misères qu'apporta à l'Afrique et à l'Italie la restauration impériale; et quoique l'on puisse dans ce morceau relever des traces d'exagération notoire[9], il est certain pourtant qu'en Afrique, et plus encore en Italie, le nouveau régime ajouta aux ruines de la guerre la plus cruelle des tyrannies financières[10]. Si à des pays conquis de la veille, et parfois fort incomplètement soumis encore, on crut pouvoir infliger un tel traitement, à plus forte raison ne ménagea-t-on guère les anciennes régions de la monarchie. Les guerres incessantes, la défense des frontières, la solde de l'armée, imposaient à l'empire de lourds sacrifices pécuniaires[11] : il parut légitime de

1. *Nov.* 128.
2. *C. J.*, 11, 50, 3.
3. *Nov.* 17, 6 et 7; *Ed.* 13, 10, 28.
4. *Ed.* 13, 12.
5. *Nov.* 8, 10.
6. *Nov.* 147, *praef.*
7. *Hist. arc.*, 132.
8. *Id.*, 106-108.
9. Cf. mon *Afrique byzantine*, 382-387.
10. Pour l'Afrique, *B. V.*, 444-445, 512, 534; pour l'Italie, *B. G.*, 284-285, 368, 585.
11. *Nov.* 8, 10; 30, 17; 147, *praef.* et 2.



Fig. 110. — Saint-Vital de Ravenne. Vue intérieure.
(Phot. Alinari.)

faire peser sur les provinces l'entretien des troupes qui devaient les défendre et des fonctionnaires chargés de les administrer [1]. Les besoins du pouvoir central, le luxe de la cour, la magnificence des constructions entraînaient d'autres exigences : il sembla naturel de faire participer les sujets à des dépenses qui relevaient le prestige et la splendeur de l'État [2]. Et comme, durant tout le cours du règne, le désaccord alla croissant entre les gigantesques prétentions de l'ambition impériale et la réalité des ressources financières de la monarchie, la difficulté de combler le déficit produisit des rigueurs croissantes. Dans ces provinces d'Europe, sans cesse ravagées, dépeuplées par les Huns et les Slaves, et qui ressemblaient, dit Procope, aux déserts de la Scythie [3], dans ces provinces syriennes pillées et rançonnées par Chosroès [4], les agents du fisc s'efforçaient en vain de percevoir les tributs : le moment venait vite où, selon l'expression d'un historien, « les collecteurs ne trouvaient plus d'argent à rapporter à l'empereur, parce qu'il n'y avait plus de gens pour payer l'impôt » [5]. Alors, par l'impossibilité où les contribuables étaient de s'acquitter, les misères s'accumulaient [6], et quelque répugnance qu'eût en général Justinien à accorder des remises d'impôt [7], il fallait bien pourtant, « pour rendre quelque tranquillité aux sujets » [8], qu'il se résolût à abandonner parfois les créances impayées de l'administration fiscale [9]. Mais plus souvent, au lieu de ces concessions gracieuses, les procès, les confiscations, la ruine s'abattaient sur les débiteurs insolvables [10] : beaucoup aimaient mieux fuir alors, abandonner leurs terres [11] ; et à tous, selon le mot de Procope, « l'empereur semblait plus redoutable que les barbares » [12] et une invasion ennemie, selon l'expression de Jean Lydus, « moins terrible que l'arrivée des gens du fisc » [13].

Ce n'est pas tout. Dans ce désarroi financier et ce besoin d'argent perpé-

1. *C. J.*, I, 27, 2, 18 ; *Ed.* 13, 19, 21. *Hist. arc.*, 147.
2. *Ed.* 13, 10, 11, 20.
3. *Hist. arc.*, 108.
4. *Id.*, 108, 109. Cf. Dahn, *loc. cit.*, 292.
5. Lydus, 249.
6. *Nov.* 147, 1 ; 148, 1.
7. *Hist. arc.*, 128-129.
8. *Nov.* 147, 1.
9. *Nov.* 147 ; Mal., 144. *Vie de saint Sabas*, p. 220 sqq. Il y a dans *Hist. arc.*, 128-129, d'évidentes exagérations.
10. *Hist. arc.*, 129.
11. *Ibid.* ; Lydus, 265.
12. *Ibid.*, 130.
13. Lydus, 264.

tuel, l'avidité des fonctionnaires trouvait à se donner librement carrière. Sûrs de plaire à l'empereur, s'ils faisaient rentrer de l'argent au trésor, et d'être par là tenus pour les fidèles exécuteurs de sa volonté[1], tous, gouverneurs de province, *vindices* chargés de percevoir les impôts[2], *tractatores* et *scriniarii*[3], *exceptores* et *susceptores*[4], *palatini* et *cohortales*[5], et le reste, pressuraient à l'envi les sujets. Oublieux du serment par lequel ils avaient juré de s'abstenir de toute rapine[6], ils n'avaient qu'une pensée, s'enrichir aux dépens du contribuable[7]; et comme il fallait au palais de l'argent à tout prix, ces vexations, pourvu que le trésor en reçût sa part, devenaient un titre d'honneur pour le fonctionnaire[8], et le *basileus* était bien obligé de fermer les yeux sur les souffrances de ses sujets, que peut-être même il ignorait souvent[9]. « L'empereur Justinien, dit Procope, avait l'habitude de beaucoup pardonner à ses fonctionnaires coupables et il en résultait que beaucoup péchaient contre les bonnes mœurs et les intérêts de l'État »[10].

On trouve dans les historiens de l'époque des exemples innombrables qui montrent comment, du haut en bas de l'échelle administrative, de l'entourage immédiat du prince jusqu'au fond des provinces les plus reculées, les fonctionnaires rivalisaient de corruption et d'exigences. On sait déjà comment, à la préfecture du prétoire, centre de l'administration financière, Jean de Cappadoce, « le pire de tous les hommes »[11], employait l'habileté de son puissant génie à faire rentrer de l'argent au trésor[12], comment, pour ramasser de l'or soit pour le fisc, soit pour lui-même, sans pitié, sans scrupules, il sacrifiait les vies humaines et ruinait les cités[13]. Brutal autant que cupide[14], il avait, pour arracher de l'argent à ceux qu'il savait riches, installé dans ses prisons du prétoire tout un

1. *Hist. arc.*, 86.
2. *Nov.* 128, 5; 134, 2. Cf. Monnier, *loc. cit.*, 1892, 132, note 4.
3. *Nov.* 147, 2; *Ed.* 13, 9, 27.
4. *Nov.* 147, 1; 163, 2.
5. *Ed.* 13, 20; *Nov.* 163, 2.
6. *Hist. arc.*, 120.
7. *Ibid.*
8. *Ibid.*
9. *Id.*, 89, 127; Lydus, 255, 263.
10. *B. G.*, 525. Cf. *Hist. arc.*, 86, 120.
11. *B. P.*, 122.
12. *B. V.*, 367.
13. *B. P.*, 122.
14. *Id.*, 130.

savant appareil de torture, d'où ses victimes ne sortaient que « dépouillées ou mortes »[1]; « toujours prêt à voler »[2] pour accroître sa colossale fortune, il spéculait scandaleusement sur toutes choses, sur les blés, sur les fournitures militaires[3], s'inquiétant peu des conséquences, pourvu qu'il y trouvât son profit. Mais, quoique universellement détesté[4], il gardait chez l'empereur un crédit sans égal[5], et par son ingéniosité à trouver des ressources pour toute dépense, par « son constant souci, comme disait Justinien, d'accroître les revenus publics », il avait su se rendre indispensable et se faire tout pardonner[6]. Après lui, Pierre Barsymès fit de même, et par les mêmes moyens réussit : ouvertement il vendit les charges, laissant ensuite toute licence à ceux qui les avaient achetées de se refaire sur les provinces[7]; scandaleusement il spécula sur les blés, jusqu'à susciter l'émeute dans la capitale[8]; pour faire des économies, il rogna sur la solde des troupes, sur les distributions faites au peuple[9]; il altéra les monnaies[10] et surtout il n'oublia point de s'enrichir prodigieusement, jusqu'à choquer Justinien lui-même[11]. Et sans doute il serait puéril de prendre à la lettre toutes les accusations, dont Procope et Lydus ont accablé ces grands administrateurs : dans plusieurs des mesures qu'ils leur reprochent, je ne puis me tenir de voir de louables tentatives d'économie, et il faut ajouter, à leur décharge, que c'était chose assez incommode d'équilibrer le budget public sous le règne d'un Justinien. Il est incontestable pourtant que de tels ministres durent paraître aux sujets tyranniques et durs, et qu'aussi ils ne se piquèrent point suffisamment d'une parfaite intégrité personnelle. Aussi bien la plupart des gens de cour faisaient comme eux. Au ministère de la justice, Tribonien vendait pour de l'argent les arrêts et la loi[12], et son successeur le questeur Constantin, « le plus voleur des hommes », dit Procope, profita si bien de sa charge qu'en peu d'années il amassa une fortune

1. Lydus, 250-251.
2. *B. P.*, 122.
3. Lydus, 255; *B. V.*, 368-369.
4. *B. P.*, 131.
5. *Id.*, 130-131; Lydus, 263.
6. Lydus, 263-264; *B. V.*, 369; Zach. Rh., 188.
7. *Hist. arc.*, 124.
8. *Id.*, 125-126.
9. *Id.*, 124, 128.
10. *Id.*, 128.
11. *Id.*, 126.
12. *B. P.*, 122; *Hist. arc.*, 118.

énorme : lui aussi grand favori du prince, parce qu'il trouvait moyen d'enrichir le trésor [1]. Jusque dans l'entourage impérial, les secrétaires du *basileus*, s'il en faut croire l'*Histoire secrète*, trafiquaient de la justice et profitaient de leur fonction pour enrichir honteusement le souverain et



Fig. 111. — Saint-Vital de Ravenne. Vue extérieure.

eux-mêmes [2]. Mais c'est surtout dans les provinces, loin de l'œil du maître, que les vexations étaient abominables. Comme il fallait à tout prix envoyer de l'argent à Constantinople, comme il fallait récupérer aussi les

1. *Hist. arc.*, 118.

2. *Hist. arc.*, 90-91, 97.

avances faites pour acheter leur charge, gouverneurs et agents du fisc mettaient toute leur habileté « à faire sortir de terre l'obole qui se cachait[1] ». Acacius rançonnait l'Arménie et frappait le pays, jusque-là exempt de taxes, d'impôts excédants[2]; par son avidité, son insolence, ses débauches, Sergius scandalisait et inquiétait l'Afrique[3]. Chez les Lazes, Jean Tzibos, qui devait sa fortune « à ce qu'il était, dit Procope, le plus méchant des hommes et le plus habile à imaginer des impôts injustes »[4], ruinait la province en s'attribuant le monopole du commerce; et se faisant marchand et courtier, il obligeait les habitants à lui vendre à bas prix leurs denrées et à acheter chèrement les objets qui leur étaient nécessaires[5]. A Rome, au milieu des horreurs du siège de 546, Bessas accaparait les blés pour les revendre à des prix énormes à la population affamée, et il n'avait qu'un souci, gagner ainsi le plus d'argent possible[6]. Mais trois exemples surtout montreront ce qu'était trop souvent, d'un bout à l'autre de l'empire, la conduite des fonctionnaires byzantins[7].

Parmi les provinces asiatiques, la Lydie était une des plus prospères: c'était le pays de Crésus et du Pactole, et ces grands souvenirs lui faisaient une réputation de richesse incontestée. Un des agents du préfet du prétoire s'abattit sur cette région et pendant une année entière la dévasta. C'était un certain Jean, dont l'extérieur seul, dit l'historien, suffisait à révéler l'âme: un gros homme, presque difforme à force de graisse, à la face pleine et tuméfiée, aux joues tombantes, aux mâchoires pesantes de carnassier; le peuple lui avait donné le surnom de Maxilloplumakios, l'homme aux lourdes mâchoires. Cet animal dévorant s'abattit sur la ville de Philadelphie et fit si bien qu'en peu de temps il la rendit vide d'argent et d'habitants. Il n'épargna personne, ni les femmes, ni les enfants; il ne respecta rien, ni les meubles, ni les terres, satisfaisant tout ensemble sa cruauté, sa cupidité, ses goûts de luxe et de dé-

1. Lydus, 251, 255.
2. *B. P.*, 159.
3. *B. V.*, 506. Cf. mon *Afrique byzantine*, 340.
4. *B. P.*, 218.
5. *B. P.*, 217-218, 220. Cf. *B. G.*, 541.
6. *B. G.*, 347, 356-357, 360.
7. Cf. encore dans Agathias, 285, l'histoire des exactions du *curator* Anatolius.

bauche. Un habitant, homme honorable et lettré, possédait des pierreries remarquables par leur taille et leur beauté. Jean le fit arrêter, enchaîner, battre de verges. Le peuple, consterné, n'osait intervenir en faveur du malheureux : finalement l'évêque se décida. A la tête de son clergé, tenant en main les Saintes Ecritures, il se présenta chez le gouverneur ; mais celui-ci, d'un regard insolent, toisa le prélat et lui répondit par des gros mots, tels qu'on en use dans les mauvais lieux. L'évêque fondait en larmes, de voir Dieu ainsi insulté et méprisé : rien n'y fit. Petronius dut céder à la force et abandonner toute sa fortune. A un autre citoyen, vieux soldat retraité, on réclamait vingt sous d'or; et pour le forcer à payer, on épuisait sur lui tous les genres de supplice. A la fin, lassé de vivre et désespérant de mourir, il promit qu'il donnerait l'argent, et, pour le chercher, il se fit conduire dans sa maison. Mais là, pendant que ses bourreaux attendaient qu'il trouvât sa petite fortune, l'homme se pendit. Furieux alors, les gardes pillèrent la demeure et jetèrent à la voirie le cadavre de l'infortuné, sans que personne, dans la ville terrorisée, osât lui faire même l'aumône d'un linceul[1].

Voici un autre épisode. Un certain Jean, d'origine africaine, de naissance obscure et de condition misérable, mais habile homme autant que méchant, et « capable, dit Agathias, de n'importe quelle injustice ou impiété pour gagner de l'argent », s'était insinué dans la faveur d'un prince de la famille impériale, le jeune Justin, fils de Germanos, qui commandait alors l'armée de Colchide[2]. Il demanda un jour à son protecteur de lui avancer une certaine somme d'argent, s'engageant non seulement à la rendre, augmentée de beaux intérêts, mais encore, pendant toute la durée du prêt, à défrayer de tout le nécessaire le prince et sa maison. Tout énigmatique qu'elle parût, l'opération plut à Justin : et quoiqu'il eût pu se douter sans peine « que, pour tenir une telle promesse, il faudrait multiplier les injustices et les violences et ruiner par des spéculations illégales tous ceux à qui on aurait affaire[3] », il donna l'argent, laissant à Jean licence de « faire ce qu'il voudrait ». Notre homme ne se le fit point dire. Sous couleur de réquisitions pour l'armée, il rançonna

1. Lydus, 251-254.
2. Agath., 51.
3. Agath., 253.

les sujets, leur demandant l'impossible et les obligeant à racheter à prix d'or leur prétendue mauvaise volonté : et ainsi il eut vite fait de doubler son capital. Puis il s'engagea dans des spéculations commerciales, obligeant au besoin par la force les Lazes à lui vendre à vil prix tous les produits du sol, accaparant les blés et créant la disette, dont il profitait pour revendre chèrement ce qu'il avait acheté. Justin laissait faire. Vainement les sujets venaient suppliants se jeter à ses pieds et lui demander avec des larmes de mettre fin à leurs misères : le prince restait insensible, « profitant sans scrupule de ces injustices, dit Agathias, et il se réjouissait de bien vivre gratuitement, tout en emplissant par surcroît sa bourse[1] ». Le pieux historien ajoute que plus tard la justice divine devait faire cruellement expier à Justin les crimes qu'il avait couverts de sa protection ; ce n'était pas moins chose grave de voir les princes mêmes de la famille impériale se compromettre en d'aussi scandaleuses affaires et fermer les yeux sur de tels procédés d'administration.

Et par tout l'empire il en allait de même. Dans l'Italie à peine reconquise sévissait le logothète Alexandre, Alexandre *les Ciseaux*, comme on le surnommait à cause de l'habileté qu'il avait à enlever d'un coup de ciseaux, sans qu'on s'aperçût de la fraude, le pourtour extérieur d'une pièce d'or[2]. Très adroit et fort dépourvu de scrupules, il avait fait une belle fortune et, par l'ingéniosité qu'il apportait à créer des ressources au trésor, il était en grande faveur auprès de Justinien[3]. Envoyé à Ravenne comme chef de l'administration financière, il commença par réclamer tous les arriérés du temps des Goths, fabriquant même de faux registres pour augmenter l'importance des rentrées et ajoutant, en manière de raillerie, que, puisque les contribuables s'étaient enrichis en fraudant Théodoric, il était bien légitime de leur faire un peu rendre gorge. A Rome, par mesure d'économie, il supprima tout net les distributions gratuites de blé qu'on faisait au peuple devant Saint-Pierre ; il supprima les gratifications que les rois goths allouaient à la nombreuse domesticité du palais[4], et sur tout ce pays épuisé par la guerre il leva l'impôt

1. Agath., 254-255.
2. *B. G.*, 284.
3. *Hist. arc.*, 147.
4. *Ibid.*

comme en temps de paix. Justinien approuvait fort ce zèle[1]; c'est ce qui perdit Alexandre. Il voulut traiter l'armée comme il traitait les provinciaux : il se montra dur pour le soldat, il réduisit la solde[2] : si bien qu'il finit par mécontenter tout le monde et provoquer un soulèvement universel.

Et sans doute il ne faudrait point conclure de ces exemples que toute l'administration byzantine, au temps de Justinien, fût formée sur ce modèle. Procope lui-même est obligé de reconnaître que jusqu'à la cour et dans les hauts emplois on trouvait d'honnêtes gens, tels que le ministre du trésor Jean de Palestine[3] ou les préfets du prétoire Phocas et Bassus[4]. Et quoiqu'en dise l'*Histoire Secrète*, je ne crois pas que le seul fait d'être un honnête homme fût chez Justinien et Théodora une cause de disgrâce[5] : nous avons rencontré dans leur entourage de gens de vertu incorruptible



Fig. 112. — Chapiteau byzantin à Saint-Vital de Ravenne.

1. *Hist. arc.*, 147.
2. *B. G.*, 285 ; *Hist. arc.*, 134-135.
3. *Hist. arc.*, 127.
4. *Hist. arc.*, 119.
5. *Id.*, 128.

qui gardèrent du crédit. Mais il est incontestable que, dans les perpétuels embarras d'argent où se débattait l'empereur, ceux-là surtout semblaient de bons serviteurs qui apportaient des ressources au trésor[1], et que plus d'un fonctionnaire, pour faire sa carrière et garder la faveur impériale, dut dissimuler ses qualités et se faire plus mauvais qu'il n'était[2].

On devine aisément les conséquences d'exactions si constantes et si impitoyables. Partout la misère était extrême : pour échapper aux rigueurs du fisc, à la cruauté des soldats lâchés par le pays[3], les populations des campagnes abandonnaient leurs villages et leurs terres, les provinces se dépeuplaient, le sol devenait stérile[4]. Ailleurs le mécontentement avait des conséquences plus graves encore : les populations rançonnées se soulevaient contre l'autorité impériale, et les conquêtes des généraux se perdaient par les exactions des gouverneurs[5]. Surtout les ressources de l'empire allaient diminuant chaque jour. En montant sur le trône, Justinien avait trouvé dans le trésor l'énorme épargne de 320 000 livres d'or — plus de 360 millions de notre monnaie — qu'avait préparée la prudente économie d'Anastase. En quelques années, grâce aux colossales dépenses du nouveau règne, ce fonds de réserve se trouva épuisé[6]. Il fallut alors imaginer des expédients, multiplier les exactions, les impôts vexatoires, trouver de l'argent à tout prix, engloutir la fortune des sujets dans le gouffre sans fond du fisc[7]. Pour combler le déficit écrasant, il eût fallu réduire les dépenses de luxe ; au lieu de cela, on fit d'autres économies, mais plus dangereuses. Pour se créer des ressources, on laissa impayée la solde de l'armée[8] ; chose grave, à l'égard de troupes principalement composées de mercenaires, et qui se vengèrent par de mauvais services ou des insurrections. On négligea les forteresses : et bientôt la frontière mal défendue fléchit partout sous l'assaut des barbares. Et voici

1. Zonaras dit. p. 152. « Ayant toujours besoin d'argent, il donna sa faveur à ceux qui imaginaient les moyens d'en trouver. »

2. *Hist. arc.*, 86.

3. *B. G.*, 604.

4. *Nov.* 80, *praef.* ; 86, *praef.* et 3.

5. *B. P.*, 159 (Arménie); 217-218 (Lazique); *B. V.*, 506 (Afrique); *B. G.*, 285 (Italie).

6. *Hist. arc.*, 113. Lydus, 244. Pourtant Jean d'Ephèse affirme que ce fonds était encore partiellement intact à la mort de Justinien.

7. *Hist. arc.*, 113.

8. *B. G.*, 149. 302, 321, 324-325, 402, 433, etc.

alors ce qui arriva. Non seulement les sujets sentirent lourdement le poids de ces envahisseurs, qui impunément ravageaient, pillaient, dépeuplaient et ruinaient les provinces[1]; mais comme l'empire était incapable de repousser ces attaques par les armes, il fallut à prix d'or acheter la retraite des barbares, sans autre résultat que de les encourager à revenir par ces ruineuses libéralités[2]. Et ainsi l'on aboutissait en dernière analyse à ce cercle vicieux qu'a très bien vu Procope[3]. Faute d'argent, on avait laissé se ruiner l'instrument militaire ; faute de soldats, il fallait maintenant trouver plus d'argent encore pour payer un ennemi sans cesse renaissant. Ajoutez à cela les misères dont Justinien ne saurait être tenu pour responsable, mais qui n'en éprouvèrent pas moins cruellement la monarchie[4], les famines[5], la peste, les tremblements de terre[6] qui, en même temps qu'ils ruinaient les sujets, épuisaient le trésor, obligé de réparer ces désastres[7], et l'on conçoit que les contemporains se soient demandé avec épouvante, dans cette universelle misère, « où s'étaient évanouies les richesses des Romains[8] », qu'ils aient jugé les mots impuissants à décrire les calamités de leur temps[9]. Et à mesure que le règne s'avance, les difficultés d'argent sont plus criantes : en 553, en 556, des documents officiels montrent le trésor aux abois et l'empereur obligé de rendre les gouver-



Fig. 113. — Pyxide de l'église de la Voûte-Chilhac (VIe siècle).

1. *B. P.*, 167 ; *B. G.*, 443-444, 455-456, 554, 592.
2. *Hist. arc.*, 72-73.
3. *Id.*, 72.
4. Cf. Zach. Rh., 249-250.
5. Mal., 488.
6. Mal., 485, 486-487, 488-489 ; Agath., 95-100, 281-287. Jean d'Eph., *Comm.*, 225, 226, 227, 242.
7. Jean d'Eph., *ibid.*
8. *Hist. arc.*, 166.
9. Lydus, 261.

neurs de province responsables sous caution du paiement des impôts[1]. Et si l'on veut savoir enfin quel était, à la fin du règne, l'état financier déplorable, l'état moral pire encore, de la monarchie, c'est de nouveau dans les textes législatifs, peu suspects de charger les couleurs du tableau, qu'il en faut chercher le navrant témoignage[2].

Dans une novelle de Justin II, en date de 566, on lit ceci : « Nous avons trouvé le trésor écrasé de dettes et réduit à la dernière misère, l'armée si complètement dissoute, que l'État était exposé aux invasions incessantes et aux insultes des barbares[3] ». Sous le poids des calamités qui les accablent, les sujets ne sont plus capables de payer l'impôt. Les arriérés sont énormes[4], et la détresse telle qu'il en faudra bientôt venir à réduire d'un quart le chiffre des tributs[5]. Les mœurs des fonctionnaires, d'autre part, que Justinien avait voulu réformer, étaient plus détestables que jamais. Les agents du fisc volent sur l'argent qu'ils perçoivent, les trésoriers militaires volent sur la solde qu'ils doivent aux soldats[6] ; les gouverneurs cherchent toute occasion de faire « des gains honteux[7] », et comme ils continuent d'acheter leurs charges, ils continuent de se rembourser de leurs dépenses en exploitant les sujets[8]. Et de même que Justinien jadis au commencement de son règne, Justin II multipliait à ses fonctionnaires les recommandations et les menaces ; il les sommait d'administrer honnêtement, de rendre bonne et prompte justice ; et comme Justinien, encore, il se flattait qu'ainsi « les impôts publics rentreraient exactement », « car sans argent, disait-il, la république ne peut être sauvée[9] ».

Voilà où aboutit, en dernière analyse, la réforme administrative de Justinien, et cela assurément est chose singulièrement grave. Il est incontestable que, pour reconquérir l'Occident, Justinien épuisa presque complètement l'Orient, et qu'ainsi il a sérieusement compromis l'avenir, en ruinant les forces vives de la monarchie. Il faut reconnaître pourtant que

1. *Nov.* 147, *praef.* ; 134, 2.
2. Cf. aussi le tableau déjà cité de Corippus. *Just.*, II, 361 sqq.
3. *Nov.* 148, *praef.*
4. *Nov.* 148, 2 ; 163, *praef.* et 2
5. *Nov.* 163, 1.
6. *Nov.* 148, 2 ; 149, 2.
7. *Nov.* 149, 1.
8. *Nov.* 149, 1 ; 161, *praef.*
9. *Nov.* 149, 2.

ses bonnes intentions étaient sincères et qu'il fit preuve d'une réelle sollicitude pour l'accomplissement de son œuvre réformatrice. Sans doute, par faiblesse, par nécessité aussi, il dut fermer les yeux sur bien des abus, et la détresse financière croissante l'obligea, surtout en ses dernières années, à tolérer le mal qu'il avait d'abord voulu guérir. Il y eut un moment toutefois — au début du règne — où l'empereur eut la ferme volonté et l'espérance de réussir : et jusqu'à la fin, sans grandes illusions peut-être, mais sans lassitude, il lutta pour la moralisation des mœurs administratives. De cela il faut, malgré l'indéniable échec de la réforme, tenir, dans l'appréciation de son œuvre, grand compte à Justinien.

CHAPITRE VII

L'ŒUVRE RELIGIEUSE

Comme tous les empereurs de Byzance, Justinien s'est fort occupé de l'Église. Naturellement pieux, dévot même, son attention devait nécessairement se porter vers les choses religieuses, et son légitime désir « d'écarter, comme il le disait, tout scandale de la très sainte Église » devait imposer à sa sollicitude le maintien du bon ordre ecclésiastique. Fermement attaché d'autre part à l'orthodoxie, dont il avait été, sous le règne de Justin, le champion et le restaurateur [2], il haïssait les hérétiques d'une haine vigoureuse, ces hérétiques dont il a dit quelque part [3] « que leur contact seul est une souillure et que leur trace et leur nom même devraient disparaître de la surface de la terre ». Désireux de combattre sans merci « ces maudits », jugeant, comme il l'écrivait à la première page de son édit de 551, « que rien ne saurait plaire davantage à Dieu que d'unir tous les chrétiens dans une même et pure foi, et d'effacer toutes dissensions au sein de la sainte Église [4] », Justinien tenait à honneur de rétablir l'unité de la foi et du dogme, de protéger contre toute attaque la sacro-sainte orthodoxie. Fort instruit enfin des choses religieuses, ayant le goût de la controverse, l'amour effréné de la polémique théologique, il se plaisait à raisonner et à écrire sur les matières

1. *Contr. Orig.* (*P. G.*, 86, 980.)
2. *Coll. Avellana*, 592, 593, 601, 614, 633, 644, 645, 646, 647, 648, 655, 659, 665, 679, 715, 743, cf. Knecht, *Die Religions-Politik Kaiser Justinians I*, p. 58-62.
3. *C. J.*, I, 5, 12, 2.
4. *P. G.*, 86, 994.

de foi et la compétence particulière qu'il s'attribuait en ces graves problèmes accroissait encore son désir d'y intervenir.

A côté des raisons qui guidaient l'homme, le prince trouvait dans sa fonction des motifs plus graves encore de ne point se désintéresser de choses de l'Église. Depuis le jour où Constantin était venu, comme dit Eusèbe[1] « s'asseoir au milieu des prélats, comme s'il était l'un d'entre eux », depuis qu'il avait déclaré[2] qu'à côté des évêques chargés de veiller aux affaires intérieures de l'Église, il était institué par Dieu pour être « l'évêque du dehors », tous les empereurs de Byzance avaient réclamé les mêmes prérogatives et s'étaient proclamés les gardiens vigilants du dogme et de la discipline ecclésiastiques, les défenseurs attitrés de l'orthodoxie. Justinien n'était pas homme à répudier rien de l'héritage impérial. « Les pieux et orthodoxes empereurs nos pères, écrivait-il[3], ont toujours eu à cœur d'extirper les hérésies et, par la proclamation sincère de la foi orthodoxe, de maintenir en paix la sainte Église de Dieu » ; et à l'exemple de Constantin et de Théodose, le *basileus* estimait que le premier devoir d'un souverain est « de conserver intacte la pure foi chrétienne, de défendre contre toute perturbation l'état de la très sainte Église catholique et apostolique[4] ».

Son esprit autoritaire n'admettait point non plus que dans l'empire unifié par des soins, il subsistât quelque différence dans les croyances. « Un État, une loi, une Église », telle était la brève formule où se résumaient ses idées de gouvernement, et la persécution lui semblait un devoir contre tous ceux qui troublaient l'harmonie parfaite qu'il rêvait. De même son absolutisme se refusait à admettre que, dans une monarchie bien organisée, rien fût soustrait à la surveillance du prince ; et sentant quel admirable instrument de gouvernement était l'Église, il entendait que cet instrument fût en sa main. De même qu'il associait les évêques à l'administration de l'État, ainsi il prétendait associer l'empire à l'administration de l'Église, et nettement il revendiquait autorité non seulement sur les personnes, sans en excepter les plus hautes, mais

1. Eusèbe, *Vita Const.*, I, 37.
2. *Id.*, 4, 24.
3. *P. G.*, 86, 1036. Cf. *P. L.*, 69, 30.
4. *P. G.*, 86, 946-947.

encore sur les choses de la discipline et du dogme. Et comment en eût-il été autrement? élu de Dieu, recevant sans cesse ses inspirations directes, représentant, vicaire, image de Dieu sur la terre, l'empereur n'a-t-il pas la science certaine de toutes choses? Comme le disait un théologien de Byzance, « l'empereur est pour les églises le suprême maître des croyances ». Exerçant son pouvoir comme un sacerdoce, il donne des ordres comme la sibylle antique rendait des oracles, et son caractère religieux est si évident qu' « il n'y a point de honte pour l'Église à être



Fig. 114. — Église de Sainte-Irène, à Constantinople.

subordonnée à l'État ; car ce n'est point une main profane que le *basileus* étend sur elle quand il entreprend de la réformer : c'est elle-même qui se réforme par l'un de ses membres[1] ».

Enfin la politique même faisait un devoir à Justinien d'intervenir dans les questions religieuses. Certes ce prince, qui à ses moments perdus composait des traités dogmatiques et des hymnes, aimait pour eux-mêmes les raffinements subtils de la théologie ; certes sa foi ardente

1. Rambaud, *Empereurs et impératrices de Byzance* (Rev. des Deux-Mondes, 1891, I, 164). Cf. Gasquet, *De l'autorité impériale en matière de religion.*

l'inclinait par avance à mettre la puissance impériale au service des croyances; certes l'orgueil de son absolutisme l'induisait à trancher les questions de dogme et à rédiger les formulaires de foi : pourtant, s'il s'appliquait avec tant d'ardeur à rétablir l'unité dans l'Église, ce fut autant par raison d'État que par zèle orthodoxe. Il sentait lui, le chef de l'empire, les graves conséquences que les dissensions religieuses avaient pour la sûreté de la monarchie; et ici encore, suivant la tradition de ses impériaux prédécesseurs, il dogmatisait, non point seulement pour le stérile plaisir d'innover, mais surtout pour trouver entre les partis hostiles un terrain de conciliation et de concorde, pour supprimer, fût-ce violemment, les questions irritantes qui compromettaient l'unité de l'empire.

Quoi qu'il en soit des motifs divers qui guidèrent la politique religieuse de Justinien, cette politique elle-même est fort claire. Durant tout son règne l'empereur se fit le défenseur attitré de l'Église; il voulut la protéger contre elle-même aussi bien que contre les attaques de ses adversaires; il voulut lui conserver l'ordre et lui rendre la paix. Mais de cette Église unie par ses soins, il entendit être le maître et le chef suprême; il prétendit en toute circonstance lui dicter la discipline, le dogme, et la réduire à sa toute-puissante volonté. Organiser, protéger, gouverner l'Église : tel fut, au travers des hésitations mêmes de sa politique et de ses croyances, l'objet permanent de l'ambition de Justinien [1].

I

Dès la première page du Code Justinien, apparaît en traits éclatants la trace des préoccupations religieuses qui remplissaient l'âme de l'empereur. En tête de ce monument juridique, à la place où nos codes modernes mettraient un exposé de principes, on trouve un titre « sur la très sainte Trinité et la foi catholique ». Le Credo de Nicée y figure à deux ou trois reprises, accompagné des anathèmes formulés contre l'hérésie par les quatre grands conciles [2] et des manifestations de respect à

1. Cf. sur ces questions, A. Knecht, *Die Religions-Politik Kaiser Justinians I.* Würtzbourg, 1896.

2. *C. J.*, I, 1, 5 et 6.

l'égard de Rome, « tête de toutes les saintes églises[1] » ; et pour attester plus clairement encore, on dirait presque pour garantir l'orthodoxie de la foi impériale, Rome ajoute son apostille à ces déclarations : les lettres pontificales sont insérées à côté des rescrits impériaux, louant les sentiments du *basileus*, son amour de l'orthodoxie, son zèle pour « la paix de l'Église, pour l'unité de la religion », déclarant que « rien n'est plus beau que la vraie foi chez un prince[2] ». Et après ce début si caractéristique, les titres suivants du Code sont consacrés sans interruption à la législation religieuse, comme si elle était la préface naturelle, le support nécessaire de la loi civile ; et au vrai Justinien en jugeait ainsi. « L'espoir en Dieu, dit-il quelque part, est notre unique recours pour l'existence de la monarchie ; c'est lui qui assure le salut de notre âme et de l'empire : il convient donc que toute notre législation découle de ce principe, qu'il soit pour elle le commencement, le milieu et la fin[3] ».

Conformément à la règle ainsi posée, Justinien voulut déterminer avec un soin minutieux tout ce qui concerne l'organisation de l'Église. « Le bon ordre de l'Église, disait-il, est le soutien de l'empire[4] » ; et en conséquence il mit toute son application, il apporta tout son prodigieux amour du détail à fixer avec une précision minutieuse tout ce qui pouvait assurer cet ordre absolu. Le *Code*, les *Novelles* surtout attestent cette sollicitude : tout ce qui regarde l'organisation du clergé, la surveillance de ses actes, les règles de sa vie morale, tout ce qui se rapporte à l'établissement et à l'administration des maisons religieuses est traité, avec le dernier détail, en d'innombrables ordonnances, qui jusqu'à la fin du règne attestent la persistance des intentions de Justinien. « Il faut, dit l'empereur, choisir, conformément à la doctrine des apôtres, des prêtres irréprochables : ce sont eux en effet, ajoute-t-il avec ce sens politique qui ne le quitte jamais, qui attirent par leurs prières la bienveillance de Dieu sur les affaires publiques[5]. » Et minutieusement la loi détermine de quelle manière sera élu l'évêque nouveau, quelles conditions de moralité il devra remplir, quelles garanties d'honnêteté devra présenter sa nomination[6].

1. *C. J.*, I, 1, 8, 11.
2. *Id.*, I, 1, 8.
3. *Nov.* 109, *praef.*
4. *C. J.*, I, 3, 42 ; I, 4, 34.
5. *Id.*, I, 3, 41.
6. *Id.*, I, 3, 41, 47 ; *Nov.* 123.

Avec une égale précision, la loi règle l'ordination des clercs, les conditions auxquelles devront satisfaire les aspirants au sacerdoce, l'âge où ils pourront recevoir les ordres sacrés[1]. Même sévérité pour le choix des abbés qui gouvernent les monastères, des moines qui composent les congrégations, des administrateurs qui dirigent les innombrables établissements

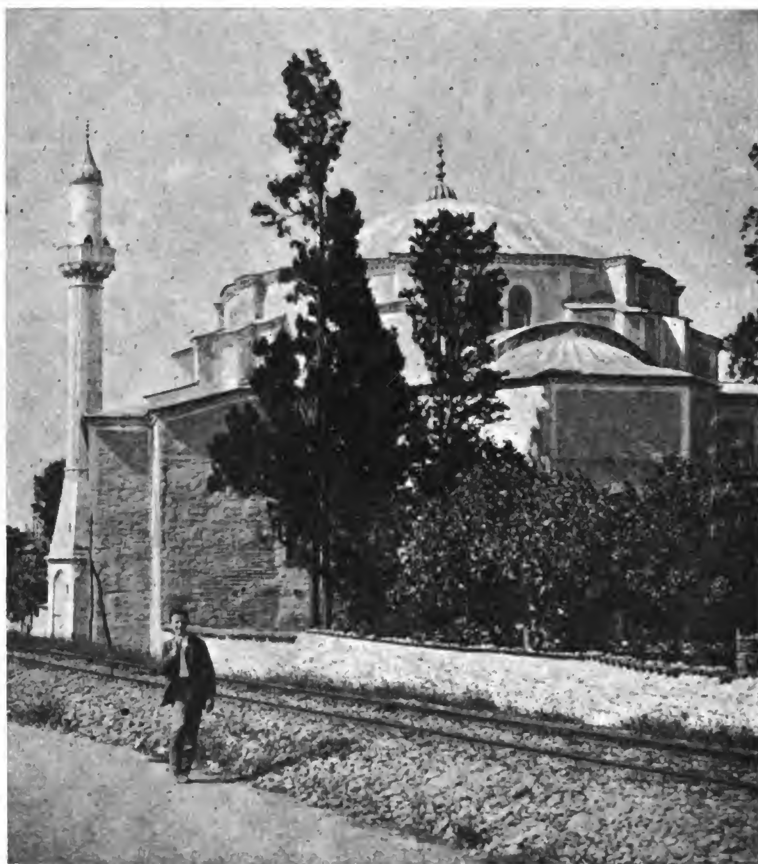


Fig. 115. — Église des saints Serge et Bacchus, à Constantinople.

de bienfaisance de la capitale et de l'empire[2]. Et ce sont des préceptes infinis sur la conduite que doivent tenir les clercs, sur l'opportunité de réformer leurs mœurs[3], sur la vie que doivent mener les moines pour être « de dignes champions de la philosophie monastique[4] » ; et ce sont

1. *Nov.* 123.
2. *C. J.*, 1. 3, 46, 41.
3. *C. J.*, 1, 4, 34.
4. *Nov.* 5, 3; *Nov.* 133.

des indications sur les dispositions matérielles, qui assureront le plus efficacement dans les couvents la pureté de la vie morale[1]; et ce sont des conseils au patriarche pour qu'il surveille les évêques[2], aux évêques pour qu'ils surveillent les clercs et les moines, « afin que l'état ecclésiastique et les saintes règles soient scrupuleusement gardées[3] ».

Mais la sollicitude de l'empereur apparaît plus nettement encore dans ce qui regarde le temporel de l'Église. Conserver et accroître la richesse des établissements ecclésiastiques fut un des principaux soucis de Justinien. Sans cesse, les novelles impériales fixent des règles pour la bonne administration des biens du clergé. C'est pour l'évêque, pour l'abbé, pour le chef d'un établissement hospitalier, un devoir presque aussi essentiel que la garde de son troupeau ou le soin de ses malades, et la loi interdit soigneusement toute aliénation de terres, règle minutieusement les conditions de mise en valeur des biens d'Église, fournit aux personnes ecclésiastiques des moyens efficaces de défendre le domaine de Dieu : et en même temps elle détermine nettement la responsabilité des administrateurs[4]. L'empereur veille à ce que les personnes qui entrent dans les ordres disposent de leurs biens au bénéfice de l'Église[5]; il se préoccupe d'exempter de toutes les formalités légales les donations faites à l'Église[6]; il encourage par mille moyens les fondations pieuses et précise fort attentivement les conditions de leur établissement[7].

Sa bienveillance va plus loin encore. Pour toutes les personnes d'église, il existe une juridiction spéciale[8]; l'évêque seul est leur juge, et le tribunal laïque ne peut connaître de causes où elles sont intéressées. Tout au contraire, ce sont les chefs de l'Église qui exercent un contrôle sur l'administration civile, et la loi confère aux évêques[9], on le sait, des privilèges considérables, qui font du chef du diocèse le protecteur attitré des pauvres, des prisonniers, des esclaves, des victimes, le redresseur naturel des torts et des injustices.

1. *C. J.*, 1, 3, 43; *Nov.* 123.
2. *Nov.* 123.
3. *Id.* 123, 10.
4. *C. J.*, 1, 2.
5. *Id.*, 1, 3, 41, 47; *Nov.* 5.
6. *C. J.*, 1, 2.
7. *Nov.* 67, 131.
8. *C. J.*, 1, 4, 29; *Nov.* 79, 123.
9. *Id.*, 1, 4.

Et ce n'est point seulement dans la loi que se manifestent les intentions du prince : les faits attestent avec plus d'éclat encore la bienveillance dont il voulut combler l'Église réformée par ses soins. Sur toute la surface de l'empire s'élevèrent en foule les églises, les couvents, les établissements de bienfaisance, dus à la libéralité de l'empereur ; il n'y a pas une grande ville, — Procope l'atteste dans les *Édifices* — où Justinien n'ait édifié ou restauré quelque établissement religieux. Ce sont aussi des cadeaux somptueux adressés aux plus célèbres sanctuaires, et où l'empereur se plaît à étaler son faste : mais surtout c'est un souci constant de répondre aux désirs de l'Église, d'effacer, là où elle a été victime de ses adversaires, les traces de la persécution et de faire renaître « la fleur de son ancienne prospérité[1] », de la protéger enfin en tout lieu contre ses ennemis, de satisfaire les longues rancunes et les haines profondes qu'elle nourrissait contre les hérétiques.

II

Par la diversité des croyances qui s'y combattaient, la situation religieuse de l'empire d'Orient était singulièrement compliquée dans la première moitié du VIe siècle. Malgré les persécutions des empereurs du IVe et du Ve siècle, le paganisme n'était pas mort, et jusque dans l'entourage immédiat de l'empereur il gardait des fidèles. Les Juifs étaient nombreux dans l'empire et les Samaritains formaient en Palestine un groupe compact de dissidents. En Occident, l'arianisme avait été trop longtemps la religion d'État, il avait trop pleinement éprouvé la bienveillance des rois vandales et ostrogoths, pour ne point compter de nombreux adhérents et de riches et puissantes communautés, et à cette cause de dissidence s'ajoutait en Afrique l'hérésie donatiste, demeurée depuis le IVe siècle fortement enracinée dans le pays où elle était née. En Orient, la diversité des croyances était plus grande encore : à côté des résidus qu'avaient laissés derrière elles toutes les hérésies anciennes, Montanistes en Phrygie, Nestoriens en Arménie, Manichéens en Asie Mineure, les monophy-

1. *Nov.*, *App.* II.

sites, malgré les anathèmes solennels lancés contre eux à Chalcédoine, demeuraient nombreux et influents. Grâce à la politique religieuse de Zénon et d'Anastase, ils gardaient dans l'Église et dans l'empire une situation considérable. Sans doute eux aussi éparpillaiant leurs forces en une multitude de sectes hostiles les unes aux autres, les uns se ralliant à la politique de conciliation inaugurée par l'Henotikon de Zénon, les autres demeurant les adversaires intransigeants du concile de Chalcédoine et qu'on appelait les Acéphales, « parce que leur intransigeance n'avait pas permis de les agréger au bercail dont l'Henotikon était la porte [1] ». Les querelles d'ordre métaphysique entretenaient entre eux d'autres divisions, et la liste est infinie des sectes entre lesquels se partageaient les Acéphales eux-mêmes, Corrupticoles et Incorrupticoles [2], Agnoêtes, bien d'autres encore, dont les théologiens du temps ont longuement dressé la liste [3], tous unis d'ailleurs dans une commune haine contre le concile de Chalcédoine. Et sans doute encore la politique de Justin, fier de rétablir l'unité avec Rome, avait éprouvé durement le parti monophysite. Ses plus illustres chefs avaient été victimes de la réconciliation avec le Saint-Siège. Sévère, patriarche d'Antioche, l'homme le plus remarquable du parti, avait été anathématisé par le synode de 518, chassé de son siège, exilé; plus de cinquante autres évêques, parmi lesquels Pierre d'Apamée, Julien d'Halicarnasse, Jean de Tella, Thomas de Dara, avaient eu le même sort; les communautés monophysites de Syrie avaient été brutalement dispersées, les couvents fermés, les moines réduits à fuir, violentés, emprisonnés ou massacrés [4]. Mais malgré ces rigueurs l'hérésie se maintenait en Égypte, où les moines lui formaient une armée fanatique et dévouée, et où le patriarche même n'acceptait l'orthodoxie que par le biais de l'Henotikon [5]; en Palestine,

1. Duchesne, *Vigile et Pélage* (Rev. des Quest. hist., 1884, p. 385).

2. Cf. la longue polémique qui s'engagea sur cette question entre le patriarche Sévère et Julien d'Halicarnasse (Zach. Rh., 177 sqq. Liberatus, *Brev.* (*P. L.*, 68, 1032 sqq.).

3. *P. G.*, 86, 42-70.

4. Sur la persécution de 520-521, cf. les récits très abondants de Jean d'Éphèse, *Comm.*, 35 sqq., 46 sqq., 64, 68, 130; *Hist. eccl.* (dans l'éd. des *Comm.*, 217-220; dans Rev. Or. Chr., 1897, 2, p. 467-468 et dans Assemani, *Bibl. orient.*, II, 48-50); du pseudo-Zacharie de Mitylène, 156-157, 358-359. Cf. *ibid.*, 158-159 et 361-362, et *Chron. Edess.*, 124-128.

5. Zach. Rh., 158; Jean d'Eph., *Comm.*, 68.

en Syrie, en Mésopotamie, en Osroène, en Arménie, surtout dans le désert syrien où les proscrits avaient reconstitué leurs communautés en un véritable « État[1] », qu'illustraient d'acétiques vertus, elle conservait des positions importantes ; et bien que réfugié à Alexandrie, Sévère, « le rocher du Christ, le gardien inébranlable de la vraie foi[2] », entretenait par l'ardeur de sa propagande une agitation incessante, et l'influence de sa parole devait bientôt, jusque dans la capitale et aux abords du trône[3], faire des prosélytes et rencontrer des protecteurs.

La restauration orthodoxe accomplie par Justin, le désir qu'avait Justinien, autant par zèle religieux que pour servir ses ambitions sur l'Occident, de conserver intact l'accord conclu avec Rome, traçaient en face de l'hérésie son devoir au *basileus*. « Trouvant, dit Procope[4], les croyances à l'abandon, l'Église tiraillée en tous sens, il ferma toutes les routes qui mènent à l'erreur, et assit la religion sur les bases solides d'une foi unique ». Considérant en effet, comme il le déclarait solennellement, que « le premier, le plus grand bien pour les hommes, c'est de posséder la vraie et pure foi chrétienne[5] », il estimait d'autre part que le premier devoir du prince désireux d'être utile à ses sujets est de veiller « à cette chose essentielle, nécessaire entre toutes, le salut de leurs âmes[6] » ; et s'il persécutait les hérétiques, c'était pour bien faire comprendre à tous « combien il avait également souci de la vraie foi de Notre Seigneur Jésus-Christ et du salut de nos sujets[7] ». Dès lors l'intolérance devenait une vertu d'État autant qu'une obligation de conscience : Justinien la pratiqua sans merci.

Plusieurs rescrits, en date de 527 et de 528, définissent très nettement les principes de cette politique. « Il est juste, dit l'empereur, de priver des biens terrestres ceux qui n'adorent pas le vrai Dieu[8]. » En conséquence, la loi exclut les hérétiques de toutes les fonctions publiques,

1. Zach. Rh., 157, 159-160 ; Jean d'Eph., *Comm.*, 130-135.

2. Zach. Rh., 224.

3. Sur ses relations avec Caesaria, probablement la sœur de l'empereur Anastase (Hermès, VI, 338), cf. Jean de Nikiou, 502. Sur cette personne, cf. Jean d'Eph., *Comm.*, 174-176. On verra plus loin la faveur de Sévère chez Théodora.

4. *Aed.*, 171.

5. *Nov.* 132.

6. *C. J.*, 1, 5, 18 ; *Nov.* 115, 3, 14.

7. *Nov.* 109, *epil.*

8. *C. J.*, 1, 5, 12, 5.

civiles et militaires, et même de toutes les dignités municipales ; nul ne sera admis au service de l'État s'il n'a, par trois témoins jurant sur les

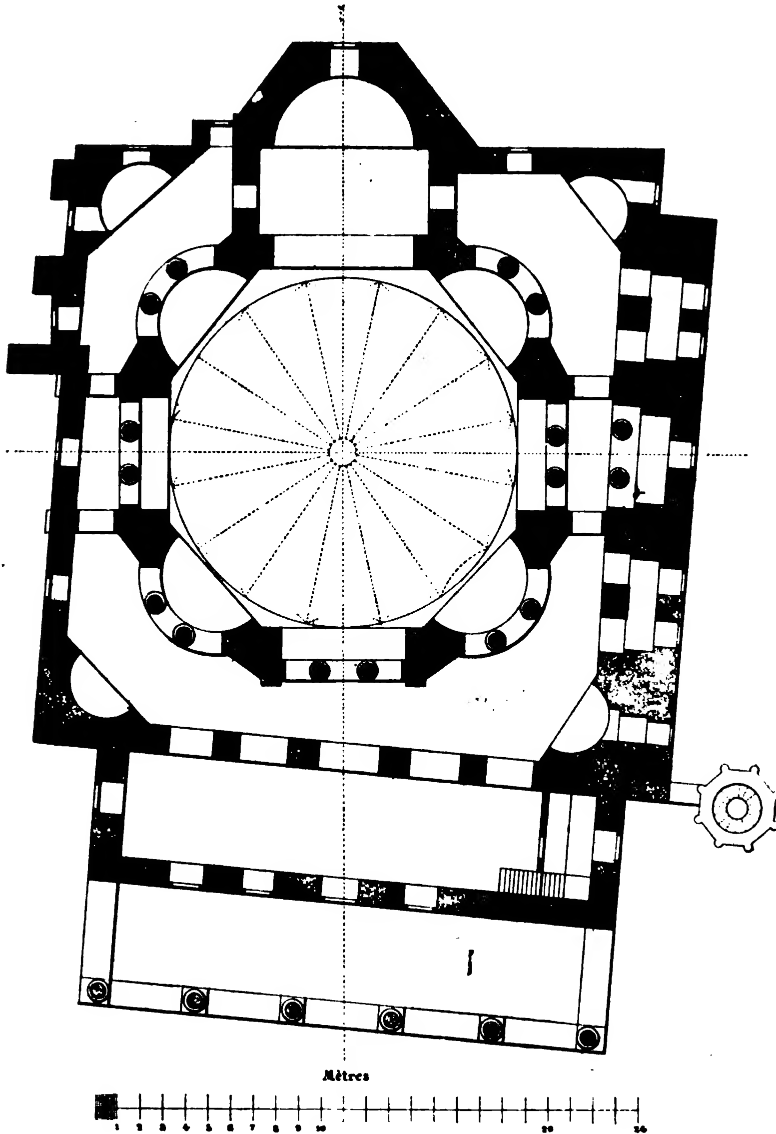


FIG. 116. — Plan de l'église des saints Serge et Bacchus (d'après Pulgher, *Anciennes églises de Constantinople*).

Évangiles, fait certifier son orthodoxie [1], et tout hérétique en fonction au

1. *C. J.*, 1, 4, 20.

moment de la promulgation de l'édit sera révoqué impitoyablement[1]. Tout au plus les fonctions onéreuses, celles de *curiales*, de *cohortales*, seront-elles conservées aux hérétiques, mais ils auront la charge sans pouvoir prétendre aux privilèges correspondants[2]. Enfin, la loi exclut les hérétiques de toutes les professions libérales ; elle leur interdit d'être avocats, elle leur défend d'être professeurs, « de peur qu'ils n'entraînent par leur enseignement les âmes simples dans leurs erreurs[3] ». Naturellement la loi proscrit toutes les manifestations du culte hérétique ; elle défend aux hérétiques de se réunir, de se grouper sous des chefs, de conférer le baptême ou l'ordination[4] ; elle ordonne de fermer les temples ariens, les synagogues juives ou samaritaines : elle prononce leur destruction ou leur transformation en églises orthodoxes : elle poursuit les conciliabules secrets, « attendu, dit une novelle, qu'il est absurde de permettre à des impies l'accomplissement des cérémonies sacrées[5] ». Jusque dans sa vie privée, la loi suit l'hérétique et le met à l'index. Il est juste, affirme Justinien, que les orthodoxes aient dans la société plus de privilèges que les hérétiques[6]. Aussi la loi retire aux hérétiques le droit de témoigner en justice contre des orthodoxes[7] ; elle leur refuse le droit d'hériter, leur mesure et leur limite le droit de tester. Si parmi les enfants d'un père hérétique les uns sont hérétiques, les autres orthodoxes, les derniers seront de préférence aux autres appelés à l'héritage paternel[8]. Si les fils sont suspects d'hérésie, l'héritage passe aux parents plus éloignés, pourvu qu'ils soient orthodoxes ; et s'il n'y a point de parents orthodoxes, l'État met la main sur l'héritage[9]. Si les parents sont en désaccord sur l'éducation des enfants, la loi donne raison à celui qui penche du côté orthodoxe[10]. Ainsi l'hérétique est un paria dans la société : tout acte légal lui est interdit ; la loi lui défend même d'avoir des esclaves chrétiens[11] ; et si pour échapper à cette mise au ban il se décide à la conversion, la loi surveille à chaque pas de sa vie sa sincérité, et s'il retombe

1. *C. J.*, 1, 5, 12, 9.
2. *Id.*, 1, 5, 12, 6.
3. *Id.*, 1, 5, 18, 4.
4. *Id.*, 1, 5, 14 ; 1, 5, 20.
5. *Nov.* 37, 8.
6. *Nov.* 109, 1.
7. *C. J.*, 1, 5, 21.
8. *Id.*, 1, 5, 18, 8 ; *Nov.* 115, 3, 14.
9. *Id.* 1, 5, 18, 9 ; *Nov.* 115, 3, 14.
10. *Id.*, 1, 5, 12, 18.
11. *Id.*, 1, 5, 10.

dans son ancienne erreur[1], promulgue la mort comme punition de son hypocrisie.

Ce sont là les principes généraux de la politique de Justinien[2]. Pourtant, dans sa haine systématique contre l'hérésie, il y a bien des degrés et aussi des tempéraments. Sans doute il déclare hautement « qu'il déteste les hérétiques[3] » ; il ne peut parler d'eux sans les accabler des plus violentes épithètes, sans dénoncer leur folie[4], leur intolérable audace[5], l'œuvre diabolique qu'ils accomplissent[6], le caractère tout ensemble impie et ridicule de leurs cérémonies[7]; et sans doute encore, quand il définit l'hérétique, il entend par là tous ceux qui ne vénèrent point l'église catholique et apostolique et la sainte foi orthodoxe[8]. Mais, dans ce bloc, il sait distinguer ; la religion autant que la politique lui imposent des façons diverses de traiter les différentes sectes et, sous la rigueur des principes, introduisent bien des divergences de détail et même de fond.

La plus vigoureuse des haines de l'empereur est celle qu'il porte aux Manichéens. Pour ces « maudits », la mort seule peut expier leur crime : on doit les chasser de tous lieux, effacer leur nom de la terre, les punir du dernier supplice partout où on les trouvera[9]. Accueillir ces proscrits, ne point les livrer immédiatement au juge, est un crime inexpiable ; leurs livres mêmes sont condamnés au feu et quiconque conserve ou dissimule ces écrits pernicieux est puni sans merci[10].

La rigueur est la même contre les païens, que Justinien assimile nettement aux Manichéens[11]. Contre ces hommes « qui soulèvent, dit l'empereur, la juste colère de Dieu[12] », la persécution est un devoir et Justinien s'en acquitta en conscience. On verra plus loin le détail des mesures qu'il ordonna : il suffira de noter ici qu'eux aussi furent exclus des fonctions publiques, repoussés de l'enseignement public, et qu'on leur interdit le

1. *C. J.*, 1, 5, 16, 4.
2. Voici la série des principales lois contre les dissidents : *C. J.*, 1, 11 (païens) ; 1, 5, 18 et 19 ; 1, 6, 7 et 9 ; *Nov.* 115 (a. 530), 58, 77, 109, 129, 131, 132, 45 (a. 542).
3. *Nov.* 45, *praef.*
4. *C. J.*, 1, 1, 7.
5. *Id.*, 1, 5, 12.
6. *Nov.* 132.
7. *C. J.*, 1, 5, 18, 3.
8. *Id.*, 1, 5, 12, 4 ; 1, 5, 18, 4.
9. *Id*, 1, 5, 12, 3. Cf. Jean d'Eph., *Hist. eccl.* (R. Or. Chr., 1897, 2, p. 481).
10. *C. J.*, 1, 5, 16.
11. *Id.*, 1, 11, 10, 5.
12. *Id.*, 1, 11, 10, *praef.*

droit même de posséder, « afin que, dépouillés de tout, ils périssent dans la misère[1] ». Par ces rigueurs on espérait encourager les conversions ; et, pour y mieux parvenir, la célébration du culte païen fut interdite sous peine de mort et le dernier supplice punit les convertis qui retomberaient dans leur erreur[2].

Les Juifs jouirent d'abord d'une relative tolérance en Orient, en ce sens du moins qu'aucune rigueur spéciale ne fut édictée contre eux[3]. Mais bientôt la révolte des Samaritains aggrava leur situation. Poussée à bout par les lois intolérantes et par l'avidité de Justinien, par les outrageantes vexations aussi des chrétiens, cette population qui, plus d'une fois déjà, avait troublé la Palestine de ses agitations[4], se révolta en 529. Les chrétiens furent massacrés, les églises incendiées, le pays ravagé et pillé ; chose plus grave, les insurgés proclamèrent un empereur. Contre ce mouvement, que vint bientôt grossir tout ce que le pays comptait de païens et de Manichéens, Justinien agit avec la dernière sévérité : les troupes impériales, auxquelles se joignirent les bandes des Arabes de la frontière, noyèrent le soulèvement dans le sang. Vingt mille Samaritains périrent dans la lutte, un pareil nombre fut livré aux chefs arabes et vendu comme esclaves sur les marchés perses ; l'usurpateur, fait prisonnier, fut décapité et sa tête, couronnée du diadème, apportée en trophée au basileus[5]. Dès lors, contre ce qui restait de la race, ce fut une guerre sans merci, surtout lorsqu'en 530 Justinien vit les révoltés appeler à leur aide les Perses ennemis de l'empire[6] : on les traqua dans les montagnes, on exécuta tous ceux de leurs chefs qui se firent prendre, par le fer et le feu on poursuivit la conversion. Les synagogues furent détruites, avec défense de les rebâtir[7] : une législation spéciale fut édictée contre les vaincus ; non seulement ils furent exclus des fonctions publiques, sauf de celles qui étaient onéreuses, mais ils ne purent ni tester, ni hériter, ni recevoir de legs, ni aliéner leurs biens[8].

1. *C. J.*, I, 11, 10, 2.
2. *Id.*, I, 11, 10.
3. Dans la pratique pourtant, ils étaient traités par les populations avec une extrême intolérance (Jean d'Eph., *Comm.*, 33 ; Hermès, VI, 376), et Justinien même, déclarait dès 527 qu'il voulait renforcer contre eux les lois existantes. (*C. J.*, I, 5, 12, 4.)
4. *Aed.*, 325-326.
5. Mal., 445-447 ; Hermès, VI, 376 ; *Hist. arc.*, 75.
6. Mal., 455.
7. *C. J.*, I, 5, 17.
8. *Nov.* 129, *praef.* Cf. *Nov.* 45.

Sans doute, et Justinien l'avoue, la pratique fut moins rigoureuse que n'était la lettre de la loi[1]; les Samaritains d'autre part se laissèrent convertir, au moins en apparence[2]; si bien qu'en 551, à la prière de l'évêque Sergius de Césarée, Justinien crut pouvoir se relâcher de quelques-unes de ses sévérités[3]. Mais le calme n'était qu'en surface; en 556 de nouveau, Juifs et Samaritains, unis par une commune haine, s'insurgèrent à Césarée et massacrèrent le proconsul de Palestine[4]; d'autre part, l'œuvre de la conversion marchait mal et les Samaritains revenaient en foule à leur erreur[5]; aussi Justin II dut-il, en 572, rétablir dans toute sa rigueur l'ancienne législation de 529 contre ces gens qui, « s'étant rendus indignes par leur folie de l'humanité de la loi, ne peuvent accuser qu'eux-mêmes d'être exclus de la clémence divine et de la libéralité impériale[6] ».

L'insurrection des Samaritains entraîna d'autres conséquences: contre tous ceux qui leur ressemblaient, la loi se fit plus sévère. Les Juifs furent traités avec plus de rigueur[7]; l'autorité impériale alla jusqu'à intervenir dans les affaires intérieures de leurs synagogues, pour substituer au vieux texte hébraïque de l'Ancien Testament la version grecque des Septante[8]; en même temps une assez adroite propragande s'efforçait d'amener par la persuasion les Juifs au christianisme[9]. Mais surtout on persécuta sans merci les Montanistes et autres sectes semblables; leurs lieux de culte furent fermés[10], leur clergé expulsé de la capitale[11], leurs cérémonies et leurs banquets proscrits, leur contact interdit aux vrais chrétiens. Comme aux Samaritains, on leur défendit toute action légale[12]; on leur défendit même de porter témoignage dans les causes n'intéressant que les hérétiques. A ces rigueurs, eux aussi répondirent par des soulèvements. Les Montanistes de Phrygie, enfermés dans leurs églises, aimèrent mieux y mettre le feu et périr dans lés flammes que se soumettre[13].

En Occident, la reprise de l'Afrique sur les Vandales fut le signal

1. *Nov.* 129.
2. *Aed.*, 326; *Hist. arc.*, 150, 153.
3. *Nov.*, 129.
4. Mal., 487.
5. *Nov.* 144.
6. *Nov.* 144. 1.
7. *Nov.* 45; 131. 14.
8. *Nov.* 146, surtout 1. Cf. Knecht, *loc. cit.*, p. 40-49.
9. *Nov.* 146. 1. Cf. Knecht, p. 48-49.
10. *C. J.*, 1, 5, 18, 3.
11. *Id.*, 1, 5, 20, 3.
12. *Id.*, 1, 5, 21.
13. *Hist. arc.*, 74-75 et Jean d'Eph., *Hist.* (R. O. Chr., 489).

immédiat de la persécution. L'empire se présentait aux populations catholiques comme le restaurateur de l'orthodoxie ; aussi tous les dissidents, juifs et païens, ariens et donatistes, furent traités avec la dernière rigueur. On leur fit rendre gorge, restituer à l'Église catholique les domaines, les édifices du culte, les vases et les ornements sacrés, tout ce dont ils l'avaient injustement dépouillée. Leur culte fut supprimé, leurs églises détruites ou désaffectées, leurs prêtres proscrits, leur propagande interdite, leurs conciliabules secrets défendus. La loi les exclut des emplois

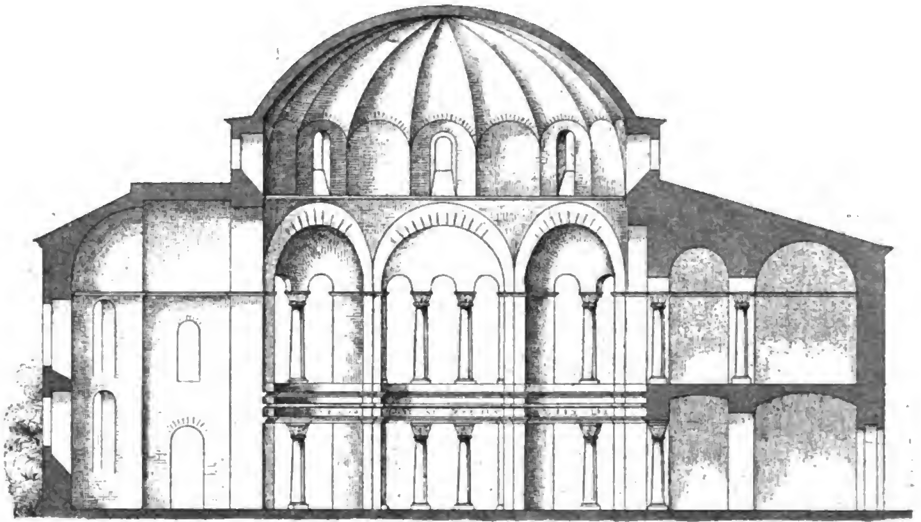


Fig. 117. — Coupe sur l'intérieur de l'église des saints Serge et Bacchus (d'après Pulgher).

publics et la conversion même ne leur ouvrit pas l'accès des magistratures[1], « attendu, dit Justinien, que c'est assez pour eux de vivre. » Pourtant, malgré l'énergie de ces mesures, on peut croire que l'empereur se fût contenté à moins. Malgré l'ardeur de sa piété, il comprenait qu'il fallait garder quelque ménagement à l'égard d'un clergé puissant comme était le clergé arien et dont l'influence était grande. Il eût voulu conserver dans leurs charges ceux qui reviendraient à l'orthodoxie. Mais cette indulgence politique parut intolérable à l'Église catholique d'Afrique et, pour

1. Nov. 37.

satisfaire ces rancunes, dont le pape même se fit le soutien, Justinien dut céder[1]. En Italie aussi la conquête eut pour résultat la spoliation des ariens au bénéfice des catholiques[2]. En Orient, toutefois, l'arianisme fut moins rigoureusement poursuivi. Sans doute la richesse des églises ariennes, les vastes domaines qu'elles possédaient, finirent par exciter la convoitise impériale et amener des confiscations générales[3]: pourtant c'est en 545 seulement qu'on trouve les ariens expressément nommés dans la loi parmi les hérétiques[4].

A l'égard des nestoriens[5] et surtout des monophysites[6], la politique de Justinien fut davantage encore pleine de tempéraments, d'hésitations et de revirements. Certes, dès le début du règne, l'empereur avait, dans ses professions de foi, anathématisé en bonne forme Nestorius et Eutychès[7], mais il se montra beaucoup moins sévère à l'égard des partisans des deux grands hérésiarques. Pendant longtemps la loi les appela avec indulgence les « hésitants » (διακρινομένοι)[8]; c'est en 541 seulement qu'on inscrivit expressément sur la liste des hérétiques « ceux qui suivent la folie de Nestorius, les Eutychianistes et les Acéphales qui embrassent l'hérésie de Dioscore et de Sévère[9] ». A partir de ce moment, il est vrai, toutes les lois générales portées contre les hérétiques sont étendues aux monophysites[10]; leur culte est proscrit, un édit solennel leur interdit en 544 la célébration des offices[11], l'administration du baptême, la construction, comme dit l'empereur, « de leurs cavernes d'impiété[12] ». La loi civile ne leur est pas moins dure, ils ne pourront pas posséder, pas même tenir à bail une terre[13]; à leurs femmes on refuse les privilèges dotaux[14]: le tout naturellement sans préjudice de l'application des lois générales contre les hérétiques. Mais on voit par ces indications mêmes combien les monophysites avaient longtemps joui d'un traitement de faveur et il importe de se rendre compte des motifs de cette tolérance si inattendue.

1. Cf. Diehl, *Afrique byzantine*, 39-40, 48, 418-419.
2. Agnellus, 84. Cf Hartmann, *Gesch. Italiens*, I. 367, 374-380.
3. *Hist. arc.*, 74.
4. *Nov.* 131, 14.
5. Cf. Knecht, *loc. cit.*, 92-97.
6. Cf. *ibid.*, 97 sqq.
7. *C. J.*, 1, 1, 5, 6, 7, 8.
8. *P. G.*, 86, 51.
9. *Nov.* 109, *praef.*
10. *Nov.* 115, 3, 14; 131, 14, 1.
11. *Nov.* 132.
12. *Nov.* 131, 14.
13. *Nov.* 131, 14.
14. *Nov.* 109.

Parmi les questions religieuses qui appelaient l'attention de Justinien, la politique à suivre envers les monophysites était de beaucoup la plus embarrassante. Les sentiments religieux de l'empereur, la restauration orthodoxe accomplie par Justin, l'union rétablie avec Rome et l'importance qu'il y avait à la maintenir pour assurer en Afrique et en Italie la domination byzantine[1], tout inclinait Justinien à persécuter les dissidents. Mais d'autre part les monophysites formaient en Orient un parti nombreux et puissant; les proscrire, c'était aliéner à l'empire des provinces importantes, et le sens politique du *basileus* percevait nettement les dangers qui en résulteraient pour la monarchie. Il se trouvait donc enserré dans ce dilemme: ou bien rétablir l'unité en Orient en sacrifiant l'union avec Rome: c'est ce qu'avaient fait Zénon et Anastase — ou bien maintenir l'accord avec l'Occident en soulevant l'opposition de l'Orient monophysite; c'est ce qu'avait fait Justin. Entre ces deux partis, qui tous deux se recommandaient par de sérieux motifs politiques, Justinien hésitait légitimement. Et ses hésitations s'accroissaient encore du poids que l'impératrice Théodora, nettement dévouée aux monophysites, jetait dans la balance en faveur de l'hérésie[2]. Grande admiratrice du patriarche Sévère qu'elle protégeait ouvertement, elle avait, avant même de parvenir au trône, employé en faveur des monophysites, pour tempérer la rigueur de la persécution, l'influence toute-puissante qu'elle exerçait sur Justinien[3]. Devenue impératrice, elle mit plus ouvertement encore son crédit à leur service, leur faisant bon accueil au palais, écoutant avec bienveillance leurs conseils, leurs plaintes, leurs remontrances mêmes[4]; et comme, avec la finesse de son sens politique, elle sentait, mieux encore que l'empereur, le danger de perpétuer en Orient des querelles fatales à la force de la monarchie, nettement elle travaillait pour l'hérésie[5]. Entre le pape et Théodora, Justinien était assez embarrassé. Toute sa vie il essaya de con-

1. Sur le respect de Justinien pour le pape dont il reconnaît la primauté, et pour Rome, cf. Knecht, *loc. cit.*, 63 sqq.

2. Evagr., 4, 10.

3. Jean d'Eph., *Comm.*, 68; cf. *id.*, 70.

4. *Ibid.*, 74, 10-11; cf. 138, 139.

5. Bar-Hébr., *Chron. eccl.*, I, 204, qui n'est que l'écho des écrivains syriens du VIe siècle, dit : Justinianus ecclesiarum pacem plurimum fovisset nisi peccatores obstitissent. Et magis adhuc pacem curabat Theodora, imperatrix fidelis, in charitate et fide persecutioni obnoxios suscipiens.

cilier les termes du dilemme qui l'enserrait, de trouver un terrain de conciliation où, sans sacrifier l'orthodoxie, il abandonnât pourtant et interprétât le concile de Chalcédoine assez pour satisfaire les monophysites et pour éteindre une opposition, qui l'inquiétait comme prince autant que comme théologien. De cette situation particulière, de ce désir d'imaginer un compromis qui satisfît tout le monde, devait sortir une politique complexe, hésitante parfois et contradictoire, selon que l'influence de Rome l'emporta ou bien l'énergique volonté de Théodora, selon que les motifs politiques furent les plus forts ou bien les motifs religieux, mais infiniment intéressante et curieuse à étudier et, tout compte fait, assez digne d'un empereur.

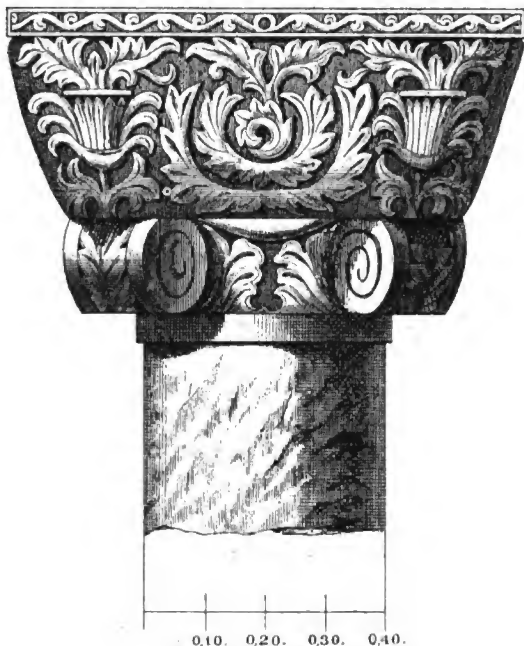


FIG. 118. — Chapiteau byzantin à saints Serge et Bacchus (d'après Pulgher).

Dès le début de son règne, Justinien se préoccupa de chercher un terrain d'union avec les monophysites, en s'appliquant à dissiper les défiances qu'ils nourrissaient contre le concile de Chalcédoine, en s'efforçant de leur démontrer la parfaite harmonie qui existait entre les canons de 450 et la doctrine anti-nestorienne acceptée par les dissidents et qu'avaient formulée des pères de l'Église tels que Cyrille d'Alexandrie. Dès 529 ou 530, comme gage de ses bonnes intentions, il avait, sur le conseil de Théodora, mis un terme à la persécution, en rappelant de l'exil les évêques et les moines proscrits ou fugitifs[1]. Il fit bientôt un pas de

1. Jean d'Eph., *Comm.*, 134; *Hist. eccl.* p. 469); Zach. Rh., 160. (éd des *Comm.*, 220 et R. Or. Chr. 1897, 2,

plus[1]. Sachant toute l'influence que gardait dans le parti, par sa foi, sa science, son inébranlable fermeté devant la persécution, l'ex-patriarche d'Antioche Sévère[2], lui voyant professer d'ailleurs des doctrines qui ne semblaient point inconciliables avec l'orthodoxie[3], il tenta de s'accommoder avec ce personnage, comptant bien qu'une telle conquête entraînerait d'innombrables adhésions. Malgré les flatteuses invitations que lui adressèrent Justinien et Théodora[4], Sévère, à la vérité, se déroba et, n'espérant rien de la tentative impériale, il allégua son grand âge, sa faiblesse, pour refuser de venir à Constantinople[5]. Mais l'empereur ne se découragea point. A défaut de Sévère, il invita ses disciples à se réunir en conférence avec les orthodoxes « pour rétablir l'unité[6] », et en effet le colloque eut lieu à Constantinople en 533[7]. Le mot d'ordre très caractéristique était de témoigner aux monophysites une douceur parfaite, une inaltérable patience. « Ils sont exaspérés, disait l'empereur aux orthodoxes : appliquez-vous donc, comme il convient à de saintes et orthodoxes personnes, à leur donner satisfaction en toute douceur et tranquillité[8]. » Le ministre impérial chargé de présider la conférence tenait le même langage : « Ce n'est point, disait-il, en vertu de son autorité souveraine, c'est avec la tendresse d'un prêtre et d'un père que l'empereur vous a réunis, afin qu'à tous vos doutes les évêques ici présents donnent satisfaction[9]. » Dans la séance de clôture, que Justinien lui-même présida, le même désir de la

1. Jean d'Éphèse raconte (*Comm*., 10-11), pour expliquer le revirement de Justinien, une curieuse anecdote. Un moine monophysite, le fameux Zooras, dont il sera parlé plus loin, était venu à Constantinople sommer l'empereur de mettre un terme à la persécution. Justinien s'emporta, menaça et refusa toute concession. Mais le lendemain l'empereur devenait fou, au point de n'avoir plus figure humaine : il ne fut guéri que par les prières du bienheureux, appelé en hâte par Théodora. Et reconnaissant, touché de la grâce, il atténua la rigueur des lois portées contre les hérétiques. L'anecdote est piquante, mais de couleur assez légendaire.

2. Sur le caractère élevé, modéré et conciliant de Sévère, cf. Zach. Rh., 177-178, 180, 187. Sur son influence, voir les lettres d'Anthime (Zach., 213), de Théodose (*id*., 234-235) et surtout Zach., 227.

3. Leontius de Byz. (*P. G*., 86, 1317).

4. Evagr., 4, 11.

5. Jean d'Éph., *Hist*. (dans *Comm*., 245), Zach. Rh., 196 et la lettre de Sévère à l'empereur (Zach., 196-204).

6. Jean d'Éph., *Hist*. (dans *Comm*., 245).

7. Cf. Zach. Rh., 189-196 (lettre des évêques à l'empereur, où ils font leur exposition de foi). Sur la conférence, cf. *Vita Jacobi Baradaei* (dans *Comm*., 203). Sur la date du colloque, tantôt placé en 533, tantôt en 531, les indications des chroniqueurs syriens semblent plutôt se rapporter à 533.

8. Labbe, IV, 1763.

9. *Id*., IV, 1764.

conciliation éclata dans le discours impérial où le prince, dit un témoin oculaire, « parlant en toute mansuétude et tranquillité, sut unir la douceur de David, la patience de Moïse, la clémence des apôtres[1]. » Malgré ces bonnes dispositions, la conférence pourtant n'aboutit pas, au grand regret de Théodora qui l'avait provoquée[2], mais toutefois, et ceci encore est caractéristique, sans que cet échec décourageât l'empereur : « il continuait à espérer, dit un contemporain, dans la grâce divine pour ramener au bien les dissidents[3] ».



Fig. 119. — Chapiteau byzantin à saints Serge et Bacchus (d'après Pulgher).

Sentant pourtant ce que cette tentative manquée avait d'un peu compromettant, et comme pour compenser cet essai de conciliation, Justinien crut nécessaire de proclamer bien haut son orthodoxie. Une série de rescrits furent, en 533, adressés au patriarche de Constantinople et à la population de toutes les grandes villes de l'empire[4], destinés à établir, en face de la « folie » de Nestorius et d'Eutychès, les principes de la vraie foi chrétienne. En même temps Justinien prodiguait au Saint-Siège les assurances de son orthodoxie et de son respect[5] : précaution plus nécessaire que toute autre, à cette date surtout où l'ambition impériale, se tournant vers l'Occident, allait entreprendre la conquête de l'Afrique et rêvait déjà celle de l'Italie.

Cependant, malgré ces déclarations solennelles, Justinien se montrait plein de bonne volonté pour les monophysites. Sur le terrain théologique,

1. Labbe, IV, 1777.
2. Jean d'Eph., *Hist.* (dans *Comm.*, 245).
3. Labbe, IV, 1779.
4. *C. J.*, I, I, 5, 6.
5. *Id.*, I, I, 8.

il s'efforçait de les satisfaire, en tâchant de résoudre quelques-unes des objections formulées par eux au colloque de 533, en particulier en imposant au clergé orthodoxe la formule théopaschite, que l'on a justement appelée « un nouvel Hénotikon[1] ». Il se montrait pour les personnes plus tolérant encore ; et lorsqu'en 535 le patriarche de Constantinople Epiphane mourut, les monophysites, avec l'appui de Théodora, réussirent à installer à sa place un prélat secrètement dévoué à leur cause, Anthime, évêque de Trébizonde[2]. On crut dès lors avoir cause gagnée. Sévère, rappelé d'exil par la faveur de l'impératrice[3], se décida, sur les instances de ses coreligionnaires, à se rendre à Constantinople ; reçu et logé au palais[4], il exerça bientôt sur le nouveau patriarche une influence toute-puissante[5]. Plein d'admiration pour un homme en qui il voyait un véritable « docteur de l'Église[6] », Anthime, dans une lettre qu'il adressa à l'ex-patriarche d'Antioche, accepta ouvertement l'Hénotikon de Zénon, « publié pour la ruine du concile de Chalcédoine et du tome impie de Léon[7] », et la profession de foi qu'il joignit à cette déclaration était, bien que modérée dans la forme, très nettement monophysite[8]. Puis, par l'intermédiaire de Sévère, Anthime se mit en relation avec le nouveau patriarche monophysite d'Alexandrie, Théodose[9] ; il fit accepter son élection et sa doctrine par le patriarche de Jérusalem, et déjà les trois patriarches poursuivaient ouvertement, « dans l'intérêt de la paix[10] », comme disait Sévère, sous le patronage de Théodora et avec la complicité de l'empereur, le retour à la politique de l'Hénotikon[11]. « J'accepte, écrivait Anthime à Théodose, l'Hénotikon de Zénon, publié pour la ruine du concile de Chalcédoine et du tome de Léon[12] » : et malgré les protes-

1. Harnack, *Dogmengesch.*, 2, 391. Sur le conflit théopaschite, cf. Knecht, *loc. cit.*, 73-85, 88-89, et sur la valeur de la formule Loofs, *Leontius von Byzanz*, 304.
2. Jean d'Eph., *Comm.*, 158 ; *Hist.* (dans *Comm.*, 247).
3. Zach. Rh., 196, 207.
4. Jean d'Eph., *Hist.* (*Comm.*, 245).
5. Evagr., 4, 11.
6. Zach. Rh., 217.
7. *Id.*, 214.
8. *Id.*, 222, 223.
9. Cf. l'éloge que dans sa lettre à Anthime Sévère fait de Théodose (Zach., 221). Cf. la lettre d'Anthime à Théodose (*id.*, 218-231) et la correspondance très intéressante échangée entre les trois patriarches et qui nous est révélée par Zacharie (212-236).
10. Zach., 221-222.
11. *Id.*, 214, 230, 234 ; Jean d'Eph., *Comm.*, 158 ; *Hist.* (*Comm.*, 247).
12. Zach. Rh., 230.



LA PENTECOTE

MINIATURE DU MANUSCRIT SYRIAQUE DE FLORENCE DATÉ DE 586

(Phot. communiquée par M. Venturi)

tations des moines de la capitale, le patriarche refusait d'anathématiser les hérétiques condamnés par les décisions de 450[1].

Avec de tels appuis les monophysites reprenaient courage[2]. Depuis plusieurs années déjà, depuis que la bienveillance de Justinien leur avait rouvert les portes de l'empire, leurs prédicateurs, en particulier l'infatigable Jean de Tella, poursuivaient en Asie une active propagande[3], et plusieurs de leurs plus fougueux apôtres n'avaient pas craint de venir, à Constantinople même, porter au pied du trône leurs plaintes et leurs reproches, sûrs du bon accueil et de la protection de Théodora[4]. Maintenant, de l'Orient tout entier, leurs plus illustres docteurs accouraient dans la capitale, Pierre d'Apamée, le moine Zooras, bien d'autres encore, évêques, clercs, archimandrites, tous empressés à soutenir la propagande de Sévère[5] ; bientôt, grâce aux intelligences qu'ils avaient au palais[6], grâce à la protection non déguisée de « certains grands personnages de la cour[7] », on les vit, malgré les défenses formelles de la loi, tenir des réunions religieuses, prêcher dans les maisons, convertir les femmes, baptiser les enfants, consacrer des évêques, réussissant surtout dans les hautes classes de la société[8], dans les familles des fonctionnaires du Palais-Sacré, ce qui montre bien de quel côté penchaient les dispositions de l'empereur ; et les esprits simples, disent les textes catholiques, étaient trompés par eux, « et ils corrompaient les âmes, non seulement spirituellement, mais corporellement, les noyant dans l'abîme de l'impiété et de la luxure[9] ».

L'énergie du pape Agapit vint ruiner toutes ces espérances. Il était, en février 536, venu à Constantinople, envoyé en ambassade par le roi des Goths Théodat. Averti par le patriarche d'Antioche Ephrem de l'inquiétante attitude d'Anthime[10], saisi par les moines de la capitale d'une dénonciation formelle, il refusa, malgré les prières de Justinien et de

1. Labbe, V, 18.

2. Voir ce que Sévère écrit à Théodose (Zach. Rh., 223) : c'est un véritable cri de triomphe. Cf. la réponse de Théodose (*id*, 225-226).

3. Jean d'Eph., *Comm.*, 109-110.

4. *Id.*, 10, 138, 147 ; sur le moine Zooras *id*, 10-11 ; sur Jacques Baradée, *id*, 160.

5. Jean d'Eph., 114 et *Hist.* (*Comm.*, 246).

6. *Id.*, *Comm.*, 76, 150, 179.

7. Labbe, V, 23. Cf. Zach. Rh., 196.

8. *Id.*, V, 23, 26.

9. *Id.*, V, 123. Cf. sur la grande influence du moine Zooras à Constantinople, Jean d'Eph., *Comm.*, 11, 14.

10. Zach. Rh., 208-209.

Théodora, d'entrer en communion avec le patriarche, et résolument, aux applaudissements de l'orthodoxie, il le déposa de sa dignité (mars 536); et, en attendant qu'il se fût purgé de l'accusation d'hérésie, il le suspendit de toute fonction sacerdotale. Justinien, après une courte velléité de résistance, s'inclina devant le représentant autorisé de l'orthodoxie[1]; il se hâta, par une profession de foi remise au pontife, de donner des gages de son respect pour Rome et de la pureté de sa croyance[2], et il laissa Agapit sacrer comme successeur d'Anthime le prêtre Ménas (mars 536)[3].

Agapit survécut peu à son triomphe; et sa mort subite (avril 536), où les catholiques voulurent voir l'effet des pratiques magiques de ses adversaires[4], où les monophysites reconnurent au contraire une juste punition de Dieu[5], raviva un moment les espérances des dissidents. Malgré la chute d'Anthime, en effet, les hérétiques n'avaient pas perdu courage: ils continuaient leur propagande[6], sûrs de trouver à la cour même des appuis; une foule d'évêques, de clercs, d'archimandrites s'obstinaient dans le parti d'Anthime[7], et les plus exaltés d'entre eux, le fougueux Zooras en particulier, témoignaient avec une injurieuse violence leurs sentiments à l'égard d'un empereur qu'ils accusaient ouvertement de défection[8]. Mais le successeur d'Anthime, avec le concours des moines orthodoxes, s'appliqua à poursuivre l'exécution de la sentence d'Agapit. Le synode de Constantinople (mai 536) anathématisa en bonne forme Anthime, Sévère, Pierre d'Apamée, Zooras et leurs partisans, condamna leurs écrits, déclara leurs personnes déchues de toutes dignités ecclésiastiques, raya leurs noms du nombre des catholiques. Trois mois plus tard (6 août 536), une novelle impériale vint, suivant une habitude dont Justinien tient à établir la légitimité, donner la confirmation de l'État aux sentences de l'Église: défense était faite à Anthime, à Sévère et à leurs partisans de séjourner à Constantinople ou dans toute autre grande ville de

1. Il est curieux de voir comment le syrien Jean d'Ephèse présente ces événements (*Comm.*, 158, *Hist.*, 247) et comment il montre Dieu même protégeant Zooras contre Agapit (*Comm.*, 11-12).
2. *Coll. Avellana*, p. 338.
3. Cf. *ibid.*, 340, la profession de foi de Ménas et 342, la lettre d'Agapit à l'empereur pour le féliciter.
4. Jean d'Eph., *Comm.*, 13.
5. *Id.*, 12.
6. *Id.*, 14.
7. Labbe, V, 30.
8. Labbe, V, 22-23.

l'empire[1] ; défense était faite à tous de les recevoir et de leur donner asile, sous peine de confiscation[2]. Ainsi, affirmait Justinien, « la paix était rétablie dans l'Église, et par là la prospérité de l'État était assurée, conformément aux promesses que Dieu et Notre Sauveur Jésus-Christ ont faites à ceux qui les adorent en vérité et en sincérité[3] ».

L'orthodoxie romaine triomphait. Anthime, réduit à se cacher, ne devait son salut qu'à la persistante bienveillance de Théodora[4]. Sévère, contraint de fuir, quittait la capitale et allait chercher un asile dans les déserts de l'Égypte, où il acheva, peu de temps après (février 538), sa longue et laborieuse carrière[5]. Le moine Zooras était exilé en Thrace, au *castellum* de Derkos[6], et devant la persécution menaçante, tous ceux, clercs, moines, séculiers, qu'avait attirés en foule à Byzance l'espoir de la victoire, se dispersaient, désespérés, justement inquiets de l'avenir[7]. Et, en effet, dès la fin de 537, sous l'énergique impulsion du patriarche d'Antioche Ephrem et de ses évêques, avec le concours empressé de l'autorité séculière, la persécution recommençait en Orient contre les monophysites[8]. De nouveau, en Syrie, en Mésopotamie, en Arménie, les moines, comme au temps de Justin, furent chassés des monastères, poursuivis, traqués, réduits en plein hiver à s'enfuir au désert ; et défense était faite à tous, sous peine de mort, d'accueillir les proscrits[9]. De nouveau les fidèles furent arrêtés, battus de verges, torturés ; et sur les places publiques, « chose, dit un contemporain, que les païens eux-mêmes auraient eu horreur de faire, » les bûchers s'allumèrent, « d'où l'odeur des chairs consumées des martyrs, s'enlevant dans les airs, parvenait tristement aux narines des fidèles[10] ». On jeta bas les colonnes des stylites ; on ferma les monastères ; surtout, pour briser les résistances et désorganiser les communautés hérétiques, on se montra impitoyable pour ces infatigables prédicateurs qui, depuis 530, malgré les dénonciations et les

1. *Nov.* 42, 1.
2. *Id.*, 3.
3. *Id.*, 3.
4. Jean d'Eph., *Comm.*, 158; *Hist.* (dans *Comm.*, 247-248).
5. Jean d'Eph., 158, 246. Cf. sur ce personnage la monographie d'Eustratios, Σευῆρος ὁ μονοφυσίτης. Leipzig, 1894.
6. Jean d'Eph., *Comm.*, 14.
7. *Id.*, *Hist.*, 246.
8. Zach. Rh., 237.
9. Jean d'Eph., *Comm.*, 104-105, 134-135, 188 et *Hist.* (dans *Comm.*, 221-223 et R. Or. Chr., *loc. cit.*, 469).
10. Jean d'Eph., *Comm.*, 112.

menaces, avaient vraiment reconstitué l'Église monophysite en Orient[1]. Le plus illustre était Jean de Tella, dont l'apostolat avait, dit-on, ramené plus de 170 000 personnes à la foi de Sévère[2], et pour cela, plus que tout autre, il était vigoureusement détesté de tous les catholiques. Longtemps il continua clandestinement son œuvre de propagande ; il finit pourtant par tomber entre les mains d'Ephrem d'Antioche, et « le tortionnaire des fidèles[3] », comme les contemporains appellent ce prélat, fit périr au milieu de tortures, qui lui valurent chez les siens le renom du martyre, le redoutable adversaire qui l'avait pendant tant d'années épouvanté (538). « Et le peuple des orthodoxes, dit le chroniqueur Jean d'Asie, n'ayant plus personne qui lui apportât les vivifiants sacrements, se trouva dans un grand deuil et dans une dure misère[4]. »

A la cour également l'influence romaine triomphait. Pendant plusieurs années, le nonce apostolique fut, en matière religieuse, le conseiller toujours écouté de l'empereur. Pélage était un homme « énergique, entreprenant, inflexible en temps ordinaire, capable cependant de ne pas se buter inutilement contre la nécessité[5] ». Nommé en 536 à la nonciature de Constantinople, il s'était attaché à cultiver les bonnes grâces de Justinien et de Théodora et, très vite, il était parvenu à se faire, même auprès de l'impératrice[6], une situation très considérable. A plus forte raison, il exerça sur l'empereur, momentanément revenu à la stricte orthodoxie, une influence prodigieuse. Justinien le consultait dans toutes les affaires qui intéressaient la religion : et c'est à lui, assurément, qu'il faut attribuer le zèle inattendu que le gouvernement mit à combattre l'hérésie et le grand effort qu'il tenta pour mettre la main sur la plus importante citadelle des monophysites, l'Égypte, et sur le siège patriarcal d'Alexandrie. Jusque-là, par l'influence toute-puissante de Théodora, on avait soigneusement évité de persécuter l'hérésie dans cette région[7] ; sur les conseils de Pélage, on crut le moment venu de la faire, elle aussi, rentrer dans l'orthodoxie.

1. Jean d'Eph., 110-111.
2. *Id.*, 111.
3. *Id.*, 111, quaestionarius fidelium.
4. *Id.*, 112.
5. Duchesne, *Vigile et Pélage*, p. 384.
6. Liberatus, *Brev.*, 22.
7. Jean de Nikiou, 514.

Timothée IV, patriarche d'Alexandrie, était mort en 536, et sa succession avait déchaîné les troubles dans la ville [1]. Tandis que les monophysites intransigeants proclamaient, avec l'appui de leur fanatique armée de moines, un homme de leur choix, Gaianos, les amis de Sévère poussaient un certain Théodose. C'était le moment où Théodora venait



Fig. 120. — Entablement à saints Serge et Bacchus (d'après Pulgher).

d'installer Anthime sur le siège de Constantinople, où, sous les auspices de l'Henotikon rajeuni, on tentait la conciliation avec les monophysites ; l'appui officiel, entre les deux candidats, alla donc tout naturellement à Théodose, dont les doctrines plus modérées garantissaient la facilité [2].

1. Liberatus, *Brev.*, 20.

2. Cf. l'éloge que fait de lui Sévère (Zach. Rh., 221).

Ce ne fut point sans quelque peine qu'on l'installa sur son siège. Il fallut mettre en œuvre les moyens ordinaires en cette matière, faire donner les troupes impériales, déléguer en Égypte un commissaire extraordinaire, le chambellan Narsès, tout dévoué aux volontés de l'énergique Théodora. A ce prix on fit triompher Théodose, et on crut avoir rallié l'Égypte à la politique impériale. Mais, en dehors du monde officiel, toute la ville, tout le pays étaient hostiles à un patriarche suspect de tolérance et compromis par la protection des souverains[1]. L'évolution accomplie par Justinien en 536 aggrava encore la situation : le vent tournait à l'orthodoxie absolue ; Théodose fut, en 538, mandé à Constantinople, invité à accepter ouvertement le concile de Chalcédoine[2]. Sur son refus, malgré la protection de Théodora[3], on l'exila avec son clergé à Derkos, en Thrace[4], et on lui chercha un successeur capable de faire triompher en Égypte les vues nouvelles de la politique impériale et d'y accomplir la restauration chalcédonienne. Ce fut encore le nonce romain Pélage qui se chargea de trouver un homme pour cette tâche difficile. Son choix s'arrêta sur « un moine de Tabenne appelé Paul, un égyptien de race, un de ces hommes d'autant plus insensibles aux coups de bâtons qui tombent sur le dos des autres qu'ils se sentent eux-mêmes à l'épreuve de ce genre d'arguments[5] ». En présence de Pélage et des représentants des patriarches d'Antioche et de Jérusalem, le nouvel évêque d'Alexandrie fut ordonné par Ménas à Constantinople ; puis il partit pour l'Égypte (540). On lui avait donné pleins pouvoirs pour rétablir l'orthodoxie ; tous les fonctionnaires devaient lui prêter une aveugle obéissance ; tout l'épiscopat égyptien devait être destitué en masse et remplacé par des partisans du concile de Chalcédoine[6]. Sous le régime de terreur que fit régner le nouveau patriarche, tout le monde plia ; les moines eux-mêmes acceptèrent le concile maudit ; Justinien et Pélage purent se flatter un moment d'avoir fait rentrer l'Égypte dans l'orthodoxie. A la vérité, deux ans plus tard, une affaire assez grave obligea l'empereur à se débarrasser du prélat qui l'avait

1. Sur les difficultés de Théodose, cf. Zach. Rh., 221, 227-228, 229.
2. Zach. Rh., 238.
3. *Id.*, 238 ; Jean d'Eph., *Comm.*, 113-114.
4. Jean d'Eph., *Comm*, 14, 113-114.
5. Duchesne, *loc. cit.*, 387.
6. Liberatus, *Brev.*, 23.

si bien servi[1] : chose caractéristique, et qui montre bien la persistance de l'influence romaine, ce fut encore Pélage que l'empereur chargea de présider la commission d'enquête, de diriger le synode qui, à Gaza, déposa le patriarche, et de lui choisir un successeur (542). Il était difficile que l'action de Rome se fît sentir plus fortement en Orient.

Malgré ces rigueurs momentanées, malgré ce triomphe passager de l'orthodoxie, les monophysites ne perdaient point courage et cherchaient une revanche. Contre l'intransigeance du pape Agapit, Théodora, leur alliée ordinaire, était demeurée impuissante : ni ses promesses ni ses menaces n'avaient pu ébranler le pontife. Mais l'impératrice n'était point femme à rester sur cet échec. A Sévère persécuté, elle avait fourni les moyens de s'enfuir de Constantinople ; à Anthime déposé, elle continuait sa protection ouverte et, malgré l'ordre impérial, elle lui donnait asile au palais[2]. Et pendant que le synode de 536 fulminait de stériles anathèmes contre des accusés qui, d'ailleurs, s'abstinrent de paraître, Théodora profitait de la mort d'Agapit pour tenter un coup de partie audacieux entre tous et placer sur le siège pontifical un pape de son choix, prêt à transiger avec les monophysites et à réaliser l'union rêvée entre l'orthodoxie romaine et l'hérésie orientale.

Pour ce rôle, elle trouva l'homme qu'il lui fallait : c'était le diacre romain Vigile, depuis quelques années déjà nonce apostolique à Constantinople. Ame ambitieuse, dépourvue de scrupules, capable de bien des faiblesses et de bien des compromis, Vigile s'était fort adroitement poussé dans la faveur de Théodora : elle compta que sur le siège pontifical il serait l'instrument dévoué de sa volonté. On raconte qu'en échange de la protection impériale, Vigile s'engageait à rétablir Anthime, à entrer en relations avec Théodose et Sévère, à renier le concile de Chalcédoine[3] ; on raconte aussi que pour prix des services qu'on attendait de lui, on lui promit une forte somme d'argent. Faut-il prendre à la lettre ces assertions? « Pour qui a étudié le caractère de Vigile, aucune stipulation ne saurait être écartée par la question préalable. Vigile était capable de tout

1. Liberatus, 23 ; *Hist. arc.*, 50, 152.
2. Jean d'Eph., *Comm.*, 158, 247-248.
3. Liberatus, *Brev.*, 22 ; *Lib. pont.*, 292, 298.

promettre. ou du moins de tout laisser espérer [1]. » Ce qui est sûr, c'est qu'il partit pour Rome avec des lettres pour Bélisaire et sa femme Antonine et que ces lettres étaient telles qu'elles ne souffraient point d'objection. Visiblement, Justinien laissait en cette affaire carte blanche à l'impératrice, secrètement satisfait peut-être d'une solution qui rétablirait l'unité qu'il souhaitait et mettrait le pontife romain d'accord avec les orientaux.

Ce ne fut point sans peine pourtant qu'on installa Vigile. Au lendemain de la mort d'Agapit, on lui avait sans attendre donné à Rome un successeur, et pour asseoir Vigile dans la chaire de saint Pierre, il fallait d'abord en faire descendre Silvère. Sur les ordres formels du gouvernement impérial, Bélisaire se chargea de cette tâche répugnante. Il semble qu'hésitant un peu à se mêler à cette sombre intrigue, il suggéra à Silvère un moyen de se tirer d'affaire, en faisant lui-même à l'impératrice les concessions qu'elle attendait de Vigile [2]. Silvère refusa énergiquement de se prêter à un tel compromis ; il fallut donc, sous un imaginaire prétexte de trahison, l'arrêter brutalement, le déposer, l'envoyer en exil. Le 29 mars 537, Vigile fut ordonné pape à sa place : Théodora semblait avoir réussi.

« Les ambitieux ne sont pas toujours des incapables. Ils deviennent même honnêtes, une fois qu'ils n'ont plus d'intérêt à ne pas l'être. Tel qui a rampé très bas pour parvenir se redresse aussitôt arrivé, parle fièrement de sa conscience et fait sentir à ses patrons étonnés qu'ils doivent compter avec lui. [3] » Ce fut le cas de Vigile. Une fois installé, il différa, malgré les sommations de Bélisaire, l'accomplissement de ses promesses [4]. On dit bien qu'il finit par céder et par adresser aux grands chefs du monophysitisme, Anthime, Sévère et Théodose, une lettre où il adhérait pleinement à leur doctrine : mais le document [5] est d'une authenticité bien suspecte, et les professions de foi officielles qu'il adressa à l'empereur et au patriarche Ménas sont d'une rigoureuse orthodoxie [6]. L'appui de Pélage, qui de bonne heure s'attacha à sa fortune, le crédit du nonce auprès de l'em-

1. Duchesne, *loc. cit.*, 373.
2. Liberatus, *Brev.*, 12 ; *Lib. pont.*, 292.
3. Duchesne, *loc. cit.*, 371.
4. Liberatus, *Brev.*, 22.
5. *Id.*, 22.
6. *Coll. Avellana*, 348, 354.

pereur, l'espoir que Théodora elle-même paraît avoir gardé d'abord de lui voir plus tard accomplir ses promesses[1], tout permit à Vigile de louvoyer et d'attendre ; en somme, en dépit des intrigues de l'impératrice et du parti monophysite, la tentative faite pour mettre la main sur le siège apostolique avait pleinement échoué.

En Orient pourtant, grâce à la protection secrète de l'impératrice, les monophysites gardaient une importance considérable. Sans doute,



Fig. 121. — Église de Saint-Démétrius à Salonique (phot. communiquée par M. Laurent).

sous les rigueurs des prélats orthodoxes, la plupart de leurs chefs avaient dû céder ou fuir : les plus illustres de leurs évêques, Jean de Tella, Thomas de Dara, étaient morts ; d'autres étaient en prison ou en exil, si bien qu'en 543, dans l'empire tout entier, on ne comptait plus que trois sièges épiscopaux occupés par des hérétiques[2]. Mais les populations, malgré les persécutions, restaient obstinément attachées à leur croyance ; elles persistaient à reconnaître pour légitime patriarche d'Antioche

1. Liberatus, 22 ; *Lib. pont.*, 296.

2. Jean d'Eph., *Comm.*, 110, 160, 162 ; Bar-Hebr., *Chron. eccl.*, I, 216.

Sévère, expulsé, réfugié en Égypte, et, après sa mort (538), le successeur, Sergius de Tella, qui lui avait été clandestinement donné[1]; et d'autre part, avec une incontestable habileté, les grands chefs de la secte s'efforçaient d'agir à Constantinople, « d'adoucir l'empereur, d'enflammer le zèle de l'impératrice à l'égard des fidèles[2]». Malgré les édits promulgués, une communauté monophysite subsistait aux portes de la capitale, dans le couvent syrien, fondé avec l'appui de Théodora au faubourg de Sykae[3], et son chef Jean, jadis moine au monastère de Saint-Jean d'Amida, avait, par son ardeur à dénoncer et à combattre les païens, réussi à conquérir les bonnes grâces même de Justinien[4]. La maison du patriarche déposé d'Alexandrie, Théodose, rappelé de Thrace à Constantinople par les soins de Théodora[5], était un autre centre d'intrigues et de propagande monophysites[6] : on y rencontrait des hommes actifs et énergiques, comme Julien, le futur évangélisateur de la Nubie, comme Sergius, le futur patriarche d'Antioche[7], comme Théodose, qui devint évêque de Bostra, comme Jacques Baradée, qui occupa le siège d'Edesse et reconstitua l'Église monophysite[8]. L'impératrice Théodora protégeait ouvertement tous ces dissidents. Non contente de secourir largement les moines expulsés de Syrie par les orthodoxes et de les installer dans le palais d'Hormisdas, transformé en monastère à leur intention[9], elle accueillait au Palais-Sacré les principaux chefs des monophysites, le patriarche Théodose, l'évêque Constantin de Laodicée, Jean l'Égyptien, Jacques Baradée, d'autres encore[10]; sans cesse elle les recommandait, souvent elle les imposait à l'empereur. C'est dans l'entourage de Théodose qu'elle chercha, en 540, le prêtre Julien pour lui confier la

1. Bar-Hebr., *Chron. eccl.*, I, 214; Jean d'Eph., *Comm.*, 159, 164.

2. Bar-Hebr., I, 216.

3. Jean d'Eph., 11, 105, 136, 140.

4. Jean d'Eph., *Hist.* (R. Or. Chr., *loc. cit.*, 481-482) et *Comm.*, 136, 140. Cf. Bar-Hebr., *Chron. eccl.*, I, 196 : qui post Anthimum fuit Constantinopoli episcopus orthodoxorum.

5. Jean d'Eph. *Comm.*, 114, 268.

6. A Derkos déjà, il avait rassemblé autour de lui et encouragé les dissidents qui affluaient dans la capitale (Jean d'Eph., *Comm.*, 114).

7. Jean d'Eph., *Comm.*, 159, 164.

8. *Id.*, *Comm.*, 160; *Hist. eccl.*, IV, 6; Bar-Hebr., *Chron. eccl.*, I, 220.

9. Jean d'Eph., *Comm.*, 154-155. Elle avait fondé pour d'autres proscrits un *xenodochium* à Chios (*id.*, 165).

10. Id., *Hist.* (*Comm.*, 248); *Comm.*, 160; Bar-Hebr., *Chron. eccl.*, I, 216. Sur Jean l'Egyptien, cf. Jean d'Eph., *Comm.*, 114-115.

mission de Nubie ; c'est là, lorsque Harith le Ghassanide vint, en 543, demander un évêque à Constantinople, qu'elle trouva le prêtre Théodose, qu'elle fit nommer au siège de Bostra[1] ; c'est là qu'elle allait prendre enfin les hommes qui, ouvertement, devaient reconstituer l'Église monophysite. Vainement Justinien s'appliquait, en favorisant les orthodoxes, à neutraliser ces tentatives[2] : l'impératrice était la plus forte, et toute l'administration le savait[3]. Dans de telles conditions, la moindre imprudence des orthodoxes devait suffire pour fournir aux monophysites l'occasion de reprendre leurs avantages. Le légat Pélage lui-même se chargea, en 543, de commettre cette irréparable faute.

Pendant ce voyage de Gaza, entrepris pour déposer le patriarche Paul, Pélage avait été mis au courant par les moines de Palestine de la vieille querelle qui, depuis des siècles, s'était engagée dans ce pays autour de la doctrine d'Origène. Par zèle orthodoxe — l'Église romaine avait défendu jadis la lecture d'Origène — pour des raisons plus humaines aussi, et surtout pour faire pièce à l'évêque de Césarée, Théodore Askidas, prélat bien vu en cour et qui était pour le nonce un rival d'influence[4], Pélage, aussitôt revenu à Constantinople, saisit de l'affaire le patriarche et l'empereur. Justinien, toujours heureux de dogmatiser, se jeta avec empressement sur les textes qu'on lui dénonçait comme hérétiques et dans un long édit adressé au patriarche Ménas, il disserta sur la matière et conclut en anathématisant formellement les points principaux de la doctrine origéniste. Puis on réunit un synode qui condamna l'illustre Alexandrin (janvier 543), et Justinien comme Pélage se glorifièrent de ce nouveau service rendu à l'orthodoxie[5].

C'était là un précédent dangereux ; il montrait, comme on l'a dit, « qu'on pouvait exhumer les erreurs contenues dans les vieux livres, traduire devant les autorités doctrinales des assertions que leurs auteurs ne pourraient plus ni rétracter, ni expliquer, et pour quelques *lapsus*

1. Jean d'Eph., *Comm.*, 162-163.
2. *Id.*, *Hist. eccl.*, IV, 6, et Assemani, *Bibl. orient.*, I, 385.
3. Cf. sur cette période, Kleyn, *Jacobus Baradæus*, p. 43-48.
4. Evagrius, 4, 38 ; Liber., *Brev.*, 23.
5. Cf. Diekamp, *Die origenistischen Streitigkeiten im VI Jahrh.*, Münster, 1899 et Knecht, *loc. cit.*, 118-125.

théologiques, faire tomber l'anathème sur des mémoires entourées de vénération[1] ». Théodore Askidas en profita ; désireux de venger Origène et plus encore de se venger de Pélage[2], connaissant tout ensemble la manie théologique de l'empereur et son éternel désir d'apaiser la querelle



FIG. 122. — Église de Saint-Démétrius à Salonique (phot. communiquée par M. Laurent).

monophysite, sûr enfin par une telle voie de plaire à Théodora[3], il dénicha, parmi les textes approuvés au concile de Chalcédoine, les écrits

1. Duchesne. *Vigile et Pélage*, p. 391.
2. Evagr., 4. 38 ; Liber., *Brev.*, 24.
3. Liber., *Brev.*, 24.

de trois hommes, Théodore de Mopsueste, Théodoret de Cyr et Ibas d'Edesse, notoirement entachés d'hérésie nestorienne et tous trois odieux aux monophysites. Déjà, au colloque de 533, les évêques dissidents avaient déclaré qu'une de leurs principales objections à accepter le concile de Chalcédoine était la tolérance qu'il avait marquée à Ibas et à Théodoret. Dans l'énergique condamnation de ces écrits, de ces « trois chapitres », Askidas montrait donc à Justinien un moyen aisé et orthodoxe à la fois de dissiper les défiances des monophysites contre le concile de Chalcédoine : « ainsi renouvelé et épuré, disait-il, il sera accepté par tous et en toutes choses; et, par les soins de votre piété, les hérétiques rentreront au sein de l'Église catholique, l'Église universelle se réjouira et votre clémence en retirera une gloire éternelle[1] ».

C'était le moment même où, avec le concours de Théodora, l'Église monophysite achevait de se reconstituer. Les évêques de la secte, réfugiés à Constantinople, consacraient clandestinement comme évêque d'Edesse, avec autorité sur la Syrie entière et l'Asie, un protégé de l'impératrice, le moine Jacques Baradée[2] (543). Cet homme, courageux, énergique, austère, « rapide, dit un historien, comme un autre Azaël[3] », allait, en l'espace de quelques années, rendre aux monophysites toute leur puissance en Orient. Reprenant l'œuvre qu'avaient poursuivie, dans les provinces asiatiques, Jean de Tella d'abord et plus récemment Jean l'Égyptien[4], il parcourut, « souvent se cachant sous l'habit d'un mendiant[5], » la Syrie, l'Arménie, la Cappadoce, la Cilicie, l'Isaurie, la Pamphylie, l'Asie et les îles, Rhodes, Chypre, Chios, Mitylène[6], prêchant et instruisant, ordonnant des prêtres pour les communautés nouvelles, organisant des circonscriptions ecclésiastiques et y nommant des évêques[7]. Vainement, effrayés de l'agitation que provoquait cet apostolat, les prélats catholiques s'efforçaient de faire arrêter Jacques : vainement Justinien lui-même mettait sa tête à prix[8] : le saint déjouait toutes les intrigues de ses persé-

1. Liberatus, 24.
2. Jean d'Eph., *Comm.*, 160. Reginae fidelis auctoritate et impulsu.
3. Bar-Hebr., *Chron. eccl.*, I, 218.
4. Jean d'Eph., *Comm.*, 110-113, 115-117. Cf. Kleyn, *loc. cit.*, 50-52.
5. Bar-Hebr., *loc. cit.*, I, 218.
6. Jean d'Eph., *Comm.*, 163. Cf. 160.
7. *Id.*, 160, 163-164. Cf. Kleyn, 53-57.
8. *Id.*, 161.

cuteurs et continuait à marcher « dans le chemin de la justice[1] ». Toujours à pied, menant partout une existence d'ascète, on le trouvait tantôt à Constantinople, tantôt en Asie, tantôt à Alexandrie, toujours infatigable, toujours insaisissable. Avec l'autorisation du patriarche Théodose, il faisait consacrer par les prélats d'Égypte deux de ses compagnons comme évêques pour Tarse et pour Séleucie d'Isaurie[2]; avec leur concours, il ordonnait d'autres évêques pour Laodicée, Kennesrin, Séleucie de Syrie, Carrhes, Dara, Amida; douze évêques furent institués en Égypte et en Thébaïde; d'autres furent chargés des diocèses de Smyrne, de Pergame, de Tralles, de Chios, d'Aphrodisias, d'Alabanda, d'Ephèse; ce dernier siège fut donné au célèbre Jean d'Asie, fort bien vu, malgré ses croyances hérétiques, de l'empereur lui-même[3]. Enfin, en 550, Jacques Baradée ordonnait le patriarche d'Antioche Paul[4]. Ainsi une nouvelle Église monophysite était fondée, qui, de son grand instituteur, garda désormais le nom de *jacobite*. Vingt-sept évêques consacrés, plus de 100 000 prêtres et diacres ordonnés[5], attestaient éloquemment l'activité de Jacques Baradée; et, malgré les persécutions, son œuvre allait grandir sans cesse, s'étendre au delà même des frontières de l'empire[6]. Théodora qui, avant de mourir (548), la vit presque accomplie, put se féliciter du succès de sa politique religieuse, et l'on conçoit aisément que, dès 543, le relèvement inattendu de la secte n'ait point été sans influence sur la volonté de Justinien.

Dans ces conditions, l'empereur se laissa aisément persuader par les suggestions de Théodore Askidas; son ancien rêve d'union, maintenant plus que jamais nécessaire au bien de l'Église et à la sécurité de l'État, lui semblait à la veille de se réaliser. Pélage, retourné à Rome, n'était plus là pour le maintenir dans la tradition orthodoxe et, auprès de lui,

1. Jean d'Eph., 161.
2. *Id.*, 163.
3. *Id.*, 163, 164. Cf. Kleyn, *loc. cit.*, 57-61.
4. Jean d'Eph., *Hist. eccl.*, IV, 15.
5. Jean d'Eph., *Comm.*, 162-164.
6. En 559, il institua un métropolitain monophysite pour la Perse (Bar-Hebr., *Chron. eccl.*, II, 100-102). Cf. sur l'œuvre de Jacques, Kleyn, *loc. cit.*, 62-71. Jean d'Ephèse dit de lui (*Comm.*, 162): veluti flumina magna sacerdotii in omne regnum romanum effudit, et son biographe anonyme (*Vita*, dans *Comm.*, 203) s'exprime ainsi : nisi Deus ecclesiae suae misertus (eum) suscitasset, ecclesia persecutione nefanda Dyophysitarum pessumdata fuisset.

l'influence de Théodora, naturellement toute acquise à ce projet de conciliation qui favorisait ses amis, les intrigues des monophysites, qui tous, même les intransigeants, étaient ravis de voir compromettre l'autorité de Chalcédoine[1], tout le poussait à la formule d'union. Le plaisir de raisonner en matière théologique était un attrait de plus pour le prince : on n'eut donc pas de peine à le pousser à s'engager personnellement[2]. De tous ces motifs sortit, en 543, le premier édit prononçant l'anathème contre les Trois Chapitres : il marquait le début de cette longue et scandaleuse lutte où allaient éclater, plus qu'en toute autre circonstance, l'absolutisme de Justinien et sa prétention de gouverner l'Église à sa volonté.

III

En tout temps, on le sait, Justinien s'était arrogé le droit de régler souverainement les affaires de l'Église, « dont les intérêts, disait-il, ne lui étaient pas moins chers que sa propre vie[3] ». Depuis le début du règne sans cesse on l'avait vu réglementer par une législation minutieuse les moindres détails de la discipline ecclésiastique, remanier par ordonnance et modifier à son caprice les limites des circonscriptions épiscopales et la hiérarchie des dignitaires d'église[4], instituer à sa volonté les évêchés nouveaux et conférer le pallium aux évêques, enfin mettre au service des haines orthodoxes et des condamnations canoniques toute la vigueur du bras séculier. Mais le dogme lui tenait à cœur plus encore que la discipline : et pour le fixer, sa foi intrépide et son absolutisme ne s'embarrassaient d'aucun scrupule, ne s'arrêtaient devant aucune objection. Quoiqu'il eût en 535, distingué fort nettement « le sacerdoce et l'empire, l'un veillant aux choses divines, l'autre ayant souci des choses humaines[5] », Justinien, se conformant, ici encore, à la vieille tradition impériale, prétendait convoquer les conciles, leur assigner leur tâche, tracer à leurs discussions les limites où elles devaient se renfermer, surveiller en

1. Facundus, *Defensio*, II, 1 ; IV, 3.
2. Liber., *Brev.*, 24.
3. *Nov.* 57, *epil.*
4. *Nov.* 11 ; 131.
5. *Nov.* 6, *praef.*

personne ou par des mandataires la marche des débats, sanctionner par des édits les décisions des Pères, qui ne devenaient obligatoires que si la volonté impériale les transformait en lois de l'État[1], s'arroger le droit enfin d'amender ou de casser les canons, car un acte de l'autorité impériale peut défaire ce qu'un autre acte de l'autorité impériale a établi[2]. Et nettement, en face du pape, des patriarches, des évêques, Justinien s'érigeait en docteur de l'Église, en interprète infaillible des Écritures, rédigeant des formulaires de foi, lançant des anathèmes, tantôt contre Origène, tantôt contre les Trois Chapitres, et l'Église, celle d'Orient surtout, acceptait sans protester ces prétentions et ces usurpations[3]. Le patriarche Ménas déclarait formellement aux évêques du synode de 536 que « rien ne doit se faire dans la très Sainte Église contre l'avis et les ordres de l'empereur[4] », et que sur toute proposition nouvelle introduite dans la discussion il fallait au préalable en référer au *basileus*. Sans cesse les fonctionnaires civils se mêlent aux délibérations religieuses : un ministre impérial préside le colloque de 533 ; dans les assemblées de 536 et de 553, à chaque séance les hauts dignitaires du palais prennent la parole et s'entremettent ; la première session du concile de 553 s'ouvre par la lecture d'un long message impérial, qui détermine l'objet de la discussion, suggère la méthode à suivre, trace aux Pères leur conduite et leur devoir, leur recommandant d'agir « comme il convient à des prêtres, qui ont au cœur la crainte de Dieu et du jugement dernier, et qui doivent tout sacrifier à la piété, à la vraie foi, à la vérité, à l'honneur et à la gloire de Dieu[5]. » Entre le palais et le concile, ce sont des communications constantes, des allées et venues incessantes de messagers et de dignitaires, et parfois même l'empereur ne dédaigne pas d'intervenir de sa personne : Justinien présida la dernière séance du colloque de 533 et il édifia tous les assistants par son éloquence et l'onction apostolique de son discours[6].

On conçoit le danger de ces relations trop intimes et quel péril il y avait pour l'Église à déclarer, comme le faisaient les théologiens de

1. *Nov.* 131, 1.
2. Cf. Knecht, *loc. cit.*, 66 sqq.
3. Cf. Gasquet, *De l'autorité impériale en matière de religion*, 155.
4. Labbe, V, 61.
5. *Id.*, V, 424.
6. *Id.*, IV, 1777.



L'ASCENSION

Miniature du Manuscrit syriaque de Florence, daté de 586
(Phot. communiquée par M. Venturi)

Byzance, « que l'empereur est prédestiné dans les desseins de Dieu pour gouverner le monde, comme l'œil est inné au corps pour le diriger, que l'empereur a besoin de Dieu seul, qu'entre Dieu et lui il n'y a pas d'intermédiaire[1] ». Assurément l'Église trouvait son avantage à cette puissante et incessante protection : mais quand spontanément elle sollicitait l'intervention du pouvoir séculier, quand elle lui demandait à grands cris de punir les hérétiques, de déposer ou d'emprisonner les évêques schismatiques, elle oubliait trop qu'un prince absolu pourrait quelque jour retourner contre elle-même l'effet de ces dangereux conseils, qu'en lui reconnaissant une autorité indiscutée sur les personnes ecclésiastiques, on exposait l'Église entière à l'arbitraire impérial, et qu'on pourrait bien s'apercevoir un jour combien, en échange des faveurs qu'il prodiguait à l'Église, le *basileus* exigeait de souplesse et d'obéissance.

Justinien le lui fit bien voir. Fort de ce droit impérial qu'il s'attribuait, et que l'Église même reconnaissait, il traita sans ménagement quiconque eut l'audace de résister à ses volontés. Contre les orthodoxes qui refusaient de se soumettre à ses fantaisies théologiques ou de se plier aux intentions de sa politique religieuse, il déploya la même rigueur autoritaire, la même brutalité dont il usait envers les hérétiques. Évêques illégalement déposés, prélats installés par la force et contre le vœu des fidèles, prêtres arrêtés, incarcérés, exilés sur des plages lointaines, les résistances vaincues par la menace ou fléchies par la corruption, et le sang même versé pour faire triompher la doctrine approuvée par le *basileus*, tels furent les moyens de l'absolutisme impérial et la façon dont Justinien usa de ses prérogatives en matière de religion. Les plus hautes têtes durent se courber ou subir la persécution ; les papes eux-mêmes connurent toute la rigueur de l'arbitraire du souverain. « Sois de mon avis, disait le prince à Agapit, ou je t'exile[2]. » Ce qui n'était qu'une menace passagère devint une réalité pour les successeurs d'Agapit : Silvère traîtreusement arrêté, illégalement déposé, traîné d'exil en exil, accablé d'humiliations et d'angoisses, mourut misérablement dans une île de la mer Tyrrhénienne, réduit « au pain de la tribulation et à l'eau de l'angoisse[3] ».

1. *P. G.*, 86, 1178 (can. 45), 1183 (can. 63).
2. *Lib. pont.*, 287.
3. *Id.*, 293.

Vigile à son tour, et avec lui l'Église d'Occident tout entière allaient voir, dans l'affaire des Trois Chapitres, comment Justinien entendait le gouvernement des choses ecclésiastiques.

Il n'est point nécessaire de raconter ici tous les épisodes de cette longue querelle, qui, pendant dix ans, de 544 à 554, troubla profondément l'empire et l'Église, et laissa après elle de longues et déplorables conséquences : ce récit a été fait ailleurs avec toute l'ampleur convenable, et de main de maître[1]. Il suffira de noter ici les traits les plus caractéristiques de cette douloureuse histoire, ceux où apparaissent le plus clairement les idées directrices de la politique religieuse de Justinien.

Aussitôt après la publication de l'édit impérial sur les Trois Chapitres, on s'était préoccupé d'obtenir l'adhésion des chefs de l'Église. Malgré quelques hésitations et quelques répugnances, les patriarches orientaux avaient cédé devant les ordres et les menaces de l'empereur, qui parlait de destitution en cas de résistance[2]; il ne restait plus qu'à obtenir la signature du pontife romain. Vigile ne semblait point homme à s'insurger contre les volontés du palais : mais on connaissait l'attachement profond que l'Occident tout entier avait pour l'œuvre de Chalcédoine; on prévoyait que, dans son milieu romain, sous l'influence de Pélage, entouré d'un clergé très défiant à l'égard des théologiens grecs, le pape se montrerait moins souple, moins docile. Pour l'avoir sous sa main, Justinien fit donc inviter Vigile à se rendre à Constantinople. Assez brutalement, le secrétaire impérial chargé de cette mission enleva au milieu d'un déploiement de troupes le pape dans l'église de Sainte-Cécile au Transtévère et immédiatement le fit embarquer sous escorte[3] (novembre 545).

Mais, une fois sorti de Rome, Vigile, peu désireux sans doute de s'engager dans le « guêpier théologique[4] » des Trois Chapitres, craignant peut-être aussi les rancunes de l'impératrice dont il avait si mal rempli les espérances, souhaitant voir venir enfin, resta de longs mois

1. Duchesne, *Vigile et Pélage*, (Rev. des Questions hist., 1884, II, p. 369).
2. Facundus, *Defensio*, IV, 4.
3. *Lib. pont.*, 297.
4. Duchesne, *loc. cit*, p. 382.

à Syracuse ; c'est au commencement de 547 seulement qu'il parut à Byzance, et dans des sentiments très différents de ceux qu'attendait Justinien. Les démonstrations nombreuses par lesquelles l'épiscopat d'Italie, de Sardaigne, d'Afrique, d'Illyricum, prenait parti pour les Trois Chapitres [1], les sollicitations des églises qui le suppliaient de défendre l'orthodoxie, l'opposition qui à Constantinople même se manifestait contre les partisans de l'édit impérial, tout lui avait rendu courage : il refusa donc, malgré les prières de l'empereur, de communiquer avec le patriarche Ménas et solennellement il lança l'excommunication contre lui et contre ses adhérents. Mais bientôt Vigile faiblit : cédant aux obsessions du *basileus*, à l'énergique volonté de Théodora, aux politesses des théologiens de cour, il admit la possibilité d'anathématiser les Trois Chapitres : dès le mois de juin, pour complaire à l'impératrice, il se réconciliait avec le patriarche [2] ; bientôt il fit un pas de plus. Sans doute, malgré les menaces, il refusa avec une inflexible ténacité de signer l'édit impérial, estimant que le successeur de Pierre ne pouvait borner son rôle à ratifier simplement les sentences que le prince portait en matière de foi ; mais il s'engagea formellement, en présence de Justinien, de ses ministres et de quelques évêques, à condamner les Trois Chapitres [3] ; et comme gage de sa promesse, il remit à l'empereur et à l'impératrice deux déclarations expresses signées de sa main. Il agissait ainsi, déclarait-il plus tard, « pour éviter tout scandale, pour apaiser les esprits, pour porter remède à une situation très grave [4] » ; il se flattait aussi qu'il pourrait si bien combiner les choses que, sans compromettre l'autorité du concile de Chalcédoine, il donnerait satisfaction à Justinien ; il s'enthousiasmait enfin à la pensée de soumettre au tribunal du siège apostolique une cause déjà jugée par les patriarches d'Orient et par l'empereur lui-même ; et s'étant décidé, résolument, brutalement même, il ferma la bouche à toutes les objections de son entourage. La veille de Pâques de l'année 548, il publia son *Judicatum* qui, tout en réservant formellement l'autorité des canons de 450, condamnait non moins nettement les personnes et les écrits de

1. Facundus, *loc. cit.*, IV, 3. Cf. mon *Afrique byzantine*, 434-436.
2. Théophane, 225.
3. Labbe, V, 549.
4. *P. L.*, 69, 60.

Théodore, d'Ibas et de Théodoret [1]. Ce fut le dernier triomphe de Théodora : elle put, à la veille de mourir, voyant l'humiliation du pape et les progrès croissants de l'Église monophysite, croire que le rêve de sa politique religieuse était réalisé.



Fig. 123. — Chapiteau byzantin à Saint-Démétrius de Salonique (phot. communiquée par M. Laurent).

Au *tolle* général qui, par tout l'Occident, accueillit la sentence pontificale, aux injures dont on couvrit « le néfaste *Judicatum* [2] » et son auteur, le malheureux pape comprit bientôt qu'il avait fait fausse route [3]. Les

1. Cf. Duchesne, *loc. cit.*, 400-405.

2. Facundus, *Adv. Mocianum* (*P. L.*, 67, 868).

3. Cf. mon *Afrique byzantine*, p. 437-439.

évèques d'Afrique, réunis en 550 en concile général, le retranchèrent de la communauté catholique : la Dalmatie, l'Illyricum protestaient comme l'Afrique. Les pamphlets éclataient, insultant le pape, raillant la platitude et la vénalité du clergé oriental, éclaboussant l'empereur lui-même.



Fig. 124. — Chapiteau byzantin à Saint-Démétrius de Salonique (phot. communiquée par M. Laurent).

Vainement Vigile rendait à ses adversaires anathème pour anathème : vainement, pour calmer cet émoi, pour dégager aussi sa responsabilité, il suppliait l'empereur de faire trancher le débat par un concile œcuménique : le pape n'était plus que le prisonnier et le jouet du *basileus*. On lui permit bien de retirer le *Judicatum* (avril 550) : mais cette apparente concession fut le prix d'une faiblesse nouvelle : Vigile dut jurer sur les

clous de la Passion et les quatre Évangiles « qu'il s'emploierait, de concert avec l'empereur et autant qu'il le pourrait, à faire prononcer l'anathème contre les Trois Chapitres[1] », le serment devant jusqu'à nouvel ordre, pour la sûreté du pape, être tenu secret. On lui promit bien en outre de rassembler le concile. Mais bientôt, sous l'influence d'Askidas, Justinien jugea cette procédure longue, inutile, dangereuse; et voyant au reste les monophysites fort lents à se rallier à l'orthodoxie, de sa propre autorité, par un nouvel édit en date de 551, il prit sur lui de condamner une seconde fois les Trois Chapitres. En même temps, les rigueurs se succédaient. Les chefs de l'épiscopat africain, mandés à Constantinople, étaient travaillés par un savant mélange de caresses et de menaces; à force de condamnations, d'exils, de corruption aussi, on se flattait de faire fléchir leur résistance[2]. A Carthage même, malgré le clergé, malgré le peuple, on installait de force un évêque nouveau, chargé d'être en Afrique l'exécuteur des volontés impériales; et le pouvoir civil, qui n'avait pas craint, pour imposer le prélat de son choix, de faire couler le sang jusque dans l'église, agissait non moins vigoureusement pour trouver dans l'épiscopat latin des hommes dociles ou complaisants aux ordres du *basileus*[3]. Puis, comme Vigile fort ému protestait contre l'édit, comme, soutenu par l'énergie de Pélage revenu auprès de lui, il rompait tout rapport avec le patriarche Ménas et excluait Théodore Askidas de sa communion, comme il s'obstinait à réclamer le concile, Justinien se décida à en finir.

Au mois d'août 551, le pape, ne se sentant plus en sûreté au palais Placidien, avait cherché refuge dans l'église de Saint-Pierre in Hormisda: l'empereur donna ordre de l'y arrêter. Avec une troupe de soldats, le préteur envahit la basilique : brutalement les clercs de l'entourage pontifical sont arrachés de l'asile sacré; Vigile s'était cramponné aux colonnes de l'autel: on porta la main sur lui; par les pieds, par la barbe, on le saisit, et la lutte dura tant que l'autel s'écroula et faillit écraser le pape. A la vue de cette scène lamentable, la foule accourue se mit à pousser des cris d'horreur: les soldats eux-mêmes hésitaient à achever

1. Mansi, IX, 363.
2. Cf. mon *Afrique byzantine*, 440-441.
3. Cf. *Afrique byzantine*, 441-444.

leur œuvre; le préteur se décida à battre en retraite[1] : le coup avait échoué. Mais bientôt, malgré les serments solennels par lesquels Justinien, pour arracher le pape à son asile, avait garanti la sûreté du pontife, les vexations recommencèrent; bientôt le palais Placidien devint une véritable prison[2]. Entouré d'espions, craignant pour sa liberté et pour sa vie, se souvenant, en cette heure solennelle, comment Justinien jadis avait traité Silvère, Vigile se décida à fuir; le 23 décembre 551, par une nuit obscure, il s'échappa du palais Placidien avec quelques fidèles et alla chercher refuge dans l'église de Sainte-Euphémie, à Chacédoine, dans l'endroit même où s'était tenu le concile pour lequel Vigile souffrait le martyre[3].

Le scandale fut grand à Constantinople quand on sut le parti désespéré auquel la tyrannie impériale avait réduit le pontife; il s'accrut encore quand de Byzance la nouvelle se répandit en Occident[4], quand, par l'encyclique retentissante du 9 février 552, Vigile dénonça au monde chrétien les violences, la persécution dont il était victime[5]; Justinien comprit que la lutte à outrance serait périlleuse, il négocia. Les plus hauts dignitaires du palais, Bélisaire en tête, s'en vinrent à Sainte-Euphémie en ambassade. offrant toutes les garanties, multipliant les serments, pourvu que le pape consentît à rentrer dans la capitale. Vigile savait trop bien ce que valaient ces promesses. Alors de nouveau l'empereur s'emporta, de nouveau on tenta un coup de force sur l'asile de Sainte-Euphémie[6]; mais comme rien ne pouvait ébranler la constance de Vigile, ni les violences, ni la misère, ni la maladie, ni la mort de quelques-uns de ses fidèles[7], comme dans ce moment d'extrême péril il montrait un inébranlable courage, le prince en revint aux négociations. Il obligea ses évêques à faire excuse au pape, et par cette apparence de satisfaction l'ayant ramené à Constantinople, il remit en avant l'idée du concile. Mais il entendait que cette assemblée se tînt à Byzance, afin qu'il l'eût dans sa main; il entendait que l'épiscopat occidental y fût peu

1. *P. L.*, 69. 55 et 117.
2. *Id.*, 69, 56, 117.
3. *Id.*, 56.
4. *Id.*, 114 sqq.
5. *P. L.*, 53 sqq.
6. Mansi, IX, 57.
7. *P. L.*, 69, 53, 116.

nombreux, craignant que la présence des évêques latins ne rendît Vigile moins docile à condamner les Trois Chapitres. Sur ces bases on ne put s'entendre, et quand, après bien des traverses, le concile s'ouvrit enfin, le 5 mai 553, à Sainte-Sophie, quelques prélats africains, soigneusement choisis parmi les âmes ignorantes ou les cœurs serviles, se trouvèrent représenter seuls, en face des prélats grecs, l'épiscopat d'Occident, et le pape, avec son entourage, refusa nettement de prendre part aux débats. Vainement, on adressa au pontife ambassade sur ambassade pour le décider à venir siéger avec les pères, et donner à leurs décisions la sanction de son autorité apostolique. Vigile se refusa à toutes les ouvertures ; et, pendant que le concile poursuivait la tâche prescrite par l'empereur, de son côté, le 14 mai 553, il rendit sa sentence sur la question en litige. Par ce *Constitutum*, il abandonnait la doctrine de Théodore de Mopsueste, implicitement condamnée à Chalcédoine, se refusait pourtant à anathématiser sa personne, les conciles eux-mêmes ayant toujours évité de condamner les morts. Pour Ibas et Théodoret, le pape constatait que le concile de Chalcédoine n'ayant point prononcé contre eux, il n'y avait pas lieu de changer rien à ces décisions[1], et que tous les catholiques devaient trouver suffisant ce dont le concile s'était contenté[2]. Ce n'était point ce qu'attendait l'empereur : il refusa donc de recevoir la décision du pape. « Si dans ton jugement, disait-il, tu condamnes les Trois Chapitres, je n'ai pas besoin de ce nouvel écrit, car j'en ai de toi beaucoup d'autres portant les mêmes condamnations. Si, au contraire, tu as modifié dans cet écrit les déclarations antérieures, tu t'es condamné toi-même[3]. »



Fig. 125. — Mosaïque dans l'église de la Panagia 'Αγγελόκτιστος près de Kiti (Chypre) VIe siècle (phot. communiquée par M. Smirnoff).

1. *Coll. Avellana*, 312.
2. *Id.*, 317. Voir le texte entier du *Constitutum*, *ibid.*, 230-320.
3. Mansi, IX, 349.

Le concile, sur l'ordre de Justinien, ne tint pas plus de compte du *Constitutum* de Vigile, il ne se souvint que des documents, libéralement communiqués par l'empereur, où le pape avait jadis abandonné les Trois Chapitres; pour complaire au prince, il raya Vigile des diptyques ecclésiastiques, et, enfin, le 2 juin, ayant condamné par un long décret les Trois Chapitres, il se sépara[1].

Il ne restait plus qu'à fléchir l'obstination des personnes : Justinien savait le moyen d'y parvenir. « Parmi les dissidents, raconte Liberatus, les uns furent déposés et envoyés en exil; les autres, réduits à se cacher, moururent dans la misère[2]. » Le prince traita avec une rigueur particulière tous ceux qui avaient contribué à soutenir l'énergie de Vigile : l'évêque d'Hadrumète, Primasius, fut enfermé au couvent de Stoudion : le diacre Liberatus s'en alla en exil à Euchaïta; d'autres furent exilés en Thébaïde; les diacres romains, Pélage au premier rang, furent jetés en prison; Vigile lui-même fut menacé; et alors, isolé, fatigué d'une lutte sans issue, craignant que dans Rome reconquise on ne lui nommât un successeur, il céda enfin, et, par un second *Constitutum* (février 554), il adhéra à la condamnation des Trois Chapitres et confirma les décision du concile de Constantinople[3].

La résistance brisée à Byzance, Justinien s'occupa des provinces. En Afrique, l'agitation était extrême: on refusait d'obéir au concile, on excommuniait solennellement « le prévaricateur » Vigile[4]. Pour venir à bout de cette opposition, l'empereur donna des ordres énergiques; les châtiments corporels, la prison, l'exil devinrent, entre les mains des agents impériaux, des moyens efficaces de persuasion[5]. Suivant l'usage, on mêla à ces violences des distributions savantes de faveurs et d'adroites négociations; et peu à peu, à l'exception de quelques résistances intransigeantes, mais isolées et stériles, le calme se fit dans la province. La déposition de l'évêque de Salone, métropolitain de Dalmatie, mit de même un terme à l'opposition de l'Illyricum. En Italie, la chose fut plus compliquée. Vigile, sur qui l'empereur comptait pour ramener les dissidents,

1. Cf. mon *Afrique byzantine*, 444-445.
2. Liber., *Brev.*, 24.
3. Cf. *Afrique byzantine*, 445-446.
4. Vict. Tonn. a. 557.
5. Vict. Tonn., a. 552-556. Cf. *Afrique byzantine*, 446-448.

mourut en 555, avant d'avoir pu rentrer dans sa ville épiscopale. A sa place, sur le siège romain, Justinien installa Pélage : mais, pour devenir pape, l'ancien conseiller de Vigile, l'énergique défenseur des Trois Chapitres, dut se résoudre à condamner ce qu'il avait si vaillamment soutenu. Cette défection inattendue produisit un effet déplorable ; toute la haute Italie, sous la direction des métropolitains de Milan et d'Aquilée, refusa nettement d'être en communion avec l'homme qui abandonnait les Trois Chapitres, et malgré les tentatives de Pélage pour déchaîner contre les récalcitrants le bras séculier, malgré les efforts de ses successeurs, le schisme se prolongea pendant bien des années encore et ne se termina définitivement qu'à la fin du VII[e] siècle.

En somme, qu'était-il sorti de la longue querelle des Trois Chapitres ? L'Église romaine avait été gravement offensée et humiliée ; ses représentants violentés, maltraités, avaient été réduits à se contredire et à se déjuger ; dans l'Église occidentale on avait semé des germes de querelles funestes et de schismes interminables, et pour réduire d'illustres églises, on avait dû employer la persécution. Avait-on du moins, à ce prix, obtenu les résultats que poursuivait la politique religieuse de l'empereur ? en froissant cruellement les catholiques, avait-on du moins ramené les monophysites et pacifié l'Orient ? Bien que la mort de Théodora eût été pour leur cause un coup fort sensible, bien que leurs adversaires eussent essayé de profiter de l'événement pour irriter contre les hérétiques récalcitrants l'âme autoritaire et la haine théologique de Justinien [1], les dissidents s'étaient refusés à tout accommodement. Vainement l'empereur, « désireux, dit Jean d'Ephèse, d'obéir en tout point aux volontés de sa femme morte [2] », avait multiplié, pour les décider à la réconciliation, les colloques et les conférences : toutes ses démarches étaient demeurées inutiles [3]. « Justinien, dit Léontius de Byzance, voyant qu'à cause d'Ibas et de Théodoret les dissidents repoussaient le concile de Chalcédoine, pensa qu'en anathématisant ces deux personnages il ferait accepter le concile aux hérétiques ; c'est pour cela qu'il fit prononcer contre eux l'anathème, afin de réaliser l'union de tous les chrétiens. Mais même à

1. Jean d'Eph., *Comm.*, 157 ; *Hist.* (dans *Comm.*, 246).

2. Id., *Hist.*, 248.

3. Id., *Hist.*, 246-247, 248.

ce prix, les dissidents ne consentirent point à accepter le concile [1]. » Tout ce grand effort théologique, tout ce déploiement de rigueur et d'arbitraire par lequel Justinien avait maté l'Église et l'avait réduite à sa volonté, tout cela n'aboutit à rien ; et en face de l'absolutisme impérial, l'irritation mit souvent sur les lèvres des opposants des paroles redoutables. Facundus déclarait nettement que « seul le Christ est roi et prêtre [2] » et que l'empereur doit « exécuter les canons de l'église, non point les fixer ou les transgresser [3] ».

IV

Telle fut pourtant, jusqu'à son dernier jour, la prétention de l'empereur. Et ce ne fut point uniquement par raison politique ; il aimait la théologie pour elle-même. Dès les premières années de son règne, il avait bataillé à Rome contre les moines acémètes, suspects de nestorianisme et obtenu du pape Jean II leur condamnation [4] ; il s'était passionné, dans son éternel désir de réconcilier les monophysites, pour la formule théopaschite et n'avait eu de cesse qu'il l'eût fait approuver par le Siège pontifical [5]. Plus tard il avait combattu « l'impie » Origène et les Trois Chapitres, non point seulement par des édits en forme, tout bourrés de théologie, mais par de véritables écrits de polémique [6]. Comme tous les vrais théologiens, il adorait la controverse et avait la rage de persuader. Il aimait à écrire : il nous reste de lui d'interminables lettres, destinées à répondre aux partisans des Trois Chapitres, à convaincre de leur erreur les moines monophysites d'Égypte, à disputer avec le patriarche Zoïle d'Alexandrie [7] ; et il semble



Fig. 126. — Fragment de la mosaïque absidiale de l'église de la Panagia Κανακαρία à Chypre, VIe siècle (phot. communiquée par M. Smirnoff).

1. *P. G.*, 86, 1238.
2. *P. L.*, 67, 841.
3. *Id.*, 838.
4. Cf. Knecht, *loc. cit.*, 85-88.
5. Hefele, *loc. cit.*, 3, 171 et Knecht, *loc. cit.*, 88-89.
6. *P. G.*, 86, 1042, 1103.
7. Krumbacher, *Gesch. d. byz. Litt.*, 57-58.

avoir été assez fier des dissertations qu'il composait[1]. Plus encore, il aimait la discussion verbale; beau parleur, il se faisait un plaisir de montrer la logique de ses démonstrations, la force de son érudition, l'éloquence de sa parole[2] et il estimait, non sans quelque naïveté, qu'il n'avait point son pareil dans l'art savant de la controverse[3]. Aussi ne manquait-il aucune occasion d'étaler son talent préféré, disputant avec tout venant, avec les Manichéens de Constantinople, qu'il entreprenait de convertir, tenant d'ailleurs le bûcher en réserve comme suprême argument[4], avec les armateurs d'Alexandrie qui apportaient à la capitale les blés de l'Égypte et qui se trouvaient fort embarrassés aux conférences théologiques où il les convoquait[5]. A mesure qu'il avança en âge, le goût tourna chez lui en réelle manie; il passa de longues heures, des nuits entières à raisonner avec les évêques[6]; il multiplia les discussions et les colloques destinés à persuader et à réconcilier les monophysites[7]; à la veille même de sa mort, il mandait à Constantinople six prélats africains qui s'obstinaient à défendre les Trois Chapitres et il s'appliquait à les convertir[8].

Il y avait, dans ces façons de faire, un réel danger, si l'on songe qu'en ces disputes l'empereur avait toujours pour argument suprême la prison, l'exil ou le bûcher, si l'on considère d'autre part que cette infatuation théologique lui donnait, avec la tentation constante d'innover en matière religieuse, une singulière complaisance pour ses innovations. On le vit bien lorsqu'à la fin du règne il versa ouvertement dans l'hérésie. Toujours travaillé de son éternel désir de ramener les monophysites, il se déclara dans un édit pour la doctrine des *Incorrupticoles,* les anciens adver-

1. Il y fait allusion dans la *Nov.* 32. Cf. Liber., *Brev.* (*P. L.*, 68, 693); Facundus, *Defensio*, II, 3.

2. *Vita Eutychii* (*P. G.*, 86, 2314).

3. Jean d'Eph., *Hist.* (*Comm.*, 249): rex et ipse in disputando exercitatus, qui ratus erat neminem episcoporum neque aliorum arte disputandi sibi parem esse.

4. Jean d'Eph., *Hist.* (R. Or. Chr., *loc. cit.*, 481).

5. Id., *Hist.* (*Comm.*, 249).

6. *B. G.*, 409-410.

7. On trouve une conférence de ce genre en 549-550 (Jean d'Eph., *Hist.* (*Comm.*, 246-247, 248), une autre en 558 (Jean d'Eph., *Hist.* (R. Or. Chr., 491 et *Comm.*, 248), une autre en 560, où il convoqua à Constantinople une foule de grammairiens, d'avocats et de moines d'Alexandrie (Jean d'Eph., *Hist.* (R. Or. Chr., 491 et *Comm.*, 249).

8. Vict. Tonn., a. 565.

saires de Sévère et les plus intransigeants de tous les dissidents[1] et sans se préoccuper de la contradiction profonde entre cette attitude nouvelle et les manifestations multiples qu'il avait faites autrefois de sa foi, il prétendit imposer le dogme qu'il adoptait au clergé orthodoxe de l'Orient. Vainement, le patriarche de Constantinople, Eutychius, qui, en 552, avait succédé à Ménas et donné à l'empereur des preuves nombreuses de sa docilité[2], tenta de protester[3]; vainement le patriarche d'Antioche, Anastase, combattit ouvertement l'hérésie impériale[4]: rien n'arrêta Justinien. De nouveau, pour fléchir les résistances épiscopales, il employa la force. Eutychius fut arrêté au pied des autels, dans le patriarchat envahi, comme jadis le pape Vigile dans l'église de Saint-Pierre[5]; ses clercs furent emprisonnés, lui-même crut un moment sa vie menacée. Jeté dans un cloître, il fut, malgré ses protestations, déposé par un synode, relégué sous bonne garde à l'île de Prinkipo, exilé enfin à Amasia. Le même sort allait frapper l'évêque d'Antioche: contre lui aussi, Justinien venait de prononcer une sentence d'exil, et déjà les rigueurs recommençaient en Orient[6], lorsque, heureusement pour la tranquillité de l'Église menacée d'une persécution nouvelle, Justinien mourut en novembre 565. Jusqu'au dernier jour, conséquent avec lui-même, il avait prétendu imposer sa volonté à l'Église et briser par la force toute velléité de résistance; jusqu'au dernier jour aussi, avec une persistance singulière, il avait poursuivi, par des moyens divers et souvent même contradictoires, la réalisation de l'idée unitaire qui inspire et domine toute sa politique religieuse.

Si l'on essaie de juger d'ensemble l'œuvre religieuse de Justinien, il faut avouer que, malgré les intentions louables de sa politique d'union, son autorité en matière de religion s'exerça d'une façon singulièrement intolérante, dure, vexatoire et que, malgré la ténacité de ses tentatives, les résultats obtenus furent nuls ou déplorables. Heureusement pour la mémoire de l'empereur, il y a dans son œuvre religieuse autre chose

1. Sur ce point assez discuté, cf. Knecht, 140-144.

2. Evagr., 4, 38. Il passait d'ailleurs pour favorable aux monophysites modérés, de l'école de Sévère et de Théodose (Jean de Nikiou, 519).

3. *Vita Eutychii* (*P. G.*, 86, 2318).

4. Evagr., 4, 39-40.

5. *Vita* (*P. G.*, 86, 2318-2319).

6. Jean d'Eph., *Comm.*, 135.

encore ; cet amour de l'unité, dont il fit la base de ses idées de gouvernement, il ne le porta point seulement à l'intérieur de l'empire : comme son prédécesseur, Constantin le Grand, il se sentait la responsabilité des consciences de l'univers entier : comme lui, il s'attribuait la mission sacrée de répandre, par un apostolat grandiose, le christianisme à travers le monde[1]. De là naquirent ces missions innombrables, « élément nouveau qui donne à la politique byzantine son caractère distinctif[2] », et qui furent l'un des plus utiles instruments et des plus efficaces de la diplomatie impériale au temps de Justinien. Par là elles se rattachent donc plus naturellement à l'étude de l'œuvre diplomatique du *basileus* : mais on ne saurait les oublier quand on veut juger son œuvre religieuse ; elles en sont un des plus brillants côtés et l'une des plus pures gloires.

1. Cf. Gasquet, *L'empire byzantin et la monarchie franque*, 75, 40.

2. Gasquet, *ibid.*, 75.

CHAPITRE VIII

L'ŒUVRE DIPLOMATIQUE

Tout autour de l'empire byzantin, se pressait sur toutes ses frontières une masse tumultueuse et confuse de peuples, sans cesse en mouvement, sans cesse en travail de formation politique, dont les brusques déplacements et les poussées soudaines étaient pour la monarchie un perpétuel danger. D'une manière générale, les Byzantins, comme jadis les Romains, désignaient ces peuples sous l'appellation commune de *barbares*. Sans doute, parmi ces nations, il s'en trouvait au VIe siècle qui de longue date s'étaient organisées en État, telle la Perse ; d'autres, à une époque plus récente, s'étaient, à l'abri des institutions romaines, constituées en des organismes réguliers et fixes, tels les Vandales, les Wisigoths, les Ostrogoths et les Francs. L'empire byzantin n'en persistait pas moins à se considérer comme le centre unique de la vie politique, comme le seul État policé, le seul qui fût en possession d'institutions administratives stables et fortes : et en un certain sens il ne se trompait pas. Au milieu de ces éléments peu homogènes, qui sans cesse s'amalgament ou se désagrègent, l'État byzantin apparaît en effet comme le seul point fixe et immuable, et sa force réelle s'accroît encore du prestige de la tradition romaine dont il a



FIG. 127. — Fragment de la mosaïque absidiale de l'église de la Panagia Κανακαριά à Chypre, VIe siècle (phot. communiquée par M. Smirnoff).

soigneusement recueilli l'héritage. Dans ces conditions, un certain nombre de questions s'imposent à l'attention de l'historien. Comment, vis-à-vis de ce monde barbare, compliqué et confus, Byzance se comporta-t-elle au VIe siècle? quelle action exerça-t-elle sur lui, quels dangers eut-elle à en redouter et par quels moyens s'efforça-t-elle d'écarter ces périls? En un mot enfin, quelle fut, à l'égard des barbares, la politique de Justinien?

I

Dans sa prétention à être l'héritier de Rome, dans ses aspirations à dominer l'univers, le *basileus*, on le sait déjà, se considérait comme le suzerain légitime et le souverain nécessaire de toutes les royautés barbares. Et les rois barbares de même, on l'a vu, ceux-là du moins qui s'étaient établis sur le territoire de l'empire, se considéraient non moins naturellement comme les représentants et les vassaux du *basileus*. Mais il y a plus. En dehors même des limites de l'ancien empire romain, les peuples acceptaient sans répugnance les visées de l'ambition byzantine : sur les barbares du dehors comme sur ceux du dedans, l'empire exerçait un prestige énorme et une attraction prodigieuse. Loin d'éprouver pour lui la moindre hostilité, tous n'avaient qu'un désir et ne formaient qu'un vœu : celui d'être admis dans cette société riche, prospère, civilisée, où régnaient une paix profonde, une parfaite sécurité, où les villes étaient belles et les campagnes fertiles. Constantinople surtout avait pour ces âmes naïves un prestige inouï: ceux qui y étaient allés en répétaient à leurs frères les merveilles et en gardaient comme une nostalgie ; ceux qui en avaient entendu parler avaient l'esprit hanté par la renommée de sa richesse et de ses splendeurs, et de partout l'amour des aventures ou l'espoir de faire fortune les amenaient dans la capitale de la monarchie. Sans doute il ne faut point se dissimuler que dans ces sentiments, il y a essentiellement le vif désir de participer à des avantages très positifs, qu'il y entre une bonne part d'envie et de convoitise, et sans doute il faut reconnaître aussi

que plus d'une fois c'est par la force que les barbares tentèrent de réaliser leurs vœux : mais il est remarquable qu'ils s'efforcèrent bien plus souvent encore de pénétrer dans l'empire par des voies pacifiques. Tous s'empressent à offrir au *basileus* leurs services et leurs bras ; qu'on leur fasse une place dans l'armée, qu'on leur permette de s'établir comme cultivateurs sur le territoire byzantin, ils n'en demandent pas davantage, persuadés que sur cette terre privilégiée que leur semble l'empire, ils ne sauraient manquer d'être heureux. Ce n'est point en ennemis qu'ils se présentent ; ils implorent très humblement la bienveillance du prince, ils supplient qu'on accepte leurs services ; c'est avec une respectueuse avidité qu'ils tendent la main vers les richesses et les honneurs de Byzance, avec un naïf empressement qu'ils rivalisent d'efforts pour mériter les bonnes grâces de l'empereur. Voici, entre mille exemples, le langage que tiennent à Justinien les successeurs affaiblis d'Attila, les ambassadeurs de ces Huns, jadis si terribles, désorganisés maintenant depuis la mort de leur grand chef. « Les bergers ont coutume de prendre à la mamelle de petits chiens, de les nourrir et de les élever chez eux. Le chien adulte reconnaît les bienfaits de ses nourriciers et les aime uniquement. De sorte que si les loups se jettent sur le troupeau, ils le défendent et protègent avec le berger la bergerie. Les chiens ne tendent pas d'embûches aux troupeaux ; ils ne font jamais contre eux alliance avec les loups. Or, dans ton empire, si plein de richesses



FIG. 128. — Ange sur une plaque d'ivoire provenant d'un diptyque (British Muséum).

qu'à peine l'intelligenee les peut-elle concevoir, les choses se passent, à ce qu'il semble, tout autrement... Pendant que nous vivons péniblement dans nos solitudes stériles, tu dispenses aux Koutourgours le blé en abondance : ils se fournissent librement de vin aux celliers : on les reçoit dans les bains publics ; ces vagabonds sont couverts d'or et vêtus de légères étoffes brodées et tramées d'or. Et cependant ils ont entraîné dans leur patrie des milliers de Romains, ils ont exigé d'eux les humiliants devoirs de l'esclavage. Au moindre délit, sans raison même, ils leur infligeaient le fouet, la mort parfois, toutes les tortures que la cruauté peut suggérer à l'esprit de maîtres méchants. Nous au contraire, par nos peines et nos dangers, nous avons délivré ces malheureux, nous les avons rendus à leurs proches. Voilà nos services et les leurs, et comment vous les avez payés contrairement [1]. » On entend aisément le sens de l'apologue : jaloux les uns des autres, prompts à se dénoncer, à se combattre, ces barbares n'ont qu'un désir, mériter, par leurs services, leur fidélité, leur servilité, les faveurs que dispense libéralement le *basileus* [2].

De la rencontre des ambitions impériales et des convoitises barbares, nécessairement des relations constantes devaient naître. En ce VI[e] siècle surtout, où le contact entre l'empire et la barbarie était devenu plus fréquent et plus immédiat, où la poussée du monde barbare était devenue plus forte, le besoin de la défense plus impérieux aussi pour la monarchie plus menacée et plus faible, la politique extérieure passait naturellement au premier rang des soucis de l'empereur. Des raisons d'autre sorte, commerciales ou religieuses, accroissaient encore l'importance et l'intérêt de cette action diplomatique. Et ainsi se forma à Byzance une véritable « science du gouvernement des barbares [3] », dont les pratiques s'inspirent au reste en grande partie des antiques traditions romaines et dont il convient d'exposer d'abord les principes.

1. *B. G.*, 557-558.
2. Cf. Gasquet, *L'empire byzantin et la monarchie franque*, p. 48-60.
3. Gasquet, *loc. cit.*, p. 71.

II

Contre le perpétuel danger des incursions barbares, les armes ne suffisaient plus à protéger l'empire : on y suppléa par des prodiges d'adresse et de diplomatie. L'étude du monde barbare devint l'une des plus constantes préoccupations des politiques de la cour impériale. Sur chacune des tribus qui le composaient, sur ses mœurs, ses forces, sur les discordes intestines qui la divisent, sur les relations de commerce qu'on peut entretenir avec elle, sur les moyens d'agir sur elle, de l'employer ou de la neutraliser, soigneusement on accumula à la chancellerie les notes et les informations. On sut comment il fallait faire pour opposer ces peuples les uns aux autres, et les tenir ainsi mutuellement en échec : on sut quelles étaient chez chacun d'eux les familles les plus influentes, quels étaient les présents qui agréaient davantage, quels sentiments, quels intérêts il convenait surtout de mettre en jeu. Et si l'on examine avec quelque attention les moyens de cette politique, on ne peut assez admirer vraiment l'activité, la souplesse, l'ingéniosité dont la diplomatie byzantine fit preuve au siècle de Justinien[1].

Tout d'abord, à tous ces barbares, on paie un subside annuel, l'*annona*, moyennant lequel ils s'engagent à défendre la frontière de l'empire voisine de leurs cantonnements et à fournir à toute réquisition des autorités militaires un chiffre déterminé de soldats[2]. Puis, pour les attacher plus fortement encore à Byzance, on décerne aux chefs des tribus les honneurs et les titres de la hiérarchie aulique. Généralement, comme signe de la suzeraineté impériale, on leur donne, au moment où ils prêtent hommage au *basileus*, une sorte d'investiture de leur commandement. Dans un fort curieux passage, Procope nous a conservé la liste des insignes qui furent, au nom de Justinien, remis ainsi aux grands chefs berbères. C'étaient un bâton d'argent incrusté d'or, un diadème d'argent, un manteau blanc — nous dirions un burnous de commandement — attaché sur l'épaule par une fibule d'or, une tunique blanche ornée de bro-

1. Cf. Gasquet, *loc. cit.*, p. 60-64.
2. *B. V.*, 504, 507 ; Mal., 495 ; Ménandre, 286-287, 292, 377.

deries, des chaussures relevées d'ornements d'or[1]. D'autres, qui semblaient gens de plus de conséquence, recevaient le diadème d'or orné de pierreries, la chlamyde de soie blanche, enrichie du tablion d'or, sur lequel se détachait en broderie le portrait du *basileus*, la paragaude blanche, brodée de médaillons d'or encerclant eux aussi l'effigie impériale, la fibule d'or rehaussée de pierres précieuses, et parfois les demi-bottes de cuir teint en couleur de pourpre[2]. Pour chacun de ces princes, un très ancien protocole déterminait, selon leur importance, le mode de leur investiture. Mais pour tous, on le devine sans peine, la splendeur du costume et du cérémonial qui en accompagnait la remise devenait, pour leur vanité flattée, le plus solide garant de fidélité. En outre, on faisait place à ces chefs barbares dans la hiérarchie des dignitaires du palais : le roi des Lazes avait le titre de *silentiaire*, et touchait un traitement en cette qualité[3] ; d'autres étaient maîtres de la milice ou patrices[4] : quelques-uns, que l'empereur n'avait pas dédaigné de tenir sur les fonts du baptême, recevaient le nom envié de *fils du basileus*[5] ; et très fiers de ces honneurs, très flattés de commander parfois quelque détachement de troupes régulières, tous ces exotiques, se considérant comme de demi-Romains, « aux mœurs civilisées, à la gravité toute latine »[6], se déclaraient avec un emphatique empressement « les esclaves de la majesté impériale »[7]. Quelquefois enfin, pour achever de les gagner, on leur concédait des terres. Justinien autorisait ainsi les Lombards à s'établir dans le Norique et la Pannonie[8] ; il cantonnait les Hérules en Dacie, les Huns Koutourgours en Thrace, tous moyennant une convention formelle qui faisait d'eux des *foederati*. La façon dont il traita les Avars est peut-être plus curieuse encore. Par l'entremise des Alains, ils avaient obtenu d'entrer en relations avec l'empire : présentés à Justinien, leurs ambassadeurs expliquèrent avec une belle jactance de barbares « qu'ils étaient le plus grand et le plus vaillant peuple de la terre, une race d'hommes invin-

1. *B. V.*, 406, 407.
2. Mal., 412-413 ; Agath., 172 ; Théoph., 168-169 (Lazes). Cf. pour les insignes des chefs arméniens, *Aed.*, 247.
3. *B. P.*, 291.
4. *B. G.*, 502 ; Theoph., 240 ; *Joh.*, VI, 267 ; VIII, 268-270.
5. Zon., III, p. 148.
6. *Joh.*, IV, 512.
7. *B. V.*, 506.
8. *B. G.*, 418-419, 555.

cibles, capables de repousser et d'exterminer tous les ennemis de l'empereur. C'était l'intérêt du prince, disaient-ils, de faire alliance avec eux et d'acquérir ainsi des auxiliaires précieux. Pour eux, ils étaient tout prêts à servir Byzance, à condition qu'on leur donnât de beaux cadeaux, une solde annuelle et des terres fertiles à habiter. » Justinien accepta volontiers ces offres pompeuses : il promit aux Avars des domaines sur la Save, dans la Pannonie seconde[1].

Pour assurer chez ces vassaux de l'empire la continuité de l'influence byzantine, on leur faisait épouser des femmes de nationalité romaine, généralement choisies dans l'aristocratie sénatoriale[2], on élevait leurs fils



Fig. 129. — Plaque de chancel à S. Apollinare Nuovo à Ravenne.

à Constantinople dans la domesticité luxueuse du palais : on accueillait à Byzance les vaincus de leurs guerres civiles, les prétendants mécontents, les compétiteurs détrônés ; on entretenait ainsi tout un état-major de candidats au trône, dont l'existence maintenait dans le devoir les princes feudataires et permettait, le cas échéant, de punir leurs velléités de rébellion. En cas de vacance du pouvoir, l'empereur trouvait aisément parmi ces créatures le successeur de son choix, et souvent les barbares eux-mêmes le suppliaient de leur donner des chefs[3]. Mais surtout, pour

1. Ménandre, 282, 285.
2. *B. G.*, 498.
3. Agath., 170 ; Theoph., 240.

bien tenir en main ses vassaux, l'empereur prenait à tâche de les éblouir. Quand ils venaient à Constantinople, ils y trouvaient des réceptions pompeuses, qui leur donnaient une grande idée de la force et du prestige de l'empire. Aussi les encourageait-on volontiers à y revenir. Pendant tout le règne de Justinien, c'est un défilé constant de souverains exotiques, Hérules, Huns, Gépides, Avars, Sarrasins, Axoumites, Lazes, Ibères, gens de toute race et de tout pays qui, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs suites au costume étrange et pittoresque, remplissent la capitale du bruissement de toutes les langues de l'univers. On les comble d'égards, de caresses, de cadeaux, de magnificences ; on les reconduit en grande pompe, avec une escorte de cavaliers splendides, parmi les clairons sonnants et les enseignes déployées[1]. Et quoique les contemporains aient jugé parfois qu'il y avait quelque excès et quelque disproportion dans les honneurs rendus à ces principicules, il est certain pourtant que, quand ils rentraient dans le steppe natal, tout éblouis encore de la majesté et de la pompe impériales, ils s'estimaient trop heureux de servir fidèlement le *basileus* qui accueillait si bien et récompensait si largement ses fidèles[2].

Telle était l'une des pratiques ordinaires de la diplomatie byzantine. Un autre de ses moyens d'action consistait à neutraliser l'un par l'autre les peuples barbares, en les opposant les uns aux autres, en entretenant entre eux les rivalités, les inimitiés, les rancunes et la guerre déclarée. C'était chose bien facile entre toutes ces tribus qui se haïssaient. Chaque fois donc que sa politique l'exigeait, Byzance trouvait sans peine un parti de barbares à lâcher sur l'autre : c'est ainsi qu'elle lança les Lombards sur les Gépides, les Huns Outourgours sur les Koutourgours, les Avars sur les Huns[3]. Pour déchaîner ces luttes, le procédé était d'une simplicité extrême. « J'ai adressé mes présents au plus puissant de vos chefs, écrivait Justinien à un prince des Huns ; c'est à toi que je les destinais, te jugeant le plus puissant. Mais un autre a enlevé de force mes cadeaux, déclarant qu'il était le premier d'entre vous. Montre-lui que tu l'emportes sur tous, reprends ce qu'on t'a pris, venge-toi. Sinon, il appa-

1. Agath., 172.
2. Cf. Gasquet, *loc. cit.*, 81-92.
3. Agath., 306.

raîtra clairement que c'est lui le grand chef, et nous lui accorderons notre faveur et tu perdras les avantages que nous t'avions conférés[1]. » Il n'en fallait pas davantage pour allumer, dans ces naïfs amours-propres blessés, des fureurs redoutables, et ainsi, sans qu'on eût besoin de recourir aux armes, la diplomatie byzantine écartait les dangers qui menaçaient l'empire. Le souple et patient génie de Justinien se complaisait tout particulièrement aux combinaisons de cette sorte ; et par là, lui aussi, du fond de son palais, remportait, comme ses généraux sur les champs de

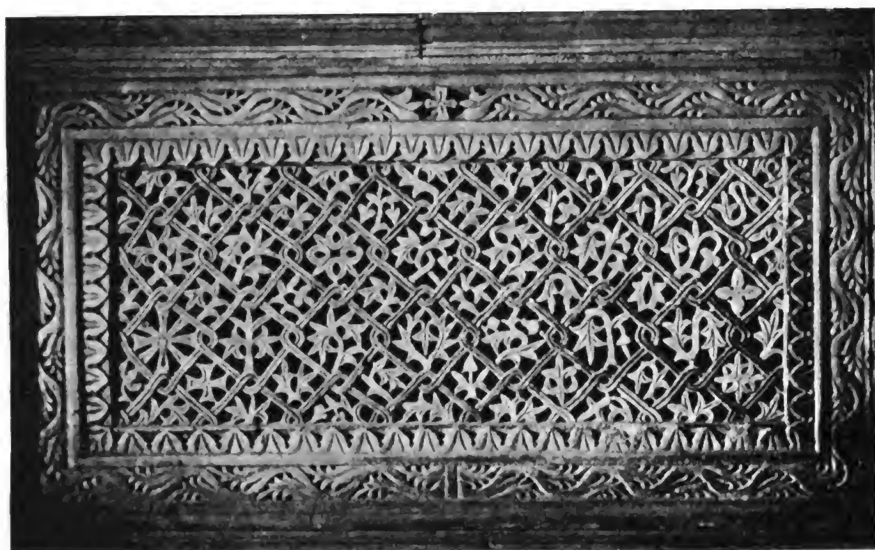


FIG. 130. — Plaque de chancel à S. Apollinare Nuovo, à Ravenne.

bataille, des victoires et contribuait pour sa part à la gloire du nom romain.

Prendre les barbares à la solde de l'empire ou les ruiner en les divisant, ce sont là, à tout prendre, des moyens que Byzance avait hérités de Rome ancienne. Mais voici un procédé nouveau, qui appartient en propre à la diplomatie grecque. A Byzance, on le sait, la politique et la religion étaient étroitement unies[2] ; l'œuvre de la conversion, de la propagande chrétienne allait du même pas que la conquête ; le missionnaire

1. Jean d'Antioche, fr. 218 ; Agath., 332-333.

2. Sur cette combinaison de la diplomatie et de la religion, cf. Paul. Silent., *Descr. S. Sophiae*, 983-986.

était le collaborateur du soldat, il ne travaillait pas moins efficacement que le diplomate à l'affermissement de la suprématie impériale[1]. Généralement instruit, adroit, patient, il devenait par toutes ces qualités un agent de premier ordre ; à côté du marchand, du *negotiator*, qui, par ses hardis voyages, éclaire le champ d'action de la diplomatie et lui fournit les informations nécessaires, le moine, plus utilement encore, préparait la voie aux politiques et ouvrait des domaines nouveaux à la civilisation. Ses moyens de réussir sont simples et efficaces. Dans le pays barbare qu'il veut conquérir au Christ, il s'attaque aux personnages influents, il circonvient le roi, surtout en tâchant de gagner les femmes, plus sensibles à l'attrait mystique de la nouvelle foi. Si le roi cède, le peuple suit l'exemple et en masse se précipite au baptême. Si le roi hésite, un voyage à Constantinople, habilement suggéré, triomphe bien vite, parmi la pompe des réceptions et la splendeur des cérémonies religieuses, de ses résistances suprêmes[2]. Dès lors, dans le pays converti, l'influence byzantine règne en maîtresse. Les prêtres deviennent les confidents, les conseillers, les ministres du roi ; des évêques s'établissent, qui relèvent de Constantinople : et non seulement le christianisme apporte avec lui un culte nouveau, une liturgie inconnue et séductrice, il introduit tout un monde d'idées, de sentiments, d'habitudes extérieures : une civilisation nouvelle, toute byzantine, pénètre et transforme les barbares[3].

Un historien du VI[e] siècle nous a laissé un tableau fort curieux de ces missions chrétiennes, de leurs moyens d'action et de leurs résultats sous le règne de Justin I. Un évêque d'Albanie, nommé Theokletos, eut un jour une vision : un ange du Seigneur lui apparut et lui ordonna de se rendre avec six compagnons dans le pays des Huns Sabirs, au nord des Portes Caspiennes, pour y baptiser les païens, leur donner les sacrements et les consoler, promettant au prélat que Dieu serait avec lui et lui ménagerait un bon accueil. L'évêque obéit et, miraculeusement guidé et soutenu par la protection divine, il prêcha, convertit, baptisa et traduisit même

1. Cf. Gasquet, *loc. cit.*, 73-81. Justinien, dit Jean d'Ephèse, « avait grand souci et grand zèle d'amener les infidèles à la foi. » (R. O. Chr., 1897, 2, p. 475).

2. Sur la profonde impression qu'éprouvaient les barbares à Sainte-Sophie, cf. Paul. Silent., *loc. cit.*, 986-990.

3. Cf. Gasquet, *loc. cit.*, 75-77.

en langue hunnique les Saintes Écritures. Quand l'empereur apprit ces succès, il en fut fort heureux : il envoya aux missionnaires trente mulets chargés de farine, de vin, d'huile, de toile et d'ornements sacerdotaux ; et, ainsi appuyés, les prêtres continuèrent leur apostolat. Quand, après quatorze ans, Theokletos quitta le pays, une petite communauté chrétienne était fondée ; un autre évêque, un Arménien, en vint alors prendre la direction. Et c'est ici que le texte est surtout remarquable : « Il bâtit, dit le chroniqueur, une église en briques, il fit des plantations et sema différentes sortes de graines, il fit des miracles et baptisa beaucoup de gens. Quand les princes des païens virent ces nouveautés, ils s'émerveillèrent et se réjouirent de voir un tel homme et ils l'honorèrent fort ; et chacun l'appelait dans son pays et chez son peuple et lui demandait de devenir son instituteur et son maître [1]. »

Rien ne manque dans ce significatif tableau, ni le caractère divin de la mission, ni l'appui terrestre que lui prodigue la politique impériale : à l'œuvre de la propagande se mêle étroitement l'œuvre de la civilisation, et le succès du missionnaire tient autant à l'ardeur de sa prédication qu'à son habileté à se rendre utile et nécessaire aux nouveaux fidèles. On juge quels résultats la diplomatie byzantine devait retirer de semblables pratiques. « Les missions, on l'a dit justement, voilà donc l'élément nouveau qui, au VI[e] siècle, donne à la politique byzantine son caractère distinctif [2]. »

III

Cette politique aux moyens ingénieux et divers, peu d'empereurs l'ont pratiquée avec plus de souplesse et de dextérité que Justinien. « Pour employer une expression moderne, personne ne connut mieux que lui l'échiquier politique de son temps : du fond de son palais et de sa capitale, dont il ne sortit guère, personne ne sut en manœuvrer les pièces avec plus de précision et d'habileté [3]. » Ses ambassadeurs et ses missionnaires

1. Zach. Rh., p. 254-255.
2. Gasquet, *loc. cit.*, p. 75.
3. Gasquet, *loc. cit.*, p. 67.

pénètrent dans les régions les plus lointaines, les plus inconnues, depuis les plaines de la Russie méridionale et les montagnes du Caucase jusqu'aux plateaux de l'Abyssinie et aux oasis du Sahara. En Orient, pour tenir en échec la monarchie des Sassanides, partout l'empereur lui cherche des ennemis, chez les Huns Sabirs qui par le nord peuvent se ruer sur le royaume perse, chez les Sarrasins du désert syrien qui, du côté du sud, savent faire des diversions utiles à Byzance, jusque chez les Arabes de l'Yémen et dans le royaume éthiopien d'Axoum. En Occident, non content d'écraser par les armes les Vandales et les Ostrogoths, il fait sentir son influence chez les Wisigoths et chez les Francs ; parmi les peuples qui se pressent sur la frontière du Danube, il sème habilement la discorde et les contient les uns par les autres, les Bulgares par les Huns, les Gépides par les Lombards, les Huns par les Avars ; par son incessante activité il suffit à toutes les tâches, écarte tous les périls, pousse toujours plus avant l'influence de Byzance ; et jamais peut-être, même aux plus beaux temps de Rome, le nom romain ne fut porté plus loin et avec plus de gloire [1].

Sur la côte méridionale du Pont-Euxin, l'empire occupait deux avant-postes de haute importance, Cherson et Bosporos en Crimée [2]. C'est par là qu'il agissait sur la masse des populations errantes qui se déplaçaient, sans cesse entraînées vers l'ouest, dans les vastes plaines de la Russie méridionale. C'étaient, sur la côte orientale de Crimée, des tribus d'origine hunnique et plus loin, le long de la mer d'Azof et dans la presqu'île de Taman, un résidu de la grande migration gothique, les Goths Tétraxites [3]. Plus au nord, à l'est du Tanaïs, les Huns Outourgours erraient dans les immenses steppes de la Russie du sud : à l'ouest du Tanaïs, une autre fraction de la race, les Koutourgours, poussaient jusqu'au Danube leurs cantonnements nomades et leurs invasions [4]. Avec tous ces peuples, Byzance entretenait de constantes relations. Cherson et Bosporos étaient de grands marchés, où les négociants grecs venaient échanger contre les produits du nord les objets fabriqués qu'ai-

1. Sur Justinien convertisseur des barbares, cf. Paul. Silent., *loc. cit.*, 4-5, et 983-986.

2. *B. P.*, 57, 164 ; *B. G.*, 480 ; *Aed.*, 261-262.

3. *B. G.*, 479.

4. *B. G.*, 478-479.

maient les barbares, les épices, les bijoux et les riches étoffes du Levant. Dans ces rapports de commerce, la diplomatie impériale trouvait naturellement à recueillir de précieux éléments d'information et à mettre en jeu des moyens d'action efficaces : et en effet elle avait procuré à Byzance toute une clientèle d'états vassaux. Les Goths Tétraxites, depuis assez longtemps déjà, étaient convertis au christianisme ; la crainte que leur inspiraient les Huns achevait de faire d'eux les alliés naturels de l'empire. Aussi mettaient-ils volontiers leurs contingents à la disposition du *basileus*, acceptaient la protection des garnisons byzantines et se faisaient dans toute la région les émissaires et les conseillers de la politique grecque[1]. Les Huns du Bosphore venaient de se convertir et, au début du règne, leur roi Grod était venu à Constantinople recevoir le baptême et rendre hommage à Justinien : ses sujets, à la vérité, s'étaient fait prier pour suivre son exemple et la destruction brutale de leurs vieilles idoles païennes les avait poussés à la révolte ouverte. Grod avait péri, Bosporos était tombé aux mains des rebelles et il avait fallu rétablir par la force l'autorité impériale en Crimée[2]. Mais depuis cette exécution, la domination byzantine s'exerçait en paix. Enfin, dans l'inépuisable réserve d'hommes que lui offraient les Huns du Tanaïs, Byzance puisait largement pour tous les besoins de sa politique, subventionnant volontiers les Outourgours lointains dont elle avait peu de chose à craindre, prête à accueillir pourtant et même à cantonner sur le territoire de la monarchie les débris des Koutourgours vaincus, par-dessus tout attentive à entretenir entre les deux fractions du grand peuple des rancunes et une rivalité dont elle profitait[3]. C'est de la Crimée que se nouaient le mieux ces tortueuses intrigues : aussi Justinien, pour garder en son pouvoir ces précieux postes d'observation, avait-il dès le début de son règne renforcé les garnisons de la région, solidement fortifié Bosporos et Cherson et occupé par plusieurs châteaux, nouvellement construits sur la côte criméenne et dans la presqu'île de Taman, les points stratégiques les plus importants pour protéger les vassaux de l'empire et assurer son influence[4].

1. *B. G.*, 474-475 ; *Aed.*, 262.
2. Mal., 431-432 ; Jean d'Eph. (R. Or. Chr., 1897, 2, p. 475).
3. *B. G.*, 474, 553-554, 554-555 ; Men., 345 ; Agath., 332-333.
4. Mal., 432 ; *Aed.*, 262 ; Laticheff, dans

Au fond de la Mer Noire, au pied du Caucase, se trouvait l'ancienne Colchide, qu'aujourd'hui on nomme la Mingrélie : on l'appelait au VIe siècle le pays des Lazes. Commercialement, la région dépendait étroitement de l'empire : les marchands byzantins la fournissaient de sel, de vin et de blé, et y prenaient en échange les cuirs, les fourrages et les esclaves [1]. Militairement, la contrée n'avait pas pour les Grecs une moindre importance ; ce pays montagneux et boisé, coupé d'étroits passages ou *clisures*, faciles à défendre avec une faible armée, opposait, du côté du nord, une infranchissable barrière aux tribus des Huns et des Avars ; surtout, il fermait du côté du sud l'accès de la Mer Noire aux Perses et leur enlevait une admirable base d'opérations contre la monarchie [2]. Aussi la diplomatie byzantine n'avait-elle rien épargné pour s'assurer la possession de la Lazique. Au temps de Justin, les missionnaires grecs y avaient porté le christianisme et par lui l'influence de Byzance : le roi Tzathios était venu à Constantinople recevoir le baptême et l'investiture solennelle de sa royauté, il avait épousé une femme grecque et même remis à des garnisons impériales plusieurs de ses châteaux forts [3]. Sous Justinien, ce lien de vassalité ne fit que se resserrer [4] : pour résister aux constantes attaques des Perses, il fallut occuper fortement le pays : pour le défendre, l'empereur y fit construire au sud du Phase la forte citadelle de Petra Justiniana ; d'autres forteresses encore s'élevèrent ou furent reprises sur les Perses, et la constante présence des ducs impériaux diminua naturellement un peu l'indépendance de la contrée [5]. Sous les vexations et les injures des officiers grecs, les Lazes finirent par s'apercevoir « qu'alliés et amis des Romains en théorie, ils étaient en fait devenus leurs humbles esclaves [6] », et ainsi les maladresses des généraux compromirent plus d'une fois l'œuvre des politiques. Heureusement le christianisme des Lazes, auquel ils étaient fort attachés, s'accommodait

Viz. Vrem., 1894, 657-672 ; Kulakovski, *ibid.*, 1895, 189-198 et 1896, 1-17 ; *Byz. Zt.*, VI, 387-391. Cf. la note de Bury dans l'édition de Gibbon, IV, 537-539.

1. *B. P.*, 283-284 ; cf. *ibid.*, 217.

2. *B. P.*, 221, 283 ; Agath., 104-105. Cf. sur la géographie du pays, *B. P.*, 288-290 ; *B. G.*, 468 ; *B. P.*, 221, 229.

3. Mal., 412-413 ; Theoph., 168-169 ; *B. P.*, 55, 58-59.

4. *B. P.*, 216-217.

5. *B. P.*, 217-218, 227-228, 293 ; *B. G.*, 526 ; *Aed.*, 261 ; Mal., 427.

6. *B. P.*, 219.

mal de toute entente durable avec les Perses, en qui ils redoutaient des persécuteurs de leur foi [1]. Heureusement aussi les rois des Lazes, souvent élevés à Constantinople ou mariés à des femmes romaines, avaient trop fortement subi l'empreinte byzantine pour se laisser séduire aux promesses de Chosroès, et surtout ils trouvaient, eux et leurs nobles, plus d'avantages à garder en général une inébranlable fidélité au *basileus* qui les comblait d'argent et d'honneurs [2]. Malgré les attaques des Perses, les défaites éprouvées, la perte presque totale parfois du pays, Justinien maintint donc en somme son autorité chez les Lazes [3]. Agathias a beau dire que les réceptions solennelles faites aux souverains caucasiens étaient plus somptueuses qu'il n'en valait la peine pour de si petits princes, le chroniqueur se trompe et la diplomatie byzantine savait ce qu'elle faisait. Quand Justinien ordonnait à ses généraux et à ses soldats de se mettre en grand uniforme pour recevoir le nouveau roi des Lazes, de lui fournir une pompeuse escorte de cavaliers, de l'accueillir enseignes déployées et clairons sonnants, il agissait en politique habile [4] : à ce prix la Lazique, comme il l'a dit quelque part, était véritablement « sienne » (ἥ τε ἡμετέρα Λαζική) [5].

Entre le pays des Lazes et le territoire de l'empire s'étendait, sur le rivage méridional de la Mer Noire, une région indépendante de Byzance, mais dont les habitants, convertis au christianisme, étaient les alliés de la monarchie [6]. Sur les autres frontières du Lazistan, à l'est et au nord, d'autres peuplades étaient établies, vassales pour la plupart du prince des Lazes et sur lesquelles, par l'intermédiaire de celui-ci, s'étendait à travers tout le Caucase l'influence byzantine [7]. C'étaient d'abord, du côté de l'est, les cantons de la Scymnie et de la Souanie [8] : au nord, sur la côte, on trouvait successivement les tribus des Apsiliens, des Misimiani, des Abasges, des Zechi, et des Sagides [9], un peu en arrière, au pied du Caucase, étaient cantonnés les Alains [10]. Toutes ces populations s'étaient

1. *B. P.*, 283; Agath., 170.
2. *B. G.*, 498; Agath., 170.
3. *B. P.*, 284, 287-288.
4. Agath., 172.
5. *Nov.* 28, *praef.*
6. *B. G.*, 465, 466-467.
7. Cf. *Nov.* 28, *praef.*
8. *B. G.*, 467; Men., 356-357, 368-369, 370-373.
9. *B. G.*, 468-469; Agath., 173, 249-250; *B. G.*, 471-473, 498 sqq., 473.
10. *B. G.*, 469; *B. P.*, 288.

converties au christianisme, soit au contact des Lazes, soit, comme les Abasges, par la prédication des missionnaires grecs envoyés par Justinien ; et depuis lors toutes gravitaient dans l'orbite de la politique byzantine[1]. Pour entretenir leur fidélité, l'empereur leur faisait verser annuellement d'assez fortes subventions[2], moyennant quoi elles lui fournissaient des soldats et recevaient leurs chefs de sa main ou de celle du roi des Lazes



Fig. 131. — Miniature de l'évangéliaire d'Etschmiadzin, VI[e] siècle (d'après Strzygowski, *Das Etschmiadzin Evangeliar*).

son vassal. Par surcroît de précaution, des troupes grecques occupaient sur leur territoire certains points stratégiques importants, par exemple Sebastopolis et Pityonte : et quoique, au cours des guerres perses, les impériaux aient été contraints parfois d'évacuer quelques-unes de ces positions, quoique ces populations du Caucase, turbulentes et mal sûres, leur aient donné plus d'une fois de sérieux embarras par leurs défec-

1. Zach. Rh., 253, 382 ; *B. G.*, 472-473. 2. Agath., 173.

tions et leurs trahisons, d'une manière générale pourtant, les Byzantins reprirent toujours l'avantage et gardèrent au Caucase leur clientèle de sujets et d'alliés [1].

Par la Lazique encore, Byzance atteignait deux autres nations barbares, les Huns Sabirs au nord, au sud-est les tribus de l'Ibérie, l'actuelle Géorgie. Les premiers étaient cantonnés au pied du Caucase, sur les



FIG. 132. — Miniature de l'évangéliaire d'Etschmiadzin, VI[e] siècle (d'après Strzygowski, *Das Etschmiadzin Evangeliar*).

limites de l'empire et du royaume perse, et ils occupaient les deux célèbres défilés connus sous le nom de Portes Caspiennes [2]. C'est ce qui faisait leur importance. Maîtres d'ouvrir ou de fermer à leur gré aux nomades du nord la grande route d'invasion vers les pays du midi, ils étaient pour le *basileus* comme pour le roi Sassanide des alliés utiles à ménager : aussi les deux souverains leur distribuaient-ils simultanément

1. *B. G.*, 473-474; *Aed.*, 261; *Ed.* 13, 11; *B. G.*, 498.

2. *B. P.*, 47-49; *B. G.*, 469.

des subsides[1]. Mais les Huns étaient des auxiliaires peu sûrs : partagés en une multitude de tribus, ils n'offraient aucune cohésion, et sans cesse, au gré des circonstances, leurs chefs passaient d'un maître à l'autre. Pourtant la diplomatie byzantine sut tirer d'eux assez bon parti. Au début du règne de Justinien, la reine Boa, qui commandait un des clans huns les plus importants, se mit à la solde de l'empire et maintint énergiquement, contre les chefs dévoués à la Perse, la supériorité grecque dans la région[2]; plus tard Justinien ne cessa de subventionner largement ces peuples, et de recruter parmi eux des soldats[3]. Aussi bien le christianisme semble avoir pénétré au commencement du VIe siècle chez les Huns Sabirs et incliné vers l'alliance byzantine une partie de leurs tribus[4]. Il en allait à peu près de même pour les Ibères : convertis au christianisme et d'une foi très ardente[5], ils voyaient dans l'empereur orthodoxe un défenseur naturel. Aussi, quoique politiquement soumis à la Perse, recherchaient-ils volontiers le protectorat romain. Sous le règne de Justin, pour fuir les persécutions de Kabadh, leur roi Gourgen s'était réfugié sur le territoire byzantin ; et même après la paix de 532, beaucoup d'entre eux étaient demeurés au service du *basileus*[6]. Par là Justinien gardait des intelligences dans ce pays toujours frémissant sous l'autorité des Sassanides[7]. En 534, le roi des Ibères Zamanarzos vint même, accompagné de sa femme et de ses principaux chefs, rendre visite à l'empereur et solliciter son alliance ; et Justinien et Théodora firent assaut de bonnes grâces pour éblouir et séduire les montagnards caucasiens[8]. Assurément la diplomatie impériale ne réussit jamais à placer pleinement l'Ibérie sous la suzeraineté byzantine ; elle y exerça toutefois une action occulte qui ne fut point sans gêner Chosroès[9].

Comme le Caucase, l'Arménie propre formait, entre la Perse et l'empire, un autre champ clos où se déployait l'habileté des politiques byzantins. C'était un pays peuplé, bien cultivé, fertile ; ses riches mines d'or, situées sur la frontière même des deux états, en rendaient la possession

1. *B. G.*, 509-510 ; cf. *id.*, 469.
2. Mal., 430-431.
3. *B. P.*, 296 ; cf. *id.*, 288-290.
4. Cf. Mal., 414-415 ; Zach. Rh., 254-255.
5. *B. P.*, 56-57, 113-114 ; Zach. Rh., 253.
6. *B. P.*, 113-114.
7. *B. P.*, 282-283.
8. Theoph., 216.
9. Sur l'importance stratégique du pays, cf. *B. G.*, 524.

fort désirable[1] : de grandes foires, celles de Doubios, où venaient les marchands de la Perse, de l'empire, de l'Ibérie et même de l'Inde, y entretenaient un actif mouvement de commerce et d'échanges[2]. Aussi Perses et Byzantins se disputaient âprement la contrée. Depuis le v[e] siècle, la partie orientale appartenait aux Sassanides sous le nom de Persarménie : la portion occidentale se rattachait à l'empire par d'assez vagues liens de vassalité. Ce fut l'œuvre de Justinien de transformer en une autorité véritable cette assez lâche suzeraineté. Au nord de l'Euphrate, dans la région montagneuse, difficile et boisée, qui domine le littoral de la Mer Noire, vivaient des tribus païennes et farouches, les Tzanes, accoutumées à subsister de vols et de pillages. L'empereur obligea à la soumission et au tribut ces dangereux voisins : dans leurs inextricables montagnes, il ouvrit des routes stratégiques et commerciales : par des forteresses et des garnisons il occupa fortement le pays[3]. Mais surtout il s'efforça, en les convertissant au christianisme, d'adoucir la rudesse de leurs mœurs ; il leur bâtit des églises et les obligea à fréquenter les offices divins[4] : il leur construisit des villes qu'il peupla de colons appelés du dehors, il les initia au commerce et à l'agriculture. Ce fut une très grande œuvre de civilisation, dont Justinien semble avoir éprouvé



Fig. 133. — Ivoire byzantin du vi[e] siècle (Musée archéologique de Milan) (d'après Graeven, *Elfenbeinwerke aus Italien*).

1. *B. P.*, 77 ; Mal., 455-456.
2. *B. P.*, 263.
3. *B. G.*, 462, 464 ; *Aed.*, 257-260 ; *Nov.* 1, *praef.* ; 28, *praef.* ; Agath., 278 sqq., surtout 281.
4. *B. P.*, 77 ; *Aed.*, 258.

une légitime fierté : et quoique la soumission n'ait point été du premier coup définitive, il est certain que l'empereur trouva vite en ses nouveaux sujets d'admirables soldats pour ses armées[1] et que, sous le couvert de la religion, l'influence byzantine fit chez eux de rapides progrès. Il en alla de même chez les tribus arméniennes du haut Euphrate. Avant Justinien, la Sophanène, l'Anzitène, la Sophène, l'Asthiatène et la Balabitène étaient gouvernées par des satrapes indigènes qui recevaient l'investiture du *basileus*[2]. L'empereur les supprima et annexa leurs territoires à la monarchie. Les tribus de la grande Arménie furent également contraintes d'accepter, au lieu de leurs chefs locaux, l'autorité souvent vexatoire et dure des officiers impériaux[3]. Par ces mesures, que compléta une occupation méthodique du territoire, Justinien songeait surtout à protéger fortement les frontière de la monarchie et à fermer aux Perses des voies d'invasion trop faciles. Mais en même temps dans ce pays, depuis longtemps déjà chrétien, il multipliait les églises et les monastères, et il n'épargnait rien pour introduire chez ces tribus souvent rudes et barbares des mœurs plus douces et une vie plus civilisée. Dans ces clans farouches d'Arménie, la femme était profondément dédaignée, « comme si elle n'était pas une créature de Dieu, mais un être vil, méprisable, indigne de toute considération[4]. » Le mari l'achetait comme on fait d'une bête de somme ; elle ne recevait point de dot qui lui constituât une fortune propre ; elle était sévèrement exclue de la succession. Justinien réforma ces pratiques barbares. « Du moment que les Arméniens, écrit-il, font partie de notre empire et jouissent de tous les privilèges de nos sujets, il ne convient pas que les femmes seules soient exclues de l'égalité qui règne chez nous[5] ». Partout où pénétrait la domination byzantine, la civilisation devait pénétrer aussi : avec l'administration grecque, l'Arménie reçut les bienfaits de la législation romaine, et bon gré mal gré elle dut s'adapter aux mœurs plus raffinées de ses maîtres[6].

1. *B. P.*, 288; Agath., 184-185, 188.
2. *Id.*, 164 ; *Aed.*, 248 ; *Nov.* 31. 1, 3 ; *C. J.*, 1, 29, 5.
3. *B. P.*, 159 ; *B. G.*, 464, 467 ; *Nov.* 8 ; 20, 3.
4. *Nov.* 21, *praef.*
5. *Ibid.*
6. La Siounie (Vaspouraçan) resta indépendante, mais sous des princes chrétiens (Zach. Rh., 253).

Plus au sud, dans les vastes déserts qui, à l'est de la Syrie romaine, séparaient l'empire de la monarchie sassanide, erraient de nombreuses tribus arabes. Dès le IIIe siècle, Rome était entrée en relations avec elles et s'était efforcée d'employer ces nomades à la défense de ses frontières.[1] Justinien continua cette politique. Les tribus arabes reçurent des subsides annuels, moyennant quoi, militairement organisées, elles concoururent à la protection du pays byzantin[2]; leurs cheiks nationaux, que l'administration impériale appelait des *phylarques,* reçurent l'investiture du *basileus*, et souvent furent désignés par lui[3]; plusieurs de leurs groupes furent même autorisés à s'établir en dedans de la ligne des postes romains[4], et ainsi, sous l'autorité des ducs provinciaux, de qui les chefs arabes dépendaient, tout un système de défense fut constitué. Justinien fit même quelque chose de plus. Pour créer un contrepoids à l'état arabe de Hira, vassal de la Perse, il organisa en 531 un État arabo-romain. Il plaça toutes les tribus de Syrie sous la haute autorité d'un phylarque général : ce fut Aréthas (Harith-ibn-Gabala) le chef de la puissante famille des Ghassanides. On le fit patrice, on lui paya une forte subvention annuelle : et ce roi vassal exerça son autorité sur toute la région du désert[5]. Aréthas était d'ailleurs chrétien : car depuis la fin du IVe siècle déjà, le christianisme avait pénétré dans ces régions[6]. Comme, ainsi que ses sujets, il professait la foi monophysite, il était fort bien en cour, au moins chez Théodora, et il obtint même de la faveur impériale, au moment où en 543 l'Église monophysite se reconstituait sous la protection de la souveraine, qu'un siège épiscopal fût créé à Bostra, avec juridiction sur l'Arabie et la Palestine[7]. On le vit souvent à Byzance[8], et, pendant toute la durée de son long règne (530-570) il rendit en somme à l'empire des services signalés.

En face des Arabes alliés de Rome, un autre État arabe, dont le centre

1. Cf. Duchesne, *Les Missions chrétiennes au sud de l'empire romain* (Mél. de Rome, 1896, p. 112-121) et A. Müller, *Der Islam*, I, 10 sqq.
2. *B. P.*, 198.
3. *B. P.*, 89; Mal., 434-435, 447, 461-464.
4. Mal., 446; *B. P.*, 100.
5. *B. P.*, 89; Theoph., 240; Mal., 461.
6. Duchesne, *loc. cit.*, 114-116.
7. Bar-Hebr., *Chron. eccl.*, I, 220.
8. *Ibid.*, Theoph., 240.

était à Hira sur l'Euphrate, dépendait de la Perse[1]. A sa tête se trouvait depuis 505 l'émir Moundhir III (505-554), que les chroniqueurs byzantins appellent Alamundar, et qui fut un des plus redoutables adversaires de Justinien. « Par sa fidélité aux Perses, dit Procope, et sa prodigieuse activité, il fit pendant cinquante ans tomber à genoux la fortune des Romains. De tous les ennemis de Rome, cet homme a été le plus terrible[2]. » Ses courses de pillage, où il massacrait et brûlait tout sur sa route, épouvantaient la Syrie, la Phénicie, la Mésopotamie ; païen farouche, dévot adorateur des vieilles divinités sémites, il se plaisait à leur offrir en sacrifice des chrétiens ; un jour il immola ainsi quatre cents vierges chrétiennes, une autre fois le fils de son éternel adversaire Harith le Ghassanide. Vainement les Byzantins essayaient d'arrêter ses ravages ; insaisissable, il apparaissait à l'improviste, saccageait tout et quand l'armée impériale se mobilisait, déjà il avait disparu. La diplomatie byzantine s'était efforcée à maintes reprises de gagner cet ennemi implacable. Sous le règne d'Anastase, Sévère, le patriarche d'Antioche, avait député à Hira deux évêques monophysites, qui avaient exposé à Moundhir leur doctrine, et comment la nature divine, étroitement unie en Christ à l'humanité, avait avec la chair souffert sur la croix. L'Arabe s'avisa d'une assez drôle de réfutation. En présence des évêques, un de ses gens vint lui parler à l'oreille, sur quoi l'émir prit un air fort affligé ; et comme les prélats lui demandaient la cause de sa tristesse : « C'est, dit-il, que je viens d'apprendre que l'archange Michel est mort. » Les évêques se récrièrent sur une telle impossibilité. Alors Alamundar : « Si donc, dit-il, un ange ne peut mourir, comment me racontez-vous que la divinité a souffert et est morte par son union avec la chair et la confusion des deux nature en une ? » Et il n'en voulut pas entendre davantage[3]. Justinien, pour gagner le prince arabe, essaya d'autres moyens. Il lui fit offrir de fortes sommes d'argent, il lui envoya de splendides cadeaux, et il obtint facilement de lui la promesse qu'en cas de guerre avec la Perse, Moundhir garderait la neutralité[4]. Ce fut même là, lorsque Amr,

1. Cf. Zach. Rh., 157, 169. Sur les mœurs des Arabes, *B. P.*, 155, 234.

2. *B. P.*, 88 ; cf. *id.*, 282.

3. Zonaras, III, 139-140.

4. *B. P.*, 155, 165 ; Men., 292, 358-359, 369-370.

fils de Moundhir, eut succédé à son père (554-568), la cause de difficultés assez sérieuses, le prince arabe réclamant comme son dû une pension annuelle de cent livres d'or, les négociateurs impériaux répondant que ce cadeau, nullement obligatoire, devait s'acheter par un hommage formel au *basileus*. Justinien consentit pourtant en fin de cause à continuer à Amr les subsides payés à son père[1]. Ainsi, jusque chez les Arabes vassaux de la Perse, l'influence byzantine se faisait sentir. Il est vrai que



Fig. 134. — La mosquée El-Aksa à Jérusalem, église du temps de Justinien. Vue intérieure.

dans l'état d'Hira les chrétiens étaient assez nombreux[2], et que la femme même de Moundhir professait le christianisme. Elle fonda à Hira un monastère, et il semble résulter de l'inscription dédicatoire qui nous a été conservée que son fils Amr aussi était chrétien[3]. Aussi n'est-il point

1. Men., 369-370.
2. Zach. Rh., 147-148; *B. P.*, 240; Jean d'Eph., *Comm.*, 51.
3. Duchesne, *loc. cit.*, 120-121.

étonnant que l'on trouve au service de l'empire des fractions des Arabes de Hira[1].

Au sud du désert de Syrie, du côté de la Mer Rouge et de l'Arabie, Byzance exerçait au temps de Justinien une action non moins considérable, et les rapports des diplomates byzantins, qu'a consultés Procope, montrent quelles furent, dans ces régions lointaines, leur activité et la portée de leurs ambitions. Les motifs de cette action diplomatique ne laissent pas d'être intéressants. En ce temps-là, le golfe d'Akabah, qui termine au nord-est la Mer Rouge, n'était point désert comme aujourd'hui. A son entrée méridionale se trouvait l'île de Jotabé, centre important de transit commercial ; une population juive l'habitait, mais au VIe siècle le christianisme y avait pénétré, et les habitants étaient, sous le règne de Justinien, devenus les sujets de l'empire[2]. A l'extrémité nord du golfe, on rencontrait le port d'Aïla, grande ville commerçante où aboutissait tout le négoce de la Mer Rouge[3]. Depuis le IVe siècle, l'empire était par là en relations religieuses ou commerciales avec les peuples riverains de cette mer[4]. Sur la côte orientale, les négociants byzantins allaient chercher les précieux produits de l'Arabie heureuse, l'encens, l'aloès, la myrrhe, soit en gagnant le port d'Océlis, soit en suivant la voie de terre, « à travers les montagne des Himyarites »[5]. Sur le rivage occidental, ils entretenaient des relations plus profitables encore avec le puissant royaume éthiopien d'Aksoum. Dans le port d'Adoulis ils trouvaient à acheter tous les produits de l'intérieur de l'Afrique, la cannelle, l'encens, les épices de la Barbarie (côte des Somalis), les émeraudes du pays des Blemmyes, les dents d'éléphant, les esclaves, et surtout l'or qui provenait des riches mines du pays de Sasou[6] ; mais surtout, par l'intermédiaire des Arabes du Yémen et des Ethiopiens, ils entraient en relations avec l'Inde. Comme les Romains, les Byzantins du VIe siècle tiraient de l'Extrême-Orient nombre de choses précieuses, de la Chine, la soie, de l'Inde, les

1. Zach. Rh., 170, 174.
2. *B. P.*, 99. Cf. Duchesne, *loc. cit.*, 117.
3. *B. P.*, 99.
4. Duchesne, *loc. cit.*, 90-99 ; *Cod. Theod.*, 12, 12, 2 ; St Athanase, *Apol. ad Constantium* (éd. Bened., I, 313) ; cf. Dillmann, *Z. Gesch. d. Axumitischen Reiches* (Mém. de l'Acad. de Berlin, 1880, p. 10-13).
5. Jean d'Eph. (*Bibl. orient.*, I, 360).
6. Cosmas, *Topogr. christ.*, l. XI, p. 449 ; l. II, p. 87, 97, 98, 99, 107.

épices, les parfums, les pierres précieuses ; mais ils ne les cherchaient point eux-mêmes aux pays producteurs ; les marchandises leur parvenaient soit par les routes de terre, au moyen des caravanes qui à travers l'Asie centrale gagnaient la vallée de l'Euphrate, soit par mer, grâce aux navires d'Océlis et surtout d'Adoulis qui allaient à Ceylan, le grand entrepôt de l'Inde entière[1]. La Perse était donc, sur le continent, l'intermédiaire obligée de ce commerce, et elle s'en réservait soigneusement le monopole. Mais avec la Perse, l'empire était en guerre constante ; alors le trafic était interrompu ; et même en temps de paix la politique byzantine voyait avec peine tant d'argent exporté chez les adversaires de la monarchie. C'est ce qui détermina Justinien à tourner toute son attention vers les voies maritimes ; et pour protéger et développer dans ces régions le commerce byzantin, surtout pour détourner de ce côté le négoce de la soie, il entama de fort actives et fort curieuses négociations.[2]

Entre la Palestine byzantine et l'Arabie heureuse vivaient les Arabes de la région des Palmiers (ὁ φοινικών), et plus au sud, sur le plateau central du Nedjed, les tribus de Kinda et de Maad. Sur la première de ces contrées, Justinien avait réussi à étendre son autorité ; le cheik Abou-Charab lui avait cédé les oasis, et avait reçu en échange le poste de phylarque de Palestine[3]. Avec les Kindites les rapports n'étaient pas moins bons. Dès le temps d'Anastase, en 503, un diplomate byzantin, Euphrasios, avait conclu un traité d'alliance avec l'émir Harith (Aréthas)[4]. Après la mort de ce personnage, pris et décapité par Moundhir de Hira (529), son petit-fils Caïs, que l'on identifie avec Imroulkaïs, « le roi errant » des chroniqueurs arabes, entretint avec Justinien des relations plus amicales encore. En 530, l'empereur, qui l'avait aidé à rétablir son pouvoir dans le Nedjed, lui envoya en ambassade le fils même d'Euphrasios, Abramos, qui obtint du « phylarque » qu'il remît à Constantinople son fils en otage. Un peu plus tard, le fils d'Abramos, Nonnosos (car il semble que cette famille de diplomates ait eu la spécialité des affaires

1. Cosmas, *loc. cit.*, l. II, p. 96-97, 98-99 ; l. XI, p. 445-447 ; l. III, p. 169.
2. *B. P.*, 98, 106-107.
3. *B. P.*, 99-100, 164 ; Nonnosos, p. 480.
4. Cf. Duchesne, *loc. cit.*, 118-119 ; Müller, *der Islam*, I, 19-21.

arabes et éthiopiennes) fut à son tour député à Caïs, avec mission de l'amener à Byzance. Il ne réussit pas : mais son père Abramos, dans une seconde mission au Nedjed, fut plus heureux. Il décida Caïs à partager ses États entre ses fils et à venir à Constantinople, où l'empereur lui donnerait le poste important de phylarque de Palestine. Ce Caïs du



FIG. 135. — Église de la Nativité à Béthléem, datant du temps de Justinien. Vue intérieure.

reste était chrétien ; et l'on voit par son histoire quelle influence Justinien sut acquérir dans l'Arabie centrale[1].

Ainsi, en même temps qu'il s'ouvrait des routes vers le sud, l'empire fermait aux Sassanides tout l'espoir d'agrandissement de ce côté et leur créait de redoutables adversaires. De semblables raisons politiques et commerciales guidèrent la politique byzantine dans l'Yémen et en Éthiopie[2]. A l'angle sud de la péninsule arabique, se trouvait le royaume

1. *B. P.*, 100, 106 ; Nonnosos, 478-479.

2. Cf. Duchesne, *loc. cit.*, 99-112 et la note, pas toujours exacte, de Bury, dans l'éd. de Gibbon, IV, 541-543. Pour Aksoum, cf. les mémoires de Dillmann (*Abhandl.* de l'Acad. de Berlin, 1878, 177-238 et 1880, 1-51, et

sabéen d'Himyar ou des Homérites, pays de civilisation assez avancée et de grande prospérité commerciale [1]. Le christianisme s'y était introduit à la fin du v[e] siècle ; et une communauté chrétienne, de rite monophysite, s'était formée à Nedjran [2] : mais la majorité de la population, demeurée attachée au vieux polythéisme sabéen ou convertie au judaïsme, était fort hostile aux chrétiens. La politique des rois d'Himyar s'orientait d'autre part vers la Perse, et tout naturellement elle détestait dans les nouveaux convertis des agents de l'influence byzantine [3]. Aussi les chrétiens indigènes et même les négociants grecs étaient-ils fort mal traités dans le pays. Dès le temps de Justin, la politique byzantine s'était préoccupée de porter remède à cet état de choses et elle avait fort utilement employé à cet effet les ambitions des rois éthiopiens d'Aksoum. Le grand État abyssin était alors fort étendu : au nord, il allait jusqu'aux environs de Souakim, au sud, jusqu'à la côte des Somalis ; vers l'ouest, il atteignait, au delà du Takazzé et de l'Atbara, la vallée même du Nil, et les troupes du roi Tazena venaient de remonter le fleuve jusqu'au royaume d'Aloa, de le descendre jusqu'au pays des Nubiens rouges [4]. Depuis longtemps cette région était en rapports de commerce avec Byzance, à ce point que le grec était la langue officielle du royaume éthiopien ; ces bonnes relations venaient de se fortifier encore par la conversion des rois abyssins au christianisme [5]. Vers la fin du v[e] siècle en effet, sous l'influence d'Alexandrie, l'Église monophysite s'était organisée dans le pays, et au rapport de Cosmas Indicopleustès, le royaume d'Aksoum, au commencement du vi[e] siècle, était le grand État chrétien et le protecteur attitré des chrétiens

Berichte de Berlin, 1890) de D. H. Müller (*Denkschriften* de l'Acad. de Vienne, 1894); Drouin, *Les monnaies éthiopiennes*. Paris, 1882, et *Les listes des rois éthiopiens* (Rev. arch., 1882, 2). Pour Himyar, cf. Ed. Glaser, *Skizze der Gesch. Arabiens*, Munich, 1889; D. H. Müller, *die Burgen und Schlösser Süd.-Arabeins* ; Schlumberger, *le Trésor de Sana*.

1. *B. P.*, 100-101.

2. Cf. Duchesne, *loc. cit.*, 99; Halévy, *Mélanges d'épigraphie et d'archéol. sémitiques*, p. 23.

3. Duchesne (Rev. des études juives, 1890, p. 224).

4. Cf. Dillmann, *loc. cit.*, et le commentaire qu'il donne des inscriptions gheez d'Aksoum, publiées dans D. H. Müller, *loc. cit.*, 39-41, 44-47. L'inscription grecque du roi Aeizana (*C. I. G.*, III, 5127) est republiée dans Müller, 16-17.

5. Cf. *C. I. G.*, III, p. 508 et 515 (n[os] 5127 et 5128) et Letronne, *Œuvres*, I, 41-48. Sur la conversion, Mal , p. 433, qui place à tort le fait sous Justinien.

dans tout le Sud[1]. On savait tout cela à Byzance, et aussi que les « rois des rois » (c'est le titre que prenaient les princes d'Aksoum) nourrissaient sur le royaume d'Himyar d'anciennes ambitions. On n'eut donc point de peine à les lancer sur les Arabes de l'Yémen. Le roi Kaleb, ou Ela-Atsbeha, fils de Tazena[2], que les chroniqueurs byzantins appellent Elesbaas, passa en Arabie entre 520 et 523, renversa la dynastie indigène et installa à sa place un vice-roi abyssin ; en même temps il fondait des églises et appelait chez les Homérites des missionnaires[3]. C'était un grand succès pour la politique impériale. Malheureusement une insurrection nationale vint compromettre ces résultats ; les chrétiens furent, avec des raffinements de cruauté, massacrés à Safar et surtout à Nedjran. Alors de nouveau, à la demande de l'empereur[4], Elesbaas passa dans l'Himyar. La répression fut rigoureuse : Dhû-Nowas, le chef des révoltés, fut tué dans la lutte avec ses principaux alliés : un vice-roi fut installé pour gouverner la contrée sous la suzeraineté abyssine ; pour la facilité du commerce, des routes furent ouvertes ; et à la demande d'Elesbaas « très fervent chrétien », dit Procope, une mission monophysite vint prêcher dans le pays (525)[5].

Par ces victoires, l'influence byzantine était assurée dans le Sud. Justinien s'efforça de consolider et d'accroître ces résultats. En même temps qu'il tâchait de détourner vers la mer Rouge, grâce aux négociants d'Adoulis et de l'Himyar, le commerce de la soie, il s'efforçait d'entraîner les Abyssins dans une grande action contre la Perse. Le vice-roi abyssin d'Himyar, Esimphaeos, devait d'abord rétablir à Kinda le phylarque Caïs

1. Cf. Dillmann, *loc. cit.*, 1880, p. 26-27. Jean d'Eph. (*Comm.* 56) montre le roi monophysite d'Aksoum intervenant en Perse même en faveur de ses coreligionnaires.

2. Schlumberger, dans Rev. numism., 1886; cf. Dillmann, dans *Berichte* de Berlin, 1890, p. 8-9 et 9-11.

3. Mal., 433-434 ; Jean d'Eph. (*Bibl. orient.*, I, 359-361) ; Jean de Nikiou (*Journ. asiat.*, 7e série, XII, 334) ; lettre de Siméon de Beth-Arsam (*Bibl. orient.*, I, 365-366). Cf. Cosmas, *loc. cit.*, l. II, p. 102 ; cf. Dillmann, *loc. cit.*, 1880, p. 28-33.

4. Zach. Rh., 152.

5. *B. P.*, 104-105 ; Jean d'Eph. (*Bibl. orient.*, I, 363) ; lettre de Siméon de Beth-Arsam (*Bibl. orient.*, I, 364-379 ; Zach. Rh., 142 sqq., et la note de la p. 355 où se trouve la bibliographie de cette question embrouillée). Mal., 457. Inscr. de Hisn-Ghorab (Halévy. *Journ. asiat.*, juin 1873) ; Jean d'Eph. (*Bibl. orient.*, I, 383-384). Cf. Fell, *die Christenverfolgung in Südarabien* (Zt. d. morgenl. Gesch., 1881) et Dillmann, *loc. cit.*, 1880, p. 33-44.

exilé, et le soutenir ensuite dans son offensive contre les Sassanides ; on tentait en même temps d'intéresser Elesbaas à l'entreprise[1]. Ceci se passait entre 529 et 531. Un envoyé impérial, Julien, fut envoyé à Safar et à Aksoum, et Malalas nous a conservé le fort curieux rapport qu'il fit sur la cour d'Abyssinie. « Le roi, raconte-t-il, était nu, ayant autour des reins une étoffe tissée d'or, et sur les épaules et le ventre un réseau de pierreries. Aux bras, il portait des bracelets d'or et sur la tête une étoffe tissée d'or roulée en bandeau, d'où pendaient de chaque côté quatre chaînettes : au cou il avait un collier d'or. Il était debout sur un char à quatre roues traîné par quatre éléphants, et le haut du char était plaqué de feuilles d'or ; et le roi s'y tenait, ayant en main un petit bouclier d'or et deux javelots, d'or aussi. Sa noblesse, en armes, l'entourait, et des chœurs chantaient au son des flûtes. » Le négus reçut avec grand respect la lettre impériale, dont il baisa le sceau, et avec grande joie les cadeaux que lui envoyait Justinien. Puis, il promit tout ce qu'on lui demandait, ordonna même de mobiliser son armée, et, ayant embrassé l'ambassadeur, il le renvoya fort honorifiquement avec des lettres et des cadeaux pour son maître[2]. Il semble d'ailleurs que tout se borna à des promesses. Caïs seulement fut rétabli dans le Nedjed, et le vice-roi d'Himyar envoya à son tour un ambassadeur à Constantinople[3]. Pendant les années suivantes les négociations continuèrent : à plusieurs reprises, les diplomates chargés des affaires arabo-éthiopiennes, Abramos, Nonnosos, coururent de Kinda à Safar et de Safar à Aksoum[4]. Entre temps en effet, une révolution, suscitée par un certain Abraha, arracha, en 531, l'Himyar à l'autorité abyssine, et malgré deux expéditions tentées par Elesbaas, l'Yémen se maintint indépendant d'Aksoum[5]. L'État sabéen se trouva obligé par là de ménager d'autant plus l'empire ; et l'on voit en effet qu'entre les deux gouvernements les relations furent fort actives, à

1. *B. P.*, 106-107 ; Mal., 457-459.

2. Mal., 457-459 *B. P.*, 106. Bury croit à tort (*loc. cit.*, IV, 542-543) que cette ambassade fut identique à celle de Nonnosos. Sans doute Malalas ne donne pas le nom de l'envoyé, mais Théophane, recopiant le récit de Malalas (p. 244-245) appelle l'ambassadeur Julien. Or, un des envoyés de Justinien en Himyar et à Aksoum s'appelait bien ainsi (*B. P.*, 106, 155) ; cf. Dillmann, *loc. cit.*, 1880, p. 40-43.

3. Jean d'Eph. (*Bibl. orient.*, I, 380).

4. Nonnosos, 479-481.

5. *B. P.*, 105-106.



Fig. 136. — Scènes de la vie de Joseph (bas-reliefs de la chaire d'ivoire de Maximien à Ravenne)



Fig. 137. — Scènes de la vie de Joseph (bas-reliefs de la chaire d'ivoire de Maximien à Ravenne).

ce point que l'Himyar passait pour être annexé à la monarchie[1]. A la prière du *basileus*, Abraha tenta même, vers 542, une expédition militaire vers le nord et essaya de surprendre La Mecque[2], et, avec l'appui de Byzance, sa dynastie garda le pouvoir jusqu'en 570. Nonnosos, de son côté, fut envoyé à Aksoum, pour entretenir l'alliance conclue par Julien[3]. Et sans doute toute cette diplomatie échoua en ce sens que la soie continua de suivre la voie de Perse, mais la ferveur chrétienne d'Elesbaas d'Aksoum et d'Abraha d'Himyar assura dans ces régions, pour toute la durée du règne de Justinien, l'influence byzantine[4].

En Égypte, depuis que Dioclétien avait évacué les postes de la Nubie inférieure, la frontière méridionale de l'empire avait reculé jusqu'à la première cataracte. Au delà habitaient des voisins redoutables, les Blemmyes et plus au sud les Nobades. C'étaient des populations pillardes, dont les constantes invasions étaient fort désagréables pour l'Égypte ; aussi Byzance avait-elle fini par se résoudre à leur payer une subvention annuelle[5]. En outre elles étaient païennes, et à cause d'elles l'empire chrétien était obligé de tolérer à Philé l'existence du vieux sanctuaire d'Isis. Les traités en effet reconnaissaient aux barbares le droit d'y venir offrir des sacrifices et la permission même d'emporter chez eux, à certaines époques, les édicules dorés qui renfermaient les images de la déesse[6]. Justinien lui-même avait dû s'y résigner : mais on juge combien de telles concessions devaient coûter à son esprit intolérant et dévot[7].

Or, vers 540, le royaume des Nobades, dont le centre était à Dongola, était devenu assez puissant. Le roi Silko s'était, en guerroyant contre les Blemmyes et les populations de la haute Éthiopie, taillé sur le Nil une souveraineté assez étendue. Il se proclamait pompeusement « roi des Nobades et de tous les Éthiopiens » et il déclarait, dans une langue ima

1. *B. P.*, 164.

2. Inscr. de Marib (541-543), dans Rev. Et. juives, 1889, 313 ; *B. P.*, 107.

3. Nonnosos, 479.

4. On voit les Ethiopiens et les Homérites demander des évêques à Justinien (Jean d'Eph., dans *Bibl. orient.*, I, 385).

5. *B. P.*, 102-103.

6. *Id.*, 103-104. Cf. Priscus, fr. 21 ; Letronne, *Œuvres*, I, 34-35, 60-61, 68-69.

7. Cf. sur cet épisode Duchesne, *loc. cit.*, 82-90 ; Letronne, *Œuvres*, t. I ; Revillout, *Mémoire sur les Blemmyes* (Acad. Inscr. Savants étr., VIII, 371-445).

gée, « que non seulement il ne marchait pas à la suite des autres rois, mais encore qu'il marchait devant eux », qu'il ne permettait pas à ses ennemis « de se reposer à l'ombre, mais les forçait à rester au grand soleil, sans qu'on leur portât de l'eau dans leurs maisons. Car, ajoutait-il, je suis un lion pour les pays d'en bas (d'aval), et un ours pour les pays d'en haut (amont)[1]. » En ce despote africain il y avait évidemment un allié à chercher ; la diplomatie byzantine n'y manqua pas.



Fig. 138. — Étoffe byzantine du trésor de Sens (épisodes de la vie de Joseph).

Depuis assez longtemps, en Nubie comme en Abyssinie, la langue grecque était d'usage courant : c'était un moyen de pénétration et d'influence. Aussi, vers 540, un prêtre monophysite nommé Julien, qui vivait dans l'entourage du patriarche déposé d'Alexandrie Théodose, conçut-il le projet d'évangéliser les Nobades. Théodora l'encouragea fort dans son dessein, et comme Justinien, à cette nouvelle, s'était mis en tête d'envoyer en Nubie des missionnaires orthodoxes[2], l'impératrice, avec son habituelle ténacité, fit en sorte d'assurer l'avance à ses agents ; et Julien, porteur de cadeaux magnifiques, réussit en effet à se faire bien accueillir chez Silko. Le roi se fit baptiser, suivi de tout son peuple ; il entra dans

1. *C. I. G.*, III, 5072. Cf. Letronne, *Œuvres*, I, 22-23 et l'article de Lepsius (Hermès, 1875, p. 129-144).

2. Cf. sur cette tendance, Jean d'Eph. (*Bibl. or.*, I, 385) ; il en résultait souvent de grandes difficultés.

l'alliance byzantine et mit ses armes au service de l'empire[1]. C'est à la suite de ces événements qu'on agit contre les Blemmyes païens. Tandis qu' « avec l'aide de Dieu », Silko les attaquait par le sud et prenait possession du pays en plaçant dans leur principal, temple, à Talmis, une inscription célébrant ses victoires, un officier impérial, Narsès, fermait définitivement le temple de Philé (en 541 ou 542), il emprisonnait les prêtres, envoyait à Constantinople les images sacrées et dans le sanctuaire transformé en église, il installait un évêque, Théodore[2]. De là le christianisme allait pénétrer chez les Blemmyes vaincus.

Après deux ans de prédication chez les Nubiens, Julien était retourné à Constantinople, peut-être à la mort du roi Silko, laissant le soin de continuer son œuvre à l'évêque de Philé Théodore[3]. Ce prélat semble avoir exercé une grande influence sur le successeur de Silko, Ergamène, et l'avoir rendu pleinement dévoué aux vues de la politique impériale. Grâce à ces bonnes relations, l'autorité byzantine s'établit chez les Blemmyes et un résident grec, l'exarque de Talmis, vint l'administrer; grâce à son concours surtout, le pays se christianisa. Par les efforts de l'évêque Théodore et de l'exarque Joseph, « le zélé dans les choses de Dieu », les temples païens furent transformés en églises: des sanctuaires nouveaux s'élevèrent; une communauté s'organisa[4]. Les Blemmyes, évincés peu à peu, se réfugièrent dans l'intérieur des terres, entre le Nil et la Mer Rouge, et de Philé à Méroé tout le pays, converti au christianisme, reconnut la suzeraineté de Justinien. De là le christianisme devait bientôt pénétrer encore plus au sud, grâce à Longin, le successeur de Théodore à la mission de Nubie, qui évangélisa les Alodes et les Makourites[5].

Dans l'Afrique propre également, la politique et la religion se mêlaient étroitement. Au sud de la Tripolitaine, le christianisme pénétrait, avec l'influence impériale, dans les premières oasis sahariennes. Dans l'oasis

1. Jean d'Eph., *Hist. eccl.*, IV, 6-7. Sur la date, Revillout, *loc. cit.*, 436-443.

2. *B. P.*, 104. La date de la mort de Narsès (543), *B. P.*, 265, précise l'époque de l'événement. Letronne et Duchesne se trompent sur la date.

3. Jean d'Eph., *Hist. eccl.*, IV, 48. Cf. *ibid.*, IV, 9. Sur son rôle à Philé, *C. I. G.*, III, 8647-8649.

4. Inscr. de Dendour (a. 544), dans Revillout, *loc. cit.*, p. 375.

5. Cf. Letronne, I, 35, 52-53.

d'Augila, où jusqu'alors le culte d'Ammon avait subsisté avec ses hiérodules, ses prophétesses et ses sacrifices, la population entière se convertissait et une église s'élevait en l'honneur de la Théotokos[1]; au sud de Leptis magna, la tribu des Gadabitani acceptait la foi orthodoxe[2]; jus-



Fig. 139. — Daniel entre les lions (miniature du Cosmas du Vatican).

qu'à Ghadamès la suzeraineté byzantine était reconnue et le christianisme pratiqué[3]. A plus forte raison la diplomatie impériale exerçait-elle une profonde influence sur les tribus berbères cantonnées, des Syrtes jusqu'à

1. *Aed.*, 333-334.
2. *Id.*, 337.
3. *Id.*, 335.

Gabès, dans le voisinage immédiat des provinces byzantines. Les chroniqueurs de l'époque ont curieusement dessiné la physionomie de ces grands chefs indigènes, les Antalas, les Coutsina, les Iabdas, si semblables à nos Kabyles d'aujourd'hui. Toujours prêts à se dévouer, c'est-à-dire à se vendre, à Justinien, ils sont trop heureux, pourvu qu'on les paie grassement, qu'on les comble d'égards, de titres et d'honneurs, d'être « les esclaves de la majesté impériale ». Très respectueux du nom romain, ils ne se considèrent comme vraiment souverains que lorsqu'ils ont reçu des généraux grecs une solennelle investiture ; et tous rivalisent d'empressement à offrir leurs services, à rechercher l'alliance byzantine, à se dire les vassaux du *basileus*[1]. Ils sont fiers d'être les amis des ducs et des patrices, ils combattent avec eux et s'enorgueillissent de leurs victoires : alliés peu sûrs sans doute, qui trahissent sans scrupules, mais qui, mobiles et impressionnables, toujours guidés par leurs intérêts ou leurs haines, reviennent vite, jouets dociles aux mains des diplomates byzantins.

Voici l'un d'entre eux, par qui on peut les juger tous. Coutsina, l'un des chefs du haut plateau numide, n'est qu'un demi-berbère, fils d'un chef indigène et d'une femme romaine[2] ; s'il a bien pu se soulever un moment contre l'autorité byzantine[3], il a pour souci principal, après la sévère leçon qu'il a reçue, de faire au plus tôt sa paix avec l'empire. Bien qu'on l'ait chassé de ses possessions de Byzacène et contraint à chercher en Numidie de nouveaux territoires, il est bien vite devenu l'ami fidèle de ce Solomon qui l'a vaincu[4]. C'est que d'une part Coutsina déteste Antalas autant qu'Antalas hait Coutsina, et le soulèvement de l'un entraîne nécessairement le dévouement de l'autre. C'est que d'autre part le prestige de l'empire agit puissamment sur ce grand chef. Il est fier d'être un demi-Romain, « aux mœurs civilisées, à la gravité toute latine »[5]. Il rappelle volontiers sa naissance qui le fait « presque Romain par le sang et tout à fait par le cœur[6] ». Plus que des 30 000 cavaliers

1. Cf. Diehl. *Afrique byzantine*, 299-330.
2. *Joh.*, IV, 511-512, 1095-1096 ; VIII, 271.
3. *Bell. Vand.*, 448.
4. *Joh.*, III, 406-407.
5. *Id.*, IV, 512.
6. *Joh.*, IV, 511. « Animo Romanus erat, nec sanguine longe. »

indigènes qu'il conduit au combat, il s'enorgueillit du titre de *magister militum* que lui a décerné l'empereur[1] ; il éprouve une joie d'enfant à commander un détachement de troupes régulières[2], et tout son brillant courage s'emploie à achever la ruine des gens de sa race. Il se pique, dans les circonstances graves, dans le désarroi d'une défaite ou le trouble d'une sédition, de rester, comme un civilisé qu'il prétend être, fidèle à sa parole et à ses alliances[3]. Parfois sans doute le Berbère l'emporte ; vienne une belle occasion de piller, la tentation de faire du butin sera la plus forte, et sans grand scrupule il se jettera dans l'insurrection : parfois aussi, entre les partis en présence, il exécutera une série de brusques et déconcertantes volte-faces, au double gré de ses haines et de ses intérêts : mais au fond il est toujours prêt à revenir à l'empire, dût-il pour cela trahir sur le champ de bataille ses confédérés berbères[4]. Lui aussi s'inquiète peu de l'indépendance nationale : comme les autres, il s'accommode sans peine d'être un vassal de l'empereur, et juqu'à sa mort il restera l'un des meilleurs soutiens de l'autorité byzantine en Afrique.

La diplomatie grecque n'avait guère de peine à gagner de tels hommes, et en les bridant l'un par l'autre, en entretenant leurs divisions et leurs haines, à les asservir également. Avec de l'argent distribué à propos, de belles promesses, que souvent elle se réservait de ne pas tenir, elle rompit toutes les coalitions, brisa toutes les insurrections, trouva toujours des alliés et créa à l'empire cette large clientèle de tribus vassales, qu'on appelait les *Mauri pacifici* ou πάκατοι (*pacati*)[5]. Moins de dix ans après l'arrivée des Byzantins en Afrique, tous les grands États berbères reconnaissaient l'autorité de Justinien. A la date de 540, les principales tribus de la Tripolitaine, Levathes, Ifuraces, Mecales, acceptaient la suzeraineté de l'Empire[6] ; en Byzacène, Antalas répondait de la fidélité des populations berbères[7] ; en Numidie, Coutsina était un allié dévoué[8], et Iabdas était, sinon soumis encore, en tout cas réduit à l'impuissance ; les princes mêmes de la Maurétanie sollicitaient l'investiture byzantine ; Orthaias et Massonas

1. *Joh.*, VI, 267 ; VII, 268 ; VIII, 270.
2. *Id.*, VII, 268-271.
3. *Id.*, VI, 268 ; VIII, 121-129.
4. *B. V.*, 517.
5. *Joh.*, IV, 999 ; VI, 596 ; *Aed.*, 335 ; Jord., *Rom.*, p. 52.
6. *Bell. Vand.*, 502 ; *Joh.*, III, 410-412.
7. *Id.*, 503-504.
8. *Joh.*, III, 406-407.

étaient en relations amicales avec Solomon[1] ; et, comme le dit Corippus, « les chefs des Maures, tremblant devant les armes et les succès de Rome, accouraient se placer spontanément sous le joug et les lois de l'empereur[2] ».

Allons maintenant, en suivant toujours les confins de l'empire, aux extrémités de l'Occident. Jusque chez les Francs qui occupaient la Gaule,

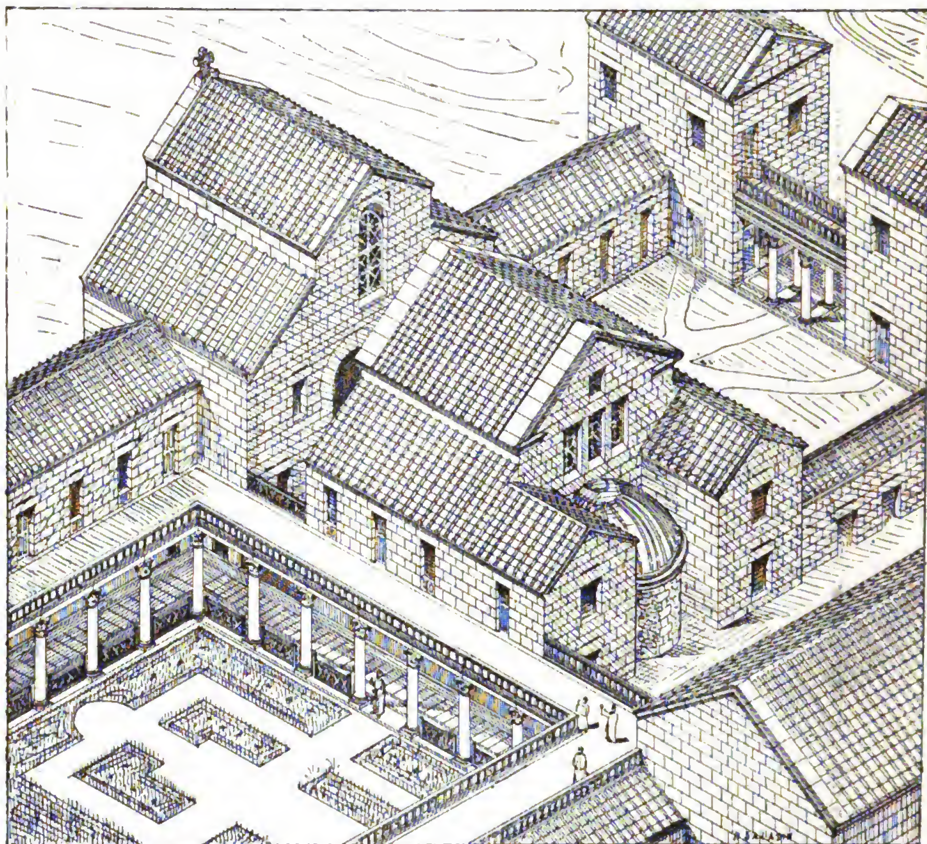


Fig. 140. — Église byzantine de Haïdra, restitution de H. Saladin (d'après le cliché communiqué par MM. Hachette et C[ie]).

pénétrait l'influence de la diplomatie byzantine[3]. Dans les lettres qu'il adresse à Justinien, Théodebert l'appelle du nom de *maître*, comme un vassal parlant à son souverain ; ailleurs il l'appelle du nom de *père*, et il

1. *Bell. Vand.*, 406. 465.
2. *Joh.*, III, 287-289.
3. Cf. Gasquet, *loc. cit.*, 163-171.

est probable en effet que, pour renforcer les liens qui l'attachaient à Byzance, Justinien, selon un usage fréquent à l'époque, adopta le prince franc[1]. Et ainsi Théodebert devint l'allié des Grecs, il reçut les subsides impériaux, il combattit avec eux contre les Ostrogoths. Ce fut à la vérité un allié capricieux, souvent traître, et il est certain aussi qu'il finit par se lasser des prétentions de la domination impériale. Ce hautain, turbulent et hardi Germain supportait avec impatience que Justinien, dans ses rescrits, joignît, comme s'il avait vaincu les Francs, les titres de Francique et d'Alamanique à ceux de Gothique et d'Africain : il se croyait assez puissant pour travailler pour lui-même et il le fit bien voir[2]. Ce fut un grand scandale à Byzance quand, sur ses monnaies d'or, Théodebert substitua son effigie à celle de Justinien ; et peut-être trembla-t-on un peu quand on sut que, soulevant les Gépides et les Lombards, le roi franc rêvait de jeter la barbarie sur l'empire et de conquérir Constantinople[3]. Cependant, malgré ces incartades, le prestige romain demeurait grand en Gaule. Quand les Francs occupèrent la Provence cédée par les Ostrogoths, ils ne s'en crurent régulièrement les maîtres que lorsque Justinien, par un diplôme en bonne forme, eut confirmé leurs droits. Et un autre fait est plus significatif encore. Dans une lettre, Justinien demande à Théodebert de l'informer exactement sur quels peuples son autorité s'étend en Germanie[4]. La question, qui d'abord surprend, s'explique pourtant sans peine. Dans son désir de répandre le christianisme chez les nations païennes et jusque « dans les contrées dont personne avant lui ne connaissait même le nom[5] », Justinien appliquait sa sollicitude aux sujets de ses alliés mêmes, et entendait les charger de collaborer à sa grande œuvre de propagande religieuse. La prétention n'a donc rien qui étonne : mais ce qui est remarquable, c'est que Théodebert accepte respectueusement la mission qui lui est confiée, et Constantinople est si bien aux yeux des Francs chrétiens la capitale véritable de l'univers, qu'un évêque de Trèves écrit à l'empereur : « Tu brilles dans le monde entier comme un soleil ; et nous tous, par la

1. *Epist. Merow. et Karolini aevi*, I, 132-133.
2. Agath., 21.
3. *Ibid.*; *B. G.*, 417. Cf. Gasquet, *loc. cit.*, 171-178.
4. *Epist. merow... aevi*, I, 133.
5. *Hist. arc.*, 114.

grâce de Dieu, directeurs des églises, nous nous réjouissons de ta sagesse[1] ». Ainsi « l'empire embrasse toujours, comme on l'a dit, tous les pays que le christianisme a conquis[2] », et dans les lointaines églises d'Occident, les prêtres, sur l'invitation du pape, « adressent à Dieu d'incessantes prières pour qu'il couvre de sa protection nos princes très cléments, Justinien et Théodora[3] ».

Jusque sur les peuples farouches qui se pressaient au nord du Danube, l'empire faisait sentir son action. Depuis longtemps déjà, les Lombards, convertis au catholicisme[4], étaient en bonnes relations avec la monarchie; ils recevaient d'elle des subsides et lui fournissaient des soldats[5]. Justinien fit davantage encore. Il autorisa les Lombards à s'établir vers 547 dans le Norique et en Pannonie et leur donna de fortes sommes d'argent[6]. Il comptait par là s'assurer leur concours contre leurs voisins les Gépides, et à plusieurs reprises en effet, à la suite de cette alliance, les forces byzantines soutinrent les Lombards du roi Audouin contre ses adversaires et leur assurèrent la victoire[7]. Outre qu'il neutralisait ainsi des barbares redoutables, Justinien trouvait à l'alliance des Lombards un autre avantage ; il recrutait chez eux d'excellents soldats pour son armée[8]. Toutefois, pour assurer la fidélité de leurs rois, Justinien ne se faisait point faute d'accueillir à Constantinople les rivaux qu'ils avaient évincés et de les combler d'honneurs[9] ; il maintenait ainsi les chefs barbares dans le devoir et les encourageait à bien faire, de même que par la rivalité allumée entre les peuples, il les incitait à se disputer les marques de la bienveillance impériale.

A l'est des Lombards, dans la Mésie Ie, les Hérules étaient cantonnés depuis le temps d'Anastase[10]. Encore païens au commencement du VIe siècle et de mœurs très barbares, ils avaient été convertis par les soins de Justinien[11]. Leur roi Grepès était venu à Constantinople se faire baptiser avec douze de ses parents et les chefs de sa noblesse : l'empereur lui-même lui

1. *Epist. merow... aevi*, I. 118.
2. Gasquet *loc. cit.*
3. Vigile à Auxanius (*ibid.*, I. 62).
4. *B. G.*, 423.
5. *Id.*, 236.
6. *Id.*, 418.
7. *B. G.*, 426, 551-552, 593-594.
8. *Id.*, 598.
9. *Id.*, 429-430, 602.
10. *Id.*, 203 ; Marcell. Com., a. 512. Cf. *B. G.*, 209, 419.
11. *B. G.*, 199, 204.

avait servi de parrain [1]. Une étroite alliance avait suivi cette conversion. Le *basileus* avait accordé aux Hérules de nouvelles terres en Dacie et aux environs de Singidunum : il avait augmenté le subside qu'on leur payait : en échange il recrutait chez eux de nombreux soldats [2]. Avec le christianisme, les fédérés hérules commencèrent à se civiliser. Toutefois leurs révolutions intérieures devaient en partie les détacher de Byzance ; et malgré les efforts de Justinien pour leur donner un roi [3], une portion de leurs tribus quitta l'empire pour s'unir aux Gépides.

Ceux-ci étaient établis depuis le Danube jusqu'aux Carpathes ; ils s'étaient récemment emparés de Sirmium et d'une partie de la Dacie [4]. Eux aussi étaient alliés de l'empire et recevaient de lui des subsides [5] : mais ces barbares turbulents et pillards, et par surcroît ariens [6], déplaisaient fort à Justinien. Il refusa donc de leur continuer les subventions accoutumées, soutint en toutes circonstances les Lombards contre eux. Vainement les Gépides se faisaient très humbles, rappelant les bons services militaires qu'ils avaient rendus, demandant modestement de petites concessions de terres [7]. Vainement, pour rentrer dans l'alliance romaine, ils multipliaient les ambassades à Constantinople [8]. Justinien ne leur pardonnait pas leurs insolences et leurs invasions ; il n'oubliait ni qu'ils avaient accueilli les Hérules fugitifs, ni qu'ils avaient appelé les Huns Koutourgours à leur secours, ni qu'ils avaient, au mépris des traités, aidé les Slaves à franchir le Danube [9]. Ce ne fut qu'après des défaites répétées que le roi Thorisind obtint de conclure avec l'empire et les Lombards une paix perpétuelle, qui le mit à la merci du *basileus* [10].

Plus à l'est, les Slaves et les Bulgares menaçaient le bas Danube [11]. Un de leurs groupes, les Slovènes, occupait la Pannonie ; l'autre, plus redoutable, les Antes, errait depuis le Danube jusqu'au Dniestr et au Dniepr ; enfin, au nord du Palus Méotide, la puissante nation des Avars s'éten

1. Mal., 427-428 ; Jean d'Eph. (R. Or. Chr., 1897, 2, p. 475).
2. *B. G.*, 419, 199, 204, 426, 598.
3. *Id.*, 209.
4. *B. V.*, 313 ; *B. G.*, 418, 425.
5. *B. G.*, 418-419.
6. *Id.*, 423.
7. *B. G.*, 423-425.
8. *Id.*, 593.
9. *Id.*, 552, 593.
10. *Id.*, 605.
11. Cf. Jirecek, *Gesch. der Bulgaren*, 82, 87 ; sur leurs mœurs, voir le curieux passage de *B. G.*, 254, 334-336.

dait progressivement vers l'ouest. A tous la diplomatie byzantine offrait libéralement de l'argent et des terres, leur demandant en échange de fournir des soldats à Byzance et de défendre ses frontières contre les attaques des autres tribus barbares [1]. C'est ainsi qu'elle sollicitait les Antes contre les Huns, les Avars contre les Outourgours, les Sabirs et les Antes, comblant, pour acquérir leur alliance, leurs envoyés d'habits de soie et de chaînes d'or, payant à leurs chefs de larges subsides et leur promettant de fertiles cantonnements. A ce prix, Justinien pouvait se vanter « d'avoir, avec l'aide de Dieu, accru la république et replacé sous son autorité les deux rives du Danube [2] ». En fait, il se ménageait là de bien dangereux alliés, toujours prêts à ravager le pays romain et à ramener chez eux d'innombrables quantités de captifs et de butin. En fait, comme le dit Procope, « les barbares se partageaient l'empire [3] » ; et, à mesure que diminuaient les forces de la monarchie et que s'affaiblissait l'énergie du souverain, cette politique, d'apparence grandiose et habile, devait, surtout en cette région du Danube si particulièrement menacée, produire de fort désastreuses conséquences.

Pourtant ici même cette œuvre diplomatique n'était point entièrement stérile : la propagande chrétienne, comme partout, accompagnait l'action politique et répandait avec la civilisation l'influence byzantine. On a vu comment sur toutes les frontières les missionnaires furent pour Byzance des agents de tout premier ordre, et il est remarquable, pour le dire en passant, que cette grande œuvre d'évangélisation fut accomplie essentiellement par ces prêtres monophysites que Justinien persécutait parfois si durement au dedans de l'empire [4]. C'est à eux que fut due la conversion des Huns Sabirs et celle des Arabes de Syrie ; ce sont leurs missions qui conquirent Himyar et Aksoum, les Nobades et les Blemmyes. Justinien ne semble pas s'être opposé bien sérieusement à leur prédication [5], et Théodora l'encouragea de toutes ses forces : et ce n'est pas un

1. Pour les Antes, *B. G.*, 125, 370, 336 ; pour les Avars, Men., 283, 285, 286 ; Theoph., 232, qui note l'effet que produisit à Byzance leur costume étrange. Sur les Turcs, cf. la note de Bury dans l'éd. de Gibbon, IV, 539-541.

2. *Nov.* 11.

3. *B. G.*, 419.

4. Zach. Rh., 237 ; Jean d'Eph., *Comm.*, 160, 206.

5. Cf. pourtant les réserves indiquées par Jean d'Eph. (*Bibl. or.*, I, 385).

des faits les moins curieux de l'histoire religieuse de l'époque que cet emploi fait par le gouvernement orthodoxe de l'infatigable énergie des dissidents. Or toutes ces chrétientés nouvelles demandaient à l'empereur leurs évêques : Constantinople envoyait des prélats aux Goths Tétraxites, aux Abasges, aux Arabes, aux Homérites et aux Éthiopiens [1] ; et ainsi, bien au delà des limites de l'empire, se répandait l'influence byzantine. Il y avait en Perse de nombreuses communautés chrétiennes, fortement organisées sous l'autorité d'un catholikos, et que Chosroès traitait avec une large tolérance [2] : il y avait des chrétientés jusqu'à Ceylan, on en rencontrait jusqu'en Chine [3] ; et du fond de l'Extrême-Orient, comme des solitudes glacées du Nord, des ambassades chargées de cadeaux précieux et rares venaient vers Justinien, comme jadis vers Auguste [4]. Et quand on considère cette colossale extension de la propagande chrétienne, on conçoit que les contemporains aient eu dans la fortune de l'empire une confiance sans bornes. Qu'importaient les menaces, les passagères invasions des barbares ? l'empire chrétien doit être invincible, « car, comme le dit Cosmas, il a pour mission de ne point laisser diminuer l'étendue du monde chrétien, mais de l'élargir indéfiniment [5]. »

IV

Assurément, et il faut le dire, cette politique avait ses périls. A force de montrer aux barbares les richesses de l'empire, à force de leur accorder avec condescendance les subsides et les terres qu'ils demandaient, on finissait par les rendre singulièrement dangereux pour Byzance [6]. Éblouis par l'éclat et la renommée de la monarchie, ils s'étaient d'abord présentés humblement, en solliciteurs ; à mesure qu'ils se familiari-

1. *B. G.*, 466, 475 ; Jean d'Eph. (*Bibl. or.*, I, 385) ; Bar.-Hebr., *Chr. eccl.*, I, 220.

2. Zach. Rh., 142, 256, 383-384 ; *B. P.*, 281 ; *B. G.*, 504 ; Cosmas, *loc. cit.*, l. II, p. 74. Sur l'église nestorienne de Perse, cf. Chabot, *l'Ecole de Nisibe* (J. Asiat., 1896, 2, p. 48-49, 52-54).

3. Cosmas, l. III, p. 169. Sur les missions chrétiennes aux Indes, cf. Assemani, *Bibl. Orient.*, IV, 413-548.

4. Mal., 477, 484 ; Theoph., 239. Paul. Silent., *loc. cit.*, 229-230.

5. Cosmas, l. II, p. 113.

6. Cf Dahn, *Prokopius*, 112-114, 310-312.

saient, à mesure qu'ils voyaient de plus près l'opulence et la faiblesse de l'empire, ils retrouvaient leur primitive arrogance et haussaient leurs prétentions. « Une fois qu'ils avaient goûté des richesses de Byzance, dit Procope, il était impossible de les en détacher et de leur en faire oublier le chemin[1]. » Alors, quand on refusait de faire droit à leurs exigences, ils se vengeaient par de brutales invasions des refus éprouvés, pillant le pays romain, réduisant les populations en esclavage, oubliant en un jour les subsides et les traités d'autrefois. Justinien en fit fréquemment la cruelle expérience. Il avait cru habile de se concilier les barbares, de les opposer les uns aux autres, il s'était flatté de les gagner, de les diviser, de les neutraliser : sans cesse les fédérés exprimaient de nouveaux désirs, et de nouveaux solliciteurs sortaient de l'inépuisable réservoir d'hommes qu'était le monde barbare. « Il n'y a, dit fortement Procope, nul autre moyen d'obliger les barbares à la fidélité envers Rome que la crainte des armes impériales[2] ». Pour avoir oublié ce principe, Justinien vit la péninsule des Balkans horriblement ravagée, les Slaves à Andrinople[3], les Huns sous les murs de Constantinople même. Et comme toutes les forces de l'empire étaient occupées en Occident, on offrait à ces envahisseurs de l'or, non du fer ; et en achetant chèrement leur retraite, on les encourageait à revenir promptement.

C'était là l'inconvénient matériel de cette politique : elle avait un inconvénient moral aussi. Outre que les largesses faites aux barbares coûtaient fort cher au trésor, elles n'allaient point sans quelque humiliation. C'était chose assez peu reluisante pour le prestige de l'empire d'acheter à prix d'or la paix à Chosroès, et par le versement de subsides annuels[4], de se donner l'air d'être tributaire des Arabes ou des Huns. Aussi conçoit-on que les historiens du VI[e] siècle aient parfois durement reproché à Justinien les erreurs de sa politique. « Il prodigua, dit Procope, des richesses immenses à toutes les nations barbares, sans en oublier aucune, celles du Levant aussi bien que celles du Couchant, celles du midi et celles du nord et jusqu'aux peuples du fond de la Bretagne. Il combla de ses

1. *Hist. arc.*, 54.
2. *B. P.*, 103.
3. *B. G.*, 455.
4. Cf. le mécontentement qu'excita la paix de 551 (*B. G.*, 537, 538-539).

faveurs des peuples dont avant lui personne n'avait su le nom et qu'on voyait pour la première fois, sans même en connaître l'origine. Aussi les barbares, informés de ses façons de faire, affluaient de tous les points du globe à Byzance. Lui cependant les recevait aussitôt et témoignait par l'épanouissement de son visage du plaisir qu'il avait à les voir et du profit qu'il en espérait. Il épuisa donc les richesses de l'empire en prodigalités aux barbares, les renvoyant toujours chargés de présents. Et ainsi les

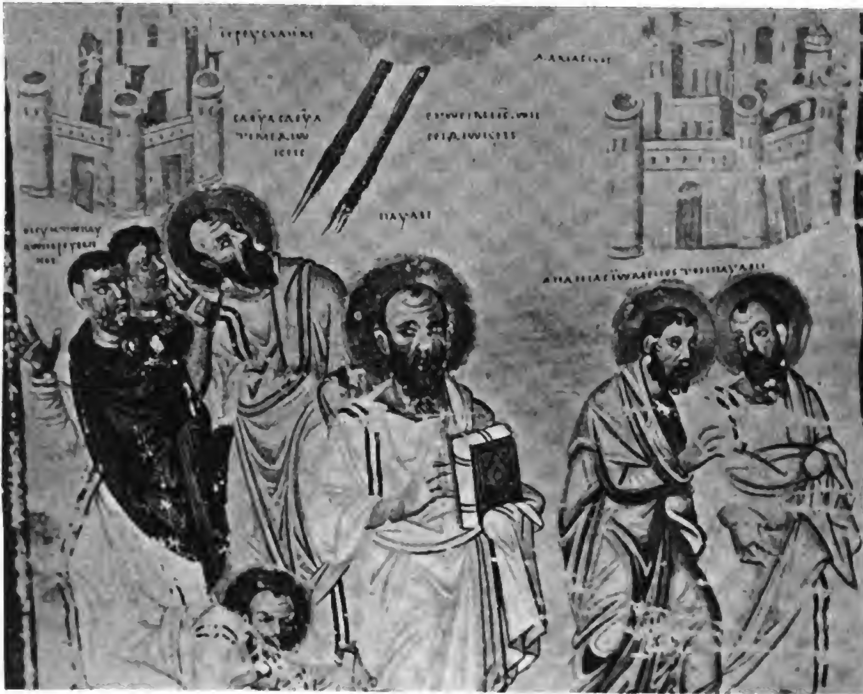


FIG. 141. — Miniature du Cosmas du Vatican (phot. communiquée par M. Millet).

barbares devinrent maîtres de la fortune de Rome, soit par les pensions que leur fit l'empereur, soit par le butin et les captifs qu'ils emportèrent, soit par la paix qu'ils vendirent[1] ». Et voici les conséquences de ces maladroites prodigalités. « Jadis, avant Justinien, les Romains vivaient en paix avec leurs voisins. Mais cet homme, en sa fureur sanguinaire, n'eut de cesse qu'il n'eût mis les barbares aux prises les uns avec les

1. *Hist. arc.*, 114-115.

autres. Sans raison il manda auprès de lui les chefs des Huns, leur prodigua avec une folle prodigalité des richesses énormes pour gagner, disait-il, leur amitié. Revenus chez eux chargés d'or, ceux-ci engageaient d'autres chefs de leur race à ravager avec leurs hordes les terres du *basileus*, pour se faire acheter une paix qu'on était toujours prêt à leur bien payer. Après ceux-là, d'autres venaient, tirant double profit des rapines auxquelles ils se livraient et de l'argent qu'ils obtenaient des libéralités du prince. Et ainsi la curée continuait sans trêve, la guerre due aux déraisonnables prodigalités de l'empereur se poursuivait sans fin, et le cercle ne se fermait jamais [1].»

Il faut bien croire qu'il y avait quelque fondement dans ces plaintes. Les autres écrivains de l'époque, Jean d'Antioche, Agathias, Ménandre, les expriment presque dans les mêmes termes [2] et le peuple finit par reprocher très vivement à Justinien ses largesses, « comme si, disait-on, les Romains avaient à racheter des torts à l'égard des barbares [3]. » C'est que, dans les dernières années du règne, l'empereur exagéra vraiment le système. En laissant par sa négligence l'armée se désorganiser et les forteresses tomber en ruines, il enleva à sa diplomatie la force nécessaire ; et n'imposant plus suffisamment aux barbares, il se trouva trop dans leur dépendance. Mais on ne saurait juger l'ensemble de l'œuvre d'après ces faiblesses suprêmes. Il y avait incontestablement un principe juste dans la politique que Justinien pratiqua. Les esprits moins prévenus que Procope, un Agathias, un Ménandre, s'accordent à louer la prudence (προμήθεια), la justesse de vues (εὐβουλία), la finesse (τό ἀγχίνουν) de l'empereur dans la conduite de sa diplomatie [4]. Au moment même où on critiquait ses desseins, « la pensée du *basileus*, dit Agathias, voyait plus haut, et l'événement allait bien vite obliger ses détracteurs à admirer sa prévoyance et son habileté. En divisant les barbares, lui-même, sans tirer l'épée, remportait par l'intelligence la victoire, et réalisait ses espérances. » « Le *basileus* comprenait, dit Ménandre, qu'en tout cas, que les Avars

1. *Hist. arc.*, 72-73. Cf. *ibid.*, 122-123.

2. Jean d'Ant., fr. 217 ; Agath., 306. On sait que très probablement le fragment attribué à Jean d'Antioche n'est pas de lui (Mommsen, dans Hermès, VI, 323-324).

3. Agath., 331.

4. *Id.*, 331-332, 335 ; Men., 283-284.

fussent vainqueurs ou vaincus, Rome y trouverait toujours avantage » : et telle est l'estime que l'historien fait de Justinien, qu'il ajoute : « Sans guerre, par sa seule εὐβουλία, il eût détruit les barbares, s'il avait assez longtemps vécu. » Les faits confirment ce témoignage. Par sa prodigieuse puissance d'assimilation, par son active propagande religieuse, Byzance imposait à ces éléments discordants et barbares une forme commune de civilisation. On a vu déjà comment, dans ses armées, les races les plus diverses se rencontraient pour bien servir : parmi les généraux et les ministres de Justinien, beaucoup aussi étaient d'origine barbare. Le maître des offices Hermogène était un Hun[1] ; le maître de la milice Mundus un Gépide[2] ; Suartas et Philemuth des Hérules[3] ; Askoum un Hun[4] ; Solomon, Jean Troglita, Artabane, des Arméniens ; Peranius un Ibère[5] ; Narsès un captif pris dans l'Arménie perse ; Bélisaire un Slave peut-être. Tous, pourtant, portent également la marque romaine ; tous se sont également fondus dans la grande unité de l'empire romain et chrétien. Ce ne sont pas là de médiocres résultats. Et voici, pour finir, une preuve dernière. La politique de Justinien est celle-là même que, avec un peu plus d'habileté peut-être, l'empire byzantin pratiqua pendant le moyen âge tout entier. C'est par la merveilleuse habileté de ses diplomates, par l'infatigable activité de ses missionnaires que Byzance a duré tant de siècles et s'est maintenue contre tant d'envahisseurs ; c'est par là qu'elle a répandu sa civilisation à travers l'Orient et laissé dans l'histoire une trace ineffaçable.

1. Mal., 445.
2. *Id.*, 450-451.
3. *B. G.*, 593.
4. Mal., 438.
5. *B. G.*, 26.

CHAPITRE IX

LA FIN DU RÈGNE DE JUSTINIEN

Les dernières années du gouvernement de Justinien, ainsi qu'il arrive souvent au terme d'un trop long règne, furent marquées par un relâchement profond de tous les ressorts de l'administration publique. L'empereur, vieilli, fatigué, affaibli — il avait, en 550, environ 67 ans et il est mort à 82 ans — avait perdu cette énergique activité qui le poussait jadis à conquérir l'Afrique et l'Italie : au lieu de cet impérial orgueil qui inspirait jadis ses résolutions, au lieu de cet amour de la gloire qui l'avait conduit et soutenu dans les plus difficiles entreprises, maintenant le prince n'apportait plus dans le soin des affaires qu'une molle indifférence, qu'une incurie chaque jour croissante[1]. Depuis qu'en 548, la mort de Théodora lui avait ravi l'appui d'une volonté forte et tenace entre toutes, les défauts de Justinien étaient devenus plus sensibles, ses manies plus envahissantes. Il avait fait preuve, durant les dernières années de la guerre d'Italie, d'une irrésolution perpétuelle[2], d'une négligence souvent déplorable[3] : bientôt il s'était pleinement désintéressé des choses militaires, trouvant fastidieux et inutile le souci de ces guerres qu'il avait tant aimées[4] ; au lieu du prestige de la force, il jugeait maintenant plus commode, plus habile d'employer, pour assurer la sécurité de l'empire, les adresses et les ruses d'une diplomatie souvent mesquine. Cette activité législative, qui avait été l'honneur du début de son règne, s'était

1. Agath., 306 ; Men., 283.
2. *B. G.*, 433, 440, 445.
3. *B. G.*, 429, 598.
4. Men., 283 ; Agath., 306.



FIG. 142. — Miniature de l'évangile de saint Mathieu récemment acquis par la Bibliothèque Nationale (phot. communiquée par M. Omont).

assoupie et calmée : de la période qui va de 555 à 565, il reste dix *Novelles* à peine, alors que jadis, entre 536 et 541, une seule année voyait naître quinze, vingt ou vingt-cinq ordonnances. Sans doute toute sollicitude administrative n'était pas morte ; l'empereur se préoccupait parfois encore de surveiller et de réformer la conduite de ses fonctionnaires [1] ; dans les provinces nouvelles de la monarchie en particulier, il s'efforçait de restaurer la prospérité passée [2] ; pourtant, ce n'est plus de ce côté que se tournaient ses préoccupations essentielles, ou du moins l'exacte rentrée des impôts l'intéressait autant et plus que la tranquillité des sujets [3]. Mais surtout la manie théologique l'absorbait presque exclusivement. Depuis longtemps, le souci des affaires religieuses était si cher à son cœur, qu'il oubliait pour elles les intérêts les plus pressants de l'État [4]. Désormais, ce souci l'envahit tout entier. C'est un fait remarquable que la dernière ordonnance qu'ait rendue Justinien, en date du 26 mars 565, se rapporte à des matières ecclésiastiques, et la façon dont elle est bourrée de citations de l'Écriture et des Pères n'est guère moins caractéristique des sentiments du *basileus*. Comme le dit Corippus, peu suspect pourtant de sévérité pour les princes, « le vieillard n'avait plus souci de rien ; déjà glacé, il vivait tout entier dans l'attente de la vie éternelle ; son esprit était au ciel [5] ».

La contagion de ce lamentable exemple gagnait naturellement tous les degrés de l'administration [6], et en l'absence de toute direction vigoureuse, l'œuvre que Justinien avait rêvée s'écroulait de toutes parts. L'armée était en pleine décadence. Comme, depuis 555, la guerre avait de fait cessé sur toutes les frontières, on avait, par raison d'économie, prodigieusement réduit les effectifs ; au lieu de 645 000 hommes qu'ils auraient dû comprendre, à peine en comptaient-ils 150 000, dispersés en Italie, en Afrique, en Espagne, dans le pays des Lazes et en Égypte [7]. Partout ailleurs, on avait profité de la première apparence de paix pour

1. *Nov.* 147 (a. 553), 134 (a. 556).
2. *Nov. App.* 6 et 9 (a. 558) pour l'Afrique ; *App.* 7 et 8 pour l'Italie.
3. *Nov.* 134, 2.
4. *B. G.*, 429.
5. *Just.*, II, 265-276 :

Nulla fuit jam cura seni : jam frigidus omnis
Alterius vitae solo fervebat amore.
In caelum mens omnis erat.

6. Agath., 306-307.
7. Id., 305-306.

licencier des troupes que l'on jugeait désormais inutiles[1] ; la frontière de Perse était ouverte ; chose plus surprenante, la capitale même de l'empire n'avait pour garnison que les régiments de la garde palatine, soldats d'apparat sans aucune valeur militaire[2]. Par surcroît, ces effectifs réduits étaient entretenus sur un pied déplorable : la solde, toujours en retard, souvent même n'était point payée ; les fournitures d'équipement et de vivres étaient faites avec la plus fâcheuse irrégularité ; à tous les degrés de la hiérarchie militaire, le vol était organisé, et les soldats, dénués de tout, parfois obligés de mendier pour vivre, désertaient à l'envi les drapeaux[3]. Jadis du moins, et vers 550 encore, le réseau serré des forteresses impériales protégeait solidement la frontière[4]; en 558, les places du Danube, les citadelles de la Mésie, de la Scythie, de la Thrace, étaient abandonnées[5] ; chez les Lazes, les généraux byzantins détruisaient de leurs propres mains les murailles des places fortes, pour les empêcher de fournir un appui à l'ennemi[6] ; aux portes mêmes de Constantinople, le long mur d'Anastase, mal entretenu, délabré, montrait des remparts ouverts par mille brèches ; aucune garnison ne le défendait plus, aucune machine n'en couronnait les courtines ; « on n'y entendait pas même, dit brutalement Agathias, comme dans un parc à bestiaux, l'aboiement d'un chien de garde »[7]. Sans doute, il n'en allait point partout ainsi : il est question de garnisons occupant et protégeant avec succès les murs de la Chersonèse et des Thermopyles, et on fit, après l'invasion de 558, quelque chose pour réparer le Long Mur[9]. En général, pourtant, et sur toutes les frontières, les troupes, trop faibles, étaient insuffisantes pour assurer la défense : et, pour citer un document officiel, « en l'absence de toutes les choses nécessaires, l'armée était si complètement dissoute, que l'État était exposé aux invasions incessantes et aux insultes des barbares[10] ».

Contre les ennemis de l'empire, Justinien avait cru fort ingénieux d'inaugurer une politique nouvelle. L'habileté suprême semblait mainte-

1. Agath., 306 ; *Hist. arc.*, 135.
2. Id., 310-311.
3. Id., 306-307 ; *Hist. arc.*, 132-138.
4. *B. G.*, 552.
5. Agath., 301, 308.
6. *B. G.*, 522, 526.
7. Agath., 305.
8. Id., 325, 332.
9. Theoph., 234.
10. *Nov.* 148, *praef.*

nant d'opposer les barbares aux barbares, de semer à prix d'or la division parmi leurs chefs, de les neutraliser, de les ruiner les uns par les autres ; la grande finesse consistait à calmer, encore à prix d'or, leur ardeur envahissante, à maintenir leurs tribus en repos, et si, malgré ces précautions, quelque incursion venait, à acheter, toujours à prix d'or et très chèrement, leur retraite[1]. Justinien se flattait qu'il lui en coûterait ainsi beaucoup moins cher que d'entretenir une armée nombreuse sur le pied de guerre ; il pensait qu'il aurait bien moins de souci à diriger la diplomatie que les opérations militaires ; et, chose plus surprenante, les contemporains, Agathias, Ménandre, admirent, contre les détracteurs du prince, la prudence, la finesse de cette politique, et en constatent le succès final[2]. Et il se peut bien, en effet, qu'en lançant les Huns Outourgours contre les Huns Koutourgours, comme Justinien le fit en 550[3] et en 559[4], qu'en déchaînant un peu plus tard les Avars contre les Outourgours et les Antes[5], Justinien ait été fort subtil, « puisque, comme dit Agathias, les barbares se détruisant eux-mêmes, l'empereur, sans tirer l'épée, remportait toujours la victoire, quelle que fût l'issue de la lutte[6] » ; il se peut qu'il jouât à coup sûr, « puisque, comme dit Ménandre, que les Avars fussent vainqueurs ou vaincus, dans l'une ou l'autre hypothèse, les Romains trouvaient leur profit[7] ». Tout cela est vrai, et tout cela n'était en somme que la continuation, avec un peu plus de laisser-aller, de la vieille politique romaine ; seulement il eût fallu, comme jadis, avoir une bonne armée, qui sût en cas de besoin refréner utilement les tentations qu'inspiraient aux barbares les libéralités du *basileus*, qui fût capable de calmer l'envie qu'ils avaient tous, d'obtenir de gré ou de force leur part des largesses impériales. Or cette armée manquait, et on en vit les conséquences par les relations que Justinien, pendant la fin du règne, entretint avec les Huns et les Avars.

Depuis bien des années, l'empire était en rapport avec les Huns Outourgours, qui habitaient à l'est du Palus Méotide[8], et avec les Huns

1. Agath., 306.
2. Id., 331-332, 335 ; Men., 283-284.
3. *B. G.*, 552-554.
4. Agath., 332-334 ; Men., 345.
5. Men., 284-285.
6. Agath., 335.
7. Men., 284.
8. *B. G.*, 553.

Koutourgours, qui étaient cantonnés à l'ouest. A plusieurs reprises, et en particulier vers 550 ou 551, Justinien avait jeté les premiers sur les seconds[1], subventionnant de préférence et favorisant les Outourgours, sans d'ailleurs s'interdire à l'occasion d'accueillir et d'établir en Thrace des partis de Koutourgours[2]. Il trouvait très ingénieux d'exciter ainsi, par la rivalité, le zèle de ces tribus à servir l'empire; il finit par voir combien le jeu était périlleux. Les Koutourgours, jaloux des avantages faits à leurs adversaires, désireux de prouver qu'ils étaient, eux aussi, des soldats redoutables, dignes de l'estime et des subventions byzantines, se jetèrent, dans l'hiver de 558, sur la Thrace[3] et, ravageant tout sur leur route, ils poussèrent jusque sous les murs de Constantinople. La panique fut épouvantable parmi cette population impressionnable et agitée qui peuplait Byzance : déjà on voyait la ville assiégée, la famine menaçante, les remparts pris d'assaut, l'incendie et le pillage dévastant la cité : et les habitants s'entassaient sur les places, fuyant au hasard, comme si déjà les barbares avaient franchi les portes. En hâte, on mettait en sûreté au delà du Bosphore les trésors et les ornements des églises, qui semblaient, ainsi dépouillées, comme inachevées et non consacrées; les plus hautes têtes tremblaient, et l'empereur lui-même[4]. On sait comment, en ces jours de deuil, la vieillesse de Bélisaire protégea et sauva la vieillesse de Justinien ; mais malgré la défaite infligée aux barbares, le *basileus* crut sage d'acheter à prix d'or leur retraite[5]. Sans doute, il se vengea en piquant au vif l'orgueil des Outourgours, en feignant de douter de leur valeur, en les menaçant de transférer à leurs rivaux la subvention qu'il leur payait d'ordinaire[6] : il n'en est pas moins vrai que l'empire avait épouvantablement souffert de l'invasion et que la faiblesse trop visible de la monarchie était faite pour encourager le retour de semblables tentatives.

On le vit bien avec les Avars en 562. Depuis quelques années, cette peuplade, fuyant devant les Turcs[7], était, par l'intermédiaire des Alains,

1. *B. G.*, 552-554.
2. *Id.*, 555.
3. Agath., 302 sqq.
4. Id., 308-309.
5. Agath., 331.
6. Id., 332-333.
7. Sur les Turcs, cf. la note de Bury, dans l'éd. de Gibbon, IV. 539-541.



Fig. 143. — Mosaïque de S. Apollinare in Classe à Ravenne (phot. Alinari).

entrée en rapport avec l'empire. Des ambassadeurs du Khagan étaient venus à Constantinople offrir, non sans quelque ostentation, leurs services à Justinien, demandant en échange des cadeaux, une solde et des terres pour s'y établir[1]. A ces orgueilleuses et insolentes ouvertures, l'empereur, selon les habitudes de sa politique, avait répondu assez humblement : il avait prodigué aux envoyés les merveilles du luxe byzantin, assuré aux Avars une subvention annuelle[2]; et à ce prix, il les avait empêchés d'envahir l'empire et s'était même assuré leur concours contre les Huns Outourgours, les Huns Sabirs et les Antes[3]. Mais bientôt, mis en goût par leurs succès, se rendant bien compte de la faiblesse de la monarchie[4], les Avars se rapprochèrent du Danube, réclamant des terres ; Justinien leur offrit de s'établir dans la Pannonie seconde, et d'y remplacer les Hérules[5]; les barbares souhaitaient mieux. On sut bientôt que, sous de feintes apparences de respect des traités, ils ne songeaient qu'à franchir le Danube, et aussitôt après à commencer la guerre. Cette fois, les souvenirs de 558 rendirent quelque activité à Justinien : on surveilla plus sévèrement la frontière du nord et on réussit à retarder l'invasion. Mais les Avars devaient revenir plus audacieux durant les règnes suivants, et bien que Ménandre affirme[6] que Justinien, s'il avait vécu assez, les eût anéantis jusqu'au dernier, on peut croire que sa faiblesse, en face de leurs prétentions premières, ne contribua pas peu à accroître l'insolence de leurs exigences.

On avait donc beau économiser — au delà même de ce qui était prudent ou nécessaire — sur le budget de l'armée et des constructions militaires ; les subventions maladroitement prodiguées aux barbares épuisaient bien plus lourdement le trésor impérial. Sur les dépenses de luxe d'autre part, Justinien ne pouvait se résoudre à retrancher rien : pour entretenir l'éclat de la cour byzantine et donner à la majesté impériale ce prestige qui était un des moyens de sa politique, pour mener à bien ces innombrables édifices dont il couvrait la capitale et la monarchie, jusqu'à la fin le *basileus* dépensa sans compter. « On gaspillait, dit Agathias, l'argent de l'armée en faveur de femmes déshonnêtes, de cochers

1. Men., 282.
2. *Id.*, 283, 286.
3. *Id.*, 284.
4. Men., 287.
5. *Id.*, 285.
6. *Id.*, 283.

de cirque, de gens sans valeur, capables de se passionner seulement pour les troubles civils et les luttes des factions »[1]. Les constructions étaient plus onéreuses encore ; Sainte-Sophie surtout tenait au cœur de l'empereur ; et l'achèvement de l'énorme basilique, qui ne fut terminée qu'en 562, aussi bien que les pompes qui en marquèrent l'inauguration (décembre 562) coûtèrent des sommes prodigieuses[2]. Enfin, des accidents imprévus, qui se multiplièrent en cette fin de règne, engageaient sans cesse Justinien en de nouvelles dépenses. En 551 un épouvantable tremblement de terre ravageait la Palestine, l'Arabie, la Mésopotamie, la Phénicie, ruinant Tyr, Sidon, Béryte, Tripoli ; il fallut que le gouvernement vînt au secours des victimes et réparât les désastres des cités[3]. En août 554 une semblable catastrophe attristait Constantinople et Nicomédie[4], et la terreur fut telle, dans la capitale, que les années suivantes, au jour anniversaire de ce grand désastre, la ville entière se ruait aux églises pour implorer solennellement la miséricorde divine[5]. En décembre 557, le fléau fut plus terrible encore : « il s'en fallut de peu, dit Agathias, que Byzance entière ne fût renversée[6]. » Pendant plusieurs jours, des secousses répétées ébranlèrent le sol ; la foule, pressée dans les églises, croyait la fin du monde venue[7], et il fallut des semaines pour rendre quelque tranquillité à cette population affolée qui, sans cesse, s'imaginait sentir de nouveau la terre trembler sous ses pas[8]. En signe de deuil, l'empereur, pendant trente jours, déposa son diadème[9] ; mais, en outre, il fallut réparer les ruines[10], secourir les victimes. Quelques mois plus tard, en 558, la peste à son tour désola la capitale[11] et pendant six mois pleins, ce fut une autre misère.

Tout cela, on le conçoit, coûtait fort cher[12]. Appauvri par l'excès

1. Agath., 307.
2. *Id.*, 295. 297 ; Mal., 490, 495.
3. Mal., 485 ; Jean d'Eph., *Hist.* (*Comm.*, 241-242). Malalas donne comme date l'indiction 14 = 550-551 ; Jean d'Ephèse, l'année 870 de l'ère d'Alexandrie = 558-559 ; Agath., 95-100.
4. Mal., 486-487, qui donne le mois d'août de l'indiction 2 = 554. Jean d'Eph., *Hist.* (*Comm.*, 241) met le fait en août 862 = 551.
5. Jean d'Eph., *Hist.*, 241.
6. Agath., 281.
7. *Id.*, 287.
8. *Id.*, 295.
9. Mal., 489, qui donne la date, ind. 6.
10. Agath., 295. Cf. Jean d'Eph., *Hist.* (dans *Comm.* 225-226, 227, 242).
11. *Id.*, 297-298 ; Mal., 489.
12. Evagr., 4, 30. Il faut noter qu'à ce moment même on entreprenait encore certains

des dépenses, chaque jour le trésor public s'obérait davantage, et l'urgence des besoins financiers devenait chaque jour plus pressante. « Jamais, écrivait Justinien en 552, l'État n'a eu plus qu'aujourd'hui besoin d'argent »[1]. Pour en trouver, on multipliait donc les rigueurs, mais malgré les ordres du prince les impôts, dont le poids devenait toujours plus lourd, rentraient avec une peine infinie. En 559, des sommes considérables restaient en souffrance, sans que les agents du fisc pussent en obtenir le paiement[2]. Par surcroît, la cupidité des fonctionnaires qui exploitaient sans scrupules les provinces augmentait, sans profit pour l'empire, la misère des sujets. L'administration allait à l'abandon ; on volait ouvertement, dit Agathias[3], et la corruption éhontée des gouverneurs arrêtait en route la meilleure partie des ressources du trésor. La justice était détestable, lente et vendue[4] ; les vexations des provinces, constantes et scandaleuses ; et tel était le désarroi administratif, qu'à Constantinople même, faute d'avoir pris les précautions nécessaires, la famine éclatait en 556, et qu'il fallut, pendant trois mois, rationner la population de la capitale[5], En 562, malgré la construction des énormes citernes bâties par Justinien, c'était l'eau qui manquait[6] ; et l'on juge par ces incidents, qui se produisaient sous l'œil même du prince, de ce qui se passait dans les provinces lointaines. Vers les dernières années du règne, on ne vivait plus que d'expédients ; on essaya d'altérer les monnaies[7] ; puis, pour remplir le trésor vide, on dut recourir aux emprunts forcés et onéreux[8] et par là, on s'endetta encore davantage[9]. Finalement, comme le dit un document officiel, le trésor se trouva « réduit au dernier degré de la pauvreté »[10]. C'était un beau résultat.

Une autre conséquence de cette déplorable politique financière, c'est que le mécontentement populaire croissait. On avait oublié à Constantinople la répression sanglante qui avait suivi autrefois la sédition Nika ;

grands travaux publics, tels que le pont du Sangarios, auquel on travaillait en 560 (Theoph., 234) et qui était achevé à la fin de 562. (Paul. Silent., 930-933).

1. *Nov.* 147, *praef.*
2. *Nov.* 148, 1.
3. Agath., 307.
4. *Nov.* 134, 2, 4.
5. Mal., 488.
6. *Id.*, 492.
7. *Id.*, 486.
8. *Just.*, II, 261.
9. *Nov.* 148, *praef.*
10. *Nov.* 148, *praef.*

maintenant, presque chaque année, quelque agitation troublait la capitale, et les querelles des Verts et des Bleus remplissaient de nouveau Byzance



Fig. 144. — Croix de Justin II, conservée au trésor de Saint-Pierre de Rome.

de meurtres et d'incendies [1]. Quand on tenta en 553 d'altérer les monnaies, il y eut une émeute [2]; la famine de 556 provoqua des désordres; l'empereur fut insulté au cirque et il fallut sévir [3]. En 559, on se battit

1. Mal., 483-484.
2. *Id.*, 486.
3. Mal., 488.

dans les rues ; les émeutiers assaillirent et brûlèrent le palais du préfet du prétoire ; l'arsenal maritime, d'autres bâtiments publics, furent également la proie des flammes [1]. En 560, sur le bruit que l'empereur était mort, on pilla les boutiques et on faillit avoir une révolution [2]. En 561, en 562, en 564, de nouveaux troubles éclatèrent au cirque et dans la rue [3]. Et pendant qu'on se soulevait dans la ville, on intriguait, on conspirait au palais autour du souverain vieilli. En 562, un complot se formait pour assassiner Justinien [4]. D'autres trames se nouaient en vue de la succession prochaine : d'avance les neveux du *basileus* se disputaient son héritage. C'étaient, d'une part, les fils de Germanos, et surtout l'aîné d'entre eux, Justin, un des généraux les plus braves, les plus populaires de l'empire [5]. De l'autre côté, c'était le fils de Vigilantia, lui aussi nommé Justin, qui avait épousé Sophie, la nièce de Théodora. Entre les deux compétiteurs, la lutte semble avoir été ardente, chacun se poussant dans la faveur de l'empereur et sollicitant les charges qui parussent le désigner à l'héritage du trône. Mais pendant que le fils de Germanos combattait sur les frontières de la Lazique et du Danube, son rival restait à la cour ; il obtenait la haute dignité de curopalate [6] ; en plusieurs circonstances solennelles, il représentait le vieil empereur, et sa femme Sophie, qui avait hérité quelque chose de l'ambitieuse audace de sa tante Théodora, l'aidait adroitement à préparer sa voie. Finalement, un contrat en forme intervint entre les deux rivaux : après de longues discussions, il fut convenu que celui des deux qui parviendrait à l'empire, ferait de l'autre le premier personnage de l'État, après le *basileus* [7]. Toutefois, jusqu'au dernier jour, Justinien par prudence évita de se prononcer. En souvenir de Théodora, ses sympathies allaient plutôt au curopalate ; mais devenu avec l'âge plus que jamais défiant, soupçonneux, jaloux de toute popularité et de toute ambition [8], il paraît avoir craint, par une désignation formelle, d'exciter des mécontentements chez les uns,

1. Mal., 490-491.
2. Theoph., 234-235.
3. Mal., 492 ; Theoph., 235-236, 239 ; Hermès, VI, 380-381.
4. Mal., 493-494.
5. Evagr., 5, 1.
6. Mal., 491 ; Theoph , 239.
7. Evagr., 5, 1.
8. Agath., 322.

d'encourager chez les autres de trop hautes espérances. Comme il neutralisait les barbares en les opposant les uns aux autres, ainsi il tint en bride ses successeurs éventuels, en gardant entre eux la balance égale. Il mourut (novembre 565) sans avoir rien décidé, sans avoir même appelé auprès de son lit de mort son neveu le curopalate. Mais celui-ci avait pris ses précautions : sûr de la majorité du Sénat, plus sûr encore du dévouement de la garde impériale et de Tibère son chef, il mit la main sur la pourpre par surprise, et il sut bien vite se débarrasser de son ancien compétiteur [1].

Telle fut la fin du règne de Justinien, fin assez triste d'une glorieuse histoire ; et l'on conçoit qu'en face de ces misères, de ces humiliations et de ces hontes, le jugement des contemporains ait été dur sur les dernières années de l'empereur vieilli [2]. On conçoit qu'à leur exemple les historiens modernes, plus particulièrement frappés des tristesses d'une époque où Justinien vraiment se survivait à lui-même, aient été parfois étrangement sévères pour le gouvernement du grand empereur. Il serait peu équitable pourtant de juger le *basileus* d'après cette période de décadence où, sous les apparences de grandeur et de gloire, les faiblesses éclatent si cruellement ; pas plus qu'on ne saurait juger Louis XIV, auquel Justinien ressemble par tant de points, sur les quinze dernières années seules de son long règne. Certes, dans l'œuvre du César byzantin tout n'est point également digne d'éloges. Les grandes conceptions de sa politique ont été plus d'une fois ternies par la médiocrité de l'exécution et les résultats derniers de ses ambitions gigantesques ont été en bien des points déplorables. Son œuvre de réforme administrative est demeurée inefficace ; sa tentative de conciliation religieuse a échoué misérablement ; les habiletés de sa diplomatie ont été impuissantes à protéger l'empire. Mais si la fin a été triste, il ne faut point pour cela oublier les grandeurs incontestables et certaines. Si l'on veut en Justinien apprécier exactement l'homme et l'œuvre, il faut dans ce règne de près de quarante années distinguer attentivement les époques, ne point reporter sur l'ensemble

1. Evagr., 5, 1, 2.

2. *Id.*, 5, 1 ; Cor., *Just.*, II, 260-263.

l'ombre d'une lamentable fin; un départ chronologique fort exact s'impose, que l'on n'a point toujours assez fait. A ce prix seulement, on verra ce qu'il y eut de nobles ambitions et de hautes pensées dans ce gouvernement tant maltraité, quelles furent les grandeurs incontestables de ce long règne longtemps glorieux, quels furent surtout, sous Justinien et grâce à lui, les vastes et féconds progrès de la civilisation dans les immenses régions soumises à son empire.

LIVRE III

LA CIVILISATION BYZANTINE AU VIᴱ SIÈCLE

LES GRANDES VILLES DE L'EMPIRE

CHAPITRE I

CONSTANTINOPLE. — L'HIPPODROME

Parmi les grandes villes de l'empire grec, où s'expriment les passions dominantes et les goûts caractéristiques de la société byzantine du vi[e] siècle, Constantinople naturellement mérite la première place. Dans cette cité immense, qui dès le temps de Justinien comptait près d'un million d'habitants[1], dans cette capitale énorme, où se pressaient et se coudoyaient toutes les races de l'empire et les représentants de toutes les barbaries[2], dans cette population bigarrée, agitée et bruyante, crédule et mobile, superstitieuse et dévote, prompte à toutes les paniques comme à toutes les séditions, apparaissent comme en un raccourci quelques-uns des traits les plus saillants de la civilisation de l'époque. Tous les contrastes et tous les métiers s'y rencontrent. A côté des merveilles du luxe byzantin, qui décorent le Palais-Sacré et les demeures des hauts dignitaires, une prodigieuse activité commerciale remplit les ports et les chantiers du Bosphore, où se concentrent les produits des trois parties du monde. En face des pompeuses manifestations de la vie religieuse, de la pieuse oisiveté des innombrables monastères, une industrie active et florissante groupe la hiérarchie compliquée des corporations ouvrières[3].

1. C'est du moins le chiffre auquel l'évalue Krause, *Die Byzantiner des Mittelalters*, p. 72.

2. Procope, *Hist. arc.*, 132, dit qu'il y avait de son temps 70000 barbares à Constantinople.

3. Sur ces corporations ou συστήματα, fort nombreux dans la capitale, cf. *Nov.* 43, *praef.*, 59 et 122 ; sur celle, particulièrement importante, des banquiers ou *argentarii*, cf. *Nov.* 136 ; *Ed.* 7 et 9.

Enfin, à l'aristocratie hautaine des sénateurs, des patrices, des dignitaires auliques, à l'opulente bourgeoisie des banquiers, des négociants, des spéculateurs, s'oppose la masse énorme de la plèbe, que grossit chaque année tout ce que les provinces envoient à Constantinople d'oisifs, de gens sans aveu, de voleurs et de mendiants [1].

Ce n'était pas pour l'empereur une médiocre affaire de gouverner et de maintenir en tranquillité cette foule impressionnable, qui avec la même facilité passait des acclamations aux injures et du plaisir à l'émeute. Comme dans toutes les capitales, la licence était extrême à Byzance. Justinien, qui se posait volontiers en défenseur de la morale et qui se flattait par ce zèle vertueux de mériter la bienveillance divine [2], a décrit, avec des détails qu'il est difficile de reproduire, tous les vices dont la ville était infectée, les maisons louches envahissant la cité entière et s'installant à l'ombre même des églises [3], les mœurs infâmes s'étalant, « à l'instigation du diable », dit le texte, presque en plein jour [4], l'impiété des blasphèmes [5] et la fureur du jeu produisant les pires scandales [6], toutes les corruptions enfin qui, selon l'expression de l'empereur, « attirent sur le monde, sous forme de pestes, de famines, de tremblements de terre, la juste colère de Dieu [7] ». Pour porter remède à ces misères morales, Justinien multipliait les enquêtes et les ordonnances. L'agitation intellectuelle lui donnait plus de soucis encore. Constantinople était le pays d'élection des faiseurs de prédictions et des diseurs de bonne aventure [8] : et à leur voix la foule superstitieuse et nerveuse s'affolait bien souvent en des paniques incompréhensibles [9]. Il faut lire dans les historiens du temps le récit de ces journées tragiques, où des devins et des prophétesses, sortis on ne sait d'où, parcouraient la ville, annonçant la fin prochaine du monde, le nouveau déluge qui allait submerger l'univers.

1. *Nov.* 80, *praef.*, 4 et 9.

2. *Nov.* 14, 1, *ad finem*; cf. *C. J.*, 5, 17, 11, où aux motifs antérieurs de divorce Justinien ajoute le fait, très inconvenant à son gré pour une femme, de se baigner avec les hommes.

3. *Nov.* 14, *praef.*

4. *Nov.* 77 et 141.

5. *Nov.* 77.

6. *C. J.*, 3, 43; 1, 4, 34, 1.

7. *Nov.* 77, 1; 141, *praef.* Cf. *Nov.* 142, *praef.*, qui défend de faire des eunuques et constate que, sur 90 enfants ainsi traités, il en survit à peine trois.

8. Mal., 481; Agath., 287. Sur les miracles auxquels croyait le peuple de Constantinople, cf. Evagr., 4, 36.

9. Mal., 489; Agath., 287, 288.

Les gens raisonnables estimaient qu'on aurait dû, sans autre forme de procès, arrêter ces agitateurs qui troublaient la capitale de leurs impostures[1] : mais le peuple consterné croyait en leurs paroles, et pleine d'épouvante, la multitude se ruait dans les églises, remplissait les basiliques de ses prières et de ses lamentations, et lançait éperdue vers le ciel, pour attirer la miséricorde divine, le chant plaintif et grave du *Kyrie Eleison*. Les uns entraient au couvent, renonçant à leur fortune

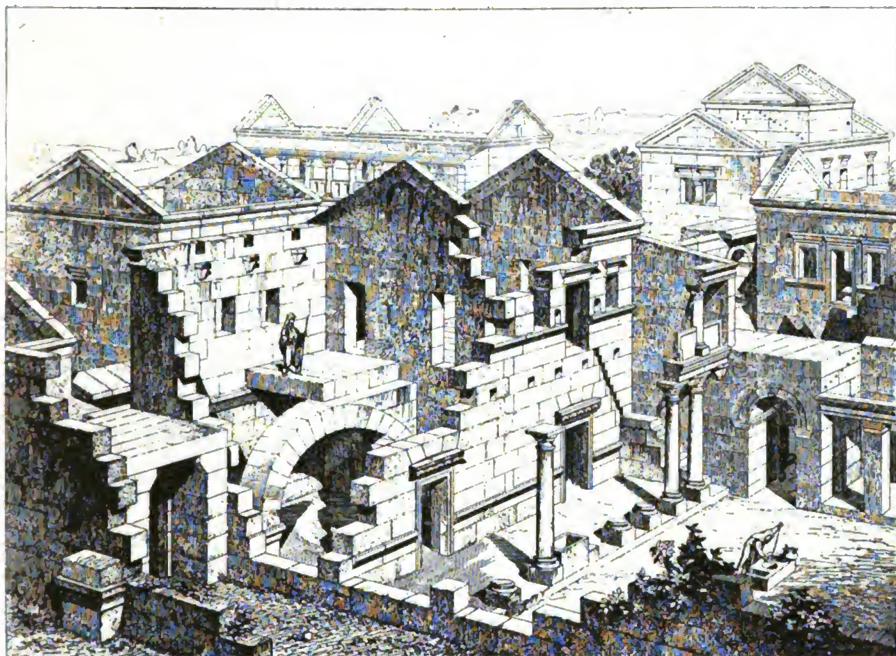


FIG. 145. — Ville byzantine du VIe siècle (d'après la restitution de Vogüé, *Syrie centrale*).

et à leurs dignités ; d'autres offraient leurs biens à l'Église ou se dépensaient en œuvres de charité : chacun voulait mourir en état de grâce, et le désarroi durait parfois des semaines, sans que l'empereur trouvât moyen de calmer une terreur qu'il partageait. C'était bien pis encore lorsqu'un danger réel, tremblement de terre ou soudaine attaque des barbares, terrifiait la capitale[2]. Alors la panique devenait formidable : le peuple se rassemblait sur les places, dans les boutiques, dans les sanctuaires, criant et gémissant, priant et chantant des hymnes, et parfois

1. Agath., 288. 2. *Id.*, 281, 287, 295.

de brusques alertes produisaient dans cette foule compacte des bousculades désordonnées. En hâte on déménageait les richesses des églises, les images des saints, pour les sauver de la catastrophe : tumultueusement, chacun mettait en sûreté le peu qu'il possédait ; et l'empereur lui-même, perdant la tête, désespérait du salut de l'État[1]. Mais où l'affolement parvint à son comble, ce fut durant la terrible peste qui, en 542, pendant quatre mois entiers, dépeupla la capitale[2]. Chaque jour le fléau faisait 5 000, bientôt jusqu'à 10 000 victimes ; et en certaines journées même, on compta jusqu'à 16 000 morts. Les rues désertes étaient jonchées de cadavres, qu'on ne savait plus comment enterrer, et qu'on entassait au hasard dans les tours des remparts ou sur des vaisseaux vides qu'emportait le courant du Bosphore[3]. Dans la ville désolée, toutes les affaires étaient arrêtées ; les artisans ne travaillaient plus, et la famine s'ajoutait à la maladie, le pain même commençant à manquer. L'empereur en personne étant atteint de la peste, toute cérémonie officielle avait cessé[4]. La vie publique était suspendue ; partout la terreur était à son comble. La crédulité populaire se forgeait des imaginations sinistres : on contait que des fantômes erraient dans les rues, frappant ceux qu'ils rencontraient et les désignant ainsi à la mort : on parlait de visions redoutables, où des voix terribles annonçaient aux misérables qu'ils étaient inscrits sur la liste des victimes[5]. Et épouvantés, les uns se barricadaient dans leurs maisons, refusant d'ouvrir à leurs amis mêmes, de peur de voir le spectre se glisser par la porte entr'ouverte ; les autres se ruaient aux églises, avides de prière, d'expiation, de repentance, désireux de racheter par la pénitence leur vie dissolue ou criminelle, espérant par ce retour subit de piété mériter la miséricorde divine[6]. On voyait des malades s'affaisser dans la rue, dans un coma dont ils ne s'éveillaient plus,

1. Agath., 308-309 ; Jean d'Eph., *Hist.* (R. O. Chr., *loc. cit.*, 485).

2. *B. P.*, 249-259 ; Mal., 482 ; Evagr., 4, 29 ; Bar-Hebraeus, *Chron. syr.*, 80, et surtout Jean d'Eph., *Hist.* (dans *Comm.*, 232-240) qui fut comme Procope (*B. P.*, 251) le témoin oculaire de la terrible épidémie. On trouvera chez le même chroniqueur le tableau des progrès du fléau en Syrie et en Asie Mineure (*Hist.*, dans *Comm.*, 227-232), où l'historien a dû fuir devant lui (*ibid.*, 231-232).

3. *B. P.*, 257 ; Jean d'Eph., 235-236.

4. *Id.*, 258-259 ; Jean d'Eph., 237.

5. *Id.*, 251. Cf. Jean d'Eph., 229 et *Bibl. or.*, II, 86.

6. *B. P.*, 251, 257-258.

ou bien, pris de folie soudaine, s'enfuir avec des cris affreux, se croyant poursuivis par d'imaginaires bourreaux, et dans leur délire se jeter à la mer[1]. Toute distinction sociale était abolie : les esclaves sans maîtres coudoyaient les grands seigneurs sans domestiques. Toute affection familiale avait disparu : on négligeait de rendre les derniers devoirs à ses plus proches parents[2]. Chose plus significative que toutes, les Verts et les Bleus eux-mêmes avaient déposé leurs haines et se réconciliaient dans le deuil universel[3].

C'étaient là les jours de crise. Mais quotidiennement les nouvellistes

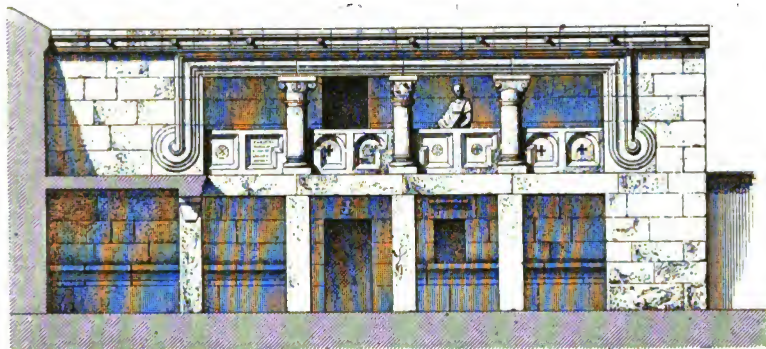


Fig. 146. — **Maison byzantine du VIe siècle (d'après Vogüé,** ***Syrie centrale*****).**

troublaient de leurs commérages cette foule de badauds oisifs dont tout piquait également la curiosité, la baleine qui vint un jour s'échouer dans le Bosphore[4], aussi bien que la dernière chanson contre Théodora. On les rencontrait d'ordinaire le soir, sous les arcades du Portique-Royal[5], assis dans les boutiques des libraires, dissertant et disputant de toutes choses, philosophie, politique, médecine, théologie, si obstinément attachés à leurs opinions et à leurs dires, que plus d'une fois la discussion s'achevait en grossièretés et en injures. Par leurs grands airs, leur parole pompeuse et facile, les hautes questions qu'ils abordaient, la façon dont ils expliquaient tout, ils imposaient au vulgaire, qui les écoutait complaisamment ; au demeurant c'étaient généralement de pauvres sires, sans

1. *B. P.*, 252-253.
2. Mal., 482.
3. *B. P.*, 257.
4. *Hist. arc.*, 96 ; *B. G.*, 399-400.
5. Agath., 127. Cf. *Aed.* 206 et Mordtmann, *loc. cit.*, 66-67.

instruction, sans éducation, des « bouffons » empressés à se faire les parasites des maisons riches, et à qui le vin surtout qu'ils avaient bu donnait de l'imagination et de l'éloquence. Les gens du monde, qui s'en amusaient et trouvaient plaisantes les incongruités et les impertinences qu'ils débitaient au dessert, les traitaient avec une familiarité souvent insultante ou brutale [1]. Mais le peuple écoutait avec admiration les vains discours qu'ils prononçaient, les explications profondes qu'ils donnaient des événements ; il s'émerveillait des belles relations dont ils faisaient parade, croyait aveuglément aux récits qu'ils contaient, aux nouvelles qu'ils rapportaient de leurs voyages à l'étranger [2]; et l'on juge par là quel souci c'était pour le gouvernement de maintenir l'ordre et le calme dans cette grande ville agitée et frondeuse, d'y assurer surtout la tranquillité matérielle.

Justinien n'y avait point épargné sa peine. Pour faire la police de Constantinople, réprimer les troubles, juger les vols, les adultères, les homicides, en un mot, pour « purger, comme il le disait, notre capitale des bêtes féroces qui la dévalisent », il institua en 535, à côté du préfet de la ville, une magistrature nouvelle, celle des *préteurs du peuple* [3]. Peu après, ravi du succès de cette première expérience [4], il créait en 539, pour débarrasser la cité de la multitude de provinciaux oisifs, voleurs ou mendiants qui l'encombrait et fournissait des recrues à toutes les séditions, un autre magistrat, le *quaesitor* [5] : et la même année, pour déblayer le rôle trop chargé des affaires, il constituait une cour de justice, siégeant au Portique-Royal, et qui devait appliquer une procédure plus expéditive [6]. Mais surtout il eut pour souci principal de nourrir, d'occuper, d'amuser sans cesse cette population habituée à vivre des libéralités impériales, et dont le mécontentement et les brusques incartades lui inspiraient à juste titre de constantes inquiétudes.

Comme la populace de Rome pendant les cinq siècles de l'empire, le peuple de Byzance ne demandait plus guère que deux choses à ses

1. Agath., 127-130. Cf. *B. P.*, 249.
2. *Id.*, 130, 135-136.
3. *Nov.* 13. Cf. *Hist. arc.*, 116.
4. *Nov.* 80, *praef.*
5. *Nov.* 80; *Hist. arc.*, 116-117.
6. *Nov.* 82. Cf. sur ces divers tribunaux Zachariae von Lingenthal. *Gesch. des Griechisch-röm. Rechts*, 372. 367-369. 358-359.

maîtres : du pain et des jeux. Aussi était-ce pour le préfet du prétoire une affaire d'importance essentielle de rassembler chaque année le blé qui ferait vivre la capitale, et l'exacte arrivée de la flotte *frumentaire* préoccupait vivement la sollicitude de l'empereur lui-même[1]. Pourvu que les grains fussent à bas prix, qu'on distribuât libéralement les rations de pain, de vin et d'huile, la plèbe en effet s'inquiétait peu de la politique ; mais que l'imprévoyance de l'administration ou les coupables spéculations de quelque fonctionnaire vinssent à produire la disette, aussitôt c'était l'émeute dans la capitale, remplissant la ville de tumulte, souvent d'incendies et de sang[2]. Mais plus encore que le pain même, la plèbe réclamait des jeux. On sait déjà comment Justinien mérita les bonnes grâces populaires, lorsque pour inaugurer ce « fameux » consulat, où il surpassa en magnificence tous ses prédécesseurs, il fit combattre en même temps dans le cirque vingt lions et trente léopards, distribua aux vainqueurs des courses des chevaux richement caparaçonnés, dépensa en quelques jours plus de quatre millions[3]. Ce qu'il avait fait en cette circonstance, plus tard, devenu empereur, il l'érigea en principe de gouvernement. Il s'est complu, en une longue ordonnance, à déterminer minutieusement par quelles fêtes un nouveau consul doit célébrer son entrée en charge[4]. Pour donner au peuple les plaisirs auxquels il a droit, les réjouissances dureront sept jours pleins ; pour ne frustrer la plèbe d'aucune sorte de divertissement, tour à tour on lui montrera les courses de chars, les chasses d'animaux, les combats d'hommes et de bêtes féroces, les représentations théâtrales, les comiques surtout et les bouffonnes[5], les chœurs, les pantomimes, bref, dit l'ordonnance, « tous les spectacles qui peuvent réjouir les oreilles et les yeux ». « Il faut, a dit quelque part Justinien, des spectacles pour amuser le peuple[6] », et il

1. *Aed.*, 310-311 ; *Ed.* 13.
2. *Hist. arc.*, 125-126 ; Mal., 488, 491.
3. Marcell. com., ann. 521.
4. *Nov.* 105, 1.
5. *Nov.* 105, 1 : πέμπτην γε ποιήσει πρόοδον τὴν ἐπὶ τὸ θέατρον ἄγουσαν, ἣν δὴ πόρνας καλοῦσιν, ἔνθα τοῖς ἐπὶ σκηνῆς γελωτοποιοῖς ἔσται χώρα τραγῳδοῖς τε καὶ τοῖς ἐπὶ τῆς θυμέλης χοροῖς. Sur ce qui subsistait de théâtre proprement dit à Byzance au VIe siècle, cf. Sathas, Ἱστορ. δοκίμιον περὶ τοῦ θεάτρου τῶν Βυζαντινῶν, pag. κέ, τμ', τμή- τνά, τξθ', et le discours de Choricius (Rev. de Phil., 1877, p. 212-247). Cf. aussi *B. G.*, 93, et sur le peu de goût de Justinien pour le théâtre, *Hist. arc.*, 147.
6. *Nov.* 105, 1 : πρὸς ψυχαγωγίαν τοῦ δήμου.

ajoutait, avec une assez fine psychologie, qu'on devait régler ces spectacles de manière à ce que le peuple n'en prît point la lassitude. « Ce qu'on voit rarement, écrivait-il, excite davantage l'admiration [1]. » Fournir par l'éclat des pompes et des fêtes un perpétuel aliment à la curiosité populaire devint donc pour Justinien un moyen efficace de gouvernement ; satisfaire d'autre part les goûts de dévotion de la plèbe, lui offrir, à côté des merveilles de l'Hippodrome, les splendides cérémonies et le magnifique décor de Sainte-Sophie fut pour lui un autre instrument de règne. Le cirque et la religion, telles étaient en effet les deux préoccupations essentielles des habitants de Constantinople, et c'est sous ce double aspect, dans ces deux passions dominantes, qu'il convient d'étudier cette population de la capitale, oisive et curieuse, pieuse et crédule, irritable aussi et frondeuse, dont la fougue, mal contenue, s'échappait parfois en révoltes redoutables, et qui était toujours prête, si quelque chose manquait à ses besoins ou à ses plaisirs, si le pain était cher, si les passions du cirque l'excitaient, si quelque question religieuse l'enflammait, à faire remonter jusqu'au souverain même sa colère et ses invectives, dût-elle, dans ces crises de subite folie, ébranler jusqu'en ses fondements le trône impérial.

1. *Nov.* 105, 1.

L'HIPPODROME [1]

Au cœur de la moderne Stamboul, sur la grande place de l'Atméidan, on voit, en face de la mosquée de Sultan-Achmet, trois monuments à demi enterrés dans le sol. A l'une des extrémités, c'est une haute pyramide en maçonnerie, aujourd'hui passablement disjointe et branlante, mais qui, revêtue jadis de plaques de bronze doré, avait été élevée au xe siècle comme « une merveille rivale du colosse de Rhodes [2] ». A l'autre bout, c'est un obélisque d'Égypte, que l'empereur Théodose avait fait venir des bords du Nil pour en parer sa capitale et qui dresse encore sa masse intacte de granit sur un piédestal tout illustré de curieux bas-reliefs [3]. Entre les deux, presque enfouie dans la terre, se trouve une petite colonne de bronze, formée de trois serpents enroulant leurs spirales et dont les têtes s'écartaient autrefois pour supporter un trépied d'or. Aujourd'hui il n'y a plus de trépied : parmi tant de pillages qu'a subis Constantinople, des objets d'un tel prix avaient peu de chances de durée ; et de même il n'y a plus de têtes. D'assez bonne heure, la superstition des Byzantins attacha à ces gueules de serpents toutes sortes d'idées mystérieuses, et on raconte qu'un patriarche, qui se piquait de sorcellerie, voulant débarrasser l'empereur son maître des trois ennemis redoutables qui le menaçaient, vint une fois, à minuit, en prononçant des formules cabalistiques, décapiter à coups de marteau le monstre à la triple tête [4]. Mais du moins, sur les spirales des serpents mutilés, on lit encore une vieille inscription grecque qui permet d'y reconnaître une des

1. Cf. Rambaud, *L'Hippodrome à Constantinople* (Rev. des Deux-Mondes, 15 août 1871). Je dois beaucoup à cet intéressant article. Cf. aussi Rambaud, *De Byzantino hippodromo et circensibus factionibus*. Paris, 1870.

2. Unger, *Quellen der byz. Kunstgeschichte*, 307-308.

3. *Ibid.*, 303-307.

4. *Ibid.*, 308. 311, 312.

reliques historiques les plus remarquables de l'antiquité. Ce sont les noms des trente-six peuples grecs qui combattirent à Platées contre l'envahisseur perse et qui s'étaient, après la bataille, réunis pour consacrer à Delphes, dans le temple d'Apollon, ce trophée de leur victoire. Quand les empereurs byzantins voulurent embellir leur capitale, sans scrupules ils dépouillèrent les sanctuaires les plus célèbres du monde antique : Rome et Athènes, Chios et Cyzique, Alexandrie et Syracuse, Delphes et Olympie, durent livrer à Constantinople ce qu'elles possédaient de précieux ou de rare [1], et c'est ainsi que le trépied illustré par le souvenir des héros de Platées vint parer vulgairement l'Hippodrome de Constantinople.

Ces trois monuments en effet, que l'on voit aujourd'hui encore disposés sur une même et longue ligne droite, marquaient jadis le grand axe de l'Hippodrome byzantin ; et jusqu'à nos jours, la place de l'Atméidan a conservé le nom et gardé la forme de ce cirque gigantesque, long de 370 mètres, large de 60 à 70, dont les côtés étaient bordés par trente ou quarante rangées de gradins de marbre où plus de 30 000 hommes pouvaient s'asseoir, dont le pourtour et les larges promenoirs étaient décorés d'un peuple de statues [2], dans lequel se sont jouées quelques-unes des scènes les plus dramatiques de l'histoire de l'empire d'Orient, et dont les luttes nous révèlent un des côtés les plus curieux de la civilisation byzantine. Quoiqu'on ne pense plus aujourd'hui, comme on faisait jadis, que les rivalités du cirque, les querelles fameuses des Verts et des Bleus, soient, avec les controverses théologiques, l'empire d'Orient tout entier, pourtant il faut avouer que l'Hippodrome représente un des aspects les plus caractéristiques du monde byzantin. « A Constantinople, comme on l'a dit justement, Dieu avait Sainte-Sophie, l'empereur le Palais-Sacré ; le peuple avait l'Hippodrome [3]. »

1. Pseudo-Codinus, *De signis*, 52-53, 54. 326.
2. Unger, *loc. cit.*, 289-295, 300, 317.
3. Rambaud, *loc. cit.*, p. 787.

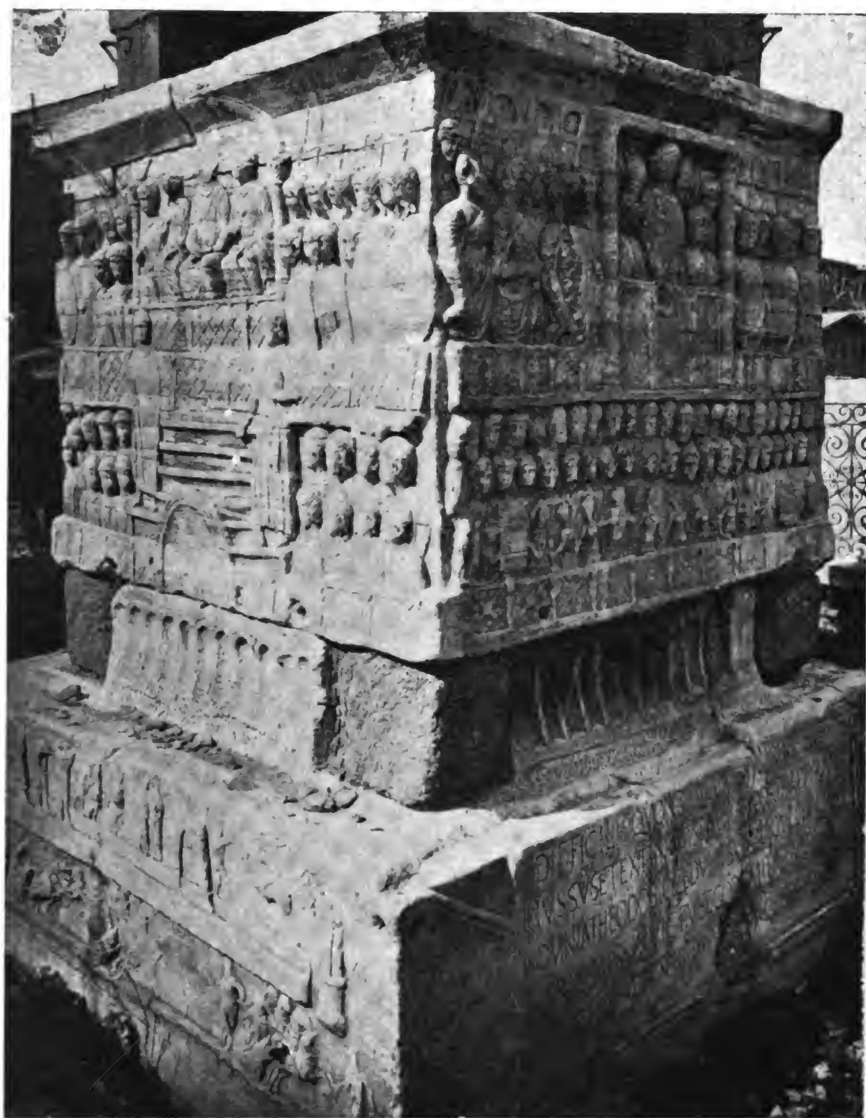


Fig. 147. — Bas-reliefs de l'obélisque de Théodose, sur l'emplacement de l'Hippodrome.

I

Depuis que l'absolutisme impérial avait effacé dans la monarchie toute trace des antiques libertés romaines, l'Hippodrome était devenu le véritable forum de Byzance, le foyer et le centre de tout ce qui subsistait de la vie publique. C'est là que l'on fêtait en présence du peuple assemblé les solennités les plus graves de la vie nationale, là qu'on étalait aux yeux des badauds de Byzance les trophées qui attestaient les victoires du *basileus*. C'est là que, pour honorer les succès de Bélisaire, Justinien faisait revivre toute la pompe des anciens triomphes romains. Ce jour-là, pendant des heures, la foule qui emplissait les gradins du cirque vit défiler devant elle toutes les dépouilles de l'Afrique conquise, les trônes d'or, les vases précieux, les entassements de pierreries, la vaisselle de prix, les vêtements magnifiques, les voitures somptueuses, les amas d'argent monnayé, tous les trésors que cent ans de pillages avaient accumulés entre les mains des Vandales. Puis ce furent les insignes de l'empire et les vases de Salomon, ramassés jadis par Genséric dans le sac de Rome et qui, après quatre-vingts ans de captivité à Carthage, rentraient enfin aux mains de leur légitime possesseur. Ensuite, derrière le général vainqueur, c'étaient les captifs, dont la haute taille et la fauve chevelure remplissaient le peuple d'un étonnement mêlé d'admiration, et parmi eux, c'était surtout Gélimer, les épaules recouvertes d'un manteau de pourpre, jetant sur les gradins couverts de spectateurs, sur Justinien assis dans la loge impériale, un ferme regard chargé d'une mélancolique ironie. Et à travers le cirque, le long cortège se développait jusque devant le trône impérial ; le roi vandale, brutalement dépouillé de sa pourpre, était jeté en suppliant aux pieds du souverain ; et pendant que de la bouche du vaincu tombait la parole de l'Ecclésiaste : « Vanité des vanités et tout est vanité », Bélisaire à son tour s'agenouillait devant le maître. Puis la pompe reprenait sa route, tandis que le triomphateur distribuait au peuple les dépouilles des barbares, ceintures d'or, vases d'argent, objets précieux de toutes sortes, et que sur l'Hippodrome en fête sem-

blait descendre comme un dernier rayon des gloires romaines évanouies[1].

C'était au cirque également que pour la première fois un nouvel empereur prenait contact avec son peuple. C'est là que Justinien et Théodora, sacrés à Sainte-Sophie par la main du patriarche, reçurent les acclamations enthousiastes de leurs nouveaux sujets, qu'au milieu du



Fig. 148. — La place de l'Atméidan, l'ancien Hippodrome.

pompeux cortège des patrices et des gardes du corps, ils vinrent dans la loge impériale prendre place sur le trône d'or et parmi les acclamations, les vœux de prospérité et les chants rythmés des factions, ils tracèrent pour la première fois, selon le rite, le signe de la croix au-dessus des têtes de la foule assemblée[2]. C'est là aussi, quelques années plus tard, que se

1. *B. V.*, 445-447. 2. *Just.*, II, 296 sqq.

jouèrent, entre le *basileus* et son peuple, d'autres scènes plus tragiques. lorsqu'entre le maître et ses sujets s'engageaient ces dialogues stupéfiants, où la plèbe interpellait directement Justinien et le couvrait de huées et d'outrages[1]. C'est qu'en effet, pour les Byzantins du VIe siècle, l'Hippodrome demeurait « l'asile des dernières libertés publiques »[2]. Depuis longtemps cette plèbe, qui se disait l'héritière du peuple romain, avait abdiqué la plupart de ses anciens droits : elle ne votait plus au Forum, elle n'élisait plus ni tribuns, ni consuls, mais toujours elle gardait au cirque « la liberté d'acclamer, d'invectiver, de huer et d'applaudir »[3], le droit d'adresser à l'empereur ses pétitions et ses plaintes, plus souvent encore ses sarcasmes et ses insultes. A l'Hippodrome en effet, le prince et ses sujets se rencontraient face à face, l'un dans la pompe de la splendeur impériale, environné de ses patrices, de ses chambellans, de ses soldats, l'autre, dans sa redoutable puissance numérique, dans la fougue de ses vives et mobiles passions ; et plus d'une fois, devant les clameurs du cirque, le *basileus* tout-puissant dut capituler[4].

L'Hippodrome enfin était autre chose encore : c'était le plus admirable des musées[5]. Sur l'étroite terrasse qui séparait l'arène en deux pistes et qu'on appelait la *spina*, l'épine dorsale du cirque, le long du large canal qui coulait au pied des gradins, sur la façade de la loge impériale, dans le merveilleux promenoir qui couvrait les terrasses supérieures et d'où la vue s'étendait splendide sur la ville tout entière et, par delà le Bosphore, jusqu'aux montagnes lointaines et aux arbres verts de la côte d'Asie, sous les portiques à colonnades, partout, s'alignait un peuple de statues[6]. C'étaient les chefs-d'œuvre de l'art antique, que l'Asie, la Grèce et Rome avaient dû céder pour embellir la capitale nouvelle de l'empire. A côté de la louve de Romulus, c'était l'Hercule de Lysippe et cette admirable statue d'Hélène, dont « la bouche entr'ouverte comme le calice d'une fleur, le sourire enchanteur, les yeux profonds et le corps charmant »[7] devaient laisser insensibles les rudes compagnons de Ville-

1. Mal., 488 ; Theoph., 182-184.
2. Rambaud, *loc. cit.*, 780.
3. *Ibid.*, 780.
4. Cf. Rambaud, *Empereurs et impératrices d'Orient* (Rev. des Deux-Mondes, janv. 1891, 155-157).
5. Cf. Rambaud, *loc. cit.*, 784-787.
6. Cf. Unger, *loc. cit.*, 302, 317-326.
7. Nicétas de Chones, 863-864.

hardouin. C'étaient, au-dessus de la loge impériale, les quatre chevaux de bronze doré transportés au v[e] siècle de Chios à Byzance[1] et qui décorent aujourd'hui la façade de Saint-Marc de Venise ; c'étaient toutes les gloires et toutes les merveilles de l'art, arrachées à l'ombre de leurs sanctuaires, et dont quelques-unes inspiraient à la superstition des Byzantins d'étranges et redoutables terreurs[2]. Mais surtout et essentiellement, l'Hippodrome était pour la population de Byzance le lieu ordinaire de ses divertissements, l'endroit où trouvaient satisfaction ses goûts favoris et ses passions les plus ardentes.

II

Jamais peuple, si ce n'est le peuple romain, ne s'est intéressé aux plaisirs du cirque plus pleinement que les Byzantins du vi[e] siècle. « C'est chose absolument prodigieuse, écrit un contemporain, que l'ardeur qui, à ce spectacle plus qu'à tout autre, enflamme les âmes d'une passion inouïe. Le cocher vert prend-il la tête, une partie du peuple est dans la désolation ; le bleu dépasse-t-il, aussitôt la moitié de la cité est en deuil. Des gens qui n'ont nul profit à tirer de l'affaire lancent de frénétiques outrages ; des gens qui n'ont éprouvé aucun mal se sentent gravement lésés ; et ainsi, pour rien, on en vient à des batailles, comme s'il s'agissait du salut de la patrie en danger[3] ». Le grave Procope lui-même, qui pourtant marque en général peu de goût pour ces divertissements, déclare quelque part que, sans le théâtre et l'Hippodrome, « la vie est proprement sans joie »[4]. A plus forte raison le commun des citadins de Byzance était-il éperdument épris de ces plaisirs. Deux anecdotes entre mille montreront jusqu'où allait cette passion au temps de Justinien. Au moment où l'empereur bâtissait Sainte-Sophie, un propriétaire avait refusé de se laisser exproprier d'un terrain nécessaire aux architectes. On lui avait offert des sommes énormes, il avait tout refusé. On l'avait mis en prison : il s'obstinait dans sa résistance. On lui avait coupé les

1. Unger, *loc. cit.*, 299.
2. Cf. Pseudo-Codinus, *De signis*, 54-57.
3. Cassiod., *Var.*, 3, 50.
4. *Hist. arc.*, 144.

vivres ; il souffrait la faim sans se plaindre ni céder. Le préfet de la ville eut alors une idée : il engagea l'empereur à annoncer des courses à l'Hippodrome ; c'en était trop pour le courage du prisonnier ; à la pensée qu'il ne verrait pas le spectacle, il abandonna sa maison à vil prix [1]. Un autre propriétaire se montra plus accommodant. Il se déclara prêt à vendre tout de suite l'immeuble souhaité, mais à la condition qu'on lui accorderait, pour lui et pour ses héritiers, une place d'honneur à l'Hippodrome, et qu'on lui rendrait, quand il entrerait dans le cirque, les mêmes honneurs qu'à l'empereur. Ce Byzantin vaniteux était cordonnier de son état. Justinien, amusé, consentit aux exigences de l'homme, sous cette réserve toutefois que les honneurs impériaux lui seraient rendus par derrière. Et voilà pourquoi, bien des siècles plus tard, le peuple se livrait à d'ironiques acclamations et à des génuflexions grotesques devant les descendants du cordonnier de Justinien.

Ainsi Byzance se passionnait pour tout ce qui touchait aux courses, pour les chevaux et bien plus encore, pour ceux qui les conduisaient. Les cochers de l'Hippodrome étaient des personnages privilégiés [3] ; rien ne manquait à leur gloire, ni les applaudissements, ni les statues, ni les honneurs, ni les petits vers, ni même les exemptions d'impôts. L'empereur en personne leur délivrait leurs brevets de cochers titulaires, et leur faisait remettre la toque brodée d'argent et l'écharpe aux couleurs de la faction. Les beaux esprits de la capitale s'ingéniaient à célébrer leurs mérites, exemple ce quatrain digne de Benserade : « Quand la nature à la fin des temps eut enfanté Porphyrios, elle fit un serment, et de sa bouche qui ne sait pas mentir, elle dit : c'est fini, je n'enfanterai plus, tout ce que j'avais de grâce, j'en ai doté Porphyrios [4] ». Plus que les généraux victorieux, plus que les triomphateurs illustres, les cochers du cirque soulevaient les applaudissements et enflammaient les passions de la société byzantine. D'après la couleur de leur casaque, le peuple se partageait, et l'ardente rivalité des Verts et des Bleus a rempli durant tant de siècles l'histoire

1. Pseudo-Codinus, *De Sancta Sophia*, 133-134.
2. *Ibid.*, 134.
3. Cf. Rambaud, *loc. cit.*, 771.
4. *Anthol.*, XVI, 352. Cf. sur ce personnage qui semble avoir vécu sous Justin I, Mal. (Hermès, VI, 375) ; Pseudo Codinus, *De signis*, 40.

de Byzance, elle a, sous le règne de Justinien en particulier, causé dans la capitale tant d'agitations, de révoltes et de ruines, qu'il n'est point superflu peut-être d'expliquer ici brièvement ce qu'étaient ces deux partis fameux.

Dès le temps du haut empire romain, les cochers de l'Hippodrome portaient des casaques de quatre couleurs, vert, bleu, rouge et blanc ; et les gens qui avaient de la mythologie se plaisaient à attribuer à ces couleurs un sens symbolique : le vert signifiait la terre, le bleu la mer, le rouge le feu, le blanc l'air[1]. La casaque rouge et la casaque blanche n'ont jamais beaucoup fait parler d'elles ; mais dès le premier siècle de l'ère chrétienne, les Verts avaient des partisans ardents, parmi lesquels on nomme des empereurs comme Caligula ou Néron ; les Bleus comptaient des champions non moins illustres ; et la passion que chaque parti apportait à soutenir sa couleur amena plus d'une fois des troubles et fit verser le sang. Naturellement cette mode passa à Constantinople avec les autres institutions du haut empire, et il semble que la rivalité des factions y prit plus d'acuité encore : au VI[e] et au VII[e] siècles, plus d'une fois l'histoire même de l'empire se confondit avec les luttes du parti vert et du parti bleu.

On représente en général les factions de l'Hippodrome comme composées de plusieurs éléments divers[2]. On y trouve d'abord une sorte de société des courses, de *jockey-club*, comprenant plusieurs centaines et parfois plus d'un millier d'adhérents, et qui avait pour objet et pour rôle d'entretenir les chevaux, les chars, les cochers, tout le matériel destiné à figurer dans les fêtes du cirque, bref, comme on l'a dit, « d'organiser en quelque manière les plaisirs du peuple »[3]. Ceci c'était essentiellement la faction officielle, qui était une véritable institution d'utilité publique, qui avait sa place dans toutes les grandes cérémonies officielles, son rang à la cour, ses privilèges spéciaux, son chef élu et dont les membres payaient une cotisation à la caisse de la société. Mais à ce noyau se rattachait naturellement le nombreux personnel nécessaire à

1. Cf. Cassiod., *Var.*, 3, 51, qui dit que les quatre couleurs figurent les quatre saisons.

2. Rambaud, *loc. cit.*, 764, 768. Cf. Gibbon, éd. Bury, IV, 218-222.

3. Rambaud, *loc. cit.*, 768.

la célébration des jeux. « Il fallait des poètes pour composer les vers qu'en certains jours on chantait en l'honneur de l'empereur, des *mélistes* pour les mettre en musique, des chefs d'orchestre pour les faire exécuter, des *organistes* pour les accompagner, des peintres et des sculpteurs pour fabriquer les images impériales, des *cursores* pour maintenir l'ordre, des gardes des barrières pour les abaisser au départ, des préposés au vestiaire qui veillaient à la conservation des casaques et des couronnes d'or des

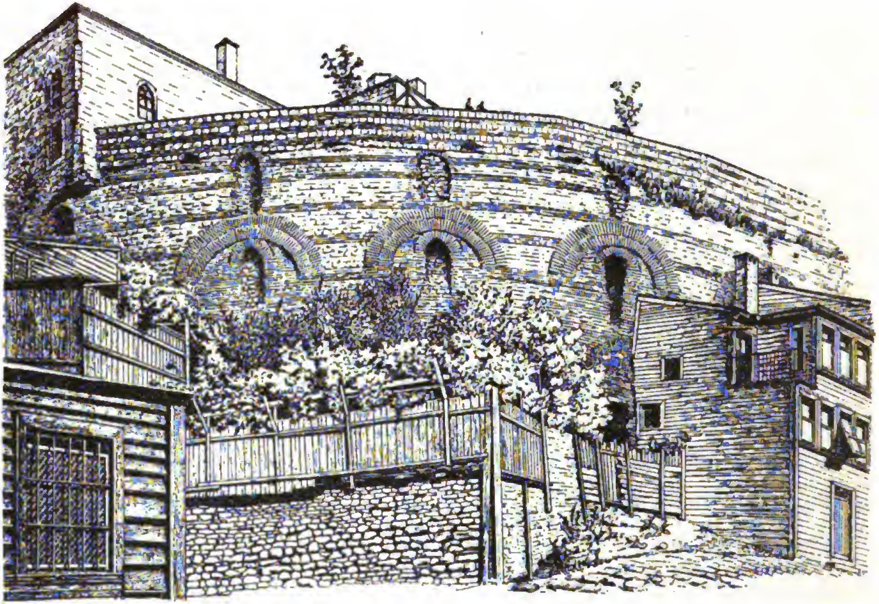


Fig. 149. — Les substructions de l'Hippodrome (d'après Strzygowski, *Byz. Wasserbehälter in Constantinopel*).

cochers, et puis des danseurs, des mimes, des acrobates, des saltimbanques pour les intermèdes, des gardiens d'écurie, des gardiens des bêtes, etc., et surtout des cochers qui portaient la casaque aux couleurs de la faction[1] ». En outre, le parti comprenait un troisième élément. Chaque Byzantin tenait à honneur de s'enrôler dans l'une des factions, de prendre parti pour le champion qu'elle présentait aux courses ; il portait l'écharpe aux couleurs de son choix, il s'asseyait au cirque sur la portion des gra-

1. Rambaud, *loc. cit.*, 769. Cf. sur ce personnel, *Anon. sur la tactique* (Köchly et Rüstow, *Griech. Kriegsschriftsteller*, II, 2, p. 54.

dins réservée aux gens de sa faction, il se passionnait ou se désolait pour les succès ou les désastres des siens. Ainsi toute la population de la capitale était partagée en deux grands partis, que l'on retrouvait tout pareils dans les autres villes de l'empire ; et comme, entre toutes ces associations, une solidarité s'était vite établie, née des mêmes goûts et de passions semblables, il s'était constitué, par toute la monarchie, une sorte de « franc-maçonnerie »[1], bleue ou verte, qui finissait par n'être point sans quelque danger.

Il se peut bien toutefois, comme on l'a récemment supposé, que les factions aient été quelque chose de plus[2]. Il semble certain qu'elles avaient au VI[e] siècle une organisation politique et militaire, qui imposait à la population de la capitale certains devoirs et lui conférait en échange certains droits. De là vient qu'en dehors même des affaires propres du cirque, souvent les δῆμοι interviennent dans les affaires politiques et religieuses de la monarchie ; et de là vient aussi, puisque ces partis avaient des armes et constituaient une sorte de milice urbaine, que leurs agitations n'étaient point sans péril pour l'État. Et sans doute il est vrai que l'empereur, autant que ses sujets, se passionnait pour les plaisirs du cirque, que lui aussi prenait parti pour les Verts ou pour les Bleus, et que c'était, lorsqu'un nouveau prince assistait pour la première fois aux courses, une grave préoccupation, une vraie affaire d'État, de savoir de quel côté pencheraient ses sympathies. Depuis Théodose II, les Verts occupaient la place d'honneur à la gauche du *basileus*, mais plus d'une fois, ils avaient perdu la faveur impériale ; Justinien en particulier et Théodora accordèrent aux Bleus leur protection particulière[3], et il est incontestable que la bienveillance du prince avait pour effet ordinaire de transporter en dehors du cirque la rivalité des factions. Tandis qu'en effet, le parti de la cour récoltait tous les profits et tous les privilèges, l'autre parti, moins bien vu, parfois même écarté des affaires publiques et persécuté, tombait nécessairement dans l'opposition. On explique ainsi l'âpreté particulière que prirent les luttes des Verts et des Bleus,

1. Rambaud, 767.

2. Uspenski, *Partii Tsirka i dimy v Konstantinopolie* (Viz. Vrem., I, 1-16). Cf. la note de Bury dans Gibbon, IV, 531-532.

3. Evagr., 4, 32 ; Mal., 416 ; cf. Jean de Nikiou, 503 et *Hist. arc.*, 64-65.

les conséquences politiques que souvent elles eurent : et si l'on s'étonne qu'entre les deux factions hostiles, l'empereur n'ait point gardé une stricte et prudente neutralité, on répond que lui aussi était Byzantin, que lui aussi était de son temps et de son pays. Tout cela est juste, et Justinien paraît avoir eu, en effet, l'amour passionné des plaisirs de l'Hippodrome[1] ; mais tout cela ne suffit point à pleinement expliquer la gravité des conflits qui, tant de fois, mirent aux prises le gouvernement et les factions. Il semble bien que d'un côté, dans les groupements populaires, subsistait quelque chose du vieil esprit démocratique des cités grecques, que d'autre part dans les conseils du gouvernement, se marquait une tendance croissante à un absolutisme sans limites. Entre les deux principes opposés, la lutte était fatale ; le cirque en fut le théâtre ; il n'en fut point la cause unique, ni peut-être même le principal motif[2].

III

Quoi qu'il en soit, c'était pour la population de Constantinople tout entière un grand jour que celui des fêtes de l'Hippodrome[3]. Dès la veille, toute la ville était en émoi. Dans les amphithéâtres particuliers de chaque faction, on passait une dernière revue du matériel ; dans l'Hippodrome, on faisait les derniers préparatifs, on tendait par-dessus l'arène les grands voiles de soie et de pourpre qui devaient protéger les spectateurs contre l'ardeur du soleil, on répandait sur le sol du sable frais, mêlé d'une odorante poussière de cèdre, on éprouvait les barrières, derrière lesquelles les concurrents attendraient le signal du départ : et déjà, par les grandes portes ouvertes sur le Forum Augustéon, la multitude du peuple se pressait pour occuper de bonne heure les meilleures places. Au jour dit, sur les gradins qui bordent les longs côtés de l'Hippodrome et sur l'hémicycle qui le termine, Constantinople tout entière était rassemblée : sur les bancs les plus rapprochés de l'arène, s'installaient les membres officiels des factions, ceints de l'écharpe aux couleurs rivales, tenant en

1. Un de ses premiers soins fut d'embellir la loge impériale à l'Hippodrome (Marcell. com., a. 528). Il avait sa statue au cirque (*Anthol.*, XVI, 62-63).

2. Cf. Uspenski, *loc. cit.*

3. Cf. Rambaud, *loc. cit.*, 788 sqq.

main un court bâton surmonté d'un croissant. Ailleurs, à des places réservées, s'asseyaient les ambassadeurs des nations étrangères, et dans les loges qui garnissaient le petit côté rectiligne du cirque, siégeaient les généraux, les sénateurs, les hauts dignitaires du palais et de l'église même. Là aussi se trouvait la loge impériale, élevée de plusieurs étages au-dessus du niveau de l'arène, de manière que le *basileus*, tout en étant au milieu de son peuple, ne fût point à sa merci [1]. C'est pour cela que du côté de l'Hippodrome, aucun escalier ne montait du cirque à la tribune officielle et que sur la terrasse en saillie, placée à un niveau un peu inférieur, des détachements de la garde étaient rangés, tout prêts à protéger le maître contre les soudaines incartades de la plèbe ; c'est pour cela enfin que derrière la loge du prince, une communication directe était établie avec le palais, et que de solides portes de bronze fermaient la tribune contre tout assaut imprévu [2]. C'est là que parmi les eunuques, les courtisans, les hauts fonctionnaires, l'empereur vient s'asseoir sur son trône, la couronne au front et le sceptre en main. Sur les têtes du peuple incliné, il trace un signe de croix solennel, pendant qu'éclatent de toutes parts les applaudissements, les hymnes et les chants des factions. L'impératrice, elle, ne figure point dans la loge impériale ; dans cette cour orientale, l'étiquette s'opposait à ce qu'elle se montrât en public trop fréquemment. Mais en vraie Byzantine qu'elle était, l'impératrice ne s'intéressait pas moins au cirque que son mari et ses sujets. Procope dit quelque part que les femmes, quoique n'allant point au cirque, se passionnaient autant que les hommes pour les luttes des factions [3] : et comment une Théodora eût-elle été insensible au théâtre de ses premiers exploits, de ses premiers triomphes et de ses premières haines ? Elle y assistait donc, invisible et présente ; avec sa cour de dames, elle prenait place dans les galeries supérieures de l'église de Saint-Étienne qui avaient vue sur le cirque [4] ; et lorsque, derrière les fenêtres grillées de la basilique, on devinait la présence de la souveraine, le spectacle pouvait commencer.

1. Unger, *loc. cit.*, 296-300.
2. Labarte, *le Palais impérial*, 45-48, 67, 140.
3. *B. P.*, 120.
4. Labarte, *loc. cit.*, 66-67.

Au signal donné par le *basileus*, quatre portes s'ouvrent au rez-de-chaussée de la loge impériale ; quatre chars aux quatre couleurs s'élancent, chacun attelé de quatre chevaux. Parmi les cris, les acclamations, ils parcourent la piste, encouragés par les applaudissements, accompagnés par les vœux des factions rivales, tâchant de se dépasser, risquant de se briser au difficile tournant qui marque l'extrémité de la *spina*. Alors, la passion des courses, « cette maladie mentale », comme disait Procope. envahit plus que jamais le peuple tout entier. On oublie tout, parents, amis, lois divines et humaines, pour ne plus songer qu'au triomphe de la faction[1]. Peu importent alors les périls de l'État ou les soucis de la vie privée; pour assurer la victoire au cocher de son parti, chacun donnerait avec joie sa fortune, son existence même. Penchés en avant, la respiration haletante, les spectateurs suivent les vicissitudes de la course avec une âpreté d'attention qu'exaspère encore la vue de la faction rivale, triomphant des défaites de l'adversaire, répondant par des insultes et des quolibets à ses inquiétudes ou à sa désolation[2]. Alors, d'un côté à l'autre, on se jette des regards chargés de haine, on se provoque, on se défie de la voix et du geste, on échange les sarcasmes et les injures ; et sans les *cursores* qui, bâton en mains, contiennent les spectateurs, plus d'un, parmi ces gens impressionnables, sauterait dans l'arène, « sans bien savoir pourquoi »[3], dit un contemporain et irait faire le coup de poing avec les hommes de l'autre parti. Enfin, la course est terminée, on proclame le vainqueur ; puis, dans l'arène nivelée, trois fois encore le même spectacle recommence. La première partie du programme est remplie.

C'était alors le moment des intermèdes, pantomimes, exhibitions de bêtes curieuses, exercices d'acrobates, bouffonneries de clowns[4]. On sait par quels spectacles Théodora, dans cette partie de la fête, charmait, dit-on, au temps de sa jeunesse, le peuple assemblé; d'autres fois, le

1. *B. P.*, 119-120.
2. Rambaud. 765-766.
3. *B. P.*, 119.
4. On trouve sur les diptyques consulaires des représentations très intéressantes de ces intermèdes et d'une manière générale de toute la vie de l'Hippodrome (Meyer, *Zwei antike Elfenbeindiptychen*, dans Abhandl. de l'académie de Munich. 1879 et Molinier, *Hist. des arts appliqués à l'industrie*, t. I, *les Ivoires*, 20-39).





Fig. 150 et 151. — Diptyque du consul Aréobinde (506) et Diptyque anonyme du VIe siècle. (musée de l'Ermitage). (Phot. communiquées par M. Kondakof.)

tableau, pour être moins piquant, n'en amusait pas moins le populaire. Un certain chien savant, jaune et borgne, fit en particulier, au temps de Justinien, les délices de l'amphithéâtre [1]. C'était un animal tout à fait remarquable: il classait les médailles d'empereur, aussi bien qu'un numismate de profession ; il rapportait des bagues, mêlées dans un vase, chacune à son propriétaire légitime ; il savait, dans un cercle de spectateurs, désigner à coup sûr la personne la plus avare, la plus généreuse, la plus vicieuse et reconnaître même les femmes qui se conduisaient mal ; et les bons badauds de Byzance, émerveillés, disaient qu'assurément ce chien avait dans le corps l'esprit prophétique de Python.

Ainsi la matinée se passait. Alors l'empereur se retirait avec les hauts dignitaires dans la salle à manger du palais du Kathisma attenant à la tribune. Le peuple étalait ses provisions, à moins que le prince, pour bien faire les choses, n'offrît lui-même à ses sujets les éléments de cette collation. Généralement ils étaient fort modestes ; le menu se composait de légumes, de fruits et de poissons salés ; mais cela suffisait à mettre le peuple en joie. Il ne fallait point pourtant que l'empereur se montrât moins sobre que ses sujets. Quand il s'attardait à table, bien vite la foule s'impatientait. Un jour qu'un successeur de Justinien, l'empereur Phocas, resta trop longtemps à dîner, la multitude se mit à chanter, d'abord sur le mode respectueux : « Lève-toi, ô soleil impérial, lève-toi, apparais. » Mais comme le *basileus* se faisait attendre, bientôt les réclamations devinrent plus vives et le ton plus insolent. « Voilà que tu as encore, disait-on, trop fêté la bouteille ; voilà que de nouveau tu vois trouble [2] ».

En général, l'empereur n'avait pas besoin d'être ainsi rappelé à l'ordre. De lui-même, il revenait donner le signal des nouvelles courses : comme le matin, il y en avait quatre pour remplir l'après-midi. Mais avec la fin du spectacle, ne se calmaient point les passions qui s'y étaient excitées. A la sortie, les vainqueurs se carraient orgueilleusement, étalant leurs couleurs gagnantes au milieu de la multitude ; les vaincus

1. Mal., 453-454, zouaras, 158. 2. Theoph., 296.

étaient poursuivis de railleries et d'injures; aussi des rixes fréquentes éclataient, qui souvent se transformaient en batailles sanglantes, et les gardes de l'empereur ne parvenaient pas toujours à les empêcher.

IV

Mais il y avait plus. Ce n'était pas seulement les jours de courses que le parti fort de la protection impériale se permettait toutes les fantaisies, c'était tous les jours. Dès son avènement, et auparavant même, Justinien, comme son oncle Justin, avait manifesté aux Bleus une bienveillance particulière, et Théodora avait encore encouragé cette prédilection ; elle n'oubliait pas que dans sa jeunesse elle avait appartenu à la faction bleue, et sa nature vindicative ne pardonnait pas aux Verts les injustices qu'elle prétendait avoir reçues d'eux [1]. Sûrs ainsi de la faveur impériale, les Bleus se livrèrent bientôt à toutes sortes d'excès [2]. Naturellement, dans ce monde de sport et de coulisses, la compagnie était assez mêlée ; nombre d'aventuriers ou de viveurs s'enrôlaient dans les factions, dans l'espoir d'y trouver quelque occasion de plaisir ou de profit. Ce furent surtout ces gens-là qui se donnèrent librement carrière. Comme les muscadins du Directoire, ils adoptèrent pour se distinguer un costume et des modes excentriques ; ils portèrent la barbe entière comme les Perses, ils rasèrent leurs cheveux sur le devant de la tête comme les Huns, et les laissèrent croître par derrière en longues boucles. Ils arborèrent des tuniques aux manches très étroites sur le poignet, largement bouffantes aux épaules, d'amples manteaux richement brodés, des braies et des chaussures à la mode hunnique ; et ainsi accommodés, ils coururent Constantinople la nuit, attaquant à main armée et dépouillant les gens paisibles, surtout ceux de la faction verte, assassinant ou faisant massacrer jusque dans les églises leurs ennemis particuliers, obligeant leurs créanciers à leur donner quittance, violentant les femmes, le tout

1. *Hist. arc.*, 64, 99-100. 2. *Hist. arc.*, 47-52. Cf. Evagr., 4, 32.

sans que la police et la justice intervinssent[1]. Naturellement les Verts, continuellement malmenés et nullement protégés, organisèrent des bandes de leur côté et se livrèrent eux aussi à toutes sortes d'excès.



Fig. 152. — Diptyque du consul Philoxenos (525). (Cabinet des Médailles.)

Comme, d'autre part, beaucoup d'entre eux demeuraient attachés à la dynastie d'Anastase, leur ancien protecteur, dont les neveux, Hypatius

1. Cf. Mansi, VIII, 1105, où l'on voit en Syrie, à Apamée, les Bleus se livrer à de semblables excès.

et Pompéius, vivaient à Constantinople, l'opposition de la faction verte prit bientôt une tournure politique ; contre ces tendances anti-dynastiques, contre ces gens suspects et mal vus de l'empereur, nécessairement l'administration publique agit sans aucun ménagement et les tribunaux, dans les affaires qui concernaient les Verts, oublièrent toute équité. « Dans ces controverses, écrit un contemporain, on jugea non d'après la justice et la loi, mais selon que les factions étaient hostiles ou favorables aux parties en présence. Négliger l'ordre des factions était pour un juge sa condamnation à mort[1]. » Ce fut, si Procope n'exagère point, une véritable terreur au petit pied, dont les gens paisibles de tous les partis souffrirent également. En tous cas, il en résulta, dans les premières années du règne, un état de fermentation redoutable, aggravé encore par la mauvaise administration et les exactions des principaux ministres, surtout de Tribonien et de Jean de Cappadoce. De tous ces motifs combinés sortit, au mois de janvier 532, la formidable émeute connue sous le nom de sédition Nika qui, commencée au cirque, s'étendit bientôt à la ville entière et faillit emporter le trône de Justinien. Elle est trop caractéristique des mœurs byzantines, elle montre trop bien les passions qui s'agitaient à l'Hippodrome, elle est un épisode trop illustre des querelles des Verts et des Bleus, surtout elle a eu sur la marche du gouvernement de trop graves conséquences pour ne point mériter ici un récit circonstancié[2].

1. *Hist. arc.*, 51. Il fallait un réel courage aux fonctionnaires pour rester impartiaux, et souvent cela leur réussissait mal, témoin l'aventure du préfet de la ville Théodote sous Justin (*Hist. arc.*, 64-65 ; Mal., 416). Jean de Nikiou affirme qu'il osa même faire arrêter le neveu de l'empereur (p. 503). En tout cas, des mesures rigoureuses furent prises (*Chron. pasch.*, 617), mais, à ce qu'il semble, sans grand effet.

2. Sur la sédition Nika, cf. *B. P.*, 120-129 ; Malalas, 473-477 ; Lydus, 265-266 ; Marcell. com., a. 532 ; Zach. Rh., 188-189 ; le fragment de Malalas (Hermès, VI, 377) ; *Chron. pasch.*, 620-628 ; Theoph., 181-186 ; Zonaras, p. 153-154. Sur la comparaison du récit de Malalas avec ceux de la *Chronique pascale* et de Théophane qui en dérivent, cf. Sotiriadis, *Zur Kritik des Johannes von Antiochia*, 107-114. Cf. Bury, *The Nika Riot* (Journ. of hell. Studies, 1897) ; Mordtmann, *Justinian und der Nika-Aufstand* (Mitth. d. deutschen Excursionsclub in CP., IV) ; P. Kalligas, περὶ τῆς στάσεως τοῦ Νίκα (Μελέται καὶ λόγοι, 1882, 329-358).

V

Le 11 janvier 532, un dimanche, des courses, selon l'usage, avaient lieu à l'Hippodrome. L'empereur y assistait en grande pompe; mais ce jour-là l'assistance était houleuse. Sur les gradins où siégeaient les Verts, c'était un tumulte incessant et de continuelles huées; la faction croyait avoir à se plaindre d'un officier du palais, le grand chambellan Calopodios[1], et à toute occasion elle manifestait hautement sa mauvaise humeur. A la fin, Justinien, impatienté, donna ordre à un héraut d'interpeller le peuple, et alors entre le porte-paroles des Verts et celui de l'empereur s'engagea le plus étonnant dialogue, où les plaintes d'abord respectueuses se transforment bientôt en violentes invectives, où la colère se mêle à l'ironie, et qu'il faut citer presque en entier, tant il est caractéristique des mœurs byzantines du VIe siècle[2].

Les Verts. — Longue vie à l'empereur Justinien! Qu'il soit toujours victorieux! Mais, ô le meilleur des princes! on nous fait toutes sortes d'injustices; nous n'en pouvons supporter davantage, Dieu le sait. Pourtant nous craignons de nommer notre persécuteur, de peur que sa fureur n'augmente et que nous ne courions de plus grands dangers.

Le Héraut. — Je ne sais de qui vous voulez parler.

Les Verts. — Celui qui nous opprime, ô trois fois auguste, se trouve dans le quartier des cordonniers.

Le Héraut. — Personne ne vous fait de tort.

Les Verts. — Un seul homme nous persécute. O mère de Dieu, protège-nous!

Le Héraut. — Je ne sais quel est cet homme.

Les Verts. — Si, tu le sais bien, trois fois auguste, quel est aujourd'hui notre bourreau.

Le Héraut. — Si quelqu'un vous persécute, je ne sais qui c'est.

1. Cf. sur ce personnage, qui revint plus tard en faveur, Theoph., 233.

2. Théoph., 182-184.

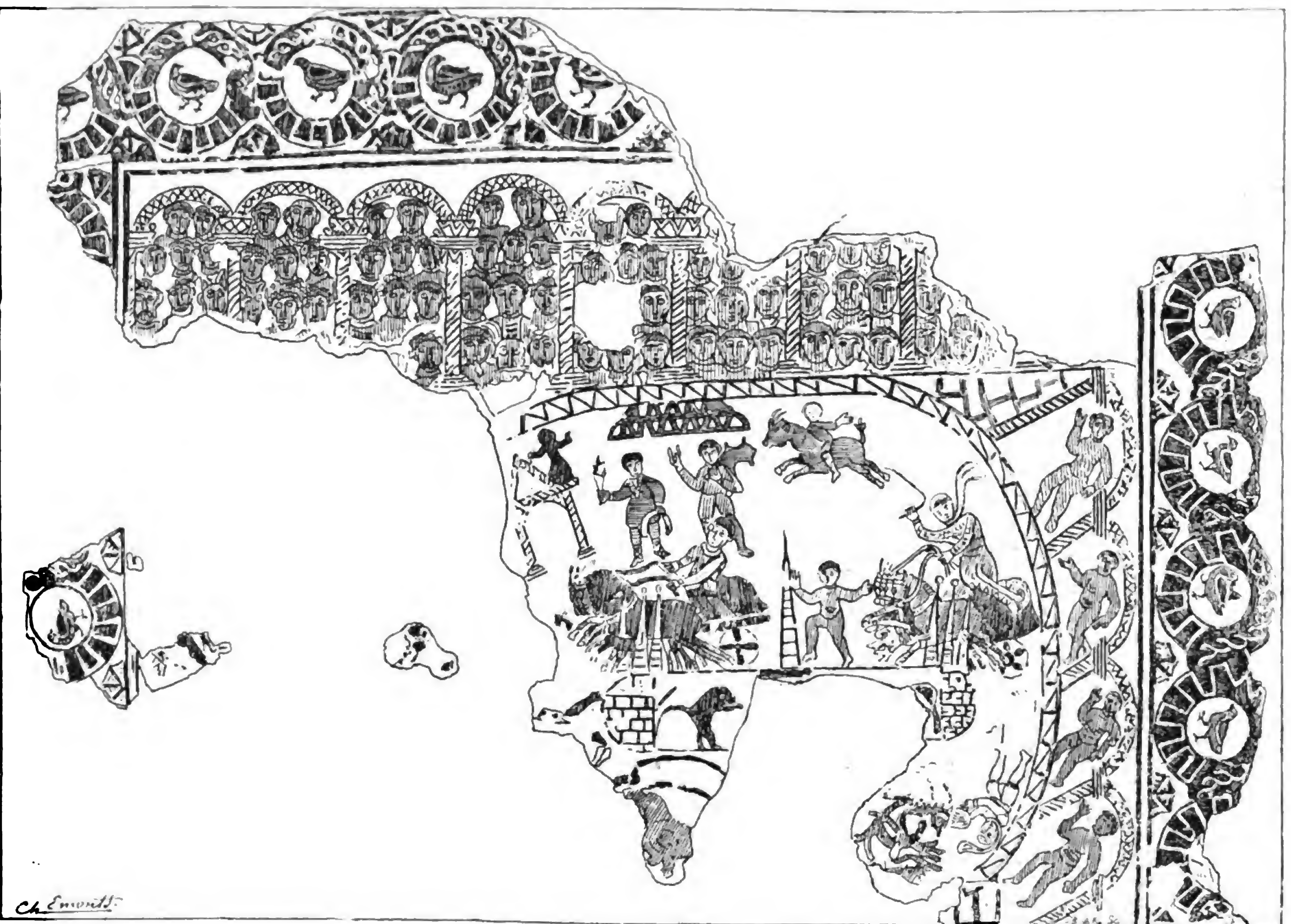


Fig. 153. — Mosaïque de Gafsa représentant les jeux du cirque (vie siècle). (Musée du Bardo.)

Les Verts. — Eh bien! maître du monde, c'est Calopodios le spathaire.

Le Héraut. — Calopodios n'a rien à faire avec vous.

Les Verts. — Qui que ce soit donc, il aura le sort de Judas et bientôt Dieu le punira de son injustice.

Le Héraut. — Vous n'êtes donc point venus ici pour voir le spectacle, mais bien pour injurier les gouvernants!

Les Verts. — Oui, si quelqu'un nous fait du tort, il aura le sort de Judas.

Le Héraut. — Taisez-vous, Juifs, Manichéens, Samaritains.

Les Verts. — Tu nous traites de Juifs et de Samaritains; que la Théotokos nous protège tous également.

Le Héraut. — Je vous engage à vous faire baptiser.

Les Verts. — Eh bien! oui, nous acceptons le baptême.

Le Héraut. — Vraiment, si vous ne vous taisez pas, je vous fais couper la tête.

Les Verts. — Chacun cherche à avoir le pouvoir, pour avoir le salut. Si nos discours te blessent, que Ta Majesté ne s'en irrite point. Celui qui est divin doit tout supporter avec patience. Mais, puisque nous avons la parole, nous nommerons toutes choses par leur nom. Nous ne savons plus, trois fois auguste, où est le palais ni le gouvernement: nous ne connaissons plus la ville que pour la parcourir assis à dos d'âne. Et cela est injuste, trois fois auguste.

Le Héraut. — Tout homme libre peut sans danger se montrer en public où il veut.

Les Verts. — Nous savons bien que nous sommes libres; mais on ne nous laisse point user de la liberté. Et si quelque homme libre est suspect d'être vert, toujours on le châtie par autorité publique.

Le Héraut. — Gibier de potence, ne craignez-vous pas pour vos âmes?

Les Verts. — Qu'on supprime la couleur que nous portons, et la justice n'aura plus rien à faire. Tu permets qu'on nous assassine et par surcroît tu ordonnes qu'on nous punisse. Tu es la source de vie et tu fais mourir qui tu veux. Vraiment, la nature humaine ne peut supporter ces

deux contraires. Ah! plût au ciel que ton père Sabbatios ne fût pas né! il n'eût pas engendré un assassin. Tantôt un sixième meurtre a eu lieu au Zeugma ; hier l'homme était en vie et le soir, maître de toutes choses, il était mort.

Les Bleus. — C'est à votre parti seul qu'appartiennent les meurtriers du Stade.

Les Verts. — C'est vous qui tuez, et vous échappez au châtiment.

Les Bleus. — C'est vous qui tuez, et vous discutez encore : tous les assassins du Stade sont des vôtres.

Les Verts. — O empereur Justinien! ils se plaignent et personne pourtant ne les tue. Voyons, raisonnons : qui donc a tué le marchand de bois dans le Zeugma ?

Le Héraut. — C'est vous.

Les Verts. — Et le fils d'Epagathos, qui l'a tué, ô empereur?

Le Héraut. — C'est encore vous, et vous en accusez les Bleus.

Les Verts. — Assez! Seigneur, aie pitié de nous! La vérité est mise à mal. S'il est vrai que Dieu gouverne le monde, d'où viennent donc tant de calamités?

Le Héraut. — Dieu est étranger au mal.

Les Verts. — Dieu est étranger au mal! Alors pourquoi nous persécute-t-on? Qu'un philosophe ou un ermite vienne résoudre le dilemme.

Le Héraut. — Blasphémateurs, ennemis de Dieu, ne vous tairez-vous pas?

Les Verts. — Si Ta Majesté l'ordonne, nous nous tairons, trois fois auguste, mais bien malgré nous. Nous savons tout, tout ; mais nous nous taisons. Adieu, Justice! tu n'existes plus. Nous nous en allons, nous nous faisons juifs. Mieux vaut encore être païen que d'être Bleu, Dieu le sait.

Les Bleus. — Horreur! Nous ne voulons plus les voir ; tant de haine nous épouvante!

Les Verts. — Puisse-t-on jeter un jour à la voirie les ossements des spectateurs!

Sur ces mots, la faction des Verts quitte en masse l'Hippodrome : c'était l'injure la plus grave que l'on pût faire à la majesté impériale.

Pendant qu'au sortir du cirque, la foule exaspérée se répandait par les rues, Justinien de son côté rentrait au palais, comptant que, selon l'usage, la rivalité des Bleus saurait calmer bien vite la fureur de l'autre parti. Malheureusement, une circonstance fâcheuse réunit les deux factions. Le préfet de la ville avait voulu faire du zèle; il avait fait arrêter et condamner à mort plusieurs factieux. Mais le bourreau remplit mal son office : par deux fois, la corde cassa sous le poids des suppliciés. Le peuple irrité délivra alors les victimes, que les moines de Saint-Conon recueillirent dans une église voisine. Or, il se trouva que l'un des prisonniers était Bleu, l'autre Vert : les deux factions se trouvèrent ainsi rapprochées par la communauté du péril. On le vit bien, deux jours après, le 13 janvier, à l'Hippodrome : de nouvelles scènes fort violentes éclatèrent, et bientôt, au lieu du cri loyaliste : « Victoire à l'empereur Justinien », on entendit partout : « Longue vie aux Verts et aux Bleus unis pour la miséricorde[1] ! » et au cri de Nika (victoire) — c'est de ce mot de ralliement que l'insurrection a pris le nom qu'elle a gardé dans l'histoire — les émeutiers se ruèrent par la ville. On se précipite à la préfecture, réclamant la liberté des coupables encore retenus en prison, on massacre les gardes, on incendie le palais du préfet, et pendant toute la nuit le peuple en effervescence remplit toutes les rues de la capitale.

Par l'union des deux partis, la sédition prenait un caractère plus grave. Le lendemain, 14 janvier, le flot populaire battait les grilles du palais, réclamant la destitution du grand chambellan et du préfet de la ville, et par surcroît celle des deux ministres détestés, Tribonien et Jean de Cappadoce. Justinien céda, mais déjà il était trop tard. La concession impériale ne fit qu'encourager une multitude furieuse : la révolte devenait une révolution.

Jusque-là pourtant, la partie saine de la population s'était tenue à l'écart des événements et tout n'était point perdu. Justinien crut pouvoir faire un acte de vigueur : le 15, il lança sur les insurgés, avec Bélisaire à leur tête, les soldats barbares dont il disposait. Malheureusement, dans la lutte, ces mercenaires bousculèrent les prêtres de Sainte-Sophie qui,

1. Mal., 474.

portant les saintes reliques, étaient intervenus pour séparer les combattants [1]. Ce fut alors un déchaînement général. Des fenêtres, du haut des toits en terrasse, on fit pleuvoir sur les sacrilèges une grêle de tuiles et de pierres, et les femmes, particulièrement excitées, se mêlèrent activement à la bataille. Devant cette tempête, les soldats déconcertés durent battre en retraite sur le palais et, pour hâter leur déroute, le peuple victorieux mit le feu aux édifices publics du voisinage. Le Sénat, les abords du palais devinrent la proie des flammes, et, pendant trois jours, le feu, poussé par un vent violent, continua ses ravages, détruisant successivement Sainte-Sophie, les abords de l'Augustéon, les thermes de Zeuxippe, bientôt après Sainte-Irène, le *xenodochium* d'Eubule, le grand hôpital de Sampson, qui brûla avec tous les malades qui s'y trouvaient, un grand nombre de palais et de maisons particulières, et tout le quartier, l'un des plus beaux de la ville, qui s'étendait du Palais-Sacré au Forum de Constantin. « La ville, dit un témoin oculaire, n'était plus qu'un amas de collines noirâtres ; comme à Lipari ou au Vésuve, elle était pleine de fumée et de cendre ; l'odeur de brûlé répandue partout la rendait inhabitable, et sa vue inspirait au spectateur une terreur mêlée de pitié [2] ».

Justinien, épouvanté, s'était retranché dans le palais avec ses fidèles : mais les moyens de se défendre lui manquaient presque absolument. La garde était un corps de parade, fait pour figurer dans les cérémonies, mais d'une fidélité assez incertaine. Seules, les troupes barbares de Bélisaire et de Mundus inspiraient confiance à l'empereur, mais elles étaient assez peu nombreuses. Aussi, fort inquiet, croyant déjà voir partout autour de lui des conspirateurs et des assassins, de plus en plus le *basileus* perdait la tête ; les neveux d'Anastase étaient venus au palais pour protester de leur dévouement ; il leur ordonna, malgré leurs prières, de retourner chez eux, sans s'apercevoir qu'il donnait ainsi à l'insurrection les chefs qui lui manquaient encore.

Le 18 janvier, sixième jour de la sédition, Justinien tenta un suprême effort. Il parut à l'Hippodrome, tenant en main les Évangiles, et s'adressant au peuple assemblé : « Je le jure par ce saint livre, dit-il, je vous

1. Zon., 153-154.

2. Lydus, 266.

pardonne toutes vos offenses ; je ne ferai arrêter personne d'entre vous, pourvu que vous rentriez dans le calme. Vous n'êtes en rien responsables des événements ; moi seul suis cause de tout. Ce sont mes péchés qui m'ont fait vous refuser ce que vous m'avez demandé à l'Hippodrome[1] ». Quelques rares acclamations accueillirent ces paroles ; mais de toutes parts, on répondait au prince : « Tu mens, âne, tu fais un faux serment », et les injures, cette fois, ne semblent pas même avoir épargné Théodora. Aussi Justinien, sans attendre davantage, rentra en toute hâte au palais.

Ce qui était à prévoir arriva. Le peuple, pressé de se donner un nouveau maître, et qui depuis quelques jours déjà acclamait Hypatius en toute occasion, alla chercher dans sa maison le neveu d'Anastase. Malgré ses hésitations, malgré les larmes de sa femme, on le traîne au Forum de Constantin; on l'élève sur le bouclier, on lui met une chaîne d'or sur le front en guise de diadème, on lui apporte les insignes de l'empire et la robe impériale enlevée dans la portion envahie du palais ; puis la foule se précipite à l'Hippodrome ; on hisse dans la loge impériale le nouveau souverain, et les chefs de l'émeute commencent à discuter sur le meilleur moyen de donner l'assaut à la résidence, que Justinien, disait-on, venait de quitter précipitamment.

C'était l'après-midi du 18 janvier. L'insurrection, grossie de tous les mécontents et dans laquelle s'étaient jetés bon nombre de sénateurs et de nobles, devenait de plus en plus un mouvement politique. Rapidement, les événements se précipitaient, et l'instant était décisif. « L'empire même, comme dit Lydus, semblait à la veille de sa chute[2] ». Justinien, sans ressources, sans espoir, songeait à tout abandonner, quand l'énergie de Théodora releva le courage de l'empereur et de ses conseillers. On prit enfin des mesures de défense. Pendant que Narsès tâchait de détacher les Bleus de la révolte et y réussissait à prix d'or, pendant qu'à la faveur de cette diversion, la discorde se mettait parmi les insurgés et que déjà on entendait de nouveau retentir les acclamations loyalistes de : « Vive Justinien ! Seigneur, protège Justinien et Théodora ! », Bélisaire et Mundus préparaient une attaque décisive sur l'Hippodrome. A travers les débris

1. *Chron. pasch.*, 623-624.
2. Lydus, 283.



Phototypie Berthaud, Paris.

VUE INTÉRIEURE DE SAINTE-SOPHIE

enflammés, Bélisaire réussit, non sans peine, à pénétrer dans l'arène, pendant qu'à la porte opposée, celle qu'on appelait la *Porte des Morts*[1], les soldats de Mundus faisaient irruption, et que du haut des promenoirs de l'amphithéâtre, les troupes impériales faisaient pleuvoir sur la foule une grêle de flèches. Ce fut alors, dans cette multitude cernée dans le cirque, une panique épouvantable, encore accrue, lorsque, sans faire grâce ni quartier, les soldats se ruèrent à travers l'arène. Tout ce qui tomba sous leur main fut massacré sans pitié, et à la nuit, quand l'œuvre de carnage s'arrêta, plus de trente mille cadavres, selon les uns, près de cinquante mille, selon d'autres témoignages, jonchaient le sol sanglant de l'Hippodrome.

Hypatius arrêté fut, avec son cousin Pompéius, conduit devant Justinien. Tous deux se jetèrent à genoux, implorant leur grâce, jurant qu'ils étaient innocents et qu'on leur avait fait violence, ajoutant qu'en réunissant les rebelles à l'Hippodrome, ils avaient eu pour intention de les livrer sans défense aux coups de l'empereur. Et c'était vrai : mais malheureusement pour Hypatius, dans le désarroi du palais, le message qu'il avait envoyé à Justinien n'était point parvenu au *basileus*. Aussi celui-ci, qui avait maintenant recouvré son sang-froid, répondit aux suppliants avec une ironie cruelle : « C'est bien, mais puisque vous aviez tant d'autorité sur ces hommes, vous auriez dû en user avant qu'ils eussent brûlé ma ville[2] ». Et le lendemain de grand matin, il les fit tous deux exécuter. Justinien, comme dit Gibbon, avait eu trop peur pour pardonner[3].

En outre, un certain nombre de sénateurs, compromis dans le soulèvement, furent exécutés ou envoyés en exil[4] ; et pour justifier ces rigueurs, une version officielle de l'événement fut répandue dans le public, racontant qu'Hypatius et son cousin avaient préparé d'avance et volontairement conduit la sédition où avait failli succomber l'autorité impériale[5].

1. Cf. Unger, *loc. cit.*, 313.
2. Mal., 476.
3. Zacharie de Mitylène dit que Justinien eût pardonné, mais que Théodora exigea la mort d'Hypatius (p. 188-189).
4. *Chron. pasch.*, 628.
5. Marcell. com., a. 532 ; Jord., *Rom.*, p. 47.

L'épouvantable saignée qui termina cette bataille de six jours rendit le calme aux factions de l'Hippodrome et acheva de fonder l'absolutisme impérial. Justinien put, sans soulever aucune protestation, restreindre et même, pendant plusieurs années, supprimer presque complètement les jeux du cirque[1]. Sans doute, dans la suite du règne, les partis reprirent courage : on revit à l'amphithéâtre les altercations et les luttes des factions, on y entendit de nouveau les clameurs et les injures à l'empereur, de quoi Justinien se montra d'autant plus mécontent qu'un ambassadeur étranger assistait à ce peu glorieux épisode[2] ; et plus d'une fois encore, comme en 532, Constantinople connut le tumulte et la bataille des rues, et l'incendie ravageant les monuments publics[3]. Mais l'autorité impériale, mieux affermie, réprima toujours avec une prompte énergie ces manifestations séditieuses, et devenue par là plus équitable, elle ne craignit pas même de frapper les Bleus, lorsque, confiants dans la protection du prince, ils donnèrent plus d'une fois le signal des troubles. Grâce à ces opportunes rigueurs, « la ville, dit un contemporain, retrouva l'ordre ; tout le monde jouit désormais de la liberté, et tous purent sans crainte vaquer à leurs affaires et à leurs plaisirs »[4]. Et, bien que la capitale en ait été parfois agitée, ces émeutes en somme furent de peu de conséquence, en comparaison du grand soulèvement qui avait failli, sans l'énergie de Théodora, emporter le trône de Justinien.

Telles étaient, il y a quatorze siècles, les scènes tumultueuses qui remplissaient l'Hippodrome et Byzance de massacres et d'incendies. Mais si l'insurrection était domptée, partout en subsistaient les traces. Dans la vieille cité de Constantin, le feu avait promené ses ravages ; tout était à reconstruire, églises, palais, monuments publics. Ce fut l'une des œuvres les plus méritoires de Justinien et l'une des plus grandioses. Par là, il a fait vraiment sa capitale à son image, et indissolublement attaché son nom aux splendeurs de Sainte-Sophie.

1. *Hist. arc.*, 143 ; Mal. (Hermès, VI, 377).

2. Mal., 488.

3. En 547 (Mal., 483), en 548 et 549 (Mal., 484), en 556 (*id.*, 488), en 559 (*id.*, 490-491), en 562 (*id.*, 492), en 564 (Hermès, VI, 380, 381 ; Théoph., 235-236, 239).

4. Mal. (Hermès, VI, 380-381) dit que, grâce aux rigueurs du préfet Julien, ἔλαβεν ἡ πόλις κατάστασιν καὶ πάντες ἐλευθερίαν, καὶ ἀφόβως προήρχοντο καὶ ἐθεραπεύοντο.

CHAPITRE II

CONSTANTINOPLE. — SAINTE-SOPHIE[1].

La sédition Nika avait laissé Constantinople en ruines : Justinien mit toute sa sollicitude à la reconstruire avec une nouvelle splendeur. Toute sa vie, on le sait, l'empereur fut un grand bâtisseur : les constructions somptueuses satisfaisaient ses goûts de luxe, son amour de la dépense : elles lui semblaient d'autre part le moyen le plus efficace d'assurer à travers les siècles la perpétuité de son nom. Aussi l'empire se couvrit-il par ses soins d'une multitude de monuments, églises et forteresses, ponts et aqueducs, hôpitaux et palais, dont la description suffit à remplir tout un ouvrage de Procope, et dont les ruines, éparses des bords du Danube au pied de l'Atlas, des rivages de l'Euphrate jusqu'aux colonnes d'Hercule, attestent en tous lieux la prodigieuse activité de Justinien. Aujourd'hui encore, sur les hauts plateaux de l'Algérie et de la Tunisie. comme dans les solitudes du Sinaï, dans les régions désertes de l'Asie Mineure, comme dans les populeuses cités de Salonique ou d'Antioche, à chaque pas on rencontre, ineffaçable, le souvenir du grand empereur : et aux rives du Bosphore, toujours debout, selon l'expression d'un ancien,

1. Outre les descriptions contemporaines de Procope, d'Agathias, d'Evagrius et de Paul le Silentiaire, et le morceau de date postérieure connu sous le nom d'*Anonyme de Combefis* et souvent attribué à tort au Pseudo-Codinus, il faut consulter sur Sainte-Sophie, à côté du toujours précieux commentaire de Ducange, publié dans l'édition de Bonn à la suite de Paul le Silentiaire, les ouvrages de Salzenberg, *Altchristliche Baudenkmäler von CP.*, 1854, de Choisy, l'*Art de bâtir chez les Byzantins*, 1882, et l'excellent livre de Lethaby et Swainson, *The church of Sancta Sophia*, 1894.

comme un navire à l'ancre, qui de sa masse gigantesque domine les édifices de la cité[1], Sainte-Sophie répète éternellement le nom et la gloire de Justinien.

I

Justinien avait admirablement compris quel cadre merveilleux la nature et la mer faisaient à sa capitale, quel incomparable décor on pouvait disposer le long des rivages du Bosphore et de la Corne d'Or[2]. Du côté de la terre, par sa formidable ceinture de remparts et de tours. Constantinople offrait l'image d'une redoutable cité militaire ; sur le front de mer, au contraire, tout respirait la richesse et la grâce, la vie tranquille, élégante et magnifique. Justinien se plut encore à rehausser par la beauté des édifices le charme naturel de ce site admirable. A quelque distance de Byzance, sur le rivage de la Propontide, les Thermes d'Arcadius, restaurés par ses soins, annoncèrent la magnificence de la capitale voisine ; c'était un merveilleux ensemble de bâtiments, de cours et de portiques, que décoraient des colonnes, des marbres, des statues, où le vent qui soufflait de la mer entretenait une perpétuelle fraîcheur, et dont les terrasses, doucement battues par les flots, permettaient aux plus grands navires de décharger à quai leur cargaison[3]. Plus loin, près de la Porte d'Or, l'église de Sainte-Marie de la Source s'élevait dans un cadre paisible et charmant, au milieu d'un grand bois de cyprès, parmi des pelouses parsemées de fleurs[4]. Sur le Bosphore, l'église de Saint-Michel baignait dans les flots ses terrasses de marbre, où chaque jour, à l'ombre du sanctuaire, grouillait l'animation joyeuse d'un marché[5]. Mais c'est surtout autour de la Corne d'Or que s'égrenaient, comme les pierreries d'un collier[6], les blanches chapelles et les églises aux coupoles démesurées[7] ; dans son infatigable désir d'embellir sa capitale, l'empereur

1. *Aed.* 174.
2. *Id.*, 191-192.
3. *Id.*, 205-206.
4. *Id.*, 184-185.
5. *Aed.*, 197-198.
6. *Id.*, 195.
7. *Id.*, 193-197.

n'avait pas fait élever, à Constantinople et dans ses faubourgs, moins de trente basiliques[1], toutes construites sur des plans différents, toutes étincelantes de marbres et de métaux précieux, toutes disposées avec un art admirable pour accroître la splendeur de Byzance. Aujourd'hui, quand, à l'heure où le soleil se couche, on monte sur la tour de Galata pour regarder Stamboul, peu de spectacles sont comparables à celui des monuments qui, sur le ciel pâle et clair, se détachent au sommet des collines, à cette longue et capricieuse ligne de coupoles, de minarets et



Fig. 154. — Sceau ou bulle de plomb du chapitre de Sainte-Sophie.

de tours qui de la pointe du Sérail se dessine jusqu'aux sombres ombrages d'Eyoub. Le panorama au temps de Justinien n'était ni moins merveilleux ni moins charmant. Au bord de l'eau, c'étaient des églises innombrables, dont la mer battait doucement les terrasses[2], ou qu'un caprice impérial avait, pour forcer la nature, construites sur pilotis au milieu même des flots[3]; plus loin, au fond de la Corne d'Or, dans ce

1. *Aed.*, 184 (Sainte-Marie des Blachernes), 185-187 (Saints Serge et Bacchus), 187-190 (Saints Apôtres) 195 (Sainte-Irène), etc. Il y a dans l'*Anthologie* des inscriptions relatives à plusieurs de ces églises (éd. Didot, I, p. 1 sqq., II, p. 533 sqq.).

2. *Aed.*, 194.

3. *Id.*, 193.

faubourg d'Eyoub, qui est aujourd'hui un des sanctuaires de l'Islam, on voyait l'église des saints Cosme et Damien, les saints médecins dont Justinien lui-même avait, dans une maladie désespérée, éprouvé la bienfaisante influence, et où les pieux byzantins transportaient dévotement ceux de leurs proches, dont la science humaine était impuissante à soulager les maux[1]. Plus haut, sur les collines, là où la mosquée de Mahomet II dresse aujourd'hui ses coupoles surmontées du croissant, s'élevait l'église des Saints-Apôtres, le Saint-Denis de la monarchie[2] : puis c'était un fourmillement de basiliques, de palais, de maisons, de colonnes, par-dessus lesquelles, alors comme aujourd'hui, l'aqueduc de Valens tendait la longue ligne de ses arcades et que dominait de sa masse démesurée la cathédrale de Sainte-Sophie. Tel était l'aspect général de Constantinople, comme Justinien l'avait faite : mais, si l'on pénétrait dans la ville même, on était plus frappé encore de stupeur et d'admiration. Sur la place de l'Augustéon, toute bordée de somptueux édifices, tout brillait d'une fraîche et splendide nouveauté[3] ; de là des portiques magnifiques conduisaient au Forum de Constantin[4] ; ailleurs, c'étaient des hôtelleries pour les voyageurs pauvres que leurs affaires obligeaient à séjourner dans la capitale, charitable fondation de Justinien et de Théodora[5] ; c'étaient de grands hôpitaux, où pour la première fois peut-être dans l'histoire apparaît un système régulier d'assistance publique[6] ; c'étaient de vastes citernes destinées à fournir la ville d'eau potable[7], et des palais, et des églises encore, et partout des vues admirables ménagées sur la mer, « la plus belle vue qu'il y ait au monde », dit Justinien dans une de ses ordonnances[8]. Aujourd'hui, de tant de splendeurs, bien peu de chose nous reste : sous la terre, quelques vastes citernes, à l'ordonnance imposante et hardie ; sur le sol, quelques édifices religieux, Sainte-Irène, Saints-Serge et Bacchus, d'autres encore, à peine reconnaissables sous le nom de quelque mosquée turque. Mais un monument demeure, c'est Sainte-Sophie, la merveille et la gloire du règne, l'œuvre de prédilection

1. *Aed.*, 193-194.
2. *Id.*, 187-190.
3. *Id.*, 202-203.
4. *Id.*, 206.
5. *Id.*, 208.
6. *Aed.*, 208.
7. *Id.*, 206-207 ; Mal., 435-436. Cf. Strzygowski, *Die Byz. Wasserbehälter von CP.*, 55, 57, 177-182, 212-220.
8. *Nov.* 63. Cf. *C. J.*, 8, 10, 12.

de Justinien, et qui offre en outre cet intérêt et ce mérite, d'avoir donné naissance à un art tout nouveau. Sainte-Sophie est en effet le type par excellence de l'art byzantin, tel qu'il se constitua sous le règne de Justinien, tel qu'il s'est après lui développé durant de longs siècles : et à vrai dire, dans l'histoire de l'art chrétien tout entier, il n'existe point peut-être d'édifice religieux dont l'importance soit comparable. Notre-Dame de Paris, si remarquable qu'elle soit, a des égales ; Saint-Pierre de Rome manque un peu d'originalité et n'est guère chrétien que de destination : Sainte-Sophie au contraire est unique, et en même temps qu'elle marque l'avènement d'un style nouveau, elle en marque également l'apogée : du premier coup elle a atteint à des proportions telles que jamais plus depuis, en Orient, on ne s'est risqué à les dépasser [1].

II

Lorsque la sédition de 532 ravagea si cruellement Constantinople, il existait dans la capitale, depuis deux siècles déjà, une église consacrée à la Sagesse divine : c'était une basilique bâtie par Constantin, réparée par Théodose II, et assez analogue sans doute, aux dimensions près, aux basiliques romaines de Saint-Paul ou de Sainte-Marie-Majeure. Cet édifice fut incendié au cours de l'insurrection, et lorsque Justinien se décida à le reconstruire, il voulut que ce fût avec une magnificence inouïe, afin d'élever, selon l'expression d'un chroniqueur, « une église telle que depuis Adam il n'y en eut jamais et qu'il n'y en aura jamais plus [2] ».

A la place de la basilique assez étroite, construite par Constantin, l'empereur rêva quelque chose de gigantesque et d'extraordinaire. Pour agrandir le terrain de la construction future, à prix d'or on acheta les maisons environnantes, dépense considérable, énorme, si l'on songe qu'elles étaient situées dans le plus riche quartier de la capitale [3]. Pour

1. Cf. Bayet, l'*Art byzantin*, 41-52, où l'on trouvera un excellent résumé de tout ce qui concerne Sainte-Sophie.

2. Pseudo-Codinus, *de S. Sophia*, 131.

3. Ps.-Codinus, 131-132.

réunir des matériaux dignes de la splendeur projetée, une circulaire impériale invita les gouverneurs de provinces à envoyer à Constantinople, « pour bâtir la merveilleuse église gardée de Dieu », les dépouilles les plus somptueuses des monuments antiques[1]. De Rome vinrent huit colonnes de porphyre, enlevées à un temple du Soleil, don d'une patricienne désireuse, pour le salut de son âme, de contribuer à la construction.



Fig. 155. — Vue extérieure de Sainte-Sophie.

D'Éphèse, le gouverneur expédia huit colonnes en marbre vert ; d'autres vinrent de Cyzique, de Troade, d'Athènes[2] : on mit également à contribution les carrières de marbre de Proconnèse, celles de Carystos en Eubée, d'Iasos en Carie, d'Hiérapolis en Phrygie, de Chemtou en Numidie ; l'Égypte envoya ses porphyres, la Thessalie et la Laconie leurs

1. Ps.-Codinus, 131.

2. Ps.-Codinus, 132-134.

brèches de vert antique[1] : Justinien accepta et employa tout. Jadis les anciens Grecs, pour élever le Parthénon ou les Propylées, recherchaient les marbres les plus parfaits, charmés de leur éclat et de leur pureté. Justinien se complut, au contraire, aux recherches savantes de la polychromie, mêlant, d'ailleurs avec un goût exquis, les marbres les plus divers, les couleurs les plus opposées. Il poussa plus loin encore le luxe et la prodigalité. Pour rehausser la magnificence de son œuvre, rien ne lui sembla assez beau ni assez riche : l'or, l'argent, l'ivoire, les pierres précieuses furent mis en œuvre avec une profusion inouïe, moins encore pour augmenter la beauté réelle du monument, que pour éblouir les yeux par l'éclat d'un luxe féerique. Une jolie légende raconte même que Justinien eût voulu tapisser d'or les murailles de Sainte-Sophie et jusqu'au pavé de l'église. Mais ses astrologues lui dirent que, sur la fin des siècles, viendraient des rois très pauvres qui, pour dépouiller la basilique de ses richesses, la raseraient jusqu'au sol ; tandis que, si elle était modestement construite en simple pierre, elle durerait jusqu'à la fin du monde[2]. Et Justinien, plus soucieux encore de sa gloire que de la splendeur de son œuvre, consentit, bien modérément au reste, à restreindre un peu le luxe de sa construction.

Pour exécuter sa volonté et réaliser son rêve, Justinien fit choix de deux architectes, d'origine asiatique, Isidore de Milet et Anthémius de Tralles, dont les contemporains s'accordent à vanter la science, l'intelligence et l'habileté[3]. L'un d'eux, Anthémius, était un inventeur et un savant de premier ordre[4], d'humeur assez fantaisiste avec cela, s'il faut en croire la légende, et qui s'amusait volontiers à des plaisanteries de rapin[5]. Il habitait, dit l'histoire, à côté d'un avocat nommé Zénon, homme fort éloquent et grand favori de l'empereur. Un jour, les deux voisins eurent une querelle sur une question de mur mitoyen : et dans le procès qui s'ensuivit, l'éloquence de l'avocat n'eut point de peine à gagner la cause. Le savant, désireux de se venger, chercha dans sa science le

1. Paul Silent., *Descr. S. Sophiae*, 376-397, 617-647.
2. Ps.-Codinus, 141-142.
3. *Aed.*, 174.
4. Agath., 289-290, 295 ; Paul Silent., 268-273. Il reste de lui quelques fragments de traités scientifiques (Hermès, XVI, 261 et 637).
5. Agath., 291-294.

moyen de jouer un tour à son adversaire, et il le trouva assez joliment. Il disposa, dans une chambre basse, plusieurs vases remplis d'eau, recouverts d'un tube en cuir qui allait en se rétrécissant au sommet, et il fit aboutir l'extrémité de ces tubes entre les solives et les poutres de la maison de son voisin. Puis il alluma du feu sous les vases, et la vapeur monta dans les tubes. Or ce jour-là, Zénon avait du monde : tout à coup le plancher tremble, la maison s'ébranle, c'était la vapeur qui, en faisant effort pour s'échapper, disloquait tout sur son passage. On crut à un tremblement de terre ; et, tout épouvanté, Zénon se précipite dans la rue, demandant si la catastrophe avait causé d'autres désastres. On lui rit au nez d'abord ; on se fâcha ensuite, lorsqu'il s'obstina à parler d'un accident que le peuple de Constantinople redoutait fort ; et, finalement, il rentra chez lui sans y avoir rien compris. Un autre jour, ce fut une autre aventure. Anthémius s'amusa à fabriquer pour son voisin un vrai orage de théâtre. A l'aide de miroirs, il envoyait de brusques éclairs de soleil dans les yeux de l'avocat et de ses invités ; en même temps des corps sonores, agités et choqués l'un contre l'autre, simulaient le tonnerre. Pour le coup, Zénon se plaignit à l'empereur, déclarant assez spirituellement que lui, simple mortel, n'était pas de taille à lutter à la fois contre Jupiter foudroyant et tonnant et contre Neptune ébranlant la terre. L'histoire ne dit pas comment finit l'affaire : en tout cas, Anthémius était capable d'être sérieux à ses heures ; il le prouva bien lorsqu'il dessina les plans de Sainte-Sophie et détermina ces combinaisons d'équilibre[1] qui donnent à l'édifice une si « prodigieuse légèreté de structure » et en font aujourd'hui encore « une des plus puissantes créations de l'architecture[2] ».

Sous les ordres des deux architectes en chef, étaient placés cent chefs de chantier, dont chacun commandait à cent ouvriers[3], soit un total de 10 000 ouvriers, qui durent chaque soir, pour éviter toute plainte et tout désordre, recevoir leur paie exactement[4]. Quand le terrain fut déblayé, le patriarche vint en grande pompe prier pour la réussite de l'entreprise,

1. Paul Silent., 270-271.
2. Cf. Choisy, *loc. cit.*, 135-138 et pl. XXIV ; Salzenberg, *loc. cit.*, 65-75.
3. Ps.-Codin., 135.
4. *Id.*, 136, 141.



Fig. 156. — Vue intérieure de Sainte-Sophie.

et solennellement l'empereur posa la première pierre[1]. Mais l'ardeur de Justinien, la passion qu'il avait pour son œuvre ne s'en tinrent pas là. Chaque jour, oubliant même sa sieste accoutumée, il venait surveiller les travaux, enflammer le zèle des ouvriers[2]; il lui arrivait même, selon l'habitude qu'il portait en toutes choses, de donner des conseils aux architectes; et comme un empereur par définition possède une compétence universelle, il paraît que ces conseils étaient excellents et qu'ils tirèrent les architectes de plusieurs embarras très graves[3]. En tout cas, comme l'empereur ne marchandait pas l'argent, comme, selon le mot de Jean Lydus, « un fleuve d'argent coulait »[4], l'ouvrage marcha avec une rapidité prodigieuse. En cinq ans, l'église était terminée : elle avait coûté des sommes fabuleuses. Au moment où elle s'élevait seulement de deux coudées au-dessus du sol, on avait dépensé déjà près de 51 millions; terminée, elle revint, sans compter ni les matériaux fournis gratuitement, ni les ornements du culte, à près de 361 millions[5].

Aujourd'hui pourtant, lorsque de l'extérieur on considère la cathédrale de Sainte-Sophie, l'impression est d'abord assez médiocre. C'est que d'une part, pour soutenir la construction de Justinien, il a fallu l'étayer plus tard de massifs contreforts, et, au milieu de ces supports parasites, la coupole même, si hardie qu'en soit la construction, paraît un peu lourde et déprimée. D'autre part, ce n'est point par le dehors qu'il faut juger d'une église byzantine : toutes les splendeurs et toutes les audaces y sont réservées pour l'intérieur. Il faut entrer dans Sainte-Sophie pour en comprendre l'originalité puissante et la rare magnificence.

En avant du temple s'étendait une grande cour entourée de portiques, l'atrium, au milieu duquel une belle fontaine de marbre jetait l'eau dans de larges vasques[6]. On franchissait ensuite un double narthex, qui par neuf portes s'ouvre dans l'église. Là, dans un grand espace rectangulaire, de 77 mètres de long sur 71[m],70 de large, se déploie une magnifique nef centrale, que domine une coupole énorme de 31 mètres de

1. Ps.-Codin, 135.
2. *Id.*, 135, 137.
3. *Aed.*, 180-181.
4. Lyd., 271.
5. Ps.-Codin., 136, 143.
6. Paul Silent., 590 sqq. Cf. Lethaby et Swainson, 186-192.

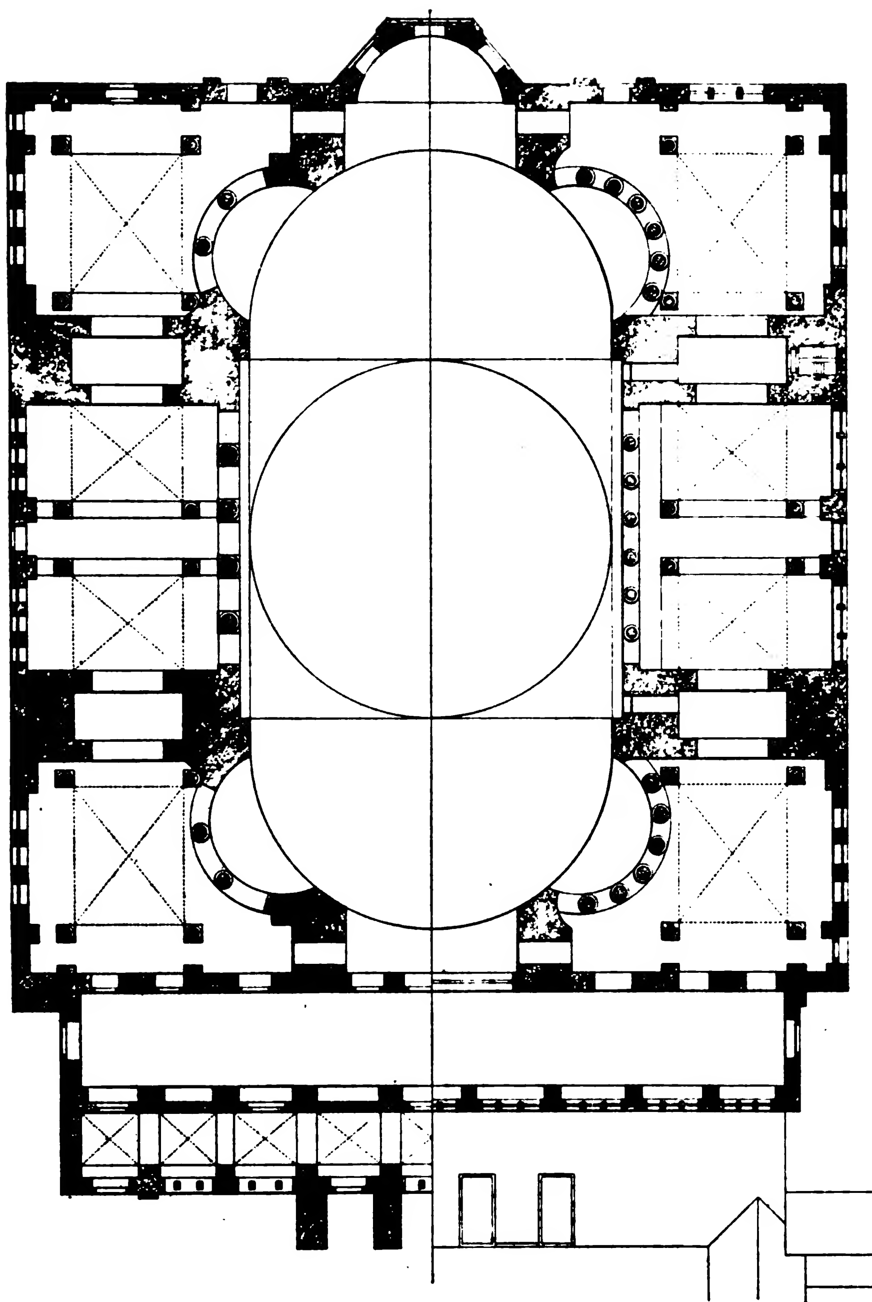


Fig. 157. — **Plan de Sainte-Sophie (d'après Pulgher,** ***Anciennes églises de Constantinople*****).**

diamètre. Elle s'appuie sur quatre grands arcs, reposant eux-mêmes sur quatre piliers colossaux. Deux de ces arcs, pour offrir plus de résistance, sont fermés par un mur plein, que soutiennent deux étages de colonnes; sur l'arc oriental et l'arc occidental s'appuient deux vastes demi-coupoles, contre-butant et soutenant la coupole centrale. Au fond de l'hémicycle que recouvre la demi-coupole de l'est, trois absides sont ménagées; l'une, celle du milieu, se prolonge vers l'Orient et enferme le sanctuaire; les absides latérales s'ouvrent sur les bas côtés. Ceux-ci sont divisés en deux étages; les galeries supérieures étaient réservées aux femmes[1]. C'est là qu'avec les dames de sa cour l'impératrice venait s'asseoir pour assister aux offices[2]. Quant à l'empereur, il avait une loge réservée, ménagée sur la limite de la nef centrale et du bas côté méridional[3].

Sans vouloir entrer ici en des considérations trop techniques, il faut pourtant appeler l'attention sur ce qui est proprement la nouveauté et la merveille de l'édifice, sur la colossale coupole qui le domine. On admet généralement aujourd'hui que c'est dans l'architecture orientale, dans celle de la Perse particulièrement, que les architectes de Justinien ont pris l'idée de cette disposition, et il est probable que c'est par l'intermédiaire de la Syrie que ces méthodes de construction, ces partis et ces procédés nouveaux se propagèrent en Asie Mineure et passèrent de là à Constantinople[4]. Mais en profitant de ces enseignements, en les appliquant avec une audace inconnue et une admirable ampleur, les constructeurs de Sainte-Sophie furent plus que des imitateurs; en élevant cet incomparable monument, « merveille de stabilité et de hardiesse, de pureté des lignes et d'éclat des couleurs »[5], ils ont vraiment fait œuvre de créateurs. « Jamais, dit un bon juge, le génie de Rome et celui de l'Orient ne s'étaient associés dans un plus surprenant et plus harmonieux ensemble[6] ». Ce fut le grand mérite d'Anthémius et de ses collaborateurs

1. Paul Silent., 389, 396-397, 540-541, 586-587.

2. Evagr., 4, 31. Sur le rebord du parapet de la galerie nord une inscription est gravée: « Place de la très noble patricienne notre maîtresse Théodora. » (Lethaby et Swainson, 297.)

3. Paul Silent., 580-585.

4. Cf. Choisy, *loc. cit.*, 151-162, qui place en Asie Mineure même le centre de rénovation artistique (cf. Choisy, *Hist. de l'architecture*, II, 82) et Lethaby et Swaison, 198-204.

5. Choisy, *Hist. de l'architecture*, II, 51.

6. Choisy, *ibid.*, II, 51.

de réaliser en perfection cette rare combinaison ; par là, Constantinople, en adoptant, en consacrant dans un édifice unique les méthodes fécondes que l'Orient lui transmettait, les a faites véritablement propres de l'art byzantin.

Ce n'est point toutefois sans quelque peine qu'on obtint ces admirables résultats. Ce n'était point un mince problème de construction de réaliser les proportions énormes que l'architecte voulait assigner à la coupole. On commença donc par lui donner pour supports quatre massifs piliers, dont les pierres, appareillées avec un soin extrême, furent scellées avec du ciment et liées par des crampons de fer [1] ; pour prévenir l'éclatement des colonnes, on cercla les fûts de frettes métalliques [2] ; pour rendre plus uniforme la répartition des charges, on assit les lits de pierres sur des feuilles de plomb laminé [3]; et, malgré ces précautions, plus d'une fois les points d'appui manquèrent fléchir sous le poids des grands arcs qu'ils soutenaient, et on put craindre de voir tout s'écrouler [4]. Pour la coupole même, la difficulté était plus grande encore [5]. Pour en diminuer le poids, on employa à sa construction des matériaux particuliers, des tuiles d'une terre blanche et spongieuse, extrêmement légères, que l'on fabriquait spécialement à Rhodes ; et sur chacune d'elles, dit-on, on fit, avec ce tour d'esprit dévot et mystique qui est ordinaire en ce temps, frapper une inscription ainsi conçue : « Dieu est au milieu d'elle, et elle ne sera point ébranlée. Dieu lui viendra en aide chaque jour [6] ». Durant tout le temps que dura la construction, journellement des prêtres priaient pour la réussite de l'œuvre [7] ; et dans l'édifice même, dans le corps de la bâtisse, on plaça des fragments de reliques [8]. Enfin on aboutit, et à plus de 55 mètres au-dessus du sol, la coupole de Sainte-Sophie s'éleva, « ouvrage admirable et terrifiant tout ensemble » [9], selon le mot de Pro-

1. Paul Silent , 454-456.
2. *Aed.*, 180. Cf. Choisy, *loc. cit.*, 15.
3. *Id.*, 178 ; Paul Silent., 476-480. Cf. Choisy, 16-17.
4. *Aed.*, 180-181. Sur les voûtes, cf. Lethaby et Swainson, 220 226.
5. *Aed.*, 176-177.
6. Ps.-Codin ,140-141. On trouve ailleurs des inscriptions analogues (*Byz. Zeitschr.*, 1894, 222) Salzenberg a retrouvé à Sainte-Sophie plusieurs briques inscrites (*loc. cit.*, 64). Il faut évidemment lire sur la seconde, non ce qu'y restituent MM. Lethaby et Swainson (*loc. cit.*, 156), mais simplement : ἡ μεγ(άλη) ἐκκλ(ησία) ; il y a assurément une ligature de l'η et du μ.
7. Ps.-Codin., 141.
8. *Id.*, 141.
9. *Aed.*, 175.

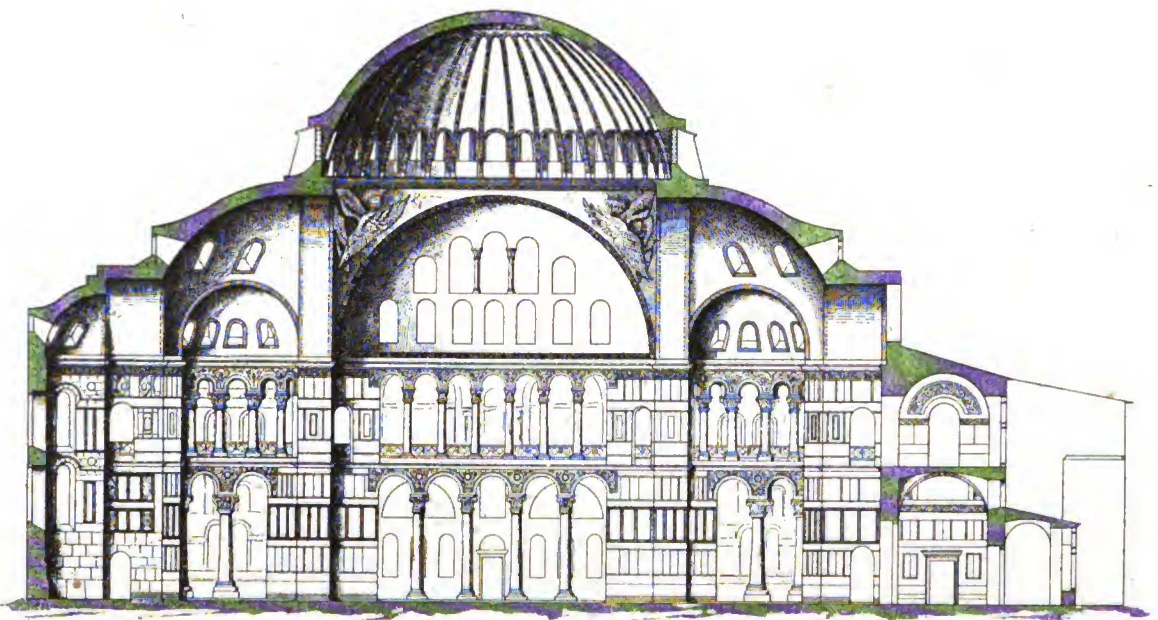


Fig. 158. — Coupe sur l'intérieur de Sainte-Sophie (d'après Pulgher).

cope, et qui semble « moins reposer sur la maçonnerie qu'être suspendue par une chaîne d'or du haut du ciel [1] ».

Telle est, dans ses traits généraux, l'architecture de Sainte-Sophie. Mais ce fut surtout dans la décoration de l'édifice qu'éclatèrent les goûts de magnificence dont l'esprit de Justinien était comme enivré. Aussi bien dans tout l'empire byzantin au VI[e] siècle, un goût de luxe pompeux et raffiné pénétrait l'art et la société ; tandis que le monde et la cour s'ingéniaient, par de subtiles inventions, à varier l'éclat des costumes et le faste des cérémonies, l'artiste, lui aussi, s'appliquait, par de savantes combinaisons, à réveiller l'attention d'un public un peu blasé. On dédaignait de faire simple, et le mérite de la difficulté vaincue devenait un attrait et un charme. Jadis, dans l'architecture classique, la décoration demeurait toujours subordonnée à l'ordonnance générale : maintenant la décoration existe par elle-même et pour elle-même. Le chapiteau byzantin se recouvre d'une dentelle de pierre, qui n'est plus de la sculpture, mais une véritable orfèvrerie sur marbres ; les combinaisons d'une polychromie hardie mêlent dans les colonnades et unissent sur le revêtement des murailles le rouge des porphyres à l'éclat noir ou blanc des marbres, au chatoiement jaune ou vert des brèches et des cipolins. Et de même, pour décorer ces églises somptueuses dont se couvre le monde chrétien, les représentations familières de l'art primitif des catacombes semblent insuffisantes : on veut une majesté plus soutenue, des attitudes plus nobles et plus graves, une pompe mieux appropriée au prestige et à la puissance de la religion. « Jadis le style était plein de naturel, de simplicité sans contraintes ; maintenant on est presque choqué de ces allures familières, on les évite comme un manque de tenue et de dignité. Le Christ est roi ; sa véritable place est sur le trône tout resplendissant d'or et de gemmes, au milieu d'une cour d'archanges, de saints et d'apôtres [2]. » Et c'est pour cela que sur les fonds d'or qui tapissent les absides et les coupoles, le mosaïste dessine maintenant, au lieu des peintures d'autrefois, ces vastes compositions d'un si puissant effet décoratif, ces calmes et

1. *Aed.*, 177. Cf. la description d'Evagrius, 4, 31.

2. Sur cette évolution qui commence au IV[e] siècle, cf. Bayet, *Recherches*, 44-47, 53-56 et mon *Ravenne*, 36-38, 40-42.

immobiles figures, symétriquement rangées, dont la sévère majesté produit une si profonde impression de grandeur.

Tel est précisément l'art nouveau qui se révèle dans Sainte-Sophie. Sur les colonnes gigantesques de porphyre ou de vert antique[1], des chapiteaux, souvent rehaussés de dorures[2], posent la fine dentelle de leurs cubes ciselés[3]. Sur le sol de l'église, sur les parties inférieures des murailles, les marbres de toutes couleurs, les jaspes, les albâtres, les cipolins, les serpentines, les porphyres, se disposent et s'enroulent en combinaisons qui semblent nuancées par la main du plus habile des peintres[4] ; on dirait, selon l'expression d'un contemporain, d'un tapis ou encore d'un jardin, tout jonché de fleurs de pourpre semées dans l'épaisseur du gazon[5] ; et quelques-uns de ces panneaux, en effet, fort semblables à ceux de l'abside de Parenzo, ont tout l'éclat, tout le velouté des tapis d'Orient[6]. Plus haut, le long des parois, à la voûte des coupoles et des absides, d'immenses mosaïques se déroulent sur des fonds d'or vif[7] ou de bleu foncé. La figure humaine semble avoir tenu assez peu de place dans cette décoration, encore que le bel archange qui se trouve dans la partie méridionale du sanctuaire, date à peu près certainement du VIe siècle, et qu'au portail du sud une mosaïque, encore vue par Fossati, montrât la Vierge avec son divin fils, entre Justinien lui présentant Sainte-Sophie et Constantin lui offrant la ville fondée par lui[8]. Mais, il paraît bien que les grandes figures de saints et de prophètes appartiennent, ainsi que la belle mosaïque du tympan de la porte royale, à une date postérieure[9]. Dans son ensemble, la décoration primitive de Sainte-Sophie était surtout ornementale : au sommet de la grande coupole apparaissait une croix colossale, sur un ciel tout parsemé d'étoiles[10] ; ailleurs couraient des rinceaux de fleurs et de verdure : le tout était admirablement mis en valeur par la grande lumière que versaient dans

1. Paul Silent., 376-397, 544-550. Cf. Salzenberg, 76-83.
2. Paul Silent., 376.
3. Cf. Lethaby et Swainson, 248-258.
4. *Aed.*, 178-179 ; Paul Silent., 617-647 ; Ps.-Codin., 141. Cf. Salzenberg, 89-94, et surtout Lethaby et Swainson, 235-247.
5. *Aed.*, 178-179. Cf. Paul Silent., 618.
6. Cf. les reproductions dans Lethaby et Swainson, p. 244-245, et Salzenberg, pl. IX, XVI, XXI, XXII.
7. *Aed.*, 178 ; Paul Silent., 668 sqq.
8. Lethaby et Swainson, 286.
9. Salzenberg, 96-110, et surtout Lethaby et Swainson, 273-289.
10. Paul Silent., 491-492, 286-288.

l'édifice les quarante fenêtres ouvertes à la base de la coupole ou percées dans l'épaisseur des absides et des murailles ; et ainsi parée, sous son riche vêtement de mosaïques, Sainte-Sophie apparaissait toute lumineuse, à ce point que, selon le mot d'un historien du temps, au lieu de recevoir les rayons du soleil, elle semblait elle-même faire naître de la lumière[1].

Justinien, on l'a vu, eût souhaité davantage encore : au lieu des marbres du pavé et des murailles, il eût voulu des revêtements de plaques



FIG. 159. — Le narthex de Sainte-Sophie.

d'or. Du moins il se rattrapa par la splendeur des monuments d'orfèvrerie qu'il offrit à la grande église. Vers le centre de l'édifice, sous la coupole, s'éleva une grande tribune, l'ambon, également « admirable par ses fleurs de marbre et les merveilles de l'art[2] ». L'éclat mat de l'ivoire et de l'argent, l'éblouissement des pierres précieuses s'y mêlaient à l'étincellement des marbres les plus riches ; et par-dessus la tribune était placé un dôme revêtu de plaques d'or rehaussées de pierreries et surmonté d'une

1. *Aed.*, 175. Cf. Paul Silent., 408-410. 2. Paul Silent., *Descr. Ambonis*, 231.

croix [1]. Devant l'abside principale qui renfermait le sanctuaire, une magnifique clôture, tout en argent ciselé, déroba le lieu sacré à la vue des profanes ; sur les colonnes qui formaient cet iconostase se détachaient dans des médaillons les images du Christ, de la Vierge, des archanges, des prophètes et des apôtres [2]. Mais c'est surtout l'autel caché derrière l'iconostase qui fut une pure merveille. La sainte table était tout en or, éblouissante de pierres fines et d'émaux ; elle reposait sur des colonnes d'or, et au-dessus d'elle, quatre colonnes d'argent doré portaient un dôme surmonté d'une grande croix d'or [3]. « Qui ne serait étonné, dit un poète du temps, à l'aspect des splendeurs de la sainte table? qui pourrait en comprendre l'exécution, lorsqu'elle scintille sous des couleurs variées, et qu'on la voit tantôt refléter l'éclat de l'or et de l'argent, tantôt briller comme le saphir, lancer, en un mot, des rayons multiples, suivant la coloration des pierres fines, des perles et des métaux de toute sorte dont elle est composée [4]. » Une merveilleuse étoffe, tout historiée de broderies de pourpre et d'or, formait la nappe d'autel [5]. Enfin, au fond de l'abside, était placé le trône du patriarche, également en argent doré [6], et si l'on veut par un chiffre prendre quelque idée de cette magnificence, on notera que, d'après Procope, dans le seul sanctuaire de Sainte-Sophie, il y avait 40 000 livres pesant d'argent [7].

Mais ce qui, plus que tout le reste, semble avoir frappé les contemporains d'admiration, ce fut la beauté de l'éclairage dont, la nuit, aux grandes fêtes, l'église s'illuminait. Paul le Silentiaire a longuement décrit [8] les *polycandila* d'argent, les lampes en forme de navires, les candélabres en forme d'arbres, d'où la flamme jaillaissait comme une fleur, les lanternes aériennes accrochées à la base circulaire de la coupole [9], tout ce dont l'empereur, comme on pare de pierreries une princesse royale [10], avait voulu parer Sainte-Sophie. Ainsi magnifiquement illuminée, « à ce point,

1. Paul Silent., *Descr. Ambonis*. Le morceau, traduit une première fois dans Salzenberg (p. XXIII-XXXI) a été récemment reproduit par Lethaby et Swainson, p. 54-60.
2. Paul Silent., *Descr. S. Sophiae*, 682-712.
3. *Id.*, 720-755 ; Ps.-Codin., 141-142.
4. Banduri, *Imp. orientale*, I, *Antiq. Const.*, l. IV, 210-211.
5. Paul Silent., 758, 802.
6. *Id.*, 363-368, 422.
7. *Aed.*, 179.
8. Paul Silent., 806-920.
9. *Id.*, 487-488.
10. *Id.*, 866.

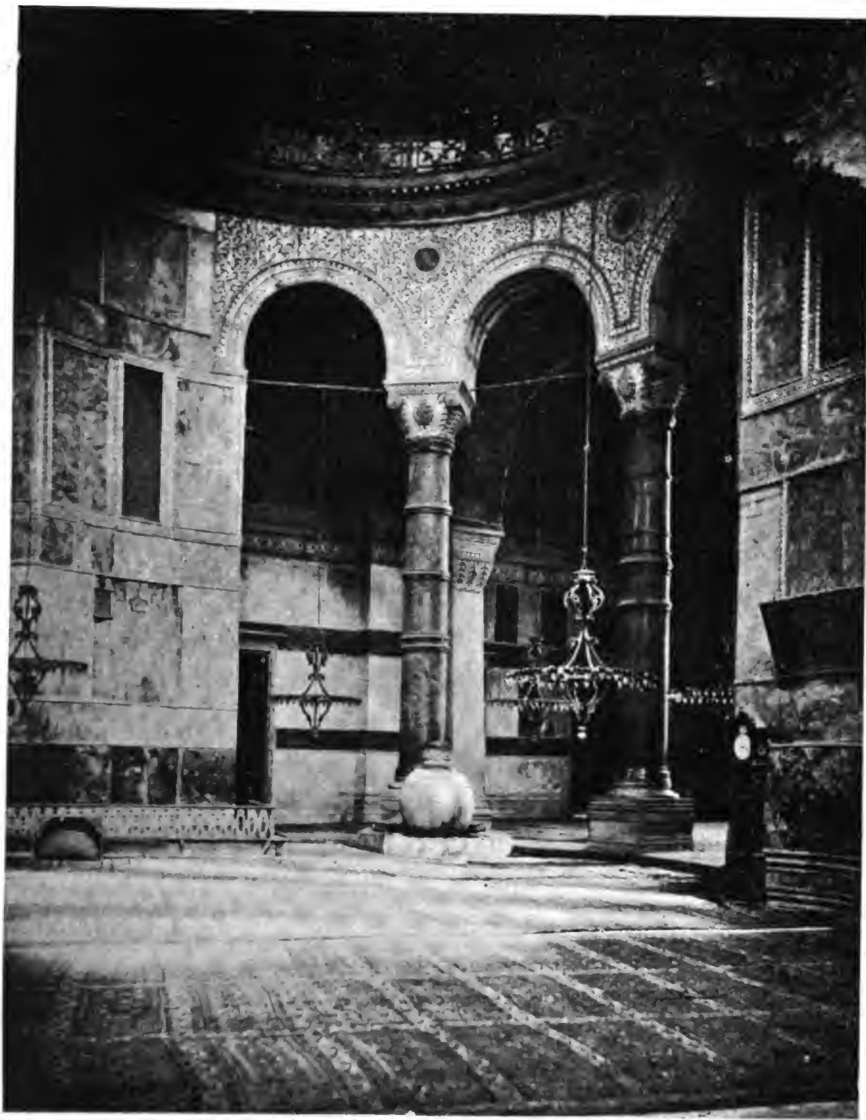


Fig. 160. — Vue intérieure de Sainte-Sophie.

dit le poète, que la nuit lumineuse, souriante comme le jour, y avait des colorations de rose [1] », l'église brillait comme un incendie splendide, annonçant au loin aux navigateurs l'approche de la capitale et la gloire de Justinien [2]. Et dans l'édifice même, sur la sainte table, sur les chapiteaux des colonnes, des monogrammes rappelaient les noms de Justinien et de Théodora [3], et de somptueuses étoffes, rappelant leurs bonnes œuvres [4], les montraient inséparablement unis sous la main bénissante de la Vierge ou du Christ [5].

Le 27 décembre 537, Sainte-Sophie fut solennellement inaugurée. Monté sur un char à quatre chevaux, Justinien se rendit du palais jusqu'à l'entrée qui s'ouvrait sur l'Augustéon, où le patriarche le reçut processionnellement et le conduisit à l'église. Arrivé à la porte royale, quand l'empereur vit son rêve réalisé et tant de splendeurs qui étaient son œuvre, d'un élan il courut jusqu'à l'ambon placé sous la grande coupole, et là, les mains étendues, il s'écria : « Gloire à Dieu qui m'a jugé digne d'accomplir une telle œuvre. O Salomon, je t'ai vaincu [6]. » Pour fêter ce jour mémorable, Justinien combla son peuple de fêtes et de libéralités [7] ; puis, avec son faste ordinaire, il voulut pourvoir à l'entretien de l'église, aux besoins du culte, à l'organisation du clergé. Il donna à Sainte-Sophie des vases d'or, de riches ornements sacerdotaux [8] : il lui assigna 365 domaines, un pour chaque jour, dans la banlieue de Constantinople [9] : il s'occupa toute sa vie de protéger et d'accroître son immense patrimoine [10]. Plus de cinq cents clercs furent chargés de desservir la « Grande Église [11] », et la splendeur des offices acheva d'en faire un monument unique entre tous. Enfin les reliques les plus vénérées accrurent encore son prestige : entre autres merveilles, le trésor de Sainte-Sophie possédait la margelle du puits près duquel le Christ parla à la Samaritaine et les trompettes qui firent tomber les murs de Jéricho [12].

1. Paul Silent., 888-889.
2. *Id.*, 906-920.
3. *Id.*, 712-713 ; Lethaby et Swainson, 292-296.
4. Paul Silent., 796-802.
5. *Id.*, 803-805.
6. Mal., 479 ; Theoph., 217 ; Ps.-Codin., 143.
7. Ps.-Codin., 143.
8. *Id.*, 142.
9. *Id.*, 142.
10. *Nov.* 43, *praef.*; 59, 1 ; 120, 7.
11. *Nov.* 3, 1. Le Ps.-Codin. dit 1000 (p. 142). Cf. Lethaby et Swainson, 91-96.
12. Ps.-Codin., 142. Cf. Lethaby et Swainson, 97 sqq.

Pendant que Justinien bâtissait sa cathédrale, Théodora de son côté s'intéressait à la construction d'un autre édifice, qui mérite une place à côté de Sainte-Sophie. C'est l'église des Saints-Apôtres[1]. Commencée en 536, sur l'emplacement d'une basilique du IVe siècle que l'on fit complètement abattre, elle fut solennellement inaugurée le 28 juin 550[2]. Deux des principaux architectes de Sainte-Sophie, Anthémius de Tralles et Isidore le Jeune, avaient présidé à la construction, et, comme à Sainte-Sophie, ils y déployèrent toutes les splendeurs et toutes les recherches de la décoration byzantine. Une forêt de colonnes, arrachées sans doute pour la plupart à des temples païens, formait sur tout le pourtour de l'édifice un double étage aux riches couleurs ; sur le sol, sur les murailles, les marbres précieux se disposaient en une étincelante marqueterie ; à la voûte des coupoles, sur les parois de l'église, des mosaïques représentaient, à côté du Christ triomphant, environné de la Vierge et des apôtres, les principaux épisodes de la vie terrestre du Sauveur[3]. Mais c'est surtout par le plan de la construction que l'église des Saints-Apôtres mérite, dans l'histoire de l'architecture byzantine, une place considérable. Elle avait en effet la forme d'une croix grecque, et pendant qu'à Sainte-Sophie une seule et énorme coupole couronnait l'édifice, ici cinq coupoles surmontèrent l'intersection et les extrémités des branches de la croix[4]. C'étaient là des innovations qui devaient faire fortune dans l'histoire de l'architecture byzantine ; tandis que Sainte-Sophie, trop difficile à imiter, est demeurée presque unique, l'église des Saints-Apôtres a servi de modèle aux constructeurs des siècles postérieurs : la plupart des édifices religieux de Constantinople, de la Grèce, de l'Orient tout entier reproduisent ses coupoles multiples et son système de construction centrale ; et Saint-Marc de Venise n'est guère qu'une réplique de l'église bâtie par Justinien et Théodora.

En grande pompe, dans le nouvel édifice, l'empereur fit replacer les reliques des apôtres Luc, André et Timothée, miraculeusement retrou-

1. *Aed.*, 187-190 ; Ps.-Codin., *De S. Sophia*, 147-148 ; Constantin le Rhodien, *Descr. de l'église des Saints Apôtres* (éd. Reinach et Legrand) et le commentaire de Th. Reinach, p. 62-69. Cf. Choisy, *Hist. de l'architecture*, II, 51-53.

2. Mal., 484.

3. Const. le Rhodien, 739 sqq.

4. *Aed.*, 187-188.

vées sous le pavé de l'ancienne basilique[1]; et conformément au vœu de Constantin, qui avait voulu que l'église des Saints-Apôtres devînt le Saint-Denis de l'empire grec d'Orient[2], Justinien ordonna d'y préparer pour lui-même et pour Théodora de magnifiques sarcophages faits des marbres les plus rares[3], et où durent être placés plus tard les cercueils d'or des deux souverains[4].

Toutefois les préoccupations principales du *basileus* allèrent toujours à Sainte-Sophie. Aussi bien éprouva-t-il de ce côté quelques désillusions dans son œuvre préférée. La merveilleuse et gigantesque coupole justifia trop les craintes qu'elle faisait concevoir aux architectes[5]. En 553 déjà, un tremblement de terre y avait fait de profondes fissures: le 7 mai 558, elle s'écroula, écrasant sous ses ruines l'ambon admirable placé au-dessous[6]. On dit que la cause de l'accident fut la hâte trop grande qu'on apporta, lors de la construction, à enlever les cintres en bois, afin de pouvoir travailler plus vite aux mosaïques qui devaient décorer la coupole: on dit aussi qu'on avait aspiré trop haut et fait la coupole trop élevée. Quoi qu'il en soit, l'événement produisit dans l'empire une consternation générale[7]. Les rhéteurs de l'époque composèrent des monodies sur la chute de la fameuse coupole[8]; l'empereur n'eut de cesse que le mal ne fût réparé. Mais Anthémius et Isidore étaient morts; on chargea un neveu du second de reprendre l'œuvre des deux grands architectes. Pour cela, il renforça les grands arcs, et tout en surélevant encore de trente pieds la coupole, il lui donna, avec une moindre envergure, une forme générale plus déprimée et moins audacieuse[9]; c'est cette coupole, moins belle mais plus solide, qui couvre aujourd'hui encore les nefs de Sainte-Sophie. En 562, l'ouvrage était achevé: le 24 décembre, veille de Noël, pour la seconde fois on inaugura solennellement la Grande Église en présence de l'empereur et du patriarche Eutychius[10]. Ce fut

1. *Aed.*, 189.
2. *Id.*, 189.
3. *De cerim.*, p. 644.
4. *Just.*, III, 61.
5. *Aed.*, 180-181.
6. Mal., 489-490; Theoph., 232; Paul Silent., 176, 186-204; Agath., 295; Ps.-Codin., 143.
7. Paul Silent., 177, 204.
8. Voir celle de Procope de Gaza (*P. G.*, 87, 3, p. 2837).
9. Agath., 295-296. Ps.-Codinus (144) dit à tort qu'on abaissa la hauteur de la coupole.
10. Mal., 495; Theoph., 238; Paul Silent., 315-350.

l'occasion de fêtes magnifiques [1], au cours desquelles Paul le Silentiaire prononça devant Justinien sa fameuse *Description de Sainte-Sophie* : et en contemplant cette œuvre, « la plus grande du règne [2] », comme dit le poète, Byzance enthousiasmée put croire qu'un dernier rayon de gloire venait éclairer les tristes années où s'achevait la vieillesse de Justinien.

III

L'église bâtie par Justinien excita chez les contemporains une admiration profonde. Les écrivains du VIe siècle n'ont pas assez d'éloges pour le génie de l'architecte, « dont l'œuvre, aussi longtemps qu'elle durera, suffit à perpétuer la gloire [3] ». Un autre historien dit de Sainte-Sophie : « C'est un ouvrage puissant, incomparable, tel que jamais l'histoire n'en a mentionné, une église merveilleuse, unique, que les mots sont impuissants à décrire [4] ». Pour Corippus, c'est la merveille des merveilles, qui efface toutes les splendeurs du temple de Salomon, et offre l'exacte image du ciel [5]. Pour Procope, c'est « un spectacle de toute beauté, qui dépasse l'attente des visiteurs et semble incroyable à ceux qui en entendent seulement parler [6] », et l'écrivain ajoute que si, avant l'incendie de 532, on avait montré à quelqu'un l'image de l'église future que devait élever Justinien, en lui demandant si, pour réaliser une telle merveille, il fallait condamner au feu l'ancienne basilique, personne n'eût hésité à répondre oui [7]. Un poète de la cour impériale, Paul le Silentiaire, a célébré en un poème de plus de 1 000 vers toutes les splendeurs de Sainte-Sophie et consacré un autre ouvrage de plus de 300 vers à la seule description de l'ambon ; mais il vaut mieux encore citer ici le passage vraiment émouvant de Procope, où il a si admirablement traduit l'impression qu'on éprouve en pénétrant dans Sainte-Sophie. « Lorsque, dit-il, on entre

1. Paul Silent., 74-80.
2. *Id.*, 110-111.
3. Agath., 290.
4. Evagr., IV, 31.
5. *Just.*, IV, 283 sqq.
6. *Aed.*, 174.
7. *Aed.*, 173.

dans cette église pour prier, on sent tout aussitôt qu'elle n'est point l'ouvrage de la puissance et de l'industrie humaines, mais bien l'œuvre même de la divinité : et l'esprit, s'élevant vers le ciel, comprend qu'ici Dieu est tout proche, et qu'il se plaît dans cette demeure que lui-même s'est choisie[1]. »

Durant les siècles suivants, l'entreprise gigantesque de Justinien continua à frapper fortement les imaginations populaires, et tout un cycle de légendes s'accrocha autour de la coupole de Sainte-Sophie[2]. On sait quel rôle considérable la superstition du moyen âge a prêté au diable dans la construction des cathédrales gothiques d'Occident ; constamment Satan vient en aide aux embarras de l'architecte, et plus d'un plan d'église est le résultat d'un pacte fait avec le démon. L'Orient de même a senti le besoin d'expliquer d'une façon surnaturelle la construction de Sainte-Sophie : mais plus dévot, plus respectueux peut-être des choses saintes, il n'a pas cru devoir attribuer au diable, même dupé, la conception d'une œuvre aussi admirable, il en a reporté l'honneur à Dieu lui-même. A tout moment, raconte la légende, les anges intervinrent pour mener à bien l'œuvre entreprise par Justinien. C'est un ange qui vint, pendant le sommeil de l'empereur, montrer à ses yeux le plan du futur édifice[3] ; c'est un ange encore qui conseilla d'achever l'église par trois absides[4] ; c'est un ange qui aujourd'hui encore veille sur la solidité de Sainte-Sophie[5]. Celui-là, il est vrai, ne l'a point fait de son plein gré, et son histoire rappelle un peu les mauvais tours qu'on joue au diable en Occident. Un jour, pendant le repos des ouvriers, les chantiers étaient demeurés vides ; il n'y restait, pour garder les instruments de travail, qu'un enfant de quatorze ans, fils de l'un des chefs de chantier. Tout à coup, ce jeune homme vit venir à lui un personnage tout vêtu de blanc, ressemblant à un eunuque du palais, qui l'interpella en ces termes : « Pourquoi les ouvriers ne se hâtent-ils pas davantage d'achever l'œuvre de Dieu et laissent-ils tout pour s'en aller manger ? — Ils vont revenir bientôt, monseigneur, répliqua l'enfant. — Va les chercher tout de

1. *Aed.*, 179.
2. Sur la date des *Patria*, cf. Krumbacher, *Byz. Litt.*, 423, 426-427.
3. Ps.-Codin., 135.
4. Ps.-Codin., 140.
5. *Id.*, 137-138.



Fig. 161. — Galeries supérieures de Sainte-Sophie.

suite, reprit alors l'interlocuteur : et, comme l'enfant hésitait, celui-ci ajouta : « Va et appelle-les : je ne partirai d'ici que quand tu seras de retour, je le jure par la Sagesse divine, en l'honneur de laquelle se bâtit cette église. » L'enfant alla raconter l'histoire à son père, qui avisa l'empereur : aussitôt on fit comparaître tous les eunuques, et comme l'enfant ne reconnaissait pas parmi eux la personne qui lui avait parlé, l'empereur comprit que le mystérieux visiteur n'était autre qu'un ange du Seigneur, et il se réjouit de ce que son œuvre agréait à Dieu. Mais en outre, fort habilement, il envoya l'enfant loin de Constantinople, et l'ange, lié par son serment, protège toujours, en attendant un retour qui ne viendra jamais, l'église de Justinien.

L'imagination populaire était plus vivement frappée encore des sommes énormes qu'avaient dû coûter les constructions religieuses de l'empereur, et elle avait quelque peine à comprendre où les souverains avaient pu trouver l'argent nécessaire à ces grandes entreprises. De là, naquit toute une série de jolies légendes. On contait par exemple que, pendant que s'élevait l'église des Saints-Apôtres, au moment où on allait commencer la décoration en mosaïques, Théodora se trouva à court d'argent pour faire exécuter le travail. L impératrice était fort embarrassée, quand les apôtres lui apparurent en songe : « Ne vous inquiétez point, lui dirent-ils, ne demandez point d'argent à votre mari Justinien ; mais allez hors de la porte de Dexiocrate, et vous trouverez enfouis dans le sol douze vases remplis d'or. » A l'aide de cette libéralité d'origine visiblement divine — toutes les pièces du trésor portaient en effet l'effigie des Apôtres — Théodora put achever l'édifice et l'enrichir prodigieusement[1]. Pour ce qui touche Sainte-Sophie, l'histoire est plus merveilleuse encore et ressemble à un véritable conte de fées[2]. La cathédrale s'élevait ; on venait de commencer les grandes coupoles ; mais Justinien était préoccupé et triste, car l'argent allait manquer pour continuer. Un jour donc qu'il était monté sur les échafaudages et qu'il regardait, non sans mélancolie, cette œuvre qu'il allait falloir interrompre, il vit venir à lui un eunuque qui lui dit : « Pourquoi vous inquiéter de l'argent ? donnez-moi

1. Ps.-Codin., 147.

2. Ps.-Codin., 138-139.

demain quelques-uns de vos hauts dignitaires ; je vous apporterai autant d'argent que vous le pourrez souhaiter. » Le lendemain, comme de nouveau l'empereur était sur les chantiers, le même personnage lui apparut : « Donnez-moi quelques hommes de confiance, lui dit-il, et allons. » Étonné de cette insistance, Justinien délégua quatre hauts dignitaires avec de nombreux valets et vingt mulets. L'eunuque les emmena hors de la ville, et tout à coup apparut à leurs yeux un palais admirable, qui

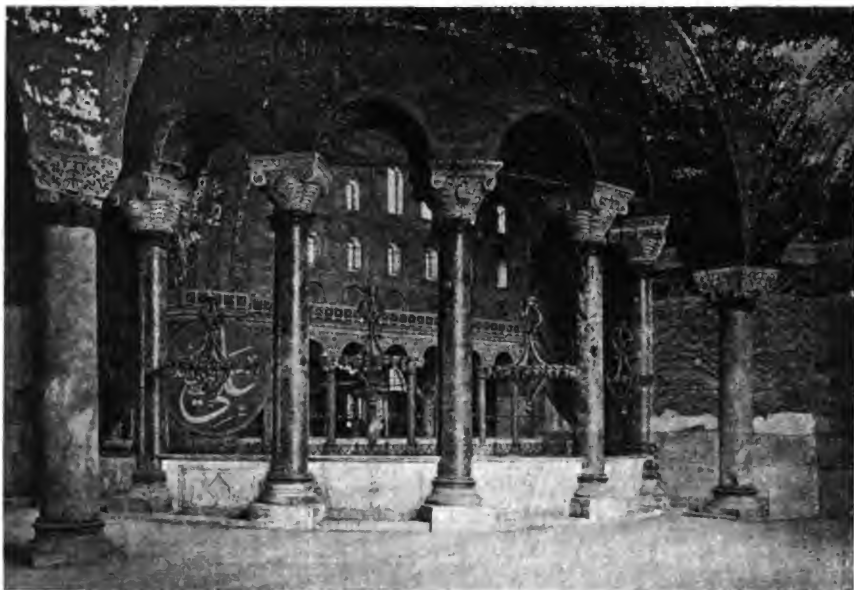


Fig. 162. — Galeries supérieures de Sainte-Sophie.

ne semblait pas fait de main d'homme. Leur guide les invita alors à descendre de cheval, il les introduisit dans une salle toute remplie de pièces d'or ; et prenant une pelle, le mystérieux personnage chargea sur chaque mulet 400 livres d'or, qui équivalent à 450 000 francs de notre monnaie. Il entassa au total plus de 9 millions ; après quoi, il renvoya les dignitaires vers l'empereur, disant qu'il allait refermer la salle. Quand Justinien vit tout cet or, il se fit raconter en grand détail toute l'aventure ; et comme l'eunuque ne revenait pas, on envoya le chercher. Mais la place où s'élevait le palais était maintenant déserte et l'homme avait dis-

paru. Aussi Justinien n'hésita pas à reconnaître un miracle dans l'affaire et à en attribuer la gloire à Dieu qui le protégeait en toute occasion.

Aussi longtemps qu'a duré l'empire byzantin, Sainte-Sophie a été la merveille de Constantinople et le centre religieux de la monarchie. Dans la Grande Église de Justinien se sont passés les événements les plus considérables et déroulées les pompes les plus solennelles ; pieusement, les successeurs du grand empereur chrétien y commémoraient annuellement le souvenir du fondateur de cet édifice incomparable[1] ; et ainsi, attentivement entretenue et toujours embellie d'âge en âge, l'antique cathédrale vécut jusqu'au jour où, en 1453, elle fut transformée en une mosquée. Aujourd'hui Sainte-Sophie est bien déchue de son ancienne splendeur. Elle a perdu les mosaïques à fond d'or qui faisaient étinceler les voûtes et les coupoles et que les Turcs, ennemis des images, ont recouvertes d'une épaisse couche de chaux ; à la place de l'iconostase détruit, de l'autel renversé, s'étale le mobilier ordinaire d'une mosquée turque, la chaire ou *mimber* où, entre deux bannières triomphales de Mahomet II, l'iman se place pour lire le Coran, la niche sainte ou *mihrab* qui marque la direction de la Mecque ; là où s'élevait l'ambon, se trouve la tribune du sultan entourée d'un grillage doré, et en haut des piliers, à de prodigieuses hauteurs, de grands disques verts sont accrochés, où des sentences du Coran sont inscrites en lettres d'or. Mais écartez par la pensée ce décor parasite ; regardez seulement les murailles étincelantes de marbres multicolores, les colonnes aux tons éclatants, les coupoles aériennes, les proportions surtout, si vastes à la fois et si harmonieuses ; renversez en idée les pupitres musulmans, enlevez le badigeon jaunâtre qui déshonore les parois et les voûtes, et sans effort vous reverrez Sainte-Sophie, telle qu'elle était il y a 1300 ans. Replacez enfin dans ces immenses nefs les brillants cortèges impériaux, les grandes cérémonies du couronnement ou du concile, ou mieux laissez-vous prendre tout simplement à la solitude recueillie de la grande basilique, et vous en sentirez puissamment l'originale splendeur, la rare et magni-

1. Nicéph. Calliste, XVII, 31.

fique beauté. Un écrivain du XIV[e] siècle disait que Dieu assurément avait reçu Justinien en sa miséricorde, pour cela seul qu'il avait bâti Sainte-Sophie[1]. Aujourd'hui encore la Grande Église plaide éloquemment la cause de l'empereur. On oublie les charges dont furent accablés, les misères dont souffrirent les peuples qui la virent construire ; on oublie les faiblesses, les défauts, les vices de l'homme qui la fit édifier. Une seule chose demeure, le monument incomparable où s'est manifestée en une œuvre unique la puissance créatrice de l'art byzantin, l'église admirable qui, dans l'antique capitale des *basileis*, reste le visible et vivant symbole de la nationalité hellénique.

1. Nicéph. Calliste, XVII, 31. Paul le Silentiaire déjà disait que Justinien s'était par cette œuvre de piété ouvert tout vivant le chemin du ciel (307-309).

CHAPITRE III

CONSTANTINOPLE. — LA VIE RELIGIEUSE AU VIe SIÈCLE

Lorsque, vers le commencement du ive siècle, l'ascétisme apparut pour la première fois dans l'idéal chrétien, lorsque dans l'Orient tout entier éclata ce grand élan d'enthousiasme, qui remplit d'anachorètes et de cénobites les déserts et les monastères, cette forme nouvelle de la piété suscita tout à la fois des admirations passionnées et de très vives colères [1]. Les gens sensés ne voyaient point sans regret cette fièvre religieuse enlever à la société son élite. On sait quelles résistances la mère de saint Jean Chrysostome opposa à l'ardent désir qui entraînait son fils vers la solitude: les pères, plus encore que les mères, combattaient énergiquement ce funeste détachement du monde. Les serviteurs de la maison eux-mêmes éprouvaient une sorte de honte à voir leurs maîtres aspirer à la vie ascétique : et souvent il fallut à ces jeunes gens bien des détours et des ruses pieuses pour qu'ils parvinssent à réaliser leur rêve. Plus encore que la famille, la société voyait clairement le danger d'un entraînement qui enlevait à l'État des forces précieuses, qui le privait de vertus et de talents utiles; et jusque dans l'Église, les esprits les plus éminents faisaient quelques réserves sur les excès de l'ascétisme. Chrysostome lui-même, qui d'abord en avait si fortement senti la séduction, avait compris bien vite, après cette heure de crise, qu'il fallait au chrétien une vie plus

1. Cf. Puech, *S. Jean Chrysostome*, 251-253, 262.

active, plus pratique, plus vraiment utile que les mystiques et stériles contemplations du monachisme. Mais l'entraînement avait été plus fort que tout. Deux siècles plus tard, à l'époque où nous sommes, la vie monastique était l'objet de l'admiration universelle. L'Égypte [1], la Syrie, la Palestine [2] étaient pleines de monastères, dont le grand solitaire palestinien Sabas s'appliquait à réglementer la vie religieuse : et tandis que, dans l'Italie ruinée par la guerre, saint Benoît ouvrait à Subiaco et au Mont-Cassin des asiles pour les âmes troublées qu'épouvantaient et lassaient les tristesses du monde [3], Cassiodore vieilli achevait pieusement, dans la retraite de son couvent de Squillace, la longue carrière politique qu'il avait faite au service des rois ostrogoths [4].

Pour comprendre la place considérable que tient la religion dans le monde chrétien du VIe siècle, pour marquer aussi l'un des aspects les plus caractéristiques qu'offrait en ce temps la capitale byzantine, il n'est donc point peut-être d'étude plus importante que celle de la vie monastique. Et sans doute il vaudrait la peine d'esquisser les figures de ces chefs de l'Église orientale, les Ménas, les Eutychius [5], dont l'ambition, secondée par le pouvoir civil, aspirait dès cette date au titre de patriarche œcuménique [6], ou de montrer l'organisation de cette « Grande Église » de Sainte-Sophie, dont Justinien s'occupait si attentivement de constituer le clergé innombrable [7], dont il était si soucieux de conserver et d'accroître l'énorme patrimoine et le riche trésor [8] ; pourtant on saisira mieux encore, je pense, un des caractères spécifiques de cette société, en tâchant de reconstituer l'aspect et la vie de ces couvents innombrables, qui peuplaient Constantinople d'une véritable armée de moines, et dont l'influence fut si grande, parfois si dangereuse aussi, sur le mouvement religieux de l'époque et jusque sur les affaires publiques de la monarchie.

1. Cf. sur l'évolution et les progrès du monachisme, Ladeuze, *Études sur le cénobitisme pakhomien*.

2. Cf. Couret, *la Palestine sous les empereurs grecs* ; Oltarzevski, *Palestinskoe Monachestvo s IV do VI vieka*, et Usener *Der heilige Theodosios*.

3. Hartmann, *Gesch. Italiens im Mittelalter*, I, 367 sqq.

4. *Ibid.*, 372 sqq.

5. Il y a une biographie de Ménas dans les *A. SS.*, Aug., t. V, p. 169 ; la *Vie* d'Eutychius se trouve dans la *Patr. Gr.*, t. 86, p. 2273 sqq.

6. *Nov.* 58.

7. *Nov.* 3.

8. *Nov.* 7, 46, 120.

I

Le peuple de Byzance professait un profond respect pour ces moines à la figure austère, aux longs vêtements noirs, pour ces pieuses femmes qui avaient renoncé au monde pour prendre « le vêtement des anges » et devenir « des citoyens du ciel[1] ». Il leur était profondément reconnaissant de leurs vertus, de leurs pénitences, de leurs prières, par lesquelles ils suppléaient aux insuffisants mérites des autres chrétiens. Beaucoup même aspiraient à les suivre dans ce cloître où ils s'exerçaient à la sainteté, à imiter ces vertus par lesquelles ils assuraient leur salut; un entraînement général portait à la vie ascétique toutes les classes de la société. Sans doute des raisons très diverses déterminaient ces innombrables vocations. Chez les uns, c'était une piété réelle et sincère qui les conduisait soit au cloître, soit auprès de quelque ascète célèbre, de quelque stylite en renom, dont ils aspiraient à partager les austérités et les jeûnes; d'autres venaient au couvent par besoin d'humilité ou de pénitence, pour mettre au service des pauvres leur activité et leur fortune, pour racheter quelque faute grave et mériter la clémence divine. Dans les temps troublés que traversaient les hommes du VI[e] siècle, beaucoup aussi se jetaient au monastère par découragement, par lassitude du monde, dans l'espoir d'une vie plus abritée et plus paisible, ou bien, surtout dans les hautes classes sociales, par un besoin subit de renoncement, de repos et de paix, après les fatigues et les déceptions d'une existence agitée et mondaine[2]. Pour beaucoup, des motifs moins nobles inspiraient leurs goûts d'ascétisme : ceux-ci cherchaient dans le cloître une retraite et un refuge contre les disgrâces, ou bien un moyen de regagner par les hautes dignités ecclésiastiques une influence perdue dans les emplois civils : ceux-là y trouvaient un détour pour échapper au fardeau du service militaire. L'esclave fugitif ou voleur y cherchait l'immunité contre les

1. *Nov.* 133, 3 et 6.

2. Cf. Marin, *les Moines de Constantinople*, 38 sqq. et surtout les cas particuliers nombreux cités par Jean d'Ephèse, *Comm.*, 167-171, 102-103, 178-179, 69 sqq., 174-176.

rigueurs de son maître[1] : le colon quittant son champ venait s'y soustraire



Fig. 163. — Miniature de la Bible syriaque de Florence. vi[e] siècle.
(Phot. communiquée par M. Venturi.)

à la tyrannie du grand propriétaire foncier[2]. Mais quelles qu'en fussent les

1. *Nov.* 7, 2, 3.

2. *Nov.* 123, 35.

causes, l'attrait du cloître était universel : les femmes comme les hommes[1], les grands seigneurs aussi bien que les riches marchands, et jusqu'aux personnes de la famille impériale même[2], tous étaient heureux d'abandonner leurs biens et le monde pour mener, soit en quelque monastère, soit en quelque ascétique solitude, une vie « humble et sainte[3] » de prières, d'austérités et de deuil. Parmi ceux que le monde retenait, beaucoup s'efforçaient de se faire dans le siècle une existence de moines[4] ; et pour les plus indifférents même en apparence, l'idéal était de mourir, ou du moins de reposer dans l'enceinte sacrée d'un monastère. Beaucoup s'y faisaient transporter aux approches de l'heure suprême ; beaucoup s'y faisaient de leur vivant construire le tombeau où ils dormiraient dans une terre sanctifiée.

Mais surtout tous s'empressaient à multiplier en faveur des couvents les cadeaux somptueux et les fondations pieuses. Empereurs et impératrices, princes et princesses du sang, sénateurs opulents et hauts dignitaires du palais ou de l'armée, commerçants enrichis, femmes de qualité, mettaient leur orgueil à doter magnifiquement les monastères existants, à en construire à grands frais de nouveaux, plus vastes et plus magnifiques encore. A la vérité, là aussi la vanité trouvait son compte autant que la religion. Beaucoup fondaient des couvents par mode, pour faire étalage de leur dévotion, pour conserver à la postérité leur nom, indissolublement attaché à l'établissement monastique qu'ils avaient bâti ou simplement restauré[5]. Chez la plupart pourtant, la piété seule était l'inspiratrice. Les deux frères d'Amida, qui, après s'être honnêtement enrichis dans le commerce, rassemblaient dans leur maison de Mélitène les pauvres et les pèlerins et y constituaient une communauté régie par la plus sévère discipline monastique[6] ; les moines errants, qui, las de leurs inutiles pérégrinations, fondaient un couvent où ils réunissaient, pour les instruire, les gens du voisinage[7] : le grand seigneur qui vendait ses biens pour en partager le produit aux misérables, ne se réservant qu'un

1. Jean d'Eph., *Comm.*, 191, 196.
2. *Id.*, 174-176.
3. *Id.*, 119.
4. *Id.*, 149-151, surtout 180-181.
5. *Nov.* 67, 2.
6. Jean d'Eph., *Comm.*, 119-120.
7. *Id.*, 106.

palais, où, avec sa femme, ses enfants, ses serviteurs, ses amis, il menait la rigoureuse existence des reclus[1] : la noble matrone, qui donnait ses vêtements de pourpre et de soie, ses précieuses étoffes brodées de figures d'or, pour en faire des ornements d'église ou les vendre au profit de quelque monastère[2] ; toutes ces âmes dévotes et ardentes, dont Jean d'Éphèse nous a pieusement conservé le souvenir, n'étaient point indignes assurément, par la noblesse et la sincérité de leurs intentions, de ce beau nom de *bienheureux* que leur a décerné l'admiration de l'écrivain ecclésiastique.

Le règne de Justinien en particulier fut l'âge d'or des fondations monastiques. Comme ses sujets, l'empereur admirait profondément « cette vie monastique si honorable, qui met l'homme en communication directe avec Dieu, qui efface en lui toute souillure humaine, qui le rend pur, puissant par la méditation, supérieur à tous les soucis de l'humanité[3] ». Comme ses sujets, il voyait dans l'austère existence du cloître « non seulement une chose naturellement sainte, en ce qu'elle amène les âmes à Dieu, et utile par là à ceux qui l'embrassent, mais encore une chose profitable à la société tout entière, par la sainteté des moines et les prières qu'ils adressent à Dieu[4] ». Il jugeait que le développement d'une telle institution était tout à la fois d'un bon exemple et d'une bonne politique ; il pensait que si « ces mains pures et ces âmes sanctifiées priaient pour l'empire, l'armée en serait plus solide, la prospérité de l'État plus grande, l'agriculture et le commerce plus florissants, sous la bienveillance assurée de Dieu[5] ». Et prince très dévot autant que sage empereur, il s'occupait avec une sollicitude inouïe de tout ce qui concernait les monastères, encourageant ses sujets à multiplier les fondations, en donnant lui-même l'exemple, réglementant, avec ce soin du détail qui lui est habituel, tout ce qui regarde l'établissement d'un nouveau couvent, les ressources qui lui devront être assurées, la discipline qui y sera observée, intervenant dans les moindres actes de la vie monastique, comblant les religieux de privilèges, prescrivant le plus grand respect pour l'habit

1. Jean d'Éph., *Comm.* 102-103.
2. *Id.*, 176-178.
3. *Nov.* 5, *praef.*
4. *Nov.* 133, *praef.*
5. *Nov.* 133, 5.

sacré qu'ils portent, et interdisant en particulier de le faire paraître sur la scène[1]. Et ainsi, bien plus que la règle de saint Sabas même, la législation de Justinien est devenue dans l'empire byzantin le fondement véritable de l'institution monastique[2].

On conçoit qu'en de telles conditions les couvents se soient élevés en grand nombre, sous le règne de Justinien, dans la capitale et dans les provinces. En 536, dans la mondaine Constantinople, on ne comptait pas moins de 67 monastères d'hommes[3], sans compter ceux de femmes; et postérieurement à cette date, Justinien en fit bâtir ou restaurer plusieurs



Fig. 164. — Vue générale du couvent de Saint-Syméon. (Phot. communiquée par M. Van Berchem.)

autres, dont le plus célèbre fut celui des Saints-Serge et Bacchus, établi dans l'ancien palais d'Hormisdas[4]. A son exemple, Théodora fondait le monastère de la Repentance[5]; Saint-Mamas, Saint-Laurent s'édifiaient par les soins de hauts dignitaires du palais ou de pieux cénobites[6]. Hors de Constantinople, en Palestine, en Syrie, en Mésopotamie, en Isaurie, en Arménie, jusque dans la lointaine péninsule du Sinaï[7], jusque dans

1. *Nov.* 123, 44.

2. Voir surtout *Nov.* 5 (a. 535), 133 (a. 539), 123 (a. 546). Cf. l'excellent travail de W. Nissen, *Die Regelung des Klosterwesens im Rhomäerreiche*. Hambourg, 1897.

3. La liste se trouve dans Mansi, VIII, 1007-1014.

4. *Aed.*, 186 : Jean d'Eph., *Comm.*, 157.

5. *Aed.*, 199-200. Cf. *id.*, 183.

6. Marin, *loc. cit.*, 22.

7. Cf. le chrysobulle accordé par Justinien à l'abbé du Sinaï, et où il est question de cette « montagne divine et sacrée, illustrée par les œuvres et les vertus des saints. » (*P. G.*, 86, I, 1149 sqq.) et l'inscription relative à la fondation du couvent (*C. I. G.*, 8634.)

l'Afrique nouvellement reconquise, des couvents nombreux étaient construits ou embellis par l'empereur[1] ou par les particuliers[2]. Certaines grandes villes orientales, Amida, Edesse, Jérusalem, avaient autour d'elles comme une couronne de monastères ; Alexandrie et le désert d'Égypte en étaient remplis ; et à Byzance même, dans certains quartiers, les couvents se succédaient sur d'interminables espaces, couvrant d'énormes étendues de terrains. Beaucoup d'entre eux, les plus anciens[3] et les plus importants, étaient situés dans la région qui, le long de la mer de Marmara, s'étendait depuis la Porte-d'Or jusqu'au Palais-Sacré : là se trouvaient les monastères de Stoudion, de Dalmatios, dont l'archimandrite avait, avec le titre d'exarque, un droit de surveillance sur tous les couvents de la capitale, de Dios ou des Acémètes, des Saints-Serge et Bacchus[4]. D'autres s'élevaient loin du centre, dans les régions moins peuplées qui avoisinaient les murailles : tels, en dehors de la Porte-Dorée, le monastère des Abrahamites, celui de Chora ou de la campagne près de l'actuelle porte d'Andrinople, celui de Saint-Mamas sur l'emplacement d'Eyoub[5] ; enfin, sur la cinquième colline, dans la région tourmentée du Pétrion, une petite ville monastique commençait à se fonder aux environs de l'ancien oratoire de Sainte-Euphémie ; d'autres, comme le couvent syrien de Sykae ou celui de Saint-Conon, étaient situés sur le rivage oriental de la Corne-d'Or[6], ou, comme celui de Rufinianes, sur la côte asiatique du Bosphore[7]. Une multitude de religieux se pressait dans tous ces établissements, fort richement dotés en général par la piété de leurs fondateurs ou des pieuses personnes qui les avaient restaurés.

1. *Aed.*, 328, 253-254, 327, 339, et Diehl. *Une charte lapidaire du VIe siècle* (C. R. de l'Acad. des Inscr., 1894, 383-393.)

2. Jean d'Eph., *Comm.*, *passim*.

3. Sur les premiers couvents fondés à Constantinople, cf. Pargoire, *Les débuts du monachisme à CP.* (Rev. des quest. hist., janv. 1899, 67-114).

4. Mordtmann, *Esquisse topogr. de CP.*, 60, 77; 77; 60; 54.

5. *Id.*, 13, 76, 34.

6. Jean d'Eph., *Comm.*, 105, 136; Mordtmann, 43.

7. Pargoire, *Rufinianes* (Byz. Zeitschr., 1899, 429 sqq.).

II

Aujourd'hui la plupart des couvents qui existaient à Constantinople ont disparu sans laisser de traces, et pour se rendre compte de l'aspect qu'offraient ces grands établissements monastiques, c'est ailleurs qu'il faut aller. Il subsiste heureusement en Grèce (Daphni), en Égypte (Assouan), en Afrique (Tébessa), en Syrie (Saint-Syméon Stylite) des ruines parfois assez importantes de monastères du ve et du vie siècle : parmi elles, celles de Saint-Syméon, situées entre Alep et Antioche, et qu'ont fait connaître les belles explorations de M. de Vogüé, présentent un intérêt particulier ; on y verra à la fois de quelle manière se fondaient souvent ces couvents, et quelles étaient l'importance et la splendeur de beaucoup de ces fondations.

Vers les premières années du ve siècle, vivait dans cette portion de la Syrie centrale un moine du nom de Syméon. De bonne heure, le goût de la vie ascétique l'avait conduit au cloître : mais bientôt l'ardeur de sa piété et l'amour de la solitude lui firent désirer davantage. Il obtint de ses supérieurs l'autorisation d'habiter une petite cellule construite au sommet d'une colonne, et successivement, pour mieux se séparer du monde. il porta la hauteur de ce piédestal de six à dix mètres, et finalement à quinze. Le stylite vécut là trente-sept ans, et bientôt l'étrangeté de sa vie, le zèle de sa piété, la renommée de ses austérités, des miracles aussi qu'il accomplissait, amenèrent au pied de la colonne de saint Syméon une foule empressée de pèlerins [1]. De bonne heure, pour recevoir cette foule, des maisons, des hôtelleries furent construites à l'entour ; puis, lorsque, après la mort du solitaire, l'affluence des fidèles s'accrut encore en ce lieu qu'il avait sanctifié, une église bientôt s'éleva, et une communauté se groupa autour de la colonne vénérable où l'ascète avait vécu. Et ainsi le couvent de Saint-Syméon naquit.

Bien qu'il date de la fin du ve siècle, et qu'il soit en conséquence

1. Evagr., I, 13.

antérieur de quelques années à l'époque qui nous occupe, il n'est pas moins intéressant d'en étudier les dispositions[1]. Autour de la colonne du saint s'étendait une vaste cour octogonale, à ciel ouvert, sur laquelle s'embranchaient, disposées de manière à former les quatre bras de la croix, quatre énormes bâtiments à trois nefs. L'un d'eux, que terminent trois absides, était proprement l'église du monastère ; les autres formaient des

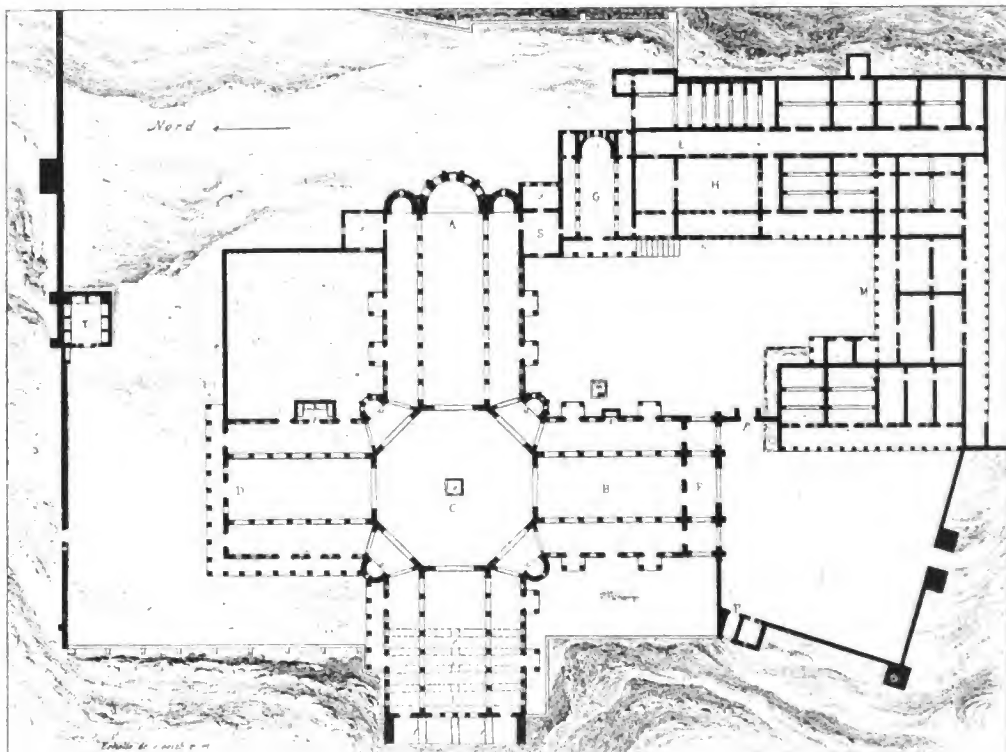


Fig. 165. — Plan du couvent de Saint-Syméon (d'après Vogüé, *Syrie centrale*).

portiques où circulait la foule des pèlerins. Pour inspirer aux fidèles un plus grand respect du saint, on avait fort luxueusement décoré ces édifices. Des pavages de marbre couvraient le sol, des peintures murales lambrissaient les murailles, des caissons peints et dorés ornaient les plafonds ; à l'extrémité du bras sud de la croix, un beau portique, d'une architecture

1. Vogüé, *Syrie centrale*, pl. 139-150.

très originale, donnait accès au sanctuaire. A côté de l'église se trouvait le couvent. On y rencontrait de nombreuses pièces, assez spacieuses, destinées à l'habitation des moines, une grande salle d'honneur ayant deux étages de hauteur, et qui servait aux réunions de la communauté, une maison précédée d'un magnifique portique, où logeait le supérieur du monastère, une petite église enfin spécialement réservée aux cénobites. Toutes ces constructions se développaient autour d'une vaste cour presque rectangulaire, et partiellement bordée de portiques. Dans une seconde cour, placée en avant du cloître, un autre bâtiment abritait les services publics du couvent, l'hôtellerie destinée aux pèlerins et l'hôpital; cette cour était sans communication avec l'habitation propre des moines. Enfin un solide mur d'enceinte, flanqué de tours de distance en distance, enveloppait l'ensemble des constructions : il était percé d'une unique porte voûtée, ménagée entre deux fortes tours carrées. Tel était, au VIe siècle encore, lorsqu'Évagrius le visita, le monastère de Saint-Syméon ; et les pèlerins continuaient à y venir en foule, et aux jours de fête les paysans formaient d'immenses rondes autour de la colonne du saint, et la pieuse imagination des fidèles croyait parfois apercevoir le fantôme même du solitaire, voletant çà et là, avec sa longue barbe et le haut bonnet en forme de tiare qu'il portait de son vivant [1].

On peut ailleurs encore, à Daphni [2], au déir d'Assouan [3], surtout au beau couvent byzantin de Tébessa [4], reconnaître les traits caractéristiques qui au VIe siècle marquaient l'économie du plan de tout établissement monastique. Dans une solide enceinte fortifiée, qui généralement formait un vaste carré, on trouvait, une fois franchie l'unique porte du monastère, d'abord un vaste bâtiment affecté aux services publics de la maison, l'hôtellerie avec ses chambres nombreuses et ses curieuses écuries, l'hôpital, l'asile et peut-être aussi les écoles. Plus loin s'élevait l'église, toujours directement accessible aux fidèles, et généralement fort richement décorée; et dans l'ombre du sanctuaire, séparés de la cour des hôtes et placés d'ordinaire assez loin des bruits du monde, les bâtiments

1. Evagrius, I, 14.
2. Millet, *le Monastère de Daphni*, 4-9.
3. Gayet, *le Déir d'Assouan* (l'Architecture, 1892).
4. Ballu, *le Monastère byzantin de Tébessa* ; Diehl, *Afrique byzantine*, 430-431.

couventuels étaient disposés autour d'une cour entourée de portiques, qui formait un véritable cloître. Là s'élevaient, à côté de la salle d'honneur qui ne manque dans aucun de ces monastères, les pièces spacieuses où les moines mangeaient en commun et dormaient[1], l'habitation de l'higoumène, l'oratoire particulier des cénobites ; un certain nombre de cellules isolées ou *laures* étaient réservées aux frères vieux ou malades, ou à ceux qui, avec l'autorisation du supérieur, voulaient, dans une plus stricte solitude, pratiquer un plus rigoureux ascétisme[2]. Enfin un vaste espace était affecté aux communs du monastère, greniers, celliers, ateliers pour les travaux manuels ; souvent aussi de vastes et beaux jardins environnaient le couvent et fournissaient à ses habitants une partie des choses nécessaires à leur existence[3].

Tels il faut se figurer, et plus somptueux encore, les grands et riches couvents de la capitale byzantine. Mais seules quelques églises monastiques, demeurées intactes, permettent aujourd'hui d'en apprécier la splendeur passée. La mosquée d'Imrakhor-djami, au quartier de Psamathia, conserve la forme basilicale, les belles colonnes de marbre, le riche entablement sculpté, le pavement multicolore, qui illustraient au v[e] siècle l'église du couvent célèbre de Saint-Jean de Stoudion[4]. Et de même la jolie mosquée de Koutchouk Aya Sofia, avec sa coupole centrale posée sur huit piliers, entre lesquels se développent quatre absides, avec le luxe élégant de ses chapiteaux et de sa frise ciselée, n'est autre que l'église du monastère des Saints-Serge et Bacchus, fondé au vi[e] siècle par Justinien et Théodora[5].

III

Il faut maintenant essayer de faire connaître quelques traits de la vie qu'on menait dans ces cloîtres.

« Ceux, dit quelque part Justinien, qui ont échangé la vie déshonnète

1. Jean d'Eph., *Comm.*, 73, mentionne le *commune fratrum oratorium* et à côté quelques cellules. Cf. *Nov.* 5, 3 ; 133. *praef.* et 1 ; 123, 36.

2. *Nov.* 123, 36.

3. Marin, *loc. cit.*, 57-60.

4. Salzenberg, *Altchrist. Denkmäler von CP.*, 36-41 et pl. 2-4 ; Pulgher, *Anciennes églises byz. de CP.*, pl. 1. Cf. Marin, *De Studio coenobio CPtano*. Paris, 1897.

5. Salzenberg, *ibid.*, p. 41-45 et pl. 5 Pulgher, *ibid.*, pl. 2 et 3.

du monde contre l'état angélique, doivent avoir un double souci : ou bien d'étudier les saintes écritures, ou bien de s'occuper aux exercices manuels qui conviennent aux moines ; l'esprit qui demeure oisif ne produit rien de bon[1]. » Ainsi, d'une manière générale, la vie du cénobite doit se partager entre la piété et les travaux pratiques ; mais dans le détail, son existence est soumise à de nombreuses et minutieuses obligations, que saint Basile au IV[e] siècle s'était appliqué à déterminer[2], à l'exemple du moine égyptien Pakhôme[3], et dont saint Sabas, venait au commencement du VI[e] siècle, de dresser dans son *Typicon* la liste plus exacte encore et plus rigoureuse[4]. Du jour où le moine a revêtu la tunique de bure grossière teinte en noir et coiffé sa tête du haut bonnet noir qu'on nomme le καμελαύχιον, il doit renoncer à toutes les joies, à toutes les richesses du monde, il doit vivre dans une pénitence et un deuil perpétuels, « faisant spontanément, dit saint Basile, ce que font sur commande les pleureurs des funérailles[5] » ; car, pour le vrai anachorète, il n'y a point de fête sur la terre. Il doit vivre simplement, pauvrement, se contentant pour sa nourriture du strict nécessaire. Jamais il ne mangera de viande ; des fruits et des légumes, parfois du poisson, des œufs, du lait ou du fromage composeront son ordinaire ; et ce régime, à ce qu'il semble, paraissait dur parfois à ceux qui entraient au cloître après une carrière active menée dans le monde. Le vin est permis au moine ; mais en aucun cas, il ne devra boire ou manger jusqu'à satiété, et souvent la règle prescrit combien de fois on pourra boire à chaque repas. Aussi bien n'y a-t-il qu'un repas par jour ; le soir, on se contente des restes : encore est-il d'usage que seuls les jeunes moines aillent alors au réfectoire. Mais en outre, de longs et fréquents carêmes aggravent la rigueur de ce régime ; c'est le grand carême, qui dure sept semaines, le carême des saints Apôtres, celui de la Dormition de la Vierge, celui de Noël. Alors les moines ne font plus qu'un seul repas, composé de fruits secs, de pain et d'eau : et la règle leur ordonne de s'abstenir de vin, d'huile et même de légumes[6].

1. *Nov.* 133. 6.
2. Marin, *loc. cit.*, 108-110.
3. Ladeuze, *loc. cit.*, 256 sqq.
4. Byz. Zeitschr., 1894, p. 168.
5. Basile. *Epist.*, 74 (*P. G.*. 31. 970).
6. Cf. Marin, *loc. cit.*, 120-122. Sur ces austérités, cf. Jean d'Eph., *Comm.*, 89-90.

Voici une autre et constante préoccupation de l'existence monastique. Le cénobite doit renoncer à tous les désirs, à toutes les voluptés du monde : en faisant vœu de chasteté, il a choisi la vie des anges ; il doit donc vivre comme s'il n'avait pas de corps[1]. Aussi, pour lui, la grande terreur est-elle celle de la femme. Jadis, dans l'innocence première, on avait fréquemment institué des monastères *doubles*, où moines et reli-

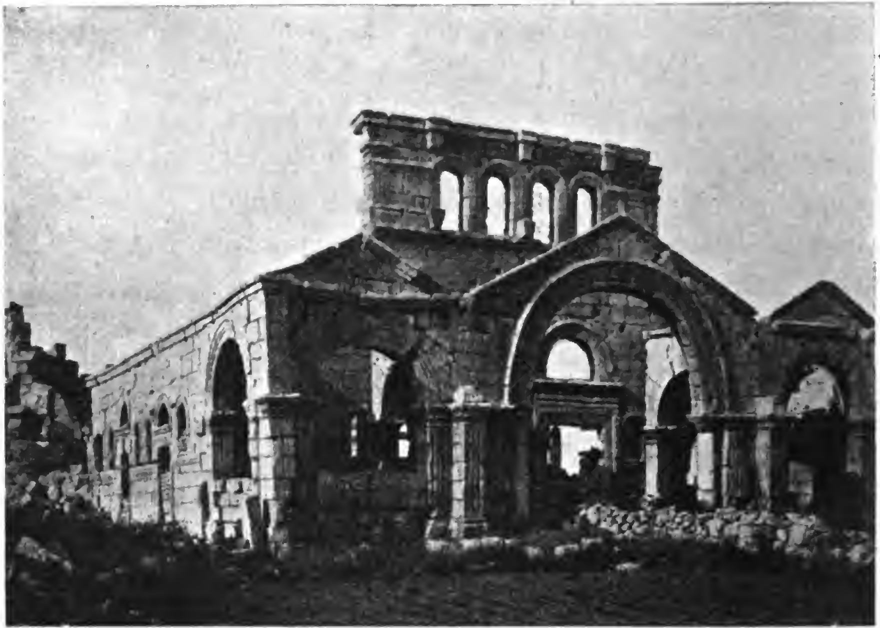


Fig. 166. — Portique méridional de l'église de Saint-Syméon. (Phot. communiquée par M. Van Berchem).

gieuses vivaient sous le même toit, et il s'en fondait encore parfois de semblables au VI[e] siècle même[2]. Il faut voir avec quelle vigueur Justinien s'élève contre cette abomination[3], avec quel soin il veille à ce qu'aucun homme n'entre dans un monastère de femmes, à ce qu'aucune femme ne pénètre dans un couvent d'hommes[4]. « Le moine, dit-il, n'a plus de parents sur la terre, du jour où il a embrassé la vie céleste[5]. » Aussi

1. S. Basile (*P. G.*, 31, 873).
2. Jean d'Eph. *Comm.*, 102-103.
3. *Nov.* 123, 36. Cf. Marin, *loc. cit.*, 41.
4. *Nov.* 133, 2-5.
5. *Nov.* 133, 3.

doit-il par-dessus tout éviter la présence et la conversation des femmes. Si une absolue nécessité l'oblige à en rencontrer, vite il s'éloignera, car toujours de ces entretiens il est exposé à rapporter quelque secrète blessure [1]. Jamais le moine ne pourra assez veiller sur son cœur ; jamais, même après de longues années passées dans le cloître, il ne devra se croire pleinement à l'abri du péril. Aussi, pour bien faire, sortira-t-il le plus rarement possible du monastère. « Sortir du monastère, dit saint Basile,



FIG. 167. — Abside de l'église de Saint-Syméon (Phot. communiquée par M. Van Berchem).

c'est dire adieu à la chasteté : aller dans le monde, c'est s'exposer à jeter les yeux sur une de ces femmes, dont les paroles caressantes sont un piège pour les oreilles, dont le visage est une séduction pour les yeux ; par ses attraits, elle vous attirera vers elle, s'attachera à vos membres, affaiblira le désir si ferme que vous aviez d'une absolue chasteté ; peu à peu elle vous détournera de votre sainte manière de vivre, et vous perdra avec elle. Si par hasard vous échappez à ses filets, toujours son souvenir vous obsédera, et vous n'en triompherez qu'avec des peines infinies [2]. »

1. S. Basile (*P. G.*, 31, 1344-1345).

2. S. Basile (*P. G.*, 31, 635-636).

Saint Sabas n'est ni moins inquiet, ni moins sévère. Quiconque entrera dans un monastère de femmes, quiconque écrira à des femmes ou leur répondra, quiconque aura avec des femmes un rapport quelconque, « qu'on le chasse de la communauté, dit le pieux ascète, comme une cause de scandale, non seulement pour les chrétiens, mais même pour les païens[1]. » Aussi Justinien, homme pratique, prescrit qu'à l'unique porte du monastère on place deux frères vieux et éprouvés, qui interdiront aux moines de quitter le cloître, et empêcheront les étrangers d'y pénétrer[2] ; c'est dans le même but qu'il veut une forte muraille tout autour du monastère. Et telle est l'horreur de la femme — de tout être féminin plutôt — que dans certains couvents même les animaux mâles sont seuls admis.

Pour se fortifier contre la tentation, le moine a recours à la prière, surtout à la prière en commun. Aussi une grande partie de la vie monastique est-elle prise par les offices, de très longs offices de jour et de nuit, si longs que, pour lire seulement l'office de chaque jour, il faut plus de six heures, qu'à la veille des fêtes solennelles les moines passent toute la nuit à l'office, et qu'en ces jours-là il arrive parfois aux cénobites de rester jusqu'à vingt-deux heures à l'église[3]. Personne n'est autorisé à se dispenser de ces pieuses réunions. « Chaque fois, dit saint Basile, que vous êtes appelé à l'église, assistez à l'office divin jusqu'après la dernière prière ; vous n'en pourriez sortir sans un grand détriment pour votre âme. Eh quoi, quand vous prenez votre nourriture corporelle, on ne peut vous arracher à la table, si vous n'avez pleinement satisfait les exigences de la nature ; combien plus il vous est nécessaire d'assister aux banquets spirituels où votre âme se nourrit et se fortifie par la prière. Réglez les nécessités corporelles d'après les heures de la prière, chassez loin de vous les spécieux prétextes que vous suggère le démon à l'heure des diverses prières pour vous en éloigner. Pas de vaines excuses ; ne dites point : « Oh ! que j'ai mal à la tête, oh ! que j'ai mal à l'estomac », appelant ainsi au secours de votre paresse les témoins muets d'une douleur simulée[4]. » Aussi, pour réveiller le zèle défaillant, la prudence du législateur a-t-elle dans chaque monastère institué un fonctionnaire

1. Byz. Zeitschr., 1894, 168-169.
2. *Nov.* 133, 1.
3. Marin, *loc. cit.*, 128-131.
4. S. Basile (*P. G.*, 31, 645).

spécial, l'*épistémonarque*. C'est lui qui, au milieu de la nuit, éveille pour l'office de matines la communauté endormie, qui ensuite, pendant l'office, visite les cellules, pour rappeler au devoir les retardataires et les paresseux. Pendant le jour, il parcourt le monastère pour voir s'il n'y a point de religieux qui restent sans rien faire, disant d'oiseuses paroles



Fig. 168. — Vue sur la cour octogonale de Saint-Syméon. (Phot. communiquée par M. Van Berchem.)

ou faisant des actions contraires à la règle ; à l'église, de même, il a l'œil à tout et va réveiller les frères qui se laissent aller au sommeil. Il est en un mot le surveillant général du monastère, le gardien inflexible de la discipline spirituelle[1].

1. Cf. Marin, *loc. cit.*, 102-103.

Enfin, outre la prière, le moine consacre une partie de son temps à des travaux manuels. Tout couvent est un grand atelier où, sous la haute direction de l'higoumène, chacun contribue pour sa part à l'utilité et au bien général de la communauté. C'est là surtout que le moine trouve à mettre en pratique le vœu qu'il a prononcé de parfaite et absolue obéissance [1]. Chacun en effet doit travailler, non point au métier qui lui agrée davantage, mais à celui auquel l'a jugé apte la sagesse de ses supérieurs [2]. Et ici encore une discipline très sévère régit cette activité pratique, interdisant les occupations trop compliquées, qui détournent l'âme de la méditation divine, défendant la fabrication des objets de luxe, qui entraînent l'esprit vers les distractions mondaines, proscrivant tout ce qui peut induire le moine à des préoccupations de commerce ou de lucre. Les travaux qui conviennent à la profession monastique sont ceux-là surtout qui sont utiles à la vie de la communauté : il y aura donc des tisserands pour fabriquer les vêtements, des architectes pour construire ou réparer les édifices, des médecins pour soigner les frères, et plus encore les malades et les pauvres hospitalisés au couvent [3]. Mais par-dessus tout saint Basile recommande les travaux de l'agriculture, plus simples, moins absorbants pour l'esprit [4]. Quant aux produits du travail, l'higoumène seul en peut disposer. Le supérieur, en effet, une fois qu'il a été élu par la communauté, confirmé et installé par le patriarche [5], est la règle vivante, l'incorruptible gardien de la discipline. Les hautes qualités morales que la loi exige de lui [6] justifient le grand rôle et l'absolue autorité qui lui sont dévolus [7] : administrateur temporel du monastère, guide spirituel de la communauté, il exerce, avec le concours des dignitaires qui l'assistent [8], une perpétuelle surveillance sur tout et sur tous : et des pénitences fort nombreuses et minutieusement déterminées punissent tout manquement à la règle dont il est le représentant [9].

1. Marin, *loc. cit.*, 119.
2. S. Basile (*P. G.*, 31, 1164).
3. Cf. Marin, *loc. cit.*, 132-135.
4. S. Basile (*P. G.*, 31, 1016-1017).
5. Cf. Marin, *loc. cit.*, 90-92. Sur l'élection, voir *C. J.*, 1, 3, 46 ; *Nov.* 5, 9 ; 123, 34.
6. *Nov.* 123, 34.
7. Cf. sur l'higoumène, Marin, *loc. cit.*, 92-97.
8. Cf. sur les autres dignitaires monastiques, *ibid.*, 98-106.
9. Cf. sur les *Epitimia* ou pénitences monastiques, *ibid.*, 136-156.

Telle était la vie théorique du cloître, comme l'avaient réglée les codes des législateurs ecclésiastiques et les ordonnances de Justinien, la vie monastique idéale et parfaite, telle que la pratiquaient de rares communautés d'une exemplaire vertu. Jean d'Éphèse a décrit quelques-uns de ces monastères, où les jours et les nuits se passaient en veilles, en jeûnes et en prières, où « de chaque cellule, de chaque coin, de chaque portique, on entendait les hymnes saints monter incessamment vers le ciel » : il a connu et peint ces communautés ardentes et passionnées, où toute parole vaine, toute conversation humaine, tout jeu et tout sourire étaient proscrits, où ces « lutteurs spirituels » qu'étaient les moines rivalisaient d'austérités, de macérations et d'étrangetés, où il semblait vraiment, selon l'expression du pieux chroniqueur, qu'on vécût « parmi les citoyens du ciel, non point parmi les habitants de la terre[1] ». Pourtant c'était là l'exception. Dans la pratique, la sévérité de la discipline monastique fléchissait souvent ; et il suffit, pour en juger, de voir le soin constant que la loi apporte à la remettre en vigueur. La règle de saint Sabas prévoit le cas où le moine sera ivre, où il se laissera surprendre à voler, où il dira à ses frères des gros mots et des injures : elle fait allusion aux dissensions intérieures, que « les démons destructeurs » se plaisent à susciter entre les religieux, pour troubler l'harmonie de la communauté et la paix du cloître [2]. Les livres pénitentiels, les rescrits impériaux attestent de même la fréquence de ces manquements. Et aussi bien la chose se conçoit sans peine. Les gens riches qui entraient au couvent s'accommodaient mal des rigueurs de la discipline, et souvent, dans les monastères qu'ils fondaient, ils se réservaient pour leur usage propre une habitation plus vaste et plus somptueuse. Ceux qu'une disgrâce politique contraignait au cloître se résignaient plus malaisément encore aux sévérités de la vie commune, et les princesses byzantines en particulier, à qui une révolution de palais imposait l'habit des religieuses, ne pouvaient se résoudre à oublier leurs goûts passés de luxe et d'élégance. Les moines même de condition plus humble se laissaient aller à beaucoup de négligences ou de fautes. C'est qu'en effet, dans ces couvents byzantins, le

1. Jean d'Eph., *Comm.*, 130-132.

2. Byz. Zeitschr., 1894. 169-170.

mode de recrutement fournissait souvent des âmes de qualité fort médiocre. Sans doute la loi déterminait sévèrement les conditions d'entrée au monastère, les questions attentives qu'il fallait poser aux postulants pour éprouver leur vocation [1], les longues attentes qu'on devait imposer aux novices, et elle s'efforçait de fermer l'accès du cloître à certaines catégories de personnes [2]: et sans doute, dans certains monastères, la sagesse des higoumènes multipliait pour ceux qui venaient du monde demander l'habit religieux les prudents avertissements et les patients délais [3]. Mais il n'en allait point partout ainsi. Dans beaucoup de cloîtres, rapporte Jean d'Éphèse, « lorsque quelqu'un se présentait, fuyant le siècle, soit à cause d'un crime commis, soit pour éviter l'esclavage, soit pour une dette, un procès avec sa femme, un vol ou une condamnation imminente, vite on lui rasait la tête et on l'admettait, quoique les mœurs et les coutumes séculières du monde fussent encore profondément attachées à cette âme. Et aussitôt qu'il se voyait tondu et revêtu de l'habit, le nouveau moine croyait avoir atteint la perfection suprême et remplir l'idéal monastique. Aussi y avait-il beaucoup de gens qui, après bien des années passées au monastère, n'avaient pu déposer le ferment des passions séculières. Comme on n'avait point arraché en eux au début les épines et les ronces des mœurs impies, dissolues et sauvages de la vie profane, la pure semence de l'habit religieux n'était tombée sur eux qu'au dehors: et il était alors facile à Satan d'entraîner beaucoup d'entre eux à des actes de férocité ou d'orgueil, à des mœurs et à des mouvements d'âme absolument honteux et odieux [4] ». Aussi est-il souvent question de moines ivres, voleurs, batailleurs, dont les querelles dégénèrent parfois en véritables luttes à coups de poing. L'obligation de la clôture n'est pas mieux respectée. Malgré les précautions prises par Justinien pour réglementer l'entrée et la sortie des monastères [5], sans cesse on rencontre des moines dans les rues, dans les tavernes [6]. Sur toutes les routes de l'empire on trouve des moines errants, qui se sont soustraits par la fuite aux rigueurs

1. *Nov.* 5, 2.
2. *Nov.* 5, 2 ; 123, 35 ; cf. Marin, *loc. cit.*, 111-113, et surtout Nissen, *loc. cit.*, 17-24.
3. Jean d'Eph., *Comm.*, 99-100.
4. Jean d'Eph., *Comm.*, 98.
5. *Nov.* 133, 2-5.
6. *Nov.* 133, 6.

de la discipline, et s'en vont de couvent en couvent, mendiants et misérables, et qui souvent finissent par retourner à la vie séculière[1]. Beaucoup de ces religieux sont en outre d'une extrême ignorance ; et souvent les chefs mêmes des communautés sont dépourvus de lettres, comme plusieurs l'avouaient ingénument au concile de 536. Et enfin, quoique sans cesse la discipline les mette en garde contre les dangers du monde,



Fig. 169. — Église byzantine à Kalat-Seman. (Phot. communiquée par M. Van Berchem).

les moines byzantins ont la constante préoccupation des choses du monde, pour autant surtout qu'elles touchent à la politique et à la religion.

Et sans doute, inversement, il se rencontre des gens à qui ne suffit point la vie ordinaire du cloître. Toujours le christianisme avait prêché la nécessité de mortifier la chair, de la réduire en servitude ; l'imagination ardente de ces moines orientaux cherchait sans cesse des moyens nouveaux de satisfaire à ces obligations. La règle recommandait, la loi prescrivait la vie commune[2] : beaucoup de religieux pourtant souhaitaient

1. *Nov.* 5, 7 ; 123, 42. Cf. Jean d'Eph., *Comm.*, 165.

2. *Nov.* 5, 3 ; 123, 36.

une existence plus isolée, où ils pussent se livrer nuit et jour aux étrangetés d'une dévotion plus passionnée. On avait dû céder à leur vœu : et dans chaque monastère on trouvait un certain nombre de cellules, où, avec l'autorisation de l'higoumène, ces pieux reclus, anachorètes ou hésychastes, s'exerçaient à une vie plus parfaite [1]. A d'autres il fallait davantage encore. Des ascètes allaient dans les solitudes de Syrie ou d'Égypte, au « désert des saints [2] », comme on disait, ou bien dans les grottes des montagnes d'Arménie, mener parmi les bêtes fauves, sous le soleil brûlant ou sous la neige, une existence misérable, dont les excès d'austérité effraient [3] ; des stylites se hissaient au sommet des colonnes, et passaient de longues années dans ces inaccessibles retraites, édifiant la foule des pèlerins par leurs exercices ascétiques, leurs prophétiques visions, leurs guérisons miraculeuses, les quotidiennes victoires qu'ils remportaient sur les démons. L'empire était plein au VIe siècle de ces imitateurs du grand saint Syméon : et plus d'un couvent se fonda autour des colonnes qui servaient de piédestal à leur gloire [4].

IV

On juge de l'action considérable, de l'influence profonde que de tels hommes exerçaient sur les populations. Jean d'Éphèse en rapporte un bien curieux exemple [5]. Au moment où la persécution orthodoxe chassait de Syrie et d'Asie les moines monophysites, beaucoup de ces proscrits, stylites descendus de leurs colonnes, reclus arrachés à leurs retraites, cénobites expulsés de leurs couvents, avaient cherché refuge à Constantinople. Théodora recueillit 500 d'entre eux au palais d'Hormisdas, et, par les soins de la souveraine, cette ancienne résidence impériale se transforma en un « grand et merveilleux désert de moines [6] ». Des cellules furent construites pour les plus âgés et les plus illustres des religieux,

1. *Nov.* 5, 3. Cf. Jean d'Eph., *Comm.*, 15-16, 73-74, 95-96.
2. Jean d'Eph., *Comm.*, 137.
3. *Ibid.*, 59, 75, 82, 137, 174, etc.
4. *Ibid.*, 22-30. Un autre stylite célèbre du VIe siècle était Syméon du Mont-Admirable (Evagr., V, 21 ; VI, 23) ; sa biographie se trouve *P. G.*, 86, 2987.
5. *Ibid.*, 154-157.
6. *Ibid.*, 155.

pour les stylites et les anachorètes ; une grande maison commune abrita la masse des frères ; et bientôt, au bruit des austérités, des jeûnes, des prières qui remplissaient la sainte demeure, le peuple de la capitale vint en foule admirer un si rare spectacle et solliciter les bénédictions de ces hommes qui semblaient si puissants auprès de Dieu. Théodora donnait l'exemple, et tous les deux ou trois jours venait s'agenouiller au pied des cénobites ; Justinien, malgré ses préventions, faisait de même et n'était pas moins profondément édifié[1] ; et les partisans du concile de Chalcédoine, stupéfaits, sentaient le repentir pénétrer dans leur âme. Comme naturellement, dans ce grand concours de foule, les miracles ne manquaient pas de se produire[2], la gloire de la pieuse communauté s'accroissait d'autant : « et les souverains, les grands, la ville entière louaient Dieu et honoraient les bienheureux[3]. »

Mais ce n'était pas seulement par leur piété que les moines excitaient l'admiration des peuples, ou par leur charité qu'ils conquéraient les âmes ; ils frappaient plus fortement encore la foule par leurs étrangetés. Quand on voyait un saint Syméon traverser comme un fou les rues d'Antioche, entrer en coup de vent dans les tavernes et dévorer les mets préparés sur les tables, puis se détourner d'un air irrité quand quelqu'un le saluait au passage[4], tout le monde se persuadait qu'un souffle divin agitait cette tête mal équilibrée, et volontiers la naïve piété des fidèles attribuait à cet inspiré un pouvoir miraculeux. Quand on le voyait, un autre jour, apparaître sur le forum d'Antioche armé d'un grand fouet, et en cingler les colonnes des portiques, leur disant : « Tenez-vous bien, vous allez danser » ; quand on remarquait surtout, peu après, que toutes les colonnes non touchées par le saint étaient jetées bas par un tremblement de terre[5], volontiers la crédulité dévote prêtait un don prophétique à celui qu'on appelait « le fou pour l'amour du Christ ». On croyait également que ces anachorètes, en intimes relations avec Dieu, pouvaient, dans les cellules où ils s'enfermaient, prolonger au delà des limites normales leur pieuse existence, et les gens de Gaza par exemple contaient

3. Jean d'Eph., *Comm.*, 156.
2. *Ibid.*, 156-157.
1. *Ibid.*, 157.
4. Evagr., 4, 34.
5. *Id.*, 4, 34.

qu'un moine des environs, bien que depuis cinquante ans et plus personne ne l'eût vu, continuait toujours à vivre dans son ermitage, et qu'un jour un évêque ayant voulu se faire ouvrir la sainte retraite, une grande flamme en avait jailli, qui dévora presque tous les assistants [1].

Ce n'est pas tout. Outre les mérites de ses moines, chaque couvent offrait à la vénération des fidèles des reliques respectées, de miraculeuses

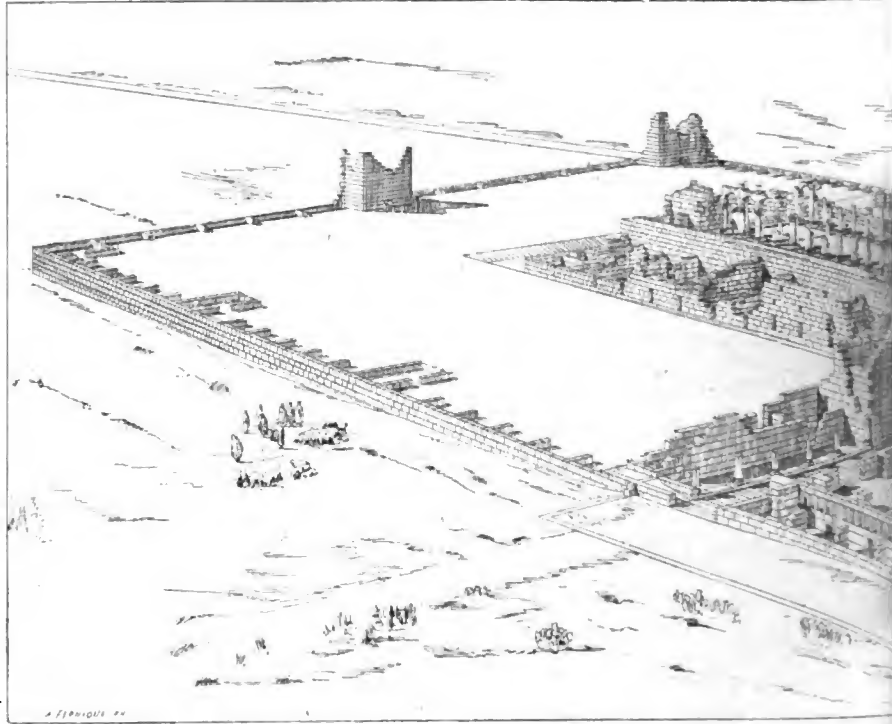


Fig. 170. — Vue générale du mona

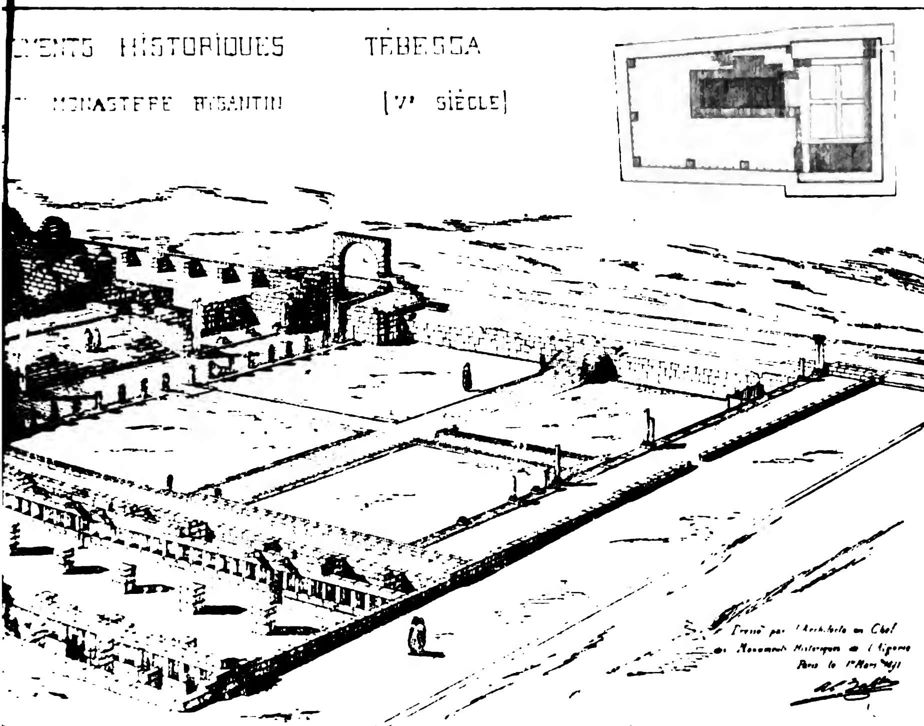
images, toutes choses auxquelles le peuple byzantin attachait une extrême importance. Dès le ve et le vi^e siècles en effet, le culte des images commençait à prendre dans l'empire d'Orient ce prodigieux développement qui effraiera plus tard les empereurs iconoclastes : dès ce moment on trouvait partout les saintes *icones*, dans les églises et dans les maisons, dans les chambres à coucher et dans les boutiques, sur les vêtements, les coupes, les bijoux [2] ; et la piété des fidèles ne se lassait pas de les adorer,

1. Evagr., 4, 33 ; cf. 4, 35.

2. Cf. Marin, *loc. cit.*, 320-321.

comme un gage et une garantie de la protection divine. Par là les couvents — et c'était le très grand nombre — qui se flattaient de posséder quelque image « non faite de main d'homme », exerçaient sur la foule un très grand prestige : et par là encore, une extraordinaire faveur s'attachait aux moines, dépositaires et gardiens de ces objets.

Le peuple de Byzance, on le sait déjà, était superstitieux entre tous.



sa (d'après le dessin de M. A. Ballu).

A toutes les statues qui peuplaient ses places publiques il attachait des légendes merveilleuses ou de miraculeuses vertus. Quand le grand bœuf d'airain placé près du cirque faisait, une fois par an, entendre son mugissement, nul ne doutait que quelque catastrophe terrible ne fût prochaine [1], et de même chacun savait que le grand aigle de bronze de l'Hippodrome protégeait la ville contre les serpents [2]. Sur telle statue à l'attitude attristée, une inscription mystérieuse, intelligible à quelques rares initiés,

1. Pseudo-Codinus, *De signis*, 60.

2. Pseudo-Codinus, *De signis*, 60.

annonçait d'effroyables malheurs[1] ; sous le sabot de tel cheval d'airain était écrit le nom du destructeur futur de Byzance. D'autres monuments avaient d'autres vertus, plus surprenantes encore et plus singulières : c'était le cas de cette image de Vénus, que seules les femmes honnêtes pouvaient approcher sans crainte : les autres — et l'aventure arriva, dit-on, à une nièce de Théodora — se trouvaient, au moment où elles passaient devant la statue, brusquement dépouillées de tous leurs vêtements[2]. Naturellement les monuments de l'antiquité religieuse avaient de même leurs légendes, qui passionnaient bien davantage encore le populaire ; et les moines par là agissaient sans peine sur une foule dévote, crédule, impressionnable, toujours prête à croire que ces saints hommes annonçaient la volonté de Dieu. Et pour toutes ces raisons, les moines constituaient dans l'État une puissance redoutable, avec laquelle l'empereur même et le patriarche devaient compter ; par leur ignorance, leur intolérance, leur fanatisme, que le plus léger motif enflammait, ils étaient dans la ville un élément de trouble perpétuel : et comme, par leur nombre, ils formaient une armée véritable, ils finissaient par devenir un très réel danger.

Jean d'Éphèse nous a conservé de curieuses silhouettes de quelques-uns de ces moines, qui nous donnent une assez exacte idée de leur activité infatigable, de leur audace, de leurs violences et de l'immense influence qu'ils exerçaient. La Syrie en particulier envoyait à Constantinople beaucoup de ces fougueux ascètes, qui sans embarras tranchaient les problèmes sociaux les plus graves et résolvaient par exemple la question des dettes en obtenant par leurs prières la mort du créancier[3], qui se laissaient encore moins troubler par les pouvoirs constitués et les lois établies : et l'on conçoit l'étonnement qu'éprouvaient les courtisans et les cubiculaires, lorsque dans le cérémonial si attentivement réglé du Palais-Sacré, ces étranges figures mettaient la dissonance de leurs haillons et de leurs invectives[4]. Un jour, c'était le solitaire Maras, un solide Syrien capable de se défendre à lui seul contre dix brigands[5], qui « sans respect

1. Pseudo-Codinus, *De signis*, 57.
2. *Ibid.*, 50-51.
3. Jean d'Eph., *Comm.*, 4-5.
4. Jean d'Eph., *Comm.*, 138.
5. *Ibid.*, 139-140.

de la pourpre ni de la couronne[1] » venait injurier Justinien et Théodora, et repoussait avec un insolent mépris les présents que lui offrait l'impératrice[2]. Une autre fois, c'était le moine Zooras qui, « avec une liberté divine[3] », réprimandait durement l'empereur, et tandis que tous tremblaient aux éclats de la colère du *basileus*, répondait aux menaces du prince par des malédictions. Et, chose plus remarquable peut-être, et qui prouve bien le prestige monastique, à ces prodigieuses incartades les souverains opposaient une longanimité inouïe. Quand Maras les couvrait d'insultes, ils se bornaient à dire que « vraiment cet homme était un philosophe spirituel[4] » ; et à l'exemple des princes, Byzance comblait d'attentions et d'honneurs ces intransigeants solitaires. « La ville entière, dit Jean d'Éphèse, courait vers Zooras, et de même le Sénat tout entier, sachant l'extrême franchise qu'apportait cet homme à avertir ceux qui au nom de Dieu exercent le droit de vie et de mort[5] ». Vainement, aux jours de crise, on les chassait, on les exilait[6] : toujours ils revenaient « se jeter dans la gueule du lion[7] », et toujours leur courage leur suscitait des protecteurs. Quand, malgré les édits, Jean l'Égyptien revenait prêcher dans la capitale la foi monophysite, Théodora elle-même lui offrait un asile, et tout en s'efforçant de modérer l'intempérance de son zèle, elle le défendait contre ses persécuteurs[8]. Et quand l'un de ces hommes mourait, il semblait que ce fût une calamité publique, et l'empereur lui-même envoyait pour les ensevelir « les gens les plus illustres et les plus nobles du palais, des cubiculaires, des sénateurs, des évêques, des clercs et la foule des moines[9] ».

Avec de tels exemples, et dans un État où la religion était mêlée étroitement à la politique, on conçoit que sans cesse les moines intervinssent dans les plus grandes affaires de la monarchie. Les orthodoxes étaient en cette matière non moins ardents ni moins audacieux que les monophysites, et comme ils étaient plus nombreux, au moins à Constantinople, comme ils savaient leur influence sur la masse du populaire,

1. Jean d'Eph., *Comm.*, 138.
2. *Ibid.*, 138-139.
3. *Ibid.*, 10.
4. *Ibid.*, 138.
5. *Ibid.*, 14. Cf. 10-11, 139-141.
6. Jean d'Eph., *Comm.*, 14, 114.
7. *Ibid.*, 115.
8. *Ibid.*, 115-116.
9. *Ibid.*, 141.

leur intransigeant fanatisme, quand la religion leur semblait en cause, ne reculait devant rien. Lorsqu'on voit ces manifestations solennelles, où tous les abbés de la capitale, suivis de leurs moines, s'en allaient processionnellement chez le patriarche ou chez l'empereur exposer leurs doléances, lorsqu'on les voit s'unir, comme ils firent en 536, pour dénoncer au pape Agapit l'hérésie d'Anthime[1] ou pour arracher à Justinien la condamnation des chefs monophysites[2], lorsqu'on voit surtout le succès de ces démarches et le rôle considérable, prépondérant, que les moines jouèrent dans cette assemblée de 536 dont ils furent l'âme, on a l'exacte mesure de ce qu'ils osaient et pouvaient ; et l'empereur lui-même reconnaissait cette influence et la proclamait en quelque façon légitime, lorsque, dans l'édit d'août 536, il parlait de la sentence prononcée contre les dissidents par les patriarches et les évêques, « avec l'assentiment de l'ordre monastique[3] ». Les moines de Palestine se faisaient de même les champions de l'orthodoxie contre les erreurs d'Origène et demandaient à Justinien la condamnation des partisans du docteur d'Alexandrie. Devant les manifestations monastiques, la loi même fléchissait ou restait impuissante ; et d'ailleurs, quand il s'agissait du dogme, les religieux s'inquiétaient peu de la loi. On l'avait bien vu en 518, lorsque saint Sabas, à la tête d'une véritable armée d'environ 10000 moines, avait arraché au patriarche de Jérusalem hésitant des déclarations conformes à l'orthodoxie, qu'il avait mis en fuite le gouverneur de la province et fait capituler devant ses exigences le neveu de l'empereur[4]. On le vit bien, lorsqu'en 530 le grand solitaire palestinien se trouva face à face avec Justinien. Il était, malgré son grand âge, venu à Constantinople pour obtenir de l'empereur des adoucissements aux impôts que payaient les deux Palestines : il fut reçu dans la capitale avec des honneurs presque royaux. L'empereur envoya à sa rencontre, montés sur les galères impériales, le patriarche Épiphane, plusieurs évêques, une foule de grands dignitaires ; lui-même, à l'approche du vieillard, se leva de son trône, se prosterna

1. Mansi, VIII, 896-913.
2. *Ibid.*, 883-890, 984-996. On trouve d'autres suppliques au patriarche Ménas (*ibid.*, VIII, 996-1021) et au concile (*ibid.*, 1049-1056).
3. *Nov.* 42, 1.
4. *Vita S. Sabae*, c. 56.

aux pieds du saint et lui demanda sa bénédiction [1]. Théodora faisait de même, et les deux souverains rivalisaient d'empressement à satisfaire les demandes du moine. Sur un point seulement le *basileus* hésita : c'était sur la remise des impôts : et, pour éluder la question, il offrait au saint pour ses monastères des présents considérables. Alors Sabas : « Ils n'en ont pas besoin, ils ont pour patrimoine celui qui, dans le désert, a nourri d'un pain céleste son peuple ingrat et rebelle. Ce que nous demandons, c'est l'allègement de l'impôt pour les deux Palestines ruinées par les Samaritains, c'est le rétablissement des églises incendiées, la création d'un hospice à Jérusalem pour les pèlerins malades, l'achèvement de l'église de la Vierge, enfin la construction d'une forteresse au centre des monastères que j'ai fondés [2]. » Et devant la netteté de ces exigences, Justinien capitula.

Le prodigieux développement du monachisme avait d'autres inconvénients encore. Les couvents enlevaient à la fois des sujets à l'empire, des terres à la culture. Comme les moines étaient exempts du service militaire, l'armée perdait ainsi une multitude de bras ; comme les monastères étaient affranchis d'une grande partie des charges publiques, le trésor était privé ainsi de ressources considérables. Mais surtout par les énormes propriétés que possédaient les couvents, peu à peu la richesse nationale s'accumulait entre les mains des congrégations. Justinien, avec plus de zèle religieux que de sens politique peut-être, n'avait rien épargné pour protéger et accroître les biens de mainmorte. « Il est juste, écrivait-il, que des revenus qui ne s'éteignent point soient associés à des vertus qui ne cesseront jamais [3] » ; car, disait-il encore, « ces saintes maisons et les sociétés qu'elles abritent dureront éternellement, jusqu'à la fin des siècles, aussi longtemps que le nom chrétien existera et sera honoré parmi les hommes [4]. » En conséquence, quiconque entra au couvent y dut apporter avec lui la plus grande partie, dans bien des cas la totalité de ses biens [5] ; quiconque fonda un couvent dut le doter largement [6] ; et les immeubles une fois devenus la propriété d'un monastère

1. *Vita Sabae*, c. 70-71.
2. *Ibid.*, c. 72.
3. *C. J.*, I, 3, 57, 3.
4. *C. J.*, I, 3, 57, 3.
5. *Nov.* 5, 5, 6, 7 ; 123, 38, 39, 40, 41, 42.
6. *Nov.* 67, 2. Cf. Nissen, *loc. cit.*, 10-15.

durent appartenir pour toujours, dans leur intégrité, à la communauté qui les avait reçus[1]. Sous les peines les plus sévères, Justinien défend d'aliéner quoi que ce soit du domaine ecclésiastique, et déclare nul et non avenu tout contrat tendant à cet effet[2]. Assurément il y avait dans ces mesures un louable désir d'empêcher le gaspillage de la fortune monastique par des administrateurs négligents ou maladroits ; mais de tels privilèges, en accroissant à l'infini l'étendue des biens de mainmorte, portaient en eux un très grave péril, que plusieurs empereurs aperçurent par la suite[3], mais qui ne put jamais être conjuré.

V

Il serait injuste toutefois de passer sous silence les grands et réels services que par ailleurs l'institution monastique rendait à la société, à l'État, à la civilisation.

Dans beaucoup de monastères, surtout dans ceux de la capitale, la culture des lettres était en honneur. Justinien avait formellement prescrit aux moines la lecture des Saintes Écritures, « qui rendent l'âme meilleure en y faisant descendre la rosée des paroles divines[4] » ; certains religieux prennent même plaisir à la lecture des Pères[5], et il est question au temps de Justinien de couvents, tels que celui des Acémètes, dont la bibliothèque renfermait un nombre déjà considérable de volumes[6]. Parmi les occupations ordinaires des moines, la copie et l'enluminure des manuscrits tenaient d'autre part une place importante : l'atelier de calligraphie du monastère des Acémètes était célèbre au VIe siècle, et l'on ne se faisait même point faute, paraît-il, d'y fabriquer des documents apocryphes[7] : enfin, parmi les beaux manuscrits à miniatures qui nous sont parvenus de cette époque, plusieurs, tels que le manuscrit syriaque de Florence ou le célèbre *Codex Rossanensis*, ont incontestablement une origine monas-

1. *Nov.* 7, *praef.*
2. *Nov.* 7, surtout 1, 5, 6 ; 120, 1, 7.
3. Cf. Marin, *loc. cit.*, 326-333.
4. *Nov.* 133, 2.
5. Jean d'Eph., *Comm.*, 103.
6. *P. G.*, 84, 587 ; Mansi, VII, 679.
7. Pitra, *Analecta novissima*, I, 41.

tique. Dans beaucoup de couvents aussi, il y avait des écoles, où les moines enseignaient les vérités de la religion chrétienne[1]. Et sans doute l'esprit de ces religieux était souvent d'une portée bien médiocre, comme on en trouve amplement la preuve dans les récits de Jean d'Éphèse ou dans les habituelles préoccupations des chroniqueurs monastiques, tels que Jean Malalas[2]. Leur crédulité naïve s'amusait des anecdotes, des menus faits, des bizarreries de la nature, des phénomènes extraordinaires ; leur superstition dévote se plaisait aux légendes merveilleuses, aux événements miraculeux, aux pieuses aventures. Ils croyaient fortement à l'intervention constante du surnaturel dans la vie humaine, aux tentations par lesquelles le diable éprouve la vertu des chrétiens, aux mauvais tours que les démons s'efforcent de jouer aux moines[3], aux longues luttes que les ascètes doivent soutenir contre le malin[4]. Ils avaient foi dans les visions prophétiques, dans les guérisons miraculeuses obtenues par de bizarres remèdes[5], dans les vertus inhérentes à l'habit monastique, et qui suffisent à elles seules à assurer le salut[6] : et dans les lointains monastères de province, plus encore qu'à Constantinople, le niveau intellectuel était souvent assez bas. Les couvents n'en ont pas moins tenu dans les lettres, dans l'enseignement, dans la propagation des vérités religieuses, une place considérable au VIe siècle. Le représentant le plus éminent de la théologie byzantine du temps, Léontius de Byzance, était, à ce qu'il semble, un moine de Palestine[7], et de même le plus illustre des hagiographes de l'époque, Cyrille de Skythopolis, appartenait à l'ordre monastique[8]. C'est dans les monastères qu'est née, avec Jean Malalas, la chronique devenue si vite populaire[9], et c'est peut-être dans les couvents de Byzance que l'hymnographie a pris, avec Romanos[10], son admirable développement.

Les moines byzantins ont rendu d'autres services par le souci qu'ils

1. Jean d'Eph., *Comm.*, 106.
2. Cf. Krumbacher, *Byz. Litt.*, 326.
3. Cf. Jean d'Eph., *Comm.*, 41-42, 80-81.
4. *Id.*, 15-16.
5. Amélineau, *Contes de l'Égypte chrétienne*, XXIX.
7. *Ibid.*, XXV-XXVI.
7. Krumbacher, *Byz. Litt.*, 54-55.
8. *Id.*, 185.
9. *Id.*, 325 sqq.
10. *Id.*, 663-665. Cf. cependant les réserves faites sur la date dans Krumbacher, *Umarbeitungen bei Romanos*, 1899, 142 sqq.

eurent des œuvres charitables et par la grande extension qu'ils donnèrent aux institutions de bienfaisance et d'assistance publique. Dès le IVe siècle, saint Basile et saint Jean Chrysostome recommandaient aux religieux d'employer les biens des monastères au soulagement des infortunes humaines : cet appel n'était point demeuré inutile. Dans chaque couvent, au VIe siècle, il y avait un moine, le ξενοδόχος, chargé de recevoir les étrangers, les pauvres, les malades, de leur procurer tout ce dont ils avaient besoin, « car ce n'était point seulement un homme de chair qu'ils pensaient accueillir, mais Dieu lui-même incarné dans ce corps vil et misérable[1] ». Aussi est-ce par centaines que, dans les grands monastères de Constantinople, les malheureux venaient de partout chercher le vivre et le gîte[2] : et souvent tel pèlerin restait des années, parfois même il achevait sa vie dans l'abbaye qui l'avait hospitalisé, sans que jamais personne songeât à le traiter en intrus[3]. « Si c'est un frère qui nous arrive, écrivait saint Basile, et qui pratique la même règle que nous, qu'il reconnaisse sa propre table. Il trouvera chez nous ce qu'il a laissé à la maison. Est-il fatigué de la route ? apportons-lui tous les soulagements nécessaires pour lui faire oublier sa lassitude. Si c'est un séculier, qu'il reçoive auprès de nous l'exemple et la règle de la frugalité à observer dans les repas, et de la pauvreté que nous professons à notre table, pour l'amour du Christ[4]. » Et de même saint Sabas détermine les mesures à prendre « à cause de la masse des pauvres qui chaque jour viennent au monastère[5] ».

Mais à côté de l'hospice et de l'hôtellerie, qui ne manquaient dans aucun couvent, il existait de nombreux établissements de bienfaisance, des *xenodochia* ou hôpitaux, des *gerontocomia* ou maisons de retraite pour les vieillards, des *ptochotrophia* pour les pauvres, des *nosocomia* pour les malades, des *orphanotrophia* pour les orphelins, des crèches ou *brephotrophia*, des léproseries ou *lobotrophia*, tout un ensemble d'institutions qu'on appelait les εὐαγεῖς οἶκοι[6]. Empereurs et particuliers rivalisaient de zèle à multiplier ces pieuses fondations, et le règne de Justinien en vit

1. Jean d'Eph., *Comm.*, 89.
2. *Id.*, 14.
3. *Id.*, 89.
4. S. Basile (*P. G.*, 31, 972).
5. Byz. Zeitschr., 1894, 170.
6. *C. J.*, I, 3, 45 ; *Nov.* 7, 1 ; 123, 16, 23 ; 131, 10, 13, 15.



Fig. 171. — Le monastère de Mar-Saba (phot. communiquée par Mme de Tavernier.)

naître un très grand nombre[1]. L'une des plus célèbres entre ces maisons était à Constantinople le *xenodochium* de Sampson qui, incendié pendant la sédition Nika, avait été magnifiquement reconstruit et très richement doté par l'empereur[2]. D'autres devaient leur origine aux libéralités de Théodora[3] : et de même, dans toutes les grandes villes de l'empire, à Antioche[4], à Jérusalem[5], ailleurs encore[6], on rencontrait de semblables fondations. Sur le rivage asiatique du Bosphore, un hospice des incurables avait été créé par Justinien[7]; et à l'exemple du prince, les particuliers s'empressaient à organiser et à développer par l'empire tout entier les institutions de bienfaisance et d'assistance publique[8].

Or ces établissements, très riches pour la plupart, et dont Justinien se préoccupa fort attentivement de protéger la fortune[9], étaient le plus souvent administrés par des moines, et ces administrateurs, très attentivement choisis[10], étaient soumis en outre à l'autorité épiscopale et patriarcale. Le directeur général du service, le *grand orphanotrophe*, était le plus souvent un moine ; le bureau spécial des « fondations pieuses » était administré par des moines[11]. C'est par leurs soins également que se faisaient souvent ces distributions gratuites[12], dont de curieuses tessères, à légendes charitables, nous conservent le souvenir et nous indiquent le fonctionnement[13]. Ainsi l'Église prenait à sa charge et assurait, moyennant privilège, d'importants services publics pour le compte de l'État[14].

On a vu précédemment déjà quel grand rôle les moines byzantins jouèrent dans l'œuvre des missions chrétiennes, et quelle part ils prirent

1. Evagr., 4, 30.
2. *Aed.*, 184; Mal., 479; *Nov.* 59, 3; 131, 15. Cf. Mordtmann, *Esquisse*, p. 66.
3. *Aed.*, 183, 208.
4. *Aed.*, 241-242; Mal., 423, 452; Evagr., 4, 35.
5. *Aed.*, 324.
6. *Id.*, 302, 317, 328-329, 316.
7. *Id.*, 200-201.
8. Jean d'Eph., *Comm.*, 152, surtout 153-154, où est racontée l'œuvre très curieuse de Paul d'Antioche, qui s'étendait à la capitale et à toute sa vaste banlieue.
9. *Nov.* 7, 5, 12; 111; 131, 10, 13, 15.
10. *C. J.*, 1, 3, 41, 20; 1, 3, 45, 2, 3; *Nov.* 7, 5.
11. Cf. Schlumberger, *Mélanges d'archéol. byz.*, 295 sqq.; *Sigillographie byz.*, 154-155, 377-378, 394. On trouvera sur ces établissements des détails dans Ducange, *Constantinopolis christiana*, l. IV, ch. IX. Cf. Marin, *loc. cit.*, 61-72.
12. *Nov.* 88, 2. Sur le souci que l'État doit avoir de τὸ ἄχρηστον (malades, enfants, vieillards), cf. de curieuses remarques dans *Anon. sur la Tactique*, I, 4; II, 9; III, 13, et *Nov.* 80, 5.
13. Schlumberger, *Mélanges*, 282-294.
14. Cf. un autre exemple, pour les obsèques gratuites, *Nov.* 59.

à la propagation de la foi et de la civilisation. C'est par là, par leurs préoccupations intellectuelles, par leurs soucis charitables, que les moines byzantins justifiaient la faveur dont ils étaient l'objet dans la société du VIe siècle et faisaient excuser en quelque manière la place considérable, excessive souvent et dangereuse, qu'ils y occupaient. C'est par là qu'aujourd'hui encore, malgré ses défauts et ses périls, l'institution monastique byzantine mérite l'intérêt, la reconnaissance et le respect.

CHAPITRE IV

CONSTANTINOPLE — LE COMMERCE BYZANTIN AU VIe SIÈCLE

Au temps de Justinien, comme durant toute l'époque antique, le grand effort du commerce se portait toujours du côté de l'Orient. Comme les Romains, les Byzantins demandaient aux profondeurs de l'Asie la plupart des produits précieux qui alimentaient leur luxe. La Chine leur fournissait la soie, l'aloès, le clou de girofle, le santal ; l'Inde leur envoyait les épices, le poivre, le musc, les aromates et l'ivoire, les pierres précieuses et les perles. De tous ces objets, Byzance faisait au VIe siècle une consommation prodigieuse. « Les empereurs, dit Heyd, se plaisaient à s'entourer, dans leurs pompeuses cérémonies, d'une foule de courtisans vêtus de soie et de pourpre ; dans leurs fêtes officielles les invités s'asseyaient à des banquets servis dans des salles imprégnées du parfum du bois d'aloès et recevaient de fastueuses distributions de vêtements de soie. Rien que pour cet objet, il fallait beaucoup d'épices, beaucoup de fines étoffes d'Orient. Mais il y avait encore une autre cause à la grande consommation que la nouvelle cour romaine faisait des produits de l'Orient, cause toute politique celle-là : c'est qu'elle tenait à faire montre,



Fig. 172. — Poids monétaire à l'effigie du préfet Zémarque (coll. G. Schlumberger).

aux yeux des barbares du Nord, de ses relations commerciales avec les pays merveilleux de l'Inde et de la Chine; moins on pouvait en imposer par le déploiement de grandes forces, plus on avait besoin de moyens de ce genre pour affirmer la supériorité de l'empire romain. Pour peu qu'un prince barbare eût des relations amicales avec Byzance, on faisait présent à lui ou à ses ambassadeurs d'étoffes de soie, de pierres précieuses, de poivre et d'autres produits de l'Orient. De grandes quantités de soieries allaient aussi en Occident; c'était l'empereur qui en faisait don, soit à des églises ou à leurs dignitaires pour en faire des ornements, soit à des princes pour relever l'éclat de leur cour[1] ».

Pour suffire aux exigences de la magnificence et de la diplomatie impériales, à l'universel besoin de luxe aussi qui marque la société byzantine du VIe siècle[2], le commerce prit donc au temps de Justinien un extraordinaire essor. Aussi bien l'empereur lui-même donna-t-il à son développement une attention toute spéciale : dans les négociations qu'il conduisit[3], dans les traités qu'il conclut[4], les questions économiques tinrent une place souvent importante, parfois décisive. Il fit plus : il s'efforça d'ouvrir au commerce byzantin des chemins nouveaux, de l'affranchir de la tyrannie des intermédiaires auxquels il était obligé de se soumettre ; et si par une réglementation trop minutieuse, un souci excessif et gênant du détail, il entrava parfois et compromit la prospérité économique de l'empire, il n'en faut pas moins remarquer l'intérêt qu'il porta à ces problèmes : ici comme partout, le prince voulut marquer son règne de l'empreinte de sa toute-puissante volonté.

I

Au moment où Justinien montait sur le trône, les négociants byzantins, d'une manière générale, n'allaient point chercher directement aux

1. Heyd, *Hist. du commerce du Levant*, trad. Furcy-Raynaud, I, 18.

2. Ménandre, 298, remarque qu'aucun peuple au monde ne consomme plus de soie que les Byzantins.

3. *B. P.*, 106-107.

4. Men., 360-361.

pays producteurs les denrées exotiques qu'ils répandaient dans l'empire. Deux routes principales mettaient à ce moment l'Extrême-Orient en communication avec le bassin de la Méditerranée. L'une, la plus anciennement suivie, et aussi la plus courte [1], conduisait de la Chine aux oasis de la Sogdiane (Samarcande, Boukhara), d'où des caravanes amenaient en Perse les précieux produits qu'apportaient les négociants chinois [2] : de la mer de Chine aux frontières de Perse, on comptait 150 jours de marche, et de là à Nisibe, sur la frontière romaine, encore 80 jours [3]. Depuis le milieu du second siècle de l'ère chrétienne, une autre voie, celle de la mer, avait été inaugurée pour soustraire les négociants romains aux exigences des intermédiaires, à ce moment les Parthes, qui occupaient une partie de la route de terre [4] : elle était encore, au VIe siècle, extrêmement fréquentée. A l'extrémité méridionale de l'Inde, la grande île de Taprobane (Ceylan), était un entrepôt de commerce, un *emporion*, extrêmement florissant [5]. Les Chinois y apportaient par mer la soie, l'aloès, le clou de girofle, le santal ; les régions de la côte de Malabar y envoyaient leurs produits, Malé le poivre, Calliana le cuivre, le sésame, le coton, la vallée de l'Indus ses richesses [6] ; dans l'île même, on trouvait des pierres précieuses, en particulier l'améthyste [7]. Tout cela, les marchands d'Occident venaient le chercher à Ceylan, poussant parfois même leurs audacieuses navigations jusqu'au Siam, à l'Annam et au Tonkin [8] : mais ces marchands étaient rarement des Byzantins. Sans doute il arrivait parfois que des négociants d'Alexandrie parvinssent jusqu'au grand marché de l'Inde : Cosmas en cite des exemples, et lui-même en a fourni le plus illustre [9]. Mais c'étaient là des cas isolés, et d'ailleurs c'était d'ordinaire sur des vaisseaux éthiopiens, et non à leur propre compte, que ces Grecs faisaient le voyage [10]. Comme sur la route de terre, des intermédiaires possédaient le monopole des relations entre le grand *emporion*

1. Cosmas, *Topogr. christ.* (*P. G.*, t. 88, p. 97).
2. Men., 295-296.
3. Cosmas, 97.
4. Hou-han-shu, dans Hirth, *China and the Roman Orient*, 42.
5. Cosmas, 445.
6. *Id.*, 445-447, 451.
7. *Id.*, 445.
8. Hou-han-shu (Hirth, 42) ; Liang-shu (Hirth, 47-48.)
9. Cosmas, 447, 449, 87. Cf. sur Cosmas. H. Gelzer, *Kosmas der Indienfahrer* (Jahrb. f. protest. Theol., 1883, 105-141).
10. *Id.*, 447.

indien et l'empire. « De l'Inde entière, dit Cosmas, de la Perse et de l'Éthiopie, Ceylan reçoit un grand nombre de navires, car elle occupe entre ces régions une position centrale ; et semblablement elle envoie ses produits... à la Perse, au pays d'Himyar et à Adoulis[1]. » Ainsi, un double courant allait de Ceylan vers l'Occident : une route menait aux rivages d'Afrique, aux ports du royaume d'Aksoum, de l'Yémen et de la mer Rouge[2] ; une autre, la plus fréquentée, la plus importante[3], conduisait au golfe Persique, aux embouchures de l'Euphrate et du Tigre, d'où les marchandises, surtout à l'époque des grandes foires de Hira, se répandaient dans toutes les directions[4].

Ainsi, sur terre et sur mer, les Perses étaient maîtres du commerce de l'Extrême-Orient. Sur la route des caravanes, ils veillaient jalousement à ce que la soie ne parvînt pas aux Byzantins par d'autres mains que les leurs, et des accords internationaux avaient attentivement réglementé le commerce de la précieuse denrée entre les deux pays. Certaines villes de la frontière avaient été spécialement désignées pour les échanges : on les appelait, à cause des droits de douane qu'on y acquittait, les δεκατευτήρια[5]. C'étaient, au sud, Callinicum en Osroène, au centre Nisibe en Mésopotamie : au nord, Artaxata en Arménie[6], avec laquelle il faut identifier sans doute les forces de Doubios dont parle Procope, et où se rencontraient au VIe siècle les marchands de l'Inde, de la Perse et de l'empire[7]. Des lois fort sévères, qui dataient du Ve siècle, mais que Justinien avait renouvelées, punissaient de la confiscation des marchandises et d'une amende toute fraude ou toute contrebande[8], et précisaient avec la dernière minutie les conditions des échanges, les objets qu'il était interdit de vendre, les droits à acquitter sur ceux qu'on achetait[9].

De cette sorte les Perses avaient sur terre le monopole du commerce de la soie. Sur la voie de mer, quoiqu'ils rencontrassent la concurrence

1. Cosmas, 445, 447.
2. *Id.*, 445, 447, 99.
3. *Id.*, 97.
4. Heyd, *loc. cit.*, 7. Sur l'importance commerciale de Hira, Hirth, 148 sqq., 196 sqq.
5. Men., 360.
6. *C. J.*, 4, 63, 4.
7. *B. P.*, 263.
8. *C. J.*, 4, 63, 4 ; Men., 360-361.
9. *C. J.*, 4, 40 et 41 ; 4, 63, 2 ; *Dig.*, 39, 4, 11 et 16. Cf. Zachariae von Lingenthal, *Eine Verordnung Justinians über den Seidenhandel* (Mém. de l'Acad. de Saint-Pétersbourg, série VII, t. IX, n° 6), p. 5-6.

des Éthiopiens et des Himyarites, leur situation n'était guère moins favorable. Proches voisins de l'Inde, les marchands perses étaient les maîtres du marché de Ceylan[1]. Non seulement ils y venaient en grand nombre[2], devant à la bienveillance des rois du pays toutes sortes de privilèges et d'exemption d'impôts[3]; mais ils formaient dans le pays une colonie considérée et puissante[4]. Et ainsi, sur terre comme sur mer, Byzance se trouvait, pour les articles qui lui étaient le plus nécessaires, tributaire du royaume sassanide. Or, entre les deux pays, la guerre était fréquente, et alors le trafic était interrompu ; et en temps de paix même, la cour de Constantinople voyait avec peine tant d'or sortir du pays pour passer aux mains des ennemis de la monarchie[5].

II

Ce fut le constant souci de Justinien de porter remède à cet état de choses, et d'affranchir de la dépendance des Perses le commerce byzantin.

Sur deux points, au VIe siècle, les négociants byzantins avaient noué des relations de commerce importantes. Dans la mer Noire, par les ports de Crimée, Bosporos et Cherson, ils exploitaient les fertiles régions de la Russie méridionale, apportant aux barbares goths, huns et avars, les épices et les produits manufacturés de l'industrie byzantine, bijoux précieux et riches étoffes, dont ceux-ci étaient très friands[6], recevant en échange les pelleteries et les fourrures du Nord[7], et peut-être même

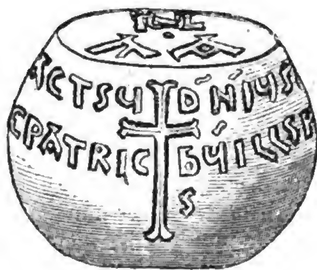
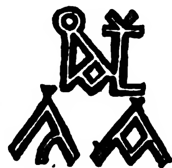



Fig. 173. — Poids byzantin d'une livre (324 grammes) au nom du préfet Phocas, fabriqué en 532 ou 533. (Musée du Louvre.)

1. *B. P.*, 107.
2. Cosmas, 445, 447.
3. *Id.*, 449.
4. *Id.*, 445.
5. *B. P.*, 106.
6. *B. G.*, 558.
7. Jordanès, *Getica*, 5.

l'ambre[1]. Ainsi Cherson était devenu un grand marché, où arrivaient même, s'il en faut croire Jordanès, les produits de l'Asie[2]. Au fond de la mer Noire d'autre part, Byzance faisait un actif négoce dans le pays des Lazes, important du blé, du sel, du vin, exportant des cuirs, des fourrures, des esclaves[3]. Or, de la mer d'Azof comme de la Colchide, on pouvait gagner la Caspienne, et, en la tournant par le nord, atteindre, sans passer par le territoire perse, les oasis de la Sogdiane. Justinien essaya-t-il d'ouvrir cette route? on ne sait. On trouve, en tout cas, dès le commencement du règne de Justin II, un assez grand nombre de Turcs établis à Constantinople[4] et d'actives relations nouées entre ces nouveaux maîtres des oasis du Turkestan et l'empire[5], à l'effet de fournir directement, par la route du Caucase, la soie aux Byzantins[6].

Mais c'est surtout du côté de la mer Rouge que Justinien s'efforça d'agir. A l'extrémité nord-orientale de cette mer, les Grecs possédaient le port d'Aïla, et un peu plus au sud, l'île de Jotabé[7]; à l'extrémité nord-occidentale, ils avaient, près de l'actuel Suez, le port de Clisma. De là, les marchands de Syrie et d'Égypte partaient pour exploiter toutes les contrées riveraines de la mer Rouge[8]. Sur la côte orientale, ils allaient soit par terre, soit en gagnant le port d'Océlis, chercher dans le pays d'Himyar l'encens, la casse, qu'y apportaient les gens de la Barbarie (côte des Somalis), distante seulement de deux jours de mer[9], l'aloès, la myrrhe et les autres parfums de l'Arabie heureuse. Sur le rivage occidental, ils fréquentaient le grand port éthiopien d'Adoulis[10], où venaient aboutir tous les produits de l'intérieur de l'Afrique, l'encens, les épices, le papyrus de la Barbarie[11], les émeraudes du pays des Blemmyes[12], l'ivoire de l'Éthiopie[13], l'or surtout du lointain pays de Sasou, que les caravanes d'Aksoum allaient chercher en apportant en échange aux indigènes de la viande, du sel et du fer[14], enfin les esclaves[15]. On sait déjà

1. Hirth, *loc. cit.*, 47, 244-245.
2. Jord., *Get.*, 2.
3. *B. P.*, 283-284, 217.
4. Men., 398.
5. Cf. Heyd, *loc. cit.*, I, 15-16.
6. Men., 295-296, 380 sqq.
7. *B. P.*, 99.
8. Cosmas, 101.
9. Cosmas, 97-99.
10. *Id.*, 101.
11. *Id.*, 97.
12. *Id.*, 449.
13. *Id.*, 449.
14. *Id.*, 97, 99.
15. *Id.*, 107.



Fig. 174. — La fuite en Égypte. Bas-relief de la chaire en ivoire de Maximien.

quelles vastes relations Adoulis entretenait d'autre part avec l'Orient asiatique ; les négociants éthiopiens faisaient du commerce avec l'île de Dioscoride (Socotora)[1], avec la côte d'Himyar, avec la Perse[2] ; ils portaient leurs marchandises et celles qu'ils tiraient de l'empire byzantin, de la Romanie[3], jusqu'aux Indes, et au delà, jusqu'au pays des Huns blancs[4]. Par là, le commerce byzantin recevait une partie des produits de l'Extrême-Orient. Justinien espéra que par cette voie il pourrait, pour la soie aussi, affranchir ses sujets du monopole des Perses. Des négociations furent engagées vers 530 ou 531 avec la cour d'Aksoum pour déterminer les Éthiopiens à accepter ce rôle d'intermédiaires ; on fit miroiter aux yeux de leur roi le profit considérable qu'ils en retireraient ; et Elesbaas entra en effet dans les vues de l'empereur[5]. Mais, dans les ports de l'Inde, les Perses avaient la haute main ; ils ne se laissèrent point dépouiller, et les Éthiopiens ne réussirent point à leur enlever le monopole de l'achat de la soie[6]. Il fallut, quand en 532 la paix fut rétablie entre la Perse et l'empire, que Justinien se résignât au rétablissement du régime ordinaire des transactions[7].

Dans ces conditions, toute rupture avec l'État sassanide entraînait pour le commerce de Byzance les plus graves conséquences : on le vit bien quand, en 540, la guerre recommença. Obligés, par suite des hostilités, de payer beaucoup plus cher la soie brute nécessaire à leur industrie, ayant à supporter par surcroît le poids des droits d'entrée plus lourds récemment établis par Justinien, les fabricants de Béryte et de Tyr ne tardèrent pas à augmenter le prix de vente des étoffes qui sortaient de leurs manufactures[8] ; chose grave dans un État où les soieries étaient un article de consommation courante[9]. D'autre part, la hausse des prix de la soie brute ne laissait pas de gêner fort les manufactures impériales (*baphia*, *gynaecia*), où, sous la haute autorité du *comes largitionum*, on fabriquait les étoffes précieuses dont la cour avait besoin[10]. Pour

1. Cosmas, 169.
2. *Id.*, 449.
3. *Id.*, 85, 449.
4. *Id.*, 449.
5. Voir plus haut, p. 390-395.
6. *B. P.*, 106-107, 98.
7. Zachariae, *loc. cit.*, 3, 5.
8. *Hist. arc.*, 141.
9. Men., 298.
10. Zachariae, *loc. cit.*, 16.

cette double raison Justinien crut devoir intervenir. Depuis le v[e] siècle, la loi réservait aux agents du fisc, appelés *comites commerciorum* ou *commerciarii*, le soin de faire auprès des négociants perses les achats de soie brute[1] : on comptait de cette sorte, par l'absence de toute concurrence, empêcher les vendeurs de trop élever leurs prix : on était plus sûr aussi, les *commerciaires* étant chargés de fournir aux particuliers la soie nécessaire à l'industrie privée, que les droits de douane seraient exactement acquittés[2]. Justinien prescrivit donc à ses agents d'acheter la soie brute à un prix maximum de 15 sous d'or la livre, et de céder, au prix coûtant, aux trafiquants en soie et aux fabricants tout ce que n'exigerait pas le service des manufactures impériales[3]. De cette manière, il espérait fournir aux *gynaecia*, à des prix modérés, la matière première, et ôter, en même temps, à l'industrie privée tout prétexte à trop hausser ses prix ; une loi de maximum, dit-on, défendit même de vendre au delà d'une certaine somme les étoffes de soie[4]. L'intention de l'empereur était bonne[5] : pourtant les résultats furent fâcheux. On ne pouvait obliger les marchands perses à vendre au prix fixé par l'édit impérial : comme ils aimèrent mieux cesser de fournir, l'industrie privée, faute de matière première, se trouva bientôt presque complètement arrêtée, et la loi de maximum, fort rigoureusement observée, entraîna la ruine pour beaucoup de manufacturiers, qui durent liquider à perte[6]. Dans cette détresse, le *comes largitionum* Pierre Barsymès imagina un autre système : comme il fallait absolument des soieries pour les besoins de la cour et du public, il se décida à en passer par les exigences des marchands perses ; seulement il profita de la décadence de l'industrie privée pour organiser la fabrication en un monopole qu'il réserva aux manufactures de l'État, et ainsi il fit pour le trésor de fort beaux bénéfices[7]. Il semble même que, la production des *gynaecia* ne suffisant pas à la consommation publique, il put rendre de l'ouvrage aux fabriques privées mises en régie[8]. Néanmoins l'industrie byzantine, celle de la Syrie en

1. *C. J.*, 4, 40, 2.
2. Zachariae, *loc. cit.*, 8-10.
3. *Id.*, 13-16.
4. *Hist. arc.*, 141.
5. Zachariae, 17.
6. *Hist. arc.*, 141.
7. *Id.*, 141-142.
8. Zachariae, *loc. cit.*, 19.

particulier, souffrit gravement de la crise, et beaucoup de manufacturiers se trouvèrent absolument ruinés [1].

Un heureux événement vint fort à propos porter remède à cette situation déplorable et réaliser de façon assez imprévue les désirs de Justinien. Entre 552 et 554, deux moines, qui avaient longtemps vécu au pays de Serinda (c'est probablement le Khotan, dans l'Asie centrale) [2], offrirent à l'empereur de rapporter de là des œufs de vers à soie, affirmant qu'ils sauraient les faire éclore, et qu'on nourrirait sans peine les vers avec la feuille du mûrier. Justinien accepta avec empressement, et les missionnaires réussirent en effet à importer les précieux animaux [3]. Ainsi l'élevage du ver à soie fut introduit dans l'empire byzantin et y prospéra vite. La Syrie se couvrit de plantations de mûriers [4], et peu d'années plus tard, Justin II pouvait montrer aux ambassadeurs turcs stupéfaits que le commerce byzantin pouvait se passer d'eux [5]. Grâce à ces heureuses conjonctures, l'industrie des soieries, trouvant à meilleur compte dans le pays la matière première, et pouvant elle-même la produire, se releva. Toutefois, ce n'est point en un jour que l'élevage donna les quantités de soie brute nécessaires pour la fabrication : le traité de 562, qui rétablit la paix avec la Perse, renouvela les stipulations anciennes sur le commerce de la soie [6] ; et au lendemain de la mort de Justinien, on se préoccupait encore, malgré les résultats acquis, de trouver une voie qui permît d'acheter la soie aux pays d'origine, sans passer par l'intermédiaire des négociants perses [7].

III

Quoi qu'il en soit, la prospérité du commerce byzantin était fort grande au VIe siècle. « Les Byzantins, dit Heyd, étaient maîtres des côtes auxquelles venaient aboutir les routes commerciales de l'Asie ; ils possédaient l'Égypte, où la mer Rouge amenait les marchandises du

1. *Hist. arc.*, 142.
2. Heyd, *loc. cit.*, 12 ; cf. *id.*, 3.
3. *B. G.*, 546-547. Cf. Theoph. de Byzance, éd. de Bonn, p. 484.
4. Wei-shu (Hirth, *loc. cit.*, 50).
5. Theoph. de Byzance, 484.
6. Men., 360.
7. *Id.*, 295-296, 298 ; Theoph. Byz., 484-485.

Levant, la Syrie, où venaient se décharger les caravanes parties du golfe Arabique, du golfe Persique ou du centre de l'Asie, enfin, sur la mer Noire, les points secondaires qu'intéressait le commerce du Levant [1]. » L'activité de leurs exportations n'était pas moins considérable, Alexandrie envoyait en Arabie des quantités énormes de blé, sans préjudice de ce qu'elle expédiait annuellement à Constantinople [2]. La Syrie répandait jusqu'en Chine les produits de ses manufactures, les verreries émaillées, les fines étoffes, les broderies, les bijoux, sans parler du corail, de l'ambre et du jade [3]. Mais Constantinople surtout était un marché incomparable. Procope rapporte que du monde entier on affluait dans la capitale de l'empire [4], et Paul le Silentiaire montre les vaisseaux de commerce de l'univers voguant, pleins d'espérances, vers la cité reine, et les vents eux-mêmes conspirant pour y amener les marchan-



Fig. 175. — L'entrée du Christ à Jérusalem. Bas-relief en ivoire provenant de la chaire de Maximien (coll. Stroganoff), d'après Graeven, *Elfenbeinwerke aus Italien.*

1. Heyd., *loc. cit.*, I, 24.
2. Cf. *Ed.* 13; *Aed.*, 310, 330-331.
3. Hou-han-shu (Hirth, 41); Liang-shu (*id.*, 47) et le très intéressant commentaire de Hirth, 228-272.
4. *Aed.*, 208.

dises dont s'enrichiront ses citoyens[1]. Et l'on sait déjà le nombre et la prospérité des corporations (συστήματα)[2] de la grande ville, et l'actif commerce d'argent qu'y faisaient les puissants banquiers (*argentarii*)[3].

Byzance était enfin la grande intermédiaire qui transmettait à tout l'Occident les produits du Levant. La conquête de l'Afrique et de l'Italie avait fort facilité et accru les opérations des négociants grecs dans ces régions, et le gouvernement impérial semble s'être attentivement préoccupé d'encourager le trafic avec les nouvelles provinces de la monarchie[4]. Les négociants d'Égypte, d'Arménie, de Syrie surtout paraissent avoir volontiers écouté ces suggestions : on les rencontre au vie siècle en Afrique, en Sicile, jusqu'au fond de l'Adriatique, à Ravenne[5] ; on les trouve en Espagne, et en dehors même des pays d'empire, dans les ports et jusque dans l'intérieur de la Gaule, à Marseille, à Bordeaux, à Narbonne, jusqu'à Tours, à Orléans et à Paris[6]. Ils avaient formé dans certaines villes d'Occident des colonies assez importantes : ils y portaient les étoffes, les cuirs travaillés, les vins de Syrie, le papyrus d'Égypte. Ainsi, dans toute la Méditerranée, les Byzantins avaient une incontestable suprématie, que personne ne songeait à leur disputer.

Procope pourtant accuse Justinien d'avoir, par ses mesures vexatoires, ruiné l'industrie et le commerce byzantins. Il lui reproche d'avoir restreint la liberté du trafic, au point que beaucoup de négociants aimèrent mieux brûler leurs vaisseaux[7], d'avoir établi sur l'Hellespont et le Bosphore des droits de douane qui grevèrent lourdement le commerce[8], d'avoir enfin, par l'organisation des monopoles, détruit l'industrie privée[9]. Il est difficile de déterminer avec exactitude la part de vérité que contiennent les accusations de Procope. Il est indéniable que des postes nouveaux de douane apparaissent au vie siècle sur les détroits[10], et il est infiniment probable que la politique fiscale du règne s'efforça de tirer

1. Paul Silent., *loc. cit.*, 232-235.
2. *Nov.* 43, *praef.* ; 59, 122.
3. *Nov.* 136 ; *Ed.* 7 et 9.
4. *Hist. arc.*, 139-140 ; *Pragm. sanctio*, 18.
5. Marini, *Papiri diplomatici*, 114, 90, 74, 93 ; Greg. Magni *epist.* 3, 28. Cf. Sidon. Apoll., 1, 8.
6. Heyd, *loc. cit.*, I, 20-23.
7. *Hist. arc.*, 139-140.
8. *Id.*, 139.
9. *Id.*, 140-142.
10. Agath., 333 ; Mal., 432. Cf. une inscription trouvée à Abydos et qui semble un fragment d'un édit de Justinien (*Ath. Mittheil.*, IV, 307).

des ressources du commerce et de l'industrie. Il est certain que le trafic était fort strictement réglementé, en quoi Justinien ne faisait au reste que continuer les traditions des siècles précédents, et il est vraisemblable que des mesures maladroites furent prises parfois [1]. Mais il n'est guère douteux non plus que Procope n'ait, ici comme partout, fort exagéré les choses [2]; les droits de douane, en particulier, semblent avoir été, sur la soie du moins, plutôt réduits qu'augmentés [3]. et les taxes perçues sur les marchandises à l'entrée et à la sortie des détroits paraissent le rétablissement, d'ailleurs avec des tempéraments, d'une institution antérieure [4]. Enfin une série de mesures utiles, ouverture de routes [5], création de ports [6], entretien du canal entre la mer Rouge et le Nil, attestent la sollicitude qu'eut le prince pour le développement du commerce. Les faits prouvent amplement que cette sollicitude ne fut pas vaine : dans le monde économique du VI[e] siècle. Byzance tenait une si grande place qu'au rapport de Cosmas, d'un bout à l'autre de la terre, ses monnaies étaient universellement acceptées sur tous les marchés de l'univers [7].

1. Zachariae, *loc. cit.*, 17.
2. *Id.*, 18.
3. *Id.*, 6.
4. *Ath. Mittheil.*, IV, 307.
5. *Aed.*, 258.
6. *Id.*, 310-311, 341-342; *Joh.*, I, 372-373.
7. Cosmas, 115; cf. *id.*, 447.

CHAPITRE V

ATHÈNES ET LE PAGANISME

Depuis le jour où, avec Constantin, le christianisme était monté sur le trône des Césars, une lente mais irrémédiable décadence avait commencé pour le paganisme[1]. L'Église aussi bien que l'État s'étaient acharnés à le combattre. Vainement l'empereur Julien avait tenté de lui rendre un semblant d'existence : les circonstances avaient été plus fortes que sa volonté, et d'ailleurs la piété de ses successeurs se chargea vite de mettre bon ordre à ces velléités de résurrection. La dévotion farouche de l'Espagnol Théodose le Grand se donna pour mission d'établir l'unité religieuse dans l'empire, « d'y faire adorer de tous le nom du Dieu unique et souverain[2] » ; et avec un remarquable esprit de suite, le prince entama la lutte suprême contre le paganisme. Déjà, sous peine de la mort, l'accès des temples était interdit : déjà, les sacrifices étaient prohibés, la consultation des entrailles punie comme un sacrilège[3]. La loi de 392 porta un coup plus décisif[4]. Les pratiques païennes, quelles qu'elles fussent, furent proscrites dans l'empire tout entier ; il fut interdit même d'allumer des lampes, de brûler de l'encens, de suspendre aux maisons des guirlandes de fleurs. Dans les campagnes, défense fut faite d'entrelacer des bandelettes aux branches des arbres, de dresser des

1. Cf. Boissier, *La fin du paganisme*, I, 80 sqq. ; II, 254 sqq. ; 293 sqq. ; V. Schultze, *Gesch. d. Untergangs d. griechisch-röm. Heidenthums*, t. I.

2. *Cod. Theod.*, 16, 5, 6.

3. *Ibid.*, 16, 10, 7, 9 et 10.

4. *Ibid.*, 16, 10, 12.

autels de gazon : la loi pénétra jusque dans les demeures particulières, défendit, sous peine de confiscation, d'allumer le feu du foyer, de brûler les prémices du repas en l'honneur des pénates. Rien ne fut omis, la



Fig. 176. — Diptyque de Sens (VIe siècle).

proscription fut complète : il semblait que le vieux paganisme n'avait plus qu'à mourir[1].

Pourtant il ne mourut pas tout de suite. Sans doute, trente ans plus tard, Théodose II déclarait qu'il croyait bien qu'il ne restait plus de

1. Cf. *C. J.*, I, 11, 1, 2, 3, 7 et 8.

païens dans l'empire[1] : la fréquence même des ordonnances promulguées contre eux au cours du v[e] siècle suffit à prouver le contraire. Sans doute, les temples étaient fermés, et on avait même pu, en 426, en ordonner la destruction partielle ; mais beaucoup de fêtes anciennes subsistaient. Sans doute, en théorie, la loi excluait les païens des fonctions publiques, mais elle était sans grande portée pratique ; on se fût, à l'exécuter à la lettre, privé d'un trop grand nombre de bons serviteurs. Sans doute encore, depuis le temps de Léon I[er], la profession de paganisme était considérée et punie comme « un crime public[2] » ; mais l'ardeur de la propagande se relâchait, et le code lui-même proclamait une relative tolérance pour les païens, « qui vivent tranquillement et ne font rien de contraire aux lois. » Aussi, surtout dans la partie orientale de l'empire, le paganisme, au commencement du vi[e] siècle, continuait à vivre ; les vieilles traditions de l'hellénisme attachaient toujours les fidèles aux anciens dieux. Dans la religieuse Égypte, toute pleine de monastères et où le christianisme avait fait de si rapides progrès, dans la fanatique Alexandrie même, où tant de fois le populaire avait, par sa dévotion ardente, soulevé contre les païens de redoutables émeutes, les écoles néo-platoniciennes entretenaient le culte de l'hellénisme et certains maîtres rassemblaient encore un grand nombre d'élèves au pied de leurs chaires[3]. Bien plus, sur les frontières du pays, deux sanctuaires païens restaient ouverts officiellement. Dans l'oasis d'Augila, il existait un temple consacré à Jupiter Ammon et au dieu Alexandre, avec toute une population d'hiérodules et des cérémonies d'un caractère très particulier[4]. Sur le Nil, dans l'île d'Éléphantine, à la première cataracte, Isis régnait toujours dans son temple de Philé, et chaque année, la barque sacrée de la déesse remontait le fleuve pour aller, chez les tribus de la Nubie, porter la statue sainte à laquelle les riverains demandaient des oracles ; et chaque année les nomades du Sud s'en venaient en foule au sanctuaire, où se perpétuaient les antiques cérémonies[5]. En Syrie, Antioche était sans

1. *Cod. Theod.*, 16, 10, 22.
2. *C. J.*, 1, 11, 8.
3. Cf. sur cette survivance officielle du paganisme des textes curieux dans Révillout, *Mémoire sur les Blemmyes*, p. 418-429.
4. *Aed.*, 333.
5. *B. P.*, 103-104. Cf. Priscus, éd. de Bonn, 153-154.

doute la grande capitale chrétienne : et dans cette ville de Gaza, d'où le paganisme n'avait disparu que par de sanglantes exécutions et une destruction brutale [1], une école de philosophes et de rhéteurs chrétiens était florissante au VI[e] siècle ; pourtant, malgré les violences de la lutte religieuse, peut-être à cause de ces violences mêmes, dans ce pays sémite aux sentiments toujours exaltés, il subsistait une foule de païens. En Palestine, certains sanctuaires conservaient obstinément les statues de bronze des anciens dieux, auxquels les fidèles continuaient à rendre secrètement un culte, et les chrétiens racontaient comment, dans ces repaires des idoles, les démons prenaient un malin plaisir à abuser la crédulité des âmes simples [2]. La vieille Phénicie gardait avec tant de ténacité ses divinités anciennes que bien des siècles plus tard, à Byblos, on trouvait encore, dit-on, dans un temple d'Astarté, une idole païenne, toute chargée de parures d'or [3]. A Héliopolis, l'actuelle Baalbeck, que le diable, au rapport des chrétiens, appelait « sa ville de prédilection [4] », les temples gigantesques demeuraient intacts. Sans doute, le grand sanctuaire de Baal avait été confisqué par ordre de Théodose le Grand et transformé en église ; une chapelle de la Vierge s'élevait à côté du fameux *trilithon* [5] : mais le christianisme avait à grand'peine pénétré dans la région, la population restait purement païenne : « on offrait sans cesse dans ce temple, dit un écrivain du VI[e] siècle, des sacrifices, des vœux et des holocaustes au démon, et personne n'avait pu lui faire perdre son crédit [6]. » Tout autour, il en allait de même. Dans la Syrie centrale, les inscriptions du commencement du VI[e] siècle gardent les traces de la lutte violente engagée pour substituer la « maison de Dieu » à la « demeure des démons », la « lumière du soleil » à « l'obscurité » des rites païens ; elles montrent un fanatisme destructeur et farouche, acharné à renverser les temples et à jeter bas les anciens dieux [7]. En Mésopotamie, les païens étaient fort nombreux : Carrhae (Harran) en Osroène, avec son culte de la lune et son

1. Cf. Schultze, *loc. cit.*, II, 246-250.
2. Jean d'Eph., *Comm.*, 230-231.
3. Schultze, *loc. cit.*, II, 255.
4. *Ibid.*, 252.
5. Zach. Rh., 154, où le passage est très curieux.
6. Jean d'Eph., *Hist.* (R. O. Chr., *loc. cit.*, 491).
7. Waddington, *Inscr. grecques et latines de la Syrie*, 2498. Cf. Schultze, *loc. cit.*, 253-257.

oracle fameux, méritait le surnom d'Hellénopolis ; la légende racontait que c'était de là que l'adoration des idoles s'était répandue à travers le monde entier, et sa réputation de cité païenne était si bien établie que Chosroès à ce titre l'épargna, presque seule entre les villes de Syrie [1]. Et jusque dans les centres les plus populeux, à Antioche même, des traces de paganisme, de vieilles fêtes défendues subsistaient [2] : plus d'une fois le pieux historien Evagrius interrompt le cours de son récit pour lancer des invectives contre ses compatriotes païens [3], et un grand procès de religion devait montrer, bien des années après la mort de Justinien, quelles profondes racines le culte proscrit gardait encore dans toute cette région [4]. En Asie-Mineure, les villes sans doute avaient passé au christianisme, et à l'envi, elles échangeaient leurs anciens noms contre de pieuses appellations empruntées à la religion nouvelle. Apollonias s'appelait Théotokia, Apollonia de Bithynie, Sozopolis ; Aphrodisias prenait le nom de Stauropolis, Tyane, celui de Christoupolis ; mais dans les campagnes, les temples païens, les autels, les arbres sacrés demeuraient intacts et respectés [5], et là même où le christianisme avait réussi à pénétrer, il n'existait guère qu'à la surface : dans les montagneuses régions de l'Arménie, par exemple, bien des villages n'avaient pas de prêtres ; l'ignorance, l'incurie des choses sacrées y étaient prodigieuses ; les églises, négligées et délabrées, restaient vides de fidèles, qui y venaient une fois à peine dans leur vie, pour y faire sommairement baptiser leurs enfants [6]. Mais c'est surtout en Grèce que le paganisme gardait sa force, à ce point que pour les gens du VIe siècle, le terme d'*hellène* était toujours synonyme de païen [7]. Sans doute, ici comme partout, les temples étaient officiellement fermés depuis le Ve siècle, les grands oracles désertés étaient réduits au silence. Delphes, Olympie, Dodone, Athènes avaient été dépouillées de leurs chefs-d'œuvre pour enrichir Constantinople ; les jeux olympiques étaient interdits depuis 393 ; en 395, Alaric avait ruiné le sanctuaire des

1. *B. P.*, 211. Cf. Schultze, 268-270.
2. Mal., 396, 417.
3. Evagr., 5, 18 ; cf. 1, 11.
4. Cf. Schultze, II, 258 sqq., 273-275.
5. Jean d'Eph., *Hist.* (R. O. Chr., *loc. cit.*, 482).
6. Jean d'Éph., *Comm.*, 83-84, 86, où il y a un très curieux tableau de cet état de choses.
7. *B. P.*, 104, 131 ; *C. J.*, 1, 11, 10.

mystères d'Éleusis[1]. Mais à Athènes, l'école de philosophie néo-platonicienne entretenait glorieusement la flamme de l'hellénisme, et discrètement, comme autrefois, les sacrifices continuaient[2]. Enfin, à Constantinople même, sous les yeux de l'empereur, malgré les efforts de la propagande religieuse, malgré la transformation des temples en églises, malgré le déguisement des statues antiques en images chrétiennes[3], la haute société gardait une indulgente et tolérante sympathie pour cette religion à laquelle se rattachaient tant de souvenirs, de gloire artistique et littéraire. La plupart des esprits distingués du temps, les plus célèbres écrivains laïques du ve et du vie siècles, ne sont guère chrétiens que de nom ; et dans les hauts postes de l'administration, au Sénat, jusque dans l'entourage de Justinien, beaucoup de gens étaient légitimement suspects de paganisme[4]. Parmi les ministres du *basileus*, Tribonien passait pour athée, et Jean de Cappadoce, dit-on, quand il allait à l'église, se contentait d'y marmotter des formules toutes païennes. Au fond, tout cela était peu grave ; c'était de l'attachement à l'hellénisme, à la philosophie bien plus qu'au paganisme lui-même ; c'était une foi faite de respect pour un glorieux passé plutôt que d'une dévotion bien profonde ; c'était une opposition de salon, de gens du monde et de beaux esprits d'université, sans grande portée pratique. Tout cela déplaisait pourtant : et le jour où le trône serait occupé par un empereur absolu et dévot, tout cela devait nécessairement finir.

II

Ce jour-là vint avec Justinien. Très dévot de nature et très autoritaire, ainsi qu'il voulait une seule loi, le prince voulait une seule religion. Il professait une haine farouche pour tout ce qui n'était pas orthodoxe ; il détestait violemment « ces gens qu'on ne devrait pas, disait-il, voir

1. Cf. Schultze, *loc. cit.*, II, 205-211. Gregorovius, *Gesch. d. Stadt Athen im Mittelalter*, I, 48 sqq. ; Hertzberg, *Gesch. Griechenlands unter der römischen Herrschaft*, III, 428 sqq.

2. Cf. *B. G.*, 596.

3. Cf. Schultze, II, 281 sqq.

4. Mal., 449 ; Jean d'Eph., *Hist.* (R. O. Chr., 481-482).

sur la terre, dont le contact souille, dont le nom même ne devrait pas être prononcé[1] » ; et les prenant tour à tour en horreur ou en pitié, il les traitait tantôt d'impies et de scélérats, tantôt de malades ou de fous[2]. Élevé d'autre part dans la pure tradition latine, fier des souvenirs de Rome dont il se disait l'héritier, il n'avait aucun goût, aucune sympathie pour l'hellénisme. Enfin et surtout, l'unité des croyances lui semblait la condition nécessaire d'un État bien organisé. Aussi, dès son avènement, prit-il contre tous les dissidents les mesures les plus sévères. Interdiction de toutes réunions, défense de célébrer tous actes religieux[3], exclusion, pour eux et leurs enfants, de toutes les fonctions publiques, et même de la profession d'avocat[4], rien ne fut omis contre eux. On prescrivit de dépouiller de leurs emplois tous ceux qui persisteraient dans leur paganisme : et pour l'avenir, tout candidat aux fonctions d'État dut, en présence de trois témoins, jurer sur l'Évangile qu'il était orthodoxe[5]. Le païen fut de même exclu de tous les actes de la vie civile. Il ne put ni administrer ses biens, ni en disposer librement : s'il lègue sa fortune à un hérétique, le testament est nul de plein droit. Si ses enfants sont païens, ils sont écartés de l'héritage et les parents orthodoxes leur sont substitués pour recueillir la succession[6]. Le païen ne peut pas davantage porter témoignage en justice[7] ; il ne peut avoir à son service un esclave chrétien[8]. La famille même fut troublée dans sa constitution intime : les fils qui se convertissent sont protégés dans leurs intérêts contre la volonté même de leur père[9] ; la loi établit une distinction entre les enfants chrétiens et païens. Aussi bien Justinien devait-il, un peu plus tard, déclarer que pour les hérétiques « c'est bien assez de vivre[10] ».

Ce n'était là pourtant, avec plus de rigueur seulement et plus de suite dans l'application, que la confirmation des édits antérieurs. Bientôt vinrent des mesures plus particulières et plus rigoureuses. Pour enlever au paganisme ses moyens matériels d'existence, il fut interdit de faire des

1. *C. J.*, 1, 5, 12, 2.
2. *Id.*, 1, 11, 10, *praef.* et 2.
3. *Id.*, 1, 5, 14 ; cf. 1, 5, 20.
4. *Id.*, 1, 5, 12 ; cf. 1, 5, 18.
5. *Id.*, 1, 4, 20.
6. *C. J.*, 1, 5, 14 ; cf. 1, 5, 18 et 19
7. *Id.*, 1, 5, 21.
8. *Id.*, 1, 10, 2.
9. *Id.*, 1, 5, 12 ; cf. 1, 5, 19.
10. *Nov.* 37.

donations ou des legs « à l'effet de soutenir l'impiété des païens [1] » : et la loi défendit plus sévèrement encore les legs ou dons faits à cette intention sous forme dissimulée. Toute contravention fut punie de la confiscation des sommes affectées à cette destination, et l'argent saisi fit retour aux villes ou à l'État. Pour ôter d'autre part au paganisme ses moyens d'influence morale, Justinien s'efforça de lui retirer l'enseignement. Ce fut son grand souci : sans cesse il revient sur ce point, sans cesse il exprime la crainte « que, sous couleur d'enseignement, les docteurs païens n'entraînent dans leur erreur les âmes simples et ne les rendent ainsi moins zélées à l'égard de la pure et vraie foi orthodoxe [2] ». Ailleurs, il insiste sur la nécessité d'interdire « à ceux qui sont malades de la folie impie des païens » n'importe quelle sorte d'enseignement, « de peur qu'en paraissant instruire les malheureux qui fréquentent leurs écoles, ils ne corrompent en réalité l'âme de leurs disciples [3] ». En conséquence, l'État retira aux écoles païennes les traitements, dotations et subventions qui leur étaient attribués [4], et il exigea, de quiconque voulut enseigner, une profession d'orthodoxie, sous peine de confiscation ou d'exil. Puis ce furent des mesures plus sévères encore, les plus rigoureuses qui jamais eussent été portées contre le paganisme. Jusqu'alors les peines ordonnées contre les récalcitrants avaient été surtout des peines pécuniaires : le nouvel édit changea tout cela [5]. Justinien estimait qu'il était temps d'en finir avec ces païens impies et scélérats « qui font tourner en juste colère la miséricorde de Dieu », qui s'obstinent à offrir des sacrifices aux idoles, à célébrer des fêtes sacrilèges. En conséquence, contre tout païen converti qui reviendrait au paganisme, la loi ordonna la mort : pour les autres, ils furent péremptoirement invités à se faire connaître aux pouvoirs publics et baptiser en toute hâte : « et qu'ils sachent, s'ils refusent, ajoutait l'ordonnance, qu'ils sont exclus de tout ce qui constitue l'État, qu'ils ne pourront posséder ni biens meubles, ni immeubles, mais que dépouillés de tout, ils seront réduits à la misère, sans préjudice des peines qu'ils méritent ». C'était la conversion en masse et par ordre, avec la mise hors la loi pour corollaire, en cas

1. Ad sustentandam paganorum impietatem. *C. J.*, I, 11, 9.
2. *C. J.*, I, 5, 18.
3. *C. J.*, I, 11, 10.
4. *Id.*, I, 11, 10, 2.
5. *Id.*, I, 11, 10.





Fig. 177. — Diptyque du consul Aréobinde (506) (Musée du Louvre).

de résistance. Et voici les sanctions qui frappent les récalcitrants. Pour quiconque désobéit à l'édit, c'est la confiscation et l'exil : pour quiconque célèbre en cachette le culte proscrit, c'est la mort. Pour celui qui se convertit, mais laisse dans la religion païenne sa femme, ses enfants, ses serviteurs, c'est la destitution, s'il est fonctionnaire, et toujours la confiscation, « attendu qu'il est évident, dit l'édit, que de telles gens n'ont pas sincèrement accepté le baptême ». Les enfants enfin doivent être enlevés aux parents pour être baptisés et instruits dans la religion chrétienne[1]. Dans l'empire tout entier on fit afficher la nouvelle ordonnance[2], des ordres sévères prescrivirent aux magistrats de tenir la main à son exécution, et invitèrent les évêques à prêter leur concours au pouvoir civil ; sur tout cas grave, l'empereur prescrivit qu'on lui fît rapport[3]. Cette fois le paganisme semblait définitivement condamné.

Tels furent les principes posés : il faut voir maintenant comment on les appliqua.

Conformément aux instructions impériales, des enquêtes administratives furent ouvertes à Constantinople et dans les provinces, avec le concours empressé des autorités ecclésiastiques. Elles donnèrent des résultats imprévus et prodigieux. A Constantinople, de hauts dignitaires, parmi lesquels un ancien questeur du Palais Sacré, furent dénoncés comme païens[4] : naturellement les destitutions, les confiscations, les condamnations à mort frappèrent les coupables. Ce fut, dit un écrivain du temps, « une véritable terreur[5] » ; elle sévit dans la capitale durant de longues années. On brûla les livres, les statues des dieux[6] : on persécuta les hommes plus atrocement encore[7]. L'Église prenait sa part à ces rigueurs et offrait complaisamment ses services à l'État, Justinien en effet avait eu l'idée d'employer à la conversion des païens, comme il les employait aux missions, les prêtres de son clergé dissident, ces monophysites dont il savait le zèle ardent et passionné pour les choses religieuses. « La police, comme on l'a dit spirituellement, se sentant impuissante, fit

1. Cf. sur ces procédés de christianisation, Jean d'Eph., *Comm.*, 86-87.
2. Mal., 449.
3. *C. J.*, I, 11, 9.
4. Mal., 449. Sur le questeur Thomas, cf. *De Nov. cod. comp.*; *de Just. cod. confirm.*, et *Nov.* 35.
5. Mal., 449.
6. *Id.*, 491.
7. *Hist. arc.*, 76.

appel à l'inquisition[1] ». Elle trouva un admirable auxiliaire dans le célèbre Jean d'Éphèse, qui, après avoir gouverné longtemps le couvent syrien de Sykae à Constantinople, devait être plus tard secrètement consacré comme évêque monophysite d'Asie. Il savait admirablement comment on trompe la surveillance officielle, l'ayant souvent trompée lui-même : il mit au service public son expérience et l'ardeur de sa foi. Il eut la main heureuse. En 546, il découvrit qu'à Constantinople le paganisme subsistait toujours dans les hautes classes et parmi les esprits distingués. Il dénonça « un certain nombre d'hommes illustres et nobles, avec une foule de grammairiens, de sophistes, de scolastiques et de médecins[2] », sur lesquels tout aussitôt s'abattirent les emprisonnements, les flagellations, les tortures. Parmi les coupables, il y avait un ancien préfet du prétoire, Phocas. « Voyant, dit Jean d'Éphèse, l'âpreté de l'inquisition », il prévint par le suicide la condamnation inévitable : et telle était contre les païens la haine de Justinien, que l'empereur « ordonna avec justice qu'on l'enterrât comme un âne, et qu'il n'y eût pour lui aucun cortège ni aucune prière[3] ». D'autres se laissèrent convertir, mais demeurèrent sous la surveillance de la police[4]. Avec une semblable rigueur, le *basileus* purgea sa capitale des Manichéens qui y étaient nombreux ; après avoir discuté avec eux, tâché de les « ramener de leur pernicieuse erreur », s'être efforcé de « leur démontrer par l'Écriture qu'ils adhéraient à une doctrine païenne », il finit par les envoyer au bûcher : « et il y avait parmi eux, dit le chroniqueur, des femmes illustres, des nobles et des sénateurs[5]. »

Dans les provinces, l'œuvre de destruction du paganisme ne fut pas moins activement poursuivie. En 542, la grande mission d'Asie Mineure fut conduite par ce même Jean d'Éphèse, qui s'intitulait lui-même « le destructeur des idoles et le marteau des païens ». Par ses soins, par le zèle des moines de son monastère qui l'accompagnaient[6], dans les quatre provinces d'Asie, de Carie, de Lydie, de Phrygie, 70000 ou 80000 per-

1. Duchesne, *Jean d'Asie*, 14.
2. Jean d'Eph., *Hist.* (R. O. Chr., 481).
3. Jean d'Eph., *Hist.* (R. O. Chr., 482). Sur le préfet Phocas, cf. Mal., 449 ; Lydus, 267-278 ; *Chron. pasch.*, 621 ; *Nov.* 82, 1 et 2.
4. *Hist. arc.*, 76.
5. Jean d'Eph., *Hist.* (R. O. Chr., 481).
6. *Id.*, *Comm.*, 143, 144-145, 148, 166.

sonnes « quittèrent, dit-on, les erreurs du paganisme ». Les temples furent détruits, les statues renversées, les autels abattus, les arbres sacrés coupés à la racine, le baptême administré en masse à des néophytes qu'on encourageait dans la foi nouvelle en leur donnant des vêtements et une gratification d'un tiers d'*aureus* par personne[1]. Pour consolider l'œuvre de la conversion, on fonda une centaine d'églises et une douzaine de monastères[2]; chemin faisant, Jean d'Éphèse trouva le temps de transformer quelques synagogues en églises[3], de persécuter quelques montanistes, de faire déterrer et brûler les os de Montanus[4]. L'empereur suivait attentivement les progrès de ses missionnaires et y contribuait de tous ses efforts : « voulant, comme dit Procope, assurer à ses sujets non seulement la sûreté du corps, mais le salut de l'âme[5] », il soutint la propagande de son autorité et de son argent, contribuant à l'édification des églises nouvelles, fournissant les vases sacrés, les livres, les vêtements sacerdotaux[6]. Partout les anciens temples furent de même impitoyablement fermés, détruits ou transformés en églises. Une expédition militaire, dirigée par Narsès, vint, avant 543, supprimer à Philé le culte d'Isis. Les prêtres furent emprisonnés, les images sacrées envoyées à Constantinople; le sanctuaire désaffecté, où l'on couvrit de chaux les bas-reliefs antiques, fut, par les soins de l'évêque Théodore, consacré à la religion chrétienne[7]. On fit de même à Augila, où une église de la Vierge prit la place du temple païen[8]. En même temps que les monuments, les anciennes institutions du paganisme disparaissaient : parmi les mesures prises dans ce sens, l'une des plus significatives fut la fermeture des célèbres écoles d'Athènes.

1. Jean d'Eph., *Hist.* (R. O. Chr., 482).
2. *Id.*, *Hist.* (R. O. Chr., 482) et *Comm.*, 148, 156. Cf. *Kirchengeschichte*, éd. Schönfelder. 133-135.
3. *Id.*, *Comm.*, 156.
4. *Id.*, *Hist.* (R. O. Chr., 489).
5. *Aed.*, 333.
6. Jean d'Eph., *Hist.* (R. O. Chr., 482).
7. *B. P.*, 103-104. Cf. Letronne, *Œuvres choisies*, 1[e] série, t. I. *Observations sur l'époque où le paganisme a été aboli à Philé*, et Schultze, II, 228-231.
8. *Aed.*, 333.



Fig. 178. — Pilastre de provenance syrienne, à Saint-Marc de Venise.

III

Athènes au VI[e] siècle était fort déchue de sa grandeur passée. Elle avait perdu la plupart des merveilles artistiques qui faisaient jadis son orgueil et sa gloire : les peintures de Polygnote avaient disparu du Pœcile ; la statue d'Athéna Promakos avait suivi à Constantinople les autres chefs-d'œuvre de Phidias ; les colonnes et les marbres des édifices antiques avaient été employés pour bâtir des églises byzantines et Justinien n'avait pas dédaigné de s'en servir pour construire Sainte-Sophie[1]. La fondation de l'université de Constantinople au V[e] siècle avait porté un coup non moins grave à la splendeur littéraire de la cité[2] ; et Synesius écrivait déjà « que de son ancienne gloire, Athènes n'avait gardé que le nom, qu'après avoir été jadis la patrie d'élection des sages, elle n'était plus maintenant célèbre que par son miel[3] ». En fait pourtant, malgré les spoliations, malgré les édits de destruction, les temples y demeuraient intacts et l'Acropole gardait la parure de ses monuments. Malgré la fondation de l'université de Constantinople, les écoles conservaient quelque renom et les philosophes y continuaient toujours « la chaîne d'or » de Platon. Les Athéniens continuaient à s'intéresser passionnément à leur antique université ; les gens riches rivalisaient de zèle pour y faire des fondations ; les élèves y accouraient en grand nombre de l'Égypte, de l'Assyrie, de l'Asie Mineure, de l'Arménie ; les maîtres étaient de grands personnages, illustres par leurs qualités morales, « et ceux qui avaient vu l'Académie, le Lycée, le Portique, apparaissaient, dit un écrivain, comme des demi-dieux parmi les ânes[4] ». Par cet enseignement, où les mystères religieux du paganisme se mêlaient à la philosophie mystique des néo-platoniciens, par les grands souvenirs du passé qu'évoquaient ses monuments, par les habitudes qui s'y conservaient d'une vie élégante et raffinée, Athènes restait toujours la capitale de l'hellénisme. Le christianisme lui-

1. Cf. Gregorovius, *loc. cit.*, 48, 49-60 ; Hertzberg, *loc. cit.*, 428-429.
2. Cf. Boissier, *loc. cit.*, I, 171.
3. Synesius, ep. 135.
4. Cf. Gregorovius, *loc. cit.*, 54-55 ; Hertzberg, *loc. cit.*, 489, 498, 503.

même s'y était montré plus tolérant qu'ailleurs : sauf la destruction de l'Asclépieion, on n'enregistre aucune violence commise ; les empereurs se piquaient d'indulgence pour cette opposition discrète, littéraire, à la tête de laquelle se trouvaient des hommes distingués, aimables, irréprochables, dont la polémique était trop modérée, la philosophie trop haute pour exercer une bien grande influence[1]. Peut-être aussi la fortune imprévue d'Athénaïs-Eudoxie, cette fille d'un professeur de l'université montée sur le trône de Byzance, n'avait-elle pas été inutile à sa cité natale : toujours est-il qu'à Athènes les magistratures anciennes existaient toujours ; l'enseignement était respecté ; dans ce monde qui devenait chrétien, la ville de Phidias et de Périclès subsistait comme une curiosité démodée et vénérée.

Insensiblement pourtant, le christianisme y faisait des progrès et une lente fusion s'accomplissait entre les deux religions[2]. Au VIe siècle, les temples antiques se transformaient successivement en églises ; sainte Sophie remplaçait Athéna dans son sanctuaire du Parthénon[3] ; la Vierge prenait possession de l'Érechthéion ; une église s'établissait dans les Propylées, une autre dans le temple de la Victoire Aptère ; saint Georges s'installait au Théséion, le couvent de Daphni se bâtissait sur l'emplacement d'un temple d'Apollon ; partout naissaient des églises et des monastères. Mais au fond, malgré les noms nouveaux attachés à ces fondations, les fidèles ne sentaient guère de différence avec le passé. Sous les saints de la religion nouvelle, survivaient à peine dissimulés la plupart des dieux du paganisme[4]. Saint Georges, le tueur de dragons, était l'héritier naturel d'Hercule et de Thésée, destructeurs de monstres ; les saints médecins, Cosme et Damien, les deux « Anargyres », évoquaient le souvenir des Dioscures Castor et Pollux ; saint Démétrius rappelait le nom de Déméter, saint Dionysios remplaçait Dionysos, le prophète Élie enlevé au ciel par un char de feu succédait à Hélios, le dieu du soleil au quadrige flamboyant. Comme autrefois, les dieux nouveaux devenaient les protecteurs attitrés, les patrons spéciaux

1. Hertzberg, 499-500, 505 ; Gregorovius, I, 62.
2. Hertzberg, 447-448 ; Gregorovius, I, 67-72.
3. Cf. sur la date Strzygowski (Athen. Mitth., XIV, 271 sq.)
4. Gregorovius, I, 71 ; cf. Hertzberg, *Gesch. Griechenlands seit dem Absterben des antiken Lebens*, I, 77-78, et Schultze, II, 217.

et comme la propriété de telle ou telle cité : saint Démétrius était le grand dieu de Thessalonique[1], et de même Athènes avait sa Vierge à elle, la Panagia *Athéniotissa*[2]. Les cérémonies non plus ne changeaient guère : pour obtenir de miraculeuses guérisons, on allait maintenant dormir dans les églises comme jadis dans les sanctuaires d'Asclépios ; la pompe des processions rappelait la splendeur des cortèges antiques ; les fêtes de la semaine sainte évoquaient chez les âmes simples des sentiments assez voisins de ceux qu'éprouvaient jadis les initiés aux mystères d'Éleusis. Ainsi, d'une religion à l'autre, le passage se faisait et lentement, sans s'en apercevoir presque ni s'en étonner, Athènes devenait chrétienne.

D'autre part l'école s'affaiblissait. Proclus avait été le dernier de ses grands maîtres ; maintenant, depuis qu'il était mort (485), la décadence commençait. Ses successeurs dans la charge de scholarques étaient de braves gens, mais médiocres, des étrangers au reste pour la plupart, venus de Syrie, de Lydie, de Phénicie[3] ; préoccupés surtout de philologie, de droit, de médecine, ils avaient réduit la philosophie à n'être plus qu'une vaine scolastique et ils limitaient leur ambition à être des interprètes et des commentateurs[4]. En même temps, les bienfaiteurs se convertissaient ; la concurrence de Constantinople et d'Alexandrie diminuait le nombre des élèves ; mais surtout l'école s'oubliait dans un passé irrémédiablement mort et inconciliable avec tout le présent. Dans ce dévot VIe siècle, l'université athénienne se plaisait à affirmer, à accentuer à l'excès son caractère païen. Une belle légende raconte qu'Athéna, chassée de son sanctuaire de l'Acropole, était apparue en songe à Proclus pour lui dire que désormais elle habiterait dans sa maison[5]. Les successeurs de Proclus se montrèrent des défenseurs plus passionnés encore des anciens dieux. Obstinément ils refusaient de faire ce qu'avaient fait leurs collègues d'Alexandrie, de réduire leur enseignement à une forme purement philosophique, sans nulle préoccupation d'ordre religieux. Le dernier scholarque, Damascios, un Syrien ardent et enthousiaste, apporta sur ce point

1. Cf. Gelzer, *Die Genesis der byz. Themenverfassung*, 53-64.
2. Schlumberger, *Sigillographie byz.*, 173-174.
3. Agath., 131.
4. A. et M. Croiset, *Hist. de la litt. grecque*, V, 1038 1040.
5. Marinus, *Vita Procli*, 30.

une particulière intransigeance et par son zèle, il réussit même un moment à galvaniser l'école expirante[1] : Agathias dit des professeurs d'Athènes qu'ils étaient « la fleur des philosophes de leur temps[2]. » Tout cela



FIG. 179. — Mosaïques de la voûte du chœur à Saint-Vital de Ravenne (phot. Alinari).

devait finir par inquiéter à Constantinople et provoquer les rigueurs de Justinien.

En 529, à la suite de la publication du Code, l'école de droit fut

1. Cf. Hertzberg, *loc. cit.*, 536 sqq. 2. Agath., 131.

fermée. Puis vinrent les édits sur l'enseignement ; leur conséquence nécessaire était la suppression de l'université d'Athènes. En 529, en effet, une ordonnance impériale interdit à jamais l'enseignement de la philosophie [1], expulsa les professeurs, confisqua les fondations et les dotations qui les faisaient vivre. Sur cet événement, l'imagination populaire sema ses broderies. On raconta que les derniers maîtres de l'école d'Athènes, expulsés par l'empereur, allèrent chercher asile dans la Perse lointaine. Depuis 531, Chosroès y régnait et de loin ce barbare semblait réaliser l'idéal platonicien. On disait qu'il aimait les lettres, qu'il possédait Aristote mieux qu'un Grec, qu'il se plaisait à lire les dialogues de Platon, qu'il était plus savant et plus sage que tous ceux qui cultivèrent la philosophie, qu'il connaissait les sources de tout art et de toute science, qu'en un mot, mettant la philosophie sur le trône, il faisait régner autour de lui la justice, l'honnêteté et la vertu [2]. Damascios et ses amis se laissèrent séduire à ces flatteuses espérances et ils vinrent demander protection au prince sassanide ; mais quoiqu'ils eussent été très bien reçus par lui, ils sentirent vite la vanité des illusions qu'ils s'étaient faites, et, déçus, ils souhaitèrent partir, pour mourir du moins dans leur pays natal. La générosité de Chosroès leur en ménagea les moyens : à la paix de 532, ils furent autorisés à rentrer dans l'empire et même à conserver leur foi, et ils moururent obscurément, sans élèves et sans successeurs [3].

On a souvent exagéré l'importance de cet épisode : ce ne fut en réalité qu'un incident qui frappa assez peu les contemporains. Depuis longtemps la philosophie païenne se mourait, et le paganisme avec elle. Pourtant la fermeture des écoles d'Athènes garde une valeur symbolique : elle marque le moment où le monde gréco-latin fait place décidément au monde byzantin. A partir de cette date, Athènes devient une petite ville de province qui va pendant de longs siècles vivre obscurément et dont Justinien ne s'occupera guère que pour réduire son enceinte et l'entourer de quelques fortifications [4]. Dans la Grèce ruinée par les désastres matériels [5], épuisée par les collecteurs d'impôts [6], ravagée par les invasions bar-

1. Mal., 451.
2. Agath., 126.
3. *Id.*, 131-133.
4. *Aed.*, 272. Cf. Gregorovius, I, 73-76.
5. *B. G.*, 594-596.
6. *Hist. arc.*, 147.

bares[1], l'hellénisme mourut du même coup. Faute d'argent, les théâtres se fermèrent, Justinien ayant affecté à d'autres usages leurs dotations[2]; les constructions cessèrent, la source des subventions publiques se tarit; le mot d'Hellène devint le synonyme officiel de païen, le nom de Grec fut une expression injurieuse ou méprisante[3]; les grands dieux de la Grèce antique furent ravalés au rang de démons malfaisants. Constantinople chrétienne devint le centre de la civilisation chrétienne. « Vous autres Athéniens, dit une épigramme, vous avez toujours à la bouche vos philosophes, Platon, Socrate, Épicure, Aristote; en vérité, il ne vous reste rien que l'Hymette et son miel, les tombeaux de vos morts et les ombres de vos sages : c'est ici à Constantinople qu'il faut chercher la foi et la sagesse[4]. » Un panégyriste de Justinien parlait avec dédain de « l'Athénien mangeur de fèves », pour l'opposer à « ces hommes pieux et équitables, favoris de Dieu et de l'empereur, qui gouvernent les villes et tiennent les rênes de l'éloquence et des grandes affaires[5] ». C'était la condamnation définitive, la fin un peu mélancolique de ce monde grec, de cette civilisation païenne qu'avaient illustrée tant de gloires.

IV

Est-ce à dire pourtant que, malgré ses efforts, Justinien ait réussi pleinement à supprimer dans l'empire le paganisme détesté? Il semble bien que la rigueur de ses lois et l'ardeur de sa propagande ne donnèrent pas tout ce qu'il en espérait. « Beaucoup de gens, dit Procope, se firent chrétiens pour éviter les misères qui les menaçaient, et bientôt après ils revinrent aux libations, aux sacrifices, aux autres œuvres impies du paganisme[6]. » A côté des hypocrites, dont la prudence se ménageait, l'ardeur des fanatiques se manifesta plus d'une fois encore en des réveils inattendus. Après la mort de Justinien, vers la fin de VIe siècle, il fallut ordonner à Héliopolis

1. *B. P.*, 168.
2. *Hist. arc.*, 147-148.
3. *Id.*, 134.
4. Cramer, *Anecd. graeca Par.*, IV, 315.
5. Paul Silent., *Descr. S. Sophiae*, 125 sqq.
6. *Hist. arc.*, 76.

des exécutions sanglantes, pour y réprimer l'insolence des sectateurs des anciens dieux [1]. Vers le même temps, à Antioche, un grand procès de religion révéla l'existence de sociétés secrètes et païennes, s'étendant sur toute la ville, se ramifiant à Édesse et ailleurs : on découvrit toute une organisation régulière, des sacrifices mystérieux, et chose plus grave, des grands fonctionnaires mêmes furent compromis dans l'affaire, des évêques soupçonnés de l'avoir connue et tolérée [2]. Des arrestations nombreuses, à la suite de ces révélations, furent faite en Syrie et en Asie, et jusque dans la capitale, l'aventure eut des conséquences. Beaucoup de gens y furent dénoncés comme légitimement suspects de paganisme et parmi eux le préfet de la ville lui-même [3]. Mais malgré ces convulsions suprêmes, de plus en plus, le paganisme perdait toute action sur les masses, pour n'être plus que l'amusement de quelques beaux esprits, ou bien, sous la forme de société secrète, un simple moyen d'opposition politique. Justinien lui avait bien porté le dernier coup.

Pourtant l'hellénisme proscrit ne mourut pas tout entier. Beaucoup d'usages païens, tels que le culte des empereurs, persistèrent dans Byzance chrétienne ; bien des fêtes païennes, comme celle des *Brumalia*, continuèrent à se célébrer annuellement jusque dans le Palais-Sacré ; et cet empire même, que Justinien avait voulu romain, finit par s'helléniser presque entièrement. Dès le VI[e] siècle, malgré la résistance de la cour et du gouvernement, le grec était la langue ordinaire des affaires ; il deviendra, dès la fin du VI[e] siècle, la langue officielle de l'administration et de la loi. L'Église revêtira de même un caractère profondément hellénique, la poésie et l'art chercheront sans cesse des modèles et des inspirations dans l'antiquité. Par là, quelles qu'aient pu être les intentions de Justinien, l'empire byzantin et chrétien se rattache à la tradition païenne ; par là, il a continué à travers les siècles la chaîne glorieuse de l'hellénisme.

1. Jean d'Eph., *Hist. eccl.*, éd. Schönfelder, 121-122.
2. *Ibid.*, 122-124.
3. Jean d'Eph., *Hist. eccl.*, éd. Schönfelder, 125-131.

CHAPITRE VI

ANTIOCHE ET LA SYRIE DU NORD

« Par sa richesse, sa grandeur, le chiffre de sa population, par sa beauté et sa prospérité, Antioche, dit Procope, est la première de toutes les villes que les Romains possèdent en Orient[1]. » Bâtie dans un site admirable, au bord du fleuve Oronte, elle étageait, sur les pentes septentrionales du mont Silpios, ses maisons en amphithéâtre au-dessus de la plaine[2]; la douceur de son climat, l'abondance de ses eaux en faisaient une résidence entre toutes salubre et charmante. On la nommait Antioche « la Grande[3] », et en effet, son enceinte de murailles, qui de la plaine s'élevait au flanc de la montagne pour couronner les crêtes rocheuses du Staurin et de l'Orokasias, avait un développement énorme, presque excessif[4]. Toute cette partie supérieure de la ville n'était, en effet, presque point habitée : c'étaient des terrains vagues, déserts, partiellement mis en culture, plus souvent encore hérissés de rochers, creusés de précipices, profondément ravinés par les torrents qui descendaient du Silpios[5]. On avait jugé indispensable pour la sécurité de la cité de comprendre dans son périmètre les hauteurs qui la dominaient: mais au vrai, toute cette région peu accessible, peu praticable, en isolant en quelque manière les remparts du noyau même de la ville[6], rendait les

1. *B. P.*, 189-190; cf. *id.*, 87.
2. *Id.*, 178.
3. Jean d'Eph., *Hist. eccl.*, 3, 29, p. 123; Mal., 479.
4. *B. P.*, 178; *Aed.*, 239.
5. *Aed.*, 238-239; *B. P.*, 189.
6. *Id.*, 239.

surprises plus faciles, la défense moins sûre. Et par surcroît, malgré les précautions prises, il restait des points faibles : on avait imprudemment laissé subsister, en dehors des murailles, des massifs rocheux qui commandaient le rempart[1] : et ainsi Antioche, trop grande, était en fait assez mal protégée. On le vit bien, quand, en 540, Chosroès assiégea et prit la place.

On la nommait également Antioche « la Belle ». Depuis le temps

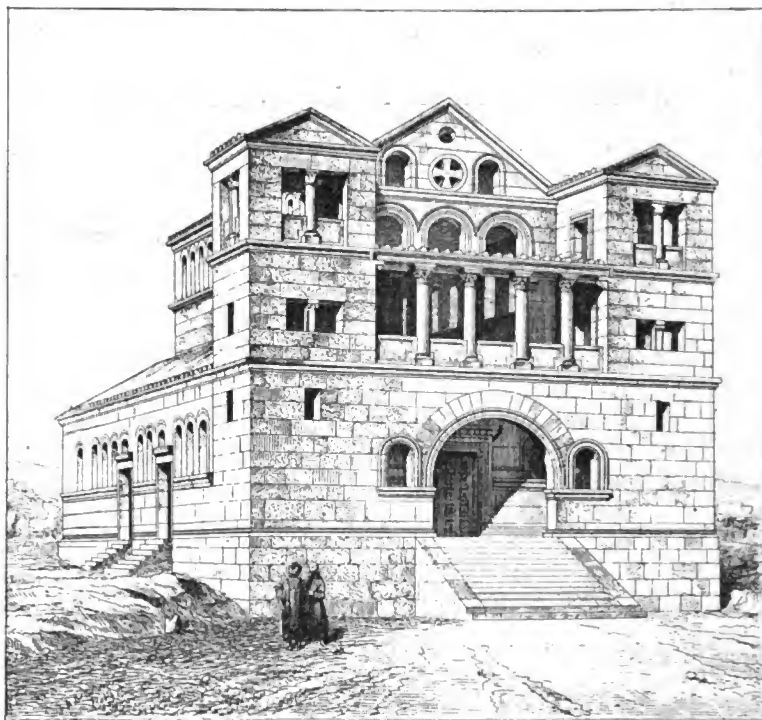


Fig. 180. — Église de Tourmanin (restauration) (d'après Vogüé, *Syrie centrale*).

où Séleucus Nikator l'avait fondée au commencement du IIIe siècle, tous ses maîtres, les Antiochus aussi bien que les empereurs romains, avaient rivalisé, pour l'embellir, de zèle et de magnificence[2]. La beauté de ses édifices était célèbre : ses longues rues droites, bordées d'une double rangée de portiques, offraient un aspect imposant et splendide[3] : on van-

1. *Aed.*, 239 ; *B. P.*, 178.
2. Cf. Förster, *Antiochia am Orontes* (Jahrb. d. Archaeol. Instituts, 1897, p. 103 sqq.) et le plan joint à l'article (pl. VI).
3. Evagr., I, 18 ; Förster, *loc. cit.*, 121-124.

tait son vaste théâtre creusé dans le roc sur les pentes du Silpios[1], son cirque, long de près de 200 mètres, établi dans la plaine au bord du fleuve[2], le luxe de ses bains[3], et sur le forum, la belle construction qui servait de résidence au *magister militum* d'Orient[4]. Dans l'île de l'Oronte, réunie à la ville par Antiochus le Grand, et qui formait « la cité neuve », s'élevait un palais impérial, précédé d'un somptueux portique qu'on appelait le Tétrapylon[5], et d'où partaient des colonnades bordant les rues de l'Antioche nouvelle. Et au delà des remparts, dans toutes les directions, s'étendaient de vastes faubourgs. Le plus célèbre était, vers l'ouest, celui de Daphné, avec son merveilleux bois de cyprès centenaires, auquel un ancien édit défendait de porter la hache[6], avec la fraîcheur de ses eaux courantes, son sanctuaire des Nymphes, son vieux temple d'Apollon[7]. C'était, au VIe siècle encore, l'un des charmes et l'une des gloires d'Antioche : la splendeur des fêtes qui s'y célébraient autant que la grâce du lieu y attiraient sans cesse des foules considérables[8] ; et dans cette retraite respectée, les païens, encore nombreux à Antioche, rendaient discrètement leur culte aux anciens dieux[9].

Depuis 528 on donnait aussi à Antioche, sur le conseil du pieux thaumaturge saint Syméon le Jeune[10], le surnom de Théoupolis[11]. La ville n'était point seulement, en effet, la capitale administrative de la Syrie, la résidence du haut fonctionnaire nommé le comte d'Orient : siège d'un patriarcat, dont la juridiction s'étendait au loin et qui prenait rang dans la hiérarchie immédiatement après Constantinople, illustrée par le souvenir des apôtres, par la mémoire plus récente de saint Jean Chrysostome, Antioche était essentiellement une grande cité chrétienne. Très vite la religion nouvelle s'y était répandue : de bonne heure les sanctuaires païens y avaient été transformés en églises et le temple même de la Fortune d'Antioche, le Tychaeon, n'avait point échappé au sort

1. Mal., 234-235.
2. *Id.*, 307.
3. Evagr., I, 12.
4. *Id.*, I, 18.
5. *Id.*, I, 12 ; cf. Förster, *loc. cit.*, 124-125.
6. *B. P.*, 215.
7. *B. P.*, 199.
8. Mal., 396 ; cf. *id.*, 307.
9. Jean d'Eph., *Hist. eccl.*, 3, 29, p. 123-124. Cf. sur Daphné, Mal., 307.
10. Mal., 443.
11. *Aed.*, 238, 318. Cf. *C. J.*, I, I, 6.

commun[1]. Les empereurs y avaient en outre multiplié les édifices religieux, parmi lesquels l'un des plus remarquables était « l'église dorée », bâtie par Constantin[2], « qui n'avait point, disait-on, sa pareille dans tout l'empire romain[3] » ; magnifiquement décorées pour la plupart, prodigieusement riches[4], ces constructions ajoutaient encore à la splendeur de la cité et achevaient de lui donner son caractère chrétien[5].

Antioche était enfin une grande ville de commerce. Par sa position sur un fleuve toujours navigable, par son voisinage de la mer, elle avait le moyen d'entretenir au loin de vastes relations. Elle était, d'autre part, l'un des points principaux où aboutissaient les caravanes qui, à travers l'Asie centrale et la Perse, apportaient les marchandises de l'Inde et de la Chine. Riche aussi de sa propre industrie[6] — elle était un des principaux centres de la fabrication des soieries — elle faisait par toute la Méditerranée un grand et profitable commerce d'exportation[7]. Les marchands syriens portaient sur tous les marchés de l'empire les articles du Levant, les produits des industries de luxe ; ils allaient jusqu'en Sicile et en Afrique, jusqu'au fond de l'Adriatique, jusqu'en Gaule, et l'on raconte que saint Syméon Stylite, à qui était parvenu par eux l'écho de la gloire de sainte Geneviève, ne manquait jamais de charger ses compatriotes de saluer de sa part la sainte franque[8]. Grâce à cette prospérité commerciale, la richesse d'Antioche était prodigieuse : des fortunes énormes s'y faisaient ; et le goût des fêtes, l'amour du luxe et du plaisir étaient, dans cette grande ville orientale, l'un des traits qui frappaient le plus vivement les étrangers[9].

Au commencement du VI[e] siècle, Antioche avait près de 300 000 habitants[10]. C'était, comme à Constantinople, une population fort remuante,

1. Evagr., I, 16.
2. Mal., 419.
3. Jean d'Eph., *Hist.* (dans *Comm.* 225).
4. *B. P.*, 194.
5. Au commencement du VI[e] siècle, on trouve parmi les églises d'Antioche, à côté de « la grande église », celles de la Vierge, de Saint-Ignace (l'ancien Tychaeon), de Sainte-Thècle, de Saint-Romain, etc. (Röm. Quartalschrift, XI, 40, 45).
6. Cf. *Vita S. Symeonis*, c. 1 (*P. G.*, 86, 2990); Evagr., V, 18, et Hirth. *China and the Roman Orient*, 40-43, 47-51, 228-276.
7. Heyd., *Hist. du commerce du Levant*, I, 19-21.
8. Vita Genovefae (*A. SS. Jan.*, I, 140).
9. Antonin Martyr.. *De locis sanctis* (éd. Tobler et Molinier).
10. Mal., 420.

impressionnable, superstitieuse, prompte au désordre comme au découragement[1], fort agitée et mobile en politique, plus fanatique encore et plus intransigeante pour tout ce qui touchait à la religion. L'humeur frondeuse, le tour d'esprit insolent et railleur des gens d'Antioche étaient célèbres : l'empereur Julien en avait fait jadis l'expérience ; et de même, au VIe siècle, le roi de Perse, Chosroès, fut en butte à leurs insultes et à leurs plaisanteries[2]. Mais les contemporains notaient surtout le goût passionné du plaisir qui sévissait dans la grande cité syrienne. « Le peuple,

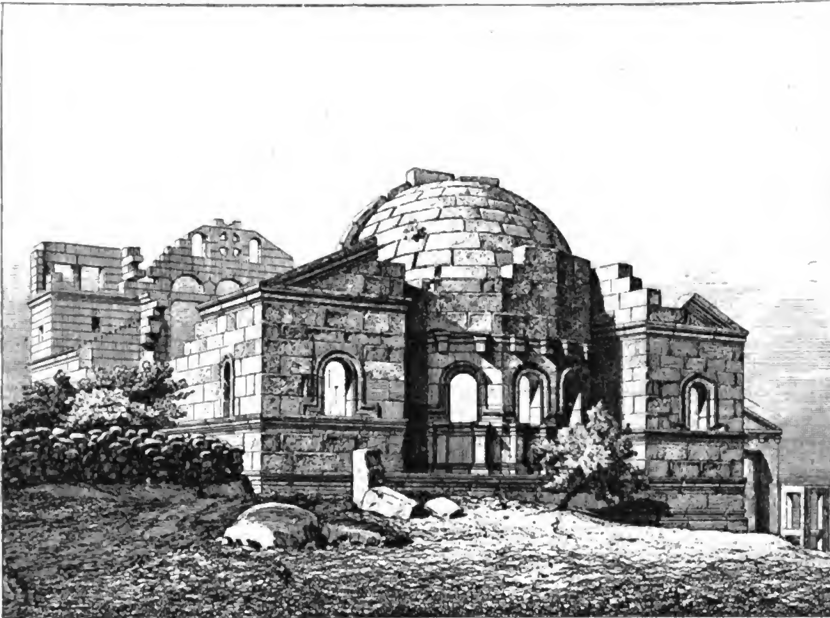


FIG. 181. — Abside de l'église de Tourmanin (d'après Vogüé, *Syrie centrale*).

dit Procope, n'y a d'autre souci que celui des fêtes, du bien-être et des incessantes rivalités du théâtre et du cirque[3]. » Les querelles des Verts et des Bleus n'y étaient pas moins vives que dans la capitale[4], et le parti bleu, soutenu par la secrète complicité du gouvernement, s'y livrait aux mêmes excès qui scandalisaient Constantinople[5], sans en être ici non plus bien sévèrement puni. Vainement, pour apaiser les troubles, le comte

1. *B. P.*, 186.
2. *Id.*, 186.
3. *Id.*, 87.
4. Mal., 416, 449 ; *B. P.*, 188.
5. *Id.*, 416-417 ; Mansi, VIII, 1105 (Apamée) ; Evagr., 4, 32 (Antioche).

d'Orient faisait parfois montre d'énergie[1]; sans cesse les luttes recommençaient, si bien que Justinien, indigné, dut se résoudre finalement à interdire les jeux[2]. Mais telle était pour ces divertissements la passion populaire, que Chosroès vainqueur eut pour premier soin d'ordonner dans les villes syriennes la célébration des courses accoutumées et d'y assister en grande pompe: convoquer le peuple à l'Hippodrome, lui montrer des cochers et des chars, était toujours le plus sûr moyen de gagner la faveur de la foule[3].

Mais ce qui frappait davantage encore dans la population d'Antioche, c'était le tour original qu'elle devait au mélange de races et de croyances qui s'y rencontrait. Dans cette ville cosmopolite, Grecs, Syriens, Juifs[4] se coudoyaient, ces derniers formant une communauté nombreuse et riche: et de même, en face du christianisme victorieux, les traditions païennes avaient laissé sur la cité une empreinte profonde. Antioche demeurait toujours l'une des capitales de l'hellénisme[5]. Ses écoles de philosophie, longtemps florissantes, gardaient un reste de leur splendeur passée; on vantait l'éloquence de ses rhéteurs, les goûts d'art, l'élégance raffinée de ses habitants. Dans cette société mi-grecque, mi-orientale, riche, polie, cultivée, on aimait le luxe, la parure, la beauté, on goûtait la pompe des spectacles, l'attrait des conversations sous les mystérieux ombrages de Daphné; le paganisme durait dans les fêtes populaires, dans ces jeux olympiques surtout, l'une des gloires d'Antioche, et qu'on venait à peine d'interdire[6]; bien plus profondément encore il vivait dans les cœurs[7], et sous le vernis chrétien persistait, avec un attachement discret aux anciens cultes, un tour natif de tolérance railleuse qui y tempérait parfois, au moins dans les hautes classes, les ardeurs de la controverse.

Le christianisme, d'autre part, avait fait d'Antioche une de ses capitales. On y entretenait précieusement le souvenir et le culte des apôtres, auxquels l'église d'Antioche rapportait son origine; on y rappelait avec

1. Evagr., 4, 32; Mal., 416-417.
2. Mal., 448-449. Cf. sur ces troubles, *id.*, 396-397.
3. *B. P.*, 203-204 (Apamée).
4. Mal., 396.
5. Jean d'Eph., *Comm.*, 100-101.
6. Mal., 417.
7. Evagr., 1, 11.

orgueil que c'était à Antioche qu'avait d'abord été formé le nom de *chrétien*[1]. Par l'importance du patriarcat dont elle était le siège, par les conciles fréquents qui s'y étaient réunis au cours du ɪᴠ[e] et du ᴠ[e] siècle, par le renom des grands évêques qui l'avaient gouvernée, le prestige du christianisme s'accroissait encore dans la cité. Les édifices religieux y étaient nombreux, les couvents innombrables, les écoles monastiques très fréquentés. L'Eglise, riche et charitable, multipliait dans la ville les établissements et les œuvres de bienfaisance, nourrissant les pauvres du produit de ses domaines, fondant des hôpitaux et des asiles pour les malades et les pèlerins[2]. Enfin la pompe des fêtes chrétiennes y était magnifique, et dans les curieuses homélies, prononcées entre 512 et 518 par le patriarche Sévère, il semble qu'on en voie revivre toute la singulière splendeur[3]. A côté des fêtes du Christ et de la Vierge, parmi lesquelles l'Epiphanie (τὰ φῶτα) était célébrée avec une particulière somptuosité[4], on rendait un culte attentif au souvenir des apôtres[5] : à côté des archanges comme saint Michel, des martyrs comme saint Romain, sainte Thècle, les saints Serge et Bacchus[6], des confesseurs locaux comme l'évêque d'Antioche saint Ignace[7], on commémorait saint Antoine, le père du monachisme, le grand Alexandrin Athanase, le fameux stylite saint Syméon[8]. Ainsi se développait une vie chrétienne très intense ; et quoique, dans cette ville de plaisirs, de jeux, de courses, de fêtes, la prédication n'eût guère changé les mœurs ni diminué la corruption, une foi ardente pourtant animait les masses qui, plus d'une fois, lorsque quelque incident l'exaltait, se manifestait en de curieuses démonstrations de fanatisme ou de dévotion[9].

C'est, qu'en effet, de même que le christianisme n'avait pu abolir pleinement en Syrie les traces de la culture païenne, de même, sous le vernis d'hellénisme subsistaient toujours au plus profond des âmes les

1. Cf. Schultze, *loc. cit.*, II, 260.
2. Cf. Vogüé, *Syrie centrale*, 14-15, et surtout Jean d'Eph., *Comm.*, 153.
3. Cf. Baumstark, *Das Kirchenjahr in Antiochia* (Röm. Quartalschrift, XI, 32 et XIII, 305).
4. *Ibid.*, XI, 54.
5. *Ibid.*, XIII, 313. Cf. Thomas de Marga, *Hist. monastica*, II, 5.
6. *Ibid.*, XIII, 317-319.
7. *Ibid.*, XIII, 320.
8. *Ibid.*, XIII, 322.
9. Jean d'Eph., *Hist. eccl.*, 3, 29, p. 124, et *Hist.* (dans *Comm.*, 226).

traits caractéristiques de la race sémitique, l'ardeur passionnée et le tour d'esprit particulariste. Le christianisme syrien en avait pris un aspect assez original. Tout ce pays d'Antioche, d'Apamée, d'Edesse, d'Osroène, de Mésopotamie était la terre d'élection des moines, des solitaires, des stylites, des thaumaturges. Dans toute la Syrie, sans vouloir même ici parler de la Palestine[1], les couvents, orthodoxes ou dissidents, étaient extrêmement nombreux[2]. A Antioche, à Séleucie, à Edesse, à Amida, à Reschaïna, à Kennesrin, en vingt autres lieux, se groupaient d'importantes communautés monastiques, parmi lesquelles plusieurs, comme le couvent de Saint-Thomas à Séleucie[3], celui de Zouqnin, près d'Amida[4], celui de Saint-Jean à Amida[5], celui de Phasilta, près d'Antioche[6], étaient des centres assez illustres de culture littéraire. D'autres groupements, non moins considérables s'étaient fondés au désert dans la région montagneuse qui avoisine l'Euphrate, sur les limites de la Comagène et de la Cappadoce : le monastère des Peupliers comptait près d'un millier de frères[7] ; celui des Cellules n'était guère moins important[8] ; si bien que, selon l'expression d'un contemporain, les cénobites y formaient « un véritable État[9] ». Plus nombreux encore étaient les solitaires. Dans toute cette région, le goût de l'ascétisme était général, l'admiration qu'excitaient les austérités des anachorètes universelle[10]. On ne s'étonnait point de voir des hommes parcourir « comme des bêtes fauves » les montagnes désolées, vivant dans les cavernes, l'esprit uniquement tourné vers le ciel[11] ; on ne s'étonnait point de voir de pieux reclus s'enfermer durant de longues années dans un étroit espace clos de murs élevés, qu'une fenêtre pratiquée au haut de la muraille mettait seule en communication avec le monde[12] ; on jugeait bonnes et dignes d'éloge les plus étranges pratiques, les longues promenades que le bien-

1. Sur les couvents de Palestine, cf. *Aed.*, 327-329 et Couret, *la Palestine sous les empereurs grecs*, 135 sqq., 178 sqq., 277 sqq.
2. Zach. Rh., 156-157 et 358-360.
3. *Id.*, 155 et 358.
4. Jean d'Eph., *Comm.*, 15.
5. *Id.*, 77, 181-189. On trouve également à Amida le monastère des Édesséniens, qui avait 700 moines (*Id.*, 79, 125), celui de Mar-Samuel (*id.*, 185), etc.
6. Jean d'Eph., 160.
7. *Id.*, 134, 188, 221.
8. *Id.*, 182, 188.
9. Zach. Rh., 159.
10. Jean d'Eph., *Comm.*, 44-45.
11. *Id.*, 82.
12. *Id.*, 31-32. Cf. *B. P.*, 34-35.

heureux Maras faisait en plein hiver, tout nu, à travers la neige[1], l'habitude qu'avait le bienheureux Zacharie de porter toujours un caillou dans sa bouche, pour s'obliger au silence, et une corde nouée de trois nœuds profondément enfoncés dans sa chair[2] : on les louait d'avoir su renoncer à ce luxe mondain qui consiste à se laver plusieurs fois par jour

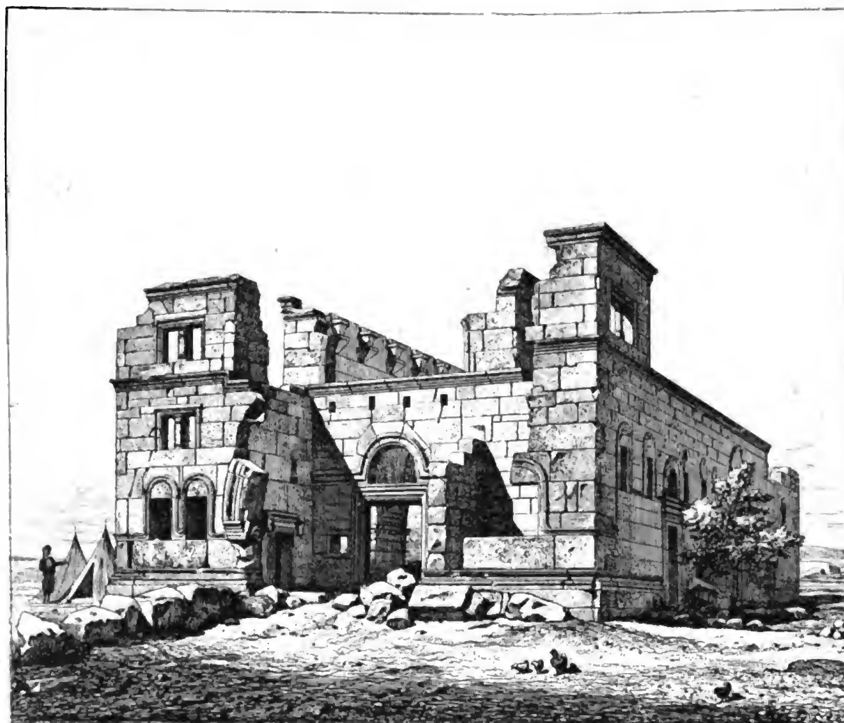


Fig. 182. — Église de Qalb-Louzé (d'après Vogüé, *Syrie centrale*).

le visage et les mains[3]. Mais les stylites surtout excitaient l'enthousiasme[4]. Depuis que saint Syméon au v° siècle avait imaginé ce mode particulier de mortification, les imitateurs ne lui avaient point manqué. Orthodoxes et dissidents rivalisaient de zèle à accroître la hauteur de leurs colonnes, d'imagination à multiplier leurs pénitences et leurs jeûnes. Aux portes d'Antioche, au Mont-Admirable, saint

1. Jean d'Eph., *Comm.* 137.
2. *Id.*, 95-96.
3. *Id.*, 69.
4. Cf. Delehaye, *les Stylites* (Rev. des quest. hist., 1895, I, 52 sqq.).

Syméon le Jeune passait 68 ans sur sa colonne, et les gens de tout pays, Romains et barbares, accouraient pour le voir et lui demander sa bénédiction [1]. Le maître de Jean d'Ephèse, le bienheureux Maron, ne faisait que pendant 29 ans profession de stylite [2], mais pour écarter les pèlerins qu'attirait sa sainteté, il refusait obstinément de guérir ceux qu'on lui amenait et il finit par se donner pour fou [3]. Avant de combattre avec ardeur pour le monophysitisme, le fameux moine Zooras avait été stylite [4]. De tous ces hommes on racontait des choses merveilleuses, les guérisons qu'ils faisaient, le don prophétique qui leur était départi, et comment ils domptaient les bêtes fauves, et comment ils mettaient en fuite les démons [5] ; et dans ce pays d'images miraculeuses [6], de reliques opérant des prodiges [7], le prestige de tels personnages était naturellement très considérable. Il convient d'ajouter que, par leur courage devant la persécution, ces moines syriens imposaient l'estime et le respect [8], et que si, parfois, par le grand nombre des malades qu'attirait leur renommée, ils devenaient gênants pour la communauté où ils résidaient [9], ils rendaient par ailleurs de très réels services en prêchant [10], en enseignant [11], en mettant en culture le pays [12] ; et ils ne craignaient pas même, à l'occasion, de se battre pour défendre la ville qui leur donnait l'hospitalité [13].

On conçoit qu'en un tel pays l'ardeur des passions religieuses fût extrême. Les inscriptions découvertes dans les villes mortes de la Syrie centrale montrent avec quelle farouche violence le christianisme, dans toute cette région, poursuivait la destruction du paganisme. On lit sur la porte de l'église d'Ezra, achevée en l'année 515, ce cri de triomphe : « Le rendez-vous des démons est devenu la maison du Seigneur ; la lu-

1. Evagr., 6, 23. Cf sa vie écrite au xe siècle (*P. G.*, 86, 2987 sqq.) et l'article de Papadopoulos Kerameus (Viz. Vrem., I, 141-150).

2. Jean d'Eph., *Comm.*, 30.

3. *Id.*, 23-24.

4. *Id.*, 9.

5. Evagr., 4, 7, 33, 34 ; 6, 23. Cf. *B. P.*, 35.

6. *B. P.*, 206-209 ; Evagr., 4, 27 (l'image d'Edesse) ; *B. P.*, 200-201 ; Evagr., 4, 26 (la sainte croix d'Apamée).

7. Evagr., 4, 28. Cf. sur le culte des reliques, Röm. Quartalschr., XIII, 317.

8. Jean d'Eph., *Comm.*, 37-38.

9. *Id.*, 80.

10. *Id.*, 83-88.

11. *Id.*, 32.

12. *Id.*, 47.

13. *B. P.*, 37.



REVÊTEMENT DE MARBRE, D'ONYX ET DE NACRE
FORMANT LA DÉCORATION DE L'ABSIDE DU DOME DE PARENZO (VI[E] SIÈCLE)

Phototypie Berthaud, Paris

mière du soleil éclaire le lieu qu'obscurcissaient les ténèbres ; les sacrifices idolatriques sont remplacés par les chœurs des anges ; où se célébraient les orgies d'un dieu, se chantent maintenant les louanges de Dieu [1]. » Le fanatisme et la dévotion n'étaient pas moindres à Antioche. Et je ne parle pas ici seulement de ces extraordinaires et pittoresques processions qui, au moment du tremblement de terre de novembre 539, conduisaient toute la population de la ville, pieds nus, tenant en main des rameaux d'olivier, jusqu'à un mille de la cité, et sous la neige tombante, par un froid terrible, la jetaient pendant des heures sur la terre, pleurante et gémissante, implorant, au cri de *Kyrie eleison*, la miséricorde de Dieu [2]. D'autres scènes attestent mieux encore la profondeur et l'intransigeance de sa foi. C'était en 579, quelques années après la mort de Justinien. On avait acquis la preuve que des communautés païennes assez importantes subsistaient à Héliopolis, à Edesse, à Antioche. De hauts fonctionnaires avaient été dénoncés comme affiliés à la secte, et on accusait le patriarche Grégoire lui-même d'avoir pris part, à Daphné, à des sacrifices nocturnes et sanglants. Le comte d'Orient, incrédule ou acheté, hésitait à poursuivre : mais le peuple veillait. Une violente émeute éclata aux cris de : « Au feu l'évêque ! Il faut un patriarche chrétien pour la ville ». On dut fermer les églises, suspendre les offices, et Grégoire épouvanté n'osait plus sortir de son palais. Pendant ce temps, la foule faisait rage, exigeait des arrestations, des supplices : naturellement, parmi cette populace superstitieuse, les bruits les plus étranges couraient. On racontait qu'une image sainte s'était par trois fois retournée d'elle-même contre la muraille, pour ne point voir les païens : on disait que la Vierge était apparue pour inviter les fidèles à venger sur les sacrilèges les injures faites à son divin fils. Bref on fit tant et si bien que l'affaire fut portée à Constantinople, et le patriarche d'Antioche eut quelque peine à échapper à la condamnation de ses prétendus complices [3].

Aussi, dans ces provinces d'humeur assez particulariste, le christianisme devait, au vi[e] siècle, revêtir une forme spéciale. Dès la se-

1. Vogüé, *Syrie centrale*, p. 62.
2. Jean d'Eph., *Hist.* (dans *Comm.*, 226).
3. Evagr., 5, 18 ; Jean d'Eph., *Hist. eccl.*, 3, 27-33, surtout p. 124, et 5, 17, p. 208-209.

conde moitié du v[e] siècle, en Syrie, en Osroène, en Mésopotamie, la doctrine monophysite avait pris racine, au moins aussi solidement qu'en Égypte : elle allait, sous le règne de Justinien, y faire des progrès plus considérables encore. Tandis que le nestorianisme reculait, et transportait hors de l'empire, en Perse, le centre et l'activité de sa propagande[1], le monophysitisme, au contraire, gagnait du terrain chaque jour, et les tendances séparatistes des populations syriennes saisissaient avec empressement cette occasion de se manifester. C'est de Syrie que sont originaires la plupart des docteurs et des apôtres de la secte, Jacques de Saroug, Philoxène de Mabboug, qui moururent avant l'avènement de Justinien[2], l'ardent Jean de Tella[3], le fougueux Zooras[4], Pierre d'Apamée et bien d'autres[5], qui menèrent passionnément le combat contre l'orthodoxie chalcédonienne, Jacques Baradée[6] enfin et Jean d'Asie[7], dont l'habile et infatigable activité devait, à partir de 543, reconstituer l'église jacobite presque détruite par la persécution[8]. C'est dans les grandes villes syriennes, Edesse, Tella, Amida, dans les innombrables couvents monophysites, que la doctrine a recruté ses plus ardents partisans et ses plus courageux prédicateurs. Et c'est à Antioche surtout que la lutte a pris un caractère d'âpreté particulier, selon que le siège patriarcal était occupé par un Sévère (512-518), le plus illustre docteur de l'église monophysite[9], ou par un Ephrem (526-545), ancien comte d'Orient élevé à la dignité épiscopale[10] et qui apporta à persécuter les dissidents toute la rigueur d'un orthodoxe et toute la méthode d'un fonctionnaire[11]. Et c'est Antioche encore qui, même officiellement aux mains des chalcédoniens, demeura toujours pour les monophysites la tête de leurs égli-

1. Cf. R. Duval, *La littérature syriaque*, 344-351 ; sur l'école de Nisibe, Chabot (Journ. asiat., 1896, 2, p. 63 sqq.); sur le grand couvent du mont Izla, près de Nisibe, cf. *Regulae monasticae ab Abrahamo et Dadjesu conditae* (éd. Chabot, dans Accad. dei Lincei, 1898), et enfin sur les Nestoriens au VII[e] siècle, Thomas de Marga, *The book of governors*, éd. Budge. Londres, 1893.

2. Cf. R. Duval, *loc. cit.*, 352-358.

3. Jean d'Eph., *Comm.*, 108-113.

4. *Id.*, 8-14.

5. Cf. R. Duval, *loc. cit.*, 360-362.

6. Jean d'Eph., *Comm.*, 159-162 ; *Vita* (dans *Comm.*, 203-215) et Kleyn, *Jacobus Baradaeus*, Leyde, 1882.

7. Duchesne, *Jean d'Asie* ; Duval, *loc. cit*, 191 sqq., 364.

8. Voir plus haut, p. 349-350.

9. Evagr., 3, 33 ; 4, 4.

10. *Id.*, 4, 6.

11. Zach. Rh., 237-238 ; Jean d'Eph., *Comm.*, 111-112, 134-135, 188, et *Hist.* (dans *Comm.*, 221-223).

ses : Sévère, quoique destitué, resta pour eux jusqu'à sa mort (538) le véritable patriarche ; et après lui Sergius[1] (538-550), puis Paul, que Jacques Baradée consacra[2], furent les chefs reconnus de la secte. Et quoiqu'en fait Edesse, siège épiscopal du grand apôtre des Jacobites, eût gagné par là en réelle importance, tel était pourtant le prestige d'Antioche, sa situation incontestée de capitale chrétienne du pays, que dans ce grand événement religieux, la conversion au monophysitisme de la Syrie et de la Mésopotamie presque entières, c'est elle qui attire surtout les yeux et semble à tous le centre et le prix de la lutte.

II

Pourtant, au cours du vi[e] siècle, Antioche avait perdu quelque chose de sa grandeur passée. Le terrible tremblement de terre du 29 mai 526, « préface, comme dit un contemporain, de ses malheurs futurs[3] », avait porté un coup très sensible à sa prospérité[4]. De la grande cité syrienne, il n'était pas resté pierre sur pierre, et l'incendie avait achevé de détruire les bâtiments que la secousse avait laissés debout. On avait compté par milliers les victimes de la catastrophe[5], et l'émotion de ce grand désastre avait été si profonde dans tout l'empire qu'à Byzance on avait décommandé les jeux, et qu'aux fêtes de la Pentecôte l'empereur avait paru à l'église sans diadème, suivi de la cour en habits de deuil[6]. Assurément la sollicitude impériale n'avait rien épargné pour réparer ces misères[7] : le premier soin de Justinien, à peine associé à l'empire, avait été de faire envoyer à Antioche de fort importantes sommes d'argent[8]. Mais deux ans après, en 528[9], plus tard encore, en novembre 539[10], d'autres tremblements de terre avaient à nouveau gravement

1. Assemani, *Bibl. orient.*, II, 54.
2. Jean d'Eph., *Hist. eccl.*, 4, 15.
3. Evagr., 4, 5.
4. Mal., 419-421 ; Jean d'Eph., *Hist.* (dans *Comm.*, 224-225) ; Evagr., 4, 5 ; Zach. Rh., 154-155 ; Jean de Nikiou, 504-506 ; *B. P.*, 215.
5. Mal., 420 ; *B. P.*, 215.
6. *Id.*, 421.
7. *Id.*, 421.
8. *Id.*, 424.
9. *Id.*, 442-443 ; Jean d'Eph., *Hist.* (dans *Comm.*, 226).
10. Jean d'Eph., *Hist.* (dans *Comm.*, 226).

éprouvé la ville : et quoique par tout l'Orient, chez les Perses, chez les Arabes, la renommée de sa richesse et de sa splendeur demeurât grande[1] quoique sa réputation fût parvenue jusqu'en Chine, où on considérait la grande cité du pays de Tatsin comme la véritable capitale de l'empire[2], quoiqu'on la tînt toujours pour « la troisième ville du monde », en fait la décadence avait commencé pour elle. Un dernier désastre allait lui porter un autre coup, dont elle ne se releva jamais complètement.

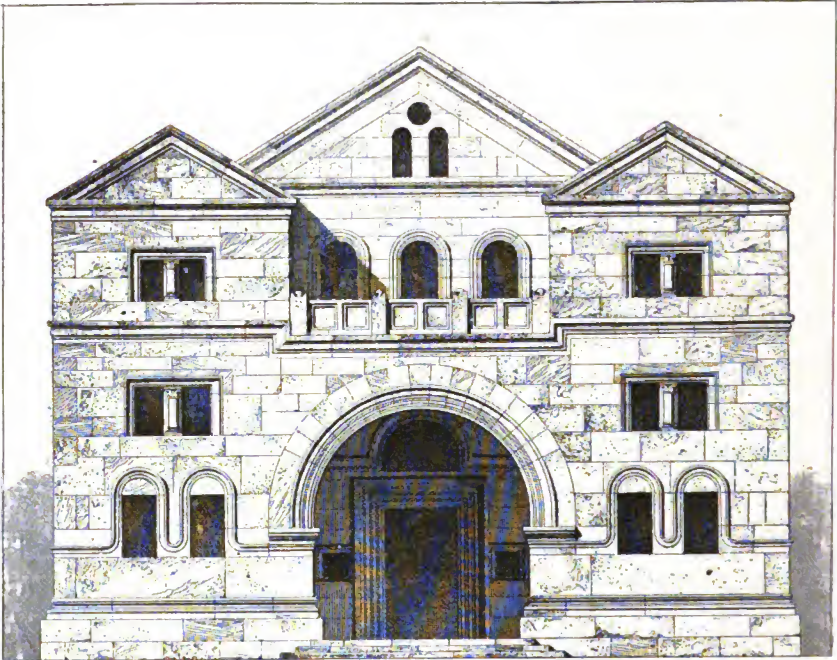


Fig. 183. — Église de Qalb-Louzé (restauration) (d'après Vogüé, *Syrie centrale*).

En 540, Chosroès avec toutes ses forces vint assiéger Antioche. Du côté de la plaine, la ville était inexpugnable : mais sur les crêtes de l'Orokasias, les remparts, dominés par des roches toutes prochaines, offraient à l'attaque un point particulièrement faible[3]. Vainement le neveu de l'empereur, Germanos, envoyé de Constantinople en toute hâte pour défendre la ville, avait tenté de réparer ce défaut de la fortification : le

1. *B. P.*, 87.
2. Hirth, *China and the Roman Orient*, 48-50, 207-214.
3. *B. P.*, 178.

temps avait manqué pour exécuter ses ordres ; si bien que le prince, craignant de se faire prendre, avait jugé plus sage de quitter la place assez précipitamment [1]. Une partie de la population, le patriarche Ephrem lui-même, avaient suivi cet exemple [2] ; le reste songeait à acheter son salut à prix d'or [3], quand l'arrivée imprévue de quelques troupes impériales rendit courage aux habitants. Passant, avec leur habituelle mobilité, du découragement à l'insolence, maintenant, du haut de leurs murailles, les gens d'Antioche insultaient et raillaient Chosroès [4], et bravement les jeunes hommes, « que les luttes du cirque, dit Procope, avaient accoutumés aux batailles », aidaient les soldats à organiser la défense [5]. Naturellement l'attaque principale des Perses portait sur le point faible, vite découvert, de la muraille ; aussi les assiégés, pour y pouvoir installer un plus grand nombre de défenseurs, avaient eu l'idée d'élargir la courtine en suspendant entre les tours, au moyen de cordes, des plates-formes de bois. Malheureusement, sous le poids trop lourd, les cordes se rompirent ; au bruit de la chute, les soldats des tours voisines, croyant que le mur même s'écroulait, perdirent la tête et s'enfuirent [6], et ce fut bientôt, par toute la ville, une panique épouvantable. Les troupes byzantines débandées se ruaient vers les issues encore libres, écrasant sous les pieds de leurs chevaux tout ce qui leur faisait obstacle, femmes, enfants, vieillards ; on se battait pour s'échapper plus vite, et le sang coula autour des portes [7]. Pendant ce temps la population civile résistait fort courageusement, et les Perses n'avançaient que lentement au delà des remparts forcés. Un moment même, dans cette bataille de rues, les gens d'Antioche semblèrent emporter l'avantage, « et déjà ils chantaient des péans, dit Procope, et proclamaient l'empereur Justinien victorieux [8] ». Mais ce succès fut de courte durée. Ecrasés sous des forces supérieures, ils plièrent enfin : et alors commença un épouvantable massacre, où les Perses n'épargnèrent ni l'âge, ni le sexe, ni rien [9]. Et sans doute, quand on put arrêter la fureur des soldats, Chosroès versa sur la malheureuse

1. *B. P.*, 178-179.
2. *Id.*, 183, 186.
3. *Id.*, 179 sqq.
4. *Id.*, 186-187.
5. *Id.*, 187-188.
6. *B. P.*, 187-188.
7. *Id.*, 189.
8. *Id.*, 190.
9. *Id.*, 191.

Antioche d'hypocrites larmes[1] : mais il emmena en captivité tous les survivants, il livra au pillage les richesses des églises et des particuliers ; finalement il fit mettre le feu à la ville[2], et la ruine fut si complète que « tout, dit un contemporain, fut incendié et détruit, et que, parmi les tas de décombres qui seuls subsistaient de la ville brûlée, les gens d'Antioche ne pouvaient plus même reconnaître l'endroit où avaient été leurs maisons[3] ». A la place de la cité de l'Oronte, Chosroès voulut, en Perse, fonder une Antioche nouvelle : il y installa ses captifs, il y bâtit des thermes, des hippodromes, il y établit les cochers et les musiciens qu'il avait ramenés de sa victorieuse campagne, il combla enfin la ville de privilèges, se flattant d'avoir ainsi effacé de la terre jusqu'au souvenir de l'Antioche romaine[4].

C'était un désastre épouvantable, dont les contemporains furent, selon le mot de Procope, « comme frappés de vertige[5] ». Justinien tint à honneur de le réparer sans retard. De tout temps il avait eu pour Antioche une particulière sympathie : dès son avènement il avait renouvelé à la ville ses anciens privilèges[6] ; un peu plus tard, il lui envoyait, comme une marque spéciale de sa faveur, sa toge impériale ornée de pierreries[7] ; à plus forte raison n'épargna-t-il rien pour la relever de ses ruines, pour la faire, comme dit Procope, « plus forte et plus belle qu'auparavant[8] ».

Les Perses avaient laissé subsister les remparts de la cité[9] ; mais on avait trop cruellement éprouvé l'inconvénient de cette vaste et peu sûre enceinte pour que Justinien ne sentît point la nécessité de la réduire quelque peu. Du côté de la plaine, on laissa donc en dehors de la ville l'île de l'Oronte, ainsi que tout le quartier qui, dans la direction du nord, s'était bâti dans les méandres du fleuve[10] ; et, pour protéger efficacement la nouvelle ligne des remparts, on détourna l'Oronte de son cours et on le fit couler dans un canal de dérivation creusé au pied

1. *B. P.*, 192.
2. *Id.*, 194.
3. *Aed.*, 240.
4. *B. P.*, 214-215.
5. *Id.*, 195.
6. Mal., 424.
7. *Id.*, 450.
8. *Aed.*, 238.
9. *B. P.*, 196.
10. Cf. Förster, *loc. cit.*, 125-130.

même de la muraille[1]. Du côté de la montagne, on dévia le tracé de l'enceinte pour l'éloigner du dangereux rocher qui la dominait, et pour rendre plus faciles les communications entre le centre de la ville et les remparts, on ménagea à travers cette difficile et montueuse région de larges rampes d'accès[2]. Des travaux d'art assez considérables, réservoirs creusés dans le roc, citernes aménagées dans les tours de la muraille, durent assurer aux défenseurs de cette portion de l'enceinte l'alimentation en eau nécessaire[3]. Enfin, le redoutable torrent qui coulait dans le profond ravin ouvert entre le Staurin et l'Orokasias, et dont les crues avaient plus d'une fois endommagé le mur et dévasté la ville, fut endigué

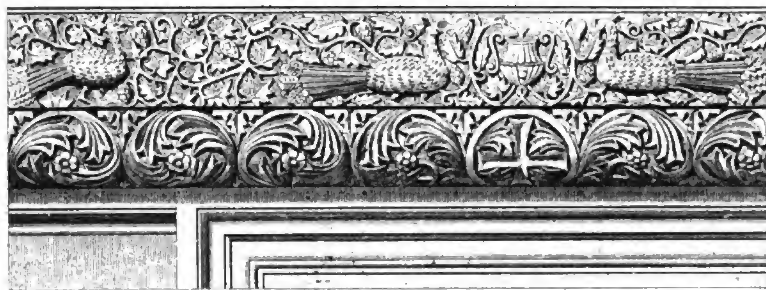


Fig. 184. — Linteau sculpté de Dana (d'après Vogüé, *Syrie centrale*).

et par de savantes dispositions rendu désormais sans danger[4]. Du côté de l'est et de l'ouest, l'enceinte demeura telle qu'elle avait été reconstruite en 528.

Il fallut ensuite rebâtir la ville elle-même. Une église, quelques maisons situées dans un coin écarté, étaient tout ce qui restait d'Antioche et de ses faubourgs[5]; on ne trouvait même plus trace, dans cet amas énorme de décombres, des rues, des places, des portiques[6]. Justinien commença par faire nettoyer le terrain ; puis on traça à nouveau le plan de la cité, on la coupa de larges voies pavées, on y dessina des places et des avenues ; enfin on se mit à construire[7]. Des aqueducs, des fontaines,

1. *Aed.*, 238. Cf. Förster, 131-133.
2. *Id.*, 239. Cf. Förster, 134-135.
3. *Id.*, 239.
4. *Id.*, 239-240. Cf. Förster, 135-138.
5. *B. P.*, 195-196.
6. *Aed.*, 241.
7. *Id.*, 241.

des réservoirs assurèrent l'alimentation de la population : des bains, des théâtres, d'autres édifices publics s'élevèrent pour ses plaisirs ou ses besoins [1]. Le palais impérial était jadis situé dans l'île de l'Oronte : on en bâtit un nouveau dans l'intérieur de la cité [2] : surtout de nombreuses églises furent édifiées, celle de la Vierge, que l'empereur dota si magnifiquement, qu'on l'appela désormais l'église de Justinien [3], celle de Saint-Michel, non moins somptueuse [4] : des hôpitaux, des *xenodochia* furent bâtis pour les malades, les pauvres, les étrangers [5] : selon son habitude, Théodora s'associa aux pieuses fondations du *basileus* [6]. Et ainsi Antioche se releva de ses ruines, plus belle qu'auparavant [7].

Aujourd'hui, à l'exception des murailles, fort imposantes encore et fort pittoresques, il reste peu de chose de la ville de Justinien [8]. Mais en attendant que des fouilles plus complètes rendent au jour les restes de ses monuments, il est possible de retrouver ailleurs l'exacte image de cette société syrienne du VIe siècle. Dans les curieuses villes mortes découvertes par MM. de Vogüé et Waddington, elle revit en effet tout entière, « avec ses élégances et ses humilités, ses œuvres d'art et ses œuvres de charité, son luxe de bon aloi et sa foi sincère. A côté de la riche villa nous trouverons là l'école, à côté du bain public l'église, à côté du somptueux tombeau l'hôtellerie ecclésiastique : et partout la croix, sculptée sur la pierre ou peinte sur la paroi, attestera l'esprit chrétien qui animait les habitants de ces demeures ; partout aussi le profil grec, la feuille d'acanthe, et plus encore la sûreté de la méthode accuseront l'éducation grecque, la culture grecque de leurs constructeurs [9] ». Nulle part on ne comprend mieux ce que fut la civilisation si originale qui se développa en Syrie au VIe siècle, et quelle profonde influence Antioche exerça sur ce développement.

1. *Aed.*, 241.
2. Cf. Förster, *loc. cit.*, 140.
3. *Aed.*, 241 ; Mal., 423 ; Evagr., 5, 21.
4. *Id.*, 241 ; Mal., 423.
5. *Ib.*, 241-243 ; Mal., 423, 452 ; Evagr., 4, 35.
6. Mal., 423.
7. Jean d'Eph., *Hist.* (R. O. Chr., *loc. cit.*, 477-478.)
8. Förster, *loc. cit.*, 142.
9. Vogüé, *Syrie centrale*, 15.

III

Dans l'histoire du mouvement intellectuel et artistique, peu de pays ont tenu une place plus grande que les provinces syriennes au temps de Justinien. Le VIe siècle marque vraiment l'apogée de la littérature syriaque, avec des écrivains de la valeur d'un Jacques de Saroug et d'un Philoxène de Mabboug [1], des savants comme le médecin Sergius de Reschaïna [2], des historiens comme Jean d'Ephèse [3], des chroniqueurs comme le continuateur de Zacharie de Mitylène ou les auteurs anonymes de la chronique dite de Josué Stylite et de la chronique d'Edesse [4], des prédicateurs enfin comme Siméon de Beth-Arsam, Jean de Tella ou Jacques Baradée [5]. Et de même, beaucoup des plus illustres, parmi les écrivains grecs de l'époque, sont originaires de ces régions. Sans parler des rhéteurs de l'école de Gaza, Procope et Choricius, des hagiographes tels que Cyrille de Skythopolis, des philosophes comme quelques-uns des derniers maîtres de l'école d'Athènes, le grand historien du règne, Procope, est de Césarée ; Jean Malalas est d'Antioche ; Evagrius et Jean d'Epiphanie sont des Syriens : les juristes éminents du temps, Théophile, Dorothée, Stéphane, sont pour la plupart des professeurs de Béryte ; les plus fameux des écrivains ecclésiastiques de l'époque, le patriarche Sévère comme son adversaire Ephrem, Jean Climaque comme Syméon Stylite le Jeune, bien d'autres moins connus, appartiennent aux provinces syriennes. On sait quelle activité intellectuelle régnait dans ces grands monastères aux riches bibliothèques [6], dans ces écoles fameuses d'Antio-

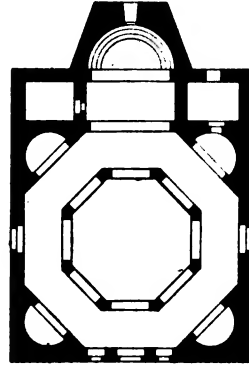


Fig. 185. — Plan de l'église d'Ezra, VIe siècle (d'après Vogüé, *Syrie centrale*).

1. R. Duval, *Litt. syriaque*, 352-358.
2. *Id.*, 254-256, 365-366.
3. *Id.*, 191-195, 364.
4. *Id.*, 195-197, 187-189, 189-190.
5. R. Duval, 361-363.
6. Cf. sur la bibliothèque de l'évêque Mara d'Amida, Zach. Rh., 155-156.

che, d'Edesse ou de Nisibe. Mais plus encore la splendeur des monuments y était incomparable, et la Syrie devait exercer une influence profonde sur le développement de l'art byzantin.

Entre Antioche, Alep et Apamée, et plus au Sud, aux environs de Damas et dans le Hauran, il existe aujourd'hui encore un ensemble de ruines merveilleux. « C'est, dit M. de Vogüé, qui le premier en a révélé l'existence, une série de villes presque intactes, dont la vue transporte le voyageur au milieu d'une civilisation perdue et lui en révèle,

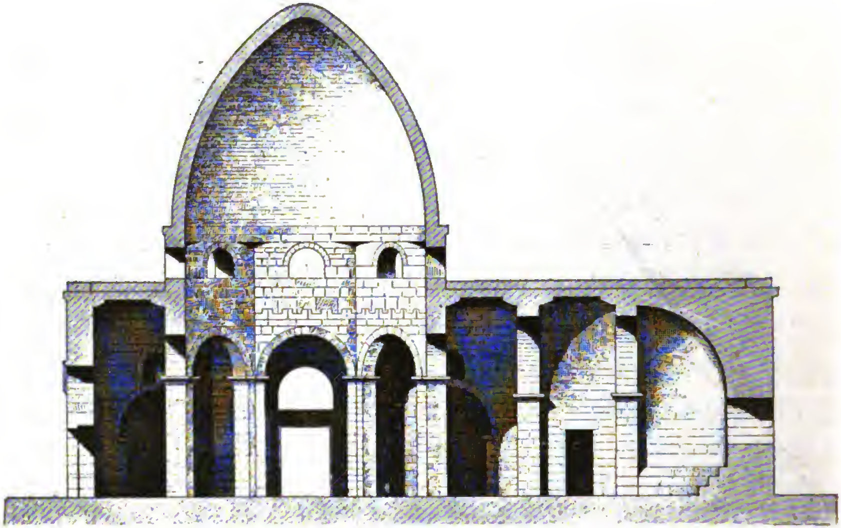


Fig. 186 — Coupe sur l'intérieur de l'église d'Ezra, VIe siècle (d'après Vogüé, *Syrie centrale*).

pour ainsi dire, tous les secrets. En parcourant ces rues désertes, ces cours abandonnées, ces portiques où la vigne s'enroule autour des colonnes mutilées, on ressent une impression analogue à celle que l'on éprouve à Pompéi, mais plus nouvelle, car la civilisation que l'on contemple est moins connue que celle du siècle d'Auguste. En effet, toutes ces cités, qui sont au nombre de plus de cent sur un espace de trente ou quarante lieues, forment un ensemble dont il est impossible de rien détacher, où tout se lie, s'enchaîne, appartient au même style, au même système, à la même époque enfin, et cette époque est l'époque chrétienne primitive, celle qui s'étend du IVe au VIIe siècle de notre ère. On est

transporté au milieu de la société chrétienne, on surprend sa vie, non pas la vie cachée des catacombes, mais une vie large, opulente, artistique, dans de grandes maisons bâties en grosses pierres de taille, parfaitement aménagées avec galeries et balcons couverts, beaux jardins plantés de vignes, pressoirs pour faire le vin, cuves et tonneaux de pierre pour le conserver, larges cuisines souterraines, écuries pour les chevaux ;



Fig. 187. — La cathédrale de Bosra, VIe siècle (d'après Vogüé, *Syrie centrale*).

— belles places bordées de portiques, bains élégants ; — magnifiques églises à colonnes flanquées de tours, entourées de splendides tombeaux. Des croix, des monogrammes du Christ sont sculptés en relief sur la plupart des portes : de nombreuses inscriptions se lisent sur les monuments : ce sont des sentences pieuses, des passages de l'Ecriture, des symboles, des dates ; et partout il y règne un accent de victoire, depuis le verset du Psalmiste, gravé en belles lettres rouges sur un linteau chargé de sculptures, jusqu'au *graffito* du peintre obscur qui, dans son

enthousiasme de chrétien, écrit, en paraphrasant le labarum : τοῦτο νικᾷ. « Ceci triomphe[1]. »

Beaucoup de ces édifices datent précisément du VIe siècle : et si leur intérêt est considérable pour l'histoire de la civilisation syrienne, dont ils nous restituent la vivante image, peut-être est-il plus grand encore pour l'histoire de l'architecture et de l'art byzantins. On y peut suivre, en effet, toute la série des curieux tâtonnements par lesquels, depuis la fin du IIIe siècle, les architectes passèrent, lorsque pour la première fois ils voulurent poser une coupole sur un plan carré : on y peut voir par quels essais timides ils arrivèrent à trouver enfin la forme des pendentifs sphériques, trait caractéristique du style byzantin. Et, sans doute, comme on l'a justement remarqué, « pour assister à la solution définitive du problème, il faut aller à Constantinople, à Sainte-Sophie[2] » : la lente évolution, qui de la *Kalybé* d'Omm-ez-Zeitoun datée de 282[3] mène aux cathédrales d'Ezra et de Bosra qui sont du commencement du VIe siècle, n'en est pas moins singulièrement instructive et féconde, tant ces derniers édifices font pressentir déjà les grandes églises byzantines de la capitale. Avec ses deux octogones réguliers inscrits dans un carré, et sur les huit piliers de l'octogone central, sa coupole en blocage posée sur un tambour qui de la forme polygonale passe graduellement au cercle, Saint-Georges d'Ezra, achevé en 515, annonce quelques-uns des partis qui seront un peu plus tard appliqués à Saints Serge et Bacchus et à Saint-Vital de Ravenne[4]. La cathédrale de Bosra, terminée en 512, est construite dans le même esprit, mais sur de plus vastes proportions. Le centre en était couvert par une coupole en maçonnerie, ou peut-être en charpente[5], posant sur un tambour circulaire, et supportée par huit piliers ; tout autour, inscrit dans un carré, était disposé un bas côté annulaire couvert par un toit en charpente : comme à Ezra, quatre exèdres, occupant les angles du carré, contre-butaient le grand cercle extérieur. Mais trop lourde, insuffisamment étayée, exerçant des poussées trop fortes sur une charpente appuyée contre un mur extérieur trop mince, la

1. Vogüé, *Syrie centrale*, p. 7-8.
2. *Id.*, *loc. cit.*, 17.
3. *Id.*, p. 43-45 et pl. VI, fig. 4 et 5.
4. Vogüé, p. 61-62.
5. Choisy, *Hist. de l'architecture*, II, 58.

coupole de Bosra s'écroula vite. Lorsque, quelques années plus tard, Justinien élèvera à Constantinople l'église des Saints-Serge et Bacchus et qu'à Ravenne on bâtira Saint-Vital, le progrès consistera, dans ces monuments qui procèdent de la même idée que la cathédrale de Bosra, non seulement à construire la coupole en matériaux plus légers, mais à fortifier l'équilibre général en reliant, par un système d'arcs et de voûtes, les piliers du centre aux murs extérieurs [1]. Les églises du Hauran n'en gardent pas moins une fort grande importance dans l'histoire de la construction de la coupole sur plan octogone. Sans doute la rareté du bois, l'obligation d'employer la pierre pour toutes les portions de l'édifice, ont donné à ces monuments, comme à presque tous ceux de la Syrie centrale, un caractère local et particulier ; et sans doute Sainte-Sophie, bâtie tout entière en briques et en blocages revêtus de mosaïques et de marbres, procède d'un principe un peu différent et d'un art plus savant. L'influence des écoles syriennes pourtant n'a point été stérile : leurs essais, leurs tâtonnements ont contribué à préparer les solutions définitives ; leurs procédés, même imparfaits, ont été appliqués sur plus d'un point du vaste empire byzantin. Le tombeau de Théodoric à Ravenne, avec sa lourde calotte monolithe, rappelle les édifices de la Syrie centrale [2]. Par là, dans l'histoire de l'évolution de l'architecture byzantine, ces édifices méritent une toute particulière attention [3].

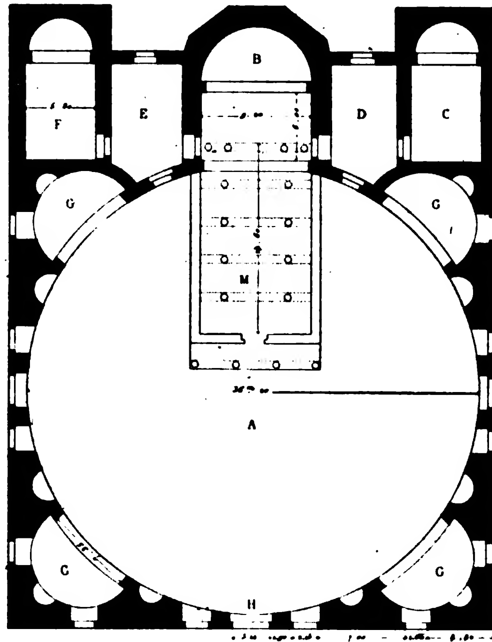


Fig. 187. — Plan de la cathédrale de Bosra, VIe siècle (d'après Vogüé, *Syrie centrale*).

1. Vogüé, *loc. cit.*, 63-67.
2. *Id.*, *loc. cit.*, 22.
3. Cf. Choisy, *loc. cit.*, II, 56-58.

En même temps que, dans ce pays du Hauran gouverné par des princes arabes chrétiens et vassaux de l'empire, se développaient ainsi les méthodes transmises par la Perse à Byzance, dans la région du Nord, dont Antioche est le centre, un mouvement artistique non moins important se manifestait. Dans cette partie de la Syrie aussi les monuments du VI[e] siècle abondent. A Refadi, des maisons presque intactes, et que des inscriptions datent de l'année 510, nous donnent le type exact des habitations de la région [1]. Les églises de Déir-Seta, de Baqouza, de Qalb-Louzé, de Tourmanin, qui appartiennent à la même période, sont, selon le mot de M. de Vogüé, « des chefs-d'œuvre que les architectes de nos jours pourront étudier avec profit [2] ». Sans doute, presque sans exception, ces édifices ont la forme de basiliques : ils n'en sont pas moins fort intéressants avec leur pittoresque façade percée d'une large arcade et flanquée de deux tours, leur abside décorée de deux ordres de colonnettes superposées, leurs larges nefs que couvrait jadis un plafond en charpente, leur chœur surélevé et fermé par un chancel [3]. Et si les dispositions architecturales n'y sont point toujours fort nouvelles, l'ornementation en revanche y affecte des formes très curieuses, qui déjà tendent vers les pratiques byzantines. Dans le beau linteau de porte de Dana [4], où des paons accostant un vase figurent parmi des rameaux de vignes, dans celui d'El Barah, où le monogramme chrétien s'enlève parmi les volutes [5], dans celui de Qalb-Louzé [6], le style rappelle celui des ornements de la Porte Dorée à Jérusalem, qui date du temps de Justinien. Le faire plat, découpé, des chapiteaux de Déir-Seta et de Tourmanin, les classe dans la famille de ceux de Sainte-Sophie et de Saint-Vital. Le profil des bases est tout byzantin. Mais surtout, à Qalb-Louzé comme à Tourmanin, tous les membres de l'architecture, linteaux et chambranles des portes, archivoltes des arcades, consoles et corniches, sont couverts d'une merveilleuse floraison de sculptures, où les symboles chrétiens se mêlent aux éléments empruntés à la décoration antique. Et assurément cette orne-

1. Vogüé, *loc. cit.*, 126 et pl. 110-111.
2. *Id.*, *loc. cit.*, 10.
3. *Id.*, 131 et pl. 116 (Déir-Seta); 132-134 et pl. 118-119 (Baqouza); 135-138 et pl. 122-129 (Qalb-Louzé); 138-140 et pl. 130-136 (Tourmanin).
4. Vogüé, 90 et pl. 45.
5. *Id.*, 82-83.
6. *Id.*, 136.

mentation est d'une richesse un peu lourde peut-être, mais ces charmantes broderies sur marbre ou sur pierre sont, dans leur complication savante, d'une grâce raffinée et d'un effet puissant; et en tout cas, l'influence en fut grande au VIe siècle sur tout le système décoratif byzantin. Ainsi, par d'heureuses innovations, les maîtres de Syrie orientaient l'art vers des pratiques nouvelles, et jusque dans le détail de l'architecture, plus d'une fois ils se montraient créateurs. Avec le haut escalier de quatorze degrés qui y donne accès, son narthex en forme de porche, la loggia qui surmonte la terrasse de l'entrée, l'église de Tourmanin est une basilique d'un type singulièrement original; et plus remarquable encore est le grand couvent de Saint-Syméon-Stylite, qu'on a justement appelé « le joyau archéologique de la Syrie centrale chrétienne[1] ». On connaît déjà le plan si original de ce curieux édifice, où une grande école d'architecture s'est manifestée avec une supériorité si évidente; l'ornementation n'y est pas moins curieuse par le mélange qu'on y constate des procédés antiques et des formes nouvelles, par l'élégante originalité des détails qui décorent, en particulier, l'abside et le grand portail méridional. Par la construction de tels édifices, si nombreux, si variés, si savants, les architectes de la Syrie centrale, malgré le caractère local de certains de leurs monuments, tiennent une place éminente dans l'histoire de l'art byzantin; ils ont contribué à préparer quelques-unes des solutions qui ont au VIe siècle porté cet art à son apogée; ils ont contribué davantage encore à faire à l'ornementation sa place et à lui donner un style nouveau. Et sans doute il se peut qu'en d'autres régions encore, comme en Asie Mineure, se soit opéré ce travail de fusion d'où sortirent les méthodes que Constantinople a consacrées[2]; la Syrie assurément y a pris sa part, on le verra ailleurs plus pleinement encore; et c'est pourquoi cette province riche, florissante, prospère, pleine d'une sève originale et créatrice, mérite, par la splendeur de ses villes, l'intensité de sa vie religieuse, l'éclat de sa culture littéraire et artistique, une place de tout premier ordre dans l'histoire de la civilisation byzantine au VIe siècle.

1. Vogüé, *loc. cit.*, 141-153 et pl. 139-150.

2. Cf. Choisy, *loc. cit.*, II, 82.


Fig. 189. — Mosaïque de l'arc triomphal de Saint-Laurent hors les murs, à Rome.

CHAPITRE VII

ROME. — L'EMPIRE ET LA PAPAUTÉ

Le 9 décembre 536, Bélisaire, avec 5 000 hommes de troupes byzantines, faisait dans Rome son entrée solennelle [1]. La garnison ostrogothique laissée par Vitigès s'était, à l'approche de l'ennemi, retirée sans essayer de faire résistance : la population romaine enthousiaste accueillait les Impériaux comme des libérateurs. L'Église se félicitait de se retrouver sous l'autorité d'un souverain orthodoxe ; la haute aristocratie sénatoriale se flattait de voir prochainement restaurer l'empire romain et d'y reprendre son ancienne place ; la foule, qui d'instinct détestait les Barbares hérétiques, se réjouissait d'un changement de régime qui comblait ses vœux secrets ; elle se réjouissait surtout que ce changement se fût accompli pacifiquement et était heureuse d'avoir échappé aux hor-

1. *B. G.*, 73-75.

reurs d'un siège ou d'une prise d'assaut. Ni le pape, ni les sénateurs, ni le peuple ne se doutaient que cette restauration tant fêtée de l'autorité byzantine inaugurait pour Rome une des plus désastreuses périodes de son histoire. Comme le dit sentencieusement Procope, « il apparut clairement alors que pour ceux que le destin a résolu de perdre, les bonheurs apparents mêmes se tournent en catastrophe et que ceux qui se croient sauvés périssent au sein de leur félicité »[1].

I

Au moment où Bélisaire reprenait, au nom de Justinien, possession de la Ville éternelle, Rome était encore, comme au temps des empereurs, une des plus florissantes, une des plus splendides cités de l'univers. « Par sa grandeur, sa population, sa richesse, elle était, dit Procope, la première des villes de l'Occident[2]. » Sans doute, pour embellir sa capitale du Bosphore, Constantin avait, sans scrupule, dépouillé les édifices romains de quelques-uns de leurs plus illustres chefs-d'œuvre, et plus récemment, pour orner Ravenne, les rois goths avaient fait de même. Sans doute le triomphe du christianisme avait eu pour conséquence la fermeture des temples païens et plusieurs d'entre eux avaient été transformés en églises, d'ailleurs avec un respect infini du passé et une discrétion extrême[3]. Sans doute aussi les grands désastres du ve siècle avaient porté à Rome des coups plus sensibles encore ; Alaric, Genséric, Ricimer avaient, à trois reprises, pris d'assaut et pillé la Ville éternelle[4]. Et sans doute enfin, autour des monuments antiques, le désert et le silence commençaient à se faire, et lentement le temps accomplissait sur eux son œuvre destructrice[5]. Pourtant, telle était la splendeur

1. *B. G.*, 632.

2. *Id.*, 178. Cf. sur l'état des monuments de Rome au vie siècle, Gregorovius, *Gesch. der Stadt Rom*, I, 174 sqq., 440-442 ; Grisar, *Gesch. Roms und der Päpste im Mittelalter*, I, 95-100 ; Lanciani, *Pagan und christian Rom*. Londres, 1892.

3. Lanciani, 29. Le pape Simplicius, en transformant en église la basilique de Junius Bassus sur l'Esquilin, y avait respecté les sujets antiques qui la décoraient. Cf. Grisar, 388 sqq.

4. Grisar, *loc. cit.*, 59-83.

5. Dès cette époque, le théâtre de Pompée était en ruines.

de la cité impériale, si grande la multitude de ses monuments, qu'à peine remarquait-on la trace légère de ces blessures. Pour les hommes du vi[e] siècle, Rome gardait toujours intact son prestige d'autrefois ; le Sénat, universellement respecté, tenait toujours ses séances solennelles dans l'*atrium* de la Liberté, récemment réparé par les soins de Théodoric[1] ; comme jadis, on célébrait la majesté du peuple romain, la pureté de son sang[2] ; et aussi bien lui-même mettait un soin jaloux à entretenir pieusement les souvenirs et les monuments de ses gloires. « De tous les hommes que je connais, dit Procope, les Romains sont ceux qui aiment le plus leur ville : ils ont pour constant souci de réparer et de sauver toutes les gloires de leur patrie, afin que Rome ne perde rien de sa splendeur passée[3]. » Aussi, pour le monde entier, Rome, par ses édifices, ses œuvres d'art, les reliques pieusement conservées de son histoire, demeurait, au vi[e] siècle encore, une ville sainte entre toutes, *sacra urbs Roma*[4].

Par la magnificence de ses constructions, Rome païenne était admirable. Sur les places, aux abords des édifices, on voyait un peuple de statues, chefs-d'œuvre des plus illustres statuaires de la Grèce, des Phidias, des Myron, des Lysippe[5] ; et selon l'expression d'un écrivain du temps, sa population de marbre égalait presque sa population de chair[6]. Ses grands édifices demeurés debout, « cette merveilleuse forêt de murailles[7] », comme dit un contemporain, excitaient toujours l'admiration étonnée des visiteurs. Sur la colline du Palatin se dressaient, comme jadis, les somptueux palais des Césars : au sommet du Capitole, le temple de Jupiter montrait son toit doré, ses colonnes rehaussées d'or, ses longs portiques couronnés de statues ; sur l'antique forum de la République, le long de la voie sacrée toujours intacte, les temples s'alignaient comme autrefois, celui de la Ville, celui de Janus avec sa vieille statue de bronze du dieu à double face[8] ; plus loin, les forums des empereurs

1. Cassiod., *Var.*, p. 392 (lettre de Théodoric au Sénat).
2. *Id.*, XII, 11, p. 369.
3. *B. G.*, 572-573.
4. Synode de 501 (dans l'éd. de Cassiodore, p. 431). Cf. Grisar, *loc. cit.*, 463-471.
5. *B. G.*, 570-571.
6. Cassiod., *Var.*, VII, 15, p. 211-212. Cf. sur cette masse de statues la description que fait de Rome Zacharie de Mitylène (Bull. della Comm. archeol., 1884, p. 224).
7. Cassiod., *Var.*, VII, 15, p. 211.
8. *B. G.*, 122.

étalaient l'incomparable succession de leurs merveilleux édifices[1], les arcs de triomphe enrichis des dépouilles de l'univers, les hautes colonnes rappelant fièrement le souvenir des victoires passées, les monuments somptueux qui semblaient bâtis pour l'éternité. Au Champ de Mars, le Panthéon d'Agrippa dressait sa haute coupole d'or au-dessus des édifices ; sur le mausolée d'Hadrien un peuple de statues dessinait sur le ciel ses élégantes silhouettes[2] ; tout près de là, on conservait pieusement les débris du légendaire navire qui jadis avait amené Enée en Italie[3]. Ailleurs, c'étaient les longues et majestueuses lignes des temples, le Cirque Maxime et le Colisée à la courbe profonde, où se donnaient encore, comme jadis, les jeux, les courses de chars et les combats de bêtes ; c'étaient les thermes environnés de portiques, dont les contemporains vantaient la beauté[4], les palais somptueux remplis de merveilles d'art, les grands jardins verdoyants de l'aristocratie romaine ; c'étaient dans la campagne les puissants alignements des aqueducs, qui amenaient à Rome cette eau fraîche et salubre dont l'abondance ajoutait, comme dit Cassiodore, tant de grâce aux monuments romains[5]. Et c'étaient enfin, dans le sous-sol, les larges et splendides égouts, dont l'aménagement remplissait d'étonnement les visiteurs. « Quelle ville, dit un écrivain du VI[e] siècle, oserait rivaliser avec les édifices qui s'élèvent à ta surface, lorsque, sous terre même, la splendeur de tes constructions est sans égale »[6].

Un des derniers représentants de la culture antique, Cassiodore, a traduit en termes éloquents l'impression profonde que produisait Rome finissante, cette Rome qui, disait en 535 le fier sénateur, « n'a point assurément sa pareille au monde »[7] : et il a montré en même temps de fort intéressante manière la sollicitude qu'avaient les maîtres de la Ville éternelle pour l'entretien de ses splendeurs. Il a célébré en un admirable langage ce peuple innombrable de statues, ces troupeaux de chevaux, merveilles de matière et d'art, toute cette « beauté romaine », que le

1. Grisar, *loc. cit.*, 630 sqq.
2. *B. G.*, 106-107.
3. *Id.*, 573-574.
4. Cassiod., *Var.*, VII, 6, p. 205.
5. Cassiod., VII, 6, p. 205.
6. *Id.*, III, 30, p. 94-95.
7. *Id.*, *Var.*, X, 18, p. 309.

respect seul, dit-il, devrait suffire à garder de toutes les injures[1]. « A Rome, écrit-il ailleurs, tout ce que l'on voit est fait pour l'admiration. Le forum de Trajan est incomparable. Le Capitole est un chef-d'œuvre qui dépasse toutes les créations du genre humain[2]. » Et rappelant, pour les comparer à la Ville éternelle, les sept fameuses merveilles du monde, il concluait non sans grandeur : « Lorsqu'en une seule ville on trouve réunies tant de choses prodigieuses, il faut bien reconnaître qu'à elle seule, Rome entière est une merveille[3]. » En face de ces monuments incomparables, il faudrait être un cœur de bronze, un esprit dépourvu d'intelligence, pour ne point s'émouvoir, pour ne point comprendre : et résumant dans un joli passage, d'un goût d'art très fin et très sûr, toutes les merveilles romaines : « On y voit, disait-il, des choses supérieures à tout ce dont parlent les livres, plus belles que tout ce que l'imagination peut concevoir, des statues qui semblent porter encore l'empreinte de leurs auteurs, tant les veines y palpitent sous le bronze, tant les muscles se gonflent et les nerfs se tendent, tant dans ces corps de chevaux semble éclater d'ardeur contenue. Que dire de la grâce fière des colonnes élancées, de la masse puissante de ces fabriques, qui semblent portées sur une forêt de lances[4] ? » et d'un mot charmant, Cassiodore marquait le charme singulier de ce qu'il appelait justement « les délices romaines », *Romanæ deliciæ*[5].

A ces monuments du paganisme, Rome chrétienne avait ajouté l'incomparable splendeur de ses édifices religieux.

Depuis le jour où Constantin avait placé le christianisme sur le trône des Césars, une véritable renaissance avait transformé et renouvelé l'art romain. Pour la religion nouvelle, devenue religion d'État, il fallait des monuments nouveaux, plus beaux, plus dignes de son récent triomphe ; partout donc, mais à Rome plus qu'ailleurs, s'épanouit une merveilleuse floraison de vastes et somptueuses basiliques. Au commencement du VIe siècle, on n'en comptait pas moins de vingt-cinq dans

1. Cassiod., VII, 13, p. 210.
2. *Id.*, VII, 6, p. 205.
3. *Id.*, VII, 15, p. 212.
4. Cassiod., *Var.*, VII, 15, p. 211-212.
5. *Id.*, VII, 9, p. 208

l'intérieur de la Ville éternelle. L'une des plus anciennes, des plus illustres était la basilique Constantinienne, aujourd'hui Saint-Jean-de-Latran, bâtie et comblée de présents par le premier empereur chrétien, et qui venait d'être, vers le milieu du ve siècle, magnifiquement restaurée par les soins du pape Léon Ier. Avec ses statues d'argent, ses autels rehaussés d'orfèvreries précieuses, son haut baldaquin dressé au fond du sanctuaire, c'était une admirable église : elle était peut-être plus remarquable encore par les belles mosaïques du ve siècle qui ornaient son abside, par les fresques qui décoraient sa nef principale, long cycle de représentations où se déroulait toute la succession des scènes bibliques, depuis la chute des premiers parents jusqu'à l'entrée du bon larron dans le Paradis[1]. Sur la colline du Viminal s'élevait la basilique Libérienne, aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure, qui devait son nom à son fondateur le pape Libère (352-360) et qui, elle aussi, avait été au ve siècle reconstruite de fond en comble par les soins de Sixte III. Partagée en trois nefs par de magnifiques et puissantes colonnades, elle était toute revêtue d'une étincelante parure de mosaïques. Sur les parois de la nef principale se développaient, en un vaste cycle historique, les épisodes de l'Ancien Testament ; et tout auprès, la procession des martyrs, ayant chacun sous ses pieds les instruments de son supplice, s'avançait en un solennel cortège vers la Vierge assise sur son trône. Sur l'arc triomphal,



Fig. 190. — Chapiteau à Saint-Clément, portant le nom du diacre Mercurius (vi^e siècle) (d'après Clausse, *Les Marbriers romains*).

1. Cf. Grisar, *loc. cit.*, 774 sqq. ; Pératé, *l'Archéologie chrétienne*, 179-180 ; Rohault de Fleury, *Le Latran*.

d'autres mosaïques montraient les scènes de l'enfance du Christ ; d'autres compositions décoraient la conque de l'abside[1]. Tout cet admirable ensemble, qui datait du v[e] siècle, s'inspirait d'une pensée unique, le désir de glorifier la Vierge mère, la Theotokos, dont le concile d'Ephèse avait consacré tout récemment la divinité et le culte : il en subsiste aujourd'hui encore, à Sainte-Marie-Majeure, des restes considérables et fort intéressants[2]. D'autres églises étaient moins riches, moins somptueuses que les deux grandes basiliques ; elles n'étaient ni moins célèbres, ni moins populaires. C'est ainsi qu'à l'église de Pudens, l'actuelle Sainte-Pudentienne, se rattachait le souvenir vénéré de saint Pierre ; et la maison du sénateur chrétien, transformée de bonne heure en oratoire, avait été, vers la fin du iv[e] siècle, agrandie et ornée de l'admirable mosaïque qu'on y voit encore. Ailleurs, non loin de la basilique Constantinienne, s'élevait Sainte-Croix de Jérusalem ; sur l'Aventin, Sainte-Sabine montrait ses belles mosaïques et ses curieuses portes en bois sculpté qui datent de la fin du v[e] ou du commencement du vi[e] siècle[3] ; et à côté de ces églises anciennes, objet de la dévotion particulière des pèlerins, d'autres naissaient chaque jour. Au commencement du vi[e] siècle, le pape Symmaque (498-514) bâtissait l'église des Saints-Silvestre et Martin (San Martino ai Monti)[4] et la belle basilique de Saint-Clément recevait une décoration sculpturale fort remarquable[5].

Mais c'était surtout en dehors de la ville, le long des routes qui rayonnaient tout à l'entour de Rome, que s'élevaient une foule d'édifices religieux. C'est là que les premiers chrétiens, au temps de la persécution, avaient trouvé, dans l'ombre propice des catacombes, un asile pour ensevelir leurs morts ; aussi, au jour du triomphe, une dévotion ardente et passionnée s'était bien vite développée autour de ces tombes vénérées. Comme on ne pouvait sans sacrilège déplacer les ossements sanctifiés des martyrs, on avait transformé en lieux de culte les cryptes historiques où ils reposaient, on avait bâti des églises au-dessus de leurs saintes sépultures. Et de toutes parts, dans les vieux cimetières, où de-

1. *Lib. pontif.*, 235 ; Pératé, *loc. cit.*, 216-223.
2. Cf. Grisar, 364 sqq.
3. Grisar, *loc. cit.*, 372 sqq.
4. *Id.*, 486 sqq.
5. *Id.*, 165 sqq.

puis le commencement du ve siècle on n'enterrait plus personne, les pèlerins affluaient avec une pieuse ardeur[1]. Dans les basiliques cimitériales, dans les oratoires souterrains, des offices journaliers se célébraient en l'honneur des confesseurs de la foi ; et aujourd'hui encore les *graffiti* inscrits aux parois des murailles attestent la vénération toute spéciale, l'étrange et singulière beauté qui environnaient le culte des martyrs. Sur la voie Nomentane, s'élevait l'église de Sainte-Agnès, récemment réparée et embellie par le pape Symmaque, et tout auprès, dans l'ombre de la basilique, on trouvait le mausolée de Constantina, fille de Constantin, décoré de jolies mosaïques du ive siècle, qu'on voit encore dans l'oratoire actuellement appelé de Sainte-Constance[2]. Sur la voie Labicane, c'était le cimetière *ad Duos Lauros,* également nommé des Saints-Pierre et Marcellin, où dormait, dans un mausolée pompeux, la mère du premier empereur chrétien, sainte Hélène. Sur la voie Ardéatine, au-dessus du cimetière de Domitille, était bâtie la basilique des Saints-Nérée et Achillée, édifiée vers la fin du ive siècle et tout récemment restaurée par le pape Jean Ier (524-526), et près de laquelle on rencontrait la chapelle fameuse de Sainte-Pétronille. Sur la voie Tiburtine, c'était Saint-Laurent, avec ses deux basiliques, la grande, que Sixte III avait enrichie de cadeaux magnifiques, et celle que l'on nommait *ad Corpus,* bâtie vers le commencement du ve siècle et dont on vantait la vaste crypte splendidement décorée[3]. Mais de tous les cimetières, les plus célèbres étaient ceux de la voie Appienne, celui que l'on appelait *ad Catacumbas,* où dormait le martyr saint Sébastien et où les apôtres Pierre et Paul avaient été momentanément ensevelis, et celui, presque aussi fameux, de Calliste, où reposaient, dans un sanctaire vénéré, les pays martyrs du iiie et du commencement du ive siècle, et où d'autres cryptes encore, celle de Saint-Corneille, celle de Sainte-Cécile, n'excitaient pas moins vivement la dévotion des pieux visiteurs[4]. Dans tous ces cimetières, des églises bâties à la surface, des chapelles, des oratoires aménagés dans le sous-sol, commémoraient le souvenir des martyrs ; partout, de belles inscriptions, œuvre du pape Damase, rappelaient en

1. Lanciani, *loc. cit.*, 120.
2. Pératé, 189 ; Grisar, 378 sqq.
3. Grisar, 745 sqq.
4. *Id.*, 659 sqq.



Fig. 191. — Saint-Paul hors les murs. Vue intérieure. (Clausse, *Basiliques et Mosaïques chrétiennes*).

vers pompeux leur mort héroïque et leur gloire ; et quoique, au cours du ve siècle, en 410, en 457, les catacombes eussent souffert quelque peu des ravages des barbares, les grands travaux de restauration récemment entrepris par Symmaque (498-514) et Jean Ier (523-526) leur avaient, vers le milieu du vie siècle, rendu toute leur splendeur passée, et l'on voit, par les petits livres destinés à guider les fidèles, et dont la plupart datent du vie siècle[1], quelle était, en ce temps, dans la Ville éternelle, l'affluence prodigieuse des pèlerins.

Parmi les églises construites sur les tombes des martyrs, deux pourtant étaient particulièrement illustres : c'étaient celles de Saint-Paul et de Saint-Pierre. Sur la voie Ostiensis, à l'endroit où saint Paul était enterré, Constantin avait de bonne heure fait bâtir une basilique ; reconstruite et agrandie vers la fin du ive siècle, elle avait été, à la suite d'un incendie qui la dévasta, magnifiquement restaurée par les soins de Léon Ier, avec le pieux et libéral concours de l'impératrice Galla Placidia. C'est à la munificence de la souveraine qu'on devait en particulier les belles mosaïques qui décoraient l'arc triomphal ; ailleurs, aux parois de la nef principale, s'alignaient en une longue suite de médaillons les portraits des pontifes romains. Fort vaste, fort somptueuse, la basilique de Saint-Paul brillait au commencement du vie siècle d'une toute fraîche nouveauté, grâce aux travaux de restauration que le pape Symmaque y avait fait entreprendre[2]. Mais c'était sur la voie Aurélia que s'élevait l'édifice religieux le plus fameux de Rome, cette basilique de Saint-Pierre qui, toujours respectée, toujours embellie, traversa intacte tout le moyen âge, et que la Renaissance du xvie siècle renversa. Elle datait, elle aussi, de Constantin, qui l'avait édifiée non loin du cirque de Néron ; et depuis lors, d'âge en âge, chaque génération, celle de Léon Ier comme celle de Symmaque, s'était pieusement empressée à l'entretenir et à la parer. Et vraiment elle était magnifique avec son grand escalier, son vaste *atrium* entouré de portiques, où des mosaïques couraient au-dessus des arcades et où une élégante fontaine versait l'eau des purifications, avec ses cinq nefs que séparaient quatre rangées de vingt-trois colonnes chacune, avec

1. De Rossi, *Inscr. christ. urbis Romae*, II, 47-48.

2. Grisar, 354 sqq.

ses vastes et harmonieuses proportions, avec son abside enfin, où l'on montait par sept grands degrés de porphyre et où, sous un *ciborium* porté par quatre colonnes de porphyre, le maître autel se dressait sous la courbe de l'arc triomphal. C'était le saint des saints. Là, derrière un portique de six colonnes couvertes de rameaux de vignes sculptés (*vitineae*), se trouvait la *confession*, par où l'on entrevoyait la tombe du prince des apôtres ; c'était, sous l'autel même, un puits rectangulaire, fermé par

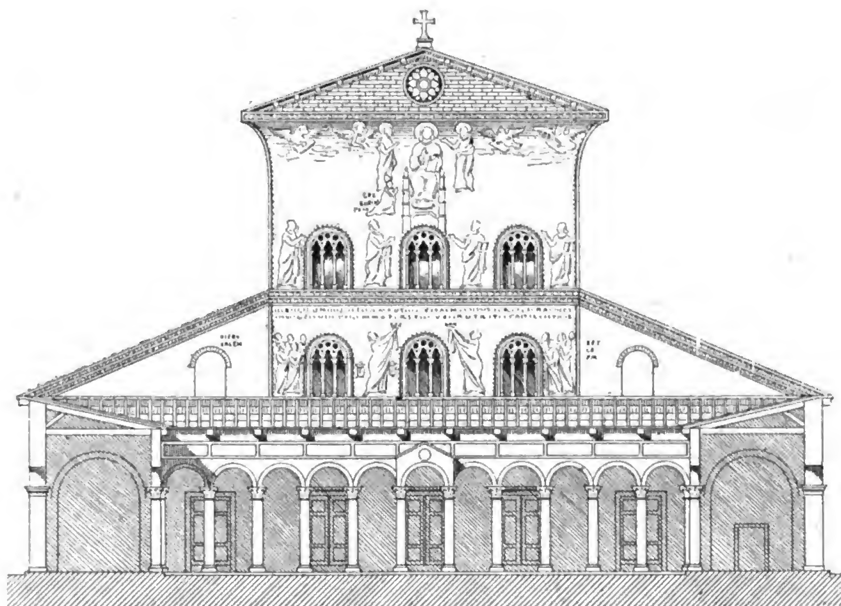


FIG. 192. — Façade ancienne de Saint-Pierre (Clausse, *Basiliques et Mosaïques chrétiennes*).

deux fortes grilles ou *cataractae* ; au fond, dans une chambre souterraine, un sarcophage de bronze, surmonté d'une croix d'or, renfermait les ossements sanctifiés de saint Pierre, et dans cette crypte, dont on avait, au cours des invasions du v[e] siècle, rendu par précaution l'entrée inaccessible, les plus anciens des pontifes romains reposaient aux côtés de l'apôtre. La décoration de la basilique n'était pas moins admirable. Sur la grande façade, des mosaïques montraient le Christ entre la Vierge et saint Pierre : sur l'arc triomphal, d'autres mosaïques représentaient le Sauveur debout entre l'apôtre et l'empereur Constantin qui lui présentait

l'église édifiée par ses soins[1]. A la voûte de l'abside, restaurée par saint Léon, aux parois de la nef centrale, des mosaïques encore mettaient l'étincellement de leurs cubes d'or[2]. Et je ne parle point des vases d'or et d'argent, des orfèvreries précieuses, dons des rois et des empereurs : plus que de ces merveilles d'art, la basilique se glorifiait du grand souvenir de l'apôtre, de ce Pierre que « les Romains, dit Procope, vénèrent et admirent plus que tout[3]. » Les fidèles aspiraient à dormir leur dernier sommeil au voisinage de son saint tombeau ; depuis Léon Ier, les papes avaient pris l'habitude de se faire enterrer sous les portiques de l'atrium qui précédait la basilique, et plus d'une fois les empereurs mêmes n'avaient pas dédaigné de suivre cet exemple[4]. De tous les points du monde, les visiteurs et les cadeaux affluaient à la basilique et au sépulcre de Pierre. Sous le pontificat d'Hormisdas (514-523), Justin et Justinien avaient, comme gages de leur foi, envoyé à l'apôtre de riches vases d'or et d'argent, de précieux calices ornés de pierreries[5] ; et tout récemment, à la veille même de l'expédition de Bélisaire, le très pieux *basileus* Justinien avait offert au pape Jean II (533-535) de magnifiques présents pour la plus illustre des basiliques romaines[6],

Aujourd'hui encore, à Sainte-Marie-Majeure, on peut prendre quelque idée de l'aspect qu'offraient au VIe siècle les grandes basiliques de la Ville éternelle et de l'impression profonde qu'y éprouvaient les fidèles. Les proportions majestueuses de l'édifice, la splendeur de la décoration, les pavés de marbre, les plafonds d'or, la magnificence des autels incrustés de pierreries, le luxe de la vaisselle sacrée, le chatoiement des étoffes et des tapisseries brodées de couleurs et d'or, l'étincellement des mosaïques lambrissant les murailles, tout concourait à donner aux visiteurs une puissante et admirable idée du christianisme triomphant. Plus encore, par les idées symboliques qui en inspiraient la décoration, la basilique apparaissait comme la demeure glorieuse de Dieu[7]. A l'abside, le Christ triomphant montrait l'Église en sa magnifique

1. Rev. archéol., janv. 1883.
2. Pératé, *loc. cit.*, 206-207.
3. *B. G.*, 110.
4. Lanciani, 203-204.
5. Grisar, 480-481.
6. *Lib. pont.*, 285. Sur la basilique de Saint-Pierre, Grisar, 219-240.
7. Cf. Pératé, 182-185, 200-203.

apothéose ; aux parois du chœur, d'autres représentations, souvent empruntées à l'Ancien Testament, marquaient la haute et mystérieuse vertu du sacrifice de l'Eucharistie. A l'arc triomphal, apparaissaient les scènes redoutables de l'Apocalypse ; le long des nefs, la longue théorie des martyrs évoquait le souvenir des luttes et des gloires de l'Église. Et tandis que de ces scènes mystiques s'exhalait comme un hymne de grâce et d'amour en l'honneur de la religion triomphante et du Christ victorieux, de vastes cycles de peintures, d'un caractère plus proprement historique, mettaient sous les yeux des fidèles les épisodes des annales de l'Église, la vie de ses saints et de ses martyrs, et fournissaient par l'image le complément aux enseignements du prêtre. Et ainsi doublement vénérée, doublement sainte, par les merveilles du paganisme mort comme par les gloires du christianisme naissant, Rome, où l'Africain saint Fulgence voyait comme une image anticipée — tant elle était belle — de la Jérusalem céleste [1], était proprement incomparable. Comme le dit un poème de ce temps, elle était « la ville maîtresse du monde, la plus merveilleuse des cités, rouge du sang des martyrs, blanche du lys des vierges, la cité bénie entre toutes, digne de durer à travers tous les siècles. »

O Roma nobilis orbis et domina,
Cunctarum urbium excellentissima,
Roseo martyrum sanguine rubea,
Albis et virginum liliis candida,
Salutem dicimus tibi per omnia,
Te benedicimus, salve per saecula [2].

Cette Rome merveilleuse, si pleine de monuments et de souvenirs, si pleine de gloire que, selon le mot d'un contemporain, « posséder l'Italie entière n'était rien si on ne l'avait pas [3] », Bélisaire et ses soldats devaient être les derniers à la contempler dans sa splendeur intacte. La longue et inexpiable guerre qui, pendant vingt années, allait couvrir la péninsule de sang et de ruines, devait pour Rome aussi marquer la fin de sa prospérité. Cinq fois prise et reprise au cours de cette douloureuse période, accablée par les horreurs d'un long siège, par les prises d'assaut,

1. *Vita Fulgentii*, 13 (*P. L.*, 65, 130). 2. Gregorovius, *loc. cit.*, I, 369.

par la fureur des barbares, démantelée, dépeuplée, déserte, laissée même pendant quelques semaines vide d'habitants et toute désolée, la reine du monde antique descend lentement, durant ces années lamentables, au rang d'une médiocre et obscure ville de province. Ses citoyens périssent sous le glaive des vainqueurs, ses édifices s'écroulent, sa gloire s'anéantit. « Partout, dira quelques années plus tard, dans une tragique homélie, le pape saint Grégoire le Grand, partout nous ne voyons que deuil, nous n'entendons que soupirs. Rome, jadis la maîtresse du monde, plie sous une douleur indicible, sous l'assaut des barbares, sous la ruine de ses monuments, Où est le Sénat? où est le peuple? les gloires du monde sont anéanties; et il ne reste qu'une foule misérable, chaque jour exposée au glaive des barbares. Qu'est devenue la gloire de Rome? qu'est devenu son orgueil? le Sénat a disparu, le peuple a péri, la ville déserte s'écroule sur elle-même[1] ». Maintenant les monuments sont à l'abandon, les temples tombent; le forum est désert, les palais impériaux presque abandonnés; l'herbe pousse dans le grand cirque, où Totila pour la dernière fois a célébré les jeux, dans le Colisée, dans les théâtres vides; les thermes, où les aqueducs ruinés n'amènent plus l'eau des montagnes, dressent au milieu des grands espaces solitaires leurs masses puissantes et délabrées : tandis que la population romaine, écrasée sous le poids de ses misères, réduite au chiffre misérable de 50 000 âmes à peine, attend avec angoisse la fin prochaine du monde et que lentement, sur les ruines de Rome impériale, pousse et grandit la ville pontificale.

Deux monuments, parmi les rares édifices qu'a construits à Rome le VI[e] siècle, permettent d'apprécier pleinement la profondeur de cette décadence. Au Forum, sur la Voie Sacrée, s'élève aujourd'hui encore l'église des Saints-Cosme et Damien, bâtie en l'honneur de deux saints, extrêmement populaires, de ces « martyrs médecins », dont la protection, comme le dit l'inscription de l'abside, « était pour le peuple un gage certain de salut[2] ». La construction, qui date du commencement du VI[e] siècle, a succédé, sous le pontificat de Félix IV (526-530), à un édifice antique, dépendant de la préfecture de la ville, qu'on transforma et

1. Greg. Magni *Hom. in Ezech.*, II, 6 (*P. L.*, 76, 1010).

2. De Rossi, *Inscr. christ.*, II, p. 71, 134, 152.

accommoda aux besoins du culte chrétien. De curieuses mosaïques, d'un puissant et grandiose effet, en décorent l'abside : sur un ciel d'un bleu sombre qu'illuminent des lueurs rougeâtres, de colossales figures se détachent, à l'expression énergique et farouche, à la rude et solide stature. Par le style, malgré les faiblesses qui déjà apparaissent, l'œuvre est remarquable encore, et surtout elle est unique ; elle marque en effet pour Rome le dernier terme d'une longue évolution artistique, le dernier



Fig. 193. — Mosaïque de l'abside de l'église des saints Cosme et Damien, à Rome.

effort d'une invention originale. Et sans doute, dans le plan nouveau de l'église, qui rappelle des édifices d'Orient, dans le choix des saints patrons, particulièrement chers à la dévotion orientale, déjà des influences nouvelles se manifestent, qui désormais iront grandissant sans cesse : pourtant l'art est romain encore et ne doit rien aux enseignements de Byzance[1]. Regardez maintenant, cinquante ans plus tard, dans la basi-

1. Pératé, 246-248 ; Grisar, 184 sqq.

lique de Saint-Laurent restaurée par Pélage II (578-590), les mosaïques qui ornent l'arc triomphal. Les types y sont tout orientaux; et surtout la décadence, promptement venue, y éclate navrante, irrémédiable : les figures sont molles, les draperies flasques, les attitudes gauches, le faire sans vigueur et sans accent [1]. C'est que, dans le demi-siècle qui sépare les deux œuvres, une transformation profonde s'est accomplie dans l'art comme dans la vie de Rome. Vers le même temps où Athènes, la capitale antique de l'hellénisme, était réduite au rang d'une petite ville de province, Rome, l'antique capitale du monde, changeait non moins complètement. En cette heure, qui marque pour elle la fin des temps antiques, elle prenait l'aspect qu'elle va désormais garder durant tout le moyen âge, et sur les débris des palais des Césars lentement s'élevait l'autorité des papes. Comment s'accomplit cette transformation, qui de la reine de l'univers fit une médiocre ville de province? Il suffit, pour l'expliquer, de consulter un témoin oculaire, Procope, qui vit les dernières splendeurs romaines et a minutieusement décrit ses misères; et aussi bien par ailleurs encore ce récit vaut-il être fait. On y verra tout ce que souffraient les sujets sous le règne du très glorieux Justinien, tout ce que souffrait l'Église sous le gouvernement du très pieux, mais très despotique empereur [2].

II

Les Romains étaient bien persuadés que la conquête de l'Italie s'achèverait ailleurs que sous les murailles de la Ville éternelle. Convaincus que jamais Bélisaire ne se laisserait assiéger dans cette immense cité si difficile à défendre, que jamais il n'assumerait la tâche de nourrir son énorme population, ils pensaient que le sort de la péninsule se déciderait loin d'eux en quelque grande bataille, et ç'avait été une des raisons de leur empressement à se rendre aux Impériaux. Aussi furent-ils fort

1. Grisar, 745 sqq.

2. Sur les divers sièges de Rome, voir Gregorovius, *loc. cit.*, t. I; Hodgkin, *Italy and her invaders*, t. IV; Hartmann, *Gesch. Italiens im Mittelalter*, I; Grisar, *loc. cit.*, 531-556.

étonnés, quand ils virent le général byzantin remplir de blé les greniers publics, faire venir de Sicile des approvisionnements, quand surtout ils le virent réparer en toute hâte les vieux murs d'Aurélien et d'Honorius[1]. Ils furent plus épouvantés encore quand, au mois de mars 537, ils virent la formidable armée des Ostrogoths se répandre comme un torrent autour de la ville et les soldats de Vitigès prendre position dans sept camps disposés sous les murailles. Le grand siège commençait, l'un des plus longs, l'un des plus terribles que Rome ait jamais soutenus : il devait durer exactement un an et neuf jours. D'un côté, on comptait 150 000 combattants, la fleur de la nation des Goths, acharnés à reprendre la capitale de leur royaume ; de l'autre, il y avait 5 000 hommes à peine, retranchés derrière des remparts mal réparés, au milieu d'une population mécontente, qui souffrait impatiemment les horreurs du siège et sur laquelle soufflait parfois un vent de trahison. Mais dans la ville était Bélisaire, qui déclarait hautement que, lui vivant, jamais Rome ne capitulerait[2], et dont la merveilleuse bravoure, l'intelligence militaire, le sang-froid allaient suffire à toutes les nécessités. Il faut lire dans Procope, témoin oculaire de ces événements, le récit, à l'allure parfois épique, des soixante-dix combats qui se donnèrent sous les murailles de Rome et en particulier cette bataille vraiment homérique, où éclatent tout à la fois la valeur presque inconsidérée et la rare prévoyance de Bélisaire[3]. Avec un détachement de mille cavaliers, le général était allé reconnaître l'ennemi ; il comptait rencontrer une avant-garde ; il tomba au milieu de l'armée ostrogothique tout entière. Monté sur un cheval admirable, que marquait au front une étoile blanche, Bélisaire conduisit la charge avec une fougue presque intempestive pour un commandant en chef[4] ; autour de lui, le combat faisait rage, et ce fut un sanglant corps à corps où, pour protéger leur maître, les plus braves cavaliers de l'escorte se firent tuer autour du général. Finalement, Bélisaire se dégagea : mais sous la masse croissante des Goths, il fallait fuir ; les cavaliers grecs furent ramenés en désordre jusque sous les murailles de Rome. Déjà le bruit s'était répandu dans la ville que Bélisaire était mort, et les gardes, ne recon-

1. *B. G.*, 76.
2. *Id.*, 116.
3. *B. G.*, 87-91.
4. *Id.*, 87.

naissant plus le stratège dans ce cavalier tout couvert de poussière et de sang, refusaient d'ouvrir les portes, craignant de laisser avec les fuyards pénétrer les Goths dans la place. Acculé, Bélisaire fit un suprême effort; une dernière charge éloigna pour un instant les Barbares, et on put rentrer dans Rome. Le soir tombait; pourtant le général ne prit pas un moment de repos. Voyant l'ennemi tout proche, craignant une attaque pour la nuit, il voulut en personne faire le tour des murailles, inspecter les postes, donner ses instructions à ses capitaines, et ce n'est que très tard que ses amis réussirent enfin à lui faire prendre un peu de nourriture et de repos[1]. Au vrai, la situation était des plus critiques. Vitigès, dans un beau mépris pour les Grecs, se flattait d'emporter la ville de vive force; dès les premiers jours du siège, il ordonna un assaut général. Il avait fait préparer de grandes tours de bois, qui, traînées par des bœufs, devaient approcher des murailles, et permettre l'escalade aux barbares[2]: et avec une terreur folle, les Romains virent s'avancer vers les remparts ces machines de guerre formidables. Bélisaire avait établi son quartier près du principal point d'attaque, sur le Pincio; dans la consternation universelle, seul il gardait son sang-froid et son calme. Quand les machines ennemies furent à bonne portée, lui-même tira le premier coup[3]; puis, ordonnant à ses archers de viser les bœufs, promptement, en désemparant les attelages, il immobilisa les tours. Les Goths pourtant ne se décourageaient point. A la porte Salaria, Vitigès lui-même conduisait l'attaque; une audacieuse sortie des Impériaux rejeta ses soldats en désordre, et bientôt la lueur rouge des machines de guerre incendiées apprit aux Romains le premier échec des assaillants[4]. Sur un autre point, la bataille n'était pas moins ardente. Au delà du Tibre, le mausolée d'Hadrien couvrait le pont jeté sur le fleuve: il était fortement occupé par les Byzantins; mais à l'abri des portiques qui unissaient le mausolée à la basilique de Saint-Pierre, les Goths avaient réussi à se glisser si près des murailles que, pour les repousser, les balistes devenaient inutiles: et déjà, sous l'effort des assaillants, la garnison était serrée de près, lorsque le désespoir inspira aux Grecs une résolution soudaine. Le mausolée

1. *B. G.*, 92.
2. *Id.*, 101-103.
3. *B. G.*, 105.
4. *Id.*, 111-113.



Fig. 194. — Saint-Laurent hors les murs. (Vue extérieure d'après Clausse, *Basiliques et Mosaïques chrétiennes.*)

d'Hadrien était magnifiquement décoré de statues ; on les brisa en mille pièces pour en précipiter les débris sur les Barbares. Sous cette avalanche de sculptures, les Ostrogoths reculèrent ; et voilà pourquoi on a retrouvé, dans les fossés du château Saint-Ange, le Faune dormant qui est à Munich et le Faune dansant qui est à Florence[1]. Aussi bien saint Pierre lui-même combattait pour sa ville, comme le raconte une belle légende de ce temps. Près de la porte Flaminienne, se trouvait une partie de muraille, chancelante et menaçant ruine : on l'appelait « le mur rompu », et la tradition racontait que, quand saint Pierre marchant au supplice avait passé au pied du rempart, le mur s'était en cet endroit incliné devant l'apôtre. Bélisaire avait naturellement songé à réparer ce point faible de la défense ; mais les Romains l'en avaient empêché, disant que saint Pierre avait promis de veiller lui-même en ce lieu à la garde des remparts, et en effet, comme si l'apôtre avait frappé les Goths d'aveuglement, jamais aucune attaque n'y fut tentée[2]. Quoi qu'il en soit, au soir de cette lutte sanglante, 30 000 cadavres goths jonchaient les abords de Rome et toute la nuit, pendant que les soldats byzantins faisaient retentir la ville de leurs hymnes de victoire, on entendit monter du camp des Barbares les cris de deuil et les lamentations sur les héros tombés dans la bataille[3].

Vitigès avait échoué dans l'attaque de vive force ; la ville pourtant n'était pas sauvée. Dès le début du siège, les aqueducs avaient été coupés par les Barbares ; chose grave, car Rome se trouvait ainsi réduite, comme elle allait l'être désormais durant tout le moyen âge, à l'eau des citernes et du Tibre. Du même coup, les moulins qu'alimentaient les aqueducs étaient arrêtés, et il fallut toute l'ingéniosité de Bélisaire pour y substituer des installations nouvelles, mises en mouvement par l'eau du fleuve[4]. Toutefois l'investissement n'était pas complet : la route de la mer demeurait ouverte, la route du sud aussi, et Bélisaire en profita pour évacuer la population non combattante[5] et faire exécuter par sa cavalerie légère, par ses cavaliers numides surtout, de grands raids à travers la campagne, qui terrifiaient les Goths. Mais peu à peu l'investissement se resserrait.

1. *B. G.*, 106-109.
2. *Id.*, 109-110.
3. *Id.*, 113-114.
4. *B. G.*, 96-98.
5. *Id.*, 119-120.

Vitigès avait compris qu'il ne pourrait emporter la place de vive force, mais il sentait aussi que la petite armée byzantine était trop faible pour risquer une bataille rangée : il transforma donc le siège en blocus. Il occupa Porto à l'embouchure du Tibre[1] ; il s'empara, entre la voie Appienne et la voie Latine, d'une forte position qui commandait et fermait les deux routes ; l'investissement était maintenant complet, la famine devint terrible à Rome[2]. La viande manquait ; on payait à prix d'or la chair des mulets morts ou abattus. L'eau diminuait ou était de qualité malsaine, et même ainsi, on l'achetait fort cher : les légumes ne suffisaient plus à nourrir la population ; à peine trouvait-on du fourrage pour les bêtes. Avec cela, c'était le mois de juillet ; la fièvre se développait, les cadavres mal ensevelis produisaient des maladies épidémiques. Une sortie manquée acheva de décourager les assiégés ; on murmurait donc dans la ville, on envoyait des députations à Bélisaire pour le supplier d'avoir pitié de Rome et de capituler[3]. Seul, le général restait ferme ; il promettait des secours prochains, des ravitaillements imminents, et, pour en presser la venue, il envoyait à Naples sa femme même, l'énergique Antonine et le fidèle Procope, qui réussirent à forcer le blocus[4]. Heureusement les Goths n'étaient pas plus à l'aise. La campagne romaine donnait à Bélisaire deux alliés précieux : la fièvre et la faim. On était en plein

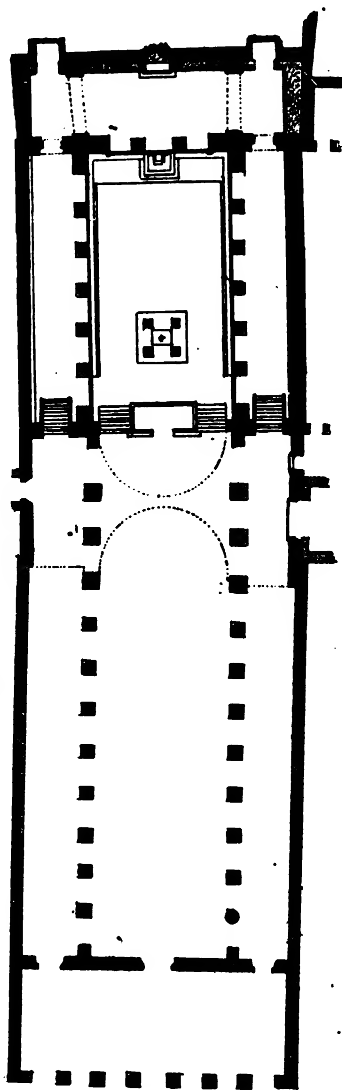


Fig. 195. — Plan de Saint-Laurent hors les murs (d'après Clausse, *Basiliques et Mosaïques chrétiennes*).

1. *B. G.*, 123-125.
2. *Id.*, 154-156 ; *Lib. pont.*, 291.
3. *B. G.*, 156-158 ; cf. 99.
4. *Id.*, 159-160.

juillet. La rupture des aqueducs avait transformé la banlieue de Rome en un vaste marécage ; dans les camps ostrogoths, la maladie faisait d'épouvantables ravages, et par surcroît la cavalerie légère byzantine, les Maures avec leurs chiens dressés à éventer les embuscades, coupaient sans cesse les convois des assiégeants. Vitigès dut se résoudre à abandonner le sud de la ville ; bientôt, au mois de décembre, il se décida à demander un armistice, pour se donner le temps de négocier à Constantinople[1]. A ce moment même, des renforts arrivaient aux Grecs, une grande flotte chargée de provisions entrait à Ostie, et remontait le Tibre sans obstacles[2] : l'affaire était manquée. Vainement Vitigès s'obstina ; toutes ses attaques échouèrent. Vainement ses soldats essayèrent de pénétrer dans la ville par un aqueduc ; la lumière des torches qu'ils portaient les trahit[3]. Désespéré, recevant de partout des nouvelles désastreuses, sachant Ravenne même menacée, Vitigès leva le siège. Vers la fin de mars 538, les Romains virent, du haut de leurs murailles, les colonnes gothiques se mettre en route vers le nord et monter dans le ciel la fumée des camps barbares incendiés. L'élite de la nation des Goths avait succombé sous les murailles de la Ville éternelle[4].

Rome se crut sauvée et, aux fêtes de Pâques qui suivirent la levée du siège (4 avril 538), elle célébra joyeusement, par ses actions de grâces, sa délivrance et son triomphe[5]. Le pape Vigile qui venait de monter dans la chaire de Saint-Pierre déploya un grand zèle pour réparer les maux de la guerre. Les sanctuaires des martyrs et les cimetières suburbains avaient été odieusement ravagés par les Barbares[6] ; le pontife se préoccupa, en particulier aux catacombes de Saint-Pierre et Marcellin, à la basilique souterraine de Saint-Hippolyte, et dans les cimetières de la voie Salaria, de restaurer ces lieux de culte fort vénérés et pour lesquels, comme le dit une inscription, « le crime des ennemis avait accru encore l'amour populaire[7] ». Bélisaire d'autre part consacrait le succès de ses armes par

1. *B. G.*, 167-174.
2. *Id.*, 172-174.
3. *Id.*, 181-182.
4. *Id.*, 186.
5. *Sacramentarium leonianum*, éd. Feltoe, p. 73 ; cf. Duchesne, *Orig. du culte chrétien*, 131.
6. *Lib. pont.*, 291.
7. De Rossi, *Inscr. christ.*, II, 1, p. 83, 100, 137 ; Nuovo Bull. di arch. crist., IV, 156 sqq. ; Lanciani, *loc. cit.*, 324-325 ; Grisar, 534-535 ; cf. *id.*, 659 sqq.

des fondations charitables et des dons magnifiques aux églises[1]. La muse même semblait vouloir jeter quelque lustre sur ces douloureuses années. En 544, le sous-diacre Arator traduisait, sur l'invitation de Vigile, les *Actes des apôtres* en distiques latins, et l'œuvre, qui parut merveilleuse, fut lue en grand appareil par l'auteur dans la basilique de Saint-Pierre ès liens[2]. « Ce qui restait de Romains lettrés se firent fête de l'applaudir; et quelques vieux consulaires, de ceux qui corrigeaient les manuscrits d'Horace et de Tite-Live, se souvinrent peut-être du temple d'Apollon sur le Palatin et de ses bibliothèques où, au temps d'Auguste, poètes et orateurs déclamaient leurs œuvres, devant une académie de beaux-esprits[3]. »

III

C'étaient là les travaux de la paix ; ils devaient cesser bien vite. Le siège de 537 n'était qu'un jeu auprès des catastrophes qui s'approchaient. En 542, on le sait, les débris de la nation des Goths s'étaient groupés autour d'un héros ; la lutte recommençait dans toute l'Italie ; déjà Florence, Naples, Tibur étaient tombées aux mains de Totila ; Rome, serrée de près, sentait venir de nombreux désastres. En effet, à l'automne de 545, le roi des Goths venait camper sous ses murailles[4].

Cette fois, Bélisaire n'était plus là pour la défendre. Rappelé en Orient après la prise de Ravenne, chargé de la guerre contre les Perses, puis disgracié, il venait à la vérité, tant les circonstances étaient graves, d'être renvoyé en Italie ; mais sans soldats, sans ressources, réduit à l'impuissance, il assistait désespéré aux événements qu'il ne pouvait empêcher. A sa place, Bessas, un officier avare et féroce, commandait les 3 000 hommes qui formaient toute la garnison de Rome ; mais jugeant ses troupes trop peu nombreuses pour forcer le cercle de l'investissement, il se bornait à monter la garde sur les murailles et se refusait obstinément à toute sortie. De son côté, Totila avait compris qu'il userait inutilement ses forces dans de sanglants assauts ; il s'était donc contenté de

1. *Lib. pont.*, 296 ; Grisar, 545-546.
2. Grisar, 546 sqq.
3. Duchesne, *Vigile et Pélage*, 379.
4. *B. G.*, 327.



Fig. 196. — L'enlèvement d'Élie, bas-relief de la porte en bois de Sainte-Sabine.



Fig. 197. — L'Ascension, bas-relief de la porte en bois de Sainte-Sabine.

bloquer hermétiquement la ville, coupant toutes les routes, barrant par des obstacles le cours inférieur du Tibre et rendant ainsi inutile la possession de Porto, où se maintenait un détachement byzantin. Serrée de près, attendant chaque jour un secours qui n'arrivait pas, Rome fut bientôt en proie aux horreurs de la plus affreuse famine[1]. Vainement le pape, qui se trouvait alors en Sicile, avait envoyé une flotte chargée de grains ; elle avait été enlevée par les Goths[2]. Vainement le diacre Pélage qui, en l'absence de Vigile, avait la direction de l'Église romaine, avait affronté la colère de Totila et tenté de le fléchir ; le roi barbare n'avait rien voulu écouter[3]. Pendant ce temps la population romaine mourait de faim. Procope a laissé de cette année terrible un tableau dont les détails font frémir[4]. La misère était telle qu'un boisseau de blé se payait sept sous d'or, un peu de farine de son, près de deux sous d'or. Une pièce de viande se vendait cinquante sous d'or ; encore en trouvait-on avec peine ; un cheval mort était une bonne fortune pour ceux qui le rencontraient : et malgré les efforts que faisaient les riches généreux, et surtout Pélage, pour soulager les malheureux assiégés, la famine devenait chaque jour plus épouvantable. On mangea les chiens, les rats ; pour tromper la faim, on se nourrissait d'herbes, d'orties que l'on faisait cuire ; et beaucoup de gens mouraient. On ne voyait partout que visages livides, figures spectrales ; les suicides se multipliaient, des épisodes lamentables terrifiaient les infortunés survivants. A toutes les supplications des Romains, demandant la mort comme fin de leurs misères[5], Bessas ne répondait rien. Il réservait pour sa garnison toutes les ressources disponibles ou profitait des réserves qu'il avait faites pour s'enrichir personnellement. A la fin pourtant, il autorisa à prix d'or un certain nombre de personnes à partir, mais beaucoup, affaiblies par les privations, moururent en route. Ainsi, dit Procope, se rappelant, en ces jours de deuil, la glorieuse formule d'autrefois, « ainsi le destin accablait le Sénat et le peuple romain[6] ».

Au milieu de ces épouvantes, un rayon d'espoir pourtant vint à luire.

1. *B. G.*, 327-328.
2. *Id.*, 339.
3. *Id.*, 340-345.
4. *B. G.*, 347-349.
5. *B. G.*, 346-347.
6. *Id.*, 349.

On apprit que Bélisaire était arrivé à Porto avec des troupes, avec une flotte de deux cents navires chargés de blé, qu'il s'apprêtait à secourir et à ravitailler Rome. Comme de coutume, Antonine accompagnait le général ; ce fut la cause du désastre. En se mettant en route en effet, Bélisaire laissa sa femme à Porto, ordonnant expressément à Isaac, l'officier qui commandait la garnison, de ne sortir de la place à aucun prix ; et déjà, poussant de l'avant, il avait enlevé le barrage qui fermait le Tibre, lorsque tout à coup la nouvelle se répandit dans l'armée byzantine qu'Isaac venait d'être tué. C'est qu'alors Porto était pris, la retraite coupée à l'armée byzantine ; c'est qu'alors surtout Antonine était aux mains des Barbares. Et sans rien vérifier, sans rien vouloir entendre, Bélisaire rebroussa chemin en toute hâte ; il trouva Porto tranquille, Antonine libre, Isaac vivant : la nouvelle était fausse, mais l'entreprise sur Rome était manquée. Bélisaire, désespéré de cet insuccès, tomba gravement malade ; le dernier espoir de salut s'évanouissait pour les assiégés [1].

Dans la nuit du 17 décembre 546, une trahison ouvrit les portes de Rome à Totila. Réveillés en sursaut par les fanfares du vainqueur [2], les malheureux Romains crurent leur dernière heure venue. A travers la nuit, ils coururent s'entasser dans les églises, pendant que la garnison grecque décampait en toute hâte, accompagnée de tous ceux qui purent se procurer un cheval. Beaucoup de gens se réfugièrent à Saint-Pierre, l'asile sacré et vénéré entre tous. Au matin, Totila s'y rendit également, pour déposer ses hommages sur la tombe de l'apôtre. Pélage l'attendait sur le seuil, les évangiles en main, demandant le pardon pour les Romains vaincus [3]. Le roi barbare se laissa fléchir à ses prières ; sauf quelques rares exceptions, les vies furent épargnées, mais Totila accorda à ses soldats le pillage comme récompense et durement il fit sentir leur humiliation aux Romains. Après une revue passée au Forum, il entra au Sénat, qui tint sans doute sa dernière séance sous cette présidence inattendue et il fit aux patriciens de sanglants reproches de leur ingratitude.

1. *B. G.*, 355-360.
2. *Lib. pont.*, 298 ; *B. G.*, 362 sqq.
3. *B. G.*, 364.

Cette fois encore, dans le silence universel, une seule voix s'éleva, celle de Pélage, réduit à solliciter le pardon pour le Sénat, comme il l'avait obtenu pour le peuple[1].

La situation de Rome était lamentable. La guerre, le siège, l'émigration avaient réduit la population à une poignée d'hommes ; Procope dit qu'il restait dans la ville 500 personnes à peine, et absolument misérables[2]. Les descendants des plus grandes familles, les plus illustres sénateurs étaient réduits à mendier leur pain ; parmi eux, une noble figure apparut, celle de Rusticiana, la fille de Symmaque et la veuve de Boèce. Au lendemain de la restauration byzantine, elle avait vengé les injures des siens en faisant abattre les statues de Théodoric ; pendant le siège, elle avait généreusement distribué tous ses biens aux pauvres. Ruinée maintenant, obligée de tendre la main, elle était exposée aux plus graves périls. Les Goths irrités réclamaient sa mort, mais la clémence de Totila l'épargna[3]. Dans ces tristes jours en effet, le roi barbare se montra indulgent aux personnes ; mais la ville devant laquelle tant des siens avaient succombé lui inspirait une haine violente. Il fit tout d'abord démanteler une partie des murailles ; bientôt il menaça de brûler la ville et de transformer Rome entière en un vaste pâturage[4]. Il ne tarda pas, dans un moment de colère, à réaliser un dessein plus extraordinaire encore. Il avait, au commencement de 547, essayé de traiter avec la cour de Byzance, mais Justinien avait repoussé avec hauteur toutes les ouvertures de paix. Alors Totila prit une grandiose et terrible résolution. Toute la population de Rome, sénateurs en tête, fut emmenée captive en Campanie, la ville fut laissée vide d'hommes[5]. « Rome, dit un contemporain, fut à ce point désolée, que, sauf les animaux, il n'y restait pas un être vivant[6]. » La solitude régna dans les murailles de la grande métropole ; pendant près de six semaines, chose inouïe et qui ne s'est pas vue une seconde fois dans son histoire, la vie de Rome s'arrêta ; et on a peine à imaginer le mélancolique et effrayant spectacle qu'offraient au passant timide qui se risquait dans cette ville morte « ces rues désertes, ces

1. *B. G.*, 367-368.
2. *Id.*, 363.
3. *Id.*, 365.
4. *B. G.*. 371.
5. *Id.*, 373.
6. Marcell. com., a. 547.

places silencieuses, ces basiliques fermées, ces demeures vides, où les bêtes sauvages commençaient à prendre la place des hommes[1] ».

IV

Pourtant cette mort apparente ne fut que de courte durée. Bélisaire, toujours retranché à Porto, saisit une occasion favorable et se jeta dans la cité avec une faible troupe ; en vingt-cinq jours il répara les murailles démantelées, entassant hâtivement dans son œuvre les débris des monuments antiques[2] ; et lorsque Totila, qui croyait avoir effacé pour toujours le souvenir de Rome, reparut devant la Ville éternelle, le général byzantin repoussa énergiquement tous les assauts et fit regretter amèrement au roi barbare d'avoir, en un moment de colère, mieux aimé détruire que conserver[3]. Pourtant ce n'était pas encore la fin des misères romaines. En 549, Totila reparut, et cette fois Bélisaire n'était plus là. De nouveau, la trahison ouvrit aux Goths les portes de la ville; de nouveau, Rome connut les horreurs d'une prise d'assaut[4]. Pendant trois ans, les Barbares y demeurèrent en maîtres, jusqu'au jour où, en 552, Narsès la reprit une cinquième fois de vive force et la rendit pour deux siècles à l'empire d'Orient[5]. Rome, qui se crut définitivement sauvée, célébra par des fêtes joyeuses la victoire des armées byzantines[6], et des inscriptions pompeuses glorifièrent, avec la défaite des Goths écrasés par l'admirable célérité des Grecs, la liberté rendue à Rome et les triomphes de Narsès[7].

Cinq fois prise et reprise pendant un court espace de seize années, la ville n'était plus que l'ombre d'elle-même[8]. La guerre, la famine, la peste, l'émigration avaient réduit à une poignée d'hommes ce qui était autrefois le peuple souverain. Dans l'énorme enceinte, on trouvait trente ou quarante mille personnes à peine, ruinées, pauvres, misérables. « Telle est, écrivait le diacre Pélage, la détresse, la pauvreté de la ville, que

1. Duchesne, *Vigile et Pélage*, 403.
2. *B. G.*, 377-378.
3. *Id.*, 378-381.
4. *Id.*, 432-436.
5. *Id.*, 629-632.
6. Agath., 88-89 ; *Lib. pont.*, 305.
7. *C. I. L.*, VI, 1199.
8. Gregorovius, *loc. cit.*, I, 451 sqq. ; Grisar, 586-589.

nous ne pouvons regarder sans un douloureux serrement de cœur les gens que nous avons connus jadis riches et considérés[1]. » De l'aristocratie romaine, il ne subsistait plus que quelques débris. Beaucoup de patriciens avaient fui Rome pour toujours, les uns en Sicile, d'autres jusqu'à Constantinople. Beaucoup, tombés aux mains des Goths, avaient eu un sort plus cruel encore ; dans la lutte désespérée de 552, ils avaient été massacrés sans pitié par les Barbares[2]. Ceux qui revenaient trouvaient leurs palais vides, leurs propriétés de la campagne dévastées ou transformées en marécages par la rupture des aqueducs : et dans ce désastre, le plus grand que Rome ait connu (au temps des papes d'Avignon même, elle ne tomba pas aussi bas), à peine reconnaissaient-ils leur ville. Dans l'intérieur de l'enceinte, on voyait maintenant de grands espaces vides, où l'on avait semé du blé pendant le siège de 549 ; les monuments antiques, dont nul ne prenait plus souci, tombaient en ruines, malgré les mesures réparatrices que Justinien ordonnait tardivement pour leur entretien[3] ; au grand cirque, les derniers jeux avaient été donnés par Totila en 549 ; dans les rues, Narsès avait, en 552, fait défiler la pompe du dernier triomphe. Sans doute, pour célébrer sa victoire, Narsès, comme Bélisaire, avait fait quelques pieuses fondations. Aux portes de Rome, aux Eaux Salviennes (ad Aquas Salvias), il avait fondé un monastère pour des moines grecs[4] : à Saint-Sabas, à Sainte-Marie in Cosmedin, il avait encouragé d'autres cénobites orientaux à s'établir[5] ; et au pied du Quirinal, comme un monument de la domination et de la gloire byzantines, il bâtissait, sur le modèle de la célèbre église des saints Apôtres à Constantinople, une église en l'honneur des apôtres Philippe et Jacques[6]. Par tout cela même, Rome se transformait. Des saints grecs s'introduisaient dans ses basiliques, des moines grecs pénétraient dans ses couvents ; une population grecque s'établissait dans le quartier qui longe le Tibre et couvre les pentes de l'Aventin ; et quoique, dans le palais impérial restauré, devenu la résidence du vice-roi d'Italie, solennellement les images impériales eussent repris place dans l'oratoire de Saint-César

1. *P. G.*, 69, 404-405.
2. *B. G.*, 633.
3. *Pragm. sanctio*, 25.
4. Grisar, 613 sqq.
5. *Id.*, 618.
6. *Id.*, 619 sqq.

in Palatio[1], en fait Rome antique se mourait. « Dans l'épouvantable tourmente de la guerre gothique, dit Gregorovius, la vie antique avait disparu pour toujours. Dans la ville incendiée et déserte, seules les ruines attestaient la prospérité évanouie. La prophétie de la Sibylle s'était accomplie. Une nuit profonde s'étendait sur le monde latin, et dans ces ténèbres aucune lumière ne brillait plus, que les cierges des églises et la lampe solitaire du moine au fond des monastères[2]. »

V

Assurément, en ces jours de deuil, l'Église aussi avait cruellement souffert. Plus d'une fois, aux tristesses de la guerre, le despotisme de Justinien avait ajouté d'autres misères, non moins navrantes. En 536 déjà, lorsque le pape Agapit était venu à Constantinople accomplir ce que Liberatus appelle, d'une belle expression, « l'ambassade du Christ[3] » (*Christi legatio*), il avait fait l'expérience de la violence autoritaire du *basileus*, et le *Liber pontificalis* a enregistré ce significatif et symbolique dialogue, le prince disant au pontife : « Consens à mes demandes, ou je t'exile », et celui-ci répondant avec une courageuse fierté : « J'étais venu, pécheur que je suis, voir le très chrétien empereur Justinien, mais voilà que je trouve Dioclétien. Je ne crains pas tes menaces[4] ». Sous les successeurs d'Agapit, la conversation prit un tour plus grave encore entre le pape et l'empereur. En mars 537, pendant le grand siège, Silvère fut sacrifié aux intrigues du diacre Vigile et aux rancunes de Théodora, et Bélisaire, poussé par Antonine, ayant peut-être aussi, comme on l'affirme, reçu de l'argent de Vigile, ne répugna point à se faire l'instrument de ce louche complot. Le pape résidait au palais de Latran : on l'accusa de vouloir livrer aux Goths la porte Asinaria, voisine de sa résidence ; et pour fournir à l'accusation des pièces à conviction, on fabriqua, comme il convient, de fausses lettres, que l'on intercepta. Il semble pourtant qu'à

1. Duchesne, *Bull. crit.*, 1885, p. 417 ; Grisar, 616 sqq.
2. Gregorovius, *loc. cit.*, I, 453.
3. Liberatus, *Brev.*, 21.
4. *Lib. pont.*, 287.

ce moment Bélisaire hésita ; il insinua à Silvère de faire lui-même à l'impératrice les concessions qu'elle attendait de la bonne volonté de Vigile ; le pontife refusa énergiquement. Toutefois, pour démentir les bruits de trahison qui couraient sur son compte, il se retira loin des murs, sur l'Aventin, dans le voisinage de la basilique de Sainte-Sabine. C'est là que Bélisaire, obligé d'obéir aux ordres reçus de Constantinople, l'envoya bientôt chercher. Malgré les craintes de son entourage, Silvère se rendit au palais du Pincius, et en effet une première entrevue se termina sans violences. Mais peu après, le pape fut de nouveau mandé auprès du général. Un cortège nombreux l'accompagnait : soigneusement, on écarta la suite pontificale, que l'on retint dans les antichambres ; seul, avec Vigile, Silvère fut introduit dans les appartements intimes, où il trouva Bélisaire assis aux pieds d'Antonine, nonchalamment étendue sur un lit de repos. « Eh bien ! seigneur pape, s'exclama la femme du commandant en chef, que vous avons-nous donc fait, nous et les Romains, pour que vous vouliez nous livrer aux Goths ? » Ce qui se dit ensuite, on l'ignore ; ce qui se fit est certain. Le pontife, dépouillé de ses ornements sacerdotaux, fut revêtu d'un habit de moine, déposé brutalement, exilé en Orient[1] : à sa place, le 29 mars 537, Vigile, sous la pression de l'autorité byzantine, fut élu pape sans contestation[2].



Fig. 198. — Chapiteau à Saint-Clément (d'après Clausse, *les Marbriers romains*).

Il devait cruellement expier, on le sait, les moyens par lesquels il s'était assis dans la chaire de Saint-Pierre, et que ses contemporains

1. *Lib. pont.*, 292-293 ; *B. G.*, 121 ; Liberatus, *Brev.*, 22 ; Duchesne, *loc. cit.*, 374-376.

2. Cf. Hist. Jahrb. d. Görresgesellschaft, t. XX, p. 282-288.

jugèrent au reste avec une sévérité méritée. Le 22 novembre 545, comme il célébrait la messe dans l'église de Sainte-Cécile au Transtevère, il fut brutalement enlevé, dans la basilique envahie, par un détachement de soldats grecs, embarqué prestement sur un navire qui tout aussitôt descendit le Tibre, parmi les clameurs, les lamentations et les huées d'une population effarée et terrifiée de ce coup de force[1]. Et sans doute il est



Fig. 199. — Saint-Laurent hors les murs. Vue intérieure.

possible que Vigile se soit prêté volontiers à cet enlèvement, qui le tirait d'une situation difficile, et qu'il l'ait souhaité[2] : mais lorsque de Syracuse, où d'abord on le transporta, il dut, lui aussi, partir pour l'Orient, les huit années qu'il passa dans la capitale (25 janvier 547-comm. 555) furent remplies pour lui de périls et de violences, de tristesses et d'humiliations pour la papauté, jusqu'au jour où, par lassitude, le pape céda enfin aux volontés théologiques de Justinien. Pas plus que Silvère sa victime,

1. *Lib. pont.*, 297.

2. Duchesne, *loc. cit.*, 381-382.

il ne devait revoir sa ville pontificale ; il mourut sur le chemin du retour, à Syracuse (7 juin 555), avant d'y avoir pu rentrer.

Cependant, malgré ces misères, l'autorité de la papauté grandissait sans cesse à Rome, dans l'Italie, dans l'Occident. Pendant les horreurs des cinq sièges, pendant l'absence de Vigile, dans la détresse universelle, un homme était demeuré debout; c'était le diacre Pélage. Riche, il avait dépensé sa fortune pour soulager les assiégés : courageusement, comme jadis saint Léon devant Attila, il avait affronté la colère de Totila et imposé au roi goth le respect de son caractère et de sa fermeté ; en toute circonstance enfin, il avait montré une âme haute, forte, généreuse, et conquis parmi ses concitoyens cette primauté morale qui survit à toutes les autres. Non moins énergiquement il avait, à Constantinople, comme nonce, puis comme conseiller du pape, défendu l'orthodoxie et le concile de Chalcédoine : et si lui aussi finit par céder, un peu pour complaire à Justinien, un peu pour devenir pape après Vigile [1] — depuis 537 l'influence byzantine était prépondérante dans les élections pontificales — il est certain que, malgré cette faiblesse et les défiances qu'elle excita, Pélage mérite de prendre place parmi les grands papes du VI[e] siècle. Il porta dans la chaire de Saint-Pierre la même générosité, la même hauteur de caractère, la même vigueur de main qu'il avait montrée quand en 546 il gouvernait Rome ; énergiquement il réorganisa la discipline, habilement il reconstitua les ressources économiques de l'Église [2] : et lorsqu'il mourut en 560, son épitaphe, inscrite sur le tombeau où on l'ensevelit à Saint-Pierre, put dire de lui sans mentir « qu'il fit beaucoup d'ordinations et n'en tira nul profit », — ce qui, « eu égard aux usages du temps, était de l'héroïsme [3] » — qu'il employa ses richesses à racheter les captifs, à soulager les pauvres, à consoler les affligés :

Alterius gemitus credidit esse suos [4].

Ainsi, dans Rome antique en ruines, grandissait lentement la ville pontificale : les basiliques s'élevaient triomphantes sur les débris des temples abandonnés : les cérémonies religieuses, les processions solennelles, rem-

1. Duchesne, *loc. cit.*, 439.
2. Hartmann, *loc. cit*, I, 395 sqq.
3. Duchesne, *loc. cit*, 440.
4. De Rossi, *Inscr. christ.*, II, 208.

plaçant les fêtes et les triomphes d'autrefois, remplissaient la cité de leur grande pompe mélancolique. Et de même, malgré la restauration de l'autorité byzantine, l'évêque devenait chaque jour davantage le premier personnage de Rome. Officiellement, la loi même lui conférait un rôle dans la vie publique ; pratiquement, la disparition de toutes les grandeurs passées, le déclin des vieilles familles aristocratiques, l'effacement de la puissance impériale lointaine, accroissaient d'autant sa puissance et son prestige. Parmi les ruines de l'ancienne Rome, seule l'Église demeurait debout, seule elle apparaissait agissante et vivante. Dans les grandes journées de l'histoire de la ville, c'est son chef qui toujours occupe la première place : il est allé au-devant d'Attila, il a traité avec Genséric ; de même il négocie avec Bélisaire et fléchit la rigueur de Totila. Dans la vie journalière, c'est l'Église qui, du produit de ses riches domaines, admirablement administrés, nourrit la ville ; par les hôpitaux qu'elle bâtit, par les œuvres de charité qu'elle multiplie, par son inépuisable et quotidienne bienfaisance, c'est elle qui répare et console les misères, et ainsi, dans cette Rome qu'elle défend et fait vivre, lentement elle prépare et légitime l'autorité qu'elle y exercera un jour. Sans doute, sous le règne de Justinien, elle a durement éprouvé la rigueur du despotisme impérial, elle a connu bien des humiliations et des hontes ; mais un jour viendra où le pontife romain s'affranchira des prises du césaropapisme byzantin, et ce jour-là, dont on peut dès le vi[e] siècle pressentir la lointaine mais certaine venue, changera, par l'alliance de l'Église avec les Francs, le cours de l'histoire pour des siècles.

CHAPITRE VIII

RAVENNE ET L'ART BYZANTIN

A l'est de Bologne, non loin du rivage de l'Adriatique, on trouve, dans une plaine basse et triste, une petite ville de province, aujourd'hui presque déserte et à demi morte, mais qui jadis servit d'asile aux derniers empereurs d'Occident, de capitale aux rois ostrogoths, de résidence aux gouverneurs de l'Italie reconquise par Justinien. C'est Ravenne. Par les grands souvenirs qu'elle évoque, par les monuments qu'elle conserve d'un passé glorieux, Ravenne, malgré sa décadence présente, garde une importance singulière pour l'historien et pour l'artiste. Mieux qu'en Orient, mieux qu'à Constantinople même, on y peut étudier l'art byzantin du vi[e] siècle et l'influence profonde qu'il exerça sur l'Italie. Tandis que Rome descendait insensiblement au rang d'une ville de province, le luxe des grandes constructions persistait à Ravenne ; et ainsi, dans cette ville rattachée de bonne heure à Byzance par de constantes relations, devenue ensuite le centre de l'administration impériale dans la péninsule, l'art oriental put s'épanouir comme en pleine terre.

On a, d'une pittoresque expression, appelé Ravenne une Pompéi italo-byzantine. Peu de villes se prêtent mieux en effet à une évocation du passé. Tout y ramène l'esprit vers une même époque, vers un même art ; aucun intérêt étranger n'y vient troubler la calme et paisible contemplation des monuments. Le silence des rues désertes, où çà et là d'antiques sarcophages s'adossent aux murailles, le grand air de tristesse

et d'abandon répandu sur les choses, la solitude recueillie des vastes basiliques, tout y invite à s'oublier parmi les souvenirs des siècles disparus. Lorsque, dans San Apollinare Nuovo, le regard se pose sur cette longue procession de saintes aux costumes éclatants, lorsque, dans Saint-Vital, il s'arrête sur ces mosaïques où Justinien et Théodora apparaissent dans l'éclat de la pompe impériale, il semble presque, au bout d'un moment, qu'on voie s'animer et revivre ces calmes et immobiles figures, et tout naturellement l'esprit se replace dans le milieu où naquirent ces admirables édifices. Ravenne est peut-être la seule ville du monde où Justinien et Théodora cessent d'être des noms vides de sens et d'intérêt, où ils redeviennent des réalités tangibles et presque présentes ; et devant cet expressif commentaire de l'histoire, les sèches mentions des chroniques se colorent et s'éclairent, et de cette sorte de vision historique sort une compréhension plus nette des événements, une plus claire intelligence des monuments[1].

I

Ce qu'était Ravenne en 540, lorsque Bélisaire en reprit possession au nom de l'empereur, ce qu'elle devint sous Justinien et par lui, il est aisé de le savoir. On connaît ces petits livres, destinés à guider dans Rome les pèlerins du moyen âge, ces *Mirabilia urbis Romæ*, qui, en nous promenant parmi les édifices, en nous racontant les naïves légendes qui s'y attachaient, nous rendent une si vivante et si curieuse image de la Ville éternelle. Un document assez analogue permet de tracer pour Ravenne un semblable tableau. Un prêtre ravennate, Agnellus, qui vivait au commencement du IX[e] siècle, nous a laissé sur sa ville natale un ouvrage fort intéressant. Il y a raconté, à l'intention des moines de son monastère, la vie des archevêques qui pendant 800 ans se succédèrent sur le trône de saint Apollinaire ; mais on ne vit pas impunément dans

1. Sur Ravenne, cf. Richter, *Die Mosaiken von Ravenna*, 1878; Bayet, *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient*, 1879 ; Diehl, *Ravenne*, 1886 ; Redin, *Mozaiki Rav. cerkvei*, 1896.

un milieu tel que Ravenne ; en parcourant les rues, en visitant les basiliques, le bon religieux n'a pu s'empêcher de s'intéresser à ces édifices somptueux, à ces mosaïques éclatantes ; il a copié les inscriptions qui couvraient les parois des églises ou décoraient les sarcophages, il a décrit les peintures qui ornaient les murailles, il s'est fait conter les miracles et les pieuses légendes qui se rapportaient aux monuments. Tout ce qu'il



Fig. 200. — S. Apollinare in Classe à Ravenne. Vue extérieure.

a vu, tout ce qu'il a entendu, il l'a, sans beaucoup choisir, versé dans son livre, et c'est ce qui en fait le charme principal. Sans doute, il lui arrive de confondre les époques, de brouiller les personnages, de travestir l'histoire même : mais il décrit consciencieusement, il conte avec une naïveté admirable, et s'il est impatientant parfois par ses longueurs et son bavardage, il garde un mérite essentiel : il nous rend la vivante image de Ravenne byzantine, de ses édifices et de ses traditions.

Aujourd'hui, Ravenne est assez loin de la mer : jadis, elle avait pres-

que à ses portes un port sur l'Adriatique[1]. C'était Classis, port de guerre où stationnait un détachement de la flotte impériale, ville de commerce et d'industrie où l'on parlait grec autant que latin, et où fréquentaient pour leurs affaires les négociants de Syrie et d'Arménie[2], cité religieuse enfin, toute peuplée de couvents et d'églises. Parmi ses nombreux édifices, deux surtout étaient remarquables par leur beauté propre ou le tour pittoresque des légendes qui s'y attachaient. L'un, c'était l'église de Pierre, bâtie au ve siècle par l'archevêque Pierre Chrysologue, et qui était la plus grande, la plus magnifique des églises de Ravenne. Ses murailles étincelaient de mosaïques et de pierres précieuses, ses autels étaient chargés de vases d'argent et d'or ; mais elle possédait un trésor plus considérable encore, une image du Christ si belle que le Sauveur lui-même avait daigné s'y reconnaître[3]. Le monastère de Saint-Jean n'était pas moins célèbre, et Agnellus conte à son sujet une fort curieuse légende, l'une des plus amusantes assurément de son livre[4], mais dont la date nous reporte un peu au delà du temps de Justinien. Aujourd'hui, de ces vieux monuments, de ces vieux souvenirs, rien ou à peu près ne reste. Classis est détruite depuis le commencement du ixe siècle ; une plaine marécageuse s'étend là où se creusait jadis le port de Ravenne, et dans ce désert malsain, seul et splendide vestige de la cité disparue, se dresse l'imposante basilique de Saint-Apollinaire in Classe.

Au sortir de Classis, le long faubourg de Cæsarea[5] unissait le port à la ville. Au moment où les Byzantins reprenaient possession de Ravenne, deux grands noms y étaient particulièrement célèbres, deux grands souvenirs s'y conservaient pieusement. L'un était celui d'une impératrice du ve siècle, de cette fière et énergique Galla Placidia, dont l'existence avait eu toutes les péripéties d'un roman. Successivement transportée du palais de Ravenne au camp des Wisigoths, des bords de la Garonne aux rivages du Bosphore, successivement femme d'un prince germain et mère d'un empereur romain, elle avait su, dans la tourmente du ve siècle,

1. *B. G.*, 8-9.
2. Agnell., 30 ; Marini, *Papiri dipl.*, 114, 90, 74, 93 ; Greg. Magni *epist.*, 3, 28 ; 4, 45.
3. Agnell., 24-25.
4. *Id.*, 131-132.
5. *Id.*, 34-35.

soutenir quelque temps, par sa hauteur d'esprit et son courage, l'empire chancelant. Elle avait beaucoup aimé cette ville de Ravenne où elle était née, où elle avait voulu être ensevelie ; elle y avait multiplié les édifices et les fondations religieuses[1], et aujourd'hui encore son nom demeure inséparable de cette chapelle des Saints-Nazaire et Celse, où elle fut enterrée près de son frère et de son mari, de ce charmant oratoire tout paré de mosaïques, qu'on appelle le mausolée de Galla Placidia, et qui est peut-être ce que l'art chrétien du ve siècle nous a laissé de plus exquis.

L'autre souvenir était celui du grand roi ostrogoth Théodoric. Lui aussi, ce barbare, devenu presque romain, avait aimé Ravenne d'un amour singulier. Il y avait fait construire de magnifiques églises, Sainte-Marie in Cosmedin[2], Saint-Martin au Ciel d'or, qui s'appelle aujourd'hui San Apollinare Nuovo[3], il y avait bâti un palais somptueux dont le plan ressemblait, à ce qu'il semble, à celui du Palais Sacré de Constantinople et qui était pareillement décoré de brillantes mosaïques, où le roi apparaissait en costume de guerre, entre deux figures symboliques représentant Rome et Ravenne[4]. Sur la place qui précédait le palais, une belle statue de bronze montrait le roi barbare à cheval[5] ; et tel était son prestige à Ravenne, que son souvenir, bien qu'entaché d'hérésie, mérita le respect des Byzantins orthodoxes et qu'ils n'osèrent toucher à rien de ce qui rappelait ce nom si grand et si glorieux. Aujourd'hui encore, on admire, à Ravenne, la fameuse Rotonde, au lourd dôme de pierre, où fut enseveli Théodoric le Grand.

Sur la capitale reconquise de Galla Placidia et de Théodoric, Justinien, comme partout, voulut mettre sa marque. Avec son ordinaire piété, il combla de présents l'église de Ravenne[6], dépouillant en sa faveur les Goths demeurés ariens : il lui accorda de nombreux privilèges ; il fit aux basiliques des cadeaux magnifiques, et, par sa libéralité, il mérita qu'à sa mort « il y eût, selon l'expression du chroniqueur ravennate, grand deuil et tristesse pour la perte d'un prince aussi parfaitement or-

1. Agnell., 41-42.
2. *Id.*, 86.
3. *Id.*, 86-88.
4. Agnell., 94, 132.
5. *Id.*, 94.
6. *Id.*, 85.

thodoxe »[1]. Aussi bien, pour être l'instrument de ses volontés et l'aider à satisfaire son goût des constructions, il trouva à Ravenne même l'homme qu'il lui fallait : ce fut l'archevêque Maximien (546-556).

Comme Justinien, Maximien figure dans la mosaïque de Saint-Vital ;



FIG. 201. — L'évêque Maximien, d'après la mosaïque de Saint-Vital.

comme l'empereur, il avait laissé un long souvenir dans l'esprit des Ravennates. Deux ou trois siècles après sa mort, on contait volontiers encore ses aventures plus ou moins légendaires, ses grands voyages en Orient, ses relations amicales avec Justinien et, non sans une pointe d'irrévérence pour l'autorité impériale et pour la gravité épiscopale, la façon dont le pieux évêque avait dupé le grand empereur[2]. Aux yeux des

1. Agnell., 90.

2. Agnell., 74, 78.

bons bourgeois de Ravenne, Maximien passait pour un homme avisé, fort habile et subtil, et si les histoires qui couraient sur son compte laissaient douter un peu du sérieux de l'archevêque, elles faisaient grand honneur, en revanche, à son adresse et à son ingéniosité.

Voici, entre autres, un tour de sa façon qu'il joua à Justinien [1]. Comme il était encore diacre en Istrie, il découvrit un jour en fouillant la terre un grand vase tout rempli d'or. Il réfléchit tout aussitôt qu'il pourrait malaisément dissimuler une telle trouvaille, et qu'en conséquence elle reviendrait à l'empereur. Que fit-il? Il ordonna qu'on lui amenât un bœuf, qu'on le tuât, après quoi il lui remplit le ventre de pièces d'or; il se fit faire ensuite de grandes bottes en peau de chèvre et il les remplit d'or également. Puis il partit pour Constantinople et alla offrir à l'empereur tout l'or qu'il n'avait point caché. Justinien, ravi de l'aubaine, lui fit un excellent accueil, et lui demanda si c'était bien tout ce qu'il avait découvert. « Je le jure, sire, par votre salut, répondit Maximien, je n'ai gardé pour moi que ce que j'ai mis dans le ventre et dans les bottes. » La réponse était subtile; Justinien crut que le diacre entendait indiquer par là l'argent qu'il avait dépensé pour sa nourriture et pour ses frais de route, et ravi d'avoir trouvé un si honnête homme, il le nomma archevêque de Ravenne.

Ici encore, l'ingéniosité de Maximien trouva à s'exercer [2]. Le clergé et le peuple refusaient d'accueillir un prélat étranger, et l'évêque s'était vu obligé de prendre quartier dans un des faubourgs de la ville. Ses amis s'irritaient, parlaient d'en référer à l'empereur, pour qu'il fît réprimer par la force l'insolence des gens de Ravenne. Maximien n'y voulut point entendre. « Laissez-moi faire, leur dit-il, ayez quelques jours de patience. » Peu après, il invita à dîner plusieurs prêtres et citoyens notables; il les reçut aimablement, les fit bien dîner et les renvoya avec de beaux cadeaux, dont le fameux trésor fit les frais; en partant, il leur donna sa bénédiction et les pria de revenir le voir. Le lendemain il en invita d'autres, et ainsi fit-il le troisième jour. Peu à peu, un revirement s'opérait dans Ravenne. « C'est un excellent homme, disait-on, plein de

1. Agnell., 70. 2. Agnell., 71.

sagesse : nous avions de mauvais desseins contre lui, et il nous a rendu le bien pour le mal. Or, nous ne pouvons rester sans évêque ; allons donc le quérir et recevons-le dans la ville. » Ainsi fut fait. Au lendemain matin, une procession solennelle allait chercher Maximien, qui fut accueilli avec enthousiasme ; et voilà comment l'habile homme se mit en possession de son siège épiscopal.

Il n'était pas moins ingénieux quand il s'agissait de conquérir des reliques pour les églises qu'il fondait. Il avait bâti un monastère sous le vocable de Saint-André, et il souhaitait fort y placer le corps sanctifié de l'apôtre. Il alla donc à Constantinople le demander à Justinien : mais l'empereur refusa, alléguant que si Rome avait saint Pierre, il convenait que l'autre capitale de l'empire possédât au moins le frère du prince des apôtres. L'évêque n'insista pas. Il demanda seulement qu'il lui fût permis de passer, avec ses prêtres, la nuit en prières près du tombeau du saint : et au matin, tirant une épée de dessous sa robe sacerdotale, il trancha par un pieux sacrilège la barbe de saint André et l'emporta à Ravenne [1].

Quoi qu'il en soit de ces anecdotes, Maximien a des titres plus sérieux au souvenir de l'histoire. C'était un esprit cultivé, qui se préoccupa fort de l'éducation de son clergé [2], un grand bâtisseur surtout, qui couvrit d'édifices sa ville épiscopale, et en dota les églises de tapisseries splendides, de broderies éclatantes, de vases d'argent et d'or. « A lui seul, dit le chroniqueur, il a plus travaillé que tous les pontifes ses prédécesseurs [3]. »

Il n'est point nécessaire d'énumérer ici ses nombreuses fondations, dont beaucoup d'ailleurs ont disparu, Saint-Etienne où l'on voyait un portrait du prélat, Saint-Michel in Affricisco, dont la belle mosaïque se trouve aujourd'hui au musée de Berlin ; il vaut mieux aller tout droit, comme faisait jadis le voyageur qui visitait Ravenne, à ces églises incomparables dont aujourd'hui encore nous admirons les splendeurs, à Saint-Vital, à Saint-Apollinaire in Classe, à San Apollinare Nuovo. Lorsqu'en 546 Maximien monta sur le trône épiscopal, ces trois édifices

1. Agnell., 76.
2. *Id.*, 81.
3. Agnell., 77.

étaient déjà commencés depuis quelques années. Avec le concours d'un riche citoyen de Ravenne, le banquier Julien, l'évêque Ecclésius (522-532) avait en 526 entrepris la construction de Saint-Vital[1], et son successeur Ursicinus (532-536), celle de Saint-Apollinaire in Classe en 534[2]. La fondation de Saint-Apollinaire Nuovo (Saint-Martin au Ciel d'or) remontait plus haut encore: on y travaillait depuis le temps de Théodoric le Grand[3]. Maximien eut la gloire d'achever, en 547 et en 549, les deux premières de ces églises[4], et de pousser fort avant la construction de la troisième, que son successeur Agnellus (556-570) inaugura en 558[5], et d'en faire, grâce surtout au concours de Justinien, les merveilles de la cité. Aux yeux des gens de Ravenne, rien n'était comparable à ces édifices ; ils ne trouvaient point d'expressions assez fortes pour louer, à San Apollinare Nuovo, ce plafond admirable qui semblait une voûte céleste toute resplendissante d'or[6] ou pour célébrer ces pierreries qui décoraient les murailles de Saint-Apollinaire in Classe et qui, jour et nuit illuminaient la basilique de leurs feux[7]. Mais Saint-Vital surtout excitait leur enthousiasme. « Nulle part en Italie, écrit le chroniqueur, il n'existait une église comparable pour la beauté et l'habileté de la construction[8]. » Elle avait, dit-on, coûté 26 000 sous d'or ; la splendeur de ses mosaïques, l'originalité de son plan, les grands noms de Justinien et de Maximien qui y étaient attachés, tout concourait à la rendre admirable : et de fait, aujourd'hui comme jadis, dans cette ville si curieuse, Saint-Vital est encore ce qu'il y a de plus merveilleux.

II

Saint-Apollinaire in Classe, Saint-Apollinaire Nuovo, Saint-Vital sont les trois monuments les plus insignes et les plus complets peut-être qui nous restent de l'art byzantin au VIe siècle. Nulle part on ne saisit mieux

1. Agnell., 57. 59.
2. *Id.*, 63.
3. *Id.*, 86.
4. *Id.*, 77.
5. Agnell., 86-88.
6. *Id.*, 88.
7. *Id.*, 63.
8. *Id.*, 77.

le caractère complexe de cet art, où se mélangent et se combinent les traditions de l'art chrétien primitif et les aspirations d'une époque nouvelle ; nulle part on ne peut trouver non plus une occasion meilleure d'étudier les origines de cet art, l'obscure et difficile période de sa formation.

Depuis que l'incendie de 1823 a détruit à Rome Saint-Paul hors les murs, et qu'une restauration maladroite en a altéré le caractère primitif,



Fig. 202. — S. Apollinare in Classe à Ravenne. Vue intérieure.

Saint-Apollinaire in Classe demeure le type le plus complet, le plus expressif de l'ancienne basilique chrétienne : avec ses longues rangées de colonnes de marbre qui la partagent en trois nefs, ses grandes fenêtres cintrées éclairant la travée principale, ses plafonds en charpente, son chœur demi-circulaire auquel on monte par un large escalier et sous lequel s'étend une vaste crypte voûtée, avec les riches mosaïques qui décorent l'abside et l'arc triomphal et les sarcophages rangés dans les nefs latérales, elle donne une exacte et frappante idée d'un édifice sacré des premiers temps du christianisme.

En face d'elle et comme pour faire contraste, Saint-Vital montre un type nouveau et original : c'est l'édifice de forme circulaire, avec sa coupole hardiment posée sur une base polygonale, cette coupole qui va devenir désormais le trait caractéristique de l'architecture byzantine. Et sans doute Sainte-Sophie réalisera plus pleinement, et d'une façon plus géniale et plus audacieuse, cette disposition architecturale ; à Saint-Vital comme à Saints-Serge et Bacchus de Constantinople, la coupole s'appuie encore sur huit piliers placés en octogone, et dans les lignes extérieures de l'édifice, c'est à peine si cette coupole apparaît. Néanmoins, le monument est plus près de Byzance que de Rome ; et par le détail surtout, il est absolument byzantin. Regardez les chapiteaux : ils n'ont plus rien de classique, ni par leur étrange forme cubique, ni par la décoration compliquée qui les couvre, vraie dentelle de pierre ou orfèvrerie sur marbre. Regardez au-dessus du chapiteau ce membre nouveau qui s'introduit dans l'architecture, ce coussinet de pierre où viennent s'amortir les arcades, et sur lequel s'épanouit tout un peuple d'animaux et d'oiseaux, création de l'art oriental. C'est par là principalement que Ravenne procède de Byzance ; c'est par la décoration plus encore que par les formes que Saint-Vital revêt un aspect d'Orient.

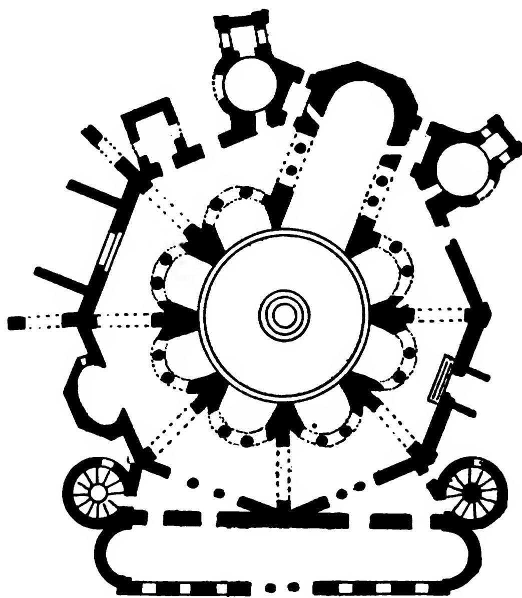


Fig. 203. — Plan de Saint-Vital (d'après Clausse, *Basiliques et Mosaïques chrétiennes*).

Dans toutes ces églises, de vastes cycles de mosaïques tapissent l'intérieur de l'édifice. Entrez à San Apollinare Nuovo : elle aussi est une basilique, que vingt-quatre colonnes de marbre, aux chapiteaux corinthiens un peu lourds, partagent en trois travées : sur les parois, au fond de l'abside, partout, les mosaïques mettent leur étincellement d'or. Sur

les murailles latérales, deux cortèges se déroulent au-dessus des arcades, formant — exemple unique dans l'art byzantin, — une frise somptueuse, où revit comme un souvenir des antiques Panathénées ; deux longues processions, l'une de saints, l'autre de saintes, sortent des remparts de Ravenne et de Classis et se dirigent vers le Christ et la Vierge, assis sur des trônes, parmi les anges. Au-dessus, entre les fenêtres, s'alignent des figures de prophètes et d'apôtres ; plus haut, une suite de petits tableaux représentent la vie et les miracles du Christ. On ne saurait dire assez l'impression profonde que produisent ces ouvrages, l'une des plus puissantes assurément que l'on puisse éprouver à Ravenne. La longue procession des saintes est entre toutes admirable : l'éclat des costumes, la régularité des traits, le port gracieux de la tête, la beauté des draperies donnent à ces figures de vierges un charme particulier : malgré la gravité un peu solennelle de l'attitude, malgré la pompe tout orientale déjà des habillements, involontairement, devant ces exquises images, on pense aux merveilles de l'art classique.

Mais c'est surtout à Saint-Vital qu'apparaissent les splendeurs de la mosaïque byzantine au VI[e] siècle. Tandis qu'à Sainte-Sophie ou dans les églises de Salonique, le badigeon turc a tout effacé, ici au contraire, le chœur et l'abside ont gardé intacte leur primitive décoration. C'est l'œuvre d'art la plus considérable du VI[e] siècle. Sur les parois latérales, des sujets empruntés à l'Ancien Testament couronnent la courbe des arcades : dans l'abside, le Christ est assis, entouré de saints et d'archanges[1] ; mais ce qui attire surtout l'attention, ce sont les deux grands tableaux d'histoire, où revivent, dans leur pompe byzantine, Justinien et Théodora. Ici encore, comme à San Apollinare Nuovo, l'impression éprouvée est profonde : c'est comme un morceau d'histoire morte qui s'anime et revit. Mais si vous examinez, pour en définir l'art, ces grands ensembles décoratifs, le même caractère complexe y apparaît que l'on rencontre déjà dans l'architecture. A côté des traditions de la période antérieure, du doux symbolisme emprunté au primitif art chrétien, tel qu'il persiste dans les

1. On trouve en Syrie, dans la description que Choricius a donnée de l'église de Saint-Serge à Gaza, une disposition toute semblable (Dobbert, *Zur Gesch. der altchristl. und der frühbyz. Kunst.* (Rep. f. Kunstwissenschaft, XXI, p. 40 du tirage à part.)

Pl. VIII



LE CHRIST ENTRE LES ANGES
PLAQUE D'IVOIRE DU MUSÉE CHRÉTIEN DU VATICAN

Phototypie Berthaud, Paris

épisodes miraculeux de Saint-Apollinaire ou dans les scènes bibliques du chœur de Saint-Vital, des sujets nouveaux apparaissent dans les tableaux qui représentent la Passion du Christ, ouvrage d'un style tout différent, d'un tour plus réaliste, et ces tendances nouvelles trouvent leur aboutissement naturel dans ces peintures de portrait et d'histoire qui décorent le chœur de Saint-Vital. C'est ce mélange précisément qui donne à l'art du VI[e] siècle sa marque ; mais déjà le jour est proche — on le voit bien dans les mosaïques de Saint-Apollinaire in Classe — où les représentations familières et simples de l'ancien art chrétien tourneront en un symbolisme maniéré, compliqué et voulu ; l'évolution est alors achevée, la défaite du symbolisme incontestable : la victoire de l'école historique est désormais certaine.

Une question se pose ici, qu'il faut essayer de résoudre. Dans quelle mesure cet art de Ravenne est-il vraiment de l'art byzantin ? On a, en ces dernières années, fort discuté le problème[1] ; tour à tour on a attribué aux monuments ravennates un caractère d'art original, ou cherché en Orient, mais ailleurs qu'à Byzance, l'influence sous laquelle ils sont nés. Quelque solution qu'on adopte, on ne peut se dispenser de prendre parti au débat ; et aussi bien cette étude a-t-elle une plus large portée encore : elle permettra d'entrevoir en quelles régions et sous quelles influences l'art byzantin lui-même s'est constitué.

D'une manière générale, un fait est incontestable : ce sont les rapports étroits que, de bonne heure, Ravenne entretint avec l'Orient[2]. Galla Placidia au V[e] siècle passa à Constantinople une partie importante de sa vie, et sans doute elle demanda à la capitale de l'empire les architectes et les artistes dont elle avait besoin pour ses constructions. Théodoric de même, élevé à Byzance, en subit fortement l'influence et le prestige ; quand il édifia son palais de Ravenne, il voulut que, comme au Palais Sacré, on y trouvât une Chalcé, un quartier pour les gardes (*Scubitus*), un miliaire d'or[3] ; ses constructions religieuses, de même,

1. Cf. Redin, *Mozaiki rav. cerkvei*. Pétersbourg, 1896, et le compte rendu très intéressant de Dobbert, *loc. cit.*, 28-44.

2. Cf. Strzygowski, *Das Etschmiadzin-Evangeliar.*, 50.

3. Agnellus, 94, 119.

s'inspirèrent de l'Orient et de ses magnificences. Considérez les édifices ravennates du ve siècle, et par exemple, la procession des apôtres qui se déroule à la voûte du baptistère des orthodoxes : le caractère de cérémonieuse solennité qu'on y observe est déjà tout byzantin[1]. Regardez les monuments du vi^e siècle : l'influence byzantine y est plus absolue encore. Sans parler même des mosaïques fameuses de Saint-Vital, image inoubliable de la cour de Byzance, partout, aux frises de San Apollinare Nuovo comme à l'abside de Saint-Vital, le luxe des costumes, le détail des ajustements, la splendeur des parures, la hiérarchique gravité des attitudes, tout dénonce l'Orient. Entre Ravenne et Byzance la parenté est étroite, indéniable, et dans les édifices de la cité italienne nous avons le droit absolu de chercher les manifestations de l'art que le règne de Justinien vit éclore dans l'empire d'Orient.

Mais, ce principe admis, il faut, dans le détail, poursuivre l'examen des monuments. Or, que nous considérions les formes de l'architecture ou le système de la décoration, les mosaïques, les miniatures ou les ivoires, toujours nous serons ramenés, on le verra, dans l'étude de ces rapports entre l'Orient et Ravenne, à certaines provinces particulières, toujours les mêmes, de l'Orient et d'un mot, à la Syrie et à l'Egypte. La constatation n'est point indifférente. En démontrant l'activité artistique de ces régions au vi^e siècle, elle éclaire peut-être d'une assez vive et assez nouvelle lumière l'obscure période où, entre le ive et le vi^e siècle, se forma l'art byzantin ; elle projette quelque clarté sur le difficile problème des origines de cet art.

Dans l'histoire de l'architecture byzantine, le règne de Justinien marque une époque décisive, le moment où, après une longue période de préparation et de tâtonnements, l'art trouve enfin sa formule définitive et du même coup atteint son apogée. « A ce moment, dit M. Choisy, toutes les méthodes de construction se sont fixées, tous les types d'édifice se sont produits, et tous se montrent appliqués à la fois, sans exclusion, sans parti pris ; le plan polygonal, dès longtemps indiqué dans les écrits d'Eusèbe et de saint Grégoire de Nazianze, se renouvelle à Saint-Serge

1. Dobbert, *loc. cit.*, 31.

et à Saint-Vital ; le plan en basilique se retrouve à l'église de la Mère de Dieu à Jérusalem ; le plan en croix à cinq coupoles apparaît lors de la reconstruction de l'église des Saints-Apôtres ; la belle disposition de Sainte-Sophie se révèle ; et enfin Sainte-Sophie de Salonique nous offre le type de ces églises à coupole centrale, dont toutes celles de l'Athos et de la Grèce ne sont que des variantes : jamais l'art ne s'était montré plus libre, plus varié, plus fécond. »[1] Jamais non plus il n'avait fait preuve de plus de science dans la conception, de plus d'audace dans l'exécution, de plus d'habileté et d'invention dans la solution des problèmes techniques. On a déjà dit comment Sainte-Sophie, par l'originalité du plan, la prodigieuse légèreté de la structure, la hardiesse presque téméraire de son énorme coupole, la savante habileté de ses combinaisons d'équilibre, « se présente aujourd'hui encore comme une des plus puissantes créations de l'architecture »[2]. Les mêmes qualités éclatent dans ces citernes colossales qu'édifia, dans le sous-sol de la capitale, la toute-puissante volonté de Justinien. Avec ses deux étages de minces colonnes superposées supportant les voûtes massives, la citerne de Bin bir Direk, bâtie en 528, égale en audace la construction de Sainte-Sophie[3], et elle lui ressemble en ceci encore, que jamais depuis le VIe siècle on ne se risqua à Byzance à en répéter les hardies dispositions. Avec ses hautes arcades qui s'achèvent en un arc légèrement aigu, ses massifs piliers contrebutés de contreforts prismatiques, l'harmonieuse élégance de sa construction, la merveilleuse habileté technique de ses combinaisons, l'aqueduc de Justinien ne fait pas moins d'honneur à l'architecte inconnu, « l'un des premiers ingénieurs assurément de tous les temps », qui l'édifia[4]. On pourrait multiplier ces exemples, où apparaîtraient l'ingénieux esprit d'invention, l'adresse à résoudre les plus délicats problèmes d'architecture, l'activité toujours en éveil, qui caractérisent les maîtres byzantins du VIe siècle[5]. Jamais peut-être, comme on l'a remarqué, à aucune époque

1. Choisy, *l'Art de bâtir chez les Byzantins*, 164.
2. *Ibid.*, 135-138.
3. Strzygowski, *Die byz. Wasserbehälter von CP.*, p. 216-217.
4. Strzygowski, *loc. cit.*, 12-14.
5. Cf. *ibid.*, 218-219, les solutions adoptées à la citerne d'Un-Kapan sokaghy, et 212, 216, la transformation accomplie dans la structure du chapiteau byzantin.

de l'art byzantin, des individualités artistiques plus géniales n'ont réalisé de plus grands progrès [1].

Mais cette admirable architecture du VIe siècle n'est point née, « à date fixe, constituée de toutes pièces et prête à consacrer son existence par un chef-d'œuvre [2] ». Examinez quels en sont les éléments vraiment caractéristiques : c'est la substitution de la forme polygonale ou circulaire



FIG. 204. — La philoxénie d'Abraham, mosaïque de Saint-Vital (phot. Alinari).

au tracé longitudinal des basiliques : c'est l'emploi, pour couronner les édifices, des voûtes sphériques et de la coupole sur pendentifs ; c'est dans la pratique, l'habitude de la construction voûtée sans cintrage [3]. Or, tous ces éléments préexistent au VIe siècle. Les plus anciennes civilisations de l'Orient les ont partiellement connus, et la Perse, continuant et empruntant ces vieilles méthodes, les a propagées et généralisées. C'est de là qu'elles

1. Strzygowski, *loc. cit.*, 217.
2. Choisy, *loc. cit.*, 151.
3. Cf. Choisy, *loc. cit.*, 59 sqq., 154-157.

passèrent à l'art romain d'Orient, et puis à l'art byzantin[1]. En quelle région spéciale de l'Orient s'accomplit la fusion des éléments divers, orientaux, grecs, romains, d'où sortit l'art proprement byzantin? il n'est point aisé de le dire avec certitude. Les églises d'Ephèse, de Sardes, de Philadelphie semblent faire croire que l'Asie Mineure fut le point de contact où se rencontrèrent et se confondirent les apports de ces trois grandes civilisations[2]. « C'est de là, dit Choisy, que cet art rayonna sur le reste de l'empire grec : si bien qu'au jour où Justinien conçoit l'idée de Sainte-Sophie, l'Ionie lui fournit les seuls architectes capables de mener à bien un si vaste dessein : Tralles lui donne Anthemius et Milet Isidore[3]. » Cela est vrai : pourtant il est, je crois, légitime de revendiquer pour la Syrie aussi une part considérable dans les influences qui formèrent l'art byzantin[4]. On a vu déjà comment, dans les villes mortes de cette région, se rencontrent de bonne heure et se développent en une évolution continue les combinaisons architecturales qui préparent l'apogée du VI[e] siècle ; on a vu comment des églises, telles que celles de Bosra ou d'Ezra, y essaient, au commencement même du VI[e] siècle, les partis qui seront plus savamment réalisés à Saint-Serge ou à Saint-Vital. Et peut-être même, faut-il faire quelque place, dans cette œuvre de préparation, à l'Égypte, s'il est vrai que les citernes de Constantinople soient une imitation géniale de celles d'Alexandrie[5]. Aussi bien d'ailleurs, dans ces écoles d'Asie ou de Syrie, si profondément imprégnées qu'elles soient, par leur contact avec la Perse, de communes influences orientales, toujours il s'introduit des éléments particuliers et locaux, qu'éliminera le grand essor du VI[e] siècle. C'est Constantinople, suivant moi, qui, en adoptant leurs méthodes, en les appliquant avec une ingéniosité et une hardiesse jusqu'alors inconnues, les a consacrées et les a véritablement faites propres de l'art byzantin. Considérez ces édifices qui, en quelques années à peine, se succèdent dans la capitale, Saint-Serge, un peu antérieur peut-être à l'avènement de Justinien, les deux citernes de Jéré-batan Seraï et de Bin bir Direk, qui datent du commencement du règne,

1. Cf. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, II, 176-177.
2. Choisy, *loc. cit.*, 157-162.
3. Choisy, *loc. cit.*, 162.
4. Molinier, *les Ivoires*, 14.
5. Strzygowski, *loc. cit.*, 215.

Sainte-Sophie enfin, achevée en 537 : quels progrès de l'un à l'autre, quelle audace croissante de la conception et de l'exécution ! Assurément, pour produire ces monuments, il a fallu une longue période de préparation, et c'est dans les provinces asiatiques, en Syrie surtout, qu'il faut chercher l'origine des méthodes : mais il a fallu autre chose encore pour donner à cet art sa forme définitive, le génie de quelques grands architectes que le VIe siècle eut la fortune de voir naître, et les ressources inépuisables que mit à leur disposition l'ambition grandiose de Justinien.

Est-ce directement de la Syrie que procèdent les édifices de Ravenne, ou bien les méthodes asiatiques y parvinrent-elles par l'intermédiaire de Constantinople ? Ici encore, le problème est délicat à résoudre. De très bonne heure l'art chrétien de Syrie semble s'être propagé en Occident, et le palais de Dioclétien à Spalato, avec ses arcades posant directement sur la colonne, ses architraves tournant en archivoltes, ses coupoles qui couronnent le vestibule du palais et la rotonde du dôme, rappelle étrangement les monuments de l'Orient syrien [1]. A Ravenne même, la façade du palais de Théodoric, avec ses niches demi-circulaires creusées dans l'épaisseur de la muraille, avec sa rangée d'arcatures, rappelle les formes architecturales de la Syrie, et le mausolée du roi barbare, avec sa lourde coupole monolithe, semble curieusement inspiré des procédés de l'art syrien. Rien n'empêche de croire que Saint-Vital, d'un tracé moins original, d'une exécution plus timide, d'une facture plus arriérée [2] que les grands édifices de la capitale, se rattache directement à la même influence. Aussi bien, une chose importe surtout, et c'est celle qu'il faut retenir, la part éminente qu'eurent, dans la formation de l'art byzantin, les écoles asiatiques profondément imprégnées d'influences orientales.

Ces influences, et celle de la Syrie en particulier, apparaissent plus nettement encore dans la sculpture ornementale du VIe siècle [3]. On sait déjà quel est le caractère de l'art décoratif de ce temps, art luxueux, compliqué et chargé, d'une magnificence un peu lourde, d'une richesse

1. Cf. Diehl, *En Méditerranée*, p. 25-30.

2. Cf. par exemple pour les chapiteaux, Strzygowski, *loc. cit.*, 212.

3. Cf. Choisy, *loc. cit.*, 161-162 ; Molinier, *les Ivoires*, 15-16. Laurent, *Delphes chrétien* (B. C. H., t. 23, 263-267).

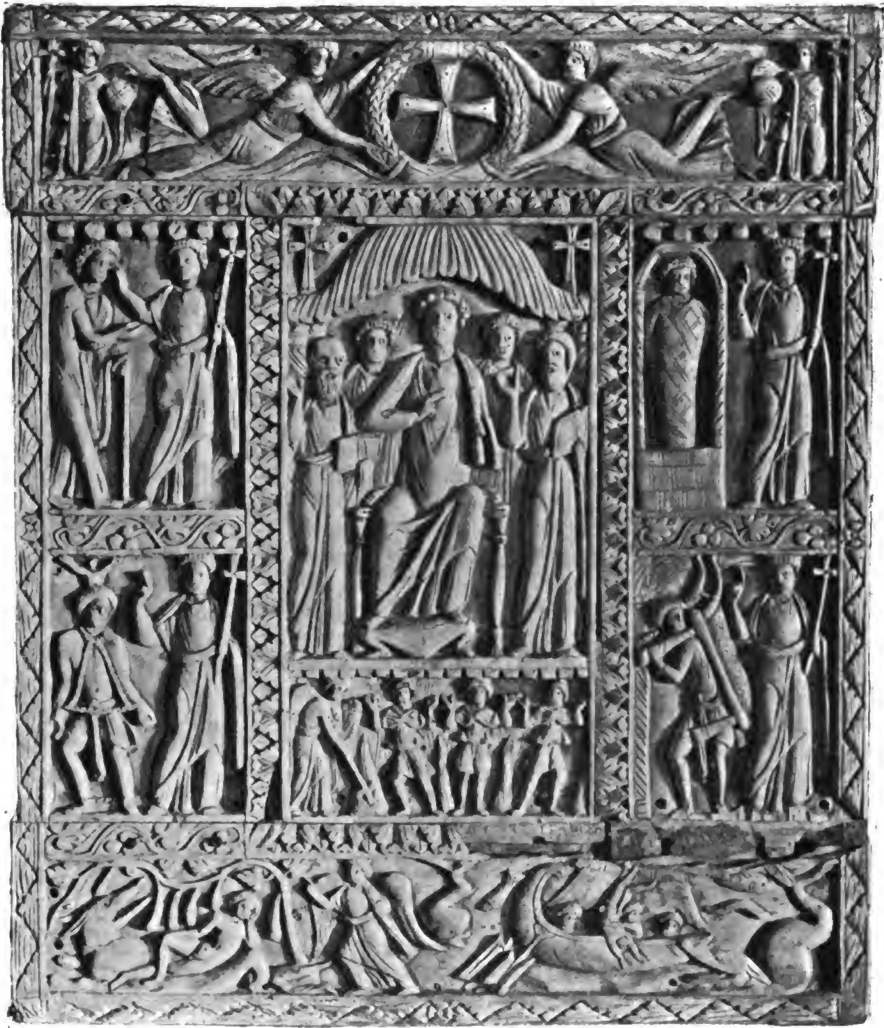


Fig. 205. — Plaque d'ivoire, formant reliure d'évangéliaire, jadis conservée à Murano, maintenant à Ravenne (vi° siècle).

qui va jusqu'à la profusion et où l'on sent le visible désir d'éblouir. On sait comment cet art aime à couvrir les chapiteaux de fines broderies de pierre qui semblent de l'orfèvrerie ou de la dentelle, avec quelle complaisance il répand, sur les linteaux, sur les entablements, à la courbe des arcades, la luxuriante végétation de ses feuillages, où parmi l'enroulement des arabesques se joue un peuple d'animaux et d'oiseaux, la complication savante de ses fleurons, de ses rosaces et de ses entrelacs. Tout cela, motifs et procédés, est d'origine essentiellement syrienne. Que l'on regarde les monuments de Balbeck, de Pétra, de Palmyre, ou mieux encore les édifices de la Syrie centrale, Tourmanin ou Qalb Louzé, et ces linteaux surchargés de sculpture qu'on trouve à Behioh, à Baqouza ou à Dana, partout c'est le même style, tout plein de réminiscences orientales, où les motifs reproduits rappellent les modèles persans dont ils sont inspirés ; partout c'est la même décoration, d'une variété d'aspect merveilleuse, d'une élégance et d'une splendeur sans égale : partout c'est la même facture aussi, un peu molle, sans vigueur et sans accent, où l'ornement semble gravé à la surface de la pierre plutôt que modelé en pleine matière. La virtuosité à fouiller le marbre, à le plier aux motifs les plus compliqués, y est incomparable ; la grâce de l'ornementation végétale et animale, fondée sur une observation attentive de la nature [1], y est singulièrement remarquable ; mais la représentation de la personne humaine est négligée ou étrangement médiocre [2]. Le sculpteur n'est plus, comme on l'a dit, qu'un ornemaniste au service de l'architecte [3].

Aussi bien la magnificence de la décoration est-elle le trait caractéristique de toutes les constructions de ce temps. On a vu de quelle splendide polychromie de marbres les artistes du VI[e] siècle, à Sainte-Sophie comme dans la basilique de Parenzo en Istrie, tapissent les murailles de leurs édifices ; on connaît ce luxe pompeux des mosaïques qui, à Sainte-Sophie comme à Saint-Vital, à Parenzo comme à San-Apollinare Nuovo ou à San-Apollinare in Classe, allument des éclats d'or à la voûte des coupoles et des absides et attestent l'art savant et raffiné des maîtres

1. Strzygowski, *Die altbyz. Plastik der Blütezeit* (Byz. Zeitschr., I, 581-582).
2. Strzygowski, *Ibid.*, 581-582.
3. Bayet, *l'Art byzantin*, 84.

byzantins. Dans ces ouvrages encore, on retrouve, semble-t-il, bien des traces de la puissante influence qu'exerça la Syrie sur le développement de l'art du VIe siècle. Sans doute, pour résoudre ici pleinement le problème, il nous faudrait d'autres points de comparaison que ceux que nous possédons ; il nous faudrait, par exemple, ce vaste cycle de peintures murales représentant la suite des épisodes évangéliques, qui décoraient, au VIe siècle, l'église de Saint-Serge à Gaza, et que nous ne connaissons plus que par la description de Choricius [1] ; au lieu de cela, nous n'avons conservé, dans cet ordre de monuments, que les mosaïques récemment découvertes à Chypre, et qui, si intéressantes qu'elles soient, ne suffisent point à combler la lacune [2]. De ces ouvrages pourtant.



Fig. 206. — Fragment central d'une plaque d'ivoire faisant pendant à celle de Ravenne (coll. Crawford).

1. Choricii Gazaei *orationes*, éd. Boissonade, p. 91-98.

2. Smirnof, dans le Viz. Vrem., 1897, 1-93.

si fragmentaires soient-ils, une indication déjà se dégage; leur origine syrienne ou alexandrine semble à peu près certaine et leur parenté est incontestable avec les mosaïques de Ravenne[1]. Mais surtout, à défaut d'œuvres de vastes dimensions, du moins pouvons-nous utilement consulter les manuscrits à miniatures, qui nous offrent comme une image réduite de la grande peinture, et dont plusieurs, comme le *Codex Rossanensis* ou certaines pages du Cosmas, semblent, par le type et l'attitude des personnages, par l'ordonnance des figures, procéder directement du grand art monumental[2].

Deux traits surtout caractérisent les mosaïques byzantines du VI[e] siècle, la place considérable qu'y tient la pure décoration, et d'autre part l'air de gravité solennelle et de pompeuse cérémonie qui apparaît dans la composition des scènes comme dans l'expression des figures. On a vu déjà comment, à Sainte-Sophie, une délicate ornementation végétale, cornes d'abondance pleines de fruits, vignes étalant leurs feuilles d'or, rameaux où se posaient des oiseaux, tapissait la plus grande partie de la basilique[3]; on retrouve, dans plus d'un monument, le même système décoratif, et la voûte du chœur de Saint-Vital en offre un bel exemple. Or, une ornementation d'un style assez semblable, aussi riche, aussi élégante, se rencontre dans les manuscrits syriens que nous avons du VI[e] siècle : dans la bible de Rabula à Florence comme dans les plus anciennes miniatures de l'évangéliaire d'Etschmiadzin[4], on voit, à chaque page, de hautes arcades soutenues par de frêles colonnettes, autour desquelles, parmi les arbres, se joue tout un peuple d'oiseaux ; le même goût recherché, la même abondance un peu touffue s'y manifestent, que nous avons notés déjà dans la décoration sculptée ; et le succès aussi n'en fut pas moindre dans le développement de l'art byzantin. Mais c'est principalement dans l'étude des compositions qu'apparaissent les rapports des mosaïques avec l'art de la Syrie et de l'Égypte : il suffit, pour s'en rendre compte, d'examiner le célèbre *Codex Rossanensis*, auquel on peut joindre

1. Redin, *Mozaiki rav. cerkvei*, p. 222. Cf. Dobbert, dans Rep. f. Kunstwiss., XXI, p. 38 (tirage à part).

2. Haseloff, *Codex Rossanensis*, 85 ; Bayet, *Recherches*, 70-71.

3. Paul Silent., 649-657.

4. Strzygowski, *Das Etschmiadzin Evangeliar*, 56-68 ; Bayet, *Recherches*, 71.

maintenant le fragment de l'Evangile de saint Mathieu, du même style et de la même école, qui a été récemment acquis par la Bibliothèque nationale[1]. Un simple coup d'œil jeté sur les miniatures du *Rossanensis* montre l'étroit rapport qu'elles ont avec les mosaïques, et plus particulièrement avec celles de Saint-Apollinaire Nuovo et de Saint-Vital à Ravenne[2]. C'est dans l'ensemble le même caractère de pompeuse et grandiose cérémonie, la même façon de traiter les figures dans un style essentiellement plastique, la même manière de placer les scènes dans un monde idéal, où les personnages s'enlèvent puissamment sur les fonds unis de pourpre ou d'or[3] : et par là ces miniatures procèdent évidemment du grand art monumental qui a produit les mosaïques[4]. Dans le détail, le type du Christ rappelle à s'y méprendre le Christ barbu, tel qu'il est figuré dans les scènes de la Passion à Saint-Apollinaire[5] ; dans les épisodes qui montrent le Christ devant Pilate, de nombreuses analogies apparaissent avec les mosaïques de Saint-Vital représentant Justinien et Théodora[6]. Or, le manuscrit de Rossano, qui date certainement du VI[e] siècle[7], semble, quelle qu'ait été sur ce point la diversité des opinions exprimées, avoir une origine certainement asiatique, et probablement syrienne ou alexandrine[8] ; et ainsi, jusque dans le domaine de la mosaïque, se manifeste l'influence indéniable de l'art syro-égyptien.

L'étude des ivoires enfin conduit au même résultat. On sait comment au VI[e] siècle, tandis que la sculpture sur marbre faiblissait chaque jour, la sculpture sur ivoire, au contraire, prenait une importance toujours croissante. L'artisan byzantin, incapable désormais de tailler le marbre et d'en faire sortir de grandes figures, faisait preuve, dans cette sculpture en miniature, d'une incomparable virtuosité. Il reste de ce temps des ouvrages de cette sorte, diptyques, couvertures d'évangéliaires, chaires épiscopales, d'une délicatesse surprenante, et dont plusieurs, comme le bel ange du British Museum, sont en ce genre de véritables chefs-d'œu-

1. Omont, *Manuscrit grec de l'Evangile selon S. Mathieu* (Journal des Savants, mai 1900).
2. Haseloff, *Codex Rossanensis*, 48, 122-123.
3. *Id.*, 48-50.
4. Haseloff, 85.
5. *Id.*, 50-52.
6. *Id.*, 123.
7. *Id.*, 129-130.
8. *Id.*, 131-132.

vre. Parmi ces ouvrages, plusieurs prêtent à des observations assez importantes.

Il existe à Paris (Bibliothèque nationale, évangéliaire de Saint-Lupicin), à Ravenne (diptyque dit de Murano), à Etschmiadzin en Arménie, ailleurs encore [1], un groupe d'ivoires, dont le nombre s'est fort accru en ces dernières années et dont le style est fort intéressant. Ce sont des diptyques à cinq compartiments, visiblement originaires de la même école artistique, et apparentés de fort près au célèbre fauteuil d'ivoire de l'évêque Maximien conservé à Ravenne [2] ; tous datent au reste, semble-t-il, de la première moitié du VI[e] siècle. On a cru d'abord, à raison des rapports étroits qui lient ces ouvrages à des monuments conservés à Ravenne, qu'ils étaient le produit d'un atelier ravennate [3]. On admet généralement aujourd'hui, après une plus attentive étude du style et de l'iconographie, que l'origine



Fig. 207. — Plaque d'ivoire formant reliure de l'évangéliaire d'Etschmiadzin (d'après Strzygowski, *Das Etschmiadzin-Evangeliar*).

1. Sur le diptyque d'Etschmiadzin, cf. Strzygowski, *Das Etschmiadzin Evangeliar*, 25-53 et pl. I ; sur le feuillet qui faisait pendant à celui de Murano, et dont les plaques dispersées ont été retrouvées dans les collections Stroganoff, Crawford et ailleurs, cf. les articles d'Aïnalof (Viz. Vrem., 1897, 128-142 et 1898, 153-186) et de Strzygowski (Byz. Zeitschr., VIII, 678-681).

2. Strzygowski, *loc. cit.*, 43-44 ; Molinier, *Hist. générale des arts appliqués à l'industrie : les Ivoires*, 57.

3. Strzygowski, *loc. cit.*, 48. Sur cette école de Ravenne, *ibid.*, 50-51.

en est syrienne ou alexandrine [1], et l'on rattache avec raison à la même école d'ivoiriers orientaux les pyxides assez nombreuses du VIe siècle qui nous sont parvenues, et dont la plus belle est celle de Berlin [2]. Mais le monument le plus considérable assurément qu'on doive attribuer à cette provenance est la fameuse chaire de Maximien [3]. C'est un des chefs-d'œuvre de l'ivoirerie byzantine au VIe siècle. Par l'expression des figures,



Fig. 208. — Face antérieure de la chaire d'ivoire de Maximien, à la cathédrale de Ravenne. (Phot. Alinari.)

le faire ample et large des draperies, par la justesse des attitudes, les cinq personnages qui décorent le devant du siège sont tout à fait remarquables : l'ornementation très caractéristique, où, parmi des enroulements de vigne, se joue un peuple d'animaux et d'oiseaux, est plus belle encore. « Aucun monument d'ivoire de la période antérieure ne nous montre

1. Strzygowski, *Die christ. Denkmäler Aegyptens* (Röm. Quartalschrift, 1898, 38-40).

2. Molinier, *loc. cit.*, 55-56.

3. *Ibid.*, 67-73.

une pareille entente de la décoration jointe à une habileté technique au-dessus de tout éloge[1]. » Sans doute, les plaques qui garnissaient le dossier du fauteuil, et dont plusieurs ont passé dans des collections particulières[2], sont d'un art plus inégal, quoique bien intéressantes encore par les tendances réalistes et l'étude très personnelle de la nature qui s'y révèlent[3] : l'ensemble en tout cas est de premier ordre. Or, l'origine de cet admirable ouvrage semble certaine aujourd'hui : l'art qui y apparaît est absolument analogue à celui de la Syrie, ou plutôt encore de l'Égypte[4]. Ainsi tout nous ramène au même point, à cet art syro-alexandrin, dont l'influence semble avoir été toute puissante sur l'Orient byzantin du ve et du vie siècle. Et c'est à lui encore qu'il faut attribuer ces ivoires, tels que le diptyque de Tongres[5], d'un style si semblable à la chaire de Maximien, ou ce feuillet du trésor de Trèves, tant discuté, et dont Strzygowski vient d'établir ingénieusement la date, le vie siècle et la provenance, Alexandrie[6], et peut-être aussi les curieuses plaques qui décoraient la chaire dite de Saint-Marc, conservée jadis à Grado[7]. C'est à l'art syro-égyptien qu'appartiennent aussi beaucoup de ces menus objets d'orfèvrerie religieuse, ampoules de métal renfermant des huiles saintes, *encolpia* ou reliquaires d'or[8] : et c'est d'Égypte enfin que nous sont récemment venues beaucoup de ces belles étoffes de soie ou de toile, semées de broderies charmantes et qui éclairent si curieusement tout un côté du luxe byzantin[9]. Il est incontestable aujourd'hui que dans les grandes cités d'Asie Mineure, de Syrie et d'Égypte, à Éphèse, à Antioche, à Alexandrie, un grand mouvement d'art, fortement imprégné d'influences orientales, s'est produit à partir du vie siècle, et que cet art, celui surtout de la Syrie et de l'Égypte, a

1. Molinier, *loc. cit.*, 69.
2. Graeven, *Frühchristl. und mittelalt. Elfenbeinwerke aus Italien*, pl. 41 (Milan), 62-63 (Coll. Stroganoff).
3. Molinier, *loc. cit.*, 70.
4. *Ibid.*, 69 ; Graeven, *loc. cit.*, texte, p. 26, 34.
5. Molinier, *loc. cit.*, 54-55.
6. Strzygowski, *Orient oder Rom*, 85 sqq. Cf. Molinier, *loc. cit.*, 74-76.
7. Graeven, *Der heilige Markus in Rom und in der Pentapolis* (Röm. Quartalschr., 1899, 109-126) et *Elfenbeinwerke aus Italien*, pl. 42-48.
8. Bayet, *Recherches*, 123-125 ; Strzygowski, *Das Etschmiadzin Evangeliar*, 99-112.
9. Strzygowski, *Orient oder Rom*, 90-112 ; Forrer, *Röm. und byz. Seidentextilien* ; Gayet, *Le costume en Égypte*, 23-27, 29-44, 90-172.

exercé sur le développement de l'art byzantin, tel qu'il se constitue au VIe siècle, une action prodigieuse[1].

Il ne faut point toutefois, dans ce grand mouvement, réduire à l'excès la part de Constantinople. Malheureusement nous n'avons que de rares monuments dont la provenance constantinopolitaine soit certaine[2]; mais ceux que nous possédons sont de tout premier ordre. C'est le beau feuillet de diptyque du British Museum représentant un ange; c'est le manuscrit de Dioscoride, enluminé au commencement du VIe siècle pour une princesse de la famille impériale[3]. Un tel fait n'est point indifférent. Et aussi bien est-il évident a priori que dans cette capitale enrichie des trésors de l'art antique, autour de cette cour fastueuse, sous l'influence de princes grands constructeurs et amis du luxe, avec les ressources inépuisables qu'ils mettaient à la disposition de leurs artistes, le style nouveau n'a pu manquer, entre les mains des maîtres de génie qu'a produits le VIe siècle, d'atteindre un développement bien supérieur au point où l'avaient conduit les écoles locales[4]. Adoptant les innovations venues d'Asie, de Syrie, d'Égypte, Constantinople les a consacrées[5]. Mais dans cet apogée même, les éléments syro-alexandrins marquent partout leur influence. Prenez les monuments qui semblent le plus certainement exécutés dans la capitale, ces diptyques de consuls ou de fonctionnaires si nombreux au VIe siècle[6] : parmi ceux, assez rares, qui ont une valeur d'art, l'ivoire Barberini rappelle le style des diptyques syro-égyptiens à cinq compartiments, et le beau diptyque d'Aréobinde[7] offre une décoration toute semblable à celle de la chaire de Maximien.

Quoi qu'il en soit, un fait demeure, c'est le rayonnement prodigieux qu'eut en tous sens cet art byzantin du VIe siècle, qui « envahit une bonne partie de l'Italie et exerça une puissante influence sur presque tout l'Oc-

1. Sur cet art chrétien d'Égypte et son rapport étroit avec celui de Syrie, cf. Strzygowski, *Die christlichen Denkmäler Aegyptens* (Röm. Quartalschrift, 1898, 1-41).

2. Strzygowski, *Das Etschmiadzin Evangeliar*, p. 51-52.

3. *Id.*, 52, et *Die byz. Kunst*. (Byz. Zeitschr., I, 71).

4. Cf. Strzygowski, *Die byz. Kunst* (Byz. Zeitschr., I, 66-68).

5. Cf. sur ce point Molinier, *loc. cit.*, 15, et Strzygowski, *Orient oder Rom*, 150.

6. On en trouvera la liste dans Molinier, *loc. cit.*, 29-39, 40-42, 44-48.

7. Molinier, *loc. cit.*, pl. III; Héron de Villefosse, *Feuille de diptyque consulaire conservée au musée du Louvre* (Gaz. archéol., 1884).

cident pendant de longs siècles du moyen âge[1] ». On sait déjà tout ce que Ravenne doit à l'Orient : mais bien d'autres édifices italiens encore s'inspirèrent des édifices de la capitale. A Milan, Saint-Laurent, qui date du VIe siècle, était bâti sur le modèle de Sainte-Sophie[2] ; à Rome, l'église des Saints-Philippe et Jacques reproduisait le plan des Saints-Apôtres de Constantinople[3]. Mais c'est surtout l'admirable basilique de Parenzo en Istrie qui, à côté des monuments de Ravenne, montre toute la splendeur de la décoration byzantine. Avec ses beaux chapiteaux recouverts de broderies de pierre ou décorés aux angles de têtes de griffons, avec la délicate ornementation qui couvre la courbe des arcades, avec les exquis revêtements de marbres polychromes, de nacre et d'onyx qui lambrissent les murailles de l'abside, et qui ont l'éclat et le velouté des tapis d'Orient, avec ses belles mosaïques enfin, qui rappellent curieusement celles de Saint-Apollinaire à Ravenne, elle est une des œuvres les plus remarquables de l'art du VIe siècle. A l'arc triomphal, les apôtres, en longs vêtements blancs, s'avancent en deux files vers le Christ assis, comme à Saint-Vital, sur le globe du monde[4], et à la courbe de l'arcade, dans une suite de médaillons, des saintes en robes d'or, parées de bijoux, rappellent les vierges de la frise de Saint-Apollinaire Nuovo. A l'abside, la Madone tenant sur les bras l'enfant divin est, comme à Saint-Apollinaire, assise sur un trône que gardent deux archanges ; des saints l'environnent, et parmi eux saint Maur, qui présente à la Vierge l'évêque Eufrasius, fondateur de la basilique, accompagné de l'archidiacre Claudius et du jeune fils de ce dernier, également nommé Eufrasius. Plus bas, entre les fenêtres, un ange et deux saints occupent les panneaux, et aux extrémités deux scènes, intéressantes par le détail des costumes et des architectures, figurent l'Annonciation et la Visitation[5]. Tout cet ensemble, assez peu connu encore, mérite de prendre place à côté des meilleurs monuments

1. Molinier, *loc. cit.*, 151.
2. Kohte, *Die Kirche S. Lorenzo in Mailand*, Berlin, 1890.
3. Grisar, *loc. cit.*, 619-621.
4. De cette partie, récemment découverte, seule la zone supérieure est antique.
5. Garrucci, IV, pl. 276. Cf. Lohde, *Der Dom von Parenzo* ; Amoroso, *Le basiliche cristiane di Parenzo* ; Depéris, *Il duomo di Parenzo* ; Boni, dans *l'Arch. stor. del l'arte*, 1894, 107 sqq. ; Marucchi, *Le recenti scoperte nel duomo di Parenzo* (Nuovo Bull. di Arch. crist., t. II).

de Ravenne, dont il se rapproche fort par la date et le style ; comme eux, il peut être rangé parmi les ouvrages les plus considérables de l'art byzantin au VIe siècle.

III

Tel est l'art byzantin au temps de Justinien, comme il nous apparaît sous la forme définitive qu'il trouva, au sortir de la période de préparation et de tâtonnements qui remplit le IVe et le Ve siècle. Les circonstances historiques où il s'est développé lui ont donné un caractère original qu'on ne saurait méconnaître[1]. Pour décorer les belles et spacieuses basiliques, où se déployaient les pompes de la nouvelle religion d'État, pour peindre les héros de l'Eglise triomphante, cet art a dû prendre des attitudes plus graves et plus nobles, une majesté plus soutenue : pour correspondre au besoin de luxe et de cérémonie qui remplit la société civile, il a dû se faire plus riche, plus éclatant, et plus conventionnel aussi. A la simplicité des fresques, il a donc substitué le magnifique décor des mosaïques, ces vastes et solennelles compositions d'un si puissant effet décoratif, ces calmes et immobiles figures symétriquement disposées, et dont la sévère majesté produit une impression si profonde : au symbolisme familier des catacombes, il a substitué des types et des compositions d'un caractère plus historique ; surtout il a aimé et recherché les raffinements de la décoration, les combinaisons savantes de la polychromie, la splendeur des orfèvreries, le chatoiement des étoffes précieuses : par-dessus tout il a voulu éblouir, par la grandeur des conceptions autant que par la magnificence de l'exécution. Et ainsi, pour la première fois, il a donné aux conceptions chrétiennes la forme souvent définitive qu'elles garderont désormais : il a surtout, pour la première fois, mis pleinement en relief la grandeur divine et la splendeur du christianisme triomphant.

Est-ce à dire que cet art se soit créé de toutes pièces ? Non pas.

1. Cf. Bayet, *Recherches*, 44-56 ; Diehl, *Ravenne*, 41-42.

« Lorsque les artistes byzantins, dit M. Bayet, créèrent un style nouveau, leur esprit était plein des souvenirs du passé, ils vivaient au milieu de ses œuvres[1]. » Ils restèrent fidèles à quelques-uns des principes essentiels de



Fig. 209. — Diptyque du consul Justin (540) (Musée de Berlin).

la tradition antique ; ils en gardèrent le goût des belles ordonnances, des draperies harmonieuses, des nobles attitudes, le savant équilibre de la

1. Bayet, *l'Art byzantin*, 102-103.

composition. Mais ils étaient trop près de l'Orient asiatique pour n'en point subir l'influence : ils lui empruntèrent les audaces de son architecture, ils y puisèrent ce goût de richesse et de luxe qui éclate dans leur système décoratif. Pourtant cet art fit autre chose que combiner des éléments d'origine diverse : il sut être vraiment créateur. Le christianisme, au service duquel il se mit, lui donna une marque particulière et une singulière grandeur [1] ; l'observation attentive et personnelle de la nature, dans ses formes végétales et animales du moins, une certaine tendance réaliste aussi qui se manifeste au VIe siècle [2], dans les mosaïques comme dans les ivoires, surtout l'esprit d'invention et la singulière hardiesse qui éclatent dans les monuments de l'architecture, attestent, avec l'activité prodigieuse de cet art, l'incessante volonté qu'il eut de se renouveler.

Sur tous les points du vaste monde asiatique dont Constantinople était la tête, selon les provinces, selon les circonstances, les éléments divers dont se forma l'art byzantin, antiquité et christianisme, hellénisme et Orient, se combinèrent en des proportions diverses. Sur le fond général de l'évolution, des différences locales tranchèrent : il y eut un art byzantin d'Asie Mineure, un art byzantin de Syrie, un art byzantin d'Égypte, dont le second surtout semble avoir exercé une large et puissante influence. Mais, entre ces formules variées, une communauté certaine de principes subsiste : partout « les influences de la Perse sassanide se combinent avec les traditions romaines, sur un sol où vit encore l'esprit de l'hellénisme [3] ». De ces innovations, de ces essais, Constantinople fit sortir le merveilleux mouvement d'art qui marque le règne de Justinien ; en adoptant ces méthodes, en les appliquant avec une hardiesse nouvelle, elle les consacra et les propagea jusqu'en Occident [4].

Et si l'on jette maintenant un dernier coup d'œil sur les monuments de cet art, sans doute on y pourra trouver des incorrections et des faiblesses, assez peu de fantaisie et d'invention, quelque uniformité naissant

1. Bayet, *l'Art byzantin*, 104-105.

2. Molinier, *loc. cit.*, 70 ; Strzygowski, *Die altbyz. Plastik* (Byz. Zeitschr., I, 581-582).

3. Choisy, *Hist. de l'architecture*, II, 82.

4. Strzygowski, *Orient oder Rom*, 9-10, 149-150. Cf. id., *Die byz. Kunst* (Byz. Zeitschr., I, 70).

de la constante répétition des mêmes sujets. Mais l'ensemble garde une grandeur d'allure incomparable[1] : et quiconque a passé, ne fût-ce que quelques heures, à Ravenne, à Parenzo ou à Sainte-Sophie, emporte de ces admirables édifices un profond, un inoubliable souvenir.

1. Bayet, *Recherches*, 102-104.

CONCLUSION

Si l'on veut, au terme de cette étude, essayer d'apprécier en son ensemble l'œuvre de Justinien, une remarque s'impose tout d'abord. Dans le gouvernement de l'empereur, de même que dans le caractère de l'homme, on trouve mêlé tout à la fois beaucoup de mal et beaucoup de bien : en sorte qu'on a pu tour à tour exalter ou dénigrer sans mesure le souverain qui remplit de son nom le vi^e siècle tout entier. Les contemporains mêmes de Justinien nous ont donné l'exemple de ces jugements contradictoires ; dès leur temps, ils ont éprouvé quelque embarras à juger équitablement, définitivement, cette figure complexe, cette œuvre énorme ; selon leurs passions, ils ont versé dans le panégyrique ou le pamphlet, fournissant ainsi une ample matière d'arguments aux admirateurs comme aux détracteurs de Justinien. Il est probable que la vérité, comme toujours, est ici entre les deux extrêmes, et il faut tenter de dégager cette vérité, sans parti pris, sans idée préconçue, sans complaisance pour aucune thèse préétablie. Il est plus facile assurément de trancher dans le vif, de proclamer tout d'un trait Justinien un grand homme, ou de faire de lui l'auteur de tous les maux de l'empire : le jugement que nous essaierons de porter sera moins net, moins formel peut-être ; mais en comportant plus de nuances, peut-être aussi sera-t-il moins éloigné de la justice et de la réalité.

On a souvent reproché à Justinien d'avoir dispersé en de lointaines conquêtes les forces nécessaires à la sauvegarde de l'État byzantin, d'avoir, pour la satisfaction d'une ambition inutile, épuisé et ruiné l'empire et, pour le plaisir d'accomplir en Occident une œuvre fragile et éphémère, d'avoir compromis et sacrifié en Orient les intérêts essentiels de la

monarchie. Et certes, Justinien eût été plus prudent et plus sage si, renonçant à reconquérir l'Afrique, l'Italie et l'Espagne, il avait consacré tous ses efforts à la défense de ses provinces orientales : il eût été peut-être plus vraiment politique si, se résignant à rompre nettement les liens qui l'unissaient à l'Église romaine, il avait, comme le lui suggérait le bon sens énergique de Théodora, réconcilié, même au prix d'un schisme, tous les Orientaux dans une même croyance ; il eût évité ainsi de tendre à l'extrême tous les ressorts du gouvernement, d'épuiser, en le saignant à blanc, toutes les forces vives de l'empire ; il eût laissé la monarchie mieux unie et plus forte, capable de supporter sans faiblir l'assaut des Perses et des Arabes, et peut-être ce changement de politique eût-il changé le cours même de l'histoire. C'eût été quelques siècles plus tôt, et dans un empire d'Orient tout autrement vaste et puissant, la politique que devaient suivre au IXe et au Xe siècles les grands princes de la dynastie macédonienne, et certes cette politique n'a point été sans gloire. Mais pour la pratiquer au VIe siècle, il eût fallu à Justinien des idées tout autres qu'étaient celles de son temps, et une compréhension des intérêts futurs de la monarchie qu'on ne peut raisonnablement lui demander. Il nous est facile, à nous qui voyons dans l'histoire les conséquences plus ou moins désastreuses de cette gigantesque entreprise, de préconiser des visées plus modestes et de moins colossales ambitions : la vérité est qu'au siècle où vivait Justinien, une telle politique était proprement impossible. Justinien n'était pas un empereur byzantin : il se considérait comme le successeur et l'héritier des Césars, il se donnait pour tâche de reconstituer dans son intégrité l'ancien empire romain. Renoncer à ce glorieux héritage eût été une humiliation, une abdication que nul au VIe siècle n'eût comprise ni tolérée : aux yeux des contemporains de Justinien, et de ses détracteurs mêmes, les ambitions grandioses du souverain étaient son véritable titre de gloire[1], la preuve que de fait comme de nom, il était vraiment un empereur romain. Et il se peut bien que ç'ait été un malheur pour Justinien d'avoir à recueillir un si lourd héritage de souvenirs, de traditions et d'obligations : en tous cas, il n'était point libre au VIe siècle de le rejeter

1. *B. P.*, 158 ; Agath., 306.

sans honte et pas plus que ses contemporains, il ne pouvait même en concevoir l'idée. Il ne faut point demander aux grands hommes de l'histoire d'avoir d'autres pensées que celles de leur temps, et on ne peut raisonnablement leur reprocher de n'avoir pas su prévoir un lointain avenir.

Il faut donc écarter cette critique et considérer le règne de Justinien tel qu'il fut, non point tel que nous l'aurions souhaité. Si, le prenant ainsi, nous examinons d'abord les intentions qui guidèrent le prince, il faut reconnaître qu'elles furent en général louables et dignes d'un empereur. Il y avait une indéniable grandeur à vouloir, dans toutes les parties du gouvernement, reprendre la tradition romaine, à reconquérir les provinces perdues, à rétablir à travers le monde barbare la suzeraineté impériale. Dans le désir d'effacer les vestiges des querelles religieuses, il y avait un sentiment très net des intérêts vitaux de la monarchie. Dans le soin que mit Justinien à couvrir les frontières d'un réseau ininterrompu de forteresses, il y avait un souci réel d'assurer la sécurité des sujets, et cette sollicitude du bien public éclate plus clairement encore dans les efforts que fit l'empereur pour réformer et moraliser l'administration de l'État. Enfin, ce n'était point par vanité seulement, par un puéril désir d'attacher son nom à une œuvre capable d'étonner et d'éblouir la postérité, que Justinien entreprenait la réforme du droit ou couvrait la capitale et l'empire de monuments somptueux. Dans cet effort pour simplifier la loi, pour rendre la justice plus rapide et plus sûre, il y avait une volonté incontestable d'améliorer la condition des sujets ; et jusque dans le prodigieux élan donné aux travaux publics, on ne saurait méconnaître un amour du grand, un souci de la dignité impériale, regrettable en ses effets peut-être, louable à coup sûr par la pensée qui l'inspira.

Malheureusement, à ces conceptions qui illuminent l'aurore du règne, l'instrument nécessaire fit trop souvent défaut. Pour faire grand, pour suffire aux besoins d'une politique vraiment impériale, il faut des ressources énormes, inépuisables : Justinien eut toujours quelque peine à les trouver. L'un des traits les plus saillants, les plus caractéristiques de son gouvernement, c'est le perpétuel manque d'argent, la constante disproportion des moyens financiers aux desseins grandioses de la

politique. Faute d'argent, les guerres entreprises avec des moyens médiocres se traînèrent à l'infini, lamentablement. Faute d'argent, l'armée se désorganisa et s'affaiblit. Faute d'argent pour entretenir les effectifs nécessaires et garnir les forteresses, il fallut recourir aux procédés d'une diplomatie singulièrement ruineuse. Sans cesse, on dut vivre d'expédients. Pour suffire aux dépenses nécessaires, on dut accroître le poids des impôts jusqu'au point où il devient insupportable : chose plus grave, pour faire face aux besoins d'argent, on dut tolérer dans l'administration publique des pratiques vexatoires et déplorables. Il faut ajouter par surcroît que cet argent si lourdement, si péniblement obtenu, fut trop souvent par malheur gaspillé en des constructions, grandioses mais inutiles, ou dans les folies d'un luxe inouï : il est certain qu'un meilleur aménagement du budget, un contrôle plus sévère des dépenses eût, sans compromettre beaucoup l'exécution des idées maîtresses du règne, allégé singulièrement le poids des charges publiques. Comme le remarque Ranke, c'est l'éternel problème, pour tous les princes qui aspirent à faire de la grande politique, de concilier les exigences de leurs ambitieuses visées avec le souci du bonheur de leur peuple : pas plus que Louis XIV ou que Napoléon, Justinien n'est venu à bout de le résoudre. C'est dans la mauvaise administration des finances qu'il faut chercher le vice capital de ce règne, la tare qui rendit inefficaces les meilleures intentions du prince et qui compromit gravement quelques-uns des résultats qu'il voulut obtenir.

Si en effet, en face de l'idée, on cherche ce que fut la réalisation et à quoi aboutit en somme ce prodigieux effort, il faut avouer que tout n'est point également digne d'éloge. La pensée fut souvent grande : l'exécution fut presque toujours hâtive, incomplète et médiocre. La réforme administrative est finalement demeurée sans résultat ; la politique religieuse a été inefficace ; l'absolutisme despotique de l'empereur a détruit dans l'État tout ressort et toute liberté. Si les glorieuses conquêtes de l'Occident ont donné momentanément à l'empire un prestige sans égal, ces conquêtes, d'ailleurs assez éphémères, ont été chèrement payées par les désastres subis en Orient, par les rigueurs d'une administration corrompue et dure au delà de toute expression. Justinien en mourant a

laissé le trésor « réduit au dernier degré de la pauvreté[1] », « l'armée dissoute, l'État exposé aux invasions incessantes et aux insultes des Barbares[2] », les sujets en proie à une misère navrante[3], les provinces ruinées et dépeuplées, le mécontentement universel, le séparatisme menaçant. Mais si ce furent là en dernière analyse les conséquences indéniables du système, il ne faut point oublier que la triste décadence de la fin du règne les aggrava étrangement. Il est injuste de juger Justinien tout entier d'après ces dix dernières années où l'empereur vieilli se survit à lui-même ; et en face des échecs, des faiblesses et des hontes, il est équitable de mettre en lumière les résultats incontestables et glorieux.

Les historiens du VI[e] siècle, ceux-là mêmes qui n'ont dissimulé aucun des défauts de ce règne, s'accordent à vanter la prudence, la finesse, l'habileté de la diplomatie impériale et à constater le succès final qu'elle rencontra[4] ; et il est certain en effet que, par cette adroite et souple combinaison des négociations politiques et de la propagande religieuse, Justinien donna à l'empire romain, pour le présent, un prestige sans égal et traça à ses successeurs, pour l'avenir, une ligne de conduite qui, durant bien des siècles a fait la force et la durée de la monarchie. Dans l'œuvre de reconstitution de l'empire, il y a assurément des parties fragiles et éphémères, mais ce grand effort de volonté n'a point, dans l'ordre des idées, été pleinement inutile. Finlay dit fort bien du règne de Justinien : « Le sûr instinct de l'humanité s'est attaché à cette période comme à une des plus grandes ères des annales humaines. Les acteurs ont pu être des hommes de mérite ordinaire, mais les évènements dont ils furent les agents ont produit les plus profondes révolutions dans la société[5]. » Si dure qu'ait été pour l'Occident la domination byzantine, si inutile qu'ait été pour l'Orient la conquête de l'Afrique et de l'Italie, Justinien n'en a pas moins pour un moment refoulé l'élan des Barbares et prolongé pour quelques siècles dans ces régions l'existence de la culture romaine. Dans l'histoire de la civilisation humaine, il a laissé une trace plus profonde encore : aujourd'hui encore le Code et Sainte-Sophie assurent à sa

1. *Nov.* 148.
2. *Ibid.*
3. Evagr., 4, 30.
4. Men., 283-284 ; Agath., 331-332, 335.
5. Finlay, *Hist. of Greece*, I, 194.

mémoire une durée immortelle. Il ne faut point seulement juger un homme et une œuvre d'après les résultats purement matériels. Si louable qu'il soit de faire le bonheur d'un peuple, ce n'est pas le seul moyen ni le plus éclatant d'inscrire son nom dans l'histoire. Il y a, dans le monde des idées, des éléments moraux et impondérables dont il faut tenir compte aussi : or, il s'en trouve quelques-uns dans l'œuvre de Justinien. Il a eu de grandes idées, parfois démesurées ou fumeuses, parfois gâtées par une intolérable vanité, mais qui assurent à sa mémoire une place unique dans l'histoire. En s'efforçant de les réaliser, il a pu, par une exécution trop hâtive, faute surtout des moyens nécessaires, échouer parfois ou faiblir; mais par son énergique effort, par ce dessein grandiose de recueillir en son intégrité l'héritage de Rome, il a rempli ses contemporains d'admiration ou de terreur, il a donné à l'empire un lustre prodigieux; et s'il a matériellement épuisé la monarchie, et peut-être ouvert la porte aux désastres futurs, il n'en a pas moins, pendant près d'un demi-siècle, assuré à l'État byzantin un prestige moral incomparable. D'un mot, il a été, malheureusement en une époque de décadence, le dernier des grands empereurs romains; et par lui, la nouvelle Rome, héritière légitime et reconnue de l'ancienne, a été une fois encore la capitale du monde, le centre incontesté d'une originale et puissante civilisation.

LISTE DES PRINCIPAUX OUVRAGES ET ARTICLES CONSULTÉS

Accarias. *Précis de droit romain*, 2e éd. Paris, 1874.

Ainalof. *Ellinistitcheskija Osnovi Vizantijskago Iskousstva*. Saint-Pétersbourg, 1900.

Ainalof. *Tchast Ravennskago Diptìcha v sobranij Grafa Stroganova*. (Viz. Vrem., 1897).

Ainalof. *Tchast Ravennskago diptìcha v sobranij Grafa Krauforda*. (Viz. Vrem., 1898).

Amélineau. *Contes de l'Égypte chrétienne*, 2 vol. Paris, 1888.

Amoroso. *Le basiliche cristiane di Parenzo*. Parenzo, 1891.

Assemani. *Bibliotheca orientalis*, 4 vol., Rome, 1709.

Babelon. *Justinien et Bélisaire*. (Mém. de la Société des antiquaires de France, t. 57).

Ballu. *Le monastère byzantin de Tébessa*. Paris, 1897.

Banduri. *Imperium orientale*, 2 vol. Paris, 1711.

Baumstark. *Das Kirchenjahr in Antiochia*. (Röm. Quartalschrift, t. 11 et 13).

Bayet. *Recherches sur l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes avant la querelle des Iconoclastes*. Paris, 1879.

Bayet. *L'art byzantin*. Paris, 1883.

Beljajev. *Chram Sv. Irinij* (Viz. Vrem. I).

Benjamin. *De Justiniani aetate quaestiones militares*. Berlin, 1892.

Biener. *Gesch. der Novellen Justinians*. Berlin, 1824.

Boissier. *La fin du paganisme*, 2 vol. Paris, 1894.

Boni. *Il Duomo di Parenzo* (Arch. Stor. dell' arte. 1894).

Bryce. *Life of Justinian by Theophilus* (Engl. hist. Review, 1887, p. 657).

Bury. *History of the later Roman empire* 2 vol. Londres, 1889.

Bury. *The Nika Riot* (Journ. of hell. Studies, 1897).

Cagnat. *L'armée romaine d'Afrique*. Paris, 1893.

Chabot. *L'école de Nisibe* (Journal asiatique, 1896).

Choisy. *L'art de bâtir chez les Byzantins*. Paris, 1882.

Choisy. *Hist. de l'architecture*, t. II, Paris, 1899.

Christ. *Gesch. der griechischen Litteratur*. Munich, 1890.

Couret. *La Palestine sous les empereurs grecs*. Grenoble, 1869.

Croiset (A. et M.). *Hist. de la littérature grecque*, t. V. Paris, 1899.

Dahn. *Prokopius von Cæsarea*. Berlin, 1865.

Debidour. *Théodora*. Paris, 1885.

Delehaye. *Les Stylites* (Rev. des quest. hist., 1895).

Diehl. *Ravenne*. Paris, 1886.

Diehl. *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*. Paris, 1888.

Diehl. *Rapport sur deux missions en Afrique* (Nouv. Archives des Missions, t. IV).

Diehl. *L'Afrique byzantine*. Paris, 1896.

Diehl. *Rescrit des empereurs Justin et Justinien en date du 1er juin 527* (B. C. H., t. 17).

Diehl. *Une charte lapidaire du VIe siècle* (C. R. de l'Acad. des Inscr., 1894).

Diehl. *L'origine des thèmes dans l'empire byzantin* (Études d'hist. du moyen âge dédiées à G. Monod). Paris, 1896.

Diekamp. *Die origenistischen Streitigkeiten im VI Jahrh. und das fünfte allgemeine Concil.* Münster, 1899.

Dillmann. *Ueber die Anfänge des Axumitischen Reiches* (Abhandl. de l'Acad. de Berlin, 1878).

Dillmann. *Zur Gesch. des Axumitischen Reiches im 4 bis 6 Jahrhundert* (Abhandl. de l'Acad. de Berlin, 1880).

Dobbert. *Zur Geschichte der altchristlichen und der frühbyzant. Kunst* (Repert. für Kunstwissenschaft, t. 21).

Doppert. *Selectiora ex Justiniani Magni historia.* Sneeberg, 1714.

Ducange. *Constantinopolis christiana.* Paris, 1680.

Duchesne. *Origines du culte chrétien.* Paris, 1898.

Duchesne. *Jean d'Asie.* Paris, 1892.

Duchesne. *Les Missions chrétiennes au sud de l'empire romain* (Mél. de Rome, 1896).

Duchesne. *Vigile et Pélage* (Rev. des quest. hist., 1884, II).

Duchesne. *L'Illyricum ecclésiastique* (Byz. Zt., I).

Duval R. *La littérature syriaque.* Paris, 1899.

Duval R. *Histoire d'Edesse* (Journ. asiat., 1892).

Eustratios. Σευῆρος ὁ μονοφυσίτης. Leipzig, 1894.

Fell. *Die Christenverfolgung in Süd-Arabien* (Zt. d. morgenländ. Gesch., 1881).

Finlay. *History of Greece*, éd. Tozer, t. I. Oxford, 1877.

Forrer. *Römische und byzant. Seidentextilien*, Strasbourg, 1891.

Förster. *Antiochia am Orontes* (Jahrb. des Archaeol. Instituts, 1897).

Fustel de Coulanges. *Hist. des institutions politiques de la France*, t. II. Paris, 1891.

Garrucci. *Storia dell'arte cristiana*, 6 vol. Prato, 1871.

Gasquet. *De l'autorité impériale en matière de religion.* Paris, 1879.

Gasquet. *L'empire byzantin et la monarchie franque.* Paris, 1888.

Gaudenzi. *Sui rapporti tra l'Italia e l'impero d'Oriente* (476-554). Bologne, 1888.

Gayet. *Le costume en Égypte.* Paris, 1900.

Gelzer. *Die Genesis der byz. Themenverfassung* (Abhandl. der Sächs. Ges. der Wissensch, 1899).

Gelzer. *Die politische und Kirchliche Stellung von Byzanz.* Leipzig, 1879.

Gelzer. *Kosmas der Indienfahrer* (Jahrb. f. prot. Theol., 1883).

Gfrörer. *Kaiser Justinian* (Byzant. Geschichten, t. II. Graz, 1874).

Gibbon. *History of the decline and fall of the Roman empire*, éd. Bury, t. IV. Londres, 1898.

Giraud. *Hist. du droit romain.* Paris, 1844.

Glaser Ed. *Skizze der Gesch. Arabiens von den ältesten Zeiten bis zum Propheten Muhammad.* Munich, 1889.

Graeven. *Frühchristliche und Mittelalterliche Elfenbeinwerke aus Italien.* Rome, 1900.

Graeven. *Der heilige Markus in Rom und in der Pentapolis* (Röm. Quartalschrift, 1899).

Gregorovius. *Geschichte der Stadt Rom*, t. I. Stuttgart, 1876.

Gregorovius. *Gesch. der Stadt Athen im Mittelalter*, t. I. Stuttgart, 1889.

Grisar. *Geschichte Roms und der Pæpste im Mittelalter*, t. I. Fribourg, 1901.

Harnack. *Dogmengeschichte*, 3 vol. Fribourg. 1888-1890.

Hartmann L.-M. *Byzant. Verwaltung in Italien.* Leipzig, 1889.

Hartmann L.-M. *Gesch. Italiens im Mittelalter*, t. I. Leipzig, 1897.

Haseloff. *Codex Rossanensis.* Leipzig, 1898.

Haury. *Prokopiana.* Augsbourg, 1892.

Haury. *Zur Beurteilung des Geschichtschreibers Procopius von Cæsarea.* Munich, 1896.

Hefele. *Histoire des Conciles*, trad. Delarc, t. III, Paris, 1870.

Hertzberg. *Gesch. Griechenlands unter der römischen Herrschaft*, t. III, Halle, 1875.

Hertzberg. *Gesch. Griechenlands seit dem Absterben des antiken Lebens*, t. I, Gotha, 1876.

Heyd. *Hist. du commerce du Levant*, t. I. Leipzig. 1885.

Hirth. *China and the Roman Orient.* Leipzig, 1885.

Hodgkin. *Italy and her invaders*, t. III, IV et V. 2e éd., Oxford, 1896.

Houssaye H. *L'impératrice Théodora* (Rev. des Deux Mondes, 1er février 1885).

Humbert. *Essai sur les finances et la comptabi-*

lité publique chez les Romains, 2 vol. Paris, 1887.

Invernizzi. *De rebus gestis Justiniani*. Rome, 1783.

Isambert. *Histoire de Justinien*, 2 vol. Paris, 1856.

Jirecek. *Gesch. der Bulgaren*. Prague, 1876.

Jörs. *Die Reichspolitik Kaiser Justinians*, Giessen, 1893.

Kalligas. Περὶ τῆς στάσεως τοῦ Νίκα (Μελέται κὰι λόγοι. Athènes. 1882).

Kleyn. *Jacobus Baradaeus*. Leyde, 1882.

Knecht. *Die Religions-Politik Kaiser Justinians I*. Würtzbourg, 1896.

Krueger. *Histoire des sources du droit romain*. Paris, 1894.

Krumbacher. *Gesch. der byz. Litteratur*, 2e éd. Munich, 1897.

Labarte. *Le palais impérial de Constantinople*. Paris, 1861.

Laticheff. *Etioudij po Vizantinskoj Epigraphik* (Viz. Vrem., I).

Lanciani. *Pagan and christian Rom*. Londres, 1892.

Lécrivain. *Le Sénat romain depuis Dioclétien*. Paris, 1884.

Lethaby et Swainson. *The church of Sancta Sophia*. Londres, 1894.

Letronne. *Œuvres*, t. I. Paris.

Loofs. *Leontius von Byzanz*. Leipzig, 1887.

Ludewig. *Vita Justiniani*. Halle, 1731.

Mallet. *The empress Theodora* (English hist. Review, 1887).

Marin. *Les Moines de Constantinople*. Paris, 1897.

Marucchi. *Le recenti scoperte nel duomo di Parenzo* (Nuovo Bull. di archeol. crist., t. II).

May G. *Éléments de droit romain*, 2 vol. Paris, 1889.

Meyer. *Zwei antike Elfenbeintafeln* (Abhandl. de l'Académie de Munich, 1879).

Millingen (Van). *Byzantine Constantinople*, Londres, 1899.

Molinier E. *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie*, t. I, *les Ivoires*. Paris, 1896.

Molinier E. *La coiffure des femmes byzantines* (Etudes d'hist. du moyen âge, dédiées à G. Monod). Paris, 1896.

Mommsen. *Das römische Militærwesen seit Diocletian* (Hermès, t. 24).

Monnier. L'ἐπιβολή (Nouv. Revue hist. de droit, 1892).

Mordtmann. *Esquisse topographique de Constantinople au moyen âge*. Lille, 1892.

Mordtmann. *Justinian und der Nika Aufstand* (Mittheil. des deutschen Excursionsclub in CP., IV).

Muirhead. *Introduction hist. au droit privé de Rome*. (trad. Bourcart). Paris, 1889.

Müller A. *Der Islam*, t. I. Berlin, 1885-1886.

Müller D.-H. *Epigr. Denkmæler aus Abessinien* (Denkschriften de l'Acad. de Vienne, 1894).

Nissen W. *Die Regelung des Klosterwesen im Rhomæerreiche*. Hambourg, 1897.

Nöldeke. *Gesch. der Perser und Araber im Zeitalter der Sassaniden*. Leyde, 1879.

Oltarzevski. *Palestinskoe Monachestvo s IV do VI vieka*. Saint-Pétersbourg, 1896.

Omont. *Manuscrit grec de l'évangile selon saint Mathieu* (Journal des Savants, mai 1900).

Panchenko. *O tainoi Istorij Prokopija* (Viz. Vrem., II et III).

Paspati. Τὰ Βυζαντινὰ ἀνάκτορα. Constantinople, 1885.

Pératé. *L'Archéologie chrétienne*. Paris, 1892.

Pflugk Harttung. *Belisars Vandalenkrieg* (Hist. Zeitschrift, 1889).

Puech. *Saint Jean Chrysostome*. Paris, 1891.

Pulgher. *Anciennes églises byzantines de CP*. Vienne, 1880.

Rambaud. *L'Hippodrome à Constantinople*. (Rev. des Deux Mondes, 15 août 1871).

Rambaud. *De byzantino hippodromo et de circensibus factionibus*. Paris, 1870.

Rambaud. *Empereurs et impératrices d'Orient* (Rev. des Deux Mondes, t. I de 1891).

Ranke. *Weltgeschichte*, t. IV, 2e partie. Leipzig, 1883.

Reber F. von. *Der Karolingische Palastbau* (Abhandl. de l'Acad. de Munich, 1891, t. 19).

Redin. *Mozaiki Rav. cerkvei*. Saint-Pétersbourg, 1896.

Revillout. *Mémoire sur les Blemmyes* (Acad. des Inscr. Savants étrangers, t. VIII).

Rey. *Architecture militaire des croisés*. Paris, 1871.

Richter. *Die Mosaiken von Ravenna*. Vienne, 1878.

ROSSI DE. *Inscriptiones christianae urbis Romae*, t. II. Rome, 1888.

RÜGAMER. *Leontius von Byzanz.* Würzbourg, 1894.

SABATIER. *Description générale des monnaies byzantines*, 2 vol. Paris, 1862.

SALZENBERG. *Altchristliche Baudenkmæler von CP.* Berlin, 1854.

SATHAS. Ἱστορ. δοκίμιον περὶ τοῦ θέατρου τῶν Βυζαντινῶν. Venise, 1878.

SCALA R. VON. *Die Wichtigsten Beziehungen des Orient zum Occidente.* Vienne, 1887.

SCHLUMBERGER. *Sigillographie byzantine.* Paris, 1884.

SCHLUMBERGER. *Mélanges d'archéologie byzantine.* Paris, 1895.

SCHLUMBERGER. *L'Ivoire Barberini* (Mon. Piot, t. VII).

SCHULTZE V. *Gesch. des Untergangs des griechisch-römischen Heidenthums*, 2 vol. Iéna, 1887-1892.

SEITZ. *Die Schule von Gaza.* Heidelberg, 1892.

SMIRNOF. *Mosaïques de Chypre* (en russe) (Viz. Viem. 1897).

SMITH. *Christian monasticism.* Londres, 1892.

SOTIRIADIS. *Zur Kritik des Johannes von Antiochia* (Jahrb. f. class. Philol. Suppl. XVI 1888).

STRZYGOWSKI. *Die byzantinische Kunst* (Byz. Zeitschr, I).

STRZYGOWSKI. *Die altbyzant. Plastik der Blütezeit* (Byz. Zeitschr. I).

STRZYGOWSKI. *Der Silberschild aus Kertsch.* Saint-Pétersbourg, 1892.

STRZYGOWSKI. *Das Etschmiadzin Evangeliar.* Vienne, 1891.

STRZYGOWSKI. *Die byzantinischen Wasserbehælter von CP.* Vienne, 1893.

STRZYGOWSKI. *Die christlichen Denkmæler Aegyptens* (Röm. Quartalschrift, 1898).

STRZYGOWSKI. *Orient oder Rom.* Leipzig, 1901.

TEXIER ET POPLEWELL PULLAN. *Architecture byzantine.* Londres, 1864.

TOMASCHEK. *Zur hist. Topographie von Kleinasien im Mittelalter* (Sitzungsber. de l'Acad. de Vienne, 1891).

UNGER. *Quellen der byz. Kunstgeschichte.* Vienne, 1878.

USENER. *Der heilige Theodosios.* Leipzig, 1890.

USPENSKI. *Partïi Tsirka i dimy v Konstantinopolie* (Viz. Vrem., I)

VASILJEV. *O Slavianskom proiskhogdénij Joustiniana* (Viz. Vrem., I, 469).

VILLEFOSSE H. DE. *Feuille de diptyque consulaire conservée au musée du Louvre* (Gaz. Archéol., 1884).

VOGÜÉ DE. *Syrie centrale. Architecture civile et religieuse du Ier au VIIe siècle*, 2 vol. Paris, 1865-1877.

ZACHARIAE DE LINGENTHAL. *Gesch. des griechisch-römischen Rechts*, 3e éd. Berlin. 1892.

ZACHARIAE DE LINGENTHAL. *Zur Kenntniss des röm. Steuerwesens in der Kaiserzeit* (Mém. de l'Acad. de St-Pétersbourg, 1863).

ZACHARIAE DE LINGENTHAL. *Eine Verordnung Justinians über den Seidenhandel* (Mém. de l'Acad. de Saint-Pétersbourg, 1865).

ZÖCKLER. *Askese und Mönchthum*, t. I. Francfort, 1897.

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

INDEX RAISONNÉ DES MONUMENTS REPRODUITS

MOSAÏQUES

ORFÈVRERIE

SCULPTURES

SCEAUX ET MONNAIES

DIVERS

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

NOTA. — Les noms de personnes sont en PETITES CAPITALES, les noms géographiques en *italique*.

B

C

G

H

I

J

K

L

M

S

T

V

X

Z

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

LIVRE III

LA CIVILISATION BYZANTINE AU VI[e] SIÈCLE
LES GRANDES VILLES DE L'EMPIRE

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CORRECTIONS ET ADDITIONS

P. 12, note 1, au lieu de : *Hist. arc.*, p. II, lire : *Hist. arc.*, p. 11.

P. 19, note 6, au lieu de : Maladas, lire : Malalas.

P. 34, note, col. 2, l. 3-4, au lieu de : *proiskhog dénij*, lire : *proiskhogdénij*.

P. 77, note 1, col. 2, l. 4, au lieu de : 1893, lire : 1892.

P. 115, au lieu de : fig. 34, lire : fig. 43, et au lieu de : tunique de emme, lire : tunique de femme.

P. 147, fig. 56, au lieu de : pixyde, lire : pyxide.

P. 150, fig. 57, au lieu de : pixyde, lire : pyxide.

P. 156, fig. 58, au lieu de : pixyde, lire : pyxide.

P. 181, l. 17, au lieu de : *csus*, lire : *casus*.

P. 256, note 4, l. 1-2, après : *Nov.* 66, 1, 2, ajouter : 146, 1.

P. 318, note 1, ajouter : Gfrörer, *Kaiser Justinian* (*Byzant. Geschichten*, t. II, 315-401).

P. 356, l. 4, et 362, 23-24, ajouter cette remarque. Il est certain que la mort de Théodora tranquillisa les catholiques, et qu'elle disparue, la querelle des Trois Chapitres leur sembla moins grave. Le pape Pélage écrivait plus tard ces mots significatifs : « Quamvis a transitu divae memoriae Theodorae augustae nullas de fide quaestiones Ecclesia Dei in partibus Orientis Deo miserante formidet, sed quaedam capitula extra fidem fuerint agitata. » (*P. L.*, 69, 402.)

P. 622, note 1, au lieu de : 404-405, lire : 408.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.